



HAL
open science

Produire pour la ville, produire la ville : Etude de l'intégration des activités agricoles et des agriculteurs dans l'agglomération du Grand Khartoum (Soudan)

Alice Franck

► **To cite this version:**

Alice Franck. Produire pour la ville, produire la ville : Etude de l'intégration des activités agricoles et des agriculteurs dans l'agglomération du Grand Khartoum (Soudan). Géographie. Université Paris X- Nanterre, 2007. Français. NNT : . tel-00232876

HAL Id: tel-00232876

<https://theses.hal.science/tel-00232876>

Submitted on 2 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris X Nanterre
Département de géographie

PRODUIRE POUR LA VILLE, PRODUIRE LA VILLE :
ETUDE DE L'INTEGRATION DES ACTIVITES AGRICOLES ET DES
AGRICULTEURS DANS L'AGGLOMERATION DU GRAND KHARTOUM
(SOUDAN)

Thèse pour l'obtention du doctorat en géographie
Présentée et soutenue publiquement le 29 novembre 2007 par Alice Franck

Sous la direction de Jean-Louis Chaléard

Jury :

M. Bart, Professeur à l'Université Bordeaux III Michel de Montaigne

M. Chaléard, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Directeur du laboratoire Prodig

M. Denis, Chargé de recherche CNRS

M. Dubresson, Professeur à l'Université Paris X Nanterre

M. Souiah, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS	4
NOTE SUR LA TRANSCRIPTION	7
INTRODUCTION GENERALE	9
<i>Quand le terrain se heurte au corpus théorique</i>	13
<i>Produire pour la ville/produire la ville : s'inscrire dans le corpus</i>	20
<i>Les enjeux fonciers au cœur de la définition et de la problématique de l'agriculture urbaine</i>	23
<i>Les cadres de l'investigation</i>	29
PREMIERE PARTIE : POIDS DE L'HISTOIRE, PART DE LA « CRISE » DANS L'ORGANISATION DE L'AGRICULTURE URBAINE DU GRAND KHARTOUM	49
CHAPITRE 1. NAISSANCE ET MISE EN PLACE D'UNE AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE	51
I. <i>Une agriculture née de la ville</i>	52
II. <i>Le temps des « crises »</i>	80
CHAPITRE 2. AGRICULTEURS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	115
I. <i>Rôle de l'Ancienneté en ville dans l'accès a une activité agricole</i>	116
II. <i>Les activités agricoles : leurs migrations, leurs migrants</i>	144
DEUXIEME PARTIE : PRODUIRE POUR LA VILLE ?	183
CHAPITRE 3. UNE REPOSE PRODUCTIVE ADAPTEE ET FORTE A UNE DEMANDE ALIMENTAIRE URBAINE ACCRUE ET SPECIFIQUE	185
I. <i>Le système alimentaire du Grand Khartoum et l'agriculture urbaine</i>	186
II. <i>Quelle participation de l'agriculture urbaine à l'approvisionnement en produits frais du Grand Khartoum ?</i>	218
CHAPITRE 4. DYNAMIQUE FONCTIONNELLE DE L' AGRICULTURE URBAINE	250
I. <i>L'agriculture un domaine attractif économiquement et dynamique techniquement</i>	251
II. <i>Usage agricole/fonctionnalités urbaines</i>	280
TROISIEME PARTIE : PRODUIRE LA VILLE ?	321
CHAPITRE 5. ESPACES AGRICOLES ET AGRICULTEURS A L'EPREUVE D'UNE CONCURRENCE FONCIERE ACCRUE	324
I. <i>Dynamiques spatiales de l'agriculture urbaine</i>	325
II. <i>Des agriculteurs entre intégration et marginalisation urbaine</i>	363
CHAPITRE 6. LES POUVOIRS PUBLICS : QUELS GARANTS POUR L' AGRICULTURE URBAINE ?	394
I. <i>Mécanismes et acteurs institutionnels intervenant dans la gestion de l'agriculture urbaine</i>	395
II. <i>Transformation des terres agricoles et images de « modernité »</i>	410
CONCLUSION.....	427
Annexe 1. <i>Questionnaire soumis aux éleveurs de vaches laitières</i>	433
Annexe 2. <i>Questionnaire soumis aux cultivateurs</i>	439
Annexe 3. <i>Entretiens et organismes consultés</i>	447
Annexe 4. <i>Principaux groupes ethniques soudanais et liste des ethnies/tribus cités dans le texte</i>	451
Annexe 5. <i>Complexes laitiers de l'Etat de Khartoum (2005)</i>	455
Annexe 6. <i>Arrivage de légumes du Souk El Markezi Khartoum le 26 mars 2004</i>	457
GLOSSAIRE DES MOTS D'ARABE SOUDANAIS	459
SIGLES EMPLOYÉS	465
BIBLIOGRAPHIE.....	467
TABLE DES FIGURES	503
TABLE DES CARTES	504
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	505
TABLE DES MATIERES	506

REMERCIEMENTS

Depuis ce premier séjour en 1999 où j'ai découvert le Soudan, la route fut longue, imprévue, et les gens qui m'y ont accompagnée, qui m'ont aidée à la tracer et à la terminer, nombreux.

Je tiens tout d'abord à remercier Jean-Louis Chaléard, pour avoir accepté le principe et la direction de cette recherche. Je le remercie de m'avoir suivie et fait confiance malgré mon éloignement et ma tendance à m'éloigner plus encore, et surtout pour m'avoir aidée à aller au bout de cette thèse.

Ma gratitude va ensuite à l'Académie d'Agriculture de France qui a été la première institution à soutenir financièrement mon travail. Sans cette aide, la première année de terrain de thèse au Soudan n'aurait pu se faire et ce « coup de pouce » financier a assurément aidé à en trouver un autre auprès de l'Académie Française, par le biais de la bourse Zellidja que je remercie également.

Je remercie l'institution du CEDEJ et au travers elle, ses chercheurs, pour l'attention qu'elle a porté à ma recherche dès l'année de maîtrise et le soutien financier qu'elle a bien voulu m'accorder qui est à l'origine de la durée du travail de terrain.

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements aux chercheurs du CEDEJ rencontrés à Khartoum, et particulièrement à Christian Delmet, qui m'a, le premier, accueillie, a accompagné ma découverte du pays m'aidant à entrevoir la complexité soudanaise, m'a guidée au cours de mes premières expériences de terrain et m'a depuis toujours accordé son attention lorsque je l'ai sollicitée.

Qu'Eric Denis, François Ireton, Karim Rahem, Einas Ahmed, Amani el Obeid, sachent qu'ils ont représenté durant ces années de terrain mon « univers » de recherche et qu'ils sont avec les étudiants et chercheurs de passage (Raphaëlle Guibert, Hélène Thiollet, Vincent Battesti, Saja et Vincent Bouix, Armelle Choplin) à l'origine d'une intense émulation scientifique et amicale. Merci également à eux pour leur soutien qui s'est prolongé au-delà de Khartoum.

Au CEDEJ, je tiens également à remercier Osman, pour son attention de chaque instant à mon égard, pour toute l'aide qu'il m'a apportée dans cette recherche et dans les à-côtés de la vie khartoumoise.

Toute ma reconnaissance va à la « tribu » d'interprètes qui m'a accompagnée lors de mes enquêtes : Hiyam, Safa, El Wathig, Muneim. Sans eux, rien n'aurait été possible. Au-delà de leur immense participation à cette thèse, je tiens également à les remercier pour leur amitié, pour leurs qualités humaines, pour m'avoir tant appris, enfin et peut-être surtout pour avoir été à l'origine de tant de bons moments à Khartoum.

Les femmes de la famille Khidir Mahmud (Hiba, Halla, Iptihal, et les quatre filles) occupent une place toute particulière dans ces remerciements ; pour m'avoir accueillie, dorlotée, chahutée, m'avoir appris mes premiers rudiments d'arabe, m'avoir fait vivre des moments inoubliables, avoir été ma famille à Khartoum durant ces longues années, mille mercis et pensées.

Azza, merci d'avoir été là. A deux thésardes perdues dans Khartoum, la recherche paraît moins dure. Nul doute que le temps d'y retourner ensemble et sans nos thèses est bientôt là.

Au soudan, je tiens également à remercier tout particulièrement les agriculteurs rencontrés pour s'être prêtés avec enthousiasme au « jeu » de l'enquête par questionnaire. Je remercie aussi Raouda qui ne lira vraisemblablement pas ces remerciements, qui sont pourtant bien là.

En France, je remercie très vivement Margot, qui ponctue mon travail depuis la maîtrise de ses clins d'œil, mais aussi de ses précieuses compétences de graphiste. Nicolas, merci d'avoir su lutter contre mon esprit parfois retors, et d'avoir su me « coacher » sans me brusquer trop vivement. Jérôme, Claire, merci aussi pour votre soutien dans l'achèvement de ce travail.

Je remercie avec la même émotion la bande de géographes, Alex, Guilhem, Fadhel et Virginie ; Marie Morelle bien sûr également, pour ses nombreux et précieux conseils, son soutien constant, et le modèle qu'elle a représenté.

Merci encore à Claire Leroy, pour tous ces moments de partage doctorants ou pas. Merci aussi à Clémence pour nos « séminaires doctoraux ». Pascaline, Marie, Caroline, vous savez je pense à quel point votre amitié m'a été nécessaire; je tiens à le redire ici.

A Sébastien, victime privilégiée de mon manque d'autonomie dans le travail de rédaction et des réactions parfois peu rationnelles qu'il a pu générer, merci, et pardon.

Merci aux lyonnaises (Claire – un peu soudanaise aussi – Audrey, Elise, Stéphanie), et à Lyon encore, merci aux tripiers.

Bien sûr, je tiens à remercier ma famille pour le soutien qu'elle m'a apporté tout au long de cette démarche, et pour n'avoir jamais douté de moi en dépit de mes efforts plus ou moins volontaires en ce sens.

A tous ceux de mes amis non cités, merci pour vos encouragements, mais aussi pour avoir su me parler d'autre chose que de mon travail.

Merci également Théo, pour avoir constitué une source de diversion sûre lorsque j'en ressentais le besoin.

Enfin, merci à Ivan pour...tout.

NOTE SUR LA TRANSCRIPTION

Les critères adoptés pour la transcription des mots arabes dans ce travail sont les suivants :

ء	'		
أ	<i>ā</i>	ض	d
ب	<i>b</i>	ط	t
ت	<i>t</i>	ظ	z
ث	<i>t</i>	ع	'
ج	<i>j</i>	غ	<u>gh</u>
ح	<i>h</i>	ف	f
خ	<u>kh</u>	ق	g ou q selon la prononciation soudanaise
د	<i>d</i>	ك	k
ذ	<i>z</i>	ل	l
ر	<i>r</i>	م	m
ز	<i>z</i>	ن	n
س	<i>s</i>	هـ	h (a en finale)
ش	<i>sh</i>	و	ū, ō et/ou : w
ص	<i>s</i>	ي	ī et y, voire é selon la prononciation soudanaise

Les mots arabes sont écrits en italique à l'exception des noms propres. Pour ces derniers, dont la transcription est très flottante, nous avons conservé la transcription la plus usuelle, généralement anglaise. Il s'agit principalement de noms de lieux. Ainsi par exemple, on écrira « Shendi » et non pas « Chandi », et « Tuti » et non pas « Touti ». Les noms de tribus non arabes qui apportent aussi leur lot de difficultés seront également transcrits selon la graphie anglaise largement dominante dans les travaux sur le Soudan : on écrira par exemple « Shilluk » et non pas « Chillouk », « Fur » et non pas « Four ».

Cependant, certaines localités et personnalités, aujourd'hui largement assimilées dans la langue française seront reproduites dans la graphie française. Ainsi, on écrira par exemple « Port Soudan » et non pas : « Port Sudan », ou « Darfour » et non pas « Darfur », « Monts Noubas » et non pas « Nubas Mountains ». De la même façon, les noms communs arabes qui sont passés en français seront reproduits tels qu'on les trouve dans les dictionnaires de langue française : souk, mosquée, etc.

La prononciation dialectale soudanaise a été privilégiée dans la transcription par rapport à l'arabe classique. Ainsi, la lettre ق presque toujours réalisée au Soudan par le son [g] sera représentée dans la majorité des cas par la lettre g et exceptionnellement par la lettre q lorsque la prononciation classique est conservée. Le ث et le ذ ont rarement la prononciation classique, th et dh et sont plutôt réalisés t et z. C'est pourquoi, nous garderons cette dernière transcription.

Le j est prononcé « mouillé » se rapprochant parfois du [dj] a, i, u, e, o pour les voyelles courtes. Elles ont également été choisies pour coller au plus près de la prononciation soudanaise.

Certaines appellations officielles anglaises ne possédant pas de traduction adéquate en français seront laissées en anglais dans le texte. Elles apparaîtront sans italique mais entre guillemets anglais : “The Title of Land Ordinance”, “Native Administration”, “Gezira Scheme”, etc.

Enfin, les termes techniques latins des plantes seront écrits en italique et entre crochets, par exemple : [*Medicago sativa*].

INTRODUCTION GENERALE

Si les activités agricoles urbaines s'observent dans la plupart des villes d'Afrique subsaharienne, et sont aujourd'hui à l'origine d'une importante littérature, les villes sahéliennes en sont les grandes absentes. Les conditions climatiques qui prévalent dans la zone sahélienne¹ limitant considérablement les possibilités de cultures sous pluies, les travaux sur l'agriculture de ces villes se concentrent souvent sur les activités d'élevage.

Khartoum, ville du Sahel², présente comme caractéristique principale de se situer au confluent du Nil Bleu et du Nil Blanc. C'est ce qui lui donne cette forme si particulière. Khartoum, ou plutôt ce que les Soudanais appellent « les trois villes » - Omdurman, Khartoum, Khartoum Nord -, établies de part et d'autre de la confluence, ont évolué jusqu'à ne plus constituer qu'une seule entité urbaine, le Grand Khartoum devenu capitale du Soudan³. Dans un milieu déjà marqué par la sécheresse, c'est la présence des Nil qui permet à la capitale soudanaise, peut-être plus qu'aux autres villes sahéliennes, d'accueillir grâce à l'irrigation des activités agricoles.

Sur le plan agricole, le Soudan présente en outre la particularité d'avoir connu très tôt une commercialisation et une industrialisation de ses productions dont on peut penser qu'elles ont affecté les filières agricoles urbaines.

La troisième singularité d'une étude sur l'agriculture urbaine de la capitale soudanaise vient de la taille de la ville elle-même. Avec aujourd'hui plus de 5 millions d'habitants, le Grand Khartoum se classe au rang des plus grandes villes d'Afrique ; après Le Caire et Lagos

¹ *Sahel* : mot arabe signifiant rivage qui désigne dans son sens restreint les rivages du Sahara. Néanmoins, le terme Sahel est plus fréquemment employé pour désigner la lisière sud de l'espace saharien, soit une longue bande qui va du Sénégal au Soudan. Les limites du Sahara quant à elles varient selon les disciplines et fluctuent dans le temps. Toutefois, l'isohyète 100 mm est retenue par les climatologues, les géomorphologues et les biogéographes comme la limite méridionale du Sahara.

² La capitale reçoit en moyenne 160 mm de pluie par an ce qui correspond parfaitement aux caractéristiques pluviométriques de la zone sahélienne. On s'approche même de la limite nord de la zone sahélienne. Khartoum est décrite comme soumise à un climat semi désertique (LAVERGNE, 1991, p. 27).

³ Il est important d'éliminer dès à présent toute confusion dans l'usage du terme Khartoum. Bien que celui-ci désigne dans le langage courant, soit la capitale soudanaise, soit l'une des trois villes, il ne sera employé dans ce travail que dans son sens le plus strict, désignant l'ensemble urbain délimité par le Nil Blanc à l'ouest et par le Nil Bleu au nord et à l'est. On utilisera tout au long de cette recherche, le terme de Grand Khartoum pour désigner l'ensemble de la conurbation.

elle partage la troisième place en termes de population avec Kinshasa. Elle devient ainsi la ville la plus peuplée du Sahel, mais aussi d'Afrique orientale (DENIS, 2005 a, p. 90). C'est donc l'agriculture urbaine de la plus grande ville sahélienne qui est au centre de ce travail.

Alors que la capitale comptait en 1956 à peine plus de 260 000 habitants, l'agglomération connaît, depuis le début des années 1980, une accélération de sa croissance démographique avec l'arrivée massive de populations fuyant les crises environnementales et politiques (sécheresses et ravages de la guerre avec le Sud Soudan⁴) qui sont venues grossir le flot déjà important des migrants économiques. Le Grand Khartoum grossit et s'étend dans des proportions significatives dans un contexte de grande précarité.

La capitale soudanaise, depuis sa création (1821, Khartoum ; 1885, Omdurman ; 1899, Khartoum Nord) « pôle de convergence privilégié des populations migrantes volontaires ou contraintes » (DENIS, 2005 a, p. 104), voit son rôle renforcé durant la période de construction nationale, suite à la proclamation de l'Indépendance le 1er janvier 1956, ce dont témoigne le doublement entre 1956 et 1993 de l'indice de primatie⁵. La prééminence du Grand Khartoum s'impose dans tous les domaines : en 1986, l'agglomération concentre la plupart des services, notamment de santé (avec 70 % des pharmacies, 63 % des médecins spécialistes, 40 % des généralistes, 68 % des dentistes), des diplômés de l'enseignement supérieur (60 % des hommes et 68 % des femmes diplômés du supérieur), et représente 75 % du potentiel industriel du pays (ABU SIN, ET DAVIES (eds.), 1991, p. 192 et p. 503).

L'apparition de la manne pétrolière en 1999, loin de rééquilibrer la donne, n'a abouti qu'à conforter la place hégémonique de la capitale comme pôle économique du pays, et à renforcer encore un peu plus l'attractivité de la conurbation. A titre d'exemple, on peut noter que la concentration des médecins dans la capitale n'avait pas baissé en 2003 puisque 64 % des médecins du pays y exerçaient (DENIS, 2005 c, p. 128). « Rien n'indique un renversement des tendances observées depuis plus de vingt ans à la concentration et au drainage sans partage des ressources du pays » (DENIS, 2005 a, p. 116).

Avec l'exploitation pétrolière la capitale soudanaise connaît une dynamisation sans précédent, dont les transformations morphologiques du centre-ville (extension et verticalisation des constructions), la multiplication des routes asphaltées et des chantiers sont

⁴ En janvier 2005, les accords de paix avec le Sud sont enfin signés. Ce conflit aura cependant été le plus long de l'histoire de l'Afrique et l'un des plus meurtriers : de la proclamation de l'Indépendance en janvier 1956 à la signature des accords de paix en janvier 2005, il n'a connu qu'une interruption de 1972 à 1983.

⁵ « L'indice de primatie est le rapport entre la population de la première et de la deuxième ville du pays. Selon les théories de la géographie urbaine et dans le cas d'un système de villes parfait, du simple point de vue statistique il s'entend, il devrait être égal à deux. En 1955, la deuxième ville El Obeid (capitale du Kordofan) était cinq fois moins peuplée que Khartoum ; elle a cédé sa place à Port-Soudan qui est 9,5 fois plus petite que Khartoum en 1993 » (DENIS, 2005(a), p. 88).

l'expression la plus visible. Dans certains quartiers, les projets immobiliers somptuaires fleurissent, la spéculation foncière fait rage, rendant toujours plus criants les contrastes avec les quartiers populaires. « Car l'identité de ville-refuge de la capitale ne s'efface pas pour autant et globalement Khartoum reste contrainte par son poids démographique qui la hisse au 54ème rang mondial, juste devant Singapour, mais au 130ème en ce qui concerne son produit urbain brut contre 29ème pour Singapour » (idem, p. 117).

C'est dans ce contexte qu'intervient également dans le Grand Khartoum un déploiement sans précédent de l'aide internationale. « L'urgence liée à la guerre au Darfour, le processus de paix dans le Sud⁶, ont eu pour conséquence une arrivée massive et concentrée dans le temps (2002-2004) de toutes les branches de l'aide. Toutes ont une base à Khartoum qui subit de plein fouet cet afflux » (BARTOLI, 2006, p. 2), ou en bénéficie.

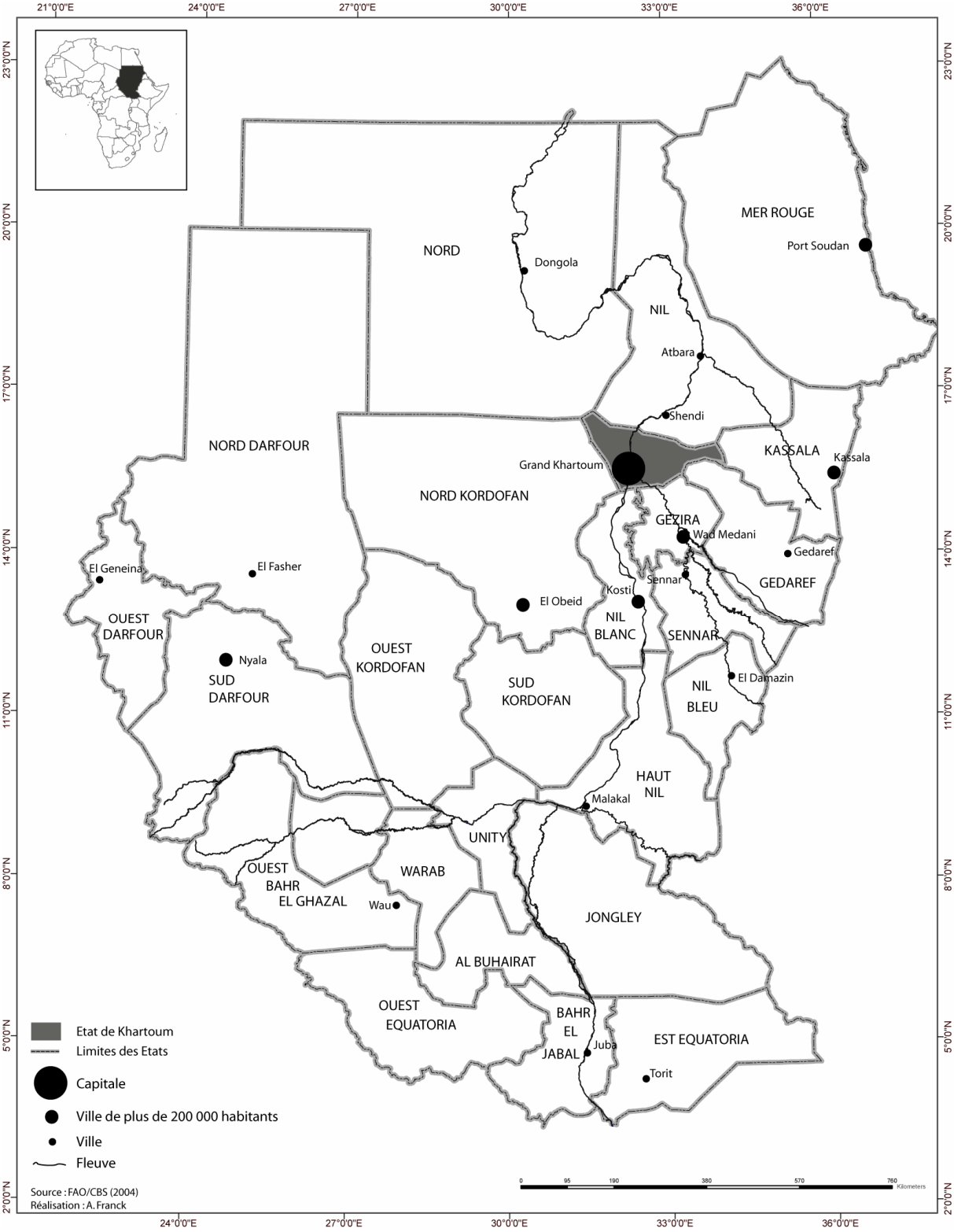
Si l'actualité de la capitale soudanaise ne constitue pas l'objet de cette recherche, c'est néanmoins ce contexte très contrasté d'une métropole caractérisée avant tout par la précarité de l'immense majorité de ses habitants et qui, dans le même temps, voit émerger une nouvelle donne politique et financière, qui fait du Grand Khartoum le cadre exemplaire d'une recherche sur la nature ambiguë des rapports qu'entretiennent réciproquement la ville et ses agriculteurs. C'est précisément l'intrication entre cette agriculture et une urbanisation effrénée que ce travail se propose de mettre en évidence.

Comment les évolutions de la ville et de l'agriculture s'articulent-elles, se répondent-elles, interagissent-elles, enfin s'affrontent-elles ?

Avant de présenter cette recherche et d'en définir les termes, il convient de préciser l'angle sous lequel elle va être abordée, c'est-à-dire de revenir sur les processus ayant permis son élaboration.

⁶ En marge des pourparlers pour la signature d'un accord de paix historique entre le Nord et le Sud du Soudan (finalement conclu en janvier 2005), et probablement pour part en lien avec ceux-ci, le conflit du Darfour éclate en février 2003.

Carte 1. Le Grand Khartoum, capitale du Soudan



QUAND LE TERRAIN SE HEURTE AU CORPUS THEORIQUE

Le sujet de l'agriculture urbaine comme le choix du terrain s'inscrivent dans la continuité de la démarche intellectuelle commencée en maîtrise, qui analysait le développement, l'intégration urbaine et le fonctionnement du quartier d'élevage laitier périurbain d'El Merkhiyat (projet Rudwan) situé au nord-ouest d'Omdurman.

Si cette étude monographique a été une introduction aux questions ayant trait à l'agriculture urbaine et a suscité l'envie d'approfondir cette réflexion, il faut cependant insister sur son caractère empirique. En effet, j'étais loin de savoir en partant pour la première fois au Soudan en février 1999 que je travaillerais sur un quartier d'élevage laitier périurbain. La découverte du terrain d'enquête et la mise en place du sujet ne se sont effectuées qu'une fois à Khartoum, sans réel cadre théorique préalable.

Le retour en France, et notamment l'année de DEA, a été l'occasion de replacer mon questionnement dans un cadre théorique et de prendre conscience des débats qui animent cette réflexion sur l'agriculture urbaine. La confrontation des lectures sur le thème, concernant plus spécifiquement les pays du Sud, avec le travail monographique sur le quartier d'El Merkhiyat, a mis en évidence un décalage entre le corpus bibliographique et la situation du Grand Khartoum. Les élevages laitiers étudiés étaient en effet strictement commerciaux (FRANCK, 2000) quand une part conséquente des travaux sur les activités agricoles dans les villes du Sud (et tout particulièrement en Afrique) mettaient au contraire en exergue le rôle prépondérant de l'agriculture urbaine dans l'autoconsommation familiale. Mais au delà du caractère marchand ou non marchand des vivres produits, c'est la grille de lecture dominante du corpus bibliographique, à savoir la « stratégie de survie », indissociable de la notion de « crise », comme moteur de développement de l'agriculture urbaine, que la situation du Grand Khartoum interroge. C'est autour de ce « sentiment de décalage » initial, et en conservant le corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine comme guide, que se sont tout d'abord structurées mes interrogations.

L'agriculture urbaine de la capitale soudanaise est-elle une activité de « crise » ?

Un phénomène nouveau : une « survivance rurale »?

L'agriculture urbaine, phénomène au départ négligé voire dénigré, suscite un intérêt grandissant qui dépasse aujourd'hui le cadre de la recherche en sciences sociales.

Les premiers travaux en langue française, initiés pour la plupart par des géographes se plaçaient dans la perspective de la reconnaissance scientifique d'un phénomène jusque-là ignoré puisque jugé en dehors des modèles occidentaux. Pierre Venetier, dans son étude sur Pointe Noire menée en 1958, révèle et souligne l'importance des activités agricoles dans la ville. La tendance première fut de s'interroger sur le lien entre le caractère récent des villes africaines et la persistance d'une activité agricole : « L'enquête menée a essayé de dégager les facteurs explicatifs de cette activité agricole. On peut penser, par exemple, que les plantations vivrières sont plutôt le fait des ménages récemment immigrés, dont la situation économique est encore mal assurée, et qu'il s'agit alors d'une activité temporaire. L'importance de celle-ci à Pointe noire serait ainsi directement liée à celle de l'immigration des dernières années. Le citadin de vieille date a en effet plus de chance d'avoir abandonné ses habitudes rurales ; sa femme surtout a pu davantage s'adapter à la vie urbaine. (...) Or, il n'en est rien » (VENNETIER, 1961, p. 72). L'idée d'une agriculture transitoire pratiquée par des migrants fraîchement installés en ville fut vite réfutée, mais elle a alors ouvert la voie à de nouvelles interrogations concernant la singularité d'une urbanité africaine. C'est la nécessité de repenser les cadres conceptuels adéquats à l'appréhension de cette réalité « d'entre-deux » qui a en premier lieu animé les géographes : « Par le biais des paysans-cultivateurs, on touche au problème capital des activités et des fonctions urbaines » (SAUTTER, 1973 b, p. 414).

Sur un plan plus général, les villes africaines ont constitué un terrain privilégié de remise en cause des anciennes catégories d'analyse, un véritable « laboratoire du changement » (BALANDIER, 1985, p. IX). Sautter quant à lui les qualifie de « villes en transition, encore mal dégagées de l'influence des sociétés rurales, mais où déjà l'argent, et la profession, le niveau social imposent leurs exigences et rapprochent les personnes. Dans cette situation ambiguë qui est la leur, un tableau très différent est obtenu selon que se trouvent soulignés les aspects modernistes, ou les continuités qui rattachent les cités modernes à la vieille Afrique des campagnes. Tout est affaire de nuances et d'appréciation » (SAUTTER, 1973a, p. 91).

Ces recherches sur l'agriculture urbaine dans les pays du Sud, comme d'autres thèmes associés à l'urbanisation accélérée telle que l'économie « informelle⁷ », s'inscrivent également dans un courant universitaire militant qui, après les Indépendances, concernait de manière plus générale la pauvreté et les théories du développement (DESTREMAU, DEBOULET, et IRETON, p. 15). « La fabrique de la nouvelle Afrique, c'est la ville, pour le meilleur et pour le pire. L'explosion urbaine accompagne la décolonisation, elle s'intensifie avec les entreprises ou les essais de développement, elle en est le révélateur » (BALANDIER, 1985, p. VII).

Ce n'est en effet pas par hasard que les chercheurs africanistes s'intéressent dans le même temps à l'agriculture urbaine, au secteur informel, aux pratiques d'insertion urbaine (GIBBAL, 1974), ou au contraire de la marginalité (VERNIERE, 1973) c'est que ces activités présentent un double intérêt : d'une part d'interroger la réalité de l'émergence d'une ville africaine spécifique, et d'autre part de comprendre comment les citoyens vivent dans ces villes, où la « crise » semble s'amorcer.

« Il y aura donc encore longtemps un décalage important entre les revenus et les besoins des masses urbanisées, décalage pour lequel la solution actuelle reste l'agriculture, à la fois survivance traditionnelle et nécessité vitale » (VENNETIER, 1961, p. 84).

Stratégie de survie en économie de crise ?

Le dépassement des anciennes catégories d'analyse est aujourd'hui effectif, et légitime un espace de recherche et d'intervention dans lequel l'agriculture urbaine a toute sa place. L'agriculture fait désormais partie de la diversité urbaine aussi bien au Nord (FLEURY, 2000) qu'au Sud, mais les angles d'approche, comme les qualités que l'on confère à ces activités restent distincts. S'il n'est plus question aujourd'hui de parler de « survivance rurale » à propos de l'agriculture urbaine africaine, les travaux dans les pays du Sud restent encore très marqués par cette « nécessité vitale » dont parlait déjà Pierre Vennetier en 1961, et qui semble avoir été réactivée à l'aune des crises économiques, sociales et politiques que traversent la plupart des villes des pays du Sud depuis les années 1980. L'agriculture urbaine,

⁷ On retrouve dans les travaux sur les « activités informelles » la même difficulté des chercheurs à définir des catégories d'analyse adéquates à leur appréhension. Les nombreuses appellations du phénomène en témoignent : « secteur informel », « non structuré », « parallèle », « de subsistance », « de transition », « économie populaire spontanée », etc. Sur l'histoire de la problématique de l'informel voir en particulier LE PAPE (1983) et HUGON, DEBLE dir. (1981).

comme « l'informel⁸ semble ne pouvoir se comprendre vraiment, et quelles que puissent avoir été les propositions théoriques énoncées avant que les crises ne s'abattent sur les pays et les villes du continent noir, sans que l'on insiste longuement sur ces réponses entrepreneuriales à des situations de crise collectives et individuelles » (STECK, 2003, p. 67). De par sa fonction directement nourricière, l'agriculture urbaine est peut-être plus encore que les activités informelles rattachée à l'idée de survie (dans son sens le plus strict, nutritionnel) des populations dont elle est l'apanage.

La corrélation entre le développement de ces activités et la dégradation des conditions de vie en ville – encore renforcée par les politiques d'ajustement structurel – est ainsi fréquemment soulignée : « Dans beaucoup de villes africaines, l'agriculture est l'expression d'un malaise économique qui a conduit une partie de la population citadine à inventer de nouvelles solutions pour s'assurer un revenu » (SCHILTER, 1991, p. 159). Dans certains travaux, l'agriculture urbaine traduit la pauvreté des populations : « L'agriculture urbaine est présente dans toutes les villes du Tiers Monde mais ici son importance est considérable tant son rôle dans la survie des populations peut être fondamental. La plus ou moins grande puissance de l'agriculture dépend de l'évolution économique d'une ville et, généralement, son développement est inversement proportionnel à la croissance des niveaux de vie. L'agriculture urbaine traduit la pauvreté des populations. La faiblesse de l'économie a permis la permanence à Bangui d'une agriculture intra-urbaine florissante qui est remarquablement intégrée dans une ville où citadinité et ruralité s'interpénètrent » (VILLIEN, SOUMILLE, VIDAL, et PIROVANO, 1990, p. 146). L'agriculture urbaine est entrée dans le champ des problématiques de la « crise urbaine⁹ », dont elle devient un marqueur, ou un symptôme, en même temps qu'une réponse et une forme de régulation.

⁸ Steck fait le point dans sa thèse sur Abidjan sur l'histoire de la notion d'informel et propose la définition suivante. « Est « informelle » toute activité marchande urbaine qui, connue et la plupart du temps taxée à un échelon local mais ne respectant pas les normes comptables et sociales en vigueur, correspond à un type de consommation sur lequel elle s'avère concurrentielle auprès des populations par rapport à des circuits plus conformes aux canons « fordistes », et « post-fordistes » occidentaux de production et de diffusion. Elle est aussi en même temps une réponse empirique aux enjeux de l'insertion et du maintien en ville apportée à des populations de plus en plus nombreuses, et souvent économiquement de plus en plus fragiles : en complément d'un marché urbain de biens et de services qu'elle contribue à satisfaire, elle apparaît aussi comme un important marché de l'emploi aux fonctions sociales de plus en plus reconnues » (STECK, 2003, p. 115).

⁹ Terme qui est loin de faire l'unanimité chez les chercheurs. Doit-on parler des effets urbains des crises sociales, politiques et économiques qui touchent depuis les années 1980 la plupart des pays du Sud ou de crise urbaine ? Pour Emile Le Bris c'est avant tout par « commodité » que l'on a baptisé « crise urbaine » une croissance démographique et spatiale sans précédent dont on ne sait réellement si elle procède de l'explosion ou de l'implosion urbaine. « On se soucie rarement en posant un tel diagnostic de faire la part des ruptures catastrophiques (sécheresse, famines, guerres...) et des déséquilibres "structurels" (baisse du PNB, endettement, corruption...). Le sous-équipement, la sous-administration, la dégradation de l'environnement urbain, l'éclatement spatial des villes apparaissent comme autant d'indicateurs de portée universelle de la "crise urbaine" » (LE BRIS, 1991, p. 62 et p. 64).

Dès lors, les recherches empiriques et universitaires sont bientôt relayées par des « recherches-développement liées à des projets » dont l'objectif est souvent la promotion de politiques en faveur des activités agricoles urbaines (COSTE, MOUSTIER, et SNRECH, 1998, p. 63). Ce net changement dans le corpus bibliographique est souligné par Ben Page : « A gulf is emerging between earlier academic writing about urban agriculture and current development texts. Urban agriculture is now often portrayed as an ingenious, indigenous, heroic response to the rigours of structural adjustment which provides a key coping strategy for the urban poor – especially women¹⁰ ». Comme en témoigne son insertion de plus en plus grande dans les discours tenus et les actions menées par les grandes organisations internationales, celles qui sont dites de Bretton Woods et celles qui dépendent des Nations Unies (FAO, 2000 ; ONU-HABITAT, 2003 ; TERPEND et KOUYATE, 1997), l'agriculture urbaine s'inscrit aujourd'hui dans le mouvement (mais ne devrait-on pas dire « package » ?) de réduction de la pauvreté.

Au-delà du biais théorique bien connu induit par ces approches partisans et opératoires¹¹, c'est le lien entre crise et agriculture que l'exemple du Grand Khartoum semble interroger. L'idée d'une rupture – suite à une dégradation des conditions de vie en ville – tant dans l'engagement des citoyens dans les activités agricoles que dans les formes que ces dernières prendraient alors, s'adapte mal à la situation de la capitale soudanaise.

Il n'est bien entendu pas question de nier le rôle du recours à l'agriculture en temps de crise, mais il convient d'éviter de le poser comme postulat de départ, ou comme condition de la légitimité d'une étude sur l'agriculture urbaine. En entrant dans le champ des problématiques de « crise », l'agriculture urbaine pénètre dans une temporalité courte¹² qui à la fois écarte les héritages historiques et culturels, réduit les capacités de l'agriculture urbaine à des scénarios de gestion de la crise, et va presque jusqu'à nier toute possibilité de l'agriculture à évoluer au-delà de cette crise. Ce sont ces dangers¹³ d'une seule lecture par le prisme de la crise, dans laquelle « le rôle des pratiques a-normales, a-légales ou informelles est placé au centre de l'analyse » (HUGON, 1992, p. 221), que nous souhaitons éviter.

Eviter cet écueil dans le cas du Grand Khartoum revêt une importance toute particulière à nos yeux, dans la mesure où les travaux sur le Soudan ont une tendance lourde à

¹⁰ « Un fossé existe entre les premiers écrits académiques traitant de l'agriculture urbaine et les textes actuels sur le développement. L'agriculture urbaine est maintenant souvent présentée comme une réponse ingénieuse, locale, héroïque aux rigueurs de l'ajustement structurel qui constitue, pour les pauvres et spécialement les femmes, une clef pour s'en sortir » (PAGE, 2002, p. 41).

¹¹ Sur le sujet voir DESTREMAU, DEBOULET, et IRETON (2004).

¹² Ce qui peut paraître paradoxal au regard d'une « crise » qui dure en Afrique, certains la datent même des origines de l'urbanisme colonial (BERTRAND, 1998, p. 900).

¹³ Lire sur ce sujet BERTRAND (1998, pp. 885-904).

"suivre" et à se focaliser sur les seules problématiques de crise du pays, certes nombreuses et aiguës.

C'est la raison pour laquelle notre étude s'inscrit dans le temps long et donnera à voir la relation entre la ville et l'agriculture, et entre la ville et les agriculteurs dans son évolution depuis la création de Khartoum au XIX^{ème} siècle, nous permettant d'apprécier dans quelle mesure la crise économique politique et sociale très grave que connaît le Grand Khartoum depuis les années 1980 a affecté les formes et le développement de l'agriculture urbaine dans la capitale.

C'est également dans cette perspective qu'il convient de repérer les différentes pratiques de l'agriculture urbaine – à visée d'autoconsommation ou marchande – et d'éviter d'enfermer l'ensemble des producteurs agricoles urbains dans une seule et même catégorie dominée par la « stratégie de survie » en ville.

Manger ou vendre : une distinction fondamentale

Ellis et Sumberg, dont l'analyse est basée sur une étude systématique de la littérature sur le sujet dans les villes africaines, proposent une liste de six logiques principales d'engagement des ménages dans l'agriculture urbaine (ELLIS et SUMBERG, 1998, pp. 216-217). L'agriculture urbaine serait un moyen de survie nutritionnelle pour les très pauvres, une stratégie individuelle féminine pour assurer une partie de l'alimentation familiale dans le cas où le revenu du chef de famille est insuffisant et/ou incertain, une contribution plus générale à la sécurité alimentaire de familles souffrant d'une nette diminution de leur pouvoir d'achat, un moyen de dégager et conserver de l'argent liquide pour d'autres dépenses que l'alimentation, un moyen d'augmenter le revenu familial, enfin une activité commerciale plutôt qu'une activité de subsistance.

La logique de commercialisation n'arrive qu'en dernière position et les auteurs insistent sur son caractère minoritaire. Néanmoins, si le caractère minoritaire des logiques commerciales est sans cesse réaffirmé dans les études sur l'agriculture urbaine dans les villes africaines – contrairement à celles menées dans les villes asiatiques par exemple (DRAKAKIS-SMITH, BOWYER-BOWER, et TEVERA, 1995, p. 188) –, le cloisonnement des différentes stratégies est loin d'être hermétique. Les logiques se chevauchent en effet la plupart du temps, et de nombreuses activités agricoles urbaines ont ainsi commencé sur un mode d'auto-alimentation pour devenir peu à peu totalement commerciales (ELLIS et SUMBERG, 1998,

p. 217). On peut citer à ce sujet les travaux de Briggs sur l'élevage périurbain à Dar Es Salam (BRIGGS, 1991).

Pour Ellis et Sumberg, le fait que la plupart du temps les logiques d'engagement des ménages dans l'activité agricole soient plurielles rend inefficace une classification des producteurs, l'ensemble des stratégies des ménages traduisant toutes le même objectif des familles de s'en sortir le moins mal possible (ELLIS et SUMBERG, 1998, p. 217). Trois éléments principaux nous incitent au contraire à prendre le contre-pied de cette proposition, ceci du moins en ce qui concerne le cas du Grand Khartoum.

Tout, d'abord, lorsqu'il s'agit d'une activité strictement commerciale dynamique (comme le quartier d'élevage laitier d'El Merkhiyat par exemple) – y compris lorsque celle-ci évolue dans une ville qui subit de plein fouet les effets sociaux d'une crise économique et politique – peut-on toujours légitimement parler de stratégie de survie en ville des ménages ? Encore une fois, il ne faut pas confondre l'environnement économique et social dans lequel les activités agricoles urbaines évoluent, avec les initiatives des ménages et les performances que ces dernières atteignent. Il y a tout intérêt à appréhender les initiatives des ménages en fonction des divers facteurs d'accès à la ressource agricole et en termes de possibilités (financières, temps libre, etc.) plutôt qu'en terme de stratégie de survie en ville. Ainsi, il y aurait quelque danger à ne pas différencier l'agriculteur qui garde deux ou trois bêtes pour la consommation familiale de celui qui a le même nombre de bêtes mais dont c'est l'occupation principale et qui vend l'ensemble de son lait, ou d'un troisième qui vend également son lait, mais dont le troupeau a atteint progressivement 60 vaches et qui emploie deux personnes.

Ensuite, ces différentes pratiques de l'agriculture – à visée d'autoconsommation ou marchande – n'ont en effet pas les mêmes implications économiques et sociales, ni pour les ménages qui les mettent en oeuvre, ni pour la ville qui en est le siège. Dans le premier cas, il s'agit d'une tentative des familles de s'affranchir partiellement du marché urbain pour leur alimentation, alors que dans l'autre, il est au contraire question d'y répondre et de l'intégrer. Saisir le passage d'une forme d'agriculture à l'autre et analyser les dynamiques agricoles et commerciales qu'induit le marché urbain par l'explosion de la demande alimentaire urbaine est d'ailleurs une des approches majeures de la géographie pour comprendre le phénomène agricole en milieu urbain, approche dans laquelle s'inscrit en partie cette recherche.

Enfin, il nous paraît d'autant plus important de ne pas amalgamer les activités agricoles d'autoconsommation et les activités agricoles marchandes que les distinguer révèle une des spécificités de l'agriculture du Grand Khartoum. Nous nous attacherons en effet à

démontrer dans ce travail que le caractère marchand domine largement l'ensemble des activités agricoles de la capitale soudanaise.

PRODUIRE POUR LA VILLE/PRODUIRE LA VILLE : S'INSCRIRE DANS LE CORPUS

L'articulation entre agriculture et marché urbain constitue un thème majeur des recherches sur l'Afrique subsaharienne, en géographie rurale comme en géographie urbaine.

Les travaux menés sur les zones rurales s'intéressant aux dynamiques et mutations induites par le marché urbain s'inscrivent dans un courant de géographie rurale qui depuis le début des années 1980 « retrouve » les villes (RAISON, 1993), sort du clivage ville/campagne, et dépasse le couple cultures d'autoconsommation/cultures de rente pour introduire l'impact de la demande intérieure en ce qui concerne les cultures vivrières (GUYER, 1997 ; CHALEARD, 1996). « A ce titre loin d'être un facteur d'atonie pour les campagnes, les villes, de toutes tailles, apparaissent comme un agent majeur de leur développement économique, de leur transformation sociale, de leur modernisation technique » (PELLISSIER, 2004, p. 295). Ces thèses font également leur chemin chez les économistes et les experts du développement ; le modèle démo-économique et spatial de Jean-Marie Cour en témoigne¹⁴ (COUR, 2004 ; COUR et SNRECH, 1998).

Le second grand type de travaux en géographie concernant l'articulation entre agriculture et marché urbain a été initié par des spécialistes des villes qui abordent la question sous l'angle du ravitaillement. Ce thème est au départ largement sous-tendu par les

¹⁴ Ce modèle appliqué au cas de l'Afrique de l'ouest propose les conclusions suivantes : « Un examen plus attentif des rapports entre urbanisation et transformation agricole montre que la relation entre ces deux variables n'est pas linéaire. Tant que le niveau local d'urbanisation est inférieur à 20 %, une demande urbaine inférieure à 20 % de la demande agricole totale n'est guère perçue par les agriculteurs différemment de l'aléa climatique. Il faut que la demande urbaine effective (déduction faite des importations et de l'aide alimentaire hors marché) dépasse nettement ce seuil de 20 % de la demande agricole totale et que la collecte correspondante ne soit pas trop aléatoire pour que certaines exploitations prennent le risque de s'organiser en fonction du marché et de produire des surplus programmés, pouvant alimenter des circuits de commercialisation réguliers.(...)tant que le niveau local d'urbanisation ne dépasse pas environ 50 %, le surplus vivrier pour le marché peut croître sans transformation notable des systèmes de production agricole, c'est-à-dire avec les techniques traditionnelles, manuelles et sans consommation notable d'intrants. Ce n'est qu'au-delà de ce seuil d'urbanisation de l'ordre de 50 % qu'une fraction notable des exploitations agricoles est incitée à adopter des méthodes de culture différentes, à productivité de la main-d'œuvre plus rapidement croissante (grâce à la mécanisation) et, si la contrainte foncière le justifie, à rendements croissants » (COUR, 2004).

inquiétudes occidentales concernant « l'incapacité présumée des agriculteurs africains à nourrir les grandes métropoles (...). Or il s'agit d'une contre vérité : sous toutes les latitudes, dans toutes les conditions, l'émergence et la croissance des foyers urbains se sont accompagnés du développement des productions vivrières (...) répondant à leurs besoins » (PELLISSIER, 2004, p. 295). Si la dynamisation des agricultures africaines sous l'effet de l'urbanisation semble être généralisée, elle ne suffit pas toujours à garantir l'approvisionnement des villes (60 % du blé consommé au Caire est importé).

Ces premières recherches sur l'alimentation des villes, qui prennent comme point de départ la ville elle-même, s'intéressent tout particulièrement à leurs différents circuits d'approvisionnement (courtes, moyennes et longues distances) – dans lesquels l'agriculture urbaine occupe une place conséquente – se penchent sur les aires d'attraction urbaine, ainsi que sur les modes urbains de consommation alimentaire (BRICAS, 1986). En géographie, les travaux du CEGET ont initié le mouvement. D'autres les ont suivi en axant plus particulièrement la recherche sur les processus à l'oeuvre entre espaces, populations de producteurs, et la ville, montrant que les villageois comme les citoyens ont des stratégies dans les deux univers (BAKER, 1995 ; CHALEARD et DUBRESSON, 1989, 1999 ; N'BESSA, 1999 ; RAISON, 1998, p. 152) ; ils rejoignent en quelque sorte les travaux de géographie rurale présentés plus haut. Paul Pelissier parle d'ailleurs d'une « géographie métisse » à propos de la littérature sur les rapports ville-campagne (PELLISSIER, 2004).

Si notre travail s'inscrit pour une large part dans ce courant de la géographie notamment en ce qui concerne la volonté de repérer les processus à l'oeuvre, les articulations entre les espaces agricoles et la ville, comme les pratiques « d'entre-deux » des agriculteurs, il n'en reste pas moins ancré dans la géographie urbaine. Si l'on partage avec ces travaux le fait de partir de l'espace agricole, d'observer par exemple comment se détermine au niveau des exploitants les choix de productions en fonction des spécificités de la demande urbaine, des potentialités du terroir et de sa localisation, c'est cependant pour donner à voir une réalité urbaine qui, de fait, multiplie les paramètres à prendre en compte (par exemple en ce qui concerne les alternatives à l'usage agricole des terres) et exacerbe les rapports de coexistence. En outre, dans cette « géographie métisse », les villes secondaires occupent une place de choix (BERTRAND et DUBRESSON, 1997) ; or, dans le cas qui nous occupe c'est bien une métropole qu'il s'agit de donner à voir.

Si la participation de l'agriculture urbaine à l'approvisionnement alimentaire de la capitale soudanaise est abordée, elle ne constitue pas la seule « fonction » de l'agriculture que

nous souhaitons mettre en évidence. La priorité sera donnée à l'analyse des espaces agricoles et à la différenciation des producteurs plutôt qu'aux circuits marchands et aux conditions d'approvisionnement (FESTAS, 2006). En mettant au centre de l'analyse la question de l'intégration sociale, économique et spatiale des producteurs et des quartiers agricoles dans la ville, l'accent sera mis sur les interactions ville/agriculture dans leur complexité de manière à cerner si, en plus de produire pour la ville, les activités agricoles et les agriculteurs participent à produire la ville.

Les capacités de l'agriculture du Grand Khartoum à participer à l'économie urbaine, et de ce fait à structurer la ville seront analysées dans cette optique. Mais il est nécessaire de dépasser cette seule vision fonctionnelle ou matérielle pour comprendre la réalité de l'intégration urbaine des espaces agricoles et des agriculteurs. Nous nous sommes pour cela inspiré des travaux de Bernard Calas sur Kampala dans lesquels il montre que « L'agriculture intra-urbaine exprime en définitive moins une réaction rurale que le succès d'une intégration à la cité. La pratique de l'agriculture participe pleinement à l'intégration urbaine, et à travers elle, à l'affirmation d'une urbanité kampalaise » (CALAS, 1999, p. 94). Qu'en est-il à Khartoum ? L'agriculture participe-t-elle à l'urbanité¹⁵ de la capitale soudanaise ?

Répondre à cette question suppose que soient abordés les rapports à l'agriculture, aux espaces agricoles et plus spécifiquement au travail agricole des habitants, ainsi que les rapports à la ville des agriculteurs et la façon dont ils se l'approprient. Les agriculteurs sont-ils considérés comme des citoyens¹⁶ ou sont-ils au contraire marginalisés par leur activité ? Se sentent-ils eux-mêmes dans la ville et de la ville ? Si les concepts géographiques de citoyenneté (LUSSAULT, SIGNOLES, 1996 ; GERVAIS-LAMBONY) et d'urbanité (LEVY, 1994) sont opérants, ils ne constituent pas une « clé de lecture » suffisante. Aussi ferons-nous appel aux approches et travaux de sociologie et d'anthropologie urbaine (GRAFMEYER, JOSEPH eds., 1984; AGIER, 1999 ; OSTROWETSKY, 1996) dont la pertinence a maintes fois été soulignée par les géographes (GIBBAL, LE BRIS, MARIE, OSMONT, et SALEM, 1981). Une étude dans le Grand Khartoum ne peut faire l'économie des concepts d'anthropologie sociale tels que l'identité, l'altérité et l'ethnicité¹⁷, particulièrement efficaces pour comprendre les dynamiques

¹⁵ Au sens de participer aux potentialités de l'espace urbain en terme d'interactions sociales (DORIER-APPRILL, 2001, p. 81).

¹⁶ Alors que l'urbanité s'adresse à l'espace urbanisé, « la citoyenneté s'appliquerait plutôt aux habitants des villes, à leur pratiques et représentations des espaces urbains, à leurs formes d'appropriation de ces espaces, leurs ancrage culturels dans la ville » (ibidem).

¹⁷ Nous nous référons notamment aux travaux de Barth et à sa théorie de l'ethnicité : « Tout d'abord il est clair que des frontières persistent, en dépit des flux de personnes qui les franchissent. En d'autres termes les distinctions de catégories ethniques ne dépendent pas d'une absence de mobilité, de contact ou d'information mais impliquent des processus sociaux d'exclusion et d'incorporation par lesquels des catégories discrètes se

d'intégration, ou au contraire d'exclusion dans la capitale soudanaise. Dans le cas de l'agriculture urbaine, ces dernières s'expriment clairement dans les modalités d'appropriation foncière, comme dans les statuts des travailleurs agricoles.

LES ENJEUX FONCIERS AU CŒUR DE LA DEFINITION ET DE LA PROBLEMATIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE

Une étude géographique de l'agriculture urbaine se doit d'accorder un minimum d'attention aux enjeux fonciers qui portent la définition même du concept d'agriculture urbaine et sous-tendent la problématique de la pérennité de ces activités.

L'alternative des usages du sol comme principal critère de définition de l'agriculture urbaine

Les études sur l'agriculture urbaine se multiplient et les activités qui relèvent de l'agriculture en milieu urbain sont de plus en plus nombreuses, au point que l'on peut parfois se demander quel lien existe entre des études portant sur l'élevage avicole urbain, sur une briqueterie périurbaine, ou encore sur la place de l'arbre en milieu urbain.

Devant la multiplicité des démarches, des activités, des pays étudiés et des définitions, Soonya Quon, en 1999, insistait en préambule de son rapport sur la nécessité de fournir un « cadre conceptuel acceptable » aux travaux sur le thème (QUON, 1999, p. 1). Pour y parvenir, elle proposait une analyse critique de 22 définitions de l'agriculture urbaine, évoquant les avantages de les examiner systématiquement, ainsi que l'intérêt d'adopter une terminologie commune, qui permettrait la comparaison des données non seulement quantitatives, mais aussi qualitatives. En 2004, en introduction de l'ouvrage collectif *Développement durable de l'agriculture en Afrique francophone. Enjeux concepts et méthodes*, Paule Moustier et Luc

maintiennent, malgré des changements dans la participation et l'appartenance au cours des histoires individuelles. D'autre part, on découvre que des relations sociales stables, persistantes et souvent d'une importance sociale vitale perdurent de part et d'autres de telles frontières et sont fréquemment fondées précisément sur ces statuts ethniques dichotomisés. En d'autres termes, les distinctions ethniques ne dépendent pas d'une absence d'interaction et d'acceptation sociale, mais sont tout au contraire les fondations même sur lesquelles sont bâtis des systèmes sociaux plus englobants » (POUTIGNAT et STREIFF-FENART, 1995, pp. 204-205).

Mougeot proposaient à leur tour l'analyse critique de neuf définitions, signalant du même coup la persistance de dissensions sur la définition de l'agriculture urbaine (MOUSTIER et MOUGEOT, 2004, p. 25). L'idée n'est pas ici de présenter l'ensemble des définitions proposées, mais de s'appuyer sur ces deux analyses critiques pour tenter d'en extraire les critères récurrents pouvant entrer dans une définition « consensuelle » de l'agriculture urbaine.

Seule la localisation est presque systématiquement mentionnée, mais la délimitation des zones urbaines et périurbaines est également source de divergences. Les autres critères mis en exergue dans les différentes définitions sont aussi divers que les méthodes employées et les objectifs visés (études opératoires, études théoriques, filières, etc.) de sorte que cette définition « consensuelle » semble de prime abord difficile à établir. C'est sans doute pourquoi certains groupes de recherche conseillent de définir l'agriculture urbaine de manière spécifique dans un contexte donné, plutôt que de se baser sur des définitions pré-établies¹⁸.

Pourtant, il existe des définitions qui offrent un cadre à l'ensemble des autres propositions : ce sont celles qui placent au centre de la question la relation ville/agriculture dans ce qu'elle a « d'ambiguë », et qui, au-delà de la localisation, constitue l'essence de l'agriculture urbaine. Nous avons retenu deux définitions qui répondent à ces exigences et qui représentent en conséquence une base pour notre recherche : « L'agriculture au strict sens étymologique, est celle qui se trouve à la périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce derniers cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville » (FLEURY et DONADIEU, 1997, p. 45). Ou encore : « Nous entendrons par agriculture urbaine, les activités agricoles localisées dans la ville et sa périphérie, pour lesquelles il existe une alternative entre usage agricole et urbain non agricole des ressources » (MOUSTIER, et MBAYE, 2000, p. 8).

Ces définitions préalables posées ; d'autres facteurs peuvent ensuite être pris en compte mais ils sont conjoncturels et tiennent plus du balisage du sujet que de la définition du concept. Se détache par exemple l'utilité de faire figurer le type d'activités concernées. En effet, si une majorité de chercheurs se limite à la production de nourriture pour la consommation humaine et animale, certains chercheurs englobent au contraire l'ensemble des

¹⁸ Sur ce sujet, voir en particulier le site du groupe de recherche RUAF (Ressources on Urban Agriculture & food security) <http://www.ruaf.org> et notamment (MARTIN, OUDWATER, et GÜNTEL, 2001, p. 3) <http://www.ruaf.org/node/192>.

activités agricoles et para-agricoles y compris non alimentaires telles que la production de carburant et la sylviculture. Nous nous concentrerons sur les activités agricoles productrices de nourriture pour la consommation humaine et animale.

Les méthodes de production sont prises en compte dans certaines définitions, et leur caractère intensif est alors signalé comme une spécificité de l'agriculture urbaine. D'autres auteurs font figurer dans leur définition le caractère public ou privé des terres concernées, ou encore l'appartenance au secteur « formel ou informel¹⁹ », etc. Plutôt que de convenir préalablement du caractère structurel de ces critères, nous préférons les voir apparaître ou non au cours de l'analyse de l'agriculture urbaine de la capitale soudanaise.

Agriculture intra, sub-, péri-, ou simplement urbaine ?

« Certaines institutions internationales (FAO, CGIAR) différencient l'agriculture urbaine située dans la ville, de l'agriculture périurbaine située autour de la ville. D'autres utilisent un terme unique pour désigner ces deux agricultures et parlent « d'agriculture urbaine » (CRDI, PNUD) ou « d'agriculture périurbaine » (CIRAD, CORAF)²⁰ ». Paradoxalement, l'utilisation de termes différents par les institutions pour décrire la même réalité témoigne du fait que les critères de localisation ne suffisent pas à définir le phénomène de l'agriculture urbaine et/ou périurbaine. On peut alors s'interroger sur l'à-propos du débat sur l'agriculture intra urbaine et/ou périurbaine.

Si l'on retient comme caractéristique majeure de l'agriculture urbaine et/ou périurbaine non plus sa localisation, mais le critère d'alternative foncière que nous avons mis en exergue – « espaces sur lesquels s'exerce une alternative entre usage agricole et usage urbain non agricole » (MOUSTIER, et MBAYE, 2000, p. 8) – le débat entre urbain et périurbain cède la place à une problématique spatiale, discriminant les espaces convoités, des espaces plus préservés.

Cette distinction entre espace convoité et espace plus préservé permet à la fois d'illustrer le concept centre-périphérie lorsqu'il est opérant et de le dépasser lorsque de nouvelles polarités se structurent et que d'autres facteurs deviennent plus prééminents. Il n'est

¹⁹ Rappelons à titre d'indication que l'agriculture urbaine avait été expressément exclue de la première définition du secteur informel fournie par le BIT en 1972 (ILO cité dans MEMON, et LEE-SMITH, 1993, p. 26). Depuis, les notions de l'informel et de l'agriculture urbaine ont été débattues, certains travaux se penchant plus spécifiquement sur la nécessité ou pas de l'intégration de la seconde dans la première (ibidem).

²⁰ MOUSTIER, DAO THE ANH et FIGUIE (dir.), 2003, p. 90.

donc pas question de nier les différences liées à la localisation, mais au contraire de les interroger et de les faire apparaître le cas échéant.

Dans la mesure où ces activités agricoles sont intrinsèquement liées à la ville et pas seulement en raison de la localisation, nous avons choisi d'utiliser dans ce travail le terme d'agriculture urbaine au sens large (incluant les activités agricoles périurbaines). Les qualificatifs d'intra- et péri- n'apparaîtront que lorsqu'ils amènent une précision utile à la démonstration.

Le critère de l'alternative foncière permet également de distinguer l'agriculture urbaine de l'agriculture rurale qui est de plus en plus tournée vers les marchés et de positionner clairement notre sujet non pas sur l'approvisionnement urbain mais sur la ville et ses activités agricoles. « Ainsi, on ne parlera pas de périurbain à 300 km des villes, même si la ville exerce effectivement une influence en tant que marché destinataire, mais plutôt dans les espaces situés à une périphérie de 30-50 km autour du centre urbain » (MOUSTIER, 2000, p. 30).

La concurrence foncière et le destin urbain des activités agricoles

Si l'alternative des usages fonciers urbains est au centre de la définition de l'agriculture urbaine, elle est aussi au cœur de la problématique de la pérennité des activités agricoles en milieu urbain. Elle constitue le « point de tension » de cette relation ville/agriculture autour duquel s'épanouit le développement de l'agriculture, ou qui au contraire marque son déclin.

La question de la pérennité des activités agricoles a toujours été capitale dans les travaux sur l'agriculture urbaine. Tout d'abord parce qu'elle avait été jugée (nous l'avons évoqué) comme un phénomène transitoire : « On peut sans doute se poser la question de la pérennité de cette activité, et nous l'avons nous même mise en doute dans des travaux antérieurs [...]. Mais notre logique européenne peut toujours être prise en défaut dans le contexte négro africain » (VENNETIER, 1972, p. 481).

Aujourd'hui, l'angle d'approche est opposé, et il est question de protéger l'agriculture urbaine, de la sécuriser foncièrement compte tenu de l'importance de son rôle (alimentaire, social, etc.) pour les citoyens, ou en tant que « capacité génératrice urbaine » en vue du développement durable des villes (OESTEREICH, 1996). Dans cette optique, les travaux s'intéressant au statut de l'agriculture dans les politiques urbaines locales sont de plus en plus

nombreux (MBIBA, 1994, 2001) et insistent la plupart du temps sur la nécessité de l'y intégrer. « L'agriculture urbaine peut répondre aux enjeux urbains à condition qu'elle soit clairement insérée dans le projet urbain, c'est-à-dire l'urbanisme et la planification. Sa pérennisation oblige les urbanistes à réviser leurs conceptions traditionnelles : l'agriculture n'est plus l'état antérieur mais une composante de la ville. Elle doit compter dans le débat sur l'aménagement d'ensemble et dans la réflexion sur la forme de la ville, sur la gestion des impératifs environnementaux et sur la coexistence des groupes sociaux » (OLANREWAJU et *al.*, 2004).

Notre travail de recherche tentera de répondre aux questions ayant trait à la pérennité des activités agricoles dans la capitale soudanaise. Quel est l'avenir de l'agriculture urbaine dans le Grand Khartoum ? Quelles sont les politiques urbaines mises en place à l'égard de ces activités ? Quelles sont les capacités « internes » de l'agriculture urbaine à résister à la pression foncière, ou à la générer ?

Le collectif de chercheurs (urbanistes, paysagistes et agronomes) dirigé par André Fleury s'est réuni autour « de la conviction que la pérennité de l'agriculture urbaine dépend de sa capacité à s'inscrire dans le "projet territorial urbain", sous-tendu par les enjeux du développement durable des villes. L'explicitation de cette capacité est que les agriculteurs sauront tirer parti de la diversité des attentes et des demandes urbaines adressées à l'agriculture en inventant des systèmes agricoles économiquement viables, bien insérés dans les espaces ouverts » (FLEURY, 2005, p. 3).

Les activités agricoles du Grand Khartoum sont-elles suffisamment rentables économiquement, et les agriculteurs suffisamment intégrés en ville pour répondre et résister à la pression foncière qui s'exerce sur leurs espaces de travail ? Les espaces agricoles font-ils partie des pôles productifs et des espaces citadins d'importance, au point d'être intégrés et protégés par les politiques urbaines mises en place dans le Grand Khartoum ? Le lecteur l'aura compris, plutôt que de partir de l'idée qu'il faut protéger l'agriculture urbaine, c'est l'ensemble des capacités de cette dernière à résister à la pression foncière que cette recherche met au centre de sa problématique. Comment l'agriculture urbaine et les agriculteurs peuvent-ils répondre et résister à la pression foncière ? Y résistent-ils ?

Les rapports de compétition foncière autour de l'agriculture seront donc envisagés comme de formidables révélateurs de la réalité de l'intégration urbaine des espaces agricoles et des agriculteurs. Le fait qu'actuellement l'ambivalence des rapports ville/agriculture soit exacerbée par la poursuite de la croissance spatiale et démographique du Grand Khartoum et par les changements du contexte politico-économique soudanais, nous a donné la possibilité

d'observer, tout au long de ces années de recherche (1999-2005), le maintien ou le déplacement de ces activités au gré des extensions et requalifications de l'espace urbain.

Dans les zones agricoles les plus menacées, le conflit foncier met à nu la confrontation habitant/exploitant, révèle la position des pouvoirs publics à l'égard de l'agriculture urbaine, mais permet également à une échelle plus fine de mettre en évidence les rapports à la ville et les liens à l'activité agricole de la population d'agriculteurs. L'identité d'agriculteur n'émerge-t-elle pas, justement quand son activité en vient à être contestée ? C'est également dans ces situations de tension qu'apparaissent le plus clairement les rapports de domination économique et foncière qui s'accompagnent généralement de pratiques de domination et d'infériorisation ethnique et régionale, nous conduisant à une géographie politique (RAFFESTIN, 1980 ; LEVY et M. LUSSAULT dir., 2000)²¹.

²¹ « Plutôt que d'orienter la recherche sur le pouvoir du côté de l'édifice juridique de la souveraineté, du côté des appareils d'Etat, du côté des idéologies que les accompagnent, je crois qu'il faut orienter l'analyse du pouvoir du côté de la domination (et non pas de la souveraineté), du côté des opérateurs matériels, du côté des formes d'assujettissement, du côté des connexions et utilisations des systèmes locaux de cet assujettissement et du côté, enfin, des dispositifs de savoir » (FOUCAULT, 1997, p. 30).

LES CADRES DE L'INVESTIGATION

Le cadre spatial de ce travail est l'ensemble de la capitale soudanaise ce qui autorise un questionnement autour de la viabilité d'une utilisation agricole de l'espace et cela, dans la globalité de l'emprise territoriale de la ville. Il faudra donc en premier lieu circonscrire le Grand Khartoum et sa périphérie, autrement dit les zones urbaines et périurbaines dans lesquelles s'inscrit notre sujet.

Le cadre général : les « trois villes », un espace à circonscrire

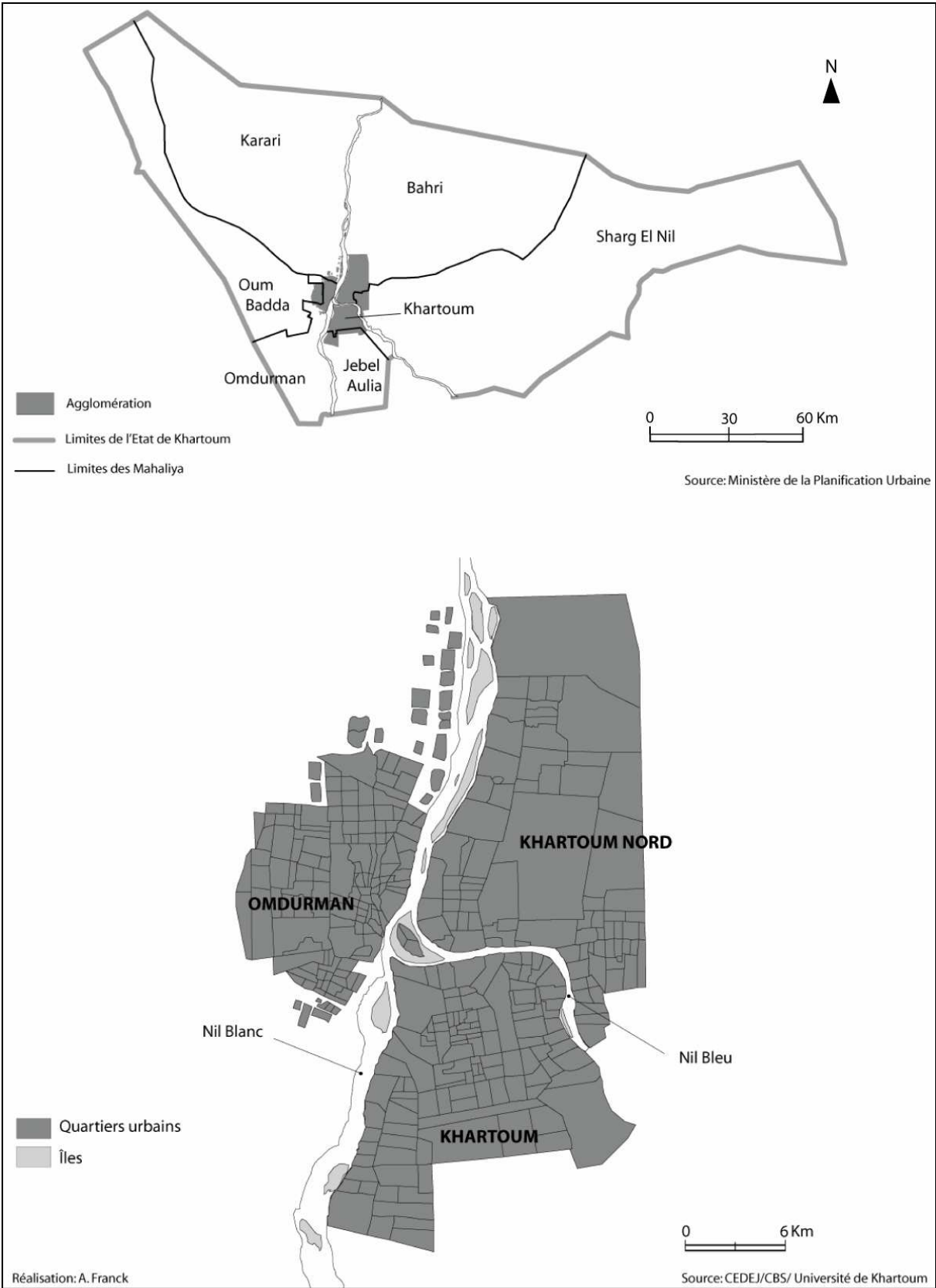
Les limites de la capitale avancent au rythme effréné de la croissance de sa population. Les frontières administratives qui ont été reconsidérées récemment²², en 2002, ne sont pas pour autant adaptées, comme nous allons le voir. Il n'est pas pour autant inutile de s'y intéresser, en particulier pour noter que ce découpage (tout comme l'ancien) ne prend pas en compte la conurbation comme un tout, mais au contraire la divise. Les Nil participant des divisions administratives, les trois villes appartiennent à différentes *maḥaliya* composant l'Etat de Khartoum. Chacune de ces trois entités s'étale également sur plusieurs *maḥaliya*. L'Etat de Khartoum comprend 36 localités dont 18 étaient toujours classées rurales en 2000²³. On ignore cependant quels sont les critères retenus par les autorités pour attribuer le statut urbain ou rural aux unités administratives, et aucune cartographie n'a pu être trouvée. Le programme SIG du CEDEJ²⁴ a pour sa part retenu et cartographié 362 quartiers de la capitale, certains d'entre eux pourtant situés administrativement en zone rurale (carte 2). Le ministère de la planification urbaine de l'Etat de Khartoum prend également en compte des zones administrativement rurales, témoignant de l'inadéquation des critères administratifs pour définir le périmètre urbain de la capitale.

²² Depuis 1983, et malgré de nombreuses modifications dont la dernière date de 2002, le découpage administratif du Soudan a toujours comporté 5 niveaux. Le pays est divisé en 26 *wilaya* (Etats) - depuis le vingtième décret constitutionnel de 1994 -, eux-mêmes divisés en 100 *maḥaliya* (auparavant appelées *moḥafaza*). Le troisième niveau de découpage s'appelle dorénavant *Wiḥda idariya*, soit littéralement Unité administrative ; on l'appellera pour des raisons de commodité : Localité. Viennent ensuite, les communes (*Idarah al sha'abiya*), et enfin les villages ou hameaux (*gora*).

²³ (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et Animales, 2000, p. 1).

²⁴ Ce programme a concerné la totalité du Nord Soudan et a été mené en coopération avec le département de géographie de l'Université de Khartoum et le Bureau Central de la Statistique soudanaise. Pour en savoir plus : IRETON (2005, pp. 16-20).

Carte 2. L'Etat de Khartoum et ses trois villes



Il y a pourtant dans la capitale soudanaise des frontières urbaines qui sont aisément repérables dans le paysage. En effet, la localisation du Grand Khartoum en zone semi désertique (entre le 15^{ème} et le 16^{ème} parallèle Nord) avec toutes les contraintes que cela entraîne en matière d'installation, dessine parfois un passage brutal entre la ville et le désert. Les extensions des villes d'Omdurman et de Khartoum Nord s'ouvrent respectivement vers le désert de la Bayuda à l'ouest et la savane du Butana à l'est. Ces étendues appartiennent au domaine rural ; le fait qu'elles soient désertiques les fait apparaître désolées et vides – à tort dans la mesure où le pastoralisme et par certains endroits la culture sous pluie y sont pratiqués – et empêche de percevoir l'imbrication ville-campagne. L'ouest d'Omdurman est un exemple parfait de rupture brutale ville/désert. Elle est plus nuancée à Khartoum Nord, le Butana étant plus habitée, les villages ruraux plus nombreux.

La présence d'un large projet d'agriculture irriguée sur le front est de la ville manifeste également, mais différemment une frontière claire au développement du bâti urbain. Sur ces fronts d'urbanisation s'agrègent des installations, la plupart du temps illégales et extrêmement précaires²⁵, qui sont soit intégrées petit à petit à l'agglomération et dont le bâti se durcira avec le temps, soit déguerpies.

La première difficulté n'est donc pas de repérer la limite ville-campagne mais de fixer des limites à un paysage en évolution constante et rapide. « Tout paysage évolue, se transforme et se modifie sans cesse. Il est difficile de parler d'un paysage achevé, qui serait immuable et fixé une fois pour toute. A l'inverse, il est des paysages urbains qui sont plus éphémères que d'autres. A circuler dans les villes africaines, on rencontre souvent ces paysages aux limites de la ville (...). Ces paysages sont en mouvement ou plus exactement "en chantier". Revenez dans le quartier à quelques mois d'intervalles : certaines maisons auront été achevées, de nouvelles constructions auront commencé, tel groupe de maison villageoise auront disparu, telle sente sera devenue une véritable rue, un bar aura été ouvert... surtout le vide aura reculé. Le quartier se sera rempli ». Cette citation (GERVAIS-LAMBONY, 1994, p. 64), à l'exception de la référence au bar, exprime bien ce que peut ressentir le promeneur dans la capitale soudanaise. Son auteur, qui souhaite revenir sur la notion de périphérie urbaine et qui lui préfère celle de « paysage inachevé », définit ainsi ces espaces urbains en transition, aux formes variées, et qui, dans le cas du Grand Khartoum, ne se trouvent pas que sur les fronts urbains mais également dans la ville, voire dans le centre-ville.

²⁵ Toutes les combinaisons d'avancée du front urbain existent. A la forme majoritaire décrite ci-dessus, s'ajoutent l'urbanisation illégale de luxe, le quartier populaire planifié, le quartier haut standing planifié, etc.

Le deuxième obstacle à figer les limites de la ville tient à la forme de l'urbanisation du Grand Khartoum et à l'importance qu'y tiennent les espaces vides. Ces derniers donnent à la capitale soudanaise son caractère parfois si désolé. De larges espaces non construits sont incorporés à la ville. Ces interstices, sans logique apparente, feront un jour l'objet d'une mobilisation et entrent dans la catégorie des paysages inachevés. Les critères de continuité du bâti recommandés par l'ONU (qui considère comme aggloméré des constructions éloignées de moins de 200 à 500 m selon les régions) ne sont donc pas pertinents dans le cas de l'agglomération du Grand Khartoum, en particulier dans le cadre d'un travail sur l'agriculture urbaine. Ils le sont d'autant moins que s'ils ignorent les vides ou interstices intra-urbains, ils ont au contraire tendance à englober tous les peuplements ruraux qui s'étalent sans discontinuer le long des Nil.

Alors que les fronts urbains ouest et est apparaissent de manière tranchée dans le paysage, ils sont au contraire diffus le long des Nil en raison de la présence de villages anciens et de leur caractère contigu. On retrouve alors une imbrication ville/campagne plus classique, voire plus universelle où, comme l'a si bien dit J. Gracq à propos de Nantes, l'urbain se dilue progressivement : « La cité se dissolvait peu à peu dans la campagne comme le sucre dans l'eau, sans qu'on pût saisir l'instant de sa fin » (GRACQ, 1985, p. 49).

D'après El Amin El-Awad Hag Ahmed, la ligne de démarcation de la capitale la plus « acceptable » est obtenue grâce à une étude de la densité de population, malgré la présence de poches de faible densité à l'intérieur de l'agglomération et de peuplements ruraux à forte densité tels que Jebel Aulia (EL AMIN EL-AWAD HAG AHMED, 1991, p. 86). Il rejoint une part de la définition de la ville généralement reconnue par les géographes selon laquelle « l'urbain est toujours plus dense que le non-urbain²⁶ ». Cependant, il ne donne ni le seuil de densité à partir duquel il considère être en ville, ni la méthode qu'il a utilisée pour mesurer et/ou connaître cette densité. Nul doute que sa cartographie antérieure à 1991 soit aujourd'hui inutilisable. Ajoutons que, dans la capitale soudanaise, les zones résidentielles situées en périphérie sont souvent plus densément habitées que les quartiers résidentiels centraux, remettant en cause l'idée d'une densité décroissante du centre à la périphérie. En outre, la présence de camps de déplacés tel que Jebel Aulia, et leur installation forcée à l'extérieur de l'agglomération biaisent également la fixation des limites urbaines en fonction du seul critère de la densité. Ces peuplements, pourtant en zone rurale, sont économiquement et

²⁶ Cette définition ne s'arrête cependant pas à ce simple critère de densité mais estime qu'en « même temps que plus dense, l'urbain est toujours plus divers que le non-urbain » (LUSSAULT, 2000, p. 32)

symboliquement tournés vers la ville, leurs habitants ayant cherché refuge dans la capitale. Le statut de ces espaces varie d'ailleurs d'un auteur à l'autre. Ainsi, Laurent Monnoni inclut Jebel Aulia dans l'agglomération (MONNONI, 1996, p. 3), quand Marc Lavergne le définit comme une agglomération satellite (LAVERGNE, 1997, p. 62), et El Amin El-Awad Hag Ahmed comme un peuplement rural (op.cit.).

La taille de l'agglomération, son évolution rapide, l'absence de données récentes sur sa densité, la diversité²⁷ et le profil socio-économique des quartiers, rendent extrêmement délicate l'opération de délimitation formelle du Grand Khartoum et, plus encore, d'une zone périurbaine. Mais au-delà des difficultés et des impossibilités que cela représente, est-ce un objectif en soi ? Les détours que nous avons été amené à faire pour tenter de repérer les frontières de la ville ne nous offrent-ils pas une première appréhension du Grand Khartoum et un cadre spatial pertinent pour notre étude ?

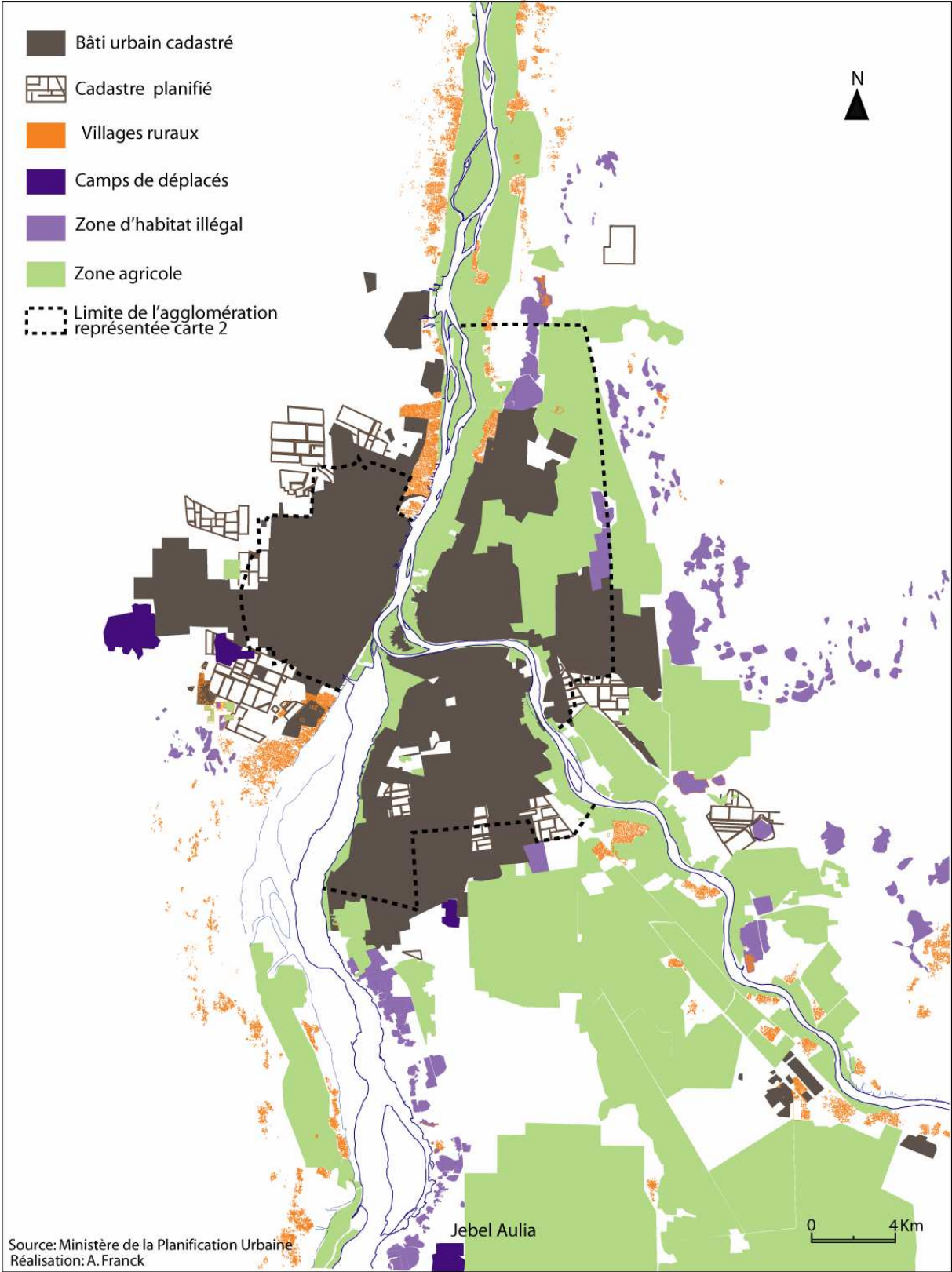
En nous appuyant sur nos recherches de terrain et sur la carte du ministère de la planification urbaine, nous pouvons cartographier la ville planifiée²⁸ (autrement dit le bâti construit et reconnu), faire apparaître les plus gros vides et les projets déjà conçus (cadastrage et allocation en cours), visualiser les fronts urbains brutaux dont nous avons parlé, délimiter les principales poches d'habitat informel, ainsi que les principales zones de cultures. Reste les fronts urbains le long des Nil dont le caractère diffus est aisément repérable grâce à la présence de villages ruraux. La carte ainsi obtenue (Carte 3) est une base pour comprendre la structure générale de l'agglomération du Grand Khartoum et son environnement. Elle sera la base de ce travail.

Toutefois, mettre l'accent sur les processus, restituer dans leur diversité mais également dans toutes leurs nuances les interactions entre la ville et les espaces agricoles, comme analyser le rapport des agriculteurs à leur travail et à la ville, supposaient des investigations à plus grande échelle. Le travail monographique de maîtrise sur le quartier d'élevage laitier d'El Merkhayat avait ouvert la voie et posait la base des enquêtes à venir. Aussi, plusieurs quartiers agricoles témoins représentant trois activités agricoles urbaines ont été choisis pour faire l'objet d'enquêtes plus approfondies.

²⁷ J. Levy à partir de cette définition qui fait de l'urbain, l'association Densité/Diversité met en place des géotypes de l'urbanité (LEVY, 2005, p. 9).

²⁸ Dans la mesure où dans l'agglomération du Grand Khartoum, les marges désertiques (comme l'immense majorité des terres de la capitale) sont la propriété de l'Etat, elles constituent des terres hors marché et d'une certaine façon interdite à l'installation, la ville planifiée représente par conséquent un bon indicateur de limite de l'aire métropolitaine.

Carte 3. Structure générale de l'agglomération du Grand Khartoum en 2005



Une double approche : trois activités agricoles et des quartiers témoins

L'ambition d'appréhender les dynamiques spatiales et foncières de l'agriculture urbaine, en nous situant à l'échelle de la ville toute entière, nous a conduit à ne pas adopter une seule démarche par filière, pourtant largement privilégiée dans les travaux d'agro-économistes²⁹. Néanmoins nous l'utiliserons dans la perspective de donner une vision d'ensemble du phénomène agricole dans le Grand Khartoum. Il s'agit en effet de saisir l'agriculture urbaine dans sa diversité d'activités (agriculture/élevage) et de pouvoir comparer et différencier les relations ville/agriculture par activité. Trois filières agricoles ont été choisies : l'élevage bovin laitier, les cultures, et l'élevage bovin d'embouche.

Si l'approche par filière offre un avantage certain pour comprendre les rapports de force entre les différents acteurs, ou encore diagnostiquer les éléments de blocage dans le parcours économique d'un produit (PADILLA et BENCHARIF, 2001), elle fait néanmoins peu de cas des enjeux spatiaux urbains et fonciers qui sont au centre de notre problématique. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de croiser cette approche filière avec une approche spatialisée par quartier témoin dans chaque activité.

L'élevage bovin laitier

L'expérience de quatre mois de 1999 (février-mai) avait amorcé les recherches sur l'activité laitière du Grand Khartoum. Si ce terrain d'enquête relevait plus d'une découverte fortuite que d'un choix méthodologique, ce « hasard » avait cependant permis d'entrevoir l'importance de cette activité agricole dans la capitale soudanaise.

Dans le secteur laitier, deux options méthodologiques furent adoptées : d'une part, poursuivre les enquêtes sur le quartier laitier périurbain d'El Merkhiyat (projet Rudwan) ce qui nous donnait la possibilité de suivre l'évolution du quartier, de retrouver ou non les mêmes interlocuteurs, et par conséquent d'approfondir les connaissances sur ce quartier témoin. D'autre part, nous avons opté pour une approche dispersée spatialement qui consistait à découvrir, visiter et enquêter plus rapidement dans les autres quartiers laitiers de la capitale de manière à pouvoir mettre en perspective ces observations avec celles repérées dans le quartier témoin.

²⁹ Le travail sur les filières maraîchères de Brazzaville offre une bonne illustration de cette approche (CIRAD/AGRICONGO/AGRISUD.INTERNATIONAL, 1995).

Les cultures

Devant l'importance de la problématique foncière et spatiale, et compte tenu du site particulier de confluence du Grand Khartoum le choix des activités de cultures s'est imposé. Cinq quartiers témoins ont été sélectionnés pour illustrer et analyser les systèmes de production, les modalités de travail de la terre, les choix des plantes cultivées, etc. Il s'agit de l'île de Tuti, du quartier de Mugran, d'Abu Seïd, d'Abu Rof et de Shambat. Tous sont situés en zone intra-urbaine mais présentent des caractéristiques d'accès, de terroirs, de proximité du centre-ville différenciées. En outre, au travers de ces quartiers, les trois villes (Khartoum, Omdurman, et Khartoum Nord) sont représentées. Ce parti pris pour les localisations en zone intra-urbaine est à rapprocher de la problématique de la pression foncière qui nous occupe. Dans cette zone, se pose avec plus d'acuité la question du maintien des activités agricoles. Ce choix trouve également une explication plus « pratique » : les cinq quartiers étaient du fait de leur localisation, accessibles en transports en commun ce qui nous permettait de nous y rendre plus aisément et plus régulièrement.

Tuti a été retenue pour sa singularité insulaire et historique dès l'année de DEA. Elle est en effet l'un des sites de la capitale les plus anciennement habités et donc cultivés. En outre, s'il existe très peu de littérature concernant l'agriculture urbaine du Grand Khartoum, l'île de Tuti a de longue date fait l'objet de travaux scientifiques, notamment d'ordre anthropologique (HILL, 1963 ; LOBBAN ; WORALL, 1958 ; MOHAMED BABIKER IBRAHIM, et *al.*, 1991). La possibilité de nous appuyer sur un corpus existant a donc été déterminante, mais la forte personnalité ou identité de l'île et de ses habitants ainsi que sa position au centre géographique de la conurbation ont également pesé dans ce choix.

Le quartier d'Abu Seïd a en premier lieu été retenu du fait de sa proximité avec mon lieu de résidence à Omdurman (quartier Fitahab) au début de ce travail de thèse. Au-delà des commodités de transport que cela représentait, le fait d'habiter le quartier Fitahab qui n'est en fait qu'une extension populaire d'Abu Seïd, très peu fréquentée par les étrangers, était également envisagé comme une porte d'entrée auprès de la population d'agriculteurs. L'intérêt pour ce quartier, au départ très « personnel », trouve néanmoins un soutien

méthodologique du fait de l'achèvement de la construction du « pont chinois³⁰ » en 2000. En effet, alors que ce quartier était excentré, voire périphérique selon certains³¹, il s'est avec l'ouverture du pont considérablement rapproché du centre-ville. Les changements que ce rattachement plus aisé au centre-ville ont induit (modification du statut du quartier, amplification de sa fréquentation citadine et de son attraction foncière, etc.) en font une zone d'étude privilégiée.

Mugran occupe une place centrale (dans tous les sens du terme) dans la capitale. Situé au pied de l'hôtel Hilton, à proximité du CBD (Central Business District), à l'endroit où les deux Nil convergent, ce quartier fait l'objet depuis la fin 2001 d'un projet immobilier pharaonique. Précisons que seule la partie de Mugran localisée entre les deux ponts (pont chinois et vieux pont d'Omdurman) est concernée par ce projet. Choisir ce quartier permettait d'enquêter avant la mise en œuvre des travaux (avril 2002), et d'observer ensuite la disparition des parcelles agricoles. Mais ce fut surtout l'occasion d'avoir accès aux réactions et stratégies des agriculteurs, et de pouvoir apprécier la mise en place ou non par les pouvoirs publics de mesures de type compensatoire.

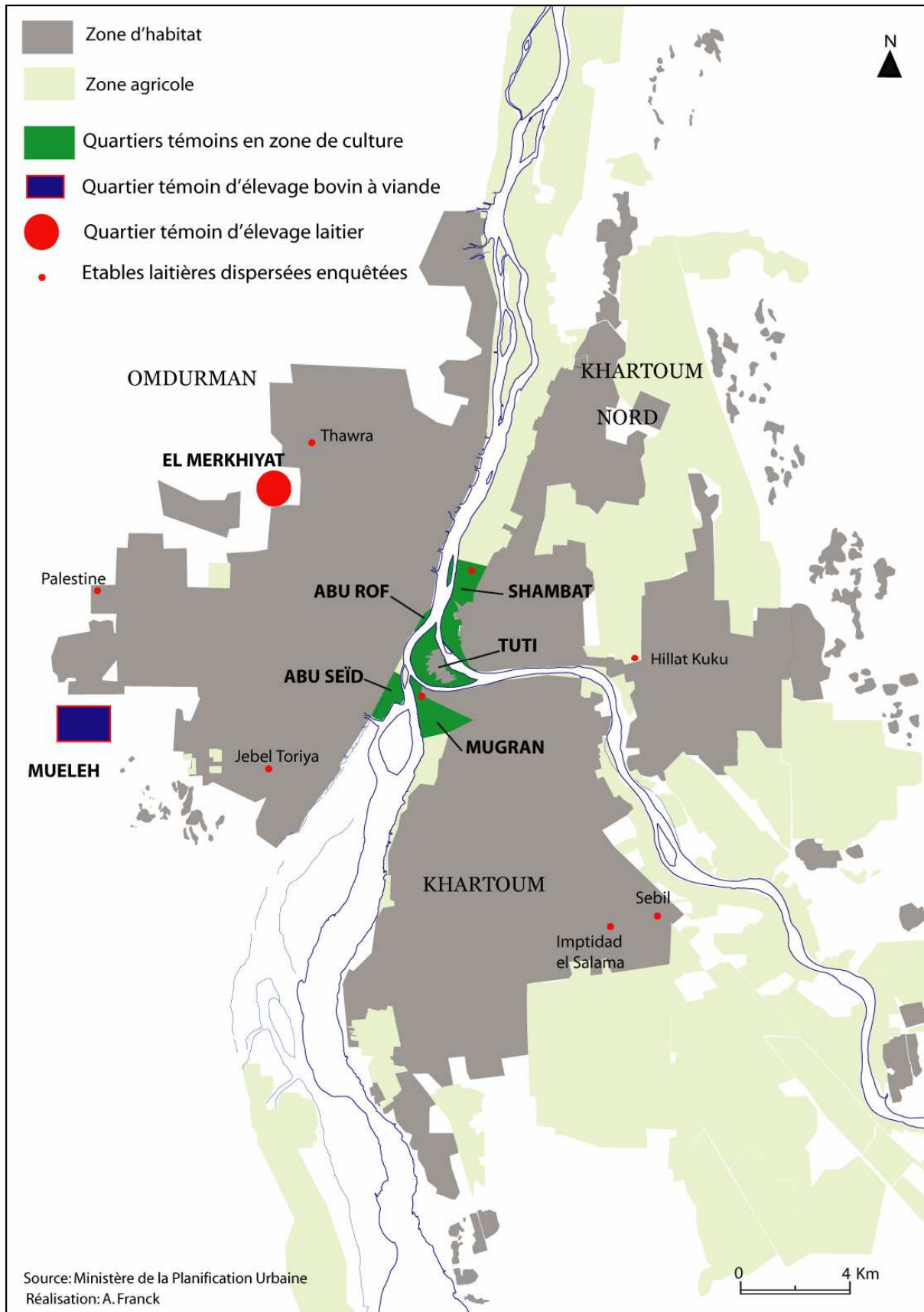
Abu Rof présente la particularité de n'offrir qu'une étroite bande de terre fertile le long du Nil. L'irrigation n'y est donc pas forcément rentable. Ce quartier fait partie des espaces plutôt ingrats des berges du Nil. Il était donc question de voir si les productions, les systèmes de production et les profils des propriétaires comme des travailleurs y étaient les mêmes que dans les autres quartiers.

Shambat, enfin, est situé à Khartoum nord, la plus cultivée des trois villes. Avec Tuti, ils sont les seuls quartiers exploitables toute l'année, la crue (août-septembre) ne les recouvrant que très partiellement. C'est également le quartier le plus excentré des cinq quartiers témoins. C'est un exemple parfait de cultures irriguées de la rive est du Nil, qui se prolongent sans discontinuer aux confins septentrionaux de la ville et au-delà.

³⁰ C'est parce qu'il a été construit par une entreprise chinoise que les soudanais lui ont donné ce nom. Il porte également le nom de « nouveau pont », mais les nouveaux ponts se multipliant ces dernières années dans le Grand Khartoum, il est préférable de conserver l'appellation de « pont chinois ».

³¹ Combien de fois ai-je eu à répondre de mon choix de résidence. C'est loin !, me disait-on sans cesse...

Carte 4. Situation des quartiers d'enquête



Un deuxième parti pris, outre celui lié à leur localisation en zone intra-urbaine, intervient dans le choix des quartiers témoins. Ils appartiennent tous au domaine de la petite propriété foncière par opposition aux grands projets irrigués également présents dans la capitale. Si ce choix peut nous être reproché, il trouve des justifications à deux niveaux.

Tout d'abord il existe sur ces projets irrigués de la capitale soudanaise une littérature plus abondante et plus approfondie (BRIGGS, 1978 ; DAVIES, 1991 b ; SIMPSON, 1991) que sur les petites exploitations pour lesquelles elle est quasi-inexistante. Si nous avons trouvé quatre thèses soudanaises³² qui se réfèrent pour part au moins aux petites exploitations de la capitale soudanaise, une seule s'est penchée sur la question des producteurs sous l'angle de leur réceptivité aux différentes mesures d'amélioration des pratiques agricoles (MOHAMED EL-TAHER EL-TAYEB, 2005). Une deuxième s'est intéressée spécifiquement aux petits producteurs, mais est relativement ancienne (ELUZAÏ MOGGA LADU 1987). Les deux autres ne les abordent que sous un angle statistique (pourcentage de surface cultivée). A l'inverse, les travaux menés sur les grands projets irrigués approfondissent les questions liées aux choix de production, aux relations entre les agents des projets et les agriculteurs, à la différenciation des producteurs, etc., ce qui donne déjà une base à leur compréhension. D'autant qu'il est également possible de se référer, notamment en ce qui concerne les statuts fonciers et les statuts des travailleurs, aux travaux plus nombreux encore sur les périmètres irrigués de la Gezira. Dans ce contexte, il nous a semblé préférable de porter notre regard sur le type d'exploitations le moins étudié.

D'autre part, bien que les petites exploitations du Grand Khartoum aient été délaissées par les travaux de recherche à grande échelle, tous les travaux sur l'agriculture de l'Etat de Khartoum (y compris les rapports du ministère de l'agriculture) s'accordent à dire qu'elles représentent la majorité des terres irriguées cultivées de la *wilaya*. Nous en avons donc fait un objet de recherche privilégié.

L'élevage bovin d'embouche

Le choix de prendre en compte l'élevage bovin d'embouche n'est intervenu que dans un deuxième temps du travail de thèse et correspond donc à une adaptation en cours d'investigation du travail de terrain. Compte tenu du principe de départ de cette thèse qui était

³² Il s'agit des thèses de SAWSAN SALAH ALDEIN GODA HUSSEIN (2001), de SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN (1998), MOHAMED EL-TAHER EL-TAYEB (2005) et de ELUZAÏ MOGGA LADU (1987).

de nous concentrer sur la production agricole en ville, l'élevage à viande avait dans un premier temps été écarté. En effet, le Grand Khartoum ne nous apparaissait que comme le marché destinataire des troupeaux, et non pas comme le lieu de production, les principales régions pourvoyeuses d'animaux à viande étant de très loin l'ouest du Soudan (Etats du Darfour et du Kordofan) et dans une moindre mesure l'Etat du Nil Bleu au sud³³. Pourtant, trois éléments principaux nous ont conduit à approfondir le travail de terrain sur cette filière agricole.

En premier lieu, il nous est apparu nécessaire de considérer, en sus de l'élevage bovin laitier et des cultures, une troisième activité qui permette de parfaire la comparaison des processus repérés dans les deux premières activités, et pour établir des ponts ou au contraire repérer des dissemblances entre ces dernières.

C'eût pu être la pêche, mais l'importance de l'élevage dans un pays comme le Soudan, qui possède le plus grand cheptel de ruminants domestiques d'Afrique (17 % des bovins et 16 % des ovins et caprins africains³⁴), a orienté notre choix. C'était en outre l'occasion d'étudier une filière agricole dont les enjeux économiques dépassent le seul cadre urbain, de par ses approvisionnements en troupeaux tout d'abord, mais également par l'importance des enjeux d'exportation qu'elle sous-tend. La sélection de la filière bovine d'embouche plutôt que de la filière ovine (qui est pourtant à l'origine de la plupart des exportations d'animaux sur pieds ou de viande du Soudan) découlait du terrain sur l'élevage laitier bovin, et de l'aisance relative qu'il me conférait à la fois dans les discussions sur les bêtes avec les éleveurs et dans la proximité avec ces dernières qu'induisent les enquêtes. En outre, il ne s'agissait ni du même type de bovin, ni des mêmes groupes d'éleveurs ce qui me semblait également intéressant à approfondir. Enfin, il faut concéder que le « coup de cœur » pour le marché de Mueleh, gigantesque et extraordinaire place de vente de bovins, est aussi pour beaucoup dans ce choix.

Si le Grand Khartoum est effectivement le principal marché destinataire de ces troupeaux de taureaux, il est cependant plus qu'une zone de transit puisque le « séjour » des bêtes dans la capitale avant l'abattage s'étale sur plusieurs mois et correspond au temps d'engraissement des animaux après leur acheminement à pied. C'est donc une étape décisive de la production urbaine que nous avons choisi d'étudier.

³³ On estime que ces trois régions (Darfour, Kordofan et Nil bleu) hébergeaient, en 2004, 47 % du cheptel national bovin, et 51,5 % du cheptel national ovin. (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, pp. 113-114).

³⁴ Ces chiffres sont ceux de la FAO pour l'année 2004. Seule l'Ethiopie a un effectif de bovins comparable. <http://www.fao.org/countryprofiles/index.asp?lang=en&iso3=SDN&subj=4>.

Le marché de Mueleh et la zone alentour qui lui est rattachée constituent le meilleur, ou plutôt le seul quartier témoin envisageable pour enquêter sur l'élevage de bovins à viande. Cette filière est centralisée spatialement, la majeure partie des activités de l'arrivée du bétail à leur vente avant abattage se déroulant à Mueleh.

La priorité aux enquêtes de terrain

L'accès à la bibliographie soudanaise

« Contrairement à ce qui est trop souvent affirmé, il existe [au Soudan] un ensemble non négligeable – même s'il reste très insuffisant au regard des besoins – de données quantitatives et qualitatives concernant les réalités écologique, démographique, sanitaire, socio-économique et socio-culturelle soudanaise. Cependant l'expérience prouve qu'elles ne sont pas aisément accessibles, d'une fiabilité inégale – dont l'estimation est délicate – et qu'elles exigent différents traitement souvent lourds avant d'être utilisables en vue de recherches académiques ou appliquées » (IRETON, 2005, p. 17).

Si une somme non négligeable de travaux académiques sur le Soudan existe bel et bien, d'une part elle ne se trouve pas ou peu en France³⁵, et d'autre part les travaux sont relativement anciens du fait de l'affaiblissement des institutions universitaires et de recherches soudanaises – autrefois actives et prestigieuses³⁶. En outre, les trouver à Khartoum demande du temps et suppose surtout une bonne connaissance de la ville et de ses institutions universitaires, ainsi qu'une certaine ténacité. Mon rattachement au CEDEJ de Khartoum (Centre et d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales) à partir de septembre 2003 a été un levier efficace pour légitimer mes démarches auprès des différentes administrations soudanaises, par nature plutôt « fermées ». Ma participation au déménagement de l'antenne de recherche, au tri, au classement, ainsi qu'au renforcement de son fonds documentaire, m'a permis d'approfondir ma connaissance du corpus existant

³⁵ S'il est possible de se référer aux travaux en langue française sur le Soudan (DENIS, LAVERGNE, DELMET, MARCHAL, PEROUSE DE MONTCLOS, IRETON, BLEUCHOT), on ne peut pas dire que le pays soit un sujet de prédilection de la recherche francophone. En outre, les approches politiques ou géopolitiques dominant souvent et dans tous les cas l'agriculture urbaine est absente de ce corpus. A ce déficit s'ajoute le fait que les travaux anglophones sur le Soudan sont peu représentés dans nos bibliothèques nationales. Seuls les séjours à Khartoum, et au CEDEJ nous ont permis « d'éviter » d'aller à Londres pour le travail bibliographique.

³⁶ « L'Université de Khartoum était, jusqu'à la fin des années 1980, considérée comme l'une des meilleures d'Afrique et comptait des centre de recherche en sciences sociales réputés » (IRETON, 2005, p. 17).

localement, et a constitué une nouvelle porte d'entrée pour la poursuite des recherches dans les diverses universités. Mais si l'accès aux travaux académiques est problématique, ce n'est rien en comparaison des difficultés d'accès aux documents ministériels.

Il me semble important d'insister sur les difficultés d'accès à l'information existante (notamment d'ordre statistique), émanant des différents ministères soudanais, et plus spécifiquement, dans le cas qui nous intéresse, des ministères de l'agriculture³⁷. Par exemple, alors que j'avais connaissance depuis 2001 de l'existence d'un rapport ministériel sur le potentiel agricole de l'Etat de Khartoum grâce à un professeur de l'université de Shambat ayant participé à son élaboration (mais n'en possédant bien entendu aucune copie), il m'a fallu des dizaines de visites au ministère de l'agriculture, d'innombrables heures d'attente, de fouilles vaines et de rendez-vous non honorés, pour enfin accéder au précieux document, au début de l'année 2005, alors même que je ne l'escomptais même plus.

Le fait que la découverte et l'accès à chaque document statistique sur l'agriculture de l'Etat de Khartoum, ou aux documents fonciers urbains (encore plus inaccessibles), soit le fruit d'une longue enquête en terrain ministériel explique pourquoi, contrairement à la « logique classique » où il est question de s'appuyer sur le corpus existant pour déterminer ses faiblesses et axer les recherches de terrain, ce travail de thèse a comme point de départ les investigations à l'échelle des exploitations agricoles. De fait, le travail de terrain dans les champs et les étables était déjà plus qu'entamé lorsque j'ai pu récupérer et traiter la plupart des documents officiels sur lesquels je me suis par la suite appuyée.

Avec le recul, cette démarche « inversée » ne me paraît pas avoir été un obstacle au travail de recherche, au contraire. En effet, comme l'écrivait justement François Ireton, les documents statistiques sont « d'une fiabilité inégale – dont l'estimation est délicate » ; or seule l'accumulation de ces documents au cours de ces années de recherche, et leur recoupement avec un travail de terrain approfondi, nous ont autorisée à apprécier cette fiabilité, nous permettant d'écarter certains documents et d'en retenir d'autres, mais également de localiser et visualiser les espaces auxquels ils font référence, en somme d'en extraire et utiliser les données statistiques les plus appropriées³⁸.

³⁷ L'un des piliers du système politique mis en place par la Révolution de salut national du 30 juin 1989 est l'adoption d'un système fédéral (LAVERGNE, 1997 a, pp. 23-38). En conséquence, on trouve au niveau fédéral deux ministères en charge de l'agriculture, l'un pour la gestion des cultures et des ressources naturelles, l'autre qui se consacre à la gestion des ressources animales. Au niveau de l'Etat fédéré de Khartoum (*wilaya khartūm*), un ministère a la charge des deux types d'activités.

³⁸ Deux documents méritent à ce titre d'être présentés car ils ont particulièrement été utilisés dans cette recherche et complètent le travail d'investigation dans les exploitations à une autre échelle. Ils sont une référence utiles à l'échelle de la *wilaya*. Il s'agit du recensement agricole de l'Etat de Khartoum (1997-1998) (MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998) dont les tableaux renferment une

Les enquêtes de terrain : les étables, les champs et la ville

C'est donc depuis les étables d'El Merkhiyat que l'investigation de terrain a commencé en 1999, dans le cadre de la maîtrise. Au sein du quartier, nous avons opté pour la méthode de recherche de l'enquête par questionnaire basée sur un échantillon aléatoire (cf. Annexe 1). Au vu des informations qu'elle nous avait permis de récolter, la méthode fut poursuivie dans ce quartier témoin et dans d'autres exploitations laitières de la capitale. Cette approche fut également adoptée dans les quartiers témoins des zones de cultures, de manière à pouvoir comparer les données récoltées dans les deux activités (cf. Annexe 2). Si cette même méthode d'enquête par questionnaire a également été entreprise sur le marché de Mueleh, les résultats mais surtout les réactions des éleveurs à son encontre ont été plus mitigés, réduisant considérablement le nombre de personnes entrant dans ce cadre méthodologique, et nous obligeant à adopter une nouvelle approche (nous y reviendrons). Au total, 180 agriculteurs ont répondu au questionnaire, dont 106 cultivateurs et 74 éleveurs (65 éleveurs laitiers, et 9 éleveurs de bovins à viande).

Plusieurs précisions sur l'utilisation de ces questionnaires doivent être apportées. Il faut tout d'abord signaler que ces enquêtes se sont déroulées sur un temps long, de février 1999 à août 2005³⁹, ce qui n'est sans conséquence sur le travail de recherche. Le questionnaire lui-même a évolué, certains ajouts et modifications ayant été apportés au fur et à mesure que notre connaissance du terrain progressait et que de nouvelles interrogations se posaient. Ainsi certaines données sont manquantes pour les premières personnes interrogées. Les questionnaires reproduits en annexe comportent donc le maximum de questions, y compris celles qui, par la suite, ont été supprimées ou modifiées, de manière à pouvoir en justifier au long de ce travail. On pourra nous objecter la durée des enquêtes, dans la mesure où bien des choses, en six ans, ont pu évoluer dans le Grand Khartoum. Mais il nous semble que ce temps relativement long peut au contraire être une force de ce travail de terrain : c'est lui qui nous a permis d'observer les transformations des espaces agricoles, de retrouver ou non nos interlocuteurs, d'apprécier les évolutions économiques de certaines exploitations laitières, etc.

multitude d'informations, et du fameux rapport sur le potentiel agricole de l'Etat de Khartoum (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000) qui a été si difficile à récupérer

³⁹ Quatre séjours au Soudan composent les différentes phases de cette recherche. Au quatre mois de terrain de maîtrise (février-mai 1999) se sont ajoutés deux mois de terrain de DEA (mars-avril 2001). L'année 2002 entièrement passée au Soudan marque le début de cette thèse. Enfin, avec mon rattachement au CEDEJ en septembre 2003 débute une période de deux ans de vie sur place (septembre 2003-novembre 2005). Au total, trois ans et demi ont été vécus à Khartoum.

Mon approche d'enquêtrice s'est elle aussi, au cours de ces années, transformée, notamment avec l'évolution de mon apprentissage de la langue arabe soudanaise. Alors que pour les premiers questionnaires, j'étais totalement dépendante de mon interprète, j'ai progressivement gagné en autonomie : à la fin de mon dernier séjour au Soudan, il était envisageable de poser seule les questions. Deux raisons m'ont cependant poussée à poursuivre jusqu'au bout l'expérience de l'interprétariat. Si toute traduction peut être considérée comme une perte d'information lorsque l'on en est dépendant, elle devient paradoxalement source d'informations lorsque l'on comprend la langue. Repérer la façon dont mes questions étaient traduites, filtrées, voire modifiées, tout en pouvant intervenir directement dans le questionnaire, et discuter ensuite des écarts avec l'interprète, nous a appris bien des « codes » culturels soudanais. En outre, la présence d'un interprète m'évitait la frustration de ne pas comprendre un « questionnaire atypique », qui débouche sur une grande discussion pour laquelle mon niveau de langue n'aurait pas suffi.

En décidant de rencontrer les éleveurs dans les étables et les agriculteurs dans les champs, on a privilégié le lieu de travail, ce qui a joué un rôle sur le temps que pouvaient nous accorder les agriculteurs. Il a parfois fallu venir à plusieurs reprises interroger la même personne pour terminer le questionnaire, revenir sur une réponse mal comprise, ou parce qu'on avait craint la première fois de s'imposer trop lourdement à un moment visiblement malvenu. En somme, apprendre le « temps soudanais », devenir plus familière, moins étrangère dans ces quartiers témoins, et permettre à la confiance de s'installer.

Si les enquêtes par questionnaire constituent la base de ce travail de recherche et en permettent l'approche quantitative, elles sont également à l'origine de nombreuses discussions informelles et imprévues, qui nous ont appris autant, sinon plus, que les seules réponses au questionnaire, et ont aussi contribué à une qualité croissante de celui-ci. Parallèlement à l'enquête par questionnaire, nous avons ainsi privilégié les rencontres et discussions collectives dans les lieux de sociabilité des espaces agricoles, qui invitent à parler, suscitent plus de débats et révèlent d'autres contradictions que le seul traitement des questionnaires. Cette approche qualitative d'entretiens collectifs a d'ailleurs été un complément précieux pour ce qui concerne la filière bovine d'embouche, les éleveurs étant plus réticents à répondre au questionnaire.

Ce type d'approche a également, lorsque c'était possible, accompagné nos repérages, localisations et prospections des différentes zones agricoles de l'ensemble de la capitale soudanaise. Il convient de préciser que c'est dans ce cadre que se sont effectuées les visites de parcelles de grands projets irrigués, de fermes avicoles, des domaines d'activités que nous

avons volontairement, pour éviter l'effet catalogue comme par impossibilité d'être aussi exhaustive, écarté de l'enquête par questionnaire. Il faut insister une fois de plus sur le fait que parcourir, mais surtout connaître la plupart des quartiers du Grand Khartoum n'a été rendu possible que par la durée des séjours sur place. La capitale soudanaise s'étend sur environ 40 km de long dans le sens nord-sud, et 30 km de large d'est en ouest, et l'on y circule mal. Ce n'est pas qu'une question d'embouteillage, ou encore d'apprentissage d'un système de transport en commun inédit, mais parfois simplement une question d'accès. Il est des quartiers de la capitale que seules les charrettes à ânes permettent d'atteindre, il en est d'autres que même celles-ci n'atteignent pas. Reste bien sûr la possibilité de la voiture ou du taxi, ou dans notre cas, de la vespa.

Quatre séjours à Khartoum entre 1999 et 2005, pour une période totale de trois ans et demi, m'auront permis de ne plus me perdre, de savoir débusquer les étales, connaître les meilleures parcelles où enquêter les jours de fortes chaleurs, d'apercevoir la singularité des quartiers d'habitation pourtant cachée derrière le même alignement au cordeau, et de voir le Grand Khartoum changer.

En parallèle des enquêtes menées dans les espaces agricoles, un deuxième volet d'investigations complète le matériel de terrain de cette recherche de thèse. Cette dimension du travail de terrain repose principalement sur des entretiens (exploratoires, comme sémi-directifs) auprès des différents acteurs en relation avec notre étude (*cf.* Annexe 3). Il s'est alors agi de combiner les sources et diversifier les interlocuteurs.

Pour saisir toutes les implications économiques de ces espaces agricoles, comme pour analyser leur capacité à structurer l'espace urbain, il convenait d'en sortir, de suivre les productions dans leur commercialisation, voire dans leur transformation. Sur divers marchés de la capitale, des grossistes, des commerçants, des petits vendeurs, des fonctionnaires de souks, des responsables de lieux de stockage, ou d'usines agro-alimentaires etc., ont été rencontrés et interrogés.

La compréhension du rapport à l'agriculture et aux espaces agricoles de la population du Grand Khartoum est passée par des entretiens exploratoires auprès des citoyens, des observations de la fréquentation des espaces agricoles, ainsi que par des entretiens semi-directifs auprès des étudiants et des professeurs de la faculté d'agriculture de Khartoum.

Les entretiens avec les professeurs furent également l'occasion d'aborder les questions liées aux différentes mesures mises en place par les pouvoirs publics à l'égard des activités agricoles urbaines. De manière à cerner la diversité des politiques et des mesures concernant

l'agriculture urbaine, de nombreux entretiens ont été conduits auprès de cadres au sein des différentes administrations soudanaises, aussi bien dans les ministères de l'agriculture que dans celui de la planification urbaine, ou encore dans les municipalités de quartier. Enfin, nous avons rencontré et interviewé les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de projets immobiliers intervenant sur des terres agricoles.

A la suite des enquêtes monographiques de mes quartiers témoins, je suis ensuite passée par l'étude statistique à l'échelle de l'Etat de Khartoum, pour revenir à celle de la ville et de sa périphérie. C'est ce jeu d'échelles et de miroirs qui me permet de rendre compte de l'intégration du phénomène agricole du Grand Khartoum dans sa diversité et dans sa complexité.

Mon travail se construit en trois parties, avec comme ligne directrice la volonté de déterminer dans quelle mesure l'agriculture urbaine – au travers de ses agriculteurs, de ses espaces et de ses dynamiques fonctionnelles – participe à produire la ville, et possède les capacités de s'inscrire et d'être intégrée dans le projet territorial urbain du Grand Khartoum. Nous partirons du passé pour aboutir au présent, et des espaces agricoles pour finalement parler de la ville.

La première partie ancre l'agriculture et les agriculteurs dans l'histoire de la capitale soudanaise depuis sa création au XIX^{ème} siècle, de manière à comprendre sur quelles bases les évolutions de la ville et de l'agriculture se sont articulées, et à poser le cadre de l'émergence de l'agriculture actuelle du Grand Khartoum, comme d'en souligner les singularités. Il s'agira de prendre acte de la situation de ces espaces agricoles, des formes de production et de travail qui s'y sont développées avant la crise économique, politique et sociale aiguë qui touche le Soudan et sa capitale depuis les années 1980. On tentera de déterminer si cette crise multiforme a eu un impact sur les activités agricoles et sur leur développement, tant du point de vue des stratégies (à visée d'autoconsommation ou commerciale) mises en place par les producteurs, que du point de vue des populations et catégories sociales engagées dans l'agriculture. L'enracinement de l'agriculture dans l'histoire de la capitale constitue-t-elle un facteur prépondérant de son intégration urbaine ?

Un second temps est consacré à analyser les dynamiques et évolutions de l'agriculture urbaine sous l'effet de l'impact du marché urbain et de l'augmentation de la demande alimentaire du Grand Khartoum. La place particulière qu'occupe l'agriculture urbaine dans la sécurité alimentaire de la capitale sera examinée, ainsi que sa participation tant qualitative que quantitative à l'approvisionnement du marché local. Le rôle des initiatives des producteurs et des pouvoirs publics dans cette réponse productive au marché urbain sera souligné et différencié. Secteur productif urbain, l'agriculture ne remplit pas qu'une fonction alimentaire, et nous insisterons sur ses autres dynamiques fonctionnelles afin de montrer sa participation et son rôle moteur dans l'économie urbaine et par là, mesurer son éventuelle capacité à structurer la ville.

Si l'agriculture est intégrée à des niveaux divers à l'économie urbaine, elle est également sous la menace de la ville. Cette troisième partie s'attache à analyser cette confrontation ville/agriculture au niveau des producteurs agricoles, des habitants et des aménageurs, confrontation qui devrait être révélatrice de l'intégration globale de l'agriculture urbaine dans la ville et devrait ainsi permettre de conclure quant à ses capacités à s'inscrire et à être intégrée dans le projet urbain Grand Khartoum.

**PREMIERE PARTIE : POIDS DE L'HISTOIRE, PART DE LA
« CRISE » DANS L'ORGANISATION DE L'AGRICULTURE
URBAINE DU GRAND KHARTOUM**

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette partie a pour objectif d'analyser la relation de la ville et de l'agriculture dans le temps long, de la création du Grand Khartoum à aujourd'hui, de manière à répondre à la question du moteur de développement de cette agriculture. L'agriculture urbaine de la capitale soudanaise est-elle une agriculture de crise, une agriculture de survie ?

Dans un premier chapitre, nous présentons les trois villes et l'agriculture dans une approche croisée, propre à nous faire comprendre les origines et la nature du phénomène d'agriculture urbaine dans l'agglomération du Grand Khartoum. Il s'agit de décrire le rapport entre l'agriculture et la ville en tentant de saisir, s'il y a lieu, le jeu de basculement (passage, voire retour) entre une agriculture de subsistance et une agriculture commerciale qui, dans le cas d'un retour à l'autosubsistance, serait concomitant à l'installation de la crise économique et sociale dans la capitale soudanaise. Nous souhaitons également faire émerger au travers de cette présentation croisée quelques unes des spécificités de l'agriculture urbaine de l'agglomération du Grand Khartoum.

Dans un deuxième chapitre, nous dressons les profils anthropologiques et sociologiques des agriculteurs, de manière à les inscrire dans l'histoire de la ville comme dans celle de l'activité agricole urbaine. Qui sont les agriculteurs urbains ? Comment devient-on agriculteur dans le Grand Khartoum ? L'analyse se place également sur le temps long, afin d'interroger une nouvelle fois s'il existe un lien entre augmentation de la précarité des conditions de vie en ville et engagement des citoyens dans l'agriculture. Il s'agit de mettre en perspective le groupe des agriculteurs avec les habitants du Grand Khartoum, et de faire apparaître l'importance et les caractéristiques de la dialectique migratoire dans l'agriculture urbaine.

CHAPITRE 1. NAISSANCE ET MISE EN PLACE D'UNE AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE

« L'agriculture est une réalité aussi ancienne que la ville elle-même. Tant et aussi longtemps que l'humanité était dépourvue de transports rapides et efficaces, les produits frais, végétaux et animaux, se cultivaient aux abords des villes » (CHEVRIER, 2001, p. 37).

On oublie souvent la nécessité originelle de ce couple ville/agriculture. Faire un détour par la genèse du Grand Khartoum est essentiel pour comprendre les structures actuelles de l'agriculture urbaine. C'est à la fois la relative jeunesse de la capitale soudanaise (Khartoum fut créé durant la troisième décennie du XIX^{ème} siècle), son site de confluence, et les conditions historiques de son implantation qui imposent ce détour. Colette Dubois dans sa réflexion historique sur la perception de l'espace urbanisé (DUBOIS, 1991, p. 8) montre comment les aléas de l'histoire de Khartoum et en particulier « ses errances autour de la confluence des deux Nils ont eu des résonances sur ses structures, plus particulièrement sur ses formes urbaines ». Y revenir permet, au-delà de l'enrichissement que représente pour le lecteur la connaissance de l'histoire de la capitale, de rendre plus lisibles les rapports qu'entretiennent aujourd'hui les trois villes, et d'explicitier les formes d'exploitation agricole qui s'y sont développées.

Ceci revêt d'autant plus d'intérêt qu'entre l'agriculture urbaine qui se met en place au XIX^{ème} siècle et celle que l'on observe aujourd'hui, on ne relève pas de rupture formelle, mais bien au contraire tous les signes d'une continuité.

On s'attachera d'abord à décrire les conditions et modalités selon lesquelles l'agriculture du Grand Khartoum s'est créée, ainsi que les formes qu'elle a prises au long des épisodes ayant ponctué la formation de la capitale soudanaise. On s'intéressera dans un second temps à la question du potentiel impact qu'a eu la crise économique et sociale sur l'agriculture urbaine du Grand Khartoum : a-t-elle, à l'instar d'autres agricultures urbaines, été remodelée par les « crises » que la ville a subies ?

I. UNE AGRICULTURE NEE DE LA VILLE

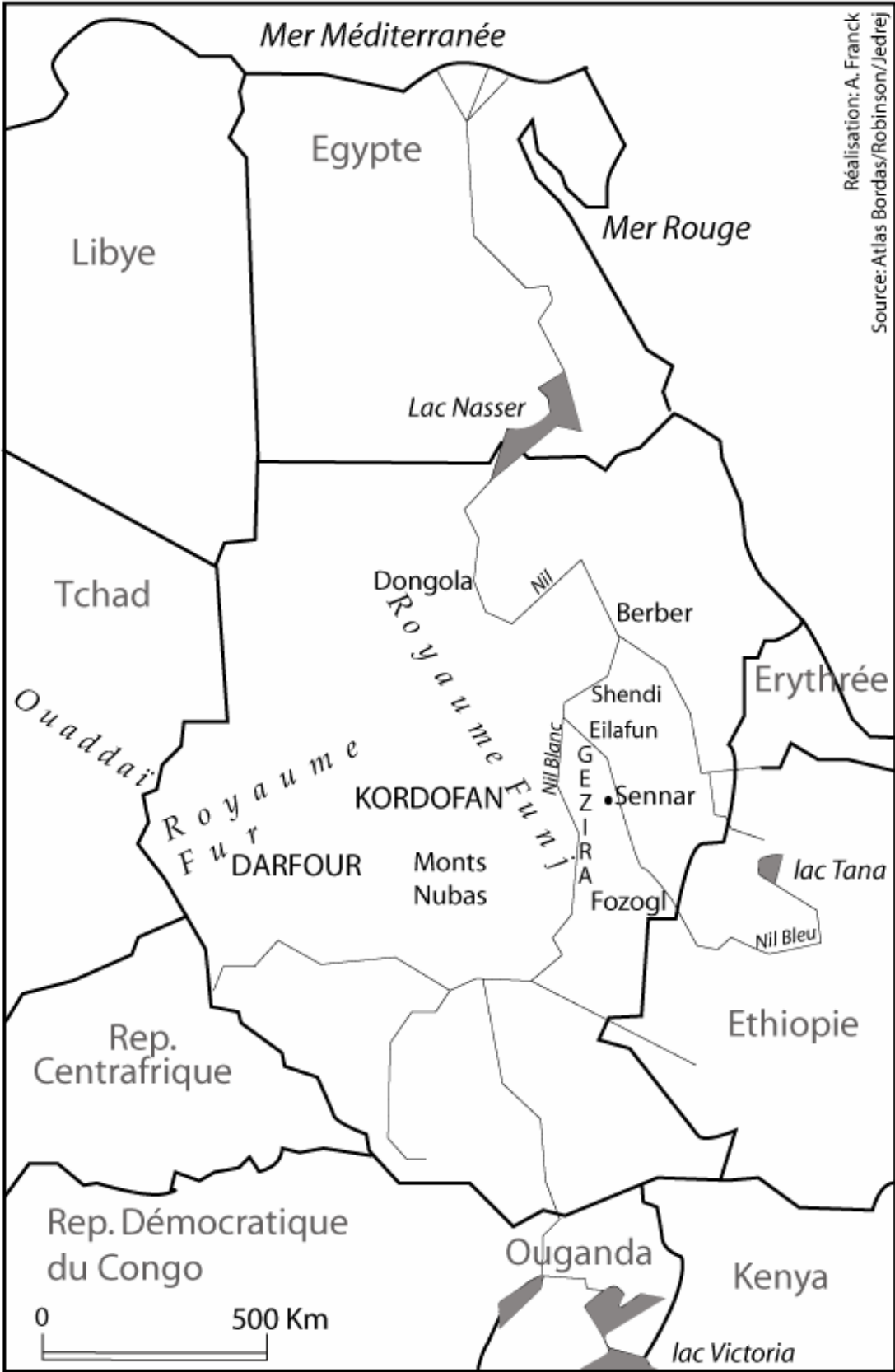
A. LA CONFLUENCE : UN SITE PRIVILEGIE, UNE SITUATION STRATEGIQUE

La vallée du Nil a depuis fort longtemps été un lieu privilégié d'implantation humaine ; nous n'y reviendrons pas. La confluence des deux Nil quant à elle, procure des avantages bien spécifiques. Sa position géographique (latitude 15°36'N, longitude 32°31'E), à la croisée des mondes arabe et africain peut en premier lieu être soulignée. C'est ce que fait El Sayeed el Bushra dans son analyse des nombreux facteurs ayant contribué à attirer les populations sur le site de Khartoum (EL-BUSHRA EL-SAYED, 1971, p. 8). « Le site de plaine alluviale, au carrefour des voies fluviales et terrestres permettant d'accéder et à l'intérieur du continent africain et aux régions côtières de la Mer Rouge et de la Méditerranée, offre un atout majeur pour ancrer une capitale » (DUBOIS, 1991, p. 15). Khartoum se situe à l'apex de la Gezira (plaine alluviale spacieuse comprise entre les deux Nil), de loin la région la plus productive du Soudan.

Les nombreux avantages (stratégiques en particulier) de ce site furent activés une première fois à la période de la Turkiya⁴⁰ (1820-1885), puis récupérés sous une autre forme par le pouvoir du Mahdi, et enfin conservés par les colonisateurs anglo-égyptiens. Ce sont ces trois phases historiques qui, nous le verrons, feront de Khartoum, la capitale du Soudan actuel.

⁴⁰ Conquête turco-égyptienne du Soudan (1820-1885)

Carte 5. Le soudan et ses frontières : carte de cadrage



1. Khartoum turco-égyptien : du camp militaire à la capitale de quatre provinces

Lorsqu'en 1820, le Khédivé d'Égypte Muhammad Ali entreprit par l'entremise de son fils Ismail son projet d'expansion au sud de la Haute-Nubie, le royaume Funj (1504-1821) déclinait déjà depuis plusieurs décennies⁴¹. Cette conquête au nom de l'empereur ottoman avait plusieurs objectifs : « recruter des esclaves pour l'armée, chercher de l'or (les mines du Fazogl sur les confins éthiopiens étaient visées), établir une présence solide dans la vallée du Nil ainsi que sur les côtes de la Mer Rouge, et enfin fournir une occupation saine aux éléments les plus turbulents de l'armée » (STEVENSON, 1980, p. 98). Les campagnes militaires (1820-1823) portèrent un coup fatal au royaume Funj, dont la capitale, Sennar, se rendit sans combattre à la mi-juin 1821 (BLEUCHOT, 1989, p. 119). Muhammad Ali put ainsi annexer un immense territoire méridional au sein duquel le Nil, qui liait la nouvelle possession périphérique au Caire, fut naturellement privilégié. Cependant, si Khartoum devint dès mai 1821, date de l'arrivée de l'armée d'Ismail sur le site, un camp militaire, il fallut attendre quelques années avant que ce choix ne devienne à proprement parler la capitale de ce qui commençait à s'appeler le Soudan. Le camp militaire créé sur la confluence des trois Nil n'est alors que l'un des nombreux camps établis par Ismail dans les territoires conquis, et selon Stevenson, il serait erroné de dater de cette époque la création de la future capitale soudanaise (op.cit., p. 102). En dépit d'une situation idéale sur les plans stratégique et commercial, le site ne s'est imposé qu'après l'inspection d'autres villes et la disqualification de Sennar en raison de son insalubrité. Cette période d'indécision, durant laquelle le camp militaire de Khartoum évolue malgré tout, explique en partie la variété des dates d'édification de Khartoum mentionnées au sein du corpus bibliographique. Cette difficulté de déchiffrer l'histoire découle également des disparités dans les récits de voyageurs et de l'absence quasi-totale de traces visibles de la Turkiya dans le paysage.

C'est Uthman Jarkas al Biringi, nouveau commandant (1824-1826) et premier gouverneur du Soudan, qui reconnaît le premier la valeur du site de Khartoum. Il y installe officiellement son quartier général et construit le premier bâtiment public durant l'hiver 1824-1825. Jusqu'en 1830 cependant, Khartoum reste peu développée. Le gouverneur Kurshid Pacha (1826-1834) poursuivit le travail d'Uthman, et en 1834 fit de Khartoum la capitale du

⁴¹ Avant l'invasion turco égyptienne, les parties septentrionale et centrale du Soudan actuel étaient dominées par deux formations politiques différentes : le royaume Funj qui allait de Sennar à l'est du pays en incluant la vallée du Nil, et le royaume four qui s'étendait du Darfour au Kordofan, plus ou moins relié à celui du Ouaddaï vers l'Afrique occidentale. Lire sur le sujet : CRAWFORD, 1951, 359 p. et HOLT, 1963, pp. 39-55.

Soudan (quatre provinces à cette époque : Sennar, Berber, Dongola, et Kordofan⁴²). E. Combes, lors de son passage à Khartoum en 1834, remarque que « si la ville n'avait pas encore la dimension d'une capitale, elle était déjà la première ville du Soudan »⁴³. Khartoum grossit rapidement et devint un centre important pour le commerce de l'ivoire, des esclaves, des plumes d'autruche et de la gomme arabique. « Voyageurs et savants, médecins européens ou égyptiens employés à l'hôpital militaire, mais aussi commerçants et aventuriers internationaux commencèrent d'y affluer, encouragés par la suppression, dans les années 1840, du monopole étatique sur le commerce » (COQUERY-VIDROVITCH, 1993, p. 289). De nouvelles pistes terrestres à destination de Khartoum furent empruntées, et le trafic fluvial augmenta considérablement. Les différents témoignages et estimations de la population de Khartoum s'accordent sur le chiffre d'environ 40 000 habitants pour la décennie 1840-1850, pendant laquelle la ville connut une croissance exceptionnelle, chiffre qui aurait atteint 50 000 à 55 000 en 1883. Une ville cosmopolite et multiconfessionnelle se développa ainsi sans plan directeur, amalgamant différentes implantations humaines attirées par les opportunités d'emplois et de commerce. Se trouvaient à Khartoum des égyptiens, des coptes, de nombreux Nubiens, Noirs Abyssins, Nilotes ou du Darfour, des Turcs et autres sujets ottomans ainsi qu'une petite colonie européenne. Il ne s'agit pas ici de rentrer plus avant dans les détails sur la forme que prit alors la capitale Khartoum⁴⁴, et dont l'histoire n'a laissé que de très rares traces, mais de poser la question de l'approvisionnement en vivres d'une telle population afin de souligner les processus à l'œuvre à l'époque et peut-être d'apercevoir les liens avec l'agriculture urbaine actuelle.

2. Khartoum, la nilotique

a. *Une oasis vierge ?*

Il est difficile de croire que le site privilégié de Khartoum, véritable oasis, ait pu se trouver vierge de toute occupation avant la création de la ville par les turco-égyptiens. El Sayeed El Bushra établit d'ailleurs une longue liste des différentes occupations du site au

⁴² Pour suivre avec précision l'expansion turco-égyptienne dans les régions soudanaises, se référer à :BLEUCHOT, *op.cit.*, pp. 115-167.

⁴³ COMBES, cité dans STEVENSON, *op.cit.*, p. 107

⁴⁴ Pour une vision historique plus complète, se référer en particulier à la magistrale étude de STEVENSON, 1966, « Old Khartoum, 1821-1885 », in *Sudan Notes and Records*, Vol. XLVII.

cours des siècles (EL-BUSHRA EL-SAYED, 1971, pp.8-23). Certaines traces retrouvées permettent d'affirmer que cet emplacement a vraisemblablement été habité durant les périodes préhistorique, chrétienne ainsi que pendant la première moitié de la période funj : « Prior to 1691, the site of present-day Khartoum was occupied by a camp for hunters and fisherman and was used as a halting place for people crossing the river. It was only in 1691 that a Mahas religious teacher (...) left Tuti Island and built the first permanent house and mosque at Khartoum⁴⁵ ». Et pourtant, le site était pratiquement vierge de toute occupation à l'arrivée des troupes turco-égyptiennes : « Khartoum was a town of considerable importance when it was destroyed and virtually reduced to nothing by the Fung in 1780, so that by the time of Turco-Egyptian invasion there were only three huts and a large cemetery. (...) The period of Funj Rule was, in a sense, a "Dark Period" for the Khartoum settlement⁴⁶ ».

Cailliaud qui accompagnait l'expédition d'Ismail décrit l'endroit comme « plat et inculte » et explique qu'il a dû parcourir une demie lieue en direction du sud avant d'apercevoir les premières habitations près du Nil Bleu (CAILLIAUD, 1826, p. 202). Ces habitations appartenaient probablement au village de pêcheurs dont il est question à plusieurs reprises dans le corpus bibliographique et à proximité duquel s'installa plus tard le camp. « Toujours est-il qu'à cette date [1821 à l'arrivée des troupes d'Ismail], le village était si pauvre que les troupes ne purent y rester que trois jours, car il était impossible d'approvisionner les hommes » (COQUERY-VIDROVITCH, 1993, p. 28)

Si l'emplacement exact de Khartoum durant la Turkiya était pour ainsi dire vide, quelques foyers de peuplement existaient néanmoins à proximité. L'île de Tuti, bien qu'à part culturellement, en est l'exemple le plus parfait. L'arrivée de la population de Tuti (dite *nās tūtī*⁴⁷) remonte au XV^{ème} et au XVI^{ème} siècle. Originaires de la Nubie, de la tribu⁴⁸ Mahas, ils

⁴⁵ « Avant 1691, à l'endroit où se situe à présent Khartoum il y avait un campement de chasseurs et pêcheurs qui était utilisé comme halte par ceux qui traversaient le fleuve. Ce n'est qu'en 1691 qu'un savant religieux *Mahas* quitta l'île de Tuti et construisit la première maison permanente et la première mosquée à Khartoum », WALKLEY, 1935, cité dans EL-BUSHRA EL-SAYED, 1971, p. 10.

⁴⁶ « Khartoum était une ville importante avant d'être détruite et réduite à néant par les Fung en 1780. Au moment de l'invasion Turco-Egyptienne, il ne restait que trois huttes et un grand cimetière (...). La période Funj fut, en quelque sorte, une « période sombre » dans le peuplement et le développement de Khartoum » (ibidem).

⁴⁷ La singularité de la population de Tuti est reconnue de tous (y compris par la communauté de Tuti elle-même), c'est pourquoi dans le langage courant, elle est désignée par *nās Tūtī* ce qui littéralement veut dire : gens de Tuti.

⁴⁸ Nous préférons dans ce cas précis le terme « tribu » – qui suppose une généalogie commune (réelle ou fantasmée) et qui correspond à la traduction la plus stricte du mot arabe *gabīla* (notion dynamique car très usitée et qui domine les sentiments d'appartenance au Soudan) – à celui « d'ethnie ». Le terme d'ethnie sera également utilisé et désignera un groupe englobant plusieurs tribus. Compte tenu de l'extrême diversité et complexité ethnique du Soudan et de sa capitale et afin de ne pas alourdir le texte, au lieu de faire suivre systématiquement chaque tribu ou ethnie nouvellement citée d'un commentaire, nous avons choisi de toutes les faire apparaître dans un tableau de synthèse en Annexe 4. Ce tableau n'est là que par souci de clarté, mais nous avons bien conscience que rien n'est figé, que ces ensembles se composent et se recomposent en permanence, que le « principe généalogique » qui organise la tribu est une construction sociale (l'on se trouve des ancêtres

ont choisi Tuti pour sa position défensive au cœur de la confluence⁴⁹. La population y pratiquait une agriculture irriguée basée sur la *sāgīa* et le *shādūf*⁵⁰. Ces techniques d'irrigation permettaient seulement de mettre en valeur la périphérie de l'île ; au centre se trouvait le village. Au XIX^{ème}, cette agriculture d'autoconsommation est vite devenue marchande avec la création et la croissance de la capitale. Le Dr Junker⁵¹ fait référence à ce phénomène de commercialisation des productions lorsqu'il parle de l'étonnante quantité de pastèques en provenance de l'île qui gagnait le souk du mois de mai au mois de juin. Aujourd'hui encore, l'île de Tuti continue d'être l'œil rural du Grand Khartoum.

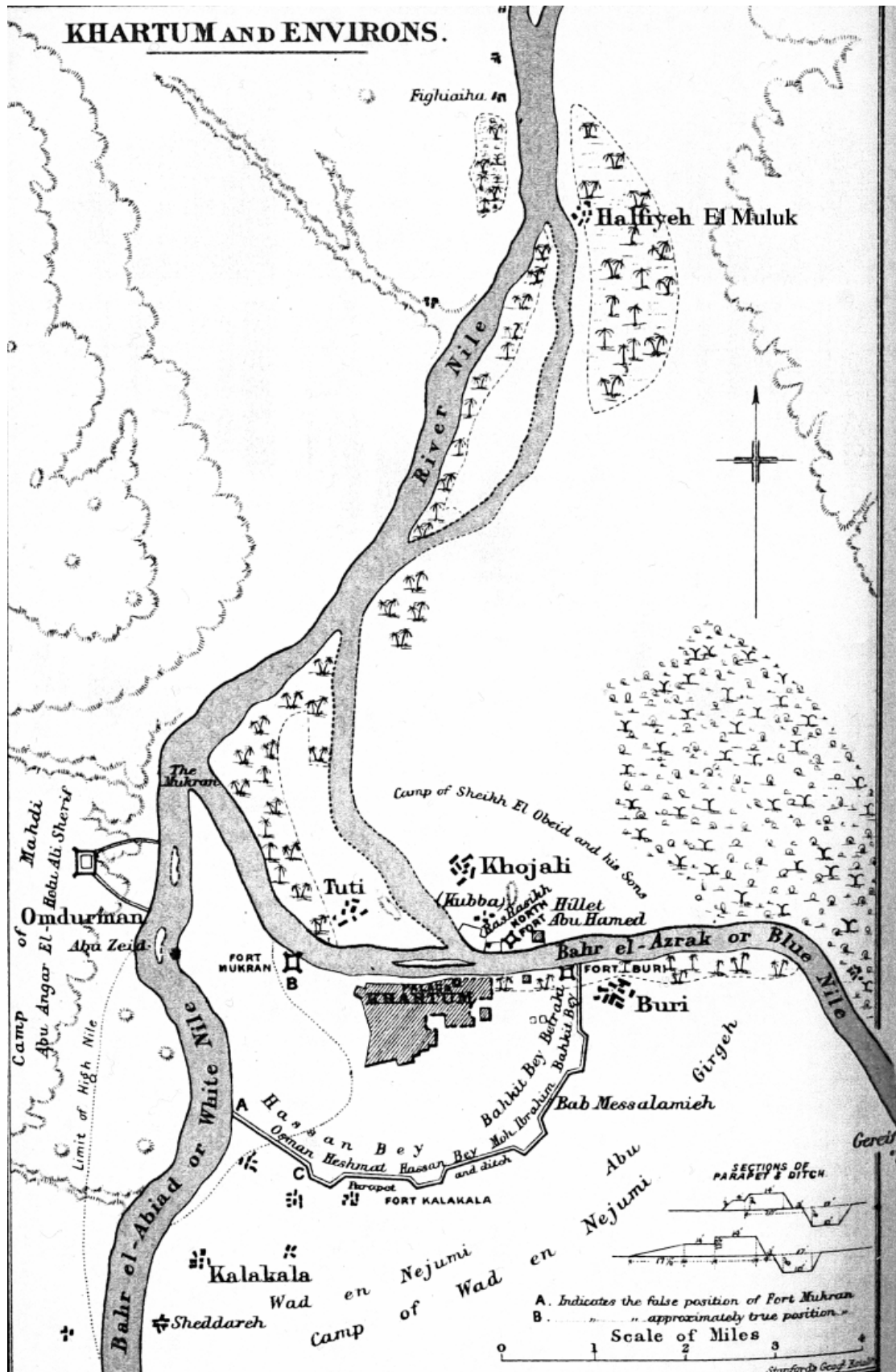
communs, l'on en adopte, etc.) et qu'aussi exhaustives qu'elles soient, les classifications ne rendent compte que des « emboîtements logiques » et non pas des zones de frottements, et d'ambiguïté qui donnent sa complexité à la réalité. Sur le débat ethnologie/tribu, se référer notamment à : AMSELLE (1985), ou encore à : CHRETIEN, PRUNIER dir. (1989). Sur le Soudan, voir notamment MAC MICHAEL (1922), ou encore CASCIARRI (2005).

⁴⁹ Pour de plus amples informations sur les raisons de leur migration, se référer à LOBBAN (1971, pp. 24-38).

⁵⁰ Balancier, technique d'irrigation millénaire de la vallée du Nil. Son rendement est moins important que celui de la *sāgīa*. Voir sur le sujet DELMET, 1986, op.cit.

⁵¹ Ce voyageur a séjourné au Soudan de 1875 à 1878, cité dans (STEVENSON., 1980, pp. 125-126).

Carte 6. Khartoum et ses environs durant la Turkiya



Source : WINGATE F.R., 1891, *Mahdiism and the Egyptian Sudan*, London et New York, Macmillan, en face de la p. 197.

D'autres foyers de peuplement Mahas existaient autour de la confluence : à El Khojolah, Halfaya el Muluk, et El Eilafun en particulier (EL-BUSHRA EL-SAYED, 1971, p. 10). Ces quartiers eurent eux aussi un rôle important dans l'approvisionnement de la capitale à ses débuts. Cependant, la renommée des *Mahas* ne vient pas uniquement de l'agriculture ; ils ont acquis une influence précoce dans l'histoire du Soudan et de la capitale grâce aux nombreuses personnalités religieuses (*fekī* et cheikh) qui comptaient parmi eux et qui fondèrent les premières écoles musulmanes (*khalwa*) de la région (LOBBAN, 1971, pp. 24-38). L'histoire de la diffusion des populations *Mahas* au sein de la capitale soudanaise est complexe et ne s'arrête pas à l'époque de la Turkiya ; d'autres peuplements partirent de Tuti pour s'établir dans d'autres quartiers.

Ce qu'il nous faut retenir ici, c'est qu'une population établie très tôt dans les limites actuelles du Grand Khartoum pratiquait une agriculture de subsistance qui, dès la création de Khartoum, devint pour partie commerciale. L'agriculture de la vallée du Nil réserve traditionnellement une partie importante de ses surfaces aux cultures maraîchères, mais la culture céréalière, base de l'alimentation (sorgho principalement pour la région de Khartoum), reste la priorité. C'est pourquoi, nous parlerons de spécialisation dans les cultures maraîchères, uniquement lorsqu'il y a disparition de la culture céréalière.

L'exemple de Tuti est particulièrement intéressant pour notre étude, car l'île a toujours attiré chercheurs et voyageurs et a par conséquent fait l'objet de nombreuses études. Ces dernières permettent de retracer précisément l'histoire de l'agriculture de l'île et d'en dater les transformations. Il faudra attendre la modernisation des techniques d'irrigation (l'introduction et la généralisation des pompes) et des circuits d'approvisionnement en céréales de la ville pour voir s'établir une agriculture spécialisée dans le maraîchage et le fourrage, où disparaît le sorgho.

Bien que les quartiers *Mahas* soient des exceptions sur le site de la confluence, ils incarnent néanmoins la transformation d'une agriculture d'autoconsommation antérieure à la capitale, en agriculture commerciale. Il semble que ce soit également durant la Turkiya que s'est établi un petit nombre de villages autour de la confluence. C'est le cas du village de Burri al Lamaab dont Barclay retrace l'histoire (BARCLAY, 1980, pp. 590-605), du quartier d'Abu Seïd qui d'après l'enquête de terrain serait également né à cette époque⁵², et plus au

⁵² D'après le « vieux Mubarak », le village existe depuis la première Turkiya (la deuxième Turkiya désigne à tort le condominium anglo-égyptien), et le Mahdi et ses fils auraient campé dans le village avant l'attaque de Khartoum. La carte de F. Wingate qui fait apparaître la position du camp du Mahdi le confirme (Carte 6).

sud, le long du Nil Blanc et du Nil Bleu, de quelques villages Jummū·iya⁵³, tribu dont c'est la zone traditionnelle (Gereif par exemple). Mais à l'exception de ces quelques foyers de peuplement, les autres zones de culture se sont créées avec et pour la ville.

b. Des jardins nourriciers créés pour la ville

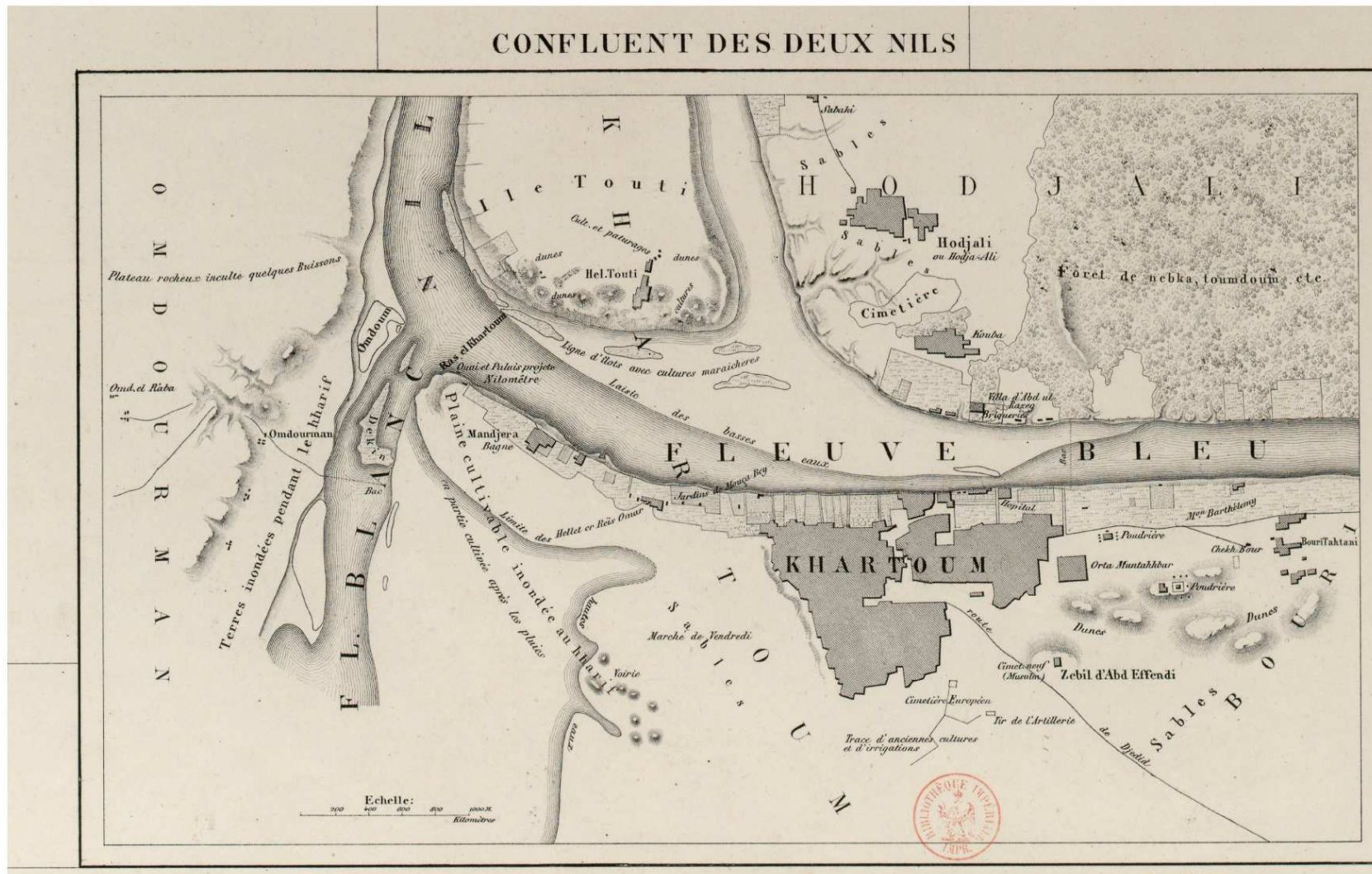
La capitale turco-égyptienne est partiellement nourrie par ses Nil. Les références au fleuve et aux jardins nourriciers qui se développent sur ses berges sont omniprésentes dans les récits des voyageurs de l'époque. Le nom même de la capitale dérive de sa situation sur le Nil. Dans l'acception la plus courante et la plus établie, l'origine de Khartoum viendrait en effet de l'arabe *khartūm*, mot qui fait référence à la forme particulière de trompe d'éléphant que prend la confluence du Nil Bleu et du Nil Blanc. Il existe une autre explication populaire, plus controversée et bien moins répandue, selon laquelle Khartoum viendrait de deux mots dinka⁵⁴ (kar/toum) qui désigneraient deux cousins se rencontrant. Ici encore, la référence à la spécificité du site apparaît clairement. La capitale turco-égyptienne semble fermement tournée vers le Nil ; Colette Dubois, qui tente d'en saisir l'identité profonde et symbolique, insiste sur ce trait : « Toutes les données sont réunies afin que Khartoum, création *ex nihilo*, ville du fleuve, vive en symbiose avec lui. Ces impératifs existentiels conditionnent le sens de l'extension de la ville qui s'étire le long de la berge du Nil Bleu, en ruban de jardins et de vergers, fertile oasis nourricière dans ce milieu semi-désertique », (DUBOIS, 1991, p. 15). Depuis le tout début de sa création, Khartoum a donc été en partie approvisionnée par ses jardins maraîchers des bords du Nil Bleu et on trouve dans cette citation une référence aux jardins de Mugran qui restent aujourd'hui, au moins pour partie, encore cultivés.

Ainsi, les Nil orientent le développement de la ville, et si le Bleu constitue l'artère autour de laquelle la vie s'organise, la plaine du Nil Blanc (inondable lors de la crue) joue un rôle répulsif. « A l'ouest (...) une digue de terre *al Teres* délimite la zone d'épandage du Nil, et trace une frontière entre espace bâti et terres laissées aux cultures et aux pâturages » (ibidem). Il est ici question de cultures de décrue, la transformation de cette zone en jardins maraîchers étant plus tardive.

⁵³ Arkell suggère que les Mahas à leur arrivée auraient d'ailleurs obtenu la terre de l'île de Tuti des Jummū·iya qui pratiquaient autour de la confluence un élevage semi-sédentaire et dans une moindre mesure l'agriculture (cité dans LOBBAN, 1983, p.238).

⁵⁴ Langue et ethnie du Sud Soudan.

Carte 7. Khartoum durant la Turkiya



LEJEAN G.M., 1865, *Voyage aux deux Nils : Nubie, Kordofan, Soudan oriental : exécuté de 1860 à 1864*, Paris, Feuille VI.

Les abords du Nil Bleu, au contraire, formaient la zone la plus animée de la ville. Les habitants y effectuaient de constantes allées et venues pour y puiser l'eau nécessaire à leur consommation, y trouver du travail dans le domaine du trafic fluvial, de l'agriculture, et de la pêche. C'est pourquoi, lorsque les voyageurs apercevaient Khartoum à leur arrivée, la plupart du temps depuis la rive droite du Nil Bleu, ils en avaient une vision idyllique correspondant à cette bande de jardins et vergers parsemés de palmiers dattiers, qui contrastait ensuite avec l'impression que leur laissait la visite de la ville (LEJEAN, 1865, p. 25).

D'après Stevenson (1980), tous les cent pas environ, des *sāgīa* (roue à godets) dont on pouvait entendre les craquements caractéristiques, irriguaient les jardins. La *sāgīa* est l'une des techniques bi-millénaires d'irrigation de la vallée du Nil⁵⁵. Il est intéressant de noter que ce terme qui désigne également les terres irriguées au moyen de cette machine, n'est pas tombé en désuétude malgré la disparition des *sāgīa* et leur remplacement par des motopompes. Les propriétaires actuels ainsi que le bureau d'enregistrement des terres agricoles de l'agglomération du Grand Khartoum utilisent cette appellation, suivie d'un numéro et du nom d'un quartier, pour localiser une parcelle. Dans les années 1860-1870, deux pompes à vapeur avaient déjà été mises en service : une dans les jardins du palais, l'autre dans ceux de la Mission⁵⁶.

Le souk de Khartoum était relativement bien approvisionné, et d'après le Dr Junker, il ne manquait ni de fruits, ni de légumes (JUNKER, 1890, p. 124). La description que donne ce voyageur apporte des précisions sur les produits que l'on pouvait y trouver. Il parle de lait, de pain blanc fraîchement cuit, de *kissra* (fine galette de sorgho), de bœuf, de mouton, de sorgho et de millet ainsi que de dattes sèches. La catégorie des fruits et légumes comportait des oignons, des aubergines, des gombos, des haricots blancs (*lūbīā*), du *khudra* (corète potagère) ainsi que des arachides⁵⁷, des dattes fraîches, des corossols, des grenades, des oranges et des bananes. Aux mois de mai et de juin, le souk regorgeait de pastèques acheminées à dos de chameaux. Cet auteur fait également référence à des sections spécialisées du marché où se

⁵⁵ Pour de plus amples détails sur cette technique que l'on pouvait admirer jusque dans les années 1980 dans certaines régions de la vallée, lire DELMET (1986, pp.69-109).

⁵⁶ « In 1846 the Pope created the Apostolic Vicariate of Central Africa (...). In February 1848 Father Ryallo and his party arrived in Khartoum. (...). Financial help from Europe in 1848, the "year of revolutions", being curtailed, the missionaries were at once obliged to start a vegetable and fruits garden to supply food for themselves and the schoolboys » (STEVENSON, 1980, p. 116).

« En 1846 le Pape créa le Vicariat Apostolique de l'Afrique Centrale (...). En février 1848 le Père Ryallo et son cortège arrivèrent à Khartoum (...). Faute d'aide financière européenne, en raison de « l'année des révolutions » qui affligeait l'Europe, les missionnaires furent obligés pour subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs élèves de créer leur propre potager ».

⁵⁷ Ces dernières étaient probablement acheminées depuis le Kordofan, comme le laisse penser leur nom de l'époque : *fūl kurdufānī* devenu par la suite *fūl sudānī*).

vendait le bétail, ainsi qu'à toutes sortes de fourrage. L'ensemble des produits frais ne pouvait venir que de l'agglomération ou des ces très proches environs.

Il paraît toutefois important de préciser qu'il est encore trop tôt pour parler de spécialisation en produits maraîchers dans le Khartoum de la Turkiya, tant les impératifs de survie étaient importants et les réseaux d'approvisionnement plus lointains fragiles. La culture du sorgho à Khartoum était néanmoins limitée et insuffisante, et les principales sources d'approvisionnement restaient la Gézira (sur les rives des Nil, la grande irrigation n'y existant que depuis 1925), la plaine du Butana⁵⁸ (à l'est de la confluence), et la vallée du Nil au Nord de Khartoum.

En revanche, les produits maraîchers faisaient d'ores et déjà l'objet d'une commercialisation. Il paraît important d'insister sur l'ancienneté du caractère commercial de cette agriculture maraîchère. La seule indication bibliographique sur un phénomène d'autosubsistance en produits maraîchers concerne les jardins de la Mission⁵⁹, et s'il est plus que vraisemblable qu'elle existait sur les autres parcelles, la taille de la ville ainsi que les descriptions du marché laissent supposer que l'objectif de vente était déjà important, du moins dans les zones contiguës à la ville. C'est ce que confirme également l'article de Jay Spaulding qui analyse en profondeur l'une des conséquences majeures de la politique coloniale turco-égyptienne : l'apparition d'un système foncier basé sur la propriété privée : « Some features of Turkish rule in the northern Sudan made the private ownership of land possible, while other features made it necessary⁶⁰ ». La politique de taxation des terres en monnaie, et non plus en nature, favorisa la capitalisation par un groupe et accéléra la commercialisation des produits de la terre, pour les régions proches d'un marché.

L'absence de référence concernant les populations engagées dans cette agriculture à Khartoum est regrettable. Seule une note de l'étude de Stevenson indique qu'un riche marchand égyptien possédait un jardin sur le Nil Bleu. Il y avait à cette époque à Khartoum, un grand nombre d'esclaves mais aucun document ne précise leur « emploi » dans l'agriculture. Cependant, ici encore, l'article de Jay Spaulding (qui concerne le nord Soudan et non pas uniquement la région de Khartoum) insiste sur la corrélation qui existe entre la monétarisation de l'impôt sur la terre, l'apparition de la propriété privée et l'introduction de

⁵⁸ Le poids de la culture pluviale de sorgho du Butana dans l'approvisionnement de Khartoum était beaucoup plus important qu'aujourd'hui, principalement en raison de pluies plus abondantes.

⁵⁹ cf. note 56.

⁶⁰ « Les caractéristiques du pouvoir Turc (Ottoman) au Nord Soudan ont rendu le passage à la propriété privée possible, et parfois nécessaire » (SPAULDING, 1982, p. 2).

plus en plus importante de travailleurs agricoles esclaves dans le Nord Soudan. On peut penser que ce phénomène toucha également Khartoum.

Ainsi, Khartoum, création *ex nihilo* de la Turkiya, aurait produit une agriculture nécessaire, mais non suffisante à sa survie et il n'y aurait pas eu, ou peu, de transformation d'une agriculture d'autosubsistance préexistante en agriculture commerciale. Les jardins nourriciers de Khartoum restent importants pour la suite de l'histoire de l'agglomération et ceci même après que la ville soit tombée sous les assauts des troupes mahdistes en 1885 et abandonnée au profit d'Omdurman.

B. TROIS TEMPS, TROIS VILLES ACCROCHEES DE PART ET D'AUTRE DE LA CONFLUENCE

Colette Dubois ouvre sa recherche historique sur les identités de la conurbation du Grand Khartoum en opposant « Khartoum, la nilotique à Omdurman, cité religieuse aux portes du désert », posant la question de leur rivalité et de leur différence dans l'interprétation du modèle de la ville musulmane (DUBOIS, 1991, p.13).

Entre 1885 et le début du XX^{ème} en effet, trois nouvelles formes urbaines se sont inscrites dans le paysage. Trois villes devenues conurbation, aujourd'hui capitale du Soudan. Durant cette courte période, la capitale soudanaise changea deux fois de rives, avant de les choisir toutes. Ainsi, Omdurman succèdera en 1885 à Khartoum qui disparaîtra totalement avant de renaître treize ans plus tard, avec à ses côtés une dernière née : Khartoum Nord. Connaître les épisodes historiques, responsables de ces changements de capitales est indispensable pour comprendre l'agglomération du Grand Khartoum d'aujourd'hui ; ils ont marqué l'identité de chacune des trois villes, et scellé l'identité citadine voire soudanaise.

Nous tenterons de faire apparaître en filigrane du récit des événements, l'évolution du couple ville/agriculture. Tout d'abord, parce que l'agriculture, ou du moins l'approvisionnement des villes, y a joué un rôle important. Ensuite, car l'appropriation des berges du Nil à l'intérieur des trois villes se poursuit, posant les bases foncières de la future capitale. Enfin, parce que l'opposition identitaire de Khartoum et d'Omdurman transparaît également dans le domaine de l'agriculture.

1. La Mahdiya succède à la Turkiya

En 1881 un certain Muhammad Ahmed Abdallah se proclame Mahdi⁶¹ et prend les armes au nom de l'Islam. L'idéal du Mahdi était de restaurer la pureté de la société musulmane primitive. Il est accueilli avec ferveur par le peuple soudanais et sa révolte gagne chaque jour plus de fidèles (*'ānsar*). L'enthousiasme que suscite cette insurrection n'est pas uniquement religieux mais puise sa force dans la résistance à l'occupant égyptien. Dans cette révolte s'exprime en particulier toute la lassitude à l'égard des abus et de la corruption du système égyptien de perception des taxes. En outre, l'Égypte a perdu beaucoup de crédibilité et de prestige, en particulier aux yeux du Mahdi, en passant sous le contrôle de la France et de l'Angleterre. Enfin, les mesures contre l'esclavagisme mises en place au Soudan sous la pression de l'Angleterre par l'administration égyptienne, ont été mal perçues. Après avoir repris les régions de l'ouest⁶², la révolte mahdiste menace bientôt le pouvoir égyptien en son cœur, à Khartoum.

a. *Chute et mort du Khartoum turco-égyptien*

Khartoum se retranche derrière une enceinte. La ville est assiégée dès mars 1884. Au début, le siège n'est pas rigoureux en raison des nombreuses désertions touchant les deux camps. Il se fait progressivement plus dur, et en novembre les conditions des habitants et des troupes se sont considérablement dégradées. Malgré ses jardins nourriciers, Khartoum n'est pas autosuffisante, loin de là. En outre, les surfaces cultivées diminuent durant les crues des Nil qui sont quasiment concomitantes et se produisent entre août et septembre. En novembre, les récoltes ne sont pas arrivées à terme. Les chiens, ânes, chevaux sont tués pour être mangés. Les prix augmentent sans cesse. Les cultures ont été semées sur Tuti mais moissonnées sous les tirs des *'ānsar* (WALKLEY, 1935, p. 77). Environ deux cents *ārdeb*⁶³ furent produits et chacun s'arrachait à prix d'or. Bientôt, tous les animaux ont été mangés et les troupes en sont réduites à ingurgiter la peau des bêtes, et les fibres végétales des palmiers.

⁶¹ En tant que Mahdi, il se place comme successeur du Prophète.

⁶² La littérature sur le Mahdi est abondante. Retenons pour suivre les détails de ses conquêtes, et pour comprendre l'implication anglaise dans cette lutte : BLEUCHOT (1989, pp. 141-169), WINGATE (1891, 617 p.), et SLATIN (1898, 2 vol).

⁶³ Cette mesure arabe équivaut à 198 litres.

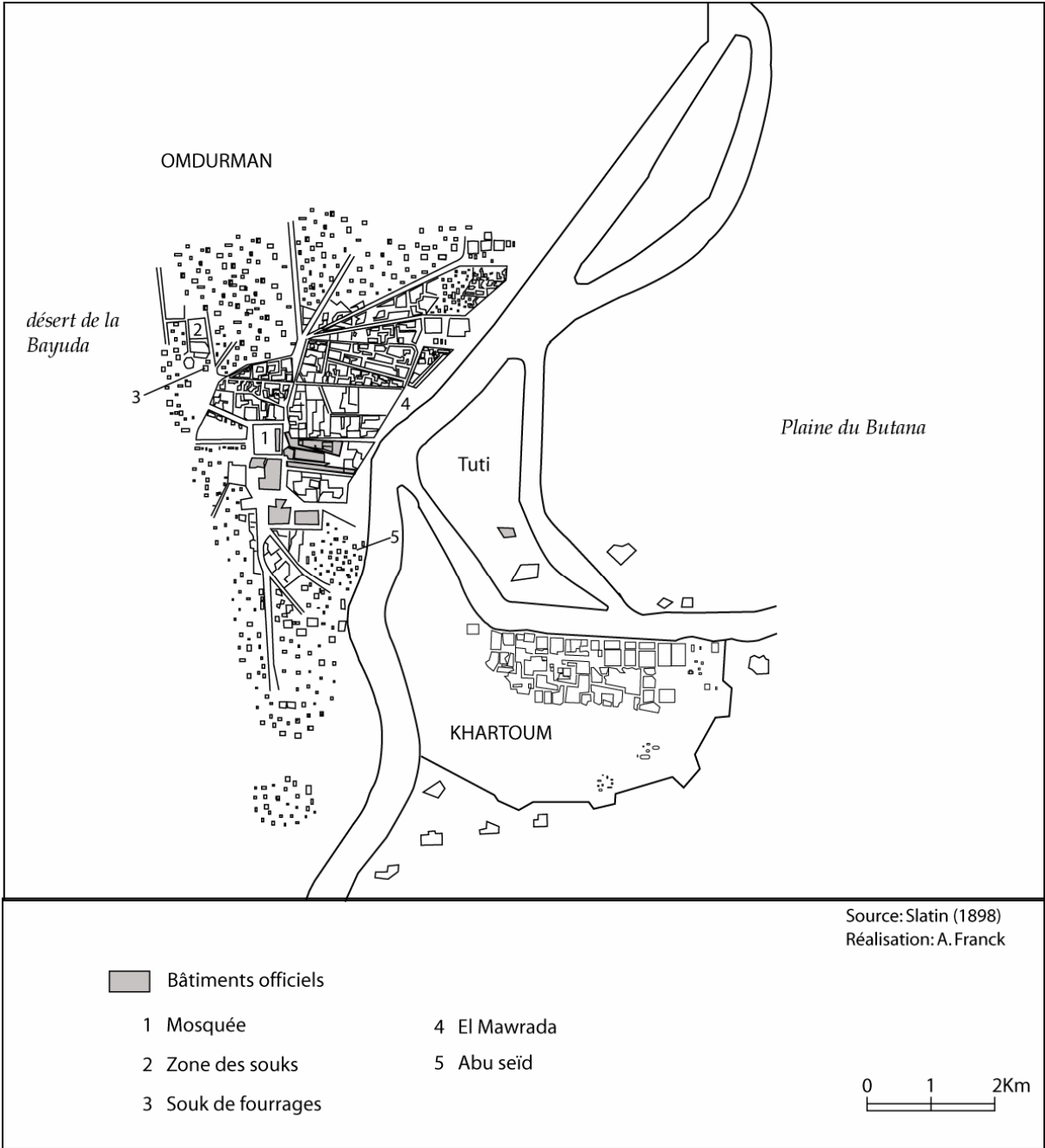
Après près de 320 jours de siège, et malgré la résistance vaine et héroïque de Gordon⁶⁴, les partisans du Mahdi s’emparent de la ville le 25 janvier 1885.

Cette victoire consacre le mouvement du Mahdi et conduit à la naissance d’un Etat théocratique. La Mahadiya condamne Khartoum, symbole de l’ouverture sur l’occident, de ses dépravations et de sa domination. Le Mahdi opte pour la construction d’une nouvelle ville sur la rive gauche du Nil Blanc. Cependant, il ne souhaite pas la destruction de l’ancienne capitale où il installe une partie de sa famille et où il se rend de temps en temps, en particulier pour la prière du vendredi. En outre, il ne voyait dans la nouvelle ville qu’un lieu de séjour temporaire, ses desseins de *jihād* étant loin d’être terminés. Sa mort prématurée, cinq mois après la prise de Khartoum, accélère l’implantation de la nouvelle capitale. Son successeur (*khalīfat al mahdī*), à cause de rivalités internes au mouvement et pour conforter son pouvoir, ordonne en août 1886 la destruction totale de Khartoum. En trois jours, la ville est évacuée, rayée du paysage. Ses ruines servent de réserve de matériaux de construction pour la nouvelle capitale, Omdurman.

« Mais cette nouvelle capitale ne peut ignorer le fleuve (...) Omdurman a besoin d’un port : par pragmatisme, l’ancien débarcadère sur la rive gauche du Nil Bleu reste en activité et reçoit les quelques vapeurs encore en état de marche et de nombreuses embarcations à voiles, chargées de céréales. De même, l’ascétique Omdurman, aux portes du désert, qui s’oppose à l’opulence verdoyante de la rive du Nil Bleu, ne peut se passer de l’approvisionnement en vivres frais, offerts par les jardins de la défunte Khartoum » (DUBOIS, op.cit., p. 20). Le récit de Slatin mentionne que les recettes de la location des jardins de Khartoum et celles provenant de l’irrigation au moyen de *sāgīa* participent à la trésorerie (*beīt al māl*) de l’Etat Mahdiste et plus précisément à la caisse pour l’approvisionnement en matériel de guerre (SLATIN, 1898, tome 2, p. 703). L’apport agricole de Khartoum est donc d’importance sur le plan des productions et des revenus, et pose la question de celui d’Omdurman. Les berges du Nil Blanc ne peuvent-elles pas être cultivées ?

⁶⁴ Après de nombreuses négociations en Angleterre, Gordon est envoyé en 1884 à Khartoum. On comptait sur sa renommée et son charisme pour infléchir la situation et parvenir à évacuer les troupes du Soudan. L’échec du Général Gordon et sa mort tragique marquèrent l’opinion publique de l’époque, laissant aux Anglais, un fort sentiment d’humiliation.

Carte 8. Omdurman durant la Mahdiya



b. Omdurman, cité religieuse aux portes du désert

Omdurman, aux portes du désert, Omdurman, la nomade, Omdurman tournant le dos au Nil et à Khartoum : le corpus bibliographique abonde de ces qualificatifs. La nouvelle ville qui s'élève à la gloire du prophète et de son envoyé, le Mahdi, s'ouvre en effet vers le désert de la Bayuda et l'ouest, autrement dit vers les forces vives qui ont porté le mouvement (les Baggāra de l'ouest du pays et les tribus riveraines du Nord Soudan, Danāgla en particulier). On construit en priorité la grande mosquée (dont la place attenante peut accueillir jusqu'à 10 000 fidèles) autour de laquelle s'organise la ville et la vie. Cet ensemble est complété par le mausolée du Mahdi, le palais du Khalifa et en direction du Nil, la Trésorerie. Plus tard, un rempart en torchis bâti le long du Nil protégera ce centre, symbole de l'orientation de la ville, dos au fleuve.

La nouvelle capitale explose littéralement. Comptant 240 habitants en 1884, Omdurman devient quelques années plus tard, la plus grande ville jamais connue au Soudan (au moins 70 000 habitants⁶⁵). Le déplacement forcé des populations de Khartoum est le point de départ de cet accroissement démographique. L'armée du *jihād* ainsi que la garde personnelle du Khalifa, séparée en plusieurs bannières, forment également les premiers quartiers de la ville et déterminent un premier agencement urbain⁶⁶. Les civils venus de tout le pays ne tardent pas à affluer vers Omdurman attirés par les opportunités de travail ou chassés de leur terre par les famines (1889-1890 en particulier). Cependant, le brassage des populations n'a pas, ou peu lieu ; le communautarisme se traduit dans l'espace, chaque quartier regroupant des gens de même origine géographique. De la même manière, chaque communauté se voit attribuer une place distincte sur l'esplanade de la mosquée pour la prière obligatoire du vendredi⁶⁷. Sur le plan architectural par contre, la capitale est homogène. De nombreux groupes abandonnent leur case traditionnelle à toit de paille conique, et la maison en torchis, basse et rectangulaire, à toit en terrasse s'impose. Alignées sur des ruelles étroites, ces constructions s'étendent déjà sur 11 km du nord au sud en 1888 (SLATIN, 1898, tome 2, p. 739).

⁶⁵ Avoir une idée exacte de taille de la capitale à cette époque est difficile compte tenu de l'importance des écarts d'une source à l'autre. Ainsi, EL BUSHRA EL SAYEED (1971, p.15) et MAC LEAN (1980, p.137) parlent de 150 000 personnes, Colette DUBOIS (1991, p.21) de 70 000, Catherine COQUERY-VIDROVICTCH (1993, p.244) d'une ville de 100 000 habitants, peut-être 150 000, et enfin HAMID GAMAL (1996, p. 21) évoque 400 000 personnes.

⁶⁶ Les bannières correspondaient à différentes troupes, mais également à des divisions régionales. Elles étaient localisées en des espaces distincts de la ville.

⁶⁷ Pour la cartographie de l'esplanade, voir WINGATE, 1891, p. 484

« Cet afflux posa les premiers problèmes de ravitaillement, conduisant même à des disettes meurtrières, et il inaugura la destruction du fragile environnement végétal de la ville. La steppe à acacias a reculé vers le sud, au fur et à mesure que les besoins en bois augmentaient » (LAVERGNE, 1997, p.53). Le déplacement forcé des populations de la Gezira à Omdurman (afin que le Khalifa soit assuré de leur soumission totale), ainsi que la lourdeur de l'impôt auquel sont soumis les paysans de cette région⁶⁸ entraînent une diminution des productions de la Gezira, principal pourvoyeur de céréales de la ville. Ces problèmes d'approvisionnement obligent le Khalifa à prendre des mesures, et dès 1890, les irréguliers de l'armée sont parfois autorisés à quitter Omdurman pour se consacrer aux travaux agricoles. L'article de Lobban évoque également ces difficultés de ravitaillement en faisant état du pillage des denrées agricoles du village d'Eilafun par les soldats du Khalifa (LOBBAN 1971, p.30).

L'extension de la ville s'effectue principalement le long du fleuve pour des raisons évidentes d'accès à l'eau mais également parce qu'une grande part de la population cultivait les berges du Nil et du Nil Blanc (WINTERS, 1977, p. 517). Cependant, Omdurman n'offre pas les mêmes conditions de cultures que Khartoum. L'espace alluvial y est bien plus étroit, et les terres de l'intérieur, beaucoup moins fertiles.

« La plaine d'Omdurman est d'une nudité absolue, pas un arbre, pas un maigre buisson n'émerge de ses sables dont l'horizon semble reculer à mesure que le voyageur s'avance » (ABBATE PACHA, 1906, pp.19-20). Cette citation illustre pleinement la différence environnementale avec Khartoum.

L'espace alluvial s'élargit, au niveau d'Abu Seïd, mais totalement immergé pendant la crue, il se couvre à la décrue d'une mauvaise herbe qui a donné son nom au quartier (*se'id*⁶⁹) et qui alourdit considérablement les travaux de préparation de la terre. Cette zone reste néanmoins cultivée jusqu'à aujourd'hui, et demeure administrativement découpée en *sāgīa*, signe de son irrigation précoce. Le travail de terrain nous a par ailleurs appris que les premiers habitants d'Abu Seïd possédaient, en plus des *sāgīa*, des parcelles d'agriculture pluviale à l'intérieur des terres, aujourd'hui disparues au profit de l'urbanisation. Les cultures n'étaient donc pas totalement absentes d'Omdurman, et malgré des conditions peu favorables, la ville participait au moins pour une maigre part à son approvisionnement.

⁶⁸ L'impôt de cette seule région devait couvrir l'entretien de la garde personnelle du Khalifa (salaire et biens en nature) (SLATIN, 1898, pp.693-694 et p.702).

⁶⁹ [*Cyperus rotundus*].

L'élevage était également présent, et l'ouvrage de Slatin (1898, p.736) y fait référence. Il déplore en particulier le fait que les meilleurs pâturages soient alloués aux parents du Khalifa (de la tribu Tai-sha). L'importance de l'élevage dans la tradition soudanaise, les liens privilégiés que la ville et le régime entretenaient avec l'ouest du pays (formidable réserve de bétail du pays), l'afflux massif de populations de ces régions (auxquelles appartiennent les Tai-sha⁷⁰), et enfin le nombre de bouches à nourrir laissent penser qu'un nombre important de troupeaux arrivaient et séjournaient à Omdurman et dans ses alentours. La carte de Slatin indique d'ailleurs qu'un bloc du marché était réservé au fourrage. Un autre indice conforte cette hypothèse : un très vieux quartier d'Omdurman sur le Nil, porte le nom de *mowrada*, ce qui en arabe signifie lieu où les troupeaux s'abreuvent. Enfin, une majorité d'habitants de souche du quartier d'Abu Seïd (qui, nous l'avons vu, se trouve au bord du Nil) travaille aujourd'hui comme bouchers et un nombre élevé de travailleurs exerçant cette profession sur le Grand Khartoum provient du quartier. D'après les entretiens qui y ont été menés, c'est par « héritage », par « tradition » que l'on devient boucher. Le fait que cette population très anciennement établie à Omdurman et plus précisément au bord du Nil soit spécialisée dans cette branche est également un élément qui renforce notre hypothèse.

Plus qu'une ville agricole, Omdurman était avant tout une ville de marché, ce qui compte tenu du nombre d'habitants se conçoit volontiers. Elle fut considérée à l'époque comme l'un des plus grands souks de l'Afrique (EL-BUSHRA EL-SAYED, 1971, p.16). La région du Nord Soudan envoie à Omdurman de grandes quantités de dattes sèches. Les routes de l'ouest y apportent en particulier la gomme arabique (monopole d'Etat) du Kordofan, sans oublier les esclaves. Les produits alimentaires locaux y étaient relativement bon marché car « les habitants qui vivent du produit de leurs champs et de l'élevage du bétail, sont forcés de vendre pour vivre et pour payer leurs impôts » (SLATIN, 1898, p. 708). On retrouve ici encore la preuve de l'ancienneté du caractère commercial de l'agriculture dans l'agglomération du Grand Khartoum déjà mis en place durant la Turkiya.

Sur le plan agricole, d'autres facteurs s'inscrivent dans la continuité historique, avec en particulier la prééminence de l'axe sahélien pour la ville d'Omdurman. Les facteurs physique et de localisation contribuent, il est vrai, à cette permanence. Ainsi, Omdurman reste la ville où convergent de nombreux éleveurs de l'ouest du Soudan et accueille le plus grand marché aux bestiaux de la capitale. Ses quartiers prennent parfois l'appellation *farīg*, terme à connotation tribale qui désigne chez les populations nomades le campement, et correspond par

⁷⁰ Les Tai-sha appartiennent au groupe des Baggāra ce qui littéralement veut dire « vachers » en référence à leur activité traditionnelle de pasteur bovin.

conséquent à la plus petite unité lignagère. Dans le domaine des cultures, l'opposition avec Khartoum reste réelle, ces dernières étant bien moins présentes à Omdurman.

C'est sur le plan identitaire que cette période aura le plus marqué la conscience nationale. Et, bien que les fidèles du Mahdi n'aient probablement pas eu conscience de créer une ville au moment de leur installation, Omdurman survivra à la Mahdiya. Elle restera dans les esprits La Ville historique et soudanaise de la conurbation du Grand Khartoum et deviendra un creuset de l'identité citadine.

2. La période du condominium anglo-égyptien

Le 2 septembre 1898, la défaite sanglante de Karari⁷¹ (collines au nord d'Omdurman) contre les troupes anglo-égyptiennes met un terme à la Mahdiya. A la tête des troupes, Sir Herbert Kitchener s'empare d'Omdurman le jour même. Malgré la faiblesse des dégâts causés par les bombardements dans la ville, Kitchener choisit les ruines de Khartoum pour fonder le centre de la capitale de ce qui sera bientôt un condominium anglo-égyptien (décrété le 19 janvier 1899).

a. Naissance de la conurbation

Kitchener est déterminé à installer la capitale sur le site de Khartoum. Ses urbanistes sont eux d'avis d'opter pour la rive droite du Nil Bleu (l'emplacement de l'actuelle Khartoum Nord). Le choix de Kitchener a pour objectif d'affirmer une rupture avec le régime précédent et de rétablir la continuité avec la Turkiya. Cependant, l'heure est à la colonisation britannique et il ne s'agit nullement d'un retour à l'ancien régime égyptien⁷².

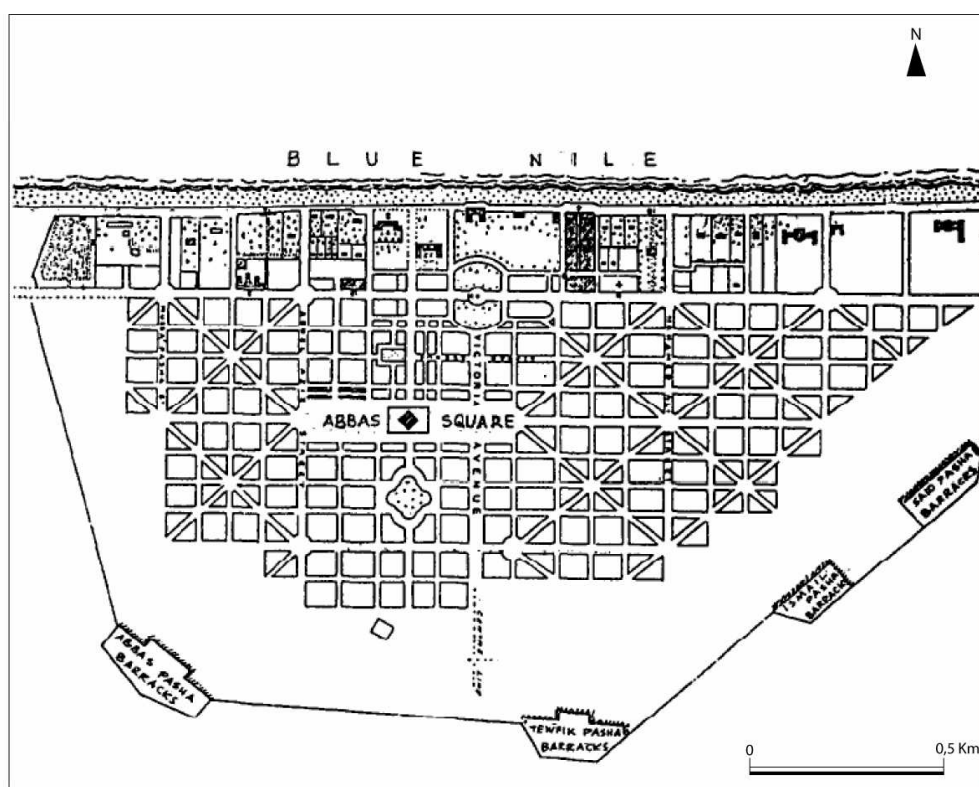
Khartoum est bâti très rapidement, et en 1906, le Dr Abbate Pacha s'étonne du résultat : « Aujourd'hui, comme par enchantement une ville imposante et grandiose s'est élevée là où l'on ne voyait même pas des ruines. (...) Les repères de la vieille ville ont disparu, les ruines ont été balayées, mais la configuration du sol est restée la même, et cela suffit à l'histoire de Khartoum » (ABBATE PACHA, 1906, p.15 et p.16). L'auteur entend par là qu'une nouvelle fois, la ville se construit sur son site et s'étend le long du Nil. Cependant, les

⁷¹ Il y eut près de 11 000 morts et 16 000 blessés du côté mahdistes contre 48 morts et quelques centaines de blessés, côté anglais. Cependant, cette bataille restera un épisode glorieux de l'histoire soudanaise, symbolisant le courage des troupes mahdistes, (BLEUCHOT, 1989, p. 167).

⁷² « Mais les conditions de leur retour [*aux Egyptiens*] étaient tellement différentes que c'est abusivement que les Soudanais appellent cette période la « seconde période turque » (*al turkiya al-thaniya*) » (op. cit., p. 172).

conditions de sa construction sont différentes. « Alors que la vieille Khartoum avait grandi autour de son centre religieux et marchand, mais surtout le long de la berge nilotique pour conforter ses liens avec l’Egypte, la nouvelle cité naît d’abord sur le papier, avant de prendre forme dans le paysage. C’est la première fois qu’un plan d’occupation du sol est conçu, adoptant une trame viaire en damier, prévoyant espaces non bâtis et îlots de construction, déterminant les lieux où s’élèveraient les bâtiments publics » (DUBOIS, 1991, p. 26). Son statut de ville coloniale est clairement inscrit dans la trame urbaine de son centre qui reproduit le dessin de l’Union Jack⁷³. La ville est également coloniale et ségréguée dans son peuplement puisque ce sont les faubourgs, qui s’étendent à l’extérieur de la ville coloniale, qui reçoivent les premières vagues de migrants soudanais.

Carte 9. Khartoum, la coloniale : plan initial de Kitchener



ADIL MUSTAFA AHMAD, 1992, « The neighbourhoods of Khartoum. Reflections on their functions, forms and future », in *Habitat International*, Vol. 16, n° 4.

⁷³ Cette trame initiale a pratiquement disparu aujourd’hui. Elle a été détruite au gré des réaménagements liés à la circulation. Elle reste cependant ancrée symboliquement et souvent rappelée à nos mémoires, comme dans cet extrait du roman soudanais de Jamal Mahjoub : « Le tissu routier convergeait vers la ville à la manière d’un Union Jack, le drapeau britannique, qui aurait pour centre le palais. Des lignes droites traversaient le sable informe, mais avec le temps le squelette de cette configuration minérale se trouvait rongé par l’érosion et les angles droits s’arrondissaient, autre signe qu’ici il fallait combattre pour survivre », (MAHJOUB, 1998, p. 123).

Omdurman, qui bien qu'ayant perdu ses fonctions de capitale politique, a été conservée dans sa configuration initiale, contraste fortement avec Khartoum tant dans sa structure urbaine que démographique. Contrairement à ce qui s'était vu aux périodes précédentes, Kitchener, en effet, n'envisage pas la destruction de la ville se « contentant », pour symboliser la rupture avec le Mahdisme, de jeter les cendres de son fondateur dans les eaux du Nil. Cette mesure, très mal accueillie par la population, a pour conséquence de faire du Mahdi un martyr de la résistance étrangère et de donner au mouvement une dimension nationale qu'il n'avait pas réussi à établir de son vivant. Omdurman devient la ville autochtone porteuse des valeurs traditionnelles par opposition à la ville moderne et coloniale. En 1906 déjà, Abbate Pacha (1906, p. 18) écrivait : « Omdurman est et restera toujours la ville noire du centre de l'Afrique où convergent toutes les tribus du Soudan égyptien ».

La Mahdiya lègue aux générations futures un modèle de ville musulmane, où dominant les petites maisons de plain pied, entourées d'une enceinte de briques ou de torchis, entre lesquelles serpentent dans un désordre apparent les ruelles étroites. Omdurman est l'une des rares villes soudanaises à échapper au plan damier et aux avenues rectilignes.

En outre, les populations rassemblées à Omdurman autour du Mahdi puis de sa tombe⁷⁴ ont développé en peu de temps un art de vivre urbain. La bataille de Karari et l'arrivée du pouvoir anglo-égyptien renforcent leur sentiment d'être réunies en un lieu riche de sens, et ceci, d'autant plus que la défaite a entraîné une recomposition démographique de la ville. Beaucoup d'habitants ont fui devant le nouveau pouvoir, accentuant le sentiment de cohésion chez ceux qui restaient. Ces événements ont fait naître chez la population d'Omdurman de forts sentiments d'appartenance, essence de la citoyenneté à venir. « Jusqu'à aujourd'hui, Omdurman est l'une des seules villes soudanaises, où une citoyenneté bien ancrée, au niveau du quartier comme de l'ensemble de la ville, se fait sentir » (LAVERGNE, 1997, p. 55). Notre entretien avec le Professeur Jahfar Malghani, spécialiste de l'histoire de la capitale en témoigne également : « *Pour revenir à Omdurman, elle est notre Sennar, notre Paris. Culturellement, elle domine le subconscient des Soudanais*⁷⁵ »

A ces deux villes aux identités différentes, voire opposées, vient s'ajouter une dernière née : Khartoum Nord. Elle se développe autour des entrepôts du terminus de la voie de chemin de fer en provenance de l'Égypte dont les travaux ont suivi l'avancée des troupes anglo-égyptiennes. La ligne de chemin de fer gagne la confluence sur la rive droite du Nil

⁷⁴ Construit après la mort et la dispersion des cendres du Mahdi, le mausolée ne contient pas son corps, mais revêt une importance symbolique.

⁷⁵ Le Pr Jahfar Malghani dirige le musée ethnographique de Khartoum et anime une émission de radio intitulée « Khartoum d'hier et d'aujourd'hui » (Entretien août 2005).

Bleu en 1899. La mise en place d'un port destiné à acheminer les marchandises vers Khartoum attire les travailleurs. L'existence de la voie ferrée stimule l'installation d'entrepreneurs et concrétise peu à peu la volonté des planificateurs d'en faire un pôle industriel. Les opportunités d'emplois attirent progressivement de nouveaux résidents. Son plan en damier rappelle celui de Khartoum.

« L'intrusion de la civilisation technicienne conditionne la naissance de ce greffon urbain, exempt de tout référent existentiel ou essentiel. A l'aube du XX^{ème} siècle, ce quartier à virtualités industrielles, peut-il atténuer l'affrontement entre la ville musulmane Omdurman et la ville coloniale, Khartoum-ville ? Le greffon n'est pas rejeté, au contraire son extension se précise, mais il conserve trop de caractères étrangers pour être adopté par les autochtones », (DUBOIS, 1991, p. 29).

La ville est d'ailleurs désignée par les soudanais sous l'appellation *khartūm barhī* ou simplement *barhī*. Deux versions explicatives nous ont été données : selon la première, le mot *barhī* qui signifie en arabe « la mer » aurait dans le cas présent été emprunté aux Egyptiens qui désignaient ainsi la Mer Méditerranée, devenue par extension la direction du nord. Dans la seconde version, le mot *barhī* découlerait également de l'arabe égyptien mais dans une acception différente désignant l'est, en référence ici à la rive est du Nil bleu sur laquelle est établie la ville. Quoique différentes, ces versions s'entendent néanmoins sur l'origine égyptienne du nom de Khartoum Nord, signe du caractère étranger qu'elle évoque chez les soudanais.

Sous l'impulsion de Kitchener, un modèle urbain original se met en place : les bases de la conurbation, future capitale du Soudan contemporain sont jetées. Les trois villes évoluent à leur propre rythme. En 1904 la population de Khartoum est estimée à 8 500 âmes environ, celle de Khartoum Nord à 2 000 quant à Omdurman, malgré le dépeuplement qui fait suite à la bataille de Karari, elle domine largement avec ses 46 000 habitants (WALSH, DAVIES, et MUSA, 1994, p. 267). La construction de deux ponts (un sur le Nil Bleu reliant Khartoum à Khartoum Nord en 1909 et un deuxième sur le Nil Blanc en 1928 reliant Khartoum à Omdurman) concrétise le fonctionnement des trois villes en conurbation.

Nās al Khartūm, nās Omdurman : un éclairage sur l'identité citadine

« La citadinité, forme individuelle de rapport à l'espace urbain, se déduit de pratiques spécifiques mais repose aussi sur un profond sentiment d'appartenance à un lieu, la ville. En ce sens elle est territorialisation de l'espace urbain (c'est pourquoi, il faut la considérer à plusieurs échelles). La citadinité ainsi entendue est constitutive de l'identité individuelle (un de ces composants en tous cas) de certains habitants des villes », (GERVAIS-LAMBONY, 2001, p.103).

Au Soudan, en ville comme ailleurs, chaque habitant met avant tout en avant sa région d'origine et sa *gabīla*. Cependant, il existe également une dénomination pour les populations établies en ville depuis l'époque de la Mahdiya. Ces citadins de vieille souche sont désignés et se désignent eux-mêmes par l'appellation *nās Omdurman* (gens d'Omdurman), et ceci même lorsque les familles habitent aujourd'hui Khartoum. On trouve ici, une nouvelle preuve de la prééminence d'Omdurman dans les sentiments citadins. Les groupes particuliers encore plus anciennement établis dans la conurbation sont désignées par les lieux originaux de leur peuplement (ex : *nās Tūtī*, *nās el Khojali*, etc.) mais ces expressions expriment l'antériorité de l'ancrage sur le site de la confluence plus qu'une référence à la ville contrairement à l'expression *nās Omdurman*. L'expression *nās Omdurman* est la seule à faire clairement référence à la ville en tant qu'espace matériel et substance.

Si ces dénominations transcendent en quelque sorte la notion tribale, elles se réfèrent de fait au groupe dominant, dénommé '*awlād el balad* (littéralement enfants du pays), qui rassemble les différentes populations originaires du Nord de la vallée du Nil, dites également populations riveraines.

« *Nās el Khartūm* » au contraire, ne valorise pas le sentiment d'identité citadine. Ce terme est employé, soit par les habitants de l'agglomération du Grand Khartoum de façon péjorative pour désigner une catégorie sociale de nouveaux riches, soit dans les campagnes pour désigner génériquement les habitants de la capitale (ce qui pourrait alors se traduire par gens des villes).

La référence à la citadinité est rare. Ainsi, un maraîcher (arrivé à Khartoum en 1946) que je questionnais sur son sentiment par rapport à Khartoum m'a répondu : Khartoum est le pays de Dieu et n'est le pays de personne, ou plus exactement n'est pas le pays de quelqu'un. « *Khartūm, balad Allah, ma balad zūl !* »

b. Eldorado agricole et entrée dans l'économie capitaliste

Une structure administrative est rapidement mise en place, composée d'une administration centrale à Khartoum et de nombreuses entités provinciales. Le pays conquis, la paix plus ou moins revenue, la remise en route économique du pays dans l'objectif de fournir des revenus à l'administration de la quasi-colonie devient prioritaire. La nouvelle administration s'attache à établir un système foncier stable. Dès 1899, on amorce l'enregistrement des terres en reconnaissant les droits acquis ("The Title of Land Ordinance"). Ces enregistrements concernent principalement les régions de Khartoum, de la Gézira et de la vallée du Nil au nord de la capitale. Ainsi, certaines populations ayant été déplacées sous la Mahdiya lors de la destruction de Khartoum, récupèrent leurs terres. Toute transaction de terres non enregistrées est interdite. Les impôts directs sont modérés ; ils frappent la terre, les troupeaux et les palmiers. Les taxes de la gomme arabique constituent la majeure partie des recettes de cette administration.

Une série de grands travaux destinés à favoriser les moyens d'exportation est rapidement engagée. La ligne de chemin de fer en provenance de l'Égypte qui aboutit à Khartoum est prolongée jusqu'à Sennar en 1909, desservant ainsi la zone agricole la plus active du Soudan, et atteint El-Obeïd, lieu de collecte de la gomme arabique, en 1911. La ligne Atbara Port Soudan ouvre un débouché sur la mer en 1906. Port Soudan fut ensuite accessible par la ligne principale depuis Sennar via Kassala en 1924. Un réseau de télégraphe complète le dispositif.

Les possibilités du pays en matière agricole sont précocement reconnues et le potentiel de développement d'une agriculture irriguée spécialisée dans la culture du coton dans la province de la Gezira, vite identifié. En 1900, Sir Reginald Wingate, gouverneur général du Soudan, écrivait: « If a system of irrigation were feasible in the Gezireh, it would become a huge granary capable of supplying not only the whole Sudan but other country as well »⁷⁶. Cependant, seule une culture particulièrement rentable peut justifier l'investissement que représentent les travaux d'irrigation. Le coton apparaît alors comme la culture idéale. Très demandé sur le marché mondial en raison d'une baisse des approvisionnements américain et égyptien, il représente un espoir de résorber la crise des industries textiles britanniques. Au-delà des critères économiques et de l'analyse scientifique des possibilités qu'offrait l'agriculture irriguée, il y eut pour ce projet ("The Gezira Scheme") un emballement de

⁷⁶ « Si un système d'irrigation était réalisable dans la Gezireh, la région deviendrait un large grenier capable de subvenir non seulement aux besoins du Soudan tout entier, mais également à ceux d'autres pays », cité dans (BERNAL, 1997, p. 451).

l'imagination britannique. Le "Gezira Scheme" représentait le triomphe de la civilisation moderne sur la nature et l'ignorance : « Colonial officials could hardly describe the Gezira project without some references to its "rational", "scientific", and "modern" qualities »⁷⁷.

Dès 1904, un centre de recherche agronomique, dont les activités étaient largement dirigées vers ces projets de cultures du coton et d'agriculture irriguée et comprenant une ferme expérimentale de 100 *feddān*⁷⁸ ouvrit à Shambat (Khartoum Nord). Le premier projet de culture de coton fut mis en place par un industriel américain en 1906. D'autres de petites tailles suivirent. En 1921, les terres irriguées de la Gezira firent l'objet de lois foncières spécifiques ("Gezira Land Ordinance"), (BERNAL, 1997, p. 454). En 1925, le barrage de Sennar fut enfin terminé⁷⁹ et le projet de la Gezira qui couvrait à l'origine environ 240 000 *feddān* démarra. Le coton supplanta alors la gomme arabique dans les revenus de l'administration et le pays devint extrêmement dépendant de cette culture et de ses cours. Au-delà des succès ou de l'illusion de développement que représente ce projet⁸⁰ (qui fut un modèle fréquemment reproduit par la suite), ce qu'il nous faut retenir ici, c'est que ces programmes d'agriculture irriguée concentrèrent toutes les attentions et investissements au détriment d'autres régions, des agricultures traditionnelles (y compris l'agriculture urbaine) et de l'industrie. Ce phénomène se poursuivra largement au-delà de l'Indépendance du pays en 1956.

Le principal frein à l'économie du Soudan fut le manque de main-d'œuvre⁸¹. La reconstruction de Khartoum, les grands travaux d'infrastructures et l'agriculture requéraient une main-d'œuvre abondante. C'est pourquoi, les politiques économiques britanniques reposèrent dès le début sur une contradiction (CROSS, 1997, p. 224) : d'une part, elles demandaient qu'un nombre de travailleurs le plus large possible reste attaché à la terre, pour relancer la production agricole traditionnelle, et d'autre part exigeaient un important réservoir de main-d'œuvre⁸² disponible pour travailler sur les projets d'infrastructure, sans lesquels il

⁷⁷ « Les représentants du pouvoir colonial ne pouvaient faire allusion au projet Gezira sans évoquer ses qualités rationnelles, scientifiques et modernes », (ibidem).

⁷⁸ Un *feddān* correspond à peu près à notre acre ou plus précisément à 0,42 ha.

⁷⁹ Les travaux du barrage commencèrent en 1913 mais furent interrompus durant la 1^{ère} Guerre Mondiale.

⁸⁰ Le thème de la Gezira et de son agriculture irriguée est peut-être l'un des plus abondants au sein du corpus bibliographique sur le Soudan. Pour une vision générale, voir BARBOUR, 1961 ; et TOTHILL, 1948. Pour des analyses plus précises des processus mis en œuvre dans cette expérience, on se reportera aux auteurs (TAISIR MOHAMED AHMED ALI, 1989) ; (BERNAL, 1997) ; (CROSS, 1997) ; et (ABBAS ABDELKARIM, 1986), par exemple.

⁸¹ « Khartoum, ses alentours et sa province renferment, en fait de territoires agricoles, tout ce qui peut attirer les colons les plus entreprenants, voir même les spéculateurs ; mais la main-d'œuvre fait totalement défaut et les populations actuelles sont absolument insuffisantes aux travaux des champs ». ABBATE PACHA, 1906, p. 24.

⁸² Peter Cross emploie ici le terme de « reservoir of free labour » qui doit également s'entendre au sens strict. L'opinion des Anglais contre la pratique de l'esclavage était claire et avait même pour part justifié politiquement la reconquête du Soudan. Cependant, l'ampleur de la pénurie de main-d'œuvre fut à l'origine d'une certaine

serait extrêmement difficile d'intégrer l'agriculture soudanaise à l'économie mondiale. On encouragea l'immigration. Les mouvements migratoires internes (saisonniers et/ou définitifs) devinrent très importants.

c. Vers la spécialisation de l'agriculture urbaine

La conurbation grossit progressivement, jouant son rôle de réservoir de main-d'œuvre. Elle compte environ 260 000 habitants en 1956, date du premier recensement au Soudan. Sous l'effet de l'augmentation de la demande en fruits et légumes consécutive à cet accroissement démographique, des transformations s'amorcent dans l'agriculture urbaine existante. L'étude particulièrement fine réalisée par Hill au sujet de l'île de Tuti fournit une illustration parfaite de ces mutations (HILL, 1965, pp. 1-21). On peut penser que l'île, par sa position privilégiée, a été sensible spécialement tôt à cette hausse de la demande en produits maraîchers. Ainsi, les surfaces cultivées se sont progressivement étendues. Dans les années 1910, seules les franges de l'île étaient cultivées, principalement en raison des limites qu'imposaient les techniques d'irrigation traditionnelle (*sāgīa, shādūf*). Le centre de Tuti était alors utilisé comme zone de pâturage pour le bétail (bovins, et ovins). Hill estime qu'à cette période Tuti comptait quelques 500 têtes de bovins. Les populations de l'île et l'administration britannique prirent vite conscience de la valeur de ces terres, et leur volonté de développer l'île s'affirma rapidement. Cependant, la méfiance des îliens à l'égard de l'administration coloniale gêna les actions communes. Une première pompe est toutefois mise en place par le gouvernement en 1936 permettant une première extension des surfaces cultivées. En 1946, l'association pour le développement de Tuti concrétise sa naissance par l'installation de deux puissantes pompes supplémentaires. Les canaux rendent alors cultivable la majeure partie de l'île et en 1950, les derniers troupeaux de bovins quittent l'île. Ne restent sur place que les taureaux nécessaires au fonctionnement des roues à eau. Hill indique cette date comme étant celle de la réelle spécialisation de l'île dans les productions maraîchères et fruitières, auxquelles s'ajoute le fourrage (signe que l'élevage était déjà très présent dans la capitale).

Si l'île de Tuti reste le terrain le plus étudié, il est clair que le même type de transformations touche les autres zones agricoles à proximité de la capitale, comme le prouve l'article de Barclay sur le village de Burri al Lamaab: « With the start of the British

ambivalence des politiques britanniques. Si le grand trafic d'esclaves avait effectivement cessé, on ferma néanmoins les yeux sur une certaine forme d'esclavage interne. Voir sur le sujet : MC LOUGHLIN (1962).

occupation in 1898, the village underwent a series of rapid changes. (...) It changed the agricultural economy from subsistence based on livestock and sorghum to production of vegetables and fruits for sale to the army »⁸³.

La « transition marchande », expression empruntée à Jean-Louis Chaléard désignant ce passage de l'autoconsommation à la commercialisation (CHALEARD, 1996, p. 16), est dans le cas des cultures de la capitale soudanaise ancienne et s'accompagne d'une spécialisation maraîchère. Il s'agit maintenant d'interroger la résistance de cette forme d'agriculture urbaine commerciale lorsque intervient dans les décennies suivantes une crise politique, économique et sociale sans précédent.

« Bien des transformations de la ville, en particulier la reconstruction de ses rapports à l'agriculture, se sont produites à la suite de profondes crises sociales d'adaptation. (...) Dans les pays en développement, il y a eu des crises, notamment la confrontation entre la ville de type européen et la ville locale. La crise contemporaine vient d'un cumul de processus : une tendance profonde des populations rurales à migrer vers la ville afin de connaître des conditions de vie meilleures, mais aussi en réponse aux changements climatiques (sécheresse) et aux événements politiques (guerres civiles). La proportion d'habitants qui n'ont pas accès au marché est devenue assez forte pour provoquer dans les grandes villes une crise urbaine. Leurs besoins alimentaires sont trop forts pour qu'ils prennent beaucoup de précautions de droit : la friche sociale et les terrains insalubres ont ainsi trouvé preneur » (DOUCOURE et FLEURY, 2004, p. 51). L'agriculture urbaine du Grand Khartoum s'est-elle transformée sous l'effet de l'intense crise économique et sociale qui secoue le pays et sa capitale depuis le début des années 1980 ?

⁸³ « Avec l'occupation britannique en 1898, le village connaît une série de transformations rapides (...). On observe le passage d'une économie agricole de subsistance, basée sur l'élevage et la culture de sorgho à une économie favorisant la production de fruits et légumes destinée à être vendue à l'armée » (BARCLAY, 1980, p. 94).

II. LE TEMPS DES « CRISES »

Khartoum, avec plus de cinq millions d'habitants sur une population nationale estimée à plus de 35 millions, fait aujourd'hui partie des plus grandes métropoles d'Afrique. Elle partage désormais la quatrième place avec Kinshasa, derrière Le Caire et Lagos, et devient donc la ville la plus peuplée du Sahel devant Dakar, mais aussi de l'Afrique de l'Est, devant Addis-Abeba et Nairobi (DENIS, 2005 (a), p. 93). Ce poids démographique de la capitale est relativement récent. Sa croissance s'est en effet poursuivie après l'Indépendance (1^{er} janvier 1956) à un rythme soutenu, mais ce n'est qu'à partir de la fin des années 1970, qu'elle s'est littéralement envolée. De 260 600 habitants en 1955-1956, l'agglomération est ainsi passée à 784 300 en 1973, puis à 1 343 000 en 1983, 2 919 800 en 1993, pour vraisemblablement atteindre aujourd'hui 5,4 millions d'habitants⁸⁴ ; elle bénéficie ou « subit » des taux de croissance annuelle autour de 6 % pour les deux premières périodes pour ensuite connaître entre 1983 et 1993 un taux de croissance annuelle de 8,1 %.

Digérer une telle croissance démographique en si peu de temps (1,6 millions environ durant la décennie 1983-1993) serait un défi pour toute ville dans tout pays. En outre, l'ampleur de l'afflux dans la capitale s'explique essentiellement par les crises environnementales (sécheresses) et politiques (guerre) qui affectent le pays, et qui déterminent souvent pour les populations déplacées des conditions d'arrivée particulièrement difficiles. Enfin, ces arrivées massives de populations interviennent dans un contexte général de crise économique, compliquant encore les possibilités d'intégration. La crise devient alors urbaine⁸⁵, reflet du contexte de crises généralisées (politiques, économiques et sociales) qui secouent le pays.

Dans un premier temps, nous décrivons dans le détail les conditions et les multiples implications de cette crise multiforme sur la ville, de manière à prendre conscience de l'ampleur des difficultés. Une fois ce contexte dressé, il s'agira d'observer si la relation ville/agriculture qui s'était précédemment mise en place a été bouleversée. La question d'un éventuel repli sur une agriculture d'autoconsommation engendré par la crise constituera l'axe de cette analyse.

⁸⁴ Ces chiffres que l'on peut trouver dans l'article d'Eric Denis (DENIS, 2005a) proviennent des recensements soudanais successifs, à l'exception du dernier qui correspond à la fois à une estimation de l'auteur et à un pré-comptage de la statistique soudanaise. Les deux procédés ayant permis d'établir ce chiffre étant complexes, ils feront l'objet d'une description approfondie dans les pages qui suivent (cf. Planche.1).

⁸⁵ Devrait-on dire « les effets urbains de cette crise multiforme s'accroissent » ? (LE BRIS, 1991).

A. « MEGAPOLISATION DES CRISES SOUDANAISES⁸⁶ »

Dans cette expression empruntée à Eric Denis (DENIS, 2005a, p. 87) s'expriment à la fois l'ampleur des déplacements de populations qui ont affecté le Soudan mais également le fait que la capitale a été un lieu de refuge privilégié des populations. Le taux d'urbanisation du Nord-Soudan⁸⁷ a été multiplié par trois depuis 1955 et est aujourd'hui élevé (36 % en 2004⁸⁸) et (DENIS, 2005a, pp. 88-89). Cependant, malgré la multiplication et la croissance des villes secondaires du Nord-Soudan⁸⁹, un fossé considérable les sépare toujours de la capitale. Ainsi, toujours d'après l'analyse d'Eric Denis, l'indice de primatie a presque doublé entre 1955 et 1993. Alors qu'en 1955, la deuxième ville du pays (El Obeid) était 5,5 fois moins peuplée que la capitale, en 1993, Port Soudan (devenue alors deuxième ville du pays) était 9,5 fois moins peuplée que l'agglomération du Grand Khartoum. La décennie 1983-1993 est celle de l'ancrage de la suprématie de la capitale soudanaise dans la hiérarchie urbaine (en 1993 elle capitalise un tiers de la croissance urbaine du pays), donc celle de son explosion démographique (la capitale enregistre alors des taux de croissance annuelle dépassant les 8 %), et également celle des crises humanitaires.

1. Quand la ville déborde des cadres

L'idée n'est pas ici de nous concentrer sur les chiffres du Grand Khartoum (cf. Planche.1), mais plutôt de détailler les conditions et les tentatives de gestion de cette croissance, ainsi que leurs conséquences sur la morphologie et la vie de la capitale soudanaise.

⁸⁶ Expression empruntée à ERIC DENIS, 2005, « Khartoum: ville refuge et métropoles rentière. Mégapolisation des crises Vs métropolitaine », in *Cahier du Gremamo*, La ville arabe en mouvement, n°18, pp. 87-127.

⁸⁷ Les données sur le sud du pays sont pour l'instant inexistantes. L'ensemble Nord-Soudan comprend 16 *wilaya* et s'étend d'ouest (du Darfour) en est (à Gedaref) ; il correspond à des territoires globalement repérés de longue date, même si le tracé exact de la frontière délimitant Nord et Sud Soudan demeure l'objet d'après discussions. L'ensemble Nord Soudan n'est pas qu'administratif mais correspond également à un ensemble culturel (DELMET, 1991, note 2, p. 57).

⁸⁸ (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2005, *Sudan in figures: 2000-2004*, Khartoum, p. 3). Les chiffres postérieurs à 2002 contenus dans ce document correspondent à des projections basées sur le pré-comptage organisé en novembre 2002 par le bureau de la statistique soudanaise en vue du recensement de 2003. La mise en œuvre du recensement a été retardée en prévision d'un accord de paix avec le sud (finalement signé en janvier 2005) de manière à couvrir l'ensemble du Soudan.

⁸⁹ Au Soudan, une ville est administrativement définie comme une localité de plus de 5000 habitants, ou de moins de 5000 habitants mais possédant des fonctions administratives importantes.

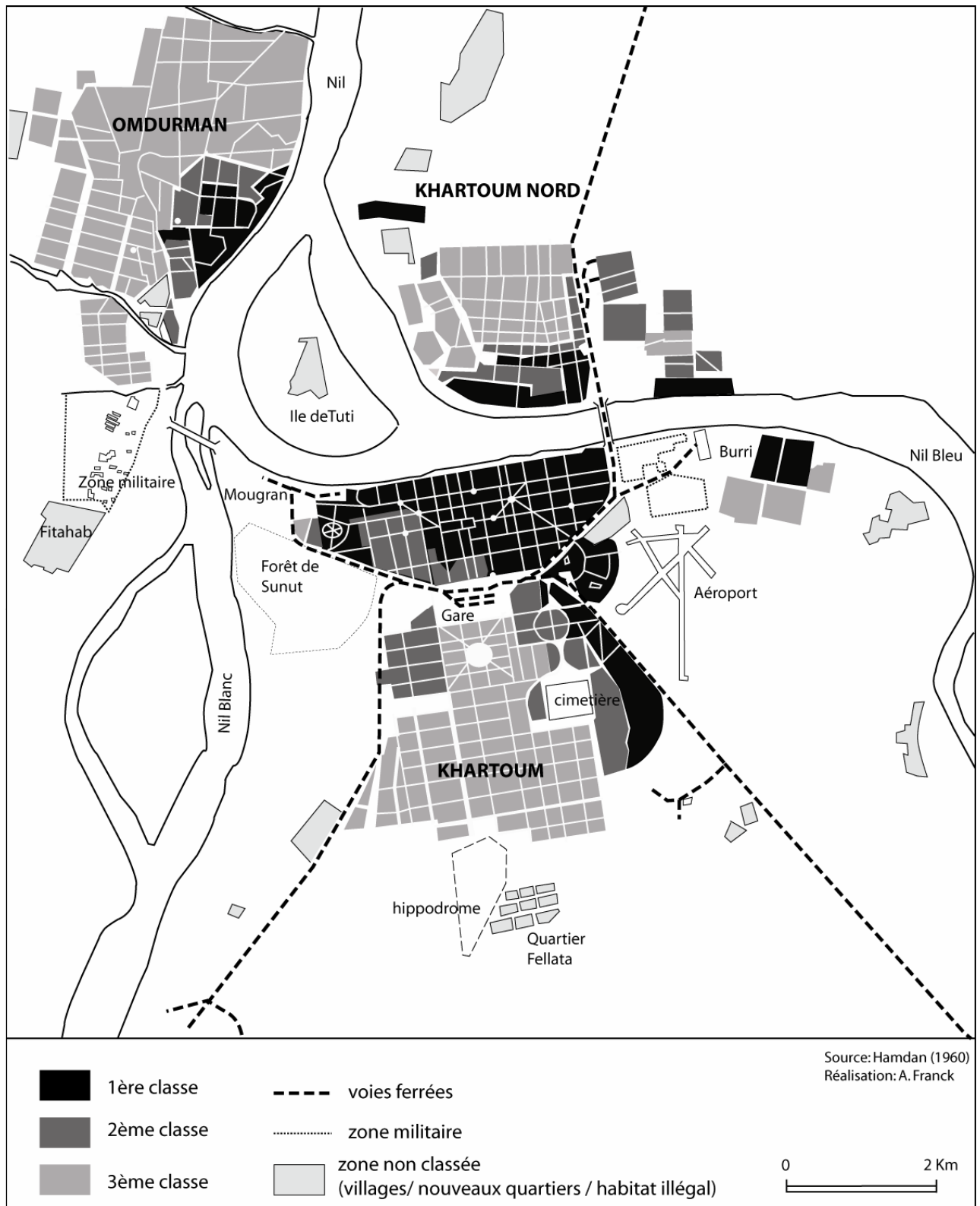
a. Histoire d'une explosion démographique

« Comme dans beaucoup d'autres pays, la période de construction nationale après la proclamation de l'indépendance en 1955 par un gouvernement uniquement constitué de Nord-Soudanais s'est traduite par un renforcement du rôle de la capitale, par l'essor de l'administration centrale et la poursuite d'une politique d'industrialisation centralisée qui ne cesse de drainer les migrants des provinces » (DENIS, 2005 (b), p. 25). Dans un premier temps cependant, il n'y a ni bouleversement dans la structure urbaine, ni recomposition démographique de la ville. Le flot régulier de migrants qui arrive à la capitale vient principalement du nord de la vallée du Nil. Leur longue tradition d'immigration vers la capitale leur assure d'importants réseaux d'intégration (villageois, tribaux et confrériques) (LAVERGNE, 1999).

Les autorités, dès le début soucieuses de faire face à la croissance de l'agglomération, font appel à plusieurs reprises à des bureaux d'étude étrangers pour l'élaboration de schémas directeurs. Le premier plan (effectué par le bureau Doxiadis en 1959), ne fut cependant pas mis en œuvre par manque de fonds et de réactivité des autorités, la croissance démographique l'ayant rapidement rendu caduc. Un nouveau schéma est défini par le bureau Mefit en 1974 et bien que rejeté par les autorités urbaines, il est suivi dans ses grandes lignes (MOHAMED ABDULLA et ABU SIN, 1991, p. 80). Cependant, peut-on parler de gestion urbaine quand l'Etat se contente de guider la croissance à moindre frais et de garder le contrôle de la maîtrise foncière ? La croissance de la capitale s'effectue finalement à son rythme.

De nouveaux quartiers sont créés par allocation de terrains nus, l'Etat n'intervenant pas dans la construction. Dans l'environnement presque parfaitement plane de la capitale, les seules limites aux extensions spatiales sont les Nil. Aussi, Khartoum se développe vers le sud, Omdurman vers le nord puis vers l'ouest et Khartoum Nord, vers le nord puis l'est. On adopte un zonage résidentiel divisé en trois catégories (de la 1^{ère} à la 3^{ème} classe) qui déterminent la taille des lots (500 m² pour les plus grandes et 250 m² puis 200 m² pour les plus petites). Le plan en damier situe ces nouvelles extensions dans la continuité de la gestion britannique de la ville (carte 10). Une fois les terrains alloués, l'Etat les viabilise sommairement en y amenant l'eau et l'électricité.

Carte 10. Zonage résidentiel de Khartoum en 1960



C'est vers le milieu des années 1970 que la croissance urbaine s'amplifie de manière notable. La poursuite d'une politique économique de développement extrêmement polarisée (Province de la Gézira, de Gedaref avec ses périmètres d'agriculture pluviale mécanisée et de Khartoum principalement), en particulier dans le domaine de l'agriculture, creuse un peu plus les inégalités régionales (RODEN, 1974). Dans le même temps, la politique des pays du Golfe visant à faire du Soudan le « Grenier du Monde Arabe »⁹⁰ s'amorce et renforce encore le phénomène. Les experts et les capitaux affluent à Khartoum et des projets de développement agricole de grande ampleur sont proposés. La survalorisation de l'agriculture à forte densité de capitaux pousse vers la capitale les ruraux dépossédés de leurs terres ou victimes des conflits locaux liés à l'accès aux pâturages.

En outre, l'extrême polarisation des infrastructures, des services, des opportunités de travail et d'éducation dans l'agglomération du Grand Khartoum accentue encore l'émigration rurale mais également les migrations en provenance de centres urbains moins importants. Consécutivement, on assiste au développement rapide de zones d'habitat spontané aux lisières de la ville (Um Badda, par exemple) et au gonflement de villages préexistants (Gereif).

L'afflux des pétrodollars dans la capitale a également eu pour conséquence d'entraîner la construction de quartiers de luxe (LAVERGNE, 1999). Une part de la bourgeoisie édifie des villas en vue de leur location aux cadres et experts étrangers. A ce premier phénomène, s'ajoute celui non moins important de la construction résidentielle de haut standing, opérée par les cadres soudanais émigrés. Dès le milieu des années 1970 en effet, la crise économique se faisant sentir, les élites de la Nation s'envolent pour les pays du Golfe, attirés par les salaires qui y sont pratiqués. Les nouveaux quartiers qui naissent ont des noms et une architecture qui s'inspirent des pays d'accueil (Riyad, par exemple).

Les années 1980, années noires pour le Soudan, marquent un tournant dans l'histoire des migrations à la capitale, les migrations forcées (de survie) d'une ampleur considérable devenant la principale source de peuplement de l'agglomération (HAMID GAMAL, 1996).

Les sécheresses sahéliennes, récurrentes dans l'histoire du Soudan, ont contribué à peupler la capitale (depuis sa création) et les grandes zones agricoles. Cependant, la sécheresse des années 1982-1985, qui fait suite aux mauvaises années de 1969-1973 et de 1977-1978, fut d'une intensité sans précédent au XX^{ème} siècle, contraignant à l'exode des milliers de personnes (riches et pauvres), qui prennent la route par villages entiers (DE WALL, 1989). Les régions de l'ouest (Darfour et Kordofan) sont particulièrement touchées, l'est du

⁹⁰ C'est ce que l'on a appelé la "Breadbasket Policy".

pays également (Province de la Mer Rouge) et même le centre, province agricole par excellence, n'est pas épargné par la baisse des précipitations. Du fait de la malnutrition et d'une dégradation générale des soins de santé, la famine de 1984 aurait fait 250 000 morts à l'échelle du pays et 105 000 dans la seule province du Darfour (PEROUSE DE MONTCLOS, 2001, p. 11). Le cheptel est décimé, le prix des bêtes plonge alors que celui des céréales explose, empêchant les éleveurs-pasteurs de conserver les capitaux nécessaires à la reconstitution de leur troupeau. La réaction du gouvernement face à l'urgence de la situation tarde à venir ; les nombreux signes annonciateurs de la famine sont ignorés, les exportations de sorgho pour obtenir des devises se poursuivent et l'appel à l'aide internationale n'intervient qu'en 1985 (HAMID GAMAL, 1996, pp. 47-48). Dans ces conditions, l'exode est massif et souvent définitif sans possibilité de retour (op.cit., pp. 83-123 ; et DENIS, 2005(a), p.100). En outre, l'épisode de sécheresse de l'année 1984-1985 n'est pas un événement isolé et temporaire : d'autres suivront (1987, 1990), témoignant du caractère structurel de la crise.

A ces « réfugiés environnementaux » (MOHAMMED AHMED TAHA, 1993) s'ajoutent les réfugiés des pays voisins (Tchad, Ethiopie, puis Erythrée) qui convergent bientôt sur la capitale⁹¹, la politique soudanaise leur permettant de s'installer en ville et de quitter les traditionnels camps de réfugiés. Malgré certains discours fantasmatiques, ils n'auraient cependant contribué que pour 2 % de la croissance de la capitale (PEROUSE DE MONTCLOS, 2001, p. 12), les déplacés soudanais constituant la majeure partie des arrivées en ville.

Enfin la reprise des combats dans le Sud Soudan⁹² en 1983 et leur intensification à partir de 1986 vont également accélérer la croissance de l'agglomération du Grand Khartoum. Cependant alors que les migrants fuyant les sécheresses gagnent souvent d'une traite la capitale, les populations du Sud ont plus de difficultés à y arriver et transitent souvent par des villes intermédiaires avant d'atteindre l'agglomération du Grand Khartoum (HAMID GAMAL, 1996). C'est pourquoi on ne commence à mesurer l'apport des populations sudistes dans la capitale qu'à partir du milieu des années 1990. « En 1996, J. Ronès avance le chiffre de 1,8 millions de déplacés dans la capitale répartis comme suit : 800 000 déplacés du Sud Soudan et

⁹¹ Roland Marchal nous rappelle en introduction de son article que sur les 13 millions de réfugiés dans le monde, dont 4 en Afrique, plus d'un million se trouve au Soudan (MARCHAL, 1989, p. 574).

⁹² Un accord de paix historique a été signé le 9 janvier 2005 entre le Sud et le Nord du pays. Antérieurement à cette date, la guerre civile n'avait connu qu'une trêve de onze ans (1972-1983) depuis l'Indépendance. La deuxième période de combats fut beaucoup plus meurtrière et dévastatrice que la première, en particulier à partir de 1986. La première phase de la guerre civile avait elle aussi engendré des déplacements forcés mais ils concernaient essentiellement le Sud du pays. Au sujet de la guerre dans le Sud, voir notamment la synthèse de (JOHNSON, 2003) ainsi que les articles de (PRUNIER, 1989) et de (MARCHAL., 2004).

des Monts Noubas⁹³ fuyant les zones de combats et les razzias des milices, 350 000 victimes de la sécheresse venant principalement de l'ouest mais aussi de l'est, et enfin, 650 000 que l'auteur qualifie de *squatter économiques*. On peut vraisemblablement penser que ces populations sudistes et Noubas dépassent aujourd'hui largement le million » (DENIS, 2005a, p. 103).

La croissance démographique ne s'est pas arrêtée après les années 1980, puisque la capitale gagne encore 1,5 million d'habitants entre 1993 et 2002. Cependant son taux de croissance annuelle s'est infléchi et stabilisé autour de 5 % alors qu'il atteignait durant la décennie précédente 8,08 % pour l'ensemble de l'agglomération et 9,22 % pour la seule ville d'Omdurman. L'accélération de la croissance démographique dans les années 1980 et les conditions de cette croissance posent la question des possibilités de gestion urbaine. L'habitat illégal est alors la norme⁹⁴. Devant l'ampleur des arrivées, les légalisations sur place ou les relogements dans des zones adjacentes ne suivent plus et le gouvernement a recours à la force et aux déguerpissements. Les inondations de 1988 qui font suite aux pluies torrentielles d'août aggravent encore la situation ; elles touchent près d'un tiers de l'agglomération (notamment les zones informelles), et font quelques centaines de milliers de sans abris (ABU SIN et HARBI, 1991, pp. 123-125). Cette catastrophe naturelle incite le gouvernement à commander un nouveau schéma d'aménagement de la capitale, dont la Banque Mondiale assurera le financement. Cette décision donne naissance en 1991 au plan Doxiadis (du nom du bureau d'étude grec qui l'a établi). Avec le coup d'Etat de juin 1989⁹⁵, accède au pouvoir un régime se réclamant de l'islam radical avec à sa tête le général Omar al-Bashir ; sa Révolution autoproclamée de « Salut Public » (*Ingaz*) reprendra à son compte le « Khartoum Structure Plan Doxiadis ». Ce plan d'aménagement, loin de corriger les dérives d'un urbanisme basé sur le zoning et sur une approche classificatrice et fonctionnaliste de l'espace mis en place de longue date, légitimera au contraire un certain nombre d'actions brutales conduisant à la ségrégation socio-spatiale (LAVERGNE, 1995).

⁹³ Bien que les Monts Noubas, situés dans la province du Sud Kordofan, appartiennent administrativement au Nord-Soudan, ils se trouvent en fait à la charnière des deux Soudan, tant sur le plan géographique que de leur population. La région s'est retrouvée au cœur du conflit Nord-Sud et a fait l'objet d'intenses combats. C'est la raison pour laquelle on parle ensemble des déplacés sudistes et Noubas.

⁹⁴ En 1985, on estime que 100 000 familles, soit un demi million de personnes vit dans des zones informelles de la capitale, auxquelles il faut ajouter les squatteurs de 33 vieux villages à proximité de l'agglomération. (OSMAN MOHAMED EL-KHEIR, 1991, p. 160).

⁹⁵ Ce coup d'Etat renverse le régime parlementaire du premier ministre Sadiq El Mahdi (1986-1989). Pour un aperçu général de l'histoire politique du Soudan depuis l'indépendance, se référer notamment à (LAVERGNE et al. 1989). Ou encore à l'ouvrage collectif de (BLEUCHOT, DELMET, et HOPWOOD, 1991).

PLANCHE 1. 5,4 MILLIONS D'HABITANTS POUR LE GRAND KHARTOUM : UN CHIFFRE EN DEBAT

Tableau 1. Croissance des « Trois villes »

	1955	1973	1983	1993	2002
Omdurman	116 200	299 400	526 200	1 271 400	1 900 600
Khartoum	97 500	333 900	476 000	947 500	1 244 200
Khartoum Nord	46 900	151 000	340 900	700 900	1 273 700
Agglomération	260 600	784 300	1 343 000	2 919 800	4 418 500

Sources : DENIS, 2005 (a), p. 88.

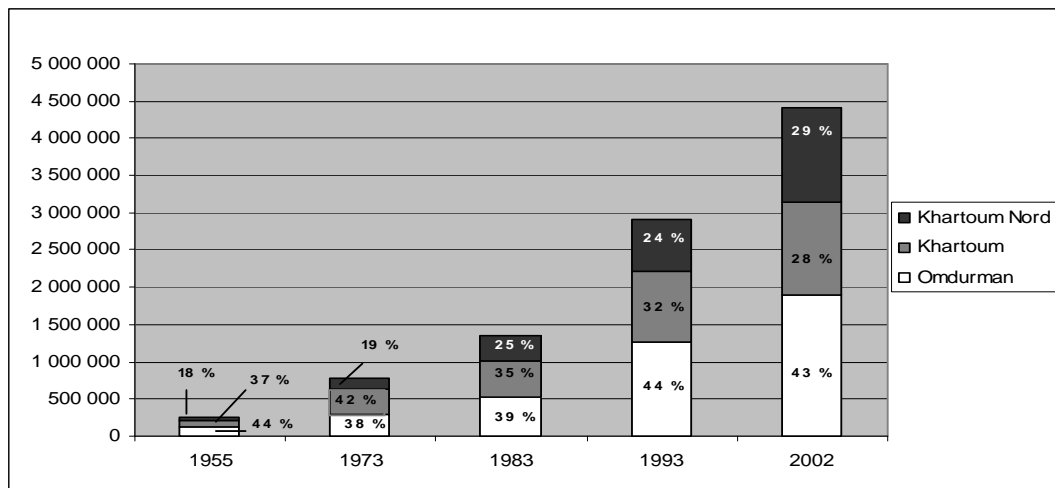
Les chiffres antérieurs à 2002 correspondent aux résultats des recensements soudanais successifs. Reprécisons que les chiffres de 2002 proviennent d'un pré-comptage organisé par le bureau central de la statistique soudanaise en vue du recensement de 2003, finalement ajourné. Pourquoi alors, parler de 5,4 millions d'habitants pour l'agglomération du Grand Khartoum ?

Les débats autour de la population du Grand Khartoum sont nombreux et méritent par conséquent qu'on s'y arrête. Ce chiffre de 5,4 millions d'habitants correspond en premier lieu à une estimation d'Eric Denis, établie à partir des photos satellites du Grand Khartoum à deux dates (1988 et 1998) (DENIS, 2005, a). La méthode utilisée (décrite en détail dans l'article cité ci-dessus) fut celle de la comparaison entre ces deux dates de l'extension spatiale du bâti. Le taux d'extension spatiale annuelle ainsi obtenu, rapporté au taux de densification en cours dans l'agglomération et projeté en 2002 permet d'obtenir une première estimation. Cette dernière rejoint le chiffre établi à partir de la projection du chiffre du recensement de 1993 selon l'hypothèse d'une croissance urbaine infléchie et stabilisée quoique exceptionnellement élevée pour une métropole de cette taille (autour de 5 %) comme le fait justement remarquer Eric Denis.

En second lieu, le pré-comptage de novembre 2002 donne également 5,4 millions d'habitants pour l'ensemble de la Province Capitale (également appelée Khartoum State). Les chiffres de 2002 reportés dans le tableau ci-dessus correspondent uniquement aux unités administratives classées urbaines. Or, ce découpage administratif n'a aujourd'hui que peu de réalité, étant données la morphologie de la Province Capitale (quasiment vide en dehors de l'agglomération et cette dernière débordant largement sur des unités classées rurales), et la continuité du bâti avec les gros villages situés sur la rive est du Nil.

L'ensemble de ces raisonnements nous ont fait préférer ce chiffre de 5,4 millions d'habitants à celui parfois avancé de plus de « 7 millions d'habitants qui relève plus de l'argumentaire politique visant à obtenir des aides ou du catastrophisme » que de la réalité. (DENIS, 2005). Nous avons pourtant conservé les chiffres « urbains » du pré-comptage de 2002 car ils permettent d'apprécier l'évolution des dynamiques des trois villes (graphique. 1.)

Graphique 1. Evolution de la part des « Trois villes » dans l'agglomération



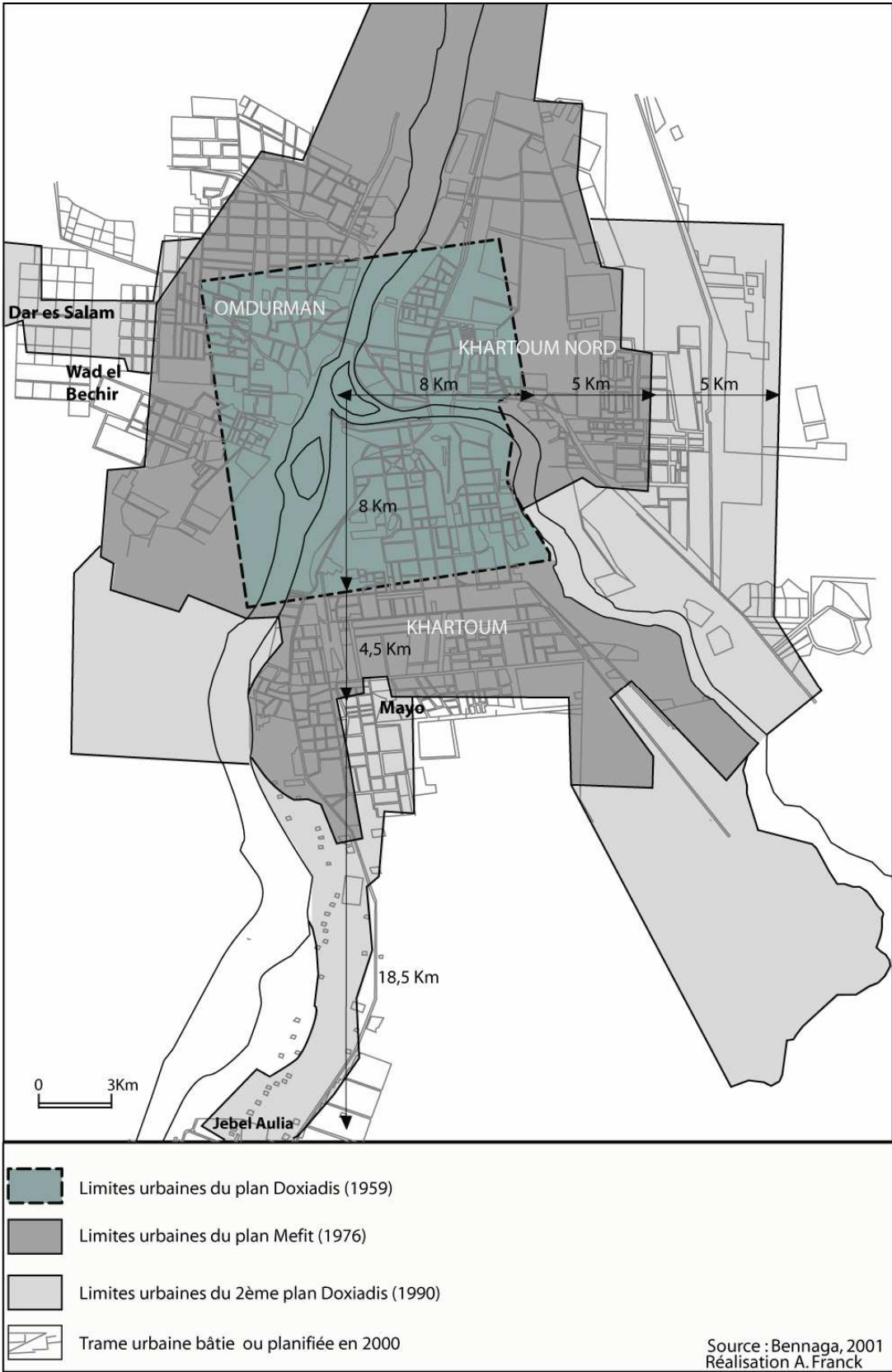
b. *Étalement et recomposition ethnique : deux « problèmes » d'une planification sibylline*

Depuis les années 1980, les différentes actions de gestion de la capitale (y compris le plan Doxiadis) tentent de s'attaquer aux deux conséquences majeures de cette croissance démographique de crise, à savoir : une extension spatiale sans précédent, et une recomposition ethnique de l'agglomération, dont la problématique s'exprime au travers du traitement des déplacés.

La conurbation s'étend aujourd'hui sur 40 km du nord au sud et sur 30 km d'est en ouest. Elle aurait gagné 120 km² entre 1988 et 1998 malgré une densification en cours⁹⁶. Une telle extension spatiale est principalement due à la forme dominante de l'habitat traditionnel soudanais : la maison individuelle de plain pied entourée d'une cour (*hōsh*). En 1993, 92 % des ménages vivaient dans ce type d'habitat. Les lots de troisième catégorie ont été réduits, passant de 250 à 200 m², et 85 % du stock de logements appartient à cette dernière catégorie, voire à des catégories hors classe (habitat illégal). L'étalement considérable de ces nouveaux quartiers populaires toujours plus périphériques, toujours plus peuplés, ne va pas sans poser problème. Le surcoût qu'induit un tel étalement en terme d'équipement de base des quartiers accentue les difficultés des autorités, déjà peu enclines à réaliser ces travaux rapidement. Celles-ci sont essentiellement préoccupées par la récupération de la maîtrise foncière de ces zones périurbaines qui, par le biais des différents ministères, lui appartiennent à 90 %. Il s'agit en particulier de protéger les zones péri-centrales qui constituent une réserve foncière dont l'attribution par lots aux fonctionnaires (pour compenser la faiblesse des salaires) et aux habitants solvables sert une politique clientéliste.

⁹⁶ Toujours d'après la comparaison des images satellites à ces deux dates, effectuée par Denis (2005, p. 93). « La densification de Khartoum n'est toutefois pas apparente car elle ne s'accompagne pas d'une élévation du bâti. (...) dans les trames d'accueil planifiées sur les marges de l'agglomération (...), les lots de base font entre 200 et 250 m², mais ils font ensuite l'objet d'un re-découpage et d'un bourrage ».

Carte 11. Croissance spatiale de l'agglomération du Grand Khartoum



L'apport démographique migratoire a profondément transformé la composition de la population de la capitale soudanaise, remettant en question l'hégémonie démographique des populations du nord. En 1973, 230 000 habitants n'étaient pas nés dans la capitale; 20 ans plus tard, ils sont 1,5 million. La part des migrants passe de 30 à 50 % de la population de l'agglomération, et atteint 60 % à Omdurman. Le poids des populations de l'ouest du pays augmente considérablement, mais le grand changement provient de l'arrivée de populations sudistes (culturellement très différentes) jusque-là très minoritaires dans la capitale (6 % en 1983, 17 % en 1993). Rien n'incite à l'intégration de ces nouvelles populations, souvent jugées illégitimes et considérées comme des migrants temporaires par des autorités qui ne veulent pas les voir s'installer durablement sur le sol de la capitale. Face à la pression démographique, à la généralisation de l'habitat illégal, et à l'apparition progressive de bidonvilles dans les zones centrales de l'agglomération, l'Etat ne peut cependant se contenter d'une politique d'expulsion au bulldozer, et se voit obligé de mettre en place des zones d'accueil planifiées. Les terrains choisis pour recevoir ces populations sont sans cesse plus périphériques, voire situés en plein désert. L'établissement des *Dar es Salam* (villes de la paix) à l'ouest d'Omdurman en 1987 est un exemple de cette politique de mise à distance et d'exclusion des populations migrantes (PEROUSE DE MONTCLOS, 2001). Les relégations à l'extérieur de la ville des populations indésirables ne datent donc pas de l'arrivée au pouvoir du régime militaro-islamiste de 1989 mais s'inscrivent au contraire dans une continuité de l'histoire de l'agglomération. A l'époque coloniale, la classification de l'espace urbain en trois catégories et l'accueil des migrants ruraux à l'extérieur des limites urbaines dans les *deim* ont posé les bases d'une stratification socio-spatiale. Le décentrement et la relocalisation de quartiers populaires, à mesure qu'augmente la valeur du foncier et que s'élargit le centre fonctionnel de l'agglomération, est une constante de l'histoire de l'agglomération (DENIS, 2005a, p. 104).

Avec le plan Doxiadis et sa récupération par le régime islamiste de 1989 s'affine la distinction erronée entre « squatteur » et « déplacé »⁹⁷ et une alternative plus systématique

⁹⁷ En 1987, à l'occasion de l'établissement des *Dar Es Salam*, une distinction fut établie entre squatteur et déplacé, principalement fonction de la date d'arrivée en ville (avant 1984). « D'un point de vue scientifique, la différence entre les notions de *déplacés* et de *squatteur* est ailleurs : les déplacés sont des gens contraints de quitter leur foyer d'origine pour cause de guerre ou de famine. Ils restent des déplacés tant qu'ils ne sont pas rentrés chez eux, ou tant qu'ils n'ont pas décidé de s'installer définitivement au point d'arrivée de leur migration. En revanche, le terme de squatteur renvoie à l'incapacité d'acheter ou de construire légalement un logement : c'est donc un terme qualifiant l'illégalité de l'occupation foncière. Les deux termes ne sont donc pas exclusifs l'un de l'autre, les déplacés étant pour la plupart des squatteurs ; en revanche, des citoyens de Khartoum qui ne peuvent pas avoir accès à un logement légal sont des squatteurs sans être des déplacés » (LAVERGNE, 1997, p. 59).

apparaît dans le traitement de la masse de déplacés arrivée depuis 1983 : l'attribution de lots en périphérie pour les déplacés ayant vocation à demeurer sur place et à s'intégrer progressivement à la « fabrique urbaine »⁹⁸, ou bien l'installation dans des camps temporaires (la capitale en compte quatre : Mayo, Wad El Beshir, As Salama, Jebel Aulia) des populations ayant fui les combats et destinées à être renvoyées chez elles le plus vite possible. Les logiques de cet urbanisme sécuritaire et discriminatoire sont cependant souvent contrariées, et plus complexes qu'il n'y paraît. Les camps temporaires s'installent dans le long terme. La majorité des déplacés de la guerre n'y réside par ailleurs pas, et s'est installée ailleurs, en particulier dans les zones informelles de l'agglomération. En outre, le manque de moyens et l'ampleur du phénomène migratoire ont rendu caduques la plupart des velléités de contrôle total des populations migrantes. « Il y a eu depuis une dizaine d'années tout autant une continuité des mesures radicales d'éviction des squatteurs autour des terrains les plus attractifs qu'un laisser-faire et des procédures de légalisation massives, suivies d'efforts incontestables d'équipement. (...) Plus que jamais, les schémas d'aménagement successifs ressemblent à des rêves de papier tant leur volonté de contenir et de trier est contrariée par des dynamiques foncières et le manque de moyens des autorités compétentes. Comme dans de nombreuses métropoles, dans une perspective de garantie de la paix sociale et faute d'alternative, les autorités doivent conjuguer les visées autoritaires, idéologiques et de mise en ordre fonctionnelle avec le nécessaire clientélisme et la tolérance pour la promotion immobilière populaire illégale. Elles doivent reconnaître les compétences à se loger du plus grand nombre. Dès lors que l'habitat illégal devient la norme et loge la majorité des citoyens, la force ne peut jouer qu'à la marge », (DENIS, 2005a, p. 106).

En dépit des difficultés, les populations migrantes sont désormais bel et bien installées dans l'agglomération du Grand Khartoum, faisant de la capitale soudanaise une ville pluriethnique⁹⁹. Ce qu'il nous faut retenir c'est que « l'appartenance régionale et ethnique est

Les différentes dates butoir d'arrivée en ville pour être candidat à la légalisation des logements ou à la relocation, prises en compte par les différents gouvernements, ont conduit à favoriser l'élection des populations de l'ouest par rapport à celles du sud. Les papiers officiels (prouvant l'identité soudanaise ainsi que la résidence depuis plus de 10 ans dans la capitale) exigés dans ces démarches de relogement et d'accession aux lots ont également handicapé les populations les plus marginales et en particulier les sudistes. Un glissement dans l'utilisation du mot déplacé (*nāzihīn* en arabe) s'est progressivement installé : ce dernier ne désigne presque plus aujourd'hui que les populations du sud.

⁹⁸ Ce terme de « fabrique urbaine » est celui qu'emploie le ministre de la planification BANNAGA SHARAF ELDIN IBRAHIM (en poste de 1989 à 2001) dans ses ouvrages ; il exprime ainsi sa conviction de la nécessité de l'assimilation de ces populations migrantes. L'ensemble de ses écrits témoigne également d'une classification régionale des migrants, fonction de leur plus ou moins grande aptitude à l'assimilation au modèle dominant (arabo-musulman).

⁹⁹ A ce titre, les années à venir, parce qu'elles suivent la signature de l'accord de paix avec le Sud Soudan (janvier 2005) seront déterminantes pour l'identité de la capitale du Soudan de demain. Elles vont permettre en

transposée dans la propriété du sol avec des gradients centre-périphérie très nets. L'origine et la date d'arrivée déterminent presque sans exception les positions dans la ville, les modalités d'insertion comme la sécurité de l'établissement », (op. cit, p. 102).

Demeurera également de cette explosion démographique de crise, un étalement impressionnant de la capitale qui implique un surcoût considérable en termes d'équipement et de transport, représente une difficulté supplémentaire d'intégration des populations excentrées et pose la question de la capacité de la capitale à faire système.

Appartenance régionale, appartenance tribale : à l'origine d'une hiérarchie sociale

L'extrême diversité ethnique de la capitale soudanaise l'amène à concentrer les contradictions d'un pays où les questions identitaires ne cessent de faire l'actualité. La question des identités au Soudan est l'une des questions les plus complexes et les plus difficilement accessibles à l'observateur étranger. Si c'est un « cliché » de l'écrire, cela n'en reste pas moins vrai. Le problème du nombre élevé d'éléments entrant en compte dans l'identité et de leur hiérarchie constitue un premier nœud de compréhension (sédentaire/nomade, africain/arabe, musulman/chrétien, appartenance régionale/appartenance tribale). En outre, la traduction de ces éléments identitaires sous formes de « caractères » (attributs physiques par exemple) reposent plus sur une expérience ou une perception commune tacite que sur une réalité objective. Enfin, certaines composantes de l'identité s'accommodent d'une grande ambiguïté, ce qui est le cas problématique de l'arabité par exemple.

Gérard Prunier, à propos du Darfour, exprime parfaitement cette complexité identitaire : « Si l'on parle de couleur de la peau, tout le monde est noir. Mais les diverses formes du racisme culturel soudanais distinguent fort bien les *zurga*¹⁰⁰ des "Arabes", même lorsque la couleur de la peau est exactement semblable. La perception raciale tient essentiellement à un certain nombre de traits du visage tels que la forme du nez ou l'épaisseur des lèvres. Mais cette perception est loin d'être objective et elle est généralement influencée par ce que l'observateur sait (ou présume) de l'appartenance

effet d'observer l'ampleur des retours des populations sudistes dans leurs régions d'origine mais également les conséquences de la poursuite de la politique de cadastrage dont font l'objet les camps depuis 2003. En 2005, 80 % des déplacés sudistes avaient l'intention de retourner dans leur région d'origine (OIM, 2005, Vol. 1, p. 23). Ces aspirations au retour ne signifient cependant pas qu'elles se concrétiseront.

¹⁰⁰ En arabe classique « *zurga* » qui est dérivé de l'adjectif *azraq* (bleu foncé), voudrait dire les « Bleus », les « Sombres ». Mais au Soudan, le terme désigne les « Noirs », c'est à dire les Africains, et il a une connotation nettement péjorative.

ethnique de son vis-à-vis. C'est ainsi qu'un Rizeyqat aux traits négroïdes demeurera pour tout le monde un "Arabe" alors qu'un Zaghawa à la peau pâle et aux lèvres minces sera néanmoins perçu comme "Africain" » (PRUNIER, 2005, p. 30). Pour permettre de saisir mieux encore l'ambiguïté du terme arabe, l'auteur fait appel aux propos du géographe K. M. Barbour : « Le terme "Arabe" est utilisé au Soudan de manières très diverses dans les différents contextes de l'existence et peut traduire des concepts fondés sur la race, la langue, une perception émotionnelle ou un mode de vie. Beaucoup qui se prétendent "Arabes" ne seraient pas reconnus pour tels hors du Soudan et l'on rencontre fréquemment des gens qui vous disent "nous sommes des Arabes" et l'instant d'après disent avec mépris à propos d'un étranger "bah ! Ça n'est qu'un Arabe" », (BARBOUR, 1959, p. 80).

Au delà de cette introduction à la complexité identitaire soudanaise, il nous faut insister sur le fait que les appartenances (régionales et tribales) jouent un rôle majeur dans le fonctionnement social de l'agglomération. Tout habitant de la capitale revendique une appartenance régionale et tribale qui constitue « un capital symbolique étroitement associé aux réseaux de solidarité et de capitalisation », (DENIS, 2005a, p. 99). Ces appartenances construisent une hiérarchie sociale relativement stricte parce qu'incorporée par les habitants, induisant souvent lieu de résidence spécifique et métiers plus ou moins valorisés. L'ethnisation des rapports sociaux, loin de se résumer à la domination des nordistes sur les sudistes¹⁰¹ qui trouve sa source dans l'histoire de l'esclavage, touche tout « étranger » (migrant) et décline des hiérarchies sociales complexes¹⁰².

2. Paupérisation urbaine

a. *Pénurie de services et d'infrastructures urbaines et inégalité d'accès*

Les migrations massives vers la capitale interviennent à une période critique pour l'économie soudanaise, alors incapable d'accroître des capacités d'investissement déjà faibles. Le financement de l'effort de guerre aggrave encore la situation économique et renvoie la gestion et l'équipement de Khartoum en fin de liste des priorités. La capitale soudanaise reste

¹⁰¹ Avec la signature de la paix avec le sud, les rapports de domination nordistes/sudistes dans la capitale sont aujourd'hui au centre de tous les intérêts car ils traduisent en quelque sorte les volontés et possibilités d'unité nationale. Les émeutes d'août 2005, suite à la mort du leader politique sudiste, John Garang, trois semaines après son accession au poste de vice-président, témoignent de la tension politique et ethnique habituellement contenue qui règne dans la capitale et sont, à ce titre, inquiétantes.

¹⁰² Pour approfondir ces questions, se référer à : (MC LOUGHLIN, 1962) ; (O' FAHEY, 1973) ; (DENG, 2000) ; (RUPPERT, 1991), ou encore à (AL-BAQIR AL-AFIF MUKHTAR, 2005).

néanmoins largement privilégiée par rapport aux autres villes et régions du pays, les maigres investissements publics d'aménagement urbain se concentrant sur la capitale dans les quartiers qui servent de « vitrine » au régime. Le bilan des années 1980 est lourd et se traduit par un taux faible, voire négatif, d'accroissement du PNB et du revenu par habitant. « Le Soudan a connu la ruine de ses rêves ambitieux, le non accomplissement de ses objectifs nationaux et l'échec total des programmes économique et politique qui visaient à sortir le pays de son héritage colonial. (...) Malgré les réels atouts naturels et agricoles du Soudan, son processus de développement ne s'est pas révélé aussi fructueux qu'on l'avait espéré il y a vingt ans » (AHMED, 1993, p. 27). La politique du "Breadbasket" en particulier, qui devait faire de l'agriculture un moteur de développement, et du Soudan le grenier du Monde Arabe, est dans l'impasse. La limitation des exportations à un petit nombre de produits agricoles de base augmente la dépendance du Soudan par rapport aux marchés étrangers¹⁰³. En outre, la production agricole d'exportation n'a pas été particulièrement performante ces années-là ; elle souffre d'une chute des rendements, du caractère inadapté des intrants agricoles importés, d'une hausse des prix de production, de transport et du travail. De plus, la faiblesse de la production alimentaire intérieure augmente la dépendance du pays en produits importés. Dans les années 1980, une part importante du budget de l'Etat (7 %) est d'ailleurs engagée pour garantir la sécurité alimentaire de la capitale, par des subventions sur les produits de première nécessité (PEROUSE DE MONTCLOS, 2001, p. 17).

L'inflation est galopante, le déficit budgétaire se creuse (principalement sous l'effet du coût croissant de la guerre dans le sud), tandis que la dette extérieure gonfle dans des proportions alarmantes¹⁰⁴. « Les exigences imposées par les programmes d'ajustement structurel du FMI [Fond Monétaire International] comptent parmi les facteurs externes les plus importants qui ont exacerbé les problèmes économiques et limité les possibilités d'adopter une politique économique saine. Celles-ci ont en effet produit des résultats négatifs sur la balance commerciale et des paiements, accentuant le déficit des échanges extérieurs, érodant la valeur de la monnaie locale par des dévaluations successives et amplifiant l'endettement » (AHMED, 1993, p. 27). Le Soudan, en réaction aux défauts de paiement de la dette et de ses intérêts, est finalement déclaré inéligible à toute forme de crédit par le FMI en 1993 et par la Banque Mondiale en 1994 qui suspend à son tour ses prêts et crédits. « Le FMI

¹⁰³ « Durant la période 1984-1988, la vente à l'étranger des produits agricoles a représenté plus de 85 % du total de la valeur des exportations : le coton seul représente, en moyenne 42 % des ventes à l'étranger, la gomme arabique 12,6 % (...) » (AHMED, 1993, p. 33).

¹⁰⁴ « Finalement, le ratio de la dette par tête passe de 20 % en 1973 à un record de 163 % en 1985/86 » (AHMED, idem). En 1983, Gérard Prunier écrit que : « Le Soudan, pris dans sa globalité, a la dette extérieure la plus forte du continent, sans doute plus de 6 milliards de dollars US » (PRUNIER, 1983, p. 54).

reste toutefois en contact avec le régime et suggère, à partir de 1995, la mise en place d'un ajustement sans précédent des dépenses publiques apparentes, c'est-à-dire hors du budget militaire ; ce qui a notamment pour conséquences de réduire encore les possibilités d'équiper les quartiers périphériques, comme de subventionner les produits de première nécessité. Le FMI va ainsi offrir une superbe légitimité internationale et une justification à l'absence de volonté politique, voire aux partisans d'une exclusion et d'une marginalisation des migrants des provinces et plus particulièrement des déplacés du sud » (DENIS, 2005a, p. 99). L'augmentation considérable du coût de la vie (consécutive à l'inflation et à la montée en flèche des prix des produits de première nécessité), sans réévaluation conséquente des salaires accroît encore la pauvreté. Entre 1977 et 1987, l'index du coût de la vie a été multiplié par 33 alors que les salaires ne furent ajustés que trois fois (ADIL MUSTAFA AHMAD et ATA EL-HASSAN EL-BATTHANI, 1995, p. 204). La diminution du pouvoir d'achat menace alors les classes moyennes, obligeant le nouveau régime à modifier sa politique d'austérité et de libéralisation en réintroduisant les subventions aux produits de base.

Le boycott international dont fait l'objet le Soudan depuis la prise de pouvoir du régime militaro-islamiste en 1989 entrave encore un peu plus les possibilités d'aide extérieure. « L'aide au développement est même strictement prohibée au Soudan à partir de 1995 par les démocraties industrielles, pour s'opposer alors aux liens évidents entre le régime soudanais et des membres d'internationales islamistes radicales¹⁰⁵ ».

Du fait de l'extrême faiblesse des ressources publiques, et des choix politiques, des secteurs entiers de l'équipement ont donc été sacrifiés. Les transports publics disparaissent dans le milieu des années 1980, sous l'effet du rationnement de l'essence. En 1993, 64 % des ménages de l'agglomération avaient pour tout équipement sanitaire de simple latrine. Le tout-à-l'égout ne dessert que 5 % de la population de la conurbation (EL SAMMANI MOHAMMED, 1993, p. 274). Des quartiers entiers dans les périphéries les plus pauvres de l'agglomération ne disposent d'aucun équipement sanitaire, augmentant considérablement le risque de maladies, en particulier au moment de la saison des pluies. Dans ces quartiers, l'insalubrité est grandissante et on constate la réapparition et le développement de maladies telles que le trachome. L'accès à l'eau potable est également déficient. Entre 25 et 30 % des ménages ne disposent pas d'eau potable à proximité et doivent l'acheter à des porteurs d'eau. La principale source d'eau potable pour une majorité d'habitants de la capitale soudanaise reste l'approvisionnement *via* des puits équipés de réservoirs, le réseau d'adduction d'eau

¹⁰⁵ (DENIS, *op.cit.*, p. 98) : « Dès 1991, l'Union européenne clôt tous ses programmes de développement, réduisant pendant près de dix ans son assistance à l'humanitaire d'urgence ».

progressant lentement (GUITTON, 2000). Le recensement de 1993 indique que 56 % des ménages de l'agglomération utilisent l'électricité. En 1999, cette part n'avait quasiment pas changé et représentait 56,5 % des ménages (DENIS, 2005a, p. 97).

A l'absence d'extension de réseaux s'ajoutent également les problèmes de qualité des réseaux existants. Les coupures d'eau et d'électricité sont fréquentes et durent parfois plusieurs heures, y compris dans les zones centrales de l'agglomération. Les besoins sont donc considérables, et l'incapacité de l'Etat à pourvoir la ville en services les plus basiques a contraint les populations à la « débrouillardise ». Certains parlent alors du “self help” comme seule alternative au développement des services de l'agglomération (ADIL MUSTAFA AHMAD, 1992, p. 42).

Cependant l'exploitation pétrolière, effective depuis 2000, qui s'est traduite par une forte croissance du PIB, a considérablement changé la donne économique¹⁰⁶. La capitale soudanaise connaît depuis cinq ans des transformations considérables. Un dynamisme palpable a gagné la ville. Dans le domaine des transports en particulier, des efforts d'équipement évidents tentent de suivre la progression fiévreuse du parc automobile privé. Le nombre de routes asphaltées a explosé et certaines gagnent maintenant les périphéries les plus lointaines. Pour ne prendre qu'un exemple, la route de l'aéroport en 1999 ne comprenait que deux voies sur lesquelles on ne comptait plus les nids de poules. En 2005, huit nouvelles voies sont mises en service. Si ces investissements ne suffisent pas à fluidifier une circulation totalement encombrée aux heures de pointe, ils dénotent néanmoins une nouvelle capacité financière. Plusieurs projets de construction de ponts ont été lancés. L'immobilier flambe et le centre, déjà saturé, s'étend et prend de la hauteur. Les chantiers fleurissent partout. Les coupures d'eau et d'électricité sont moins fréquentes et moins longues et un effort sur l'éclairage public du centre-ville a été fait. Le premier centre commercial avec salle de cinéma et de bowling a ouvert ses portes en 2004. L'enrichissement de la capitale pose la question de l'accès à une offre désormais existante et élargie. « Il n'est plus question de pauvreté dans un contexte de pénurie mais d'appauvrissement dans un contexte d'abondance relative. L'exclusion devient donc plus flagrante. (...) Pour ceux qui sont réduits à la marche sous une chaleur accablante ou qui ont renoncé à fréquenter la ville faute de pouvoir accéder aux transports urbains – la question n'est plus que les pompes à essence soient vides mais que le service est inaccessible à une large frange des citoyens » (DENIS, idem). En cinq ans les

¹⁰⁶ « Le Soudan dès 2000 avait complètement rétabli sa balance des paiements avec un surplus commercial supérieur de 440 millions de dollars US contre un déficit moyen annuel durant les années 1990 de 640 millions de dollars US » (DENIS, 2005a, note 25).

contrastes sont devenus criants ; la richesse la plus ostentatoire côtoie aujourd'hui le dénuement le plus total. Le caractère inégalitaire du système social soudanais se traduit par la captation exclusive de l'enrichissement par un groupe extrêmement minoritaire de la population, handicapant les possibilités d'élargissement du nombre de bénéficiaires du progrès. En outre, alors que les catégories sociales les plus démunies fréquentent les quartiers centraux et aisés qui représentent des opportunités de travail, la bourgeoisie de la capitale ne pénètre jamais ou très rarement les quartiers les plus populaires, réduisant ses déplacements à des zones restreintes et ses activités à des cercles très fermés. Dans ce contexte, les difficultés de « joindre les deux bouts », la baisse du pouvoir d'achat, la déchéance sociale auxquelles sont confrontées la plupart des familles soudanaises sont source d'une grande frustration.

PANORAMA 1. VISAGES DU GRAND KHARTOUM (CLICHES A. FRANCK)

Contrastes résidentiels



Quartier de Ryad (1^{ère} classe), 2002.



Quartier d'Amarat (1^{ère} classe), 2005.



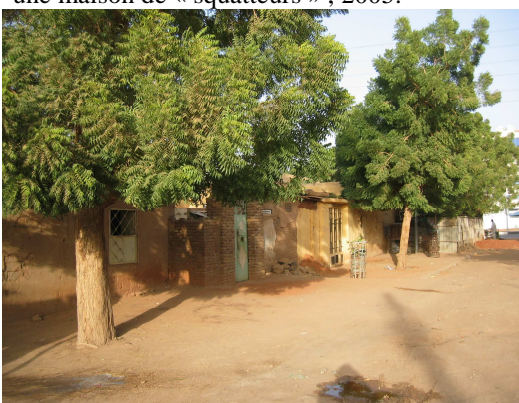
Quartier de Khartoum 2 (2^{ème} classe), 2005.



Quartier de Khartoum 2 (2^{ème} classe) ; à gauche, une maison de « squatteurs », 2005.



Quartier d'Um Badda (3^{ème} classe), 2004.



Quartier de Deim (3^{ème} classe), 2004.



Quartier d'Um Badda (3^{ème} classe), 2004.



Wad el Beshir, hors classe, après déguerpissement, 2004.

Contrastes en matière d'équipements et de services



De futurs terrains d'habitat de 1^{ère} classe déjà viabilisés (Eau, électricité, arbres), Soba, 2005.



Les câbles électriques sont attendus dans ce quartier périphérique de Thawra, 2002.



Câbles haute tension du centre-ville, 2005.



Point d'eau public, Um Badda, 2004.



Boutique de quartier, Um Badda, 2004.



Centre commercial, Arkaweeet, 2005.

b. Vivre le dénuement au quotidien

Les citoyens ordinaires payent le coût des crises économiques et des politiques d'ajustement (ADIL MUSTAFA AHMAD et ATA EL-HASSAN EL-BATTHANI, 1995, p. 204). La dégradation du pouvoir d'achat et l'augmentation du coût de la vie se généralisent, conduisant l'immense majorité des citoyens à composer avec l'embarras de ne pas avoir les moyens. Le mode d'achat dans les *dukkān* (épiceries de proximité) de quartier est particulièrement représentatif de cette difficulté à « joindre les deux bouts ». En effet, les achats sont généralement non anticipés et limités à de petites quantités. Ainsi, chaque fois que l'on aura besoin de sucre au cours de la journée, on ira en chercher la quantité minimum requise sans jamais acheter dès le matin le kilo, comme si chaque jour on espérait ne pas en manger tant, comme si trouver à chaque achat l'argent nécessaire à la petite quantité était un effort. Dans les quartiers où les réseaux existent, coupures d'eau et d'électricité pour factures impayées affectent une maison après l'autre. On assiste au développement et à la généralisation du système de cartes prépayées pour l'électricité et le téléphone. Dans le domaine des téléphones portables qui sont en progression constante ces dernières années, une étude de marché a été effectuée pour adapter la gamme de prix de ces cartes prépayées aux besoins et moyens de la population ; le crédit minimum est alors passé de 10 000 LS à 1000 LS¹⁰⁷ (soit d'environ 3 € à 0,30 €), témoignant une fois encore de comportements de consommations à très court terme induits par la précarité financière.

L'endettement auprès d'un ou plusieurs membres de la famille et/ou d'un magasin est habituel. Il est en fait difficile voire impossible pour la plupart des ménages de faire face aux dépenses courantes et imprévues sans s'endetter. Bien que les chiffres à l'échelle de l'agglomération n'existent pas, on peut sans peur de se tromper affirmer que le chômage fait rage et touche toutes les familles. Il n'est pas rare que le budget de la famille élargie repose

¹⁰⁷ En 1993, la monnaie soudanaise officielle – la , – suite à la dévaluation devint le Dinar Soudanais. Cependant, pour ce qui est de la période de notre terrain (1999-2005) l'ensemble de la population du pays utilisait encore l'ancienne Livre soudanaise. Pour des raisons de commodité (liées principalement à la retranscription des questionnaires et entretiens) et afin de rendre compte de ce « refus populaire » du Dinar, nous avons choisi d'indiquer les prix tels qui nous ont été communiqués soit en Livre Soudanaise : 1 L.S.= 0,00031 € (ils'agit du taux moyen sur l'année 2005).

Néanmoins depuis notre retour du Soudan, a eu lieu un retournement de situation qui mérite d'être précisé. En effet, suite aux accords de paix avec le sud, le pays a officiellement abandonné le Dinar (2007) pour reprendre comme monnaie officielle la Livre soudanaise. Une nouvelle Livre calculée sur la base d'1 Livre pour 100 Dinars. Cependant, le fait que la population parlait encore en livre (mais l'ancienne) complique encore le passage à une nouvelle monnaie portant cette fois le même nom mais pas la même valeur. Tout porte à croire que la compréhension des prix s'est encore un peu obscurcie pour les étrangers, comme en témoignent les conseils aux voyageurs présents sur le site du Ministère français des Affaires Etrangères (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/pays_12191/soudan_12340/index.html).

sur un seul travailleur. Les familles dont l'un des membres a réussi à émigrer et travaille à l'étranger arrivent à se maintenir dans de meilleures conditions que les autres. La solidarité familiale qui représente une aide et une réponse certaine à la crise ne doit cependant pas être idéalisée. Elle est également une obligation morale, gênant parfois le décollage ou l'accès à un mieux vivre d'une famille nucléaire et de ses générations futures, entravant ainsi le développement.

Si les difficultés touchent l'ensemble de la population de la capitale, exception faite d'une élite extrêmement restreinte, un fossé évident sépare néanmoins les zones informelles des périphéries les plus éloignées du reste de la capitale. Les conditions de vie dans ces espaces où vivent les populations « les plus unanimement stigmatisées, les plus fragiles et les plus atomisées par des expériences de migrations forcées traumatisantes ayant fait éclater les solidarités ethniques et familiales » sont dramatiques (DENIS, op.cit.). Il existe une spirale de la pauvreté qui confine une part de la population à la marginalité absolue. La misère est si profonde que certains auteurs parlent à propos de ces quartiers « d'antimonde » (FOUAD, 1991, p. 103). Tout est de l'ordre de la survie : se loger, se nourrir, boire. La distance au centre-ville agit comme un cumulateur de handicaps. Les réseaux tardent à arriver : L'eau achetée aux vendeurs revient en fait plus cher que l'eau de la ville, obligeant certaines familles à y consacrer 15 % de leur budget (KHAROUFI, 1991, p. 6). L'éclairage à l'ampoule depuis un générateur est également plus cher en valeur absolue que le raccordement au réseau, ce qui conduit de nombreuses familles à vivre à la lampe à pétrole mais surtout au rythme du jour et de la nuit.

Le coût des transports pour gagner le centre (et donc les rares opportunités de travail) augmente avec la distance. Dans ces périphéries, le chômage est extrêmement répandu et touche en moyenne la moitié de la population active (OIM, 2005, p. 19). Les activités exercées appartiennent majoritairement aux emplois non qualifiés, sous valorisés et par conséquent très faiblement rémunérés. En outre, ils sont souvent journaliers ou payés à la tâche et ne procurent par conséquent ni garantie, ni visibilité. Le secteur informel est d'ores et déjà saturé et n'offre plus guère d'opportunité (BAKHIT, 1994, p. 254). Ce sont les femmes qui assurent de plus en plus les prérogatives familiales car elles trouvent plus facilement à s'employer comme domestiques dans les familles plus aisées de la capitale ou comme marchandes de thé dans les rues, bouleversant ainsi la place traditionnelle des hommes (RAHEM, 2005, p. 52). L'inactivité, la précarité, l'acculturation, la déstructuration familiale liée aux migrations poussent de nombreux habitants à la délinquance, au petit trafic et/ou à se

réfugier dans la consommation d'alcool, dont la fabrication clandestine constitue une source de revenus non négligeable pour certaines femmes¹⁰⁸.

Se nourrir et nourrir les siens reste la préoccupation centrale d'une majorité d'habitants de la capitale soudanaise. Dans l'étude d'Abdel Hamid Bakhit sur Mubrooka (BAKHIT et JOHAYNA, 1994, p. 267), zone d'habitat illégal d'Omdurman, le groupe qui s'en sort le mieux financièrement consacre néanmoins 50 % de ses revenus à l'achat de nourriture. Ce pourcentage augmente encore pour les populations plus vulnérables. La malnutrition est chronique, et touche plus particulièrement les enfants – qui tombent souvent malades dès leur sevrage (RAHEM, 2005, p. 55). « Dans les extensions populaires, c'est même 60 % des habitants qui doivent se contenter d'un seul repas par jour constitué essentiellement de farine (pain et bouillie de sorgho) » (DENIS, 2005a, p. 97).

B. UNE CRISE URBAINE SANS REPLI SUR L'AGRICULTURE D'AUTOSUBSISTANCE ?

Il n'existe pas d'adéquation automatique entre crise et autoconsommation, pourtant la pratique de l'agriculture en milieu urbain dans les pays en voie de développement est largement dominée par des logiques de subsistance comme en atteste le corpus bibliographique sur le thème. Le recours à l'agriculture d'autoconsommation est en effet une stratégie courante dans les contextes de crise et de grande précarité – qualifié même de « recours systématique » par Alain Dubresson (DUBRESSON, 1993, p. 185). L'objectif d'autoconsommation est si prégnant qu'aujourd'hui les études scientifiques s'attachent à montrer qu'il peut ne pas être le seul. C'est le cas par exemple de l'étude sur Bangui de Villien dont le but est de démontrer que les systèmes agro-urbains ne sont pas uniquement tournés vers la satisfaction des ménages de producteurs mais s'ouvrent également à la commercialisation (VILLIEN, et *al*, 1990). Dans ce contexte scientifique et au vu de la crise qui sévit dans la capitale soudanaise, poser la question des stratégies d'autoconsommation mises en place par les habitants et de leur part dans la réponse agricole est légitime.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, malgré l'acuité de la crise, et les difficultés à se nourrir, les stratégies familiales d'autoconsommation sont limitées par rapport à la prééminence des objectifs commerciaux. La capitale soudanaise n'accueille par exemple quasiment pas de jardins individuels cultivés pour l'alimentation familiale.

¹⁰⁸ *marīssa* ou *aragī*: respectivement alcool de sorgho et de dattes. Leur vente est répandue malgré les pots de vin, les amendes, voire les peines de prison encourus en cas d'arrestation.

Les logiques d'autoconsommation ne sont cependant pas totalement absentes du Grand Khartoum mais elles touchent de manière contrastée le secteur des cultures et celui de l'élevage. En effet, alors qu'elles sont absentes ou presque des cultures, elles sont par contre fréquentes dans l'élevage. Il est question dans les lignes qui suivent de rendre compte (tant qualitativement que quantitativement) des initiatives d'autoconsommation pour chacun de ces deux domaines agricoles. Nous commencerons par l'analyse du secteur des cultures avant de traiter le cas de l'élevage.

La mise en perspective de ces deux activités a pour objectif principal d'obtenir une vision la plus fine possible de l'importance de l'autosubsistance dans l'agriculture du Grand Khartoum, elle peut en outre se révéler un moyen efficace pour faire apparaître certains obstacles au développement de ce type de stratégies dans le domaine des cultures.

1. Faiblesse des stratégies d'autoconsommation dans le domaine des cultures

Dans un souci de clarté, il convient de différencier les initiatives d'autoconsommation des zones agricoles traditionnelles (les bords des Nil) que nous avons décrites dans la partie historique, de celles des zones résidentielles où la population paupérisée serait éventuellement candidate à une pratique agricole d'autosubsistance.

a. Des agriculteurs qui abandonnent progressivement les cultures d'autosubsistance

Nous avons évoqué l'ancienneté, voire le caractère originel de l'objectif commercial des cultures irriguées de la capitale. Rappelons également que si les parcelles de la vallée du Nil réservent traditionnellement des surfaces au maraîchage, les principales cultures à la base de la subsistance sont le sorgho, les haricots blancs, la fève et dans une moindre mesure les lentilles. Le développement de la précarité dans le Grand Khartoum a-t-il poussé les agriculteurs à augmenter leur production de ce type de produits ? L'autoconsommation s'est-elle renforcée y compris sur les produits de maraîchage ?

En 1987, Eluzzai Mogga Ladu, dont l'étude porte sur trois espaces de maraîchage de l'agglomération du Grand Khartoum – Tuti, Shambat, et Geili – concluait la première partie de sa thèse sur le fait que les producteurs de ces trois quartiers avaient une longue expérience dans la vente de leur production, maraîchère pour l'essentiel, et étaient largement impliqués dans l'économie de marché. Elle notait également que la part des productions destinée à la

consommation familiale était marginale (ELUZAI MOGGA LADU, 1987, p. 87). A la même époque, Mohamed Babiker Ibrahim et J. Davies remarquaient au contraire une légère recrudescence des cultures d'autoconsommation de légumes à Tuti (MOHAMED BABIKER IBRAHIM, et DAVIES, 1991, p. 118). Qu'en était-il au moment de nos enquêtes ?

La section 2 du questionnaire (Annexe 2) est consacrée au sujet de la commercialisation, et la question 2.29 consistait en : « Venez-vous vos productions ? Cela concerne-t-il tous les produits ? L'ensemble des productions ? ». A cette question, la totalité des agriculteurs rencontrés (104 cultivateurs) ont répondu vendre l'ensemble de leur production, et la totalité des produits. Ce n'est que dans la suite des entretiens que quatre agriculteurs ont attesté réserver quelques plants de lentilles ou de gombos à la consommation familiale.

Ainsi à Abu Seïd et à Mugran des lentilles sont parfois plantées en bordure de champ, tant pour protéger du vent la culture principale que pour la consommation des agriculteurs. Nous y avons également vu quelques plants de gombos en quantité insuffisante pour être commercialisés. A Tuti, ainsi que le long de la rive ouest du Nil Bleu, il est possible de voir du maïs et des haricots blancs (*lūbīā*) destinés à la consommation familiale, cultivés en culture de décrue. Il est intéressant de souligner dans le cas de l'île de Tuti que les cultures d'autoconsommation sont établies sur les terres dites de *jaref* (berges inondables des Nil, terres basses) étroites et peu valorisées, qui s'opposent aux terres de *sāgīa* (terres hautes des berges [cf. croquis 1]) de meilleure qualité, où sont développées les cultures commerciales. L'article (cité plus haut) de Mohamed Babiker Ibrahim et J. Davies sur Tuti note également que les cultures d'autoconsommation sont principalement plantées sur les terres *jaref*. Il ne faut cependant pas en déduire que l'ensemble des terres de *jaref* sont cultivées pour l'autoconsommation, ces dernières comportant également des cultures commerciales dans d'autres quartiers. C'est le cas par exemple d'Abu Seïd.

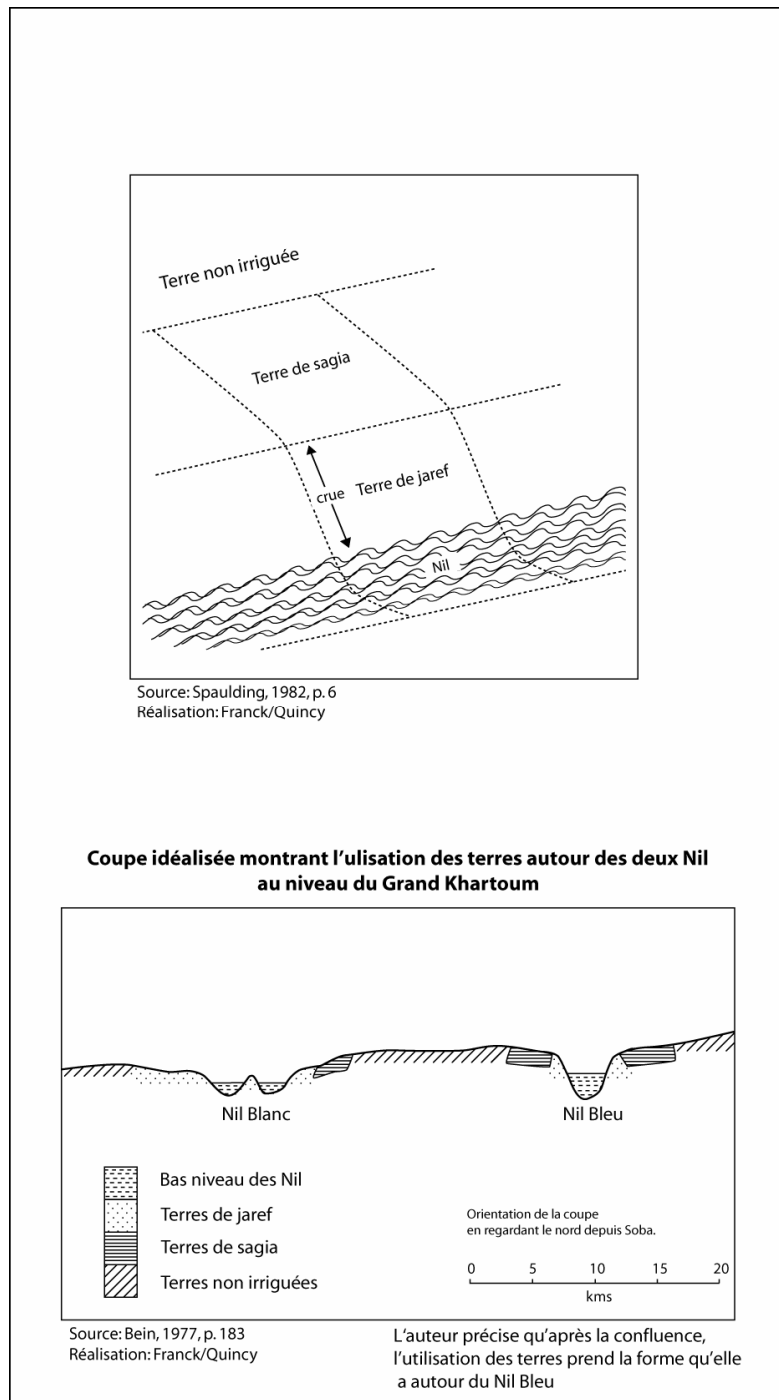
L'absence de cultures de sorgho pour la consommation alimentaire (le sorgho fourrager étant seul présent) et de fève – produits à la base de l'alimentation – est également notable.

L'objectif de commercialisation dans l'ensemble des exploitations enquêtées restait prééminent. Les pratiques culturelles d'autoconsommation existent mais elles sont résiduelles, et n'occupent qu'une part infime des surfaces cultivées en irrigué.

S'appuyant sur les structures agricoles mises en place au siècle dernier avec la création de la capitale, les cultivateurs ont répondu à la crise urbaine – ou plus exactement à l'explosion urbaine – par des logiques de marché (qui seront explorées dans le détail), plutôt que par un

repli sur des impératifs de survie. Ainsi, la crise urbaine, loin de remettre en question la spécialisation des zones de cultures urbaines et périurbaines dans des cultures maraîchères, l'a au contraire accélérée.

Croquis 1. Terre de *sāgīā*, terre de *jaref* dans le Grand Khartoum



PANORAMA 2. EXEMPLES DE CULTURES DE DECRUES

(cliché A. Franck)

Ile de Tuti (octobre 2005)



Citronniers en irrigué (terre de *sāgīā*)

Puis culture de sorgho en irrigué (terre de *sāgīā*)

Petite digue signalant le canal d'irrigation et du même coup la limite avec les terres inondables (terre de *jaref*)

On peut apercevoir deux pieds de maïs, probablement en provenance de la parcelle d'à côté

Au 1^{er} plan : haricots bancs (*lūbīā*) en culture de décrue

Burri/Khartoum (octobre 2002)



Au 1^{er} plan : culture de sorgho en décrue

La plage puis le Nil Bleu

En face, on aperçoit la ville de Khartoum Nord. La fumée provient des fours à briques.

b. Le glanage comme seule possibilité des plus pauvres

Malgré la crise de subsistance qui touche une part importante des citadins¹⁰⁹, et bien que la forme caractéristique de l'habitat traditionnel soudanais, grâce à sa cour, permette le développement de jardins nourriciers, il n'y en a pas.

L'obstacle majeur au développement des cultures d'autoconsommation en zone résidentielle est sans aucun doute le climat et les déficiences de l'approvisionnement en eau. Lorsque se procurer de l'eau en quantité suffisante pour la consommation humaine représente déjà un coût problématique, comment alors penser s'en procurer suffisamment pour cultiver ? Or sans eau, il est impossible de planter l'immense majorité des terrains de la capitale¹¹⁰. De plus, les quartiers les plus défavorisés, nous l'avons vu, sont situés en périphérie souvent dans les zones les plus arides, les lots y sont plus petits réduisant la part de l'espace non bâti.

D'un autre côté dans les quartiers plus aisés des classes moyennes, lorsque les familles possèdent leur maison ainsi que l'eau courante, elles n'ont que rarement recours aux cultures alimentaires. Tout au plus plantent-elles un ou plusieurs arbres fruitiers (en particulier goyaviers et citronniers) dans leur cour, mais ce n'est pas un phénomène généralisé. Le gouvernement d'Omar al-Bashir dans son ambition « d'embellir » à moindre prix la ville a, un temps, fortement conseillé, voire exigé, que chaque famille plante un ou deux arbres devant sa maison (LAVERGNE, 1999, p. 157). Il est plus commun d'y trouver des arbres ornementaux (produisant l'ombre tant recherchée) que des arbres fruitiers. Les racines de ces derniers, désignées comme particulièrement destructrices pour le bâti, jouent en leur défaveur. La pratique de petites cultures soutenant l'alimentation de la famille ne semble pas faire partie des « réflexes culturels » de la société urbaine soudanaise, comportement qui doit être mis en relation avec l'image négative du travail de la terre.

Poussés par des impératifs de survie, les catégories urbaines les plus défavorisées aspirent pourtant à une pratique agricole d'autoconsommation, comme en témoigne les opérations de glanage qui se déroulent dans les zones agricoles de la capitale soudanaise. Dans leur quête de moyens de survivre, certaines femmes (cette tâche leur semble exclusivement réservée) ont en effet recours à des opérations de cueillette. On peut voir des femmes sudistes venir tous les jours aux abords des zones cultivées pour glaner les herbes

¹⁰⁹ Bakhit Abdel Hamid estime que la « vulnérabilité alimentaire » concerne 90 % de la population de l'agglomération (BAKHIT, 1994, p. 254).

¹¹⁰ L'agglomération se situe en limite nord de l'agriculture pluviale. L'agriculture pluviale existe (comme activité secondaire dont la réussite est aléatoire) dans des zones bien particulières, pour la plupart éloignées de la ville. Les terres à proximité de la capitale qui sont mises en culture les meilleures années de pluies sont rares. Précisons également qu'elles sont dûment appropriées et ne sont donc pas disponibles à tous.

qu'elles pourront utiliser comme fourrage. Elles les récupèrent sur les berges du Nil qui ne sont pas cultivées, les mettent dans des sacs de jute qu'elles plongent dans l'eau pour la conservation. A la fin de la journée, elles repartent dans leurs quartiers, chargées de leur butin. Leur présence constatée à maintes reprises au cours de l'enquête donne à penser que la cueillette constitue pour ces femmes une activité régulière. D'autres femmes glanent, elles, les champs cultivés. Après la récolte et après avoir demandé l'autorisation aux ouvriers agricoles, elles ramassent les légumes restant qu'elles pourront soit revendre ou échanger dans leur quartier, soit consommer. Le glanage paraît plus « rentable » dans les champs de légumes-feuilles et de salades, moissonnés plus souvent et où les rebuts sont plus importants. Bien que cette activité ne semble pas rencontrer de réactions coercitives, elle est peu développée. En outre, elle n'est pratiquée que par la gent féminine et par les couches les plus défavorisées et stigmatisées de la société, indiquant par là qu'il s'agit d'une activité particulièrement dévalorisée. Rares sont les auteurs comme Drescher qui considèrent ce type d'activité comme de l'agriculture urbaine, ou qui y font référence : « The term "urban microfarming" is used here to reflect this need for a comprehensive understanding of agricultural land use in cities. It encompasses urban crop production, homegardening, horticulture (both vegetables and fruits) and livestock keeping. Also the gathering of wild fruits and vegetables is strategy of urban people to achieve greater food security »¹¹¹. Et nous avons nous-même exclu ces activités de notre définition de l'agriculture urbaine, en ne retenant que les activités de production agricole. L'intérêt de présenter le glanage et la cueillette de l'agglomération du Grand Khartoum n'est pas de savoir si on inclut ou pas ces activités dans le concept d'agriculture urbaine, ni de les marginaliser encore un peu plus, mais d'évoquer les rares activités d'autoconsommation en lien avec les cultures auxquelles ont accès les populations qui en ont le plus besoin et d'en montrer la faiblesse.

¹¹¹ « Le terme micro agriculture urbaine est employé ici pour expliciter complètement l'utilisation foncière agricole dans les villes. Il englobe la production végétale urbaine, le jardinage, l'horticulture, et l'élevage. Mais la cueillette de fruits et de légumes sauvages est également une stratégie utilisée par les citoyens pour s'assurer une plus grande sécurité alimentaire. » (DRESCHER, 1998).

PANORAMA 3. GLANAGE



Collecte de fourrage, El Merkhiyat, 2003.



Collecte d'herbes sur les berges non cultivées du Nil, 2001.



Seul indice trouvé d'une activité d'auto consommation en zone résidentielle :
Un pied de sorgho, Um Badda, 2002.

L'obstacle majeur à la pratique d'une agriculture d'autosubsistance des plus pauvres ne provient ni d'un manque d'initiative de leur part (les activités de glanage en témoignent), ni des difficultés d'irrigation (on pourrait imaginer un accès aux terres de *jaref* par exemple), mais des difficultés d'accès aux terres cultivables, ces dernières étant d'ores et déjà dûment appropriées. Que les terres soient mises en culture ou pas (comme c'est le cas pour une quantité non négligeable d'entre-elles), les pouvoirs publics attachent une grande importance à les protéger d'un éventuel squattage. Le fonctionnement du système foncier de la capitale soudanaise et en particulier la place fondamentale qui est donnée à la protection de la propriété privée empêche le développement d'un éventuel repli sur des cultures de survie.

En outre, le fait que les populations les plus défavorisées, pour lesquelles le recours à l'agriculture de survie serait salvateur, fassent l'objet d'une attention toute particulière dans le climat sécuritaire et de forte suspicion généralisée de la capitale, décourage probablement ces candidats à la mise en culture illégale des terres agricoles ; d'autant plus que ces populations, nous l'avons vu, luttent souvent déjà pour obtenir le droit d'habiter.

Le recours aux cultures d'autoconsommation est par conséquent extrêmement limité puisque les habitants dans le besoin et désireux de les pratiquer n'y ont pas accès, que les classes moyennes (également dans le besoin, ne l'oublions pas) ne les développent que peu (uniquement au travers de la plantation d'arbres fruitiers et encore ce n'est pas généralisé) et enfin que les agriculteurs, profitant de la demande urbaine pour développer les cultures commerciales les abandonnent.

2. L'élevage : une stratégie d'autoconsommation courante

En revanche, l'élevage familial contribue à l'approvisionnement de la ville en lait. Cet élevage « à la maison », principalement composé de chèvres, a pour objectif premier de subvenir aux besoins de la famille en lait, même si les excédents peuvent être vendus. Il est banal de croiser de petits troupeaux de chèvres, déambulant à la recherche de nourriture dans les rues de la capitale. Leur présence augmente dans les quartiers populaires. Dans les extensions les plus pauvres, ils redeviennent plus rares et représentent alors une réelle richesse. Compte tenu du prix élevé du lait de vache (prix d'achat : 750 L.S/ le *ratol*¹¹² en 2005, soit environ 0,20 €), et de la rusticité des chèvres (peu exigeantes en fourrage et en

¹¹² *ratol*: unité de mesure de poids : 1 *ratol* correspond à 450 ml environ.

soins), la pratique de ce petit élevage laitier permet de réaliser des économies substantielles, mais surtout de rendre la consommation de lait accessible à un plus grand nombre. Les données statistiques sur la production laitière font défaut, ou présentent une grande variabilité selon les sources. Le secteur de l'élevage à la maison, auquel les autorités accordent peu d'importance, est plus touché encore par ce manque de statistiques que les autres secteurs de la production. Cependant, si on prend comme base de départ le nombre de chèvres du recensement agricole de l'Etat de Khartoum de 1997-1998 (MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998, tableau 7.13), soit environ 400 000 chèvres, on obtient une production qui se situe dans une fourchette de 40 000 à 60 000 tonnes par an. Cette production représenterait entre 8 et 13 % de la demande en lait de l'Etat de Khartoum en 2005¹¹³. Sachant que le nombre de chèvres a naturellement crû depuis 1997, on peut considérer que la production caprine de lait doit être supérieure ou au minimum équivalente à l'ordre de grandeur que nous avons donné.

Ce recours à l'élevage familial pour la consommation ne concerne pas que la production laitière, même si c'est là que sa contribution est la plus importante. L'élevage familial d'animaux de basse-cour existe également. Rappelant les villages du nord de la vallée du Nil, de nombreuses maisons de la capitale possèdent des pigeonniers. Ces derniers, qui ne requièrent qu'un investissement minimum, seraient, d'après les propriétaires, tournés aussi bien vers la vente que vers l'autoconsommation. Pourtant il est rare de déguster ces volatiles, et il semble que cette activité soit plus une sorte de garantie contre les coups durs, ou encore un témoin de la tradition, plutôt qu'une activité essentielle d'autoconsommation. Les jeunes pigeons sont surtout renommés pour leurs propriétés curatives. Les poulaillers sont également fréquents, même si leur présence est loin d'être systématique. L'élevage « à la maison » est donc usuel dans l'agglomération du Grand Khartoum ; il apparaît en temps de crise comme un repli plus évident que le recours aux cultures, comme un écho à la culture pastorale du pays. L'exemption des contraintes foncières dans cette pratique de l'élevage contribue également à faciliter son développement.

Cette activité inquiète parfois ; elle est même montrée du doigt par les chercheurs soudanais qui déplorent les dangers de la « ruralisation » de la capitale soudanaise depuis la crise des années 1980¹¹⁴. Pourtant, plus qu'une attaque de l'activité agricole en tant que telle,

¹¹³ Le ministère de l'agriculture et des ressources naturelles et animales de l'Etat de Khartoum estime la consommation en lait de l'Etat pour l'année 2005 à 463 498 tonnes (MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURALS AND ANIMALS RESOURCES, 2005, p.15).

¹¹⁴ (ADIL MUSTAFA AHMAD, 2000, pp.322-323), et (EL SAMMANI MOHAMMED et *al.*, 1993), ou encore: (BANNAGA, 2001).

il s'agit plus souvent d'une critique plus générale de la détérioration rapide des styles de vie urbains : « At an age when the world is rapidly urbanising, when the city is giving way to the metropolis and the megalopolis, Khartoum is being ruralised. True, it is experiencing marked urban growth but rather than being urbanised in the real sense of the word, i.e. adopting urban life styles, it is being literally ruralised. The sights of roaming goats, of the poor carrying bundles of firewood on their heads, of fenced pavements to protect greenery and rear animals and poultry are becoming more and more common. Clubs, hotels and cinemas of the capital have turned to ghosts. (...). What the city cannot express physically is no less significant: its being steadily penetrated by rural language, behaviour, sense of driving (or lack of it rather), etc.¹¹⁵».

Cette citation entre dans le cadre des « discours normatifs sur l'importation de traditions rurales incompatibles avec la vie urbaine » (DENIS, 2005a, p. 95). Au-delà de la vision de la ville, le symbole qui est utilisé dans cette citation (des petits troupeaux de chèvres errantes) ne doit pas nous conduire à surévaluer l'importance de cette activité. En dépit de sa visibilité, cet élevage à la maison (ou « dans la rue ») ne représente aujourd'hui qu'une faible part de la production totale de l'élevage urbain¹¹⁶ et contrairement aux apparences, il a fortement diminué depuis une vingtaine d'années.

La production laitière pour l'autoconsommation est en effet aujourd'hui réservée au petit bétail, ce qui était loin d'être le cas dans les années 1980 puisque les vaches y participaient largement. Ainsi en 1985, le Département de l'Agriculture estimait que les animaux élevés à la maison fournissaient 50 % de la production laitière de l'Etat de Khartoum (YAGOUB ABDALLA MOHAMED, 1991, p. 105). Les maisons qui regroupaient un nombre important de vaches vendaient bien entendu leur surplus dans le voisinage, voire dans des endroits plus éloignés, mais cet élevage n'avait pas au départ comme priorité la commercialisation. Il s'agissait plutôt pour ces éleveurs, généralement migrants, de conserver au-delà de leur migration en ville leur capital qu'est le bétail. L'étude de M. A. Mohamed-Salih expose dans le détail les adaptations de ces éleveurs au milieu urbain en insistant sur le

¹¹⁵ « A une époque où le monde s'urbanise de plus en plus, où la ville cède la place à la métropole et à la mégapole, Khartoum se ruralise. Il est vrai qu'elle connaît la croissance urbaine, mais au lieu de s'urbaniser au sens propre (en adoptant un mode de vie urbain/citadin), elle se ruralise littéralement. Le spectacle des chèvres errantes, des pauvres gens portant des tas de bois sur leur tête, des trottoirs envahis de grilles, sensées protéger leur verdure, et d'enclos pour l'élevage du petit bétail et des animaux de basse-cour est de plus en plus courant. Les clubs, les hôtels et les cinémas de la capitale, sont abandonnés (...). Ce que la ville ne peut exprimer physiquement n'est pas moins significatif : le parlé et les façons d'être de la campagne, son code de la route (ou plutôt son absence), etc. ont profondément pénétré la ville » (ADIL MUSTAFA AHMAD, 2000, pp.222-223).

¹¹⁶ Les autres secteurs de l'élevage urbain feront l'objet d'un développement dans les chapitres suivants, l'idée étant ici de nous concentrer sur l'appréciation du repli sur l'élevage d'autoconsommation.

glissement progressif de leur activité vers la commercialisation (MOHAMED-SALIH MOHAMED, 1984). L'ensemble des élevages bovins visités ainsi que la totalité des éleveurs rencontrés et enquêtés durant notre terrain de recherche (1999-2005) étaient entièrement tourné vers une production commerciale.

Si perdue dans le domaine de l'élevage un fond d'autosubsistance – lié à la fois aux facilités foncières de la pratique de l'activité, ainsi qu'à un fort « réflexe culturel » induit par la grande tradition pastorale du pays – la transition marchande quoique plus récente que dans le cas des cultures a bien eu lieu.

Les stratégies d'autoconsommation, si elles restent indispensables pour les familles qui les mettent en œuvre, ne constituent en aucun cas la forme principale de l'agriculture urbaine de la capitale soudanaise aujourd'hui dominée par les logiques commerciales. L'enquête par questionnaire en témoigne puisqu'elle n'a concerné que des agriculteurs aux objectifs de vente (106 cultivateurs et 74 éleveurs). Non par choix, puisque rappelons- le la méthode fut celle de l'échantillon aléatoire, mais parce que ces derniers sont de loin les plus nombreux. Dans les espaces enquêtés, ils semblaient même les seuls représentés.

Dans sa recherche sur les campagnes ivoiriennes, Jean-Louis Chaléard s'attache à présenter le plus large éventail de cas possibles, de l'autosubsistance quasi-complète à la commercialisation totale, afin de mettre l'accent sur les processus de passage d'une situation à l'autre. Le caractère avancé de ce processus dans la capitale soudanaise radicalise en quelque sorte la situation, puisqu'il devient difficile de repérer des cas de transition. L'activité pratiquée, en effet, est plus généralement soit à visée commerciale, soit à visée d'autoconsommation, les conduites d'entre deux apparaissant résiduelles.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Suivant « l'invitation de Jane Guyer à étudier plutôt le système d'approvisionnement vivrier dans sa dynamique continue, parfois troublée par des interventions conjoncturelles »¹¹⁷, notre éclairage sur le rapport ville/agriculture à Khartoum s'est inscrit dans le temps long.

Avec la naissance de la ville de Khartoum sur la confluence des deux Nil, une agriculture se crée. Intrinsèquement liée à la ville, et originellement tournée vers son marché, elle s'épanouit au gré de l'accroissement démographique de la capitale. A ces cultures nées en même temps que la ville s'ajoute une agriculture qui a su répondre et s'adapter très tôt à la demande urbaine, illustrant l'évolution commune à beaucoup d'agricultures africaines, à savoir la transition marchande.

Plus remarquable encore, est l'absence jusqu'à aujourd'hui de rupture dans cette relation ville/agriculture malgré le bouleversement de nombreux équilibres sous l'effet d'une crise multiforme. En effet, la crise de subsistance qui sévit dans la capitale soudanaise, en dépit de son intensité, n'a pas engendré de repli massif sur l'agriculture d'autoconsommation, marquant une rupture avec de nombreuses autres agricultures urbaines des pays du sud, et dès lors avec les travaux sur le thème repérant la crise urbaine, et plus spécifiquement la paupérisation comme le moteur d'apparition et de développement de cette agriculture¹¹⁸.

Le cas des cultures en particulier laisse entrevoir le difficile, voire l'impossible accès d'une population citadine dans le besoin aux berges des Nil (seul potentiel de culture sans investissement massif), dévoilant du même coup l'existence d'un groupe de propriétaires fonciers. Qui sont-ils ? Sont-ils les cultivateurs ? Qui a accès à l'agriculture urbaine ? Le continuum du rapport ville/agriculture dépeint dans ce chapitre qui remet en cause l'adéquation entre la paupérisation et le développement de l'agriculture urbaine invite cependant à soulever la question de l'accessibilité de l'agriculture urbaine, et des agriculteurs toujours sous l'angle d'une inscription dans le temps long.

¹¹⁷ Citée dans (LEPLAIDEUR et MOUSTIER, 1991, p. 147).

¹¹⁸ Sur ce sujet, consulter la synthèse bibliographique et explicative de Drakakis-Smith. Pour les exemples de travaux liant paupérisation et agriculture urbaine, l'auteur fait notamment référence aux travaux de Stren, Freeman ou encore de Rogerson (DRAKAKIS-SMITH, 1994, p. 9).

CHAPITRE 2. AGRICULTEURS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

L'image de l'agriculteur urbain a globalement suivi l'évolution scientifique du thème de l'agriculture urbaine. Les études sur le sujet sont rapidement passées de l'évocation d'une survivance rurale temporaire pratiquée par des marginaux, à la mise en avant d'une activité d'importance pour les ménages urbains dans un contexte de paupérisation généralisée. La figure de "l'agriculteur urbain marginal" reposait sur deux caractères principaux : il était chômeur et migrant fraîchement arrivé en ville¹¹⁹. Intuition basée sur l'idée que la pratique agricole en ville traduisait « a cultural remnant of the bush life¹²⁰ ». Déjà, l'étude pionnière de Vennetier sur Pointe-Noire, menée en 1958, infirmait cette hypothèse : « L'enquête menée a essayé de dégager les facteurs explicatifs de cette activité agricole. On peut penser, par exemple, que les plantations vivrières sont plutôt le fait des ménages récemment immigrés, dont la situation économique est encore mal assurée, et qu'il s'agit alors d'une activité temporaire. L'importance de celle-ci à Pointe-Noire serait ainsi directement liée à celle de l'immigration des dernières années. Le citadin de vieille date a en effet plus de chance d'avoir abandonné ses habitudes rurales ; sa femme surtout a pu davantage s'adapter à la vie urbaine. (...) Or, il n'en est rien : la plus grande partie des champs est entre les mains de gens qui ont entre 5 et 20 ans de présence à Pointe-Noire, et même plus de 30 ans ; par conséquent, la culture n'est pas chez eux une activité accidentelle ou temporaire. Elle n'est pas liée au chômage » (VENNETIER, 1961, p. 72).

Ainsi, l'une des premières études sur l'agriculture urbaine démontait l'*a priori* unissant de façon mécanique migration récente et agriculture en ville, mettant notamment en relief le poids de l'ancienneté en ville dans l'accès au foncier. De nombreuses enquêtes effectuées depuis dans d'autres villes du Sud ont abouti à la même conclusion (SANYAL, 1985 ; LADO, 1990 ; SAWIO, 1995 ; CALAS, 1995).

¹¹⁹ La fin de l'association entre agriculteur urbain et marginal peut tout d'abord être rapprochée de l'évolution plus générale du concept de marginalité. En effet, la « classique » figure du marginal minoritaire (Ecole de Chicago, et en particulier les écrits de Park et Wirth [GRAFMEYER, JOSEPH (ed.), 1984]) n'a pas résisté au phénomène de ce que l'on a appelé dès les années 1950 en Amérique latine « la masse marginale » (désignant l'abondante main-d'œuvre migrante qui ne trouvait pas sa place dans le salariat moderne urbain), et devint sujet à caution dans un monde où la marginalité est souvent majoritaire (MARIE, 1983, p. 348).

¹²⁰ « Une rémanence culturelle de la vie en brousse », Naipaul cité dans (DRAKAKIS-SMITH, 1994, p. 9).

La question n'est peut-être pas tant : qui sont les agriculteurs urbains ? Mais comment le devient-on ? Qu'est ce qui conduit une personne à pratiquer une activité agricole ? Et quelle activité agricole ? Ce qui revient à préférer la notion d'accessibilité (fonction des possibilités plus que du besoin) à celle de stratégie de survie. Elle sera au centre de la démarche, puisque c'est autour d'elle que nous avons choisi de construire une typologie des agriculteurs du Grand Khartoum.

Nous inspirant de ces travaux, l'analyse des profils des agriculteurs urbains du Grand Khartoum s'organisera autour de cette interrogation sur la migration. Le rôle que joue l'ancienneté de la présence en ville dans l'accès à la pratique d'une activité agricole sera tout d'abord examiné. Nous nous concentrerons sur les profils des agriculteurs nés en ville et issus de familles citadines, afin d'évaluer leur participation et leurs statuts au sein des différentes activités, sans perdre de vue l'idée de mettre à jour les mécanismes de permanence ou au contraire d'évolution. Les agriculteurs d'hier sont-ils ceux d'aujourd'hui ?

Un deuxième temps s'attachera à approfondir l'analyse des structures et des modalités de migration vers l'agriculture urbaine en considérant cette fois les profils des agriculteurs migrants. En d'autres termes, nous tâcherons de montrer comment et pourquoi on devient agriculteur dans la capitale soudanaise. Cette dernière analyse se place également dans une perspective d'approche sur le temps long, puisqu'il est question de faire ressortir au travers de l'étude des cas individuels d'éventuels "modèles", ou réseaux de migration.

I. ROLE DE L'ANCIENNETE EN VILLE DANS L'ACCES A UNE ACTIVITE AGRICOLE

L'enquête par questionnaire, réalisée auprès de 180 agriculteurs (106 cultivateurs et 74 éleveurs) constitue le cœur de cette analyse sur les profils des producteurs urbains. Elle nous renseigne en particulier sur un certain nombre de leurs caractéristiques sociodémographiques tels que l'âge, le sexe, l'origine régionale et ethnique, la date d'arrivée à Khartoum, etc., mais également sur la pratique de l'activité agricole (activité principale, secondaire, ou annexe, par exemple), et sur la place occupée au sein de l'exploitation (chef d'exploitation, employé, journalier, etc.). Elle offre un éclairage du rapport des agriculteurs sur leur activité.

La somme des entretiens structurés ou informels réalisés parallèlement à l'enquête par questionnaire auprès d'autres agriculteurs ou auprès de personnes en rapport avec l'activité agricole (fonctionnaires des ministères de l'agriculture, habitants des quartiers traditionnellement agricoles, etc.) représente également une importante source d'informations. C'est notamment dans ce cadre qu'il a été possible d'approfondir les interrogations soulevées par les résultats du questionnaire.

Enfin, les tableaux statistiques concernant les travailleurs agricoles contenus dans le recensement agricole de l'Etat de Khartoum (1997-1998)¹²¹ permettent la comparaison avec les informations obtenues sur le terrain et les complètent à une autre échelle.

De manière à apprécier avec le plus de justesse possible le rôle que joue l'ancienneté de la présence en ville dans la pratique d'une activité agricole, il paraît essentiel de différencier les activités de cultures des activités d'élevage. En effet, on ne peut ignorer que la nature distincte du bien possédé et/ou exploité (terre ou troupeaux) est à l'origine de profondes dissemblances d'accessibilité. Le chapitre précédent en a donné une première illustration. En outre, l'immense majorité des travaux sur l'agriculture urbaine souligne que partout les possibilités d'accès à la terre sont plus grandes chez les citadins ou les migrants bien établis que pour les migrants récemment arrivés (ELLIS, SUMBERG, 1998, p. 217). L'agglomération du Grand Khartoum ne fait pas exception. C'est ce que nous présenterons en premier lieu. Il s'agira ensuite d'évaluer le poids du facteur d'ancienneté en ville en ce qui concerne les activités d'élevage.

A. UN DETERMINANT ESSENTIEL DANS L'ACCES AUX TERRES DE MARAICHAGE

Parmi les facteurs influençant la décision des ménages à pratiquer l'agriculture urbaine, l'accès à la terre est un facteur qui revient sans cesse dans le corpus bibliographique et qui y apparaît comme le plus déterminant. Dans le contexte de maîtrise foncière de la capitale soudanaise, ce dernier est en premier chef défini par la propriété privée. C'est en tout cas la voie royale.

¹²¹ Ce document qu'il n'est plus nécessaire de présenter consacre une section entière à l'emploi dans l'agriculture (section 4). Cette dernière contient six tableaux statistiques (MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998).

En effet, pour la quasi-totalité des terres agricoles des cinq quartiers enquêtés (Shambat, Mugran, Tuti, Abu Seïd et Abu Rof), comme pour l'immense majorité des terres de berge de la capitale, l'enregistrement au cadastre de la pleine propriété (*milik hor*) est effectif.

L'année 1970, avec la mise en application de l'ordonnance du "Unregistered Land Act", qui fait de toute terre soudanaise non enregistrée à cette date la propriété de l'Etat, marque un tournant dans l'histoire foncière du pays¹²². Avec cette ordonnance s'organisent les dernières accessions à la pleine propriété sur reconnaissance de l'usage de la terre. Le cultivateur pouvant prouver à cette date qu'il cultivait une même terre depuis plusieurs années en devenant propriétaire ; dans le cas contraire, la propriété de la terre revenait au gouvernement soudanais. A l'échelle de la capitale, cette ordonnance achève un cadastrage déjà largement établi¹²³, et constitue la date butoir des cultivateurs n'ayant pas fait valoir leur droit auparavant. La terre agricole du Grand Khartoum relève donc principalement du domaine de la propriété privée, par opposition à la propriété de l'Etat.

Une première partie sera consacrée à déterminer qui sont les propriétaires des terres agricoles du Grand Khartoum. Elle soulignera combien l'accès à la propriété du foncier agricole de la capitale soudanaise est largement conditionné par l'appartenance à des lignages anciennement établis dans la capitale.

Le rôle et statut des propriétaires au sein des exploitations fera également l'objet d'une analyse dans une deuxième partie et servira de révélateur de la place économique et sociale qu'occupe aujourd'hui l'activité agricole dans ces familles de propriétaires.

Une troisième partie traitera des autres formes d'accès au foncier agricole que la propriété privée. Elle montrera combien l'appropriation historique des terres de berge par un groupe social particulier pèse sur l'organisation socioprofessionnelle actuelle des activités de cultures.

Quelques essentiels du droit foncier soudanais

« The land law of the Sudan is a unique combination of Sudanese legislation judge-made rules, customary laws, and Shari'a law. Many of these rules are wholly of local origin, whereas others have been received from abroad with a varying degree of

¹²² Une synthèse des principales structures foncières soudanaises et des évolutions majeures du droit foncier est présentée dans l'encadré qui suit.

¹²³ On a vu dans le chapitre précédent que la reconnaissance légale de l'appropriation des terres irriguées de la capitale et leur enregistrement au cadastre a été entamée sous la colonisation par le biais du "The Title of Land Ordinance", 1898.

modification in the Sudan ¹²⁴». Ce métissage de plusieurs systèmes législatifs, sans être une exception, renforce la complexité d'un sujet déjà délicat. La question foncière est un élément central de cette recherche, qui sous des angles différents, de manière plus ou moins précise, a déjà été abordé et qui reviendra tout au long de ce travail. D'où, la nécessité de résumer ici les bases et les principales évolutions du droit foncier soudanais, clefs de compréhension pour l'ensemble de cette recherche.

Trois grands types de terres sont distingués au Soudan : *ārd matarī* (terre pluviale), *ārd sāgīa* (terre riveraine haute), *ārd jaref* (terre riveraine basse, ou berge inondable). Ces trois types de terre ont une histoire et un statut foncier différents.

- Dans les régions riveraines (*ārd sāgīa* et *jaref*) relativement peuplées du Soudan septentrional et central, la propriété privée est apparue tôt dans l'histoire¹²⁵ et s'est progressivement répandue (nous avons vu l'implication du pouvoir turco-égyptien dans cette diffusion). « La terre possédée à titre individuel était cependant confinée essentiellement au voisinage immédiat des communautés agricoles¹²⁶ ». La différence de statut foncier entre les terres de *sāgīa* et *jaref* tient plus au caractère temporaire de la terre de *jaref* qu'à une histoire différente. Alors que les terres de *sāgīa* sont appropriées en pleine propriété (*milik ḥor*) et enregistrées comme telles, le statut foncier des terres de *jaref* (souvent non enregistrées) varie, et de nombreuses règles coutumières s'appliquant localement traitent cette question¹²⁷. Pour simplifier, on peut dire que les terres de *jaref* appartiennent traditionnellement au propriétaire des hautes terres se situant dans leur prolongement ; cependant le gouvernement en a parfois récupéré la propriété (soit pour la redistribuer à des pauvres ou comme compensation de terres perdues ailleurs, soit pour ses propres besoins). Dans l'agglomération du Grand Khartoum (zone urbaine), les terres de *jaref* appartiennent à l'Etat, mais sont, la plupart du temps, laissées en usufruit au propriétaire de la terre haute.

- Dans les régions pluviales, l'abondance de terre associée aux activités essentiellement pastorales et nomades de leurs habitants, n'entraîna pas l'émergence d'une propriété foncière individuelle. Différentes formes de propriétés collectives, assignées à une tribu ou à une part de celle-ci, ayant également des arrangements

¹²⁴ La législation soudanaise en matière foncière est un amalgame unique de la jurisprudence soudanaise, de droit coutumier, et de la loi islamique (*sharī'a*). Nombre de règlements sont directement et entièrement tirés du droit local, alors que d'autres d'origine étrangère sont plus ou moins modifiés au Soudan (Thomson cité dans GORDON, 1986, p. 145).

¹²⁵ Selon Awad, les envahisseurs arabes auraient introduit la propriété privée entre le VII^{ème} siècle et la première moitié du XIII^{ème} siècle, et cette dernière aurait pris racine à mesure que la possession absolue des monarques chrétiens nubiens était contestée et affaiblie (AWAD MOHAMED HASHIM, 1971).

¹²⁶ Salah Shazali et Abdel Ghaffar M. Ahmed, 1999, p. 2

¹²⁷ Un chapitre est consacré à cette question dans l'ouvrage de SAEED MOHAMED AHMED EL MAHDI, 1979, pp. 82-87). On peut également lire l'article de Christian Delmet pour avoir un exemple détaillé des règles foncières à l'œuvre à l'échelle d'un terroir et d'un lignage (DELMET, 1987).

saisonniers, existent. L'organisation du territoire sous forme de *dār* (fief tribal), d'où découle le nom de la région du Darfour (littéralement le *dār* de la tribu Fur), et de *damer* (camp nomades de saison sèche) témoigne encore de ces formes de propriétés foncière liées au pastoralisme (SALAH SHAZALI et ABDEL GHAFAR M. AHMED, 1999).

L'administration coloniale britannique marque rapidement son intérêt pour les questions foncières en promulguant dès 1899 "The Title of Land Ordinance", par lequel elle reconnaît les droits acquis sur les terres riveraines du nord et du centre (lorsque ces dernières ont été cultivées les cinq années précédentes). Cette ordonnance, en excluant les autres terres (en particulier pluviales et les terres riveraines non cultivées), en offre la propriété au gouvernement, ce qui sera affirmé légalement dans l'ordonnance de 1925. « All waste, forest and unoccupied land shall be deemed to be the property of the government until the contrary is proved ¹²⁸ ». Les terres sont alors divisées en trois groupes : les terres appropriées individuellement, les terres du gouvernement soumises à aucun droit, et les terres du gouvernement investies par une communauté (BOLTON, 1948, p. 188). Dans ce dernier cas, les communautés ne bénéficient que d'un usufruit aliénable ¹²⁹.

Les ordonnances suivantes concernant le foncier, y compris depuis l'Indépendance, ne firent que réaffirmer cette classification. Avec le "Unregistered Land Act" du 6 avril 1970, débute l'enregistrement de toutes les terres soudanaises au cadastre (jusque-là seules les terres irriguées et d'agriculture mécanisée étaient concernées), étant établi que toute terre non enregistrée appartient au gouvernement. Cette ordonnance fait du gouvernement soudanais le plus gros propriétaire foncier du pays. Sur les 596,6 millions de *feddān* que représente le pays, seuls six millions sont détenus privativement (soit environ 1%). En 1984, "The Civil Transaction Act"¹³⁰ renforce encore le contrôle du gouvernement sur le foncier, en stipulant que les terres acquises pendant ou depuis 1970 par un propriétaire doivent être uniquement considérées comme la propriété de l'usufruit et le propriétaire comme propriétaire de ce dernier (GORDON, 1986, p. 148)

¹²⁸ « Toute friche, forêt, ou terre inoccupée doivent être considérées comme la propriété du gouvernement jusqu'à ce que le contraire soit prouvé », "The land settlement and Registration Ordinance" de 1925, cité dans (SAEED MOHAMED AHMED EL MAHDI, 1979, p. 4)

¹²⁹ Le problème de la diminution des pâturages (qui appartiennent à cette catégorie de terres, propriété de gouvernement) suite à l'expansion de l'agriculture mécanisée en particulier dans le centre et l'est du Soudan trouve ici son origine. Sur ce sujet : SALAH SHAZALI et ABDEL GHAFAR AHMED, 1999,

¹³⁰ « Avec la promulgation du "Sudanese Civil Transaction Act", en février 1984, la République du Soudan rejoint plusieurs autres pays arabes (Egypte, Jordanie, Irak, Libye) ayant codifié de larges pans de leur droit civil » (GORDON, 1986, p. 143).

« In the Sudan, particularly in light of the large amount of land owned by government, the right to use land is a subject of primary importance ¹³¹ ». En conséquence, il existe un grand nombre de droits d'utilisation de la terre, certains ne s'appliquant que régionalement, s'apparentant plus ou moins à de l'usufruit. Sans entrer plus avant dans les droits d'usage de la terre rencontrés sur le terrain –qui seront détaillés dans le corps de texte de la thèse –, on peut dès à présent opérer une distinction en fonction de la durée du terme du contrat (bail) et de son caractère transmissible. Distinguons par exemple les baux saisonniers par lesquels un propriétaire foncier confie l'exploitation à un tiers moyennant une part des récoltes, des baux de plus de trois ans, accordés par le gouvernement sur les grands projets et qui eux sont transmissibles.

Une dernière précision complète cette synthèse. Elle concerne la distinction qui existe entre terres agricoles, et terres urbaines (résidentielles), ces dernières ne bénéficiant pas nécessairement des mêmes droits d'usage. Ainsi en zone urbaine, le gouvernement attribue des plots, mais leurs habitants n'en détiennent pas la pleine propriété et ne sont propriétaires à long terme que de l'usufruit appelé *milik hikir*. Ce dernier est aliénable et transmissible par succession.

1. L'appropriation exclusive des terres agricoles par des citadins de vieille souche

Dans le précédent chapitre, nous avons évoqué à propos de la croissance urbaine et des localisations résidentielles, le fait que, dans le Grand Khartoum, l'origine et la date d'arrivée en ville se retranscrivent dans la propriété du sol avec des gradients centre-périphérie très nets (DENIS, 2005, p. 102). On se souvient également de ce que le peuplement de la capitale s'est effectué de la confluence vers l'extérieur, les terres des berges des Nil ayant été, pour des raisons évidentes, les premières occupées. Il apparaît donc comme logique que les premiers habitants du Grand Khartoum aient pris possession des terres agricoles de la confluence ; cependant ce qui l'est moins – et mérite en conséquence d'être développé –, c'est que rien jusqu'à aujourd'hui n'est venu remettre en question cette appropriation historique. Le développement de la capitale est allé de pair avec l'extension de ces premières communautés qui ont progressivement accru leur appropriation des terres de berges. Autrement dit la propriété des terres agricoles du Grand Khartoum n'a pas changé de mains ; les propriétaires fonciers d'aujourd'hui sont presque sans exception les descendants de ces familles installées

¹³¹ « Au Soudan, au regard de l'ampleur des surfaces possédées par le gouvernement, le droit d'utiliser la terre est un sujet de première importance » (idem, p. 155).

tôt dans l'histoire autour de la confluence. A ce titre, le rôle particulier de la communauté nubienne, et plus spécifiquement Mahas, dans cette appropriation des terres agricoles des berges des Nil mérite d'être souligné.

L'enquête par questionnaire, si elle ne présente pas un grand nombre de propriétaires fonciers (elle ne compte que 16 propriétaires¹³²), se révèle être néanmoins une première illustration de l'appropriation ancienne des terres agricoles, de la permanence de cette appropriation, ainsi que des communautés engagées dans celle-ci.

En effet, à trois exceptions près, les propriétaires fonciers interrogés sont nés dans le Grand Khartoum et appartiennent à des familles établies dans l'agglomération depuis l'époque de la Turkiya (1820-1885). Et à regarder de plus près les exceptions, elles se révèlent souvent caduques, au sens où elles rejoignent presque toujours le modèle précédent : celui de l'ancienneté en ville comme condition *sine qua non* de l'appropriation des terres.

Ainsi, le parcours de deux frères – propriétaires migrants, établis certes dans la capitale depuis 1966, mais nés au Darfour, et qui plus est, appartenant à une ethnie de l'ouest (Daju) – laisse entrevoir l'exception. Cependant, si les deux frères sont bien arrivés en 1966, ils rejoignent la part de leur famille déjà installée de longue date dans la capitale (sur Tuti plus précisément) et déjà propriétaire de la terre en question. Même chose pour ce propriétaire Jababrab né à Kassala (bien qu'appartenant à une ethnie du Nord de la vallée du Nil) qui rejoint sa famille dans la capitale il y a 8 ans lorsque il hérite de la terre de son père à Shambat.

Autrement dit, tous ont hérité des terres qu'ils possèdent à leur tour aujourd'hui. Si on observe de plus près l'identité revendiquée de ces propriétaires, deux groupes tribaux dominant largement : les Mahas (7 propriétaires) et les Fitahabi (6 propriétaires).

Tableau 2. Identité ethnique et période de résidence en ville des propriétaires fonciers rencontrés

Tribu représentée	Nombre de propriétaires rencontrés	Date de la migration dans la capitale
Mahas	7	nés en ville
Fitahabi	6	nés en ville
Jababrab	1	arrivé en 1993
Daju	2	arrivés en 1966

Source : enquête personnelle (2001-2005)

¹³² 16 propriétaires fonciers sur les 106 cultivateurs interrogés. Les raisons de la faiblesse de ce chiffre seront explicitées dans le paragraphe 2.

La présence écrasante de ces deux groupes dans les quartiers enquêtés ne doit rien au hasard mais correspond très précisément aux foyers de peuplement historique de ces deux communautés, ainsi qu'à la diffusion de la communauté Mahas. Ainsi, les Fitahabi n'ont été rencontrés que dans le quartier d'Abu Seïd et plus précisément dans la partie située entre les deux ponts du Nil Blanc, qui correspond à son foyer d'installation d'origine sur la confluence. La partie résidentielle de ce quartier (aujourd'hui immense) porte d'ailleurs le nom de Fitahab. Les Fitahabi sont un sous-groupe de la tribu Jummū·iya, dont on a vu qu'elle pratiquait l'élevage semi-sédentaire dans la région d'Omdurman bien avant la création de la capitale.

Les propriétaires Mahas quant à eux ont été rencontrés dans les quartiers de Mugran, de Shambat et évidemment sur l'île de Tuti. Le quartier d'Abu Rof est écarté de cette analyse car nous n'y avons pas croisé de propriétaire. La présence de la tribu nubienne Mahas dans ces trois quartiers témoigne de la diffusion de leurs peuplements autour de la confluence. Bon nombre d'entre eux sont partis de l'île de Tuti comme le démontre Richard Lobban : « First of all, the historical record examined here has demonstrated the early contribution of Tuti Island-born Mahas in the incipient process of settled life at the confluence of White and Blue Niles. Sheikh Arbab al Agyed was the first to establish permanent quarters at the Mogren area which became the western side of Khartoum¹³³ ». L'auteur fait également référence aux initiateurs Mahas (des cheikhs principalement) des foyers d'Hillat Khojali, et d'Hillat Hamad, d'Omdurman, et de Burri al Mahas et signale que d'autres personnalités Mahas ont joué des rôles similaires dans toute la région comprise entre le sud de la 6^{ème} cataracte sur le Nil jusqu'à Sennar sur le Nil Bleu et jusqu'à Jebel Aulia sur le Nil Blanc. L'étude de Hill quant à elle montre les liens qui existe entre les Mahas de l'île et ceux de Shambat : « But Tuti has also important ties with Khartoum North. Some of the land facing Tuti on the Khartoum North shore is owned and worked by Tuti people ; Tuti villagers have many relatives there, particularly in Shambat ; the islanders are also buried there¹³⁴ ».

Le rôle de la communauté Mahas dans l'appropriation des terres agricoles de la capitale est remarquable, et plus remarquable encore est la conservation de ce patrimoine foncier jusqu'à aujourd'hui. L'impulsion des leaders religieux de la communauté compte pour

¹³³ Tout d'abord, le registre historique examiné ici a démontré la contribution ancienne des Mahas, originaires de l'île de Tuti, au processus naissant de sédentarisation au confluent des Nil Bleu et Blanc. Le cheikh Arbab al Agyed fut le premier à établir des quartiers permanents dans la zone de Mugran qui est devenue la partie ouest de Khartoum (LOBBAN, 1983, p. 245).

¹³⁴ « Mais Tuti a également des liens importants avec Khartoum Nord. Certaines des terres face à Tuti sur la rive de Khartoum Nord appartiennent et sont cultivées par des gens de Tuti ; les villageois de Tuti ont de nombreux parents là-bas, spécialement à Shambat ; les îliens se font également enterrer là-bas » (HILL, 1963, p. 6)

beaucoup dans les nouvelles implantations Mahas autour de la confluence, cependant ce sont les stratégies matrimoniales de la communauté qui ont permis à la fois l'extension des appropriations et la conservation de ce patrimoine jusqu'à aujourd'hui (LOBBAN, 1983). Chez les Mahas, comme chez la plupart des populations du Nord Soudan, le mariage endogame est de règle. L'endogamie pratiquée est tout d'abord familiale, puis tribale¹³⁵. C'est le facteur essentiel de reproduction et de survie de la communauté, et de conservation des acquisitions foncières au sein du lignage. Abdel Raouf, propriétaire Fitahabi le dit d'une autre manière : « *Les propriétaires ne changent que s'il y a un changement au sein des familles* ¹³⁶ ».

Pourtant, les Mahas ont également été capables au cours de l'histoire de pratiquer l'exogamie (familiale et tribale) afin de parfaire la mobilité sociale de la communauté, de développer de nouvelles alliances en vue d'accroître ou de consolider leurs acquisitions territoriales (idem, p. 248). Le quartier d'Abu Seïd fournit un exemple de ces stratégies matrimoniales contrastées. En effet, le quartier s'étend du vieux pont d'Omdurman au nord jusqu'au niveau du quartier résidentiel de Shigla au sud – où commencent alors les terres Jummū-īya. On a vu que les terres situées entre les deux ponts appartiennent majoritairement aux Fitahabi, la partie sud d'Abu Seïd appartient aux Zankha qui ne sont autres qu'une sous division des Mahas. Les liens entre ces deux groupes, ainsi que leurs différences d'origine ont été difficiles à établir, l'enquête ayant recueilli de nombreuses informations contradictoires¹³⁷. Lobban fait référence à l'installation d'un cheikh Mahas dans ce quartier ainsi qu'à la présence de ces deux groupes (idem, p. 242). Un fonctionnaire du ministère de la santé chargé de surveiller la bonne tenue de l'irrigation du quartier – tâche inscrite dans le programme de la lutte contre la prolifération des moustiques – nous a fourni la liste des 38 propriétaires du quartier. En présentant cette liste à un petit groupe de propriétaires Fitahabi, force a été de constater qu'ils connaissaient parfaitement l'appartenance de chacun des propriétaires à l'une

¹³⁵ Dans cette tradition d'endogamie s'entremêlent symbolique et survie du lignage. Le système de la compensation matrimoniale influence la préférence familiale permettant d'éviter la dispersion du patrimoine (DELMET, 1989). Devant un cultivateur marié à trois femmes différentes, toutes cousines germaines, et ses trois collègues également mariés à des cousines, j'osais la question : Pourquoi se marier entre cousins ? Perplexe devant mon ignorance, le plus vieux d'entre eux prit la parole : « *Que vaut-il mieux ? Agrandir sa propre maison ou celle des autres ?* » Abdelrahman salih, 15/05/2002, (Mugran).

En outre, comme il s'agit d'un système patriarcal, les cousines germaines paternelles sont préférées aux cousines germaines maternelles (DELMET, idem).

¹³⁶ Enquête mai 2002 (Abu Seïd)

¹³⁷ La rencontre avec deux anciens de chacune des deux communautés s'est révélée instructive (décembre 2004). Cependant chacune des deux parties affirme par exemple être arrivée avant l'autre. Cheikh Guisma Al Khaliq as Sadiq (Zanalkha) : « *Nous sommes arrivés les premiers.* (tires). *On dit toujours l'un ou l'autre selon que l'on est d'une ethnie ou de l'autre, n'est ce pas ? Mais nous sommes les premiers car les cimetières des Fitahab sont situés sur les tombes des Kayaya qui sont des Zanalkha !* ». De même, les deux anciens interrogés déclarent que les deux communautés sont cousines avant de se rétracter et de mettre à jour des preuves de leurs origines différentes.

ou l'autre des deux communautés (17 parcelles pour chacun des deux groupes) ; ils ont également souligné la présence de quatre parcelles appartenant à des familles "mixtes" (ayant pratiqué les intermariages Zanalkha/Fitahabi).

L'exemple d'Abu Seïd montre que malgré l'ancienneté de l'implantation de ces deux groupes, les deux communautés sont restées distinctes. Cheikh Guisma Al Khaliq as Sadiq (Zanalkha) dit à juste titre que : « *Si on s'était marié entre nous, il n'y aurait plus depuis longtemps de Fitahabi ou de Zanalkha. On serait la même famille, or ce n'est pas le cas* ». Le cas d'Abu Seïd met à jour l'importance que joue l'identité tribale dans la vie sociale de la capitale soudanaise. Celle-ci reste affirmée alors même que la migration et l'installation en ville remontent à plusieurs générations, voire plusieurs siècles. Cette conscience identitaire construit des rapports sociaux basés sur un clivage fort entre « les proches et les autres » (DELMET., 1989, p. 71). Ce clivage est associé à une hiérarchie ethnique complexe dans laquelle chacun des groupes a intimement intégré la place qui lui revient.

A ce propos, les intermariages dont il est question dans l'exemple d'Abu Seïd sont facilités (pour ne pas dire rendus possibles) par le fait que ces deux tribus sont liées par une identité commune. Cette dernière est régionale. En effet, les Fitahab comme les Zanalkha appartiennent au groupe des ethnies riveraines du Nord de la vallée du Nil (arabes du nord – ja·aliyin¹³⁸ en particulier – et nubiens), également appelés les *'awlād el balad* (littéralement enfants du pays).

L'identité tribale est largement associée à la conscience aiguë de l'appartenance régionale d'origine. Autrement dit, les Mahas par exemple, ou les Jummu·iya installés précocement dans la capitale sont restés très attachés et très proches des branches de leurs communautés du Nord Soudan. C'est la raison pour laquelle lorsque ces ethnies riveraines du Nord Soudan, qui ont constitué les premières vagues de migration en direction de la capitale, ont afflué, loin de remettre en question la domination foncière des populations souches, elles l'ont au contraire renforcée.

« Les deux millions d'habitants de Khartoum originaires de la vallée et du Nord sont très proches de la moitié qui y est née et établie, souvent depuis plusieurs générations, confirmant leur statut de population souche, la plus anciennement installée et par conséquent

¹³⁸ Les Ja·aliyin sont un groupe très important numériquement et politiquement au Soudan. Les Jummu·iya descendent de ce groupe, même si l'histoire commune est aujourd'hui difficile à retracer, comme le dit Cheikh Guisma Al Khalil As Sadiq (chef des Zanalkha) : « Les Fitahab disent qu'il descendent des Jummu·iya et les Jummu·iya disent qu'ils descendent des Ja·aliyin. Mais s'il leur faut raconter l'histoire d'une traite, alors là, aucun ne le peut » (décembre 2004).

contrôlant le foncier. Il est aussi important de noter que la capitale compte autant de gens du Nord que la Nord lui même, signe de la forte domination et de l'ancrage ancien (depuis la fondation) des Arabes et des Nubiens de la vallée sur la capitale, comme le reflète la centralité de leur appropriation foncière tant à Khartoum, qu'à Omdurman ou même à Bahri. Ce ne sont pas moins de 60 % de la totalité des Nubiens et 32 % des Ja·aliyin qui sont à Khartoum » (DENIS, 2005a, p. 110).

Le rôle et le dynamisme interne des communautés souches ne doit pas nous faire oublier que la conservation de leur patrimoine foncier jusqu'à aujourd'hui, malgré l'ampleur des migrations vers la capitale, s'est inscrit dans le mouvement plus général de domination des ethnies riveraines sur la vie politique, économique et sociale de la capitale et du pays. Les propriétaires fonciers des terres agricoles de la capitale sont à de très rares exceptions près (les deux frères Daju cités plus haut en sont une) originaires du Nord de la vallée du Nil. Dans le quartier de Mugran, El Amin vieux cultivateur du coin, capable de donner une liste de 33 noms de propriétaires du quartier confirme ce point : « *Tous les propriétaires ici sont du Nord [de la vallée], sauf Mohamed Dahab qui est du Darfour, mais c'est parce qu'il est arrivé il y a très longtemps, avant les autres*¹³⁹ ».

La propriété foncière agricole du Grand Khartoum est « verrouillée » depuis plusieurs générations, et pour ainsi dire inaccessible aux migrants *lambda*. Acquérir une terre de berge aujourd'hui à Khartoum est extrêmement difficile, même pour un notable, car elle n'est pas suspendue à la seule question des moyens financiers mais également aux questions de parenté, de proximité tribale, ou régionale. Précisons néanmoins que ce type de transactions existe et qu'il est, dans les hautes sphères soudanaises, du dernier "chic" de posséder ce type de terre.

La propriété foncière agricole est donc placée sous le signe de la permanence familiale et tribale, pourtant le temps n'est pas sans conséquence sur les structures et les usages fonciers familiaux, puisque les règles coraniques de transmission par héritage conduisent "naturellement" à un morcellement de plus en plus grand des terres agricoles¹⁴⁰. C'est tout d'abord dans le cadre de la mise en place de stratégies foncières pour conserver des parcelles suffisamment grandes pour être viables économiquement que l'on assiste à une diversification des revenus des familles propriétaires. Ensuite, l'augmentation des opportunités d'éducation

¹³⁹ El Amin, enquête de février 2004 (Mugran)

¹⁴⁰ Les modalités d'héritage édictées par la *sharī'a* sont très complexes, l'usage soudanais qui en émane est simplifié notamment en ce qui concerne les parts attribuées. Ne sont impliqués en général que les ayants droit immédiats : épouse et enfants qui reçoivent leur part légale (1/6^{ème} pour l'épouse, le reste pour les enfants sachant que les garçons reçoivent une part double à celle des filles).

et d'emplois urbains parachève le glissement des propriétaires fonciers vers la pratique d'autres activités plus valorisées que l'agriculture. C'est la place actuelle des propriétaires fonciers dans la pratique agricole que nous nous proposons maintenant d'observer au travers des résultats de l'enquête de terrain.

2. Place actuelle des propriétaires fonciers dans l'exploitation agricole

La propriété foncière fait par définition du propriétaire le chef d'exploitation, cependant cela ne nous apprend rien quant à son engagement direct ou non dans la gestion de cette dernière, ou quant à son implication dans le travail agricole. Sur cette question du rôle que jouent aujourd'hui les propriétaires fonciers dans l'exploitation agricole, l'enquête de terrain est éclairante.

La faible représentation des propriétaires dans le questionnaire s'explique en effet par la méthode d'enquête, et plus spécifiquement par le fait que les questionnaires ont été posés dans les champs et dans les élevages, directement sur le lieu de travail des agriculteurs. Elle témoigne du fait que certains propriétaires ne travaillent pas (au sens propre du terme) directement sur les exploitations et en sont donc la plupart du temps absents. Une légère majorité des propriétaires interrogés sont d'ailleurs des propriétaires pratiquant directement l'activité agricole (56 %). Les autres, ceux confiant entièrement le travail agricole à des ouvriers, ont été interrogés alors qu'ils inspectaient le bon fonctionnement de leur exploitation ou lors d'opérations de transaction qui souvent reposent sur leurs épaules.

Le groupe des propriétaires peut donc doré et déjà être scindé en deux. D'un côté, les propriétaires qui accomplissent des tâches agricoles – même s'ils peuvent également être aidés par des employés –, et de l'autre des propriétaires pour lesquels l'exploitation agricole est une source de revenu qui n'implique pas directement leur participation au travail agricole. Dans ce dernier cas, une plus grande disponibilité de temps laisse plus de possibilité pour une autre activité – ce que confirme l'enquête par questionnaire avec 86 % des propriétaires non travailleurs agricoles exerçant une autre activité. Précisons également que les propriétaires non travailleurs agricoles n'exerçant pas d'autre activité ont souvent la charge de grosses exploitations.

Dans le cas des propriétaires qui cultivent eux mêmes leur terre, l'agriculture est majoritairement l'activité principale et ce même lorsqu'elle n'est pas la seule activité (ce qui est le cas pour les deux tiers d'entre eux). L'aisance financière de ce groupe de propriétaires

est moindre. En effet, étant donnée la représentation du travail manuel et plus spécifiquement du travail de la terre dans l’imaginaire collectif soudanais, dès qu’un propriétaire foncier peut se permettre de ne pas travailler lui-même la terre, il le fait. « Agriculture as such is honourable, but to perform farm labour is not¹⁴¹ ».

Le fait que la propriété privée soit plus souvent familiale qu’individuelle est à l’origine d’un troisième groupe de propriétaires, dont le seul lien à l’activité agricole est induit par un revenu. Ce groupe est extrêmement difficile à cerner car il est invisible sur le terrain, ces propriétaires n’ayant la charge ni de la gestion, ni du travail de l’exploitation. Prenons par exemple le cas de Mohamed Mahmoud Ibrahim, cultivateur à Shambat. La propriété de la terre familiale est divisée entre lui, ses deux frères, ses six tantes, et ses quatre oncles. Il a la charge de la part de ses tantes et de ses frères en plus de la sienne. Il travaille la terre comme un tout¹⁴², mais divise ensuite les bénéfices en trois parts égales : une pour payer l’eau, une pour ses tantes, une pour sa fratrie. Sur cette dernière part, il garde les deux tiers. Ainsi, la même exploitation peut dans un cas être une source de revenu supplémentaire, dans l’autre un travail à plein temps et la seule source de revenu. C’est ce qu’exprime cet autre propriétaire cultivateur d’Abu Seïd : « *Pour moi l’agriculture, c’est un métier pour vivre, mais pour ma famille c’est un plus*¹⁴³ ». La difficulté à cerner précisément l’emploi familial (ou les retombées économiques de l’agriculture sur une famille propriétaire) vient du fait que dans l’immense majorité des cas, tout membre d’une famille propriétaire se déclare et se considère (souvent à juste titre) propriétaire, mais livre rarement spontanément les détails sur la gestion de l’exploitation – attribuée à tel ou tel frère –, et divulgue plus exceptionnellement encore la réalité de l’enregistrement au cadastre de la propriété (au nom du père, du grand père, ou autre).

L’exemple du cultivateur de Shambat dévoile également l’un des rares rôles, ou plutôt statuts qu’une femme est susceptible d’avoir dans l’agriculture du Grand Khartoum, à savoir la propriété sans la charge de l’exploitation. Précisons que cette dernière est rarement enregistrée au cadastre comme en témoignent les chiffres du recensement agricole de l’Etat de Khartoum (1997-1998) qui donnent, pour ce qui concerne la *maḥaliya* de Khartoum, les

¹⁴¹ « L’agriculture en tant que telle est honorable mais le travail des champs ne l’est pas » (MC LOUGHLIN, 1962, p. 359).

¹⁴² Garder le bien indivis et en confier la gestion à un membre de la famille a pour objectif de limiter l’extrême fragmentation des terres qu’entraîne inévitablement le respect des règles coraniques en matière de transmission. Sur ces questions foncières et les pratiques coutumières permettant d’éviter l’atomisation des propriétés au sein des lignages, voir notamment (DELMET, 1987, pp. 215-230).

¹⁴³ Moustafa Omar, enquête du 09/05/2002, (Abu Seïd)

femmes comme propriétaires de seulement 1,6 % des exploitations¹⁴⁴. Il est clair que la part féminine est très en dessous de ce que donnerait l'application du droit coranique même avec un sex-ratio défavorable (DELMET, 1987, p. 221). Autrement dit, la redistribution de la part de l'agriculture due aux femmes se fait souvent "officieusement" au sein de la famille. Dans la tradition de la vallée du Nil, les femmes ne travaillent pas ou très rarement la terre, ce rôle revenant aux hommes (BAUMANN, 1928). Le travail confié aux femmes est celui de la maison et des enfants¹⁴⁵. Lorsqu'elles sont propriétaires, elles confient dans la plupart des cas la responsabilité de leur parcelle à un homme de la famille – de préférence au frère plutôt qu'au mari, toujours de manière à conserver la terre dans son lignage (DELMET, *ibidem*).

Ainsi, du côté des propriétaires fonciers, toutes les situations existent et l'agriculture peut être la seule activité, l'activité principale, secondaire, voire un simple revenu annexe. Précisons néanmoins que pour les propriétaires fonciers rencontrés sur le terrain, elle représentait la seule activité dans seulement 25 % des cas. En outre, il est vraisemblable que les propriétaires travailleurs-agricoles soient surreprésentés au sein de notre échantillon (56 %) du fait de la méthode d'enquête. Dans le recensement agricole de l'Etat de Khartoum (1997-1998), en ce qui concerne la *maḥaliya* de Khartoum, les travailleurs familiaux ne représentaient que 37 % des travailleurs permanents, et seulement 15 % des travailleurs occasionnels (MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998, tableau 4.7). Ces chiffres soulignent donc la place énorme qu'occupe une population non-propriétaire dans l'agriculture urbaine du Grand Khartoum, et dévoilent du même coup l'existence d'autres formes d'accès au foncier et à la pratique culturelle que la propriété.

3. D'autres formes d'accès aux cultures que la propriété foncière

Il s'agit maintenant de présenter les autres formes d'accès au foncier et au travail de la terre que la propriété sans perdre de vue l'angle d'approche que s'était fixée cette analyse, à

¹⁴⁴ Nous avons ici donné l'exemple de la *maḥaliya* de Khartoum pour laquelle la localisation en ville ne fait pas question, mais les chiffres sont du même ordre pour l'ensemble de l'Etat de Khartoum – où les femmes sont propriétaires de seulement 1,4 % du total des exploitations (MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998, tableau 2.1).

¹⁴⁵ Le roman de Tayib Salih, *La saison de la migration vers le Nord*, offre en marge du récit une image claire et complexe de la place de la femme dans un village du bord du Nil, (SALIH, 1996). Ce roman a d'ailleurs été choisi pour illustrer une étude sur l'image de la femme arabe (TAKIEDINE-AMYUNI, 1985). Sur l'intérêt et l'explication de l'utilisation de la littérature dans un travail scientifique, voir (GERVAIS-LAMBONY, 1994, p. 21). Sur le sujet plus général des femmes au Soudan, on peut également se référer à (HOUSE, 1988 ; BERNAL, 1994 ; ou encore GRUENBAUM, 1992). Sur le rôle des femmes sur l'île de Tuti, voir (HILL, 1963, p. 4).

savoir appréhender le rôle de l'ancienneté de la présence en ville dans l'accès à l'activité agricole. Nous différencierons les formes d'accès au foncier agricole – traitées dans un premier temps –, des formes d'accès au travail de la terre sans arrangement d'ordre foncier.

a. Accès à la terre

Il est une première forme d'accès au foncier où le cultivateur (et sa famille) ne possède pas de titre de propriété malgré une exploitation ancienne de la parcelle, remontant aux premières décennies du siècle dernier, et correspondant le plus souvent au défrichage initial de la terre concernée. Cette forme d'accès à la terre est désignée par l'expression soudanaise *wada el yad*, littéralement « main mise », et se caractérise par la précarité. Les cultivateurs concernés sont soit les oubliés du “Unregistered Land Act” du 6 avril 1970¹⁴⁶, soit dans une situation où la terre qu'ils exploitent depuis toujours appartient à une tierce personne ou au gouvernement qui ne leur en a jamais contesté l'usufruit. Ils sont assimilés dans le recensement agricole de 1997-1998 à des squatters, et ne sont donc protégés par aucun cadre législatif. En cas de nouvelle utilisation du terrain, seule la récolte semée peut faire l'objet d'une compensation.

Néanmoins, cette forme d'accès à la terre s'apparente à la propriété privée au sens où les personnes concernées se sentent propriétaires de la terre, y sont attachées affectivement, de manière ancienne et familiale. Ce groupe d'agriculteurs usufruitiers apporte un témoignage supplémentaire sur la situation foncière agricole de la capitale soudanaise ; leur établissement dans la capitale remontant toujours à la génération précédente, ils sont originaires de la vallée du Nil tout comme les « vrais propriétaires » (ceux possédant des titres de propriétés). Ce groupe d'agriculteurs présente de nombreuses similarités avec le groupe des propriétaires à cela près que la précarité de leur statut agricole va le plus souvent de pair avec une précarité économique ; ils travaillent d'ailleurs généralement eux-mêmes les terres.

Les formes récentes de squattage de terre en vue d'une utilisation agricole (par opposition au squattage pour l'habitat) sont, pour ce qui est des berges des Nil, rares parce que très surveillées, et dans tous les cas difficiles à constater (*cf.* Encadré page suivante).

Les autres formes d'accès à la terre consistent plutôt en différents arrangements entre propriétaires et cultivateurs. Ces partenariats sont à durée déterminée.

¹⁴⁶ Par lequel, rappelons le, débute l'enregistrement massif des terres soudanaises au cadastre, étant établi que toute terre non enregistrée à cette date deviendrait propriété de l'Etat.

Ainsi, la moitié des cultivateurs rencontrés (49 %) exploitent des parcelles ne leur appartenant pas et dont ils partagent certaines dépenses et les bénéfices avec le propriétaire. Dans l'agglomération du Grand Khartoum, ce partage se fait généralement au *nūs* (à la moitié), ou plus rarement au *tilit* (au tiers : un tiers pour le métayer, un tiers pour le propriétaire et le dernier pour payer l'irrigation). Ce partenariat est un métayage¹⁴⁷ ; il apparaît dans le "Civil Transaction Act" de 1984 sous l'appellation *muzara'a* où sont développés tous les aspects et possibles applications de ce bail agricole (GORDON, 1986, pp. 161-162). Il y est par exemple spécifié que le propriétaire doit livrer la terre en état d'être cultivée, c'est-à-dire avec des moyens d'irrigation en fonctionnement. D'autres aspects, telle que la décision du type de cultures sont plus ouverts et tiennent plus du compromis entre les deux partis. Dans le Grand Khartoum, ces contrats concernent les terres cultivées en légumes et/ou en fourrage (et non les vergers), et sont établis pour une saison agricole dont la fin est généralement marquée par l'arrivée des pluies et des crues (juillet environ)¹⁴⁸.

L'article de Gordon sur le "Civil Transaction Act" de 1984 fait référence à un autre type de partenariat agricole appelé *musakat* s'appliquant uniquement dans les vergers, et basé également sur le principe du partage de la récolte (GORDON, 1986, p. 163). S'il a bien été constaté que les vergers de la capitale sont soumis à un système de bail différent des autres terres – au sens où elles ne sont jamais confiées en métayage au *nūs* – le système que nous avons rencontré semble plus monétarisé que la description qu'en donne Gordon. Il ne s'agit plus d'un partage des récoltes, mais d'une location de verger à durée déterminée (versée en argent au propriétaire), moyennant la totalité du bénéfice des récoltes pour le travailleur. Abdel Rahim Mohamed loue à Shambat (Khartoum Nord) un *feddān* (0,42 ha) de citronniers (30/40 arbres) pour une durée de six mois. Il a versé au propriétaire 1 100 000 L.S. (300 euros environ) et il doit encore payer les moyens d'exploitation (irrigation en particulier).

¹⁴⁷ Il est intéressant de noter que l'origine du mot français métayage vient de l'ancien français *moitoiage* : convention par moitié.

¹⁴⁸ Le poids des saisons est très contraignant dans les cultures. Bien que l'agriculture soit irriguée, l'impact des variations climatiques sur le choix et la succession des produits cultivés ainsi que sur l'intensité de la production est important. Le cycle agricole complet est différent selon les terres concernées. Sur les terres inondables il s'étend de la décrue à la crue suivante des Nil (sur 9 mois environ), alors qu'il est annuel sur les hautes terres – malgré un ralentissement de l'activité à la saison des pluies (concomitante aux crues des Nil). La durée des baux à métayage est généralement calquée sur cette rupture saisonnière autour de la saison des pluies et des crues

Une maîtrise foncière, révélatrice d'un climat sécuritaire

Les efforts des pouvoirs publics pour garantir la propriété privée ont déjà été évoqués ; cependant, il s'agit au travers de l'exemple qui va suivre (dont nous avons été témoin) d'illustrer l'ampleur des efforts déployés, et de montrer que ces derniers dépassent parfois jusqu'aux velléités des propriétaires eux-mêmes.

Monsieur A.A. Aziz fait partie des notables de Khartoum, et possède dans le quartier de Hillat Kuku (Haj Yussef ; Khartoum Nord) une terre agricole sur les berges du Nil Bleu qu'il n'utilise pas et où il ne se rend pour ainsi dire jamais. Le gardien qu'il emploie pour surveiller sa propriété cultive avec son autorisation une partie de la terre en question. En septembre 2003, A.A. Aziz s'est vu accuser par le gouvernement d'héberger des squatters sur sa terre sous le prétexte du risque sanitaire que cela représentait ; il s'est vu contraint de payer une amende et remettre une injonction de porter plainte contre les squatters. Avant que les autorités publiques ne se manifestent A.A. Aziz ignorait que sa terre était squattée et ne paraissait pas en être affecté outre mesure.

Au commissariat d'Haj Yussef où nous nous sommes rendus, A.A. Aziz a manifesté son refus de porter plainte contre les squatters. Les agents présents se sont escrimés à lui faire comprendre la gravité de la situation, lui expliquant le risque qu'il encourait de perdre sa propriété dans le cas où les squatters n'auraient pas déguerpi. Dans la mesure où ce sont les autorités qui sont dérangées par les squatters et non lui, A.A. Aziz considère que c'est aux autorités de régler la situation. Il ne tient pas à faire déguerpir qui que ce soit. Usant de son statut social, A.A. Aziz obtient que des agents l'accompagnent sur sa propriété.

Sur place, le gardien louait effectivement des emplacements à six familles depuis quelques mois, et a plaidé l'impossible refus d'hospitalité aux membres de sa famille. Les autorités leur ont donné une semaine pour vider les lieux.

Au delà de l'histoire et de la personnalité sans nul doute atypique de A.A. Aziz, cet exemple atteste du contrôle des pouvoirs publics sur le foncier mais surtout sur les populations et rend compte en même temps des difficultés de squattage des terres agricoles, et du climat sécuritaire qui règne dans la capitale.

Les terres sans arbre fruitier peuvent également être louées selon les mêmes modalités que les vergers, mais c'est plus rare, les légumes rapportant souvent moins. Nous n'avons croisé qu'un exemple à Mugran : Ahmed El Haj Mohamed Nur loue tous les ans une parcelle équipée (pompe) d'un demi *feddān* à Mugran pour cultiver les aubergines et les courgettes le

temps de la saison. La terre lui a coûté 600 000 L.S. (160 euros environ) qu'il paye en deux fois : la moitié en arrivant, l'autre en repartant. Les parcelles non équipées de moyen d'irrigation se louent également, mais bien moins cher puisqu'elles ne permettent que la culture de décrue. Sur les berges d'Omdurman, le cultivateur rencontré payait 15 000 L.S. pour avoir accès à un *feddān* de terre de décrue, et 6000 L.S. par mois d'exploitation (de septembre à novembre).

Ce type de contrats dans lesquels le propriétaire d'une terre en abandonne à quelqu'un la jouissance pour un temps déterminé moyennant un prix fixé correspond en tous points à la définition du fermage.

Un dernier type de partenariat agricole concernant l'accès à la terre a été repéré lors de l'enquête de terrain : l'achat de la parcelle plantée. Celui-ci concerne principalement les espèces très périssables comme le *jirjīr* (roquette) par exemple. La parcelle est achetée lorsque les plantes sont arrivées à maturité. L'acquéreur se contente alors de récolter (ou plus souvent de faire récolter) et de vendre. Dans le cadre d'une étude filière, cet acteur se situerait plutôt du côté des marchands grossistes que du côté des producteurs. En effet, il est absent de l'ensemble des stades de production à l'exception de la récolte ce qui, compte tenu de la fragilité des produits concernés, lui offre la possibilité de maîtriser et de limiter au maximum le temps entre la récolte et la vente. C'est pourquoi il n'entrera pas en compte dans la typologie des producteurs agricoles.

Pour ces trois arrangements fonciers entre cultivateurs et propriétaires (métayage, fermage et achat de parcelle plantée), l'ancienneté en ville, ainsi que l'appartenance au groupe des citadins de vieille souche ne semblent pas jouer de rôle particulier. En effet, les cultivateurs relevant de ces trois situations que nous avons rencontrés étaient dans 95 % des cas des migrants (récents pour la plupart), et aucun d'entre eux n'appartenait au groupe des *'awlād el balad*.

Les modalités d'accès au foncier déterminent des statuts agricoles distincts et complètent la typologie des cultivateurs – entamée avec la dichotomie propriétaires/non propriétaires – en permettant de distinguer trois groupes chez les cultivateurs non propriétaires.

Un groupe d'usufruitiers (*wada' el yad*) dont l'usage de la terre qu'ils cultivent s'enracine dans l'histoire commune de la ville et de leurs familles. Ils se comportent à ce titre comme des propriétaires, avec lesquels ils partagent d'ailleurs de nombreuses caractéristiques anthropologiques, ce qui justifie que nous n'ayons pas retenu le terme de squatters pour les désigner, bien que ce soit leur statut sur le plan législatif.

Un groupe (le plus important) de métayers agricoles migrants, engagés principalement dans les cultures de légumes et de fourrage le temps d'une saison au moins.

Un groupe de fermiers dont les caractéristiques sociodémographiques sont proches de celles du groupe précédent, même si les partenariats agricoles nécessitant l'avance d'argent en numéraire témoignent toujours d'une plus grande aisance financière et donc de potentialités accrues chez les locataires ou fermiers que chez le métayers. Les fermiers sont comme les métayers très majoritairement migrants.

b. Accès au travail de la terre sans arrangement d'ordre foncier

Pour que notre tour d'horizon de l'accès à la pratique culturale dans l'agglomération du Grand Khartoum soit complet, il nous reste deux dernières modalités à présenter. Elles se différencient des précédentes par le fait qu'elles ne reposent pas sur un arrangement foncier entre propriétaire et travailleur. Il s'agit plutôt de deux formes d'emploi, et donc de contrats passés entre le responsable de la terre – que celui-ci, soit le propriétaire, le métayer ou le fermier – et un ouvrier agricole pour accomplir un travail.

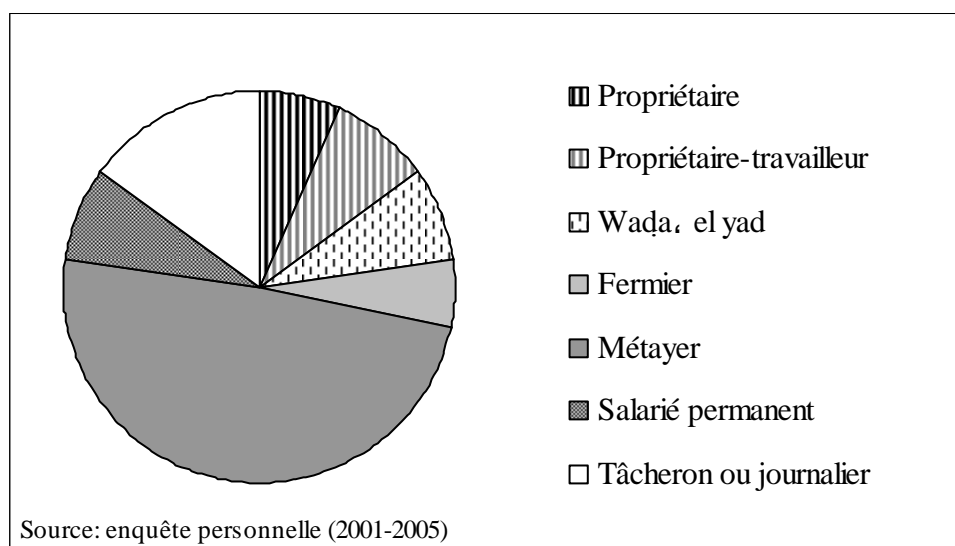
Les stades de production dans les cultures – préparation de la terre, semis, récolte – sont responsables d'accélération du rythme et de la quantité de travail requise. Les emplois de journaliers et de tâcherons y sont donc importants. On peut noter des pics d'activité autour des mois de novembre, décembre et février (ABDEL SADIG AHMAD EL BASHIR, 1984, p. 23).

La dernière forme d'emplois rencontrée dans le domaine des cultures est le salariat sur une base mensuelle¹⁴⁹. Ce dernier semble réservé aux vergers – c'est du moins l'unique situation dans laquelle nous l'avons repéré – dont l'entretien ne se borne pas aux périodes productives mais s'étend sur l'ensemble de l'année. Seuls les propriétaires fonciers font appel à ce type de contrat.

Avec ces deux derniers types d'emploi agricole, l'ensemble des situations rencontrées sur le terrain a été présenté. La typologie des cultivateurs de la capitale soudanaise, fonction des différentes formes d'accès à l'activité agricole peut être établie.

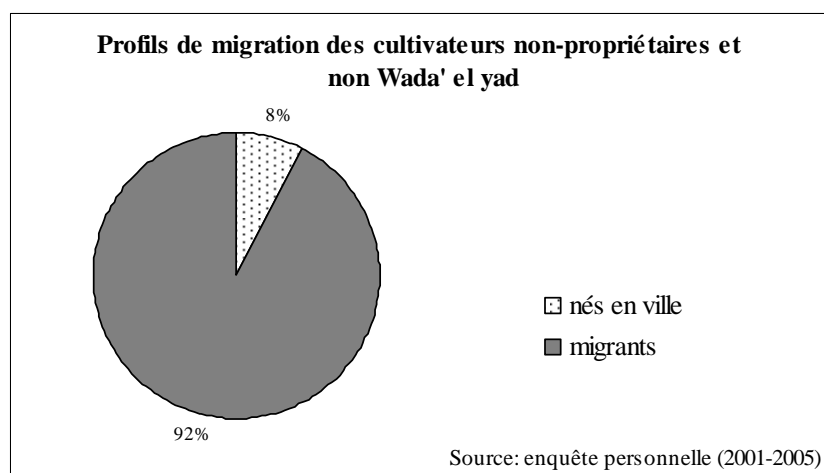
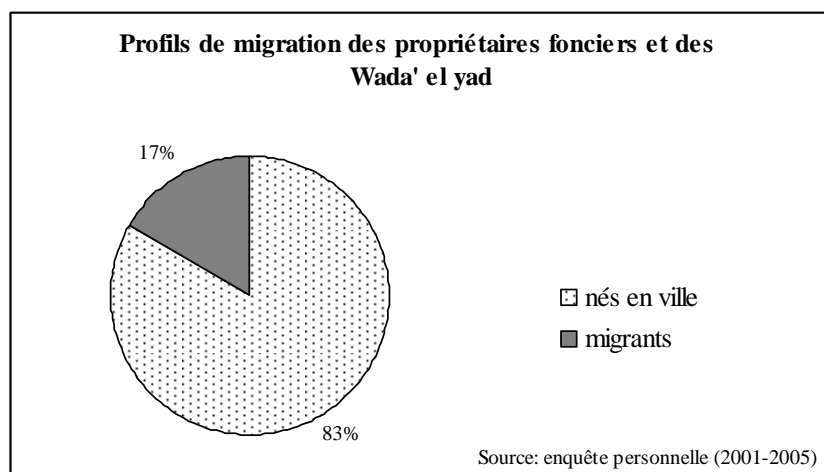
¹⁴⁹ Nous entendons ici et pour les chapitres qui suivent « salariat » dans un sens étroit, désignant un emploi permanent (annuel), rétribué régulièrement (ici sur une base mensuelle mais qui peut également être journalière ou autre) et sur une base fixée à l'avance.

Graphique 2. Détails des différents emplois ou statuts agricoles chez les cultivateurs du Grand Khartoum



Reste à préciser que chez les journaliers et les tâcherons comme chez les salariés, la présence de migrants est également la règle. En outre, un seul journalier rencontré appartenait à l'ethnie Mahas témoignant une fois de plus de la baisse du travail de la terre chez les citadins de vieille souche. Autrement dit les profils de migration des travailleurs agricoles et des propriétaires (que ces derniers cultivent eux mêmes leurs terres ou non) sont diamétralement opposés. En particulier si, compte tenu de leur proximité historique et anthropologique, on inclut les cultivateurs "*waḍa, el yad*" au groupe des propriétaires (Graphique 3).

Graphique 3. Comparaison des profils de migration des propriétaires fonciers et des cultivateurs non-propriétaires



Enfin, si l'agriculture peut être (nous l'avons vu) pour les propriétaires une activité principale, secondaire, voire un simple revenu annexe, la situation est bien différente du côté des cultivateurs non-propriétaires.

Pour la comprendre, il est bon de rappeler que travail temporaire ne signifie pas nécessairement activité secondaire. Tout est ici question de temporalité. Pour l'ensemble des 90 ouvriers agricoles interrogés, l'agriculture était la seule activité à l'époque où nous les avons rencontrés.

On peut légitimement penser que la durée du travail ou de la tâche confiée influe sur l'importance que prend l'activité agricole urbaine dans la vie du travailleur. Cependant, si on considère les journaliers (ce qui correspond à la durée minimale de travail rencontrée), une majorité d'entre eux tente d'enchaîner des contrats qui, pour des raisons de réseaux et de bassins d'emplois, restent souvent circonscrits au domaine agricole. Certains travailleurs se spécialisent même dans un ou deux types de récolte, et offrent successivement leur service

aux différents propriétaires d'un quartier par exemple. Si l'activité agricole est encore, dans le cas des journaliers, la seule activité pratiquée, elle est par contre plus interchangeable. En effet, dans ce cadre, l'agriculture n'offrant pas de stabilité et donc de sécurité, toute autre opportunité de travail est susceptible d'être saisie. C'est le cas par exemple de Mohamed Al Tom Al Doumma qui, n'ayant pas trouvé de place fixe, est journalier à Mugran. Il travaille pour trois, quatre propriétaires différents, ce qui revient à être embauché tous les deux jours environ. Récemment, la construction d'une digue dans le quartier lui a permis d'être manœuvre sur le chantier pendant deux semaines. « *J'ai toujours été agriculteur, mais si je trouve un autre travail, n'importe quoi d'autre, je le prends tawāli* ¹⁵⁰ ».

L'agriculture, pour les cultivateurs non propriétaires, n'est en conséquence jamais (ou exceptionnellement) combinée dans le même temps avec une seconde activité. Par contre, les contrats temporaires (quelle que soit leur durée) peuvent permettre la pratique d'une autre activité à un autre moment, et surtout (nous le verrons), en un autre lieu.

L'ancienneté de l'établissement dans l'agglomération du Grand Khartoum en déterminant très clairement l'accès à la propriété foncière agricole est source d'une forte dichotomie entre propriétaires fonciers et cultivateurs non propriétaires. Celle-ci s'exprime nettement dans les rapports d'exploitation avec d'un côté des chefs d'exploitation ayant la possibilité d'exercer une autre activité, s'impliquant le moins possible dans l'exercice du travail de la terre, et d'autre part des travailleurs dont l'agriculture est la seule ressource. Cette dichotomie repose également sur des profils de migration opposés qui traduisent des origines ethniques et régionales différenciées.

Le poids considérable de l'ancienneté de la présence en ville dans le domaine des cultures repose donc principalement sur son influence sur l'accès à la propriété foncière dont on connaît la singularité. C'est la raison pour laquelle nous l'avons différenciée de l'accès à la propriété d'un troupeau. Il convient maintenant d'analyser l'influence de ce même facteur "d'ancienneté en ville" sur les activités d'élevage.

¹⁵⁰ *Tawāli*, expression courante en arabe soudanais qui veut dire « tout droit », « direct », « sans hésiter », et exprime ici l'enthousiasme de l'intéressé à l'idée de trouver un autre travail. Enquête du 27/07/2002 (Mugran).

B. UN FACTEUR MOINS PREGNANT DANS LE CAS DE L'ELEVAGE

L'analyse du rôle de l'ancienneté de la présence en ville dans l'accès aux activités d'élevage reposera, au même titre que l'étude du secteur des cultures, sur les résultats de l'enquête par questionnaire. Cependant, un éclaircissement préalable à l'exploitation de ces résultats est nécessaire. Notre échantillon de 74 éleveurs n'est en effet pas suffisamment homogène pour être utilisable tel quel. Il est majoritairement composé d'éleveurs travaillant dans la production laitière (65 personnes), de huit éleveurs travaillant dans la production de viande et d'un éleveur seulement travaillant dans la production d'œufs. Cette situation s'explique par le fait que pour les deux derniers domaines de production (la viande et les œufs) les investigations de terrain n'ont pas reposé sur la méthode du questionnaire, l'exploitation avicole devant être considérée comme un cas particulier et les huit questionnaires du domaine de l'élevage de vache à viande venant compléter une enquête de terrain réalisée principalement sous forme d'entretiens.

De manière à ne pas introduire de biais dans le raisonnement, nous faisons le choix de différencier les trois secteurs de production et de construire l'analyse de l'ancienneté de la présence en ville sur la seule base des questionnaires menés dans le secteur de l'élevage laitier – soit sur un échantillon de 65 éleveurs. Ce choix a en outre l'avantage d'autoriser la comparaison avec les résultats obtenus dans le domaine des cultures.

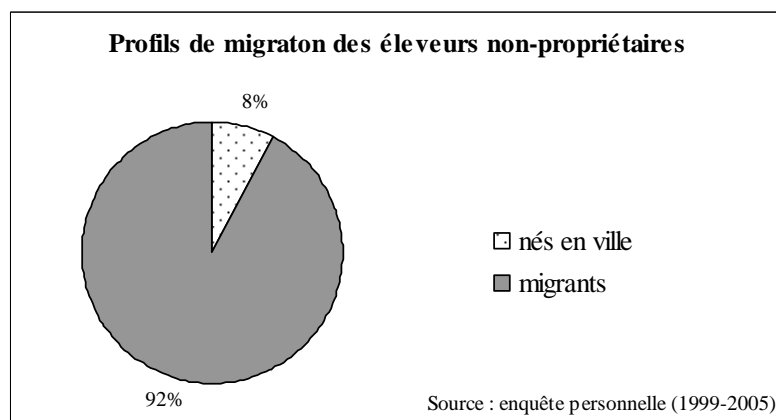
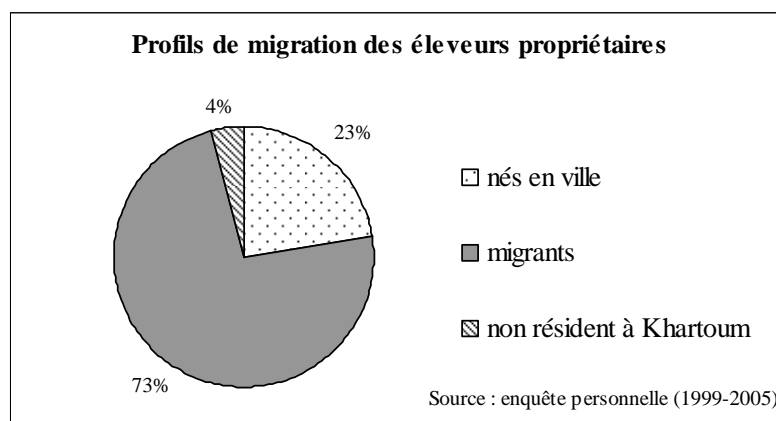
1. Un faible nombre d'éleveurs nés en ville

Seulement 14 % des éleveurs interrogés sont nés dans l'agglomération du Grand Khartoum. En outre, un seul éleveur de l'échantillon appartient au groupe des citoyens de vieille souche. Pour les autres éleveurs nés en ville, la migration et l'installation dans l'agglomération du Grand Khartoum remontent à la génération précédente. Les exploitations laitières comportant des membres nés en ville sont souvent construites sur le modèle de cette exploitation d'El Merkhiyat, où le père âgé de 87 ans s'est installé dans la capitale et a monté "l'entreprise" laitière dans laquelle travaillent aujourd'hui deux de ses fils nés en ville, respectivement âgés de 40 et 22 ans.

En outre, la migration en ville ne semble pas affecter un groupe d'éleveur plutôt qu'un autre. En effet, si de manière à pouvoir comparer les processus affectant l'organisation de la filière laitière avec ceux intervenant dans l'organisation de la filière maraîchère, on reprend la

propriété comme critère de différenciation des producteurs urbains, on obtient chez les éleveurs des profils de migration nettement moins contrastés.

Graphique 4. Comparaison des profils de migration des éleveurs propriétaires du bétail et des éleveurs non propriétaires



Le poids des éleveurs nés en ville reste plus important chez les propriétaires que chez les simples travailleurs, cependant les profils de migration des producteurs sont trop peu contrastés pour témoigner de ce que la propriété des troupeaux serait réservée aux citadins. Les 4 % de la catégorie « autre » (qui apparaît dans le premier graphique par secteur) sont à ce sujet éloquentes. Ils correspondent en effet au cas particulier d'un éleveur possédant son exploitation dans la capitale mais n'y étant pas né, et n'y résidant toujours pas. Ce propriétaire effectue des allers-retours réguliers dans la capitale pour gérer son exploitation, mais ne souhaite pas s'y établir. La situation de cet éleveur corrobore l'idée que la propriété d'un troupeau n'est pas suspendue à une quelconque appartenance citadine.

Le fait que les personnes nées dans la capitale soient plus nombreuses chez les propriétaires que chez les simples travailleurs est davantage révélateur de ce que la propriété d'un troupeau est suspendue à une certaine capacité d'investissement, souvent hors de portée

des migrants les plus récemment arrivés dans la capitale – même si elle leurs est potentiellement accessible.

Dans le domaine de l'élevage laitier, on ne retrouve pas le clivage propriétaires/travailleurs agricoles – basé sur l'opposition des profils migratoires que l'on a mis à jour pour le domaine des cultures. Force est de constater en effet que l'accession à la propriété foncière agricole est intrinsèquement liée à l'ancienneté de la résidence dans la capitale, bien plus que ne l'est la propriété de troupeaux.

La nature distincte du bien exploité (terre ou troupeaux) n'est pas uniquement à l'origine de cette différenciation basée sur les profils migratoires entre les propriétaires éleveurs et propriétaires cultivateurs, mais induit également des formes d'emploi et une organisation du travail au sein des exploitations différentes.

2. Organisation du travail dans les exploitations laitières

a. Des rythmes et des cycles agricoles qui dictent la temporalité des emplois et des tâches

Le type de produit exploité, les techniques de production impriment des rythmes et des cycles qui dictent en quelque sorte les formes d'emplois de l'activité pratiquée. Les productions culturales et laitières ne se déroulent pas dans la même temporalité, et alors que les cultures sont marquées par une multiplicité de produits, de stades de production et donc de rythmes différents, l'élevage est au contraire le fait d'un seul produit et d'un seul cycle de production qui donnent le rythme à l'activité tout entière.

La production laitière est annuelle. Rien d'étonnant donc à ce que les emplois y soient permanents et salariés à l'année sur une base mensuelle. Certes, l'activité est soumise aux cycles de lactation des bêtes (une année environ), mais à moins de jouer de malchance l'ensemble des vaches d'un troupeau ne sont pas tarées en même temps et quand bien même, l'activité ne s'arrêterait pas pour autant – les bêtes demandant toujours soins et attentions. Avec la stabulation pérenne, les éleveurs gagnent en indépendance par rapport aux saisons climatiques, même s'ils ne peuvent en être totalement détachés : ils sont en particulier touchés indirectement mais durement par l'impact des saisons sur les prix du fourrage. Les éleveurs (de moins en moins nombreux) qui décident d'envoyer paître leurs bêtes à la saison des pluies sont eux touchés directement. Dans l'élevage laitier les emplois non permanents

correspondent principalement à des emplois de bergers (surveillance et surtout acheminement des troupeaux d'un point à un autre). Certaines bêtes tarées peuvent par exemple être renvoyées dans les campagnes le temps de la saison des pluies en attendant qu'elles soient de nouveau pleines, de manière à diminuer les frais de nourriture de l'éleveur. Les services d'un berger sont alors loués, ce dernier étant généralement rémunéré à la tâche.

L'idée, on l'aura compris, était au travers de l'élevage laitier et des cultures de montrer que chacune de ces activités connaît des rythmes spécifiques et débute des cycles à des périodes différentes : il en découle des besoins singuliers en matière d'emplois.

On pourrait multiplier les exemples. Schématiquement, l'élevage de bovin d'embouche s'organise annuellement en deux temps, autour d'une saison, et dans deux espaces. La majeure partie du cheptel en provenance de l'ouest du Soudan effectue en effet le trajet pendant la saison des pluies ou juste après (de juillet à septembre, voire jusqu'à novembre), quand les bergers peuvent trouver sur leur route eau et pâturage en quantité abondante. Le gros du cheptel destiné à être abattu et consommé dans la capitale arrive ainsi dans le courant du mois d'octobre et novembre. Un acheminement d'hiver a lieu durant les mois de janvier et février quand les températures sont basses, mais il est moins important et souvent plus rapide pour réduire les risques de mortalité du bétail durant le trajet (YOUNG et *al.*, 2005, p. 58) Des conditions de l'acheminement dépendent ensuite le temps que passera le troupeau à reengraisser dans la capitale. Les bêtes qui arrivent en début de saison des pluies ou hors saison des pluies étant en moins bon état, elles nécessiteront un engraissement plus long avant l'abattage. Les prix du marché influencent également le temps avant la vente et l'abattage du bétail dans la capitale. Tant que les prix ne sont pas bons, les marchands conservent leur bête dans les périmètres d'engraisement (feedlots).

On trouve dans l'élevage de bovins à viande deux grands types d'emplois. D'une part des bergers qui acheminent à pieds les troupeaux du Darfour au Grand Khartoum et qui sont rétribués à la tâche. Le prix du parcours est fixé à l'avance (500 000 L.S., soit environ 135 euros) et ne dépend pas de la durée qui est variable. Il faut compter approximativement deux/trois mois. Généralement il y a deux guides par troupeau de 50 têtes¹⁵¹. Ils sont accompagnés d'assistants et d'hommes à tout faire. D'autre part, une fois dans la capitale, on trouve des travailleurs qui assurent l'entretien et l'engraisement du troupeau le temps de sa vente et/ou de son abattage. Cet emploi prend alors la forme d'un salariat sur une base

¹⁵¹ Il est important de signaler qu'ils sont néanmoins accompagnés d'assistants et d'« hommes à tout faire ». C'est d'ailleurs en commençant ainsi que l'on peut monter dans la hiérarchie et devenir un jour guide de troupeaux. Cette ascension sociale prend en moyenne entre 6 et 8 ans (YOUNG et *al.*, 2005, p. 61).

mensuelle et dure en moyenne six mois. Il peut s'agir des mêmes personnes que celles qui effectuent le trajet avec le troupeau.

Ici encore l'activité et son rythme engendrent des besoins spécifiques en matière d'emplois, et les formes d'emploi conditionnent les rapports employé/propriétaires, et influence le rôle que joue le propriétaire dans son exploitation.

b. Rôle des éleveurs propriétaires dans les exploitations laitières

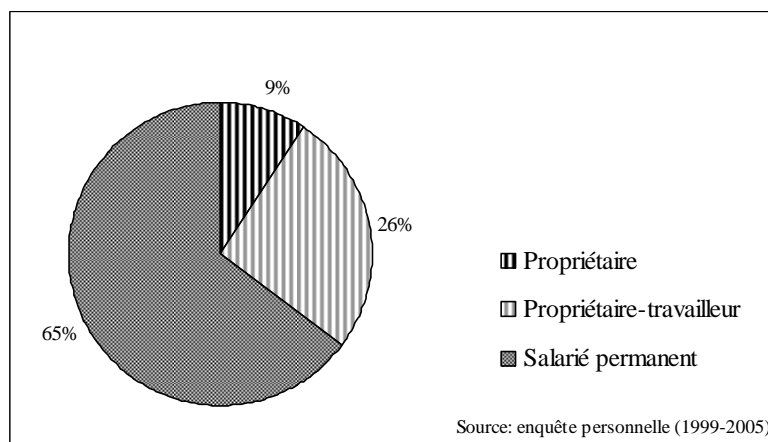
Comme dans le cas des cultures, le propriétaire du troupeau est par définition le chef d'exploitation, cependant le fait que l'activité d'élevage laitier soit largement dominée par le salariat n'est pas sans conséquence sur le rôle des propriétaires. En effet, ces derniers ne peuvent pas comme dans le cas des cultures confier entièrement la gestion de leur bien à une tierce personne. Cette forme d'emploi implique davantage le propriétaire dans la gestion de l'exploitation que le métayage ou le fermage.

Alors que la méthode d'enquête par questionnaire a été la même que dans le cas des cultures – soit exclusivement menée sur le lieu de travail des éleveurs –, l'échantillon d'éleveurs interrogés est plus équilibré puisqu'il est composé de 23 propriétaires et de 42 salariés. La disproportion quantitative entre les propriétaires et les travailleurs est bien moins forte que dans le cas des cultures¹⁵² et témoigne d'une présence plus assidue des chefs d'exploitation dans leurs élevages. Même lorsqu'ils ne participent pas directement au travail agricole de l'exploitation, ce qui dans le cadre de notre enquête est minoritaire, ils viennent au moins une fois par jour pour s'informer sur les ventes, les réaliser, ou au minimum récupérer l'argent qu'elles ont généré. Ils se chargent généralement directement d'acheter et d'amener la nourriture des bestiaux.

On retrouve la distinction opérée dans le cas des cultures entre des propriétaires qui travaillent et d'autres qui n'exercent pas directement d'activité agricole, néanmoins la participation des éleveurs propriétaires au travail d'élevage (soin aux bêtes, traite, etc.) est plus répandue que dans le cas des cultures. 74 % des propriétaires interrogés pratiquaient directement l'activité d'élevage. La typologie des éleveurs laitiers urbains réalisée sur le modèle de celle des cultivateurs, reflète la simplicité de l'organisation de la filière en termes d'emplois.

¹⁵² On se souvient que notre échantillon de cultivateurs ne comprend que 16 propriétaires pour 90 cultivateurs non propriétaires.

Graphique 5. Détails des différents emplois ou statuts agricoles chez les éleveurs laitiers du Grand Khartoum



Il est intéressant de préciser que l'emploi familial est marqué chez les propriétaires éleveurs et plus visible que dans le cas des cultures. Il n'est pas rare que toute une fratrie travaille sur une même exploitation alors que l'on a vu que dans le domaine des cultures, la gestion de l'exploitation était souvent confiée à un seul membre de la famille. Les éleveurs dans cette situation s'ouvrent beaucoup plus facilement sur l'organisation familiale de leur exploitation qu'ils évoquent spontanément.

Enfin, pour 78 % des propriétaires interrogés comme pour l'ensemble des salariés, l'élevage est la seule activité pratiquée.

Ainsi, contrairement aux cultures, l'accès à la pratique de l'élevage laitier n'est pas, ou peu conditionné par l'ancienneté de la présence en ville. Si cette dernière semble jouer un rôle sur la capacité d'investissement, elle peut également n'être que le signe de la permanence d'une exploitation sur deux générations. Le clivage entre propriétaire et travailleurs y est bien moins marqué que dans le cas des cultures tant en matière de migration qu'en termes d'implication dans la pratique agricole. En tous cas dans l'élevage laitier. Les informations recueillies sur l'élevage de taureaux à viande et sur l'élevage avicole sont en effet plus nuancées.

Se lancer dans l'élevage avicole, activité nouvelle et "moderne" – l'élevage se fait en batterie, suppose un niveau d'éducation élevé ainsi qu'une capacité d'investissement de départ relativement importante puisque les poussins et la nourriture ne peuvent s'acquérir qu'auprès de grosses sociétés internationales d'agroalimentaires. L'ensemble de ces facteurs donne un domaine d'élevage où les chefs d'exploitation sont plutôt des citoyens de vieille souche que des migrants.

Le cas de l'élevage à viande quant à lui, s'enracine dans l'histoire de l'agglomération du Grand Khartoum au même titre que les cultures au sens où il est dominé par des familles du Grand Khartoum généralement originaires des espaces d'arrivée traditionnels des troupeaux en provenance de l'ouest (Abu Seïd, et plus généralement Omdurman). Dans cet élevage, les besoins en matière d'investissements sont très importants puisqu'il faut pouvoir acheter les troupeaux à leur arrivée de l'ouest (principale région productrice de bovins d'embouche au Soudan) et avoir encore suffisamment d'argent pour l'engraissement des bêtes jusqu'à leur revente pour l'abattage. Mustafa Ismaël, Directeur de l'Animal resource Company, affirme que le marché de la viande bovine de la capitale est entre les mains de 25 grossistes, tous issus de familles citadines, et plus spécifiquement d'Omdurman (entretien juin 2005).

Dans ces deux domaines d'élevage, le travail agricole (les soins aux animaux) est pourtant majoritairement assuré par une population migrante. Et c'est précisément le point commun à l'ensemble des activités agricoles urbaines du Grand Khartoum. La main-d'œuvre dans l'agriculture urbaine est massivement d'origine rurale et migrante.

II. LES ACTIVITES AGRICOLES : LEURS MIGRATIONS, LEURS MIGRANTS

En première partie de ce chapitre, nous avons creusé le profil sociologique et anthropologique des agriculteurs citadins de vieille souche, et plus spécifiquement le profil des propriétaires fonciers, sans entrer dans les détails du profil du groupe d'agriculteurs migrants. Il s'agissait de s'inscrire dans la droite ligne des travaux scientifiques s'étant attelés à montrer « qu'un peu partout l'agriculture, dans la mesure où les citadins la pratiquent, reste aux mains des groupes locaux » (SAUTTER, 1973, p. 84) en soulignant la permanence de la mainmise sur les terres agricoles des familles anciennement établies dans la capitale.

Pourtant, cette constatation nous a dans le même temps permis de faire apparaître que l'agriculture urbaine du Grand Khartoum est principalement le fait d'une main-d'œuvre migrante. En effet, si l'on exclut les propriétaires fonciers et les agriculteurs *wada' el yad*, les personnes nées dans la capitale ne représentent plus que 14 % de l'échantillon d'agriculteurs interrogés. C'est le profil sociologique et anthropologique de ce groupe majoritaire d'agriculteurs migrants que nous nous proposons maintenant d'analyser. L'objectif n'est pas

tant de caractériser de manière exhaustive ces agriculteurs urbains que d'éclairer leur rapport à leur activité, à la ville et aux autres habitants du Grand Khartoum.

Identifier et définir au travers du profil de l'échantillon d'agriculteurs migrants les différentes migrations présentes dans l'agriculture urbaine du Grand Khartoum sera l'objet d'une première partie. Elle nous conduira à différencier les migrations intervenant dans l'élevage de celles intervenant dans les cultures.

Une seconde partie entrera plus avant dans l'analyse des différents réseaux d'emplois en s'attachant à présenter non plus les types de migrations mais les différents groupes de populations intervenant dans l'agriculture urbaine du Grand Khartoum. Nous aborderons plus spécifiquement la question du poids des structures familiales, culturelles, et ethniques dans l'orientation professionnelle des agriculteurs migrants.

A. TYPOLOGIE DES MIGRATIONS PRESENTES DANS L'AGRICULTURE URBAINE

Avant de creuser plus avant ce lien potentiel entre migration et agriculture urbaine, il est préférable de ne pas oublier l'importance des migrants dans la composition de la population urbaine. En 1993, une majorité des habitants du Grand Khartoum n'en était pas native (50 % à Khartoum et jusqu'à 60 % à Omdurman [cf. Chapitre 1/III/A/1/b]), ce qui peut relativiser l'importance de la part des migrants chez les agriculteurs urbains, mais nous invite surtout à approfondir le portrait des agriculteurs migrants de manière à pouvoir situer ce groupe au sein de la population migrante du Grand Khartoum.

1. Profil d'agriculteur migrant, profil d'habitant du Grand Khartoum

Nous esquisserons ici un premier portrait de l'agriculteur urbain migrant du Grand Khartoum, portrait qui reposera essentiellement sur les caractéristiques sociodémographiques issues de l'enquête par questionnaire. Il s'agira de différencier les agriculteurs migrants du reste de la population de la capitale. Un certain nombre de critères, repérés comme majeurs dans le corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine, seront repris et précisés, d'autres viendront en complément.

a. *L'absence des femmes dans l'agriculture urbaine du Grand Khartoum*

C'est justement parce que les femmes constituent une catégorie redondante des travaux sur l'agriculture urbaine en Afrique subsaharienne qu'il est intéressant de souligner leur absence dans le cas du Grand Khartoum. On tient là une différence notable avec les agricultures urbaines mondiales, et africaines en particulier, dans lesquelles les femmes jouent un rôle de premier ordre. Le portrait de l'agriculteur urbain africain qu'Ellis et Sumberg retirent de leur synthèse bibliographique le confirme : l'agriculteur urbain est une femme plutôt qu'un homme, qui cultive pour la subsistance de sa famille plutôt que pour vendre et qui n'est généralement pas une migrante récemment arrivée (ELLIS, et SUMBERG, 1998, p. 217).

Nous avons précédemment montré que si les femmes peuvent être propriétaires de terres agricoles, leur représentation est néanmoins faible, plus faible que ce qu'elle devrait être, et dans l'immense majorité des cas, la gestion de leur bien est prise en charge par des hommes de la famille. L'absence de femme dans l'échantillon de l'enquête par questionnaire (qui s'est effectué sur le lieu de travail des agriculteurs, rappelons-le) n'a rien d'étonnant au regard de la place qu'occupe traditionnellement la femme dans l'agriculture de cette région du Soudan. Preuve en est que les rares femmes rencontrées par la suite qui travaillaient ou glanaient dans les champs (aucune n'ayant été croisée dans les élevages) n'étaient pas originaires de l'Etat de Khartoum, mais en l'occurrence du Sud, des Monts Noubas ou du Darfour. Précisons encore que, pour une seule des femmes rencontrées, l'activité agricole pratiquée était un travail en tant que tel –au sens où elle était employée à la tâche pour la récolte –, et non pas une activité d'auto-emploi. Enfin pour les femmes, la pratique agricole (à distinguer de la propriété agricole) caractérise toujours une situation de précarité¹⁵³.

Le cas soudanais n'est pas unique et d'autres agricultures urbaines africaines sont dominées par des hommes, comme à Accra par exemple (ASOMANI-BOATENG, 2002). Certes, les études démontrant la supériorité numérique des femmes dans l'agriculture urbaine sont plus nombreuses (SANYAL, 1985; RAKODI, 1988; MEMON, et LEE-SMITH, 1993), cependant il serait imprudent d'y voir (comme c'est souvent le cas) une caractéristique de l'agriculture urbaine.

L'autonomisation de la femme dans le but de réussir à nourrir sa famille du fait du manque de fiabilité des revenus de l'homme a souvent été évoquée comme cause de l'engagement des femmes dans l'agriculture urbaine, notamment à Kampala (RAKODI, 1988).

¹⁵³ C'est le cas par exemple de la cueillette et du glanage que nous avons évoqué dans le chapitre précédent

Cependant, pour les femmes comme pour les pauvres, le « choix » de pratiquer l'agriculture urbaine dépend plus des possibilités que du besoin. Par contre, le fait d'être une femme joue sur ces possibilités, différemment selon les espaces, les pays et les cultures. Ainsi R. Asomani-Boateng, montre qu'à Accra l'absence des femmes dans l'activité agricole et au contraire leur engagement dans le petit commerce reflète la répartition traditionnelle des rôles homme/femme de la société ghanéenne (ASOMANI-BOATENG, 2002, p. 595).

Bien que la capitale soudanaise réunisse des populations venues du pays tout entier, y compris de régions où le travail féminin de la terre est très répandu, la rareté des femmes dans l'agriculture urbaine du Grand Khartoum s'inscrit dans la droite ligne de la tradition de la vallée du Nil qui s'impose comme le modèle dominant. Dans le mémoire de maîtrise de Mohamed El-Taher El Tayeb sur les quartiers agricoles de Shambat et de Soba, il est précisé que les femmes n'ont aucun rôle dans les fermes (MOHAMED EL-TAHER EL-TAYEB, 2005, p. 30). Cette division sexuelle du travail semble même plus radicale dans la capitale que dans les campagnes riveraines ; le rapport à la ville, touchant notamment à la modernité, ou encore à la proximité du pouvoir islamiste, semble jouer un rôle. On retrouve cette idée de dichotomie ville/campagne dans une des réponses retranscrites dans l'article de Asomani-Boateng, lorsqu'une femme explique qu'elle peut cultiver au village, mais pas en ville (idem). Au Soudan également il est plus vraisemblable de voir une femme aider son mari à récolter dans les campagnes que dans la capitale. Ce phénomène ne touche pas uniquement les activités agricoles, mais l'ensemble des emplois (à l'exception des emplois de bureau) (EL NAYEEM SULIMAN, HUSSEIN GIBREAL et EL TAHIR M. EL TAHIR, 1994, p. 230), et certaines catégories d'activités en dehors du travail. On ne verra par exemple jamais une femme sur un âne dans le Grand Khartoum, alors que ce mode de transport est largement répandu dans les campagnes riveraines. Les exploitations agricoles sont donc des univers masculins.

b. Du côté des hommes, une grande diversité

Le groupe des agriculteurs masculins, contrairement à celui des femmes, ne semble marqué par aucune « restriction », et manifeste au premier abord une très grande diversité.

L'âge moyen de 37 ans, ne dévoile rien d'une amplitude allant de 19 à 89 ans. Néanmoins la majorité des agriculteurs interrogés (57 %) ont moins de 40 ans. Les agriculteurs sont donc généralement des hommes jeunes, ce qui, compte tenu du contexte de migration n'est guère étonnant.

Que l'on considère les *wilayas* de naissance des agriculteurs ou les dates d'arrivée dans la capitale, on est, une nouvelle fois, confronté à une grande hétérogénéité de réponses. Concernant les lieux de naissance, quinze des seize *wilayas* du Nord Soudan ont été citées dans le cadre du questionnaire¹⁵⁴, ainsi que deux *wilayas* du Sud Soudan, et le Tchad – plus précisément sa province frontalière avec le Darfour, (carte 12). Les dates d'arrivée dans la capitale s'étalent sur une large période, allant de 1946 à 2004. Une telle diversité est caractéristique de la ville, et à fortiori d'une capitale, et l'on en vient à se demander si l'agriculture urbaine n'est pas simplement le témoin du phénomène migratoire plus large du Grand Khartoum.

Outre les origines et chronologies diverses, on trouve dans l'étude des trajectoires de vie des agriculteurs une illustration des principaux facteurs générateurs de migration au Soudan : l'exode rural classique, également appelé migration économique (qui se trouve être la principale cause de départ évoquée par les agriculteurs interrogés), les migrations forcées sous l'effet de la sécheresse ou de la guerre. Présentés ici de manière schématisée, il ne faut pas perdre de vue que ces facteurs s'entremêlent souvent. Comme pour cet éleveur originaire des Monts Noubas (Sud Kordofan), venu une première fois dans la capitale en 1987 dans le seul but de gagner de l'argent pour sa famille : « *Je ne suis pas resté longtemps car à cette période là, il n'y avait pas de problème de guerre dans les Monts Noubas* », et qui est revenu en novembre 2001 à la fois « *à cause de la guerre et pour trouver de l'argent pour ma famille* »¹⁵⁵.

Si l'analyse démographique de l'agriculture urbaine permet d'évoquer aisément le phénomène migratoire qui touche l'ensemble de la capitale soudanaise, elle n'est cependant pas identique. Les différentes vagues de populations arrivées dans la capitale apparaissent certes en toile de fond de notre enquête auprès des cultivateurs, mais d'autres processus dominant, qu'il s'agit maintenant d'identifier.

Les Etats du Sud Soudan, par exemple, n'apparaissent que marginalement dans notre enquête sur les agriculteurs urbains alors que nous avons vu l'importance aujourd'hui du peuplement sudiste dans le Grand Khartoum : seulement deux *wilaya* sur les dix que

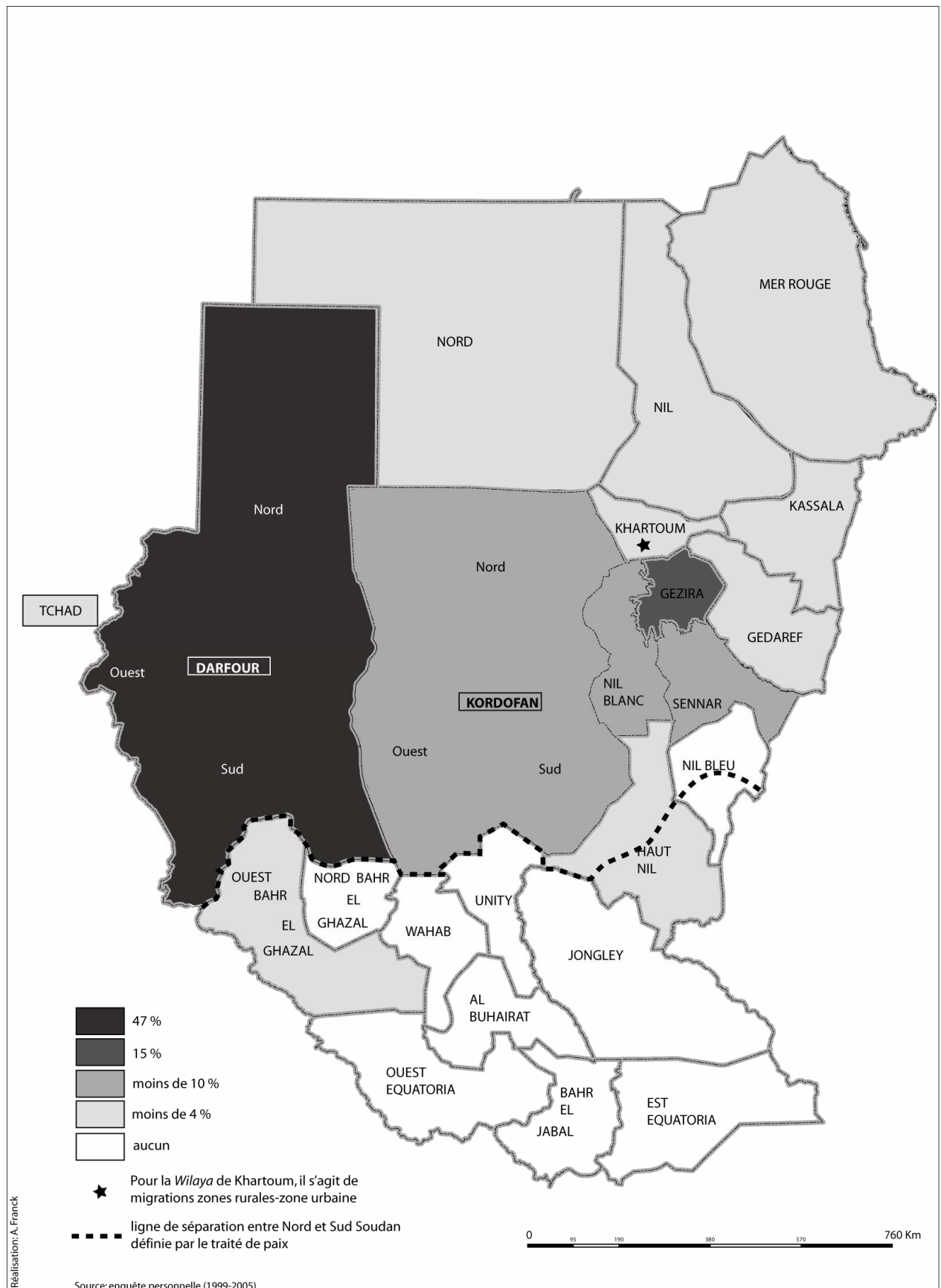
¹⁵⁴ L'Etat de Khartoum apparaît pour mentionner les migrations de la zone rurale à la zone urbaine qui y sont intervenus.

¹⁵⁵ Enquête du 8 avril 2002 (Abu Seïd).

comprend le Sud Soudan ont été citées, et les agriculteurs qui en étaient natifs ne représentent que 5,9 % des agriculteurs migrants interrogés¹⁵⁶.

¹⁵⁶ Il n'est pas impossible que ce chiffre soit encore en dessus de la réalité. On touche ici une des limites de la méthode d'enquête par questionnaire retenue. En effet, pour des raisons évidentes de commodité de terrain le nombre d'agriculteurs interrogés (180) ne correspond pas au nombre d'exploitations agricoles enquêtées (78), des agriculteurs appartenant à la même exploitation ayant répondu au questionnaire. Bien que les exploitations aient été choisies au hasard, leur faible nombre associé au phénomène de regroupement social observable au niveau des exploitations (sur lequel nous reviendrons) peut introduire un biais dans la représentativité de l'échantillon. D'où l'intérêt des entretiens et observations effectués en parallèle du questionnaire. Ainsi les 4 % d'agriculteurs migrants originaires de l'Etat du Haut Nil (Sud Soudan) correspondent en fait à 6 éleveurs appartenant à deux exploitations d'élevage laitier du quartier d'El Merkhayat dont le travail de maîtrise a montré le caractère original, pour ne pas dire marginal au sein du quartier d'élevage laitier (FRANCK, 2000, pp. 54-55 et 90-91). Mis à part le cas de ces deux exploitations, un seul autre agriculteur originaire du sud a été rencontré et interrogé.

Carte 12. Origines régionales des agriculteurs urbains migrants du Grand Khartoum



D'autres écarts entre la situation globale de la migration vers la capitale et la migration dans l'agriculture urbaine peuvent également être notés si l'on poursuit la comparaison de la composition des deux populations migrantes – celle du Grand Khartoum¹⁵⁷ (cf. Tableau 3) et celle des agriculteurs urbains (cf. Tableau 3 bis).

Tableau 3. Origine régionale des populations non nées dans la capitale, en 1993	
Nord	17,7 %
Darfour	11,30 %
Kordofan	30,60 %
Centre	21,40 %
Est	4,60 %
Sud	14,4 %
Etrangers	6,30 %
Source : Recensement national de la population, 1993, (Department of Statistics, 1993)	

Tableau 3 bis. Origine régionale des agriculteurs urbains non nés dans la capitale (pour la période 1999-2005)	
Nord	4,4 %
Darfour	47,8 %
Kordofan	4,4 %
Centre	26,5 %
Est	6,6 %
Sud	5,9 %
Tchadiens	4,4 %
Source : Enquête personnelle (1999-2005)	

Evidemment ces deux tableaux ne sont pas immédiatement comparables du fait de périodicités différentes sur un sujet aussi « volatile » que la migration ; néanmoins rien n'interdit de relever les écarts les plus flagrants et de soulever la question de leur origine.

Le Darfour apparaît clairement comme la principale région pourvoyeuse d'agriculteurs urbains avec 36 % des agriculteurs interrogés, qui représentent presque 48 % des agriculteurs migrants, et plus encore (52,2 %) si l'on prend le parti d'intégrer à ce groupe les Tchadiens. En effet, dans la mesure où ces derniers étaient tous originaires de la région tchadienne frontalière du Darfour soudanais (Ouaddaï), et appartenaient à des groupes ethniques à cheval sur les deux pays qui figurent par ailleurs dans notre échantillon d'agriculteurs urbains soudanais, il est logique d'envisager que leur migration dans la capitale soudanaise participe

¹⁵⁷ Les données les plus récentes sur les migrants dans la capitale soudanaise remontent au dernier recensement national, soit à 1993. Malgré leur ancienneté, elles constituent la seule source bibliographique disponible sur la composition des populations non nées dans l'agglomération, elles nous serviront donc de base dans cette comparaison. En outre, l'analyse qu'en fait Eric Denis dans son étude récente sur la dimension régionale des apports migratoires dans la capitale soudanaise, complète l'information disponible, et nous permettra d'éviter certains écueils liés à l'ancienneté de la source (DENIS, 2005(a), pp. 108-112). Enfin, il ne s'agit pas de comparer traits pour traits les compositions des deux populations mais de faire apparaître les éléments distinctifs les plus marquants.

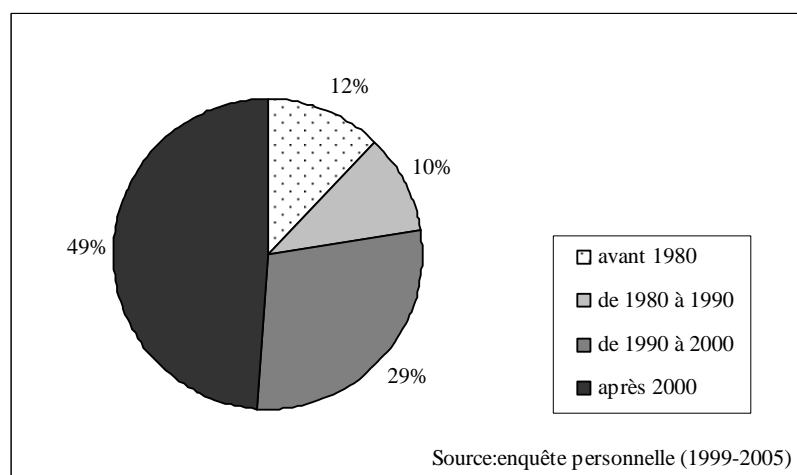
du même schéma que leurs voisins soudanais. En 1993, la population native du Darfour ne représentait que 11,3 % de l'apport migratoire total dans la capitale soudanaise. Eric Denis donne les régions du Sud Soudan et de l'ouest, mais plus précisément les Monts Noubas (Sud Kordofan) comme principales pourvoyeuses de migrants récents (après 1993) de la capitale (DENIS, 2005 a, pp. 108-109). Cependant, il est probable que la part du Darfour ait augmenté ces dernières années, notamment du fait des graves troubles qui agitent cette région depuis février 2003¹⁵⁸. C'est pourquoi il convient d'être particulièrement clair et précautionneux dans notre analyse de l'apport migratoire du Darfour chez les agriculteurs urbains. La longueur de la période d'enquête de terrain (1999-2005) qui comprend donc une phase antérieure et une phase postérieure à la crise du Darfour complique encore l'affaire. Exclure les 40 questionnaires ayant eu lieu après le début des troubles (ayant concernés 19 agriculteurs natifs du Darfour) nous permet, dans un premier temps, de mettre en exergue la migration « structurelle » en provenance du Darfour dans l'agriculture urbaine, qu'il convient de différencier de celle potentiellement induite par le conflit. Ainsi, si on ne considère que la période antérieure à février 2003, le poids des agriculteurs du Darfour est à peine inférieur (45 % des agriculteurs migrants) à ce qu'il est pour l'ensemble de la période d'enquête (47,8 %), invalidant la thèse d'une implication directe et immédiate du conflit dans la présence de natifs du Darfour dans l'agriculture urbaine. Cette dernière semble au contraire s'ancrer dans l'histoire tout en procédant d'un phénomène migratoire différent de celui qui touche l'ensemble de la capitale soudanaise.

Parallèlement, il est important de souligner la faiblesse de la représentation des agriculteurs migrants originaires des Etats du Nord et du Nil pourtant majoritairement (pour ne pas dire exclusivement) représentés chez les propriétaires fonciers. Aussi, la dichotomie déjà soulignée entre des propriétaires fonciers nés en ville et des travailleurs très majoritairement migrants se trouve encore renforcée par le fait que ces deux groupes aient des origines géographique distinctes.

¹⁵⁸ Les déplacements massifs des populations du Darfour (qui font aujourd'hui la une de l'actualité) restent majoritairement circonscrits aux trois *wilaya* du Darfour et débordent dans de moindres proportions sur les régions frontalières (Tchad principalement et Centrafrique). Ce qui ne veut pas dire que la capitale soudanaise ne ressent pas démographiquement les effets de la crise du Darfour, mais simplement que ces derniers n'ont pas un caractère massif. Malheureusement, aucune donnée chiffrée crédible n'est encore disponible sur le sujet. Pour éclairer ce sujet d'actualité, voir notamment l'ouvrage de (PRUNIER, 2005), les articles de (DENIS, 2005 [c]), de (DE WALL, 2004), de (LAVERGNE, 2005) et (TUBIANA J., 2005 et 2006).

La mise en perspective des chronologies de migration corrobore également l'hypothèse selon laquelle le système migratoire qui intervient dans l'agriculture urbaine diffère de celui de l'ensemble de la capitale. Ainsi, l'agriculture urbaine est largement dominée par les migrants récemment débarqués dans l'agglomération du Grand Khartoum (près de la moitié des agriculteurs interrogés étaient arrivés après 2000), alors que nous avons au contraire noté pour cette période une inflexion et une stabilisation des migrations en direction de la capitale. Nous avons également vu combien les années 1980 ont compté dans l'apport migratoire de l'ensemble de la capitale (qui pour la période 1983-1993 subissait un taux de croissance de plus de 8 % essentiellement imputable aux migrations) ; or seul 10 % de notre échantillon relève de cette catégorie (*cf.* Graphique 6).

Graphique 6. Chronologie des arrivées dans la capitale chez les agriculteurs urbains migrants



Si le groupe des agriculteurs migrants est marqué par une grande diversité, cette dernière est spécifique au sens où l'on ne retrouve pas chez le groupe d'agriculteurs urbains les mêmes traits que dans l'ensemble de la population de la capitale. Deux éléments singuliers émergent de cette première esquisse du portrait de l'agriculteur migrant : le poids des populations de l'ouest et plus précisément du Darfour, ainsi que le caractère récent des arrivées en ville, laissant penser à des migrations saisonnières. C'est ce dernier point que nous allons maintenant nous attacher à développer.

2. Des migrations économiques : les unes saisonnières, les autres plus durables

Qu'il s'agisse de l'élevage laitier ou des cultures, les raisons économiques tiennent une place prédominante dans les causes de la migration dans la capitale soudanaise. Nul doute que dans la plupart des cas, les travailleurs agricoles migrants, y compris les plus défavorisés, gagnent avec un emploi dans la capitale plus que dans leur région d'origine. Et même lorsque ce n'est pas le cas, la ville est tout de même ressentie comme un lieu offrant de plus grandes possibilités d'ascension sociale. Dans la capitale s'ajoute l'avantage d'une rémunération en numéraire. Les enquêtes par questionnaire abondent de témoignages allant dans ce sens : « *Je préfère Khartoum car ici je peux gagner ma vie ; là-bas [Kordofan], il n'y a pas de travail*¹⁵⁹ », « *Lorsque je n'ai pas assez d'argent, je viens à Khartoum*¹⁶⁰ », etc.

Quelle que soit l'activité agricole concernée, les causes de la migration invoquées par les agriculteurs sont identiques contrairement à la durée de la migration en ville qui semble séparer une nouvelle fois les domaines de l'élevage laitier et des cultures. A y regarder de plus près en effet, les migrants les plus récemment arrivés ne sont pas les mêmes et ne désignent pas les mêmes projets de vie selon que l'on considère l'une ou l'autre activité agricole : pour les cultivateurs, le projet de migration dans la capitale est avant tout saisonnier, quand il est plutôt à durée indéterminée (au sens de plus durable) pour les éleveurs laitiers (cf. Graphique 7).

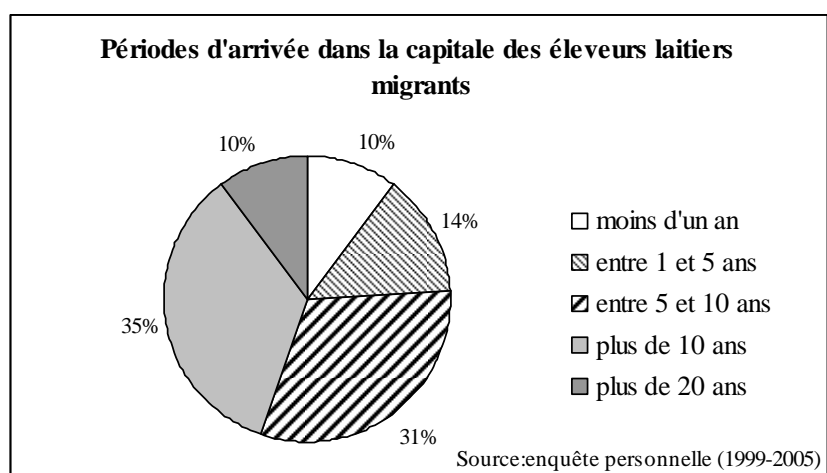
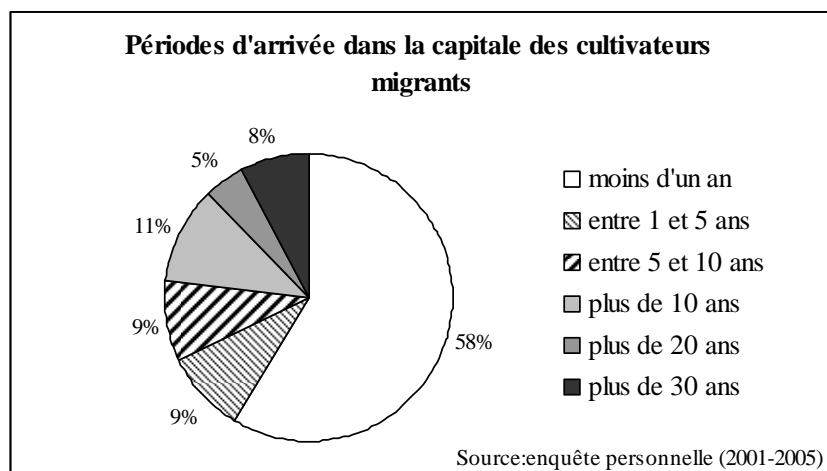
Il est à ce propos utile de se souvenir que les typologies des cultivateurs et des éleveurs laitiers établies en première partie de ce chapitre avaient clairement illustré que les activités, conditionnées par différentes modalités d'accès ainsi que par des rythmes de production différents, suscitent des besoins de main-d'œuvre spécifiques auxquels correspondent des statuts et des emplois différenciés. Pour schématiser, on trouve d'un côté les activités culturelles où le caractère saisonnier domine le domaine de l'emploi, et d'un autre côté l'élevage laitier où les saisons n'ont que peu d'influence sur les besoins en main-d'œuvre¹⁶¹. Si, en outre, on s'appuie sur un troisième exemple, celui de l'élevage de vache à viande, il apparaît que chacune des activités agricoles organise des réseaux d'emploi distincts dans lesquels le caractère saisonnier ou non de l'activité tient une place centrale.

¹⁵⁹ Awad enquête de 2003 (Mugran).

¹⁶⁰ Al Hadi Sabun, enquête de mai 2002, (Abu Seïd).

¹⁶¹ Le Dr Abdel Sadig Ahmad El Bashir met en place des modèles mathématiques pour estimer les besoins de main-d'œuvre dans l'agriculture soudanaise ; celui concernant les cultures est établi mensuellement, contrairement à celui concernant les élevages qui est calculé sur la seule base du cheptel (ABDEL SADIG AHMAD EL BASHIR, 1984).

Graphique 7. Comparaison des chronologies de migration des cultivateurs et des éleveurs laitiers



Pour rendre plus aisée la démonstration, nous avons revu les catégories de chronologie de migration, non plus en fonction des dates d'arrivée (après 2000, par exemple) mais en fonction de la périodicité de l'arrivée (il y a 1 an, 10 ans, etc.) de manière à faire mieux ressortir, malgré la durée de notre enquête de terrain, les migrations saisonnières. La comparaison des structures de migration des deux activités fait apparaître de profondes dissemblances.

La proportion six fois plus importante de migrants arrivés dans l'année chez les cultivateurs est notamment remarquable. Certes, la seule catégorie « moins d'un an » ne permet pas d'affirmer la saisonnalité de la migration ; cependant les réponses aux questionnaires ainsi que les discussions qui les ont accompagnées nous en assurent. Nombre de cultivateurs n'en sont d'ailleurs pas à leur première expérience de saison agricole dans l'agglomération. Taher a 31 ans et déclare venir à Khartoum faire la saison tous les ans presque sans exceptions depuis onze ans. D'autres n'entreprennent de venir faire la saison que tous les deux ans, ou encore uniquement lorsqu'ils manquent d'argent, ou que la saison des

pluies a été mauvaise sur leur terre. Cependant, les trajectoires ne sont pas toujours aussi simples et une intention de passer la saison agricole à Khartoum peut déboucher sur des séjours beaucoup plus longs si le pécule amassé ne suffit pas à regagner la région d'origine. La catégorie de cultivateurs arrivés « entre 1 et 5 ans » dans la capitale correspond souvent à ce schéma. Plusieurs cultivateurs ont ainsi été croisés à plusieurs années de suite dans le même quartier de maraîchage. *« Je ne suis pas rentré, je n'avais pas assez d'argent pour ça. Je travaille toujours pour le même propriétaire, mais les cultures viennent juste de recommencer à Mugran ¹⁶²»*

Du côté de l'élevage laitier, la représentation des différentes périodes d'arrivée dans la capitale est plus équilibrée. Les migrants récents sont néanmoins nombreux puisque 55 % des éleveurs interrogés sont arrivés dans la capitale il y a moins de dix ans. Si on ne considérait que les travailleurs non propriétaires, la part des migrants récents augmenterait encore.

La périodicité des arrivées n'est pas le seul élément capable de souligner la différence de dynamiques migratoires qui existe entre les deux activités. En effet, il est essentiel de noter également que le désir de retour dans les régions d'origine est exprimé quasi unanimement chez les cultivateurs (plus de 8 cultivateurs interrogés sur 10), quant il se fait plus rare chez les éleveurs (moins d'un éleveur sur deux). Les conclusions du travail de maîtrise sur le quartier d'élevage laitier d'El Merkhayat montrait que l'installation des éleveurs dans ce quartier correspondait dans la majorité des cas à un changement de vie à long terme. Les éleveurs, peu nombreux, dont le projet était de quitter le Grand Khartoum, s'étaient souvent installés sous la contrainte. L'établissement des habitants du quartier apparaissait donc durable (FRANCK, 2000, p. 52).

L'analyse des regroupements familiaux atteste également de la divergence de projet de vie en ville. Les éleveurs non propriétaires sont majoritairement des hommes non mariés sans famille nucléaire à charge. Cependant, lorsque l'on a affaire à des hommes mariés, leurs familles les accompagnent généralement. Elles sont logées dans la capitale, ce qui témoigne d'un certain engagement d'y vivre. Les cultivateurs au contraire sont pour la plupart mariés mais leurs familles sont dans l'immense majorité des cas restées dans les régions natales, sans qu'il y ait de projet de les faire venir.

¹⁶² Adam (Mugran 15/11/2002).

En revanche, chez les cultivateurs comme chez les éleveurs, la venue dans la capitale, par le gain financier qu'elle doit permettre de réaliser, semble pour les jeunes hommes procéder du projet de mariage¹⁶³.

Au travers des modalités de mariage s'illustrent aussi les liens puissants qui subsistent avec la région d'origine, et ceci, quel que soit le type de migrations. En effet, l'écrasante majorité des agriculteurs rencontrés s'étaient mariés dans leur région natale, le plus souvent dans leur village et généralement au sein de leur propre famille, ou désiraient le faire selon ce schéma. S'il est vrai que l'endogamie est quasiment généralisée chez les populations du Nord Soudan (nous l'avons déjà évoqué au sujet des populations souches, et des Mahas en particulier) et persiste à des degrés divers dans la capitale (ABDELRAHMAN et MORGAN, 1987), son caractère systématique au sein de l'échantillon d'agriculteurs mérite néanmoins d'être souligné : 75 % des agriculteurs mariés l'étaient à leur cousine germaine, et 95 % à une femme appartenant au même groupe tribal qu'eux. A. I Abdelrahman et Philippe Morgan notent l'importance de l'origine rurale des populations dans la permanence du modèle matrimonial traditionnel en ville (ABDELRAHMAN et MORGAN, 1987, p. 409). En outre, au sein de notre échantillon d'agriculteurs la célébration du mariage n'a pas, à de rares exceptions près, eu lieu dans la capitale mais au village, accentuant un peu plus encore sur la force du lien migrant/région d'origine. A ce propos, les retours d'argent en direction des familles restées en province sont également significatifs. L'ensemble des migrants envoie dès qu'ils le peuvent de l'argent dans leur famille. Au point que la question : « Envoyez-vous de l'argent à votre famille ? », qui était au départ intégrée au questionnaire, en a par la suite été écartée en raison de la constance des réponses positives obtenues.

La persistance de liens forts avec la région d'origine existe dans les deux secteurs d'activité et donc dans les deux types de migration (saisonniers ou non) et ne semblent pas avoir d'incidences majeures sur l'établissement ou non de la famille en ville.

Les facteurs contribuant à l'établissement définitif en ville des migrants et de leurs familles sont nombreux, complexes et souvent conjugués (MOHAMMED AHMED TAHA, 1993). Cependant, on peut légitimement s'interroger sur le rôle que joue la proximité de la région natale dans le choix du lieu de résidence du migrant et de sa famille. Les rares agriculteurs (au

¹⁶³ Au Nord Soudan, le mariage s'accompagne pour l'homme de l'obligation de payer une compensation matrimoniale à la famille de la future mariée ; appelée « prix de la fiancée » chez les Baggara (DELMET, 1989, p. 75) En outre, la célébration d'un mariage constitue toujours une dépense pour les familles. C'est la raison pour laquelle le sujet du mariage est revenu si souvent au cours de nos discussions avec les agriculteurs. « *Je veux rentrer chez moi. Dès que j'ai suffisamment d'argent pour me marier, je rentre* » (Al 'adi Zakaria, Shambat, le 12/11/2002).

nombre de quatre) qui se disent satisfaits de partager leur vie entre deux espaces (celui d'origine et la capitale) et qui n'envisagent pas à terme de changer de situation, viennent en effet de régions proches de la capitale (Gézira et Nil Blanc). Au contraire, alors qu'on pourrait penser que les migrants de régions lointaines se déplaceraient plutôt avec leurs familles, il n'en est rien. Les migrations qui affectent les activités culturelles sont généralement saisonnières et lointaines, quand celles qui touchent les activités d'élevage laitier sont plus durables et en provenance de régions proches de la capitale. De sorte que l'origine des populations apparaît, au sein des nombreux facteurs entrant en ligne de compte dans les modalités de migration, comme un élément déterminant.

Désir de retour, désir d'ancrage

Abdel Rahim Mohamed, cultivateur dans un verger à Shambat : - « *Je rentrerai au Darfour. Cette année je ne suis pas rentré mais si je trouve suffisamment d'argent je rentre* »

AF : « *Quand auras-tu suffisamment d'argent ?* »

ARM : « *Je ne sais pas, c'est Dieu qui décide* »

AF : « *Pourquoi viens-tu à Khartoum ?* »

« *C'est pour le travail bien sûr ! C'est comme dans tous les pays, si on travaille, on peut se marier, et s'élever là-bas dans notre région* »

AF : « *Si tu gagnes suffisamment d'argent ici, tu t'installeras à Khartoum ?* »

ARM : « *Même si je gagne de l'argent, je n'oublie pas mon père et ma mère. Je pense sans cesse à ma famille. C'est mon pays là-bas, c'est tout !* »

Salih Osman est employé depuis six mois comme éleveur dans une petite exploitation de Mugran : « *C'est la première fois que je viens à Khartoum. C'est un cousin qui travaillait ici avant, qui m'a donné l'idée de venir, mais ça me plaît* »

AF : « *Pourquoi ?* »

SO : « *Je ne sais pas, c'est bien, c'est tout... [silence]. C'est bien parce que c'est la civilisation ici* »

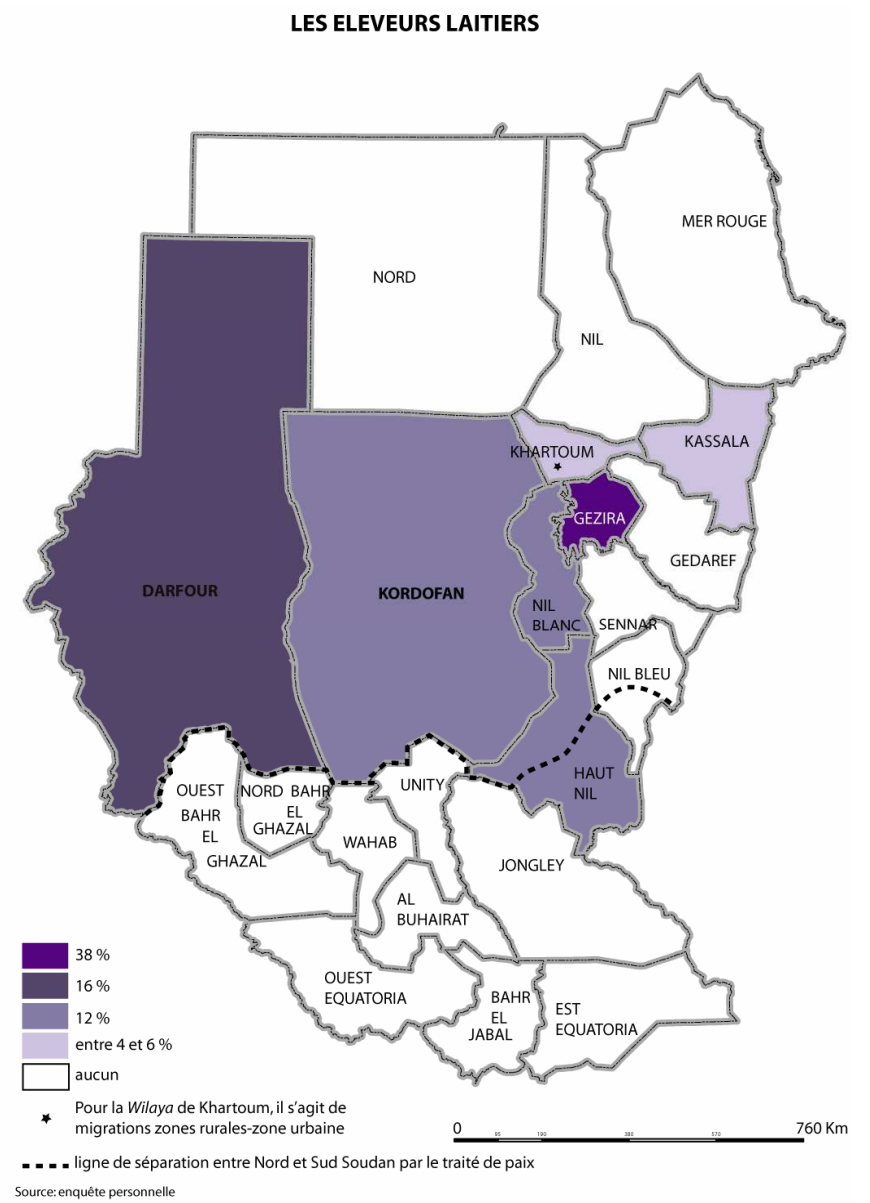
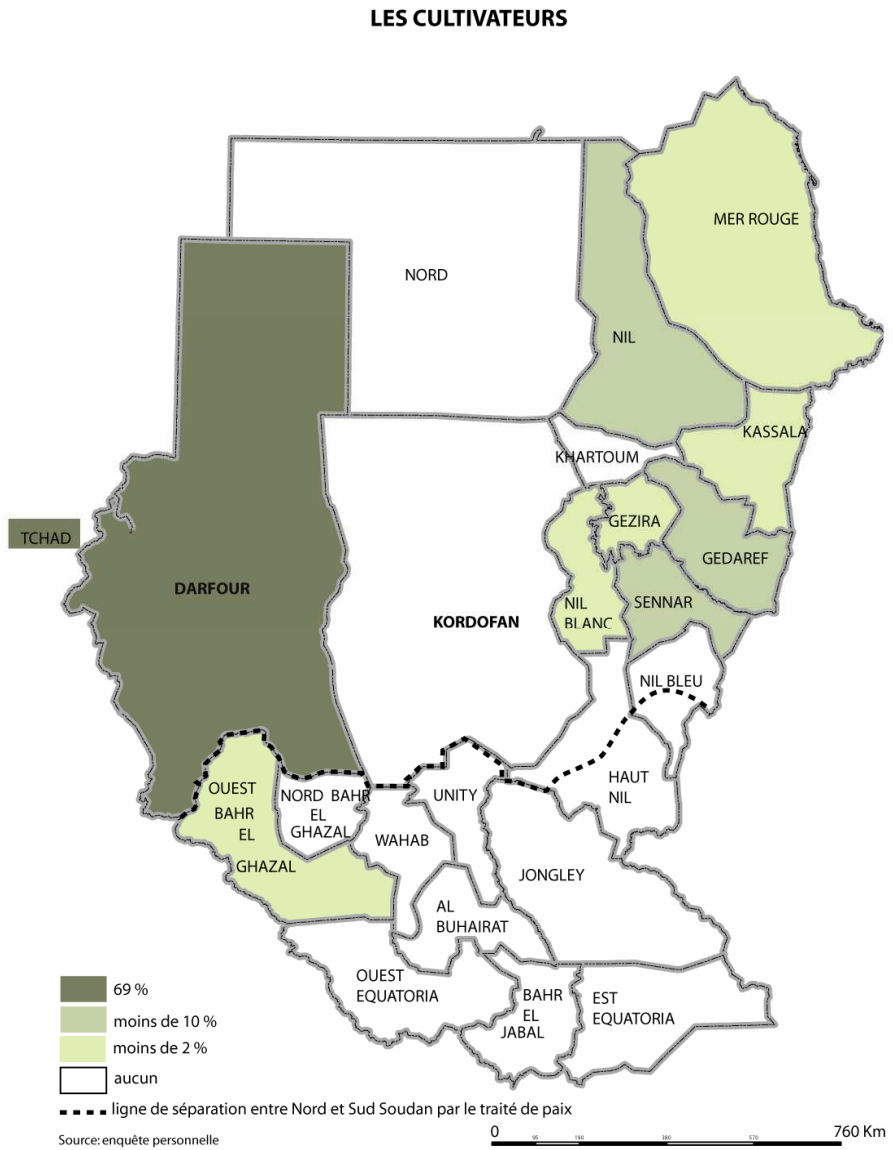
AF : « *Tu veux rester ?* »

SO : « *Oui ! Je vais tâcher* »

B. DES POPULATIONS DIFFERENTES SELON L'ACTIVITE PRATIQUEE

Si on considère le groupe des agriculteurs migrants dans son ensemble, il est, nous l'avons vu, principalement composé de populations originaires du Darfour (48 % de notre échantillon), confirmant la place prédominante qu'occupent les populations de l'ouest du Soudan dans les mouvements migratoires volontaires de main-d'œuvre (HAMID GAMAL, 1996, p. 92). Cependant, à y regarder de plus près, il apparaît que les activités d'élevage laitier et de cultures attirent des populations différentes. En effet, si le Darfour reste la région la plus représentée dans le domaine des cultures, en ce qui concerne le secteur de l'élevage laitier, elle cède la première place à la région de la Gézira (carte 13).

Carte 13. Cultivateurs et éleveurs non nés à Khartoum : origines régionales comparées



- 69 %
- moins de 10 %
- moins de 2 %
- aucun

--- ligne de séparation entre Nord et Sud Soudan par le traité de paix

- 38 %
- 16 %
- 12 %
- entre 4 et 6 %
- aucun

* Pour la Wilaya de Khartoum, il s'agit de migrations zones rurales-zone urbaine

--- ligne de séparation entre Nord et Sud Soudan par le traité de paix

Le fait que les populations travaillant dans l'élevage laitier et les cultures n'aient pas les mêmes origines géographiques révèle des origines tribales distinctes, puisqu'au Soudan l'association territoire/tribu reste très forte. « Il est certain que les difficultés persistantes (famine, sécheresse, guerre civile) que connaît le pays depuis 1983 entraînent de nouveaux mouvements de populations et modifient la composition ethnique et culturelle des villes et de quelques zones d'activité économique (Gezira, Rahad/Gedaref...). Mais, si plus d'une centaine d'ethnies sont représentées à Khartoum, la (re)-distribution des tribus sur le sol soudanais n'est pas encore bouleversée. Chaque territoire rural demeure associé à une tribu, à une section ou à un lignage qui en a marqué le sol et l'histoire, et qui constitue la population majoritaire, sinon exclusive, et en tous cas politiquement et économiquement dominante » (DELMET, 1989, pp. 60-61). Certainement, le processus de « redistribution des tribus sur le sol soudanais » est aujourd'hui enclenché ; mais longtemps et encore contrarié par les tensions politiques et sociales qui ont tôt fait d'utiliser (voire instrumentaliser) l'appartenance ethnique, il n'a pas encore modifié tous les réflexes identitaires, qui demeurent sinon systématiques, fréquents. A la politique de *Native administration*¹⁶⁴ longtemps promue par le colonisateur britannique, a succédé un mode de gouvernement qui s'inscrit dans la même logique : « Depuis l'indépendance, les réformes de l'administration régionale ne sont qu'une succession de mouvements de va-et-vient entre les tentatives de détribalisation et des ajustements pour redonner de l'importance aux formes de règlement local des différends et par voie de conséquence au renforcement du pouvoir et de la hiérarchie ethnique » (DENIS, 2005c, p. 118).

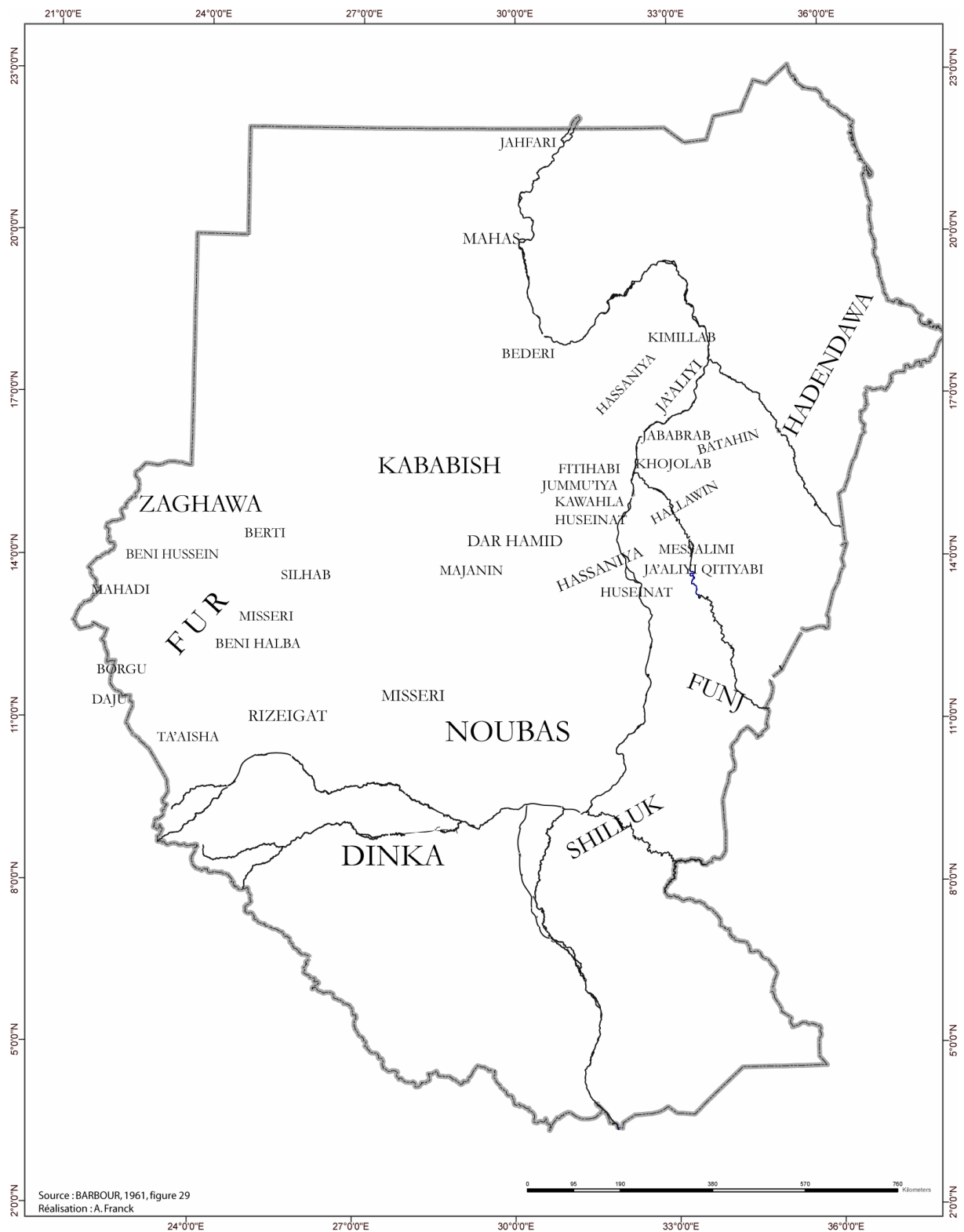
De sorte que si l'on réalise une carte des territoires traditionnels des différentes ethnies rencontrées au cours de l'enquête de terrain, on y retrouve de manière presque identique la carte des migrations des agriculteurs migrants interrogés (carte 14). C'est ce qui explique que nous nous soyons "contenté" jusque là de traiter les appartenances régionales des agriculteurs migrants sans entrer dans les détails des appartenances tribales. Cependant, la prise en compte de ce facteur s'impose à présent. En effet, l'identité tribale constitue, nous l'avons d'ores et déjà vérifié pour le groupe des propriétaires fonciers, une clef de compréhension essentielle pour affiner notre typologie des producteurs agricoles, et permettra dans le cas précis des agriculteurs migrants d'explicitier une partie des processus d'intégration et d'adaptation dans la capitale.

¹⁶⁴ Sur les détails de l'administration britannique, voir notamment GRANDIN (1982).

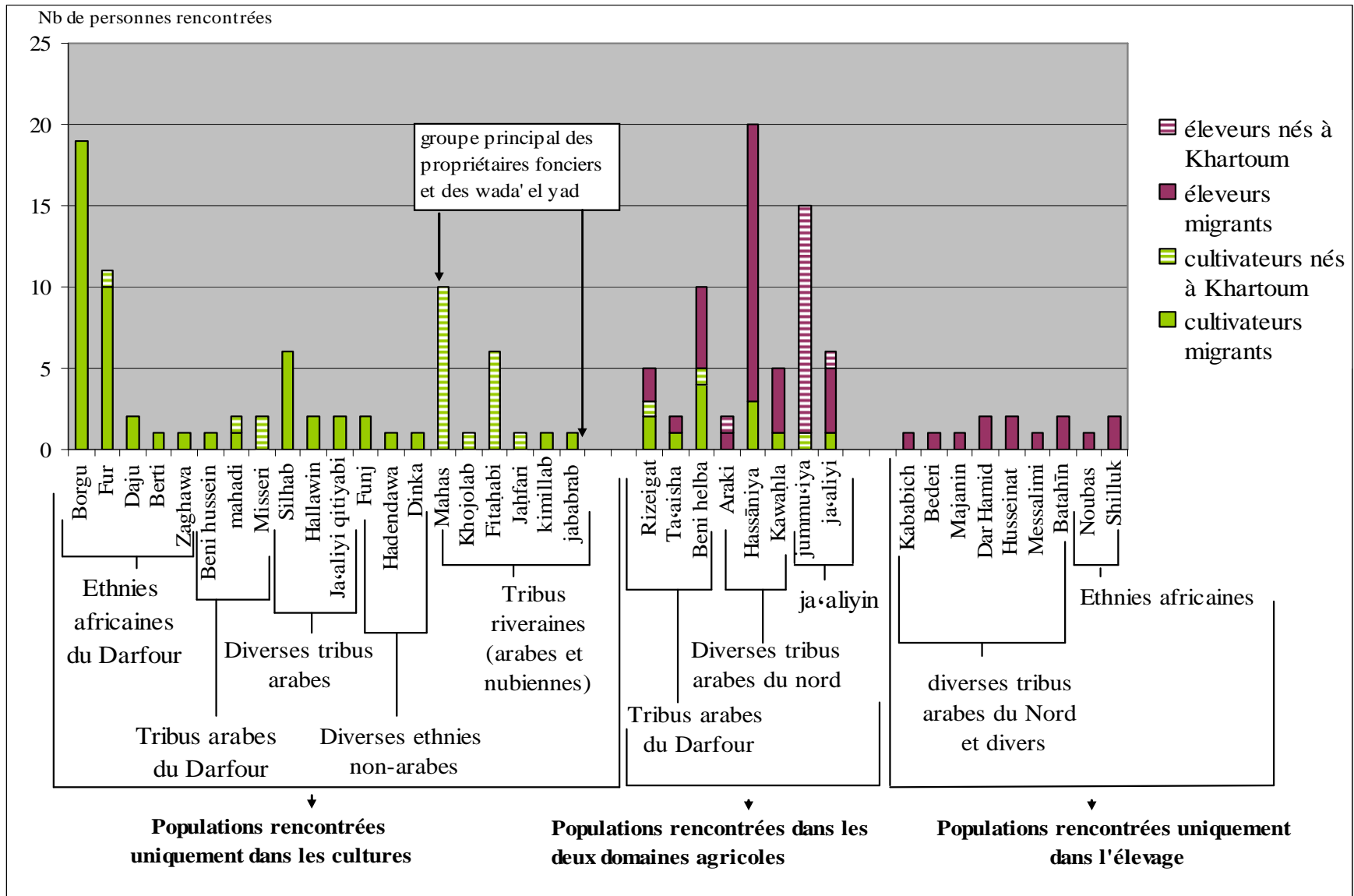
1. Le poids des structures familiales et tribales dans les réseaux de migration et d'emplois

« Tout habitant de la capitale revendique une appartenance régionale et tribale qui constitue un capital symbolique étroitement associé aux réseaux de solidarité et de capitalisation » (DENIS, 2005a, p. 99). Ces réseaux jouent à plein leurs rôles tout au long de la chaîne de la migration, aussi bien dans les régions d'origine, où ils conditionnent et orientent les départs, qu'à l'arrivée dans la capitale où ils influencent le choix de l'emploi recherché et les modalités d'intégration en ville.

Carte 14. Territoires traditionnels des ethnies présentes dans l'échantillon d'agriculteurs



Graphique 8. Composition ethnique de l'échantillon d'agriculteurs



Source : Enquête personnelle (1999-2005)

Les catégories de populations choisies pour ce graphique s'inspirent de celles du recensement soudanais de 1993 (cf. Annexe 4)

a. *L'existence de rapports hautement privilégiés*

L'enquête par questionnaire fait apparaître plus d'une trentaine de groupes ethniques différents chez les agriculteurs (cf. Graphique 8). L'idée n'est pas ici de présenter chaque groupe de manière exhaustive¹⁶⁵, mais de souligner un point essentiel pour notre recherche, à savoir : l'existence de rapports hautement privilégiés, basés sur des critères ethniques et familiaux, à l'échelle individuelle, au niveau des exploitations, mais aussi au niveau des filières d'emplois agricoles.

Aussi retrouve-t-on, comme ailleurs, l'importance de l'identité tribale dans le monde agricole de l'agglomération du Grand Khartoum. Et l'on peut en effet aisément repérer l'existence de rapports hautement privilégiés au sein des différentes exploitations agricoles. Ces dernières sont d'ailleurs relativement homogènes ethniquement. Les travailleurs d'une même exploitation viennent la plupart du temps de la même région, de la même ethnie, et du même village quand ce n'est pas de la même famille (ce qui arrive couramment). Cette situation s'explique par le fait que la migration vers la capitale pour chercher du travail est entreprise par de petits groupes d'hommes qui se garantissent ainsi une certaine solidarité sur le trajet et sur place. Décrocher un travail dans l'agriculture repose également sur des critères de solidarité ethnique puisque la question « Comment as-tu trouvé ce travail ? » a majoritairement reçu des réponses invoquant le fait qu'un membre de la famille du travailleur avait déjà travaillé à cet endroit, pour ce propriétaire, etc. Les réseaux d'emplois et les modèles de migration se reproduisent de père en fils, de frère en frère, de cousin en cousin, les travailleurs fraîchement débarqués dans la capitale se servant de l'expérience de leurs aînés comme d'une recommandation.

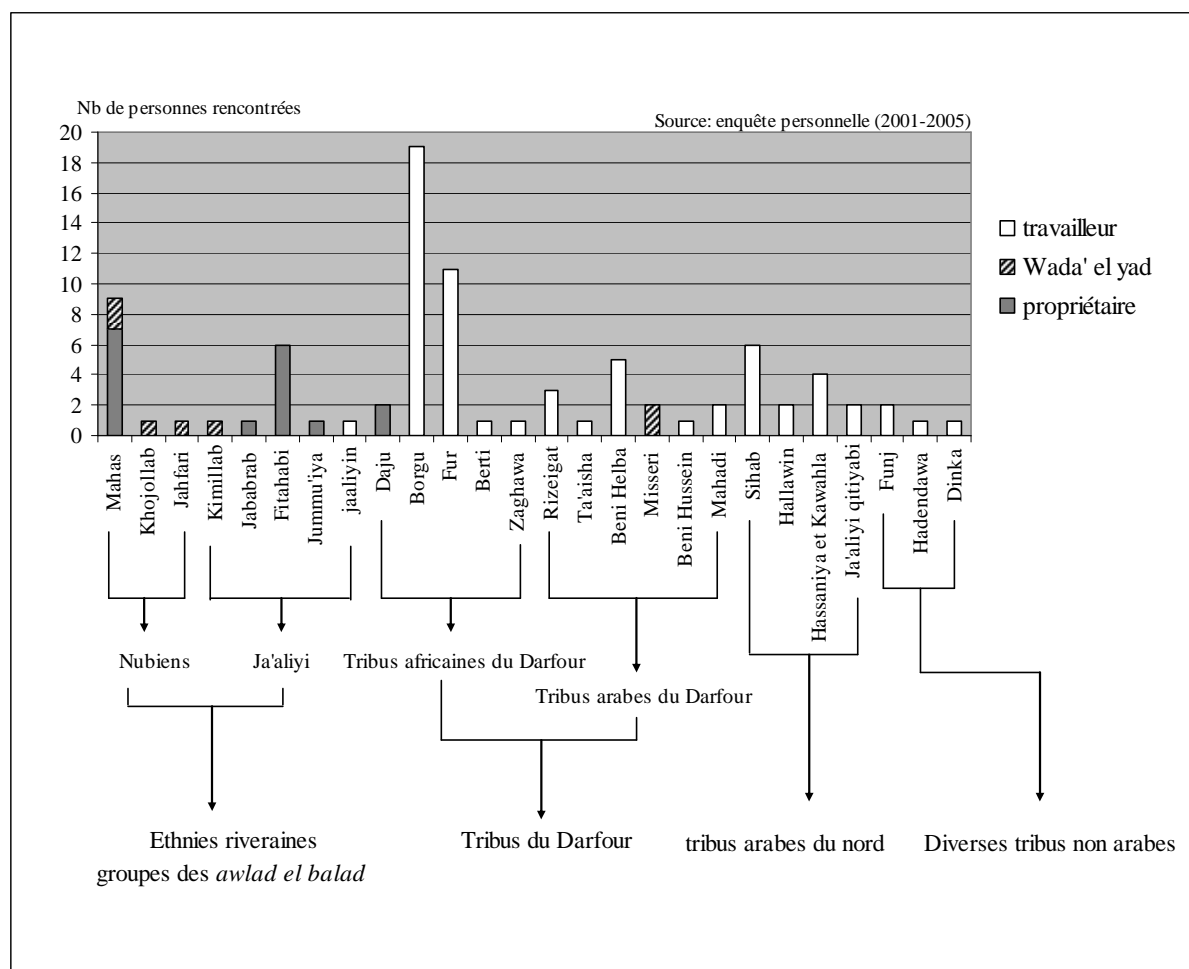
« On connaît Shambat, nos pères et oncles sont venus avant nous. Cela nous donne une référence. Les propriétaires que l'on venait voir n'avaient pas de travail cette année, mais ils connaissaient d'autres propriétaires auprès desquels ils nous ont recommandés¹⁶⁶ ».

¹⁶⁵ Tout d'abord, cette entreprise se révélerait difficile, compte tenu de la diversité des classifications et des ethnies, mais également de la proximité de certains groupes ethniques, et du fait que les personnes interrogées ont revendiqué de la même manière une appartenance à un grand groupe ethnique, ou au contraire à une tribu, voire à un clan. Cette difficulté concerne avant tout les tribus arabes dont l'unité repose sur des ancêtres communs, réels ou supposés, et relèvent par conséquent d'une généalogie tribale (*nisba*), laquelle, a longtemps alimenté de nombreux débats anthropologiques. Si Harold Mac Michael constitue « La » référence en ce domaine (MAC MICHAEL, 1922), il fût néanmoins contesté à de nombreuses reprises (notamment ABDULLAHI ALI IBRAHIM, 1988). La situation est encore compliquée par la grande mobilité des différents groupes et sous-groupes. C'est pourquoi, dans la mesure où l'étude des différents groupes ne constitue pas le cœur de cette recherche, nous avons renoncé à plonger ici dans les détails de la généalogie tribale soudanaise, cette dernière nous apparaissant comme le meilleur moyen de perdre le lecteur et de le faire passer à côté de l'essentiel du propos.

¹⁶⁶ Abdel Rahim, enquête de juillet 2005 (Shambat).

La recommandation d'un membre de la famille auprès de l'employeur est particulièrement précieuse dans le domaine des cultures où les ouvriers et les propriétaires n'appartiennent pas, dans la majorité des cas, au même groupe ethnique. En effet, la différence d'origine régionale déjà signalée entre propriétaires fonciers et ouvriers cultivateurs se traduit également et en toute logique par un clivage ethnique. Ce dernier apparaît dans le graphique 8, les propriétaires fonciers se trouvant principalement à l'intersection des catégories « cultivateurs nés à Khartoum » et « ethnies riveraines ». De manière à pouvoir identifier clairement le poids du facteur ethnique dans l'organisation des exploitations maraîchères un schéma lui est consacré (graphique 9).

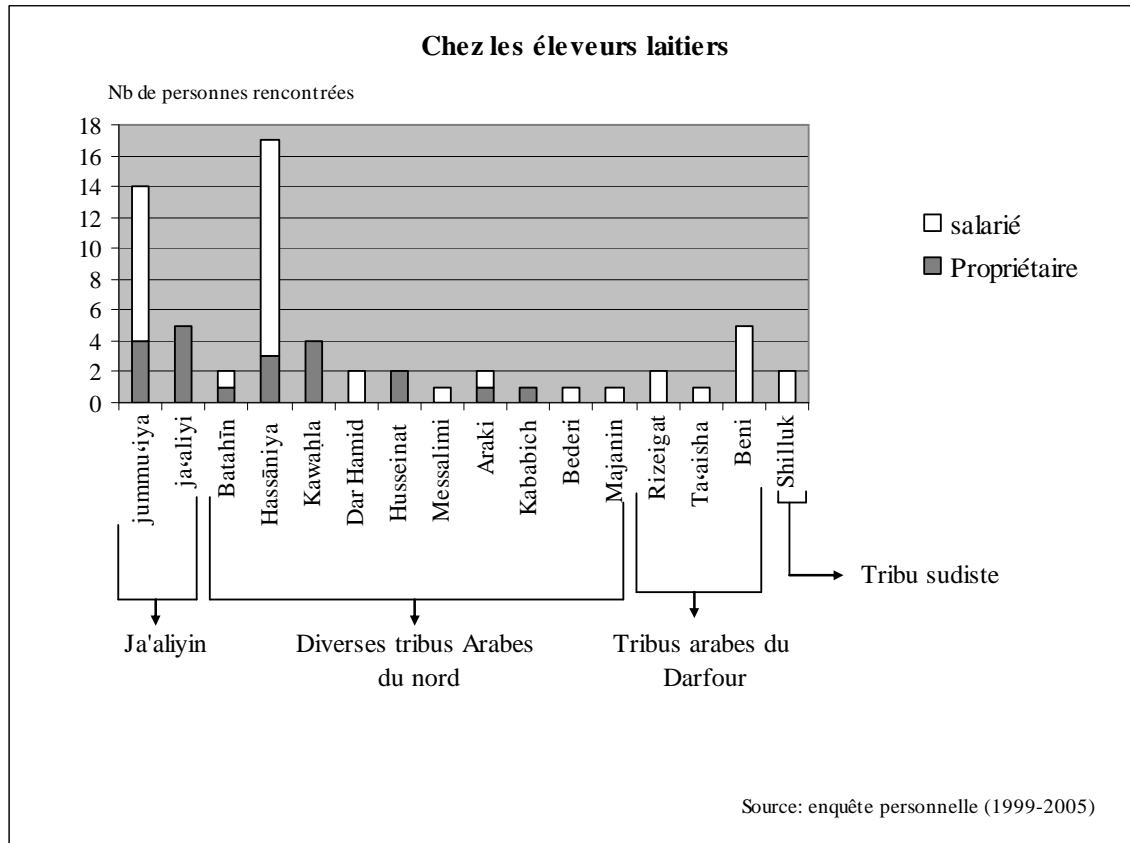
Graphique 9. Organisation socio-ethnique des exploitations maraîchères



Dans le domaine de l'élevage laitier, les exploitations sont souvent encore plus homogènes ethniquement puisqu'on ne retrouve pas cette dichotomie systématique entre propriétaires et travailleurs. Le graphique 9 bis fait en effet clairement apparaître que certains groupes occupent à la fois la position de propriétaires et de travailleurs. Aussi les

recommandations d'un travailleur sont elles plus directes que dans le domaine des cultures, ce dernier étant souvent lié (ethniquement, géographiquement [du même village], voire familialement) au chef d'exploitation.

Graphique 9 bis. Organisation socio-ethnique des exploitations laitières



Le fait que les enquêtes aient été menées par exploitation (45 exploitations maraîchères et 24 exploitations laitières), les questionnaires ayant été posés à leurs différents travailleurs, rend compte de ce phénomène de concentration ethnique, mais peut poser un problème de représentativité de l'échantillon. En effet, l'importance du nombre d'éleveurs Jummū-īya est par exemple principalement le fait d'une grosse exploitation laitière rassemblant dix personnes de ce même groupe, et ne doit en conséquence pas être considérée comme représentative de la présence de ce groupe dans cette activité. De la même manière, les six cultivateurs Silḥab rencontrés appartenaient à trois exploitations différentes, mais ces dernières étaient toutes situées dans le quartier d'Abu Seïd. Compte tenu de la très faible

représentation de cette tribu sur le plan national¹⁶⁷ et du fait que nous n'en ayons pas rencontrés dans les autres quartiers enquêtés, il est plus probable de conclure que nous sommes par hasard tombé sur un de ces groupes d'hommes migrants voyageant ensemble dont nous parlions précédemment, plutôt que de conclure trop vite à la sur-représentation de cette ethnie dans les cultures à Khartoum. Déterminer quels sont les groupes ethniques les plus présents dans ces deux activités agricoles a donc nécessité des questions subsidiaires, et des recherches supplémentaires¹⁶⁸ pour corriger ce biais de l'enquête par questionnaire. Précisons en outre que chercher à établir la domination de tel groupe sur telle activité n'est pas hasardeux dans le contexte du Grand Khartoum. En effet, la hiérarchie ethnique que nous avons déjà évoqué au sujet des propriétaires fonciers, s'accompagne d'une hiérarchie des métiers tout aussi rigide qui, conjuguée aux réseaux de solidarité ethnique, conduit souvent à associer une ethnie ou un groupe d'ethnie à un type d'emploi.

b. Le poids du facteur culturel et ethnique dans l'orientation professionnelle

Les emplois de domestique de la capitale par exemple sont presque exclusivement réservés aux femmes éthiopiennes ou érythréennes et aux femmes sudistes. Il existe même une nuance supplémentaire entre ces deux groupes de femmes, les sudistes travaillant généralement pour des familles soudanaises moins aisées que les éthiopiennes ou érythréennes et donc pour des salaires bien moins importants et pour des tâches souvent plus ingrates. De la même manière, les travaux du bâtiment sont largement dominés par les populations sudistes (EL WATHIG KAMIER, 1988), tout comme les emplois dans les briqueteries.

Dans l'agriculture urbaine la diversité ethnique semble plus marquée. Néanmoins, il est possible de dégager un groupe principal (majoritaire) dans chacune des deux activités. Les populations du Darfour dominant largement les cultures et au sein de ce grand groupe, il faut souligner la participation majeure (mais non exclusive) des ethnies dites africaines (Borgu et Fur, principalement). La dissociation ethnies arabes/ethnies africaines que l'on opère généralement au Darfour correspond également à une distinction de mode de vie et de

¹⁶⁷ A ce titre, la difficulté de trouver une trace de cette tribu dans l'ensemble de la bibliographie sur le Soudan est révélatrice. Cette ethnie apparaît néanmoins dans le recensement soudanais de 1956 comme un sous-groupe des hawāwīr. A l'époque, le Soudan comptait 3600 silḥab.

¹⁶⁸ La comparaison de nos résultats d'enquête avec ceux de la thèse d'El Wassila a en particulier été précieuse (EL WASSILA M. M. EL WASSILA, 2005).

production entre d'un côté des pasteurs arabes et de l'autre des cultivateurs africains¹⁶⁹. Il est par conséquent intéressant de noter que dans la majorité des cas la migration ne s'accompagne pas d'une reconversion professionnelle.

Ce phénomène est encore plus flagrant dans le secteur de l'élevage laitier où l'immense majorité des travailleurs appartiennent à des groupes qui pratiquent traditionnellement l'élevage (pasteurs ou agro-pasteurs). Un groupe domine clairement l'activité laitière de la capitale. Il est composé des tribus Hassāniya, Husseinat, Kawāhla et Dar Hamid. Tous sont originaires du centre du Soudan à proximité des régions du Nil Blanc et de la Gezira. Il est possible d'opérer leur regroupement car ces tribus, aujourd'hui bien différenciées, sont néanmoins apparentées, ce dont témoignent à la fois les travaux scientifiques (MC MICHAEL, 1967, p. 115, BARBOUR, 1961, p. 81, et ABBAS AHMED MOHAMED, 1980) et les éleveurs eux-mêmes : « *Les Hassaniya sont une branche des Kawahla. A l'origine, il y a Kahel qui a eu un fils du nom d'Hassan. Nous sommes les fils de Kahel et ils sont les fils d'Hassan*¹⁷⁰ ». Ce sont à l'origine des tribus de pasteurs nomades qui se sont progressivement rapprochées du Nil et sédentarisées, et qui sont aujourd'hui plus souvent des agro-pasteurs que des pasteurs. De nombreux éleveurs ont témoigné de ce que leur père pratiquait la même activité qu'eux mais dans leur région d'origine, et c'est également l'explication la plus courante qu'ils donnent à la question du choix de la pratique agricole. La question : « Pourquoi pratiquez-vous l'élevage laitier, ou pourquoi avez-vous choisi ce travail ? » reçoit généralement la réponse « c'est une question d'héritage ». Il est à ce propos important de préciser que l'une des deux principales races de vaches laitières du Soudan, la Kenana, provient de la même région que ces éleveurs majoritaires (AGEEB et HILLERS, 1991). L'autre race laitière, la vache Butana, est traditionnellement élevée par des groupes originaires de la région éponyme tels que les batahīn, que précisément on retrouve dans notre échantillon.

Enfin, à côté de ce groupe majoritaire, on retrouve dans de moindres proportions la présence de travailleurs du Darfour, mais seules les tribus arabes et nomades sont présentes dans ce secteur. Il s'agit même de tribus habituellement classées dans le groupe connu des *baggāra*, ce qui littéralement signifie les vachers. Il semble donc que l'orientation des

¹⁶⁹ « Il convient de nuancer d'emblée cette description trop rigide : ces divisions liés aux modes de production existent mais ne sont pas absolues », (MARCHAL, 2004). Il existe des exceptions comme par exemple les zaghawa qui appartiennent à une ethnie africaine mais n'en sont pas moins pasteurs/éleveurs. Pour une synthèse des différents groupes du Darfour, se référer aux tableaux présents dans l'article de Jérôme Tubiana (TUBIANA, 2005, pp. 203-206). Sur les questions de rapports de domination entre ces deux entités, voir également l'article d'Eric Denis (DENIS, 2005 (c)).

¹⁷⁰ Mohamed enquête de février 2005 (El Merkhayat).

travailleurs migrants vers les différents secteurs agricoles de la capitale soit sinon dictée, du moins influencée par les savoir-faire locaux.

Si les enquêtes menées dans le domaine de l'élevage de bovins à viande sont loin de constituer un échantillon représentatif, elles donnent néanmoins à voir les grandes tendances ; or on observe le même phénomène que dans les autres secteurs d'activité avec des travailleurs qui, comme les troupeaux, semblent venir presque exclusivement du Darfour et appartiennent plus précisément au groupe des *Baggāra*. Le groupe des commerçants de bétail est divisé en deux groupes : d'un côté on trouve des marchands intermédiaires, également originaires des régions productrices et de l'autre de grands commerçants qui sont quant à eux installés dans la capitale de longue date et appartiennent aux ethnies riveraines. L'association de pasteurs du Darfour « El Massar » dans son étude du pastoralisme de la région regrette les difficultés auxquelles les marchands originaires du Darfour font face pour accéder au marché de la capitale (AL MASSAR, 2003, p. 77).

« L'identité ethnique et régionale qui construit les hiérarchies assigne à un lieu de résidence et à des compétences ou des incompétences » (DENIS, 2005b, p. 27)

Si le sujet des associations qui existent entre un métier et une ethnie est loin d'être tabou (l'importance des témoignages recueillis en témoigne), la question concernant la hiérarchie sociale qui y est associée est plus délicate et les paroles se font alors plus pudiques pour ne pas dire politiquement correctes. Les réactions les plus prolixes ont été déclenchées par des questions concernant la présence ou l'absence d'un groupe dans un type d'activité.

Dans une ferme laitière d'Abu Seïd, un groupe de travailleurs m'expliquait que la pratique de l'élevage laitier était une connaissance familiale, un héritage ; je leur demandai alors pourquoi il n'y avait pas ou peu de Sudistes dans cette activité bien que de nombreuses ethnies sudistes, les Dinka par exemple, étaient elles aussi connues pour leur pratique de l'élevage. Les travailleurs reconnurent la grande expérience des Dinka avec les vaches et n'expliquèrent leur absence de l'activité que par un choix délibéré de leur part : « *Ici à Khartoum, ils préfèrent travailler dans d'autres secteurs, comme le bâtiment par exemple* », taisant les très nombreuses impossibilités d'accès professionnel qui touchent les populations sudistes.

J'interrogeai à Mugran, en mars 2004, un agriculteur (originaire d'une ethnie riveraine) sur les raisons de la très forte proportion de gens de l'ouest chez les travailleurs agricoles : *«C'est parce qu'ils sont costauds... Et puis, parce que la plupart des propriétaires [fonciers] sont également fonctionnaires [ont un autre emploi], donc ils donnent leurs terres à travailler à de pauvres agriculteurs payés au nūs [la moitié des ventes]. En plus, dans l'ouest, l'agriculture dépend des pluies, donc la plupart de l'année, ils ne font rien. A la place, ils viennent pour la saison. En une saison ici, tu gagnes deux millions !*

La plupart des travailleurs à Mugran viennent du Tchad et ça depuis toujours. Mais ce ne sont pas des Fellata¹⁷¹ qui eux ne sont pas agriculteurs à Khartoum. Non, eux, ils travaillent en vendant des tassālī et du fūl. Les ethnies qu'on voit ici : ce sont les Borgu car ils sont cultivateurs, des Tama et des Massalit aussi, et des Beni Helba pour les élevages de vaches ». Les paroles d'Abdou Mahmoud El Taher illustrent parfaitement le rôle que jouent l'origine et l'appartenance ethnique dans les orientations professionnelles. Apparaît en filigrane, au travers des allusions et des considérations péjoratives, certains éléments de la hiérarchie ethnique. Par exemple, dire que les travailleurs agricoles sont tchadiens, alors qu'il cite des ethnies frontalières et donc pour partie soudanaises est une façon de leur refuser la nationalité soudanaise. Cela l'oblige d'ailleurs à les différencier des Fellata auxquels les soudanais (tout comme le gouvernement soudanais) attribuent souvent le statut d'étrangers ("non-Sudanese") (DUFFIELD, 1980 et ABBAS ABDELKARIM, 1986, p. 58).

Les rapports ethniques et familiaux favorisent donc les formes d'insertion en ville, et au delà, l'identité ethnique constitue un "background" dont l'impact dépasse largement celui des solidarités communautaires. L'influence qu'a l'identité ethnique sur la place des individus

¹⁷¹ Terme générique regroupant et désignant les ethnies d'origine ouest africaines (Fulani, Haussa, etc.) présentes au Soudan. L'établissement de ces populations au Soudan est le résultat d'une série de facteurs religieux, politiques et économiques : les déplacements pastoraux, le pèlerinage à la Mecque et les enseignements religieux, le désir de rejoindre le mouvement Mahdiste, migrer plus à l'est à mesure qu'avancait la colonisation de l'Afrique de l'ouest, et trouver un emploi dans les grands projets agricoles (MILLER et ABU MANGA, 2005, p. 381). Leur venue fut particulièrement encouragée durant la colonisation britannique pour pallier au manque de main-d'œuvre dans les grandes zones agricoles soudanaises (Gezira, Gedaref). Aussi les Fellata sont-ils souvent associés au stéréotype du métayer agricole (KAPTEIJNS et SPAULDIND, 1991) ce qui explique que l'agriculteur interrogé ait de lui même précisé que dans la région capitale ce n'est pas le cas. En outre, le terme de Fellata draine des considérations négatives ou pour le moins ambiguës qui renvoient à la pauvreté, l'illettrisme, l'obscurantisme religieux, la mendicité, les emplois peu valorisés (idem, p. 407), voire à l'esclavage (MC LOUGHLIN, 1962). « Cela est bien illustré par le dicton soudanais datant de la période coloniale qui dit : "Les Anglais nous ont pris nos esclaves mais Dieu nous a donné les Fellata" » (PRUNIER, 2005, note p. 33). Dans la remarque de notre agriculteur, ce statut dévalorisé des populations fellata ressort dans le stéréotype du vendeur de tassālī (pépins grillés) et de fūl (arachides) qui est une activité fortement dépréciée.

dans la société, sur leur orientation vers telle activité plutôt qu'une autre est considérable. Helmut Ruppert, dont l'étude des migrations au Soudan compare les réponses de trois groupes ethniques différents, en atteste : « One of the important results, which is of special relevance to our study, is that ethnic identity, plays an important role in the living strategy of individuals. In this respect the ethnic identity has to be considered as the most important framework which influences people's way of thinking, their way of acting, the work they opt to do, and their perception of value¹⁷² ».

Il ne faut cependant pas tomber dans le déterminisme ethnique et il existe bien sûr des exceptions, des réorientations surprenantes, des destins qui échappent à l'ordre social établi ; cependant peut-être ces exceptions se trouvent-elles plus fréquemment au sein des classes les plus favorisées. Nous n'en avons que peu croisé lors de nos enquêtes de terrain, et il nous a paru intéressant d'insister sur ce qui demeure un aspect essentiel du fonctionnement de la société soudanaise, précisément parce que lorsque nous avons cru tomber sur l'une de ces exceptions, elle trouvait souvent une explication dans ce système, l'entérinant encore. Ainsi la présence insolite de deux travailleurs Shilluk (ethnie sudiste, et qui plus est agricultrice), originaires de l'Etat du Haut Nil de la ville de Malakal, dans une exploitation d'élevage laitier d'El Merkhiyat, s'est finalement expliquée par un lien de parenté entre ces travailleurs et les propriétaires Ja·aliyi (un père et trois frères). Cette famille propriétaire se trouve être également originaire de la province du Haut Nil, très loin du territoire traditionnel des Ja·aliyin, en raison d'une installation là-bas à la génération précédente¹⁷³. Les deux employés Shilluk, après avoir été présentés par leurs employeurs comme de simples connaissances de leur région d'origine, se sont révélés être de proches parents. Ils n'étaient autres que les fils (illégitimes) du propriétaire avec une concubine sudiste et donc les demi-frères des autres propriétaires (FRANCK, 2000, p. 91).

¹⁷² « L'un des résultats importants, d'une pertinence particulière pour notre étude, est que l'identité ethnique joue un rôle important dans les stratégies de vie des individus. A cet égard, l'identité ethnique doit être considérée comme le facteur d'influence majeur des modes de pensée des individus, de leurs actions, des activités professionnelles qu'ils choisissent, et de leur perception des valeurs », (RUPPERT, 1991, p. 11)

¹⁷³ Les personnes originaires du Soudan central et de la vallée du Nil installés et commerçant au Sud ou dans l'Ouest sont appelées « *jallaba* ». Le mot qui littéralement signifie les fournisseurs désignait à l'origine les marchands d'esclaves arabes du Nord Soudan opérant au Sud.

2. Les migrations agricoles saisonnières en provenance du Darfour : la permanence d'une histoire

Le dernier élément qu'il nous reste à étayer avant de clore ce chapitre sur la différenciation des producteurs urbains du Grand Khartoum concerne les populations du Darfour et leur engagement massif dans l'agriculture urbaine de la capitale.

Les populations de l'ouest constituent, nous l'avons évoqué, le plus grand réservoir de main-d'œuvre du pays. La principale cause est à chercher du côté du contexte de sous-développement chronique dont souffre la région occidentale soudanaise depuis son intégration au pays en 1916, sans qu'aucun des gouvernements successifs n'ait jamais tenté d'y impulser un quelconque développement économique. La situation est aujourd'hui encore aggravée par la poursuite de la croissance démographique dans un environnement fragile et dégradé rendant la compétition pour les ressources de plus en plus âpre¹⁷⁴. « Dès le début de la longue période de déficit pluviométrique qui commence dans les années 1960 et qui perdure au moins jusqu'aux années 1980, les populations du Darfour ont du s'adapter à la dégradation de leur environnement marquée par deux crises de subsistance très sévères en 1972-1973 et en 1984-1985 (...) La réponse s'est trouvée dans les mouvements croissants de populations » (DENIS, 2005 (c), p. 99 et p.100).

Si la migration est *le* mécanisme de survie par excellence dans le Darfour, ce dernier revêt néanmoins de nombreuses formes. Dans une étude de Burush, petit village du Nord Darfour, Ibrahim Fouad et Helmut Ruppert insistent sur le rôle des migrations internes au Darfour de zones rurales en difficulté vers des zones rurales plus généreusement arrosées telles que les zones de *wadi* (FOUAD et RUPPERT, 1991). Pour Atta El Moula, dont l'étude porte sur le même village, ces migrations de zones rurales à d'autres zones rurales proches forment un premier groupe de mouvements de populations auquel il faut ajouter les migrations des zones rurales vers les zones urbaines, et enfin les migrations vers les zones d'agriculture commerciales (ATTA EL MOULA, 1991).

Abdel Hamid Bakhit, toujours au sujet du même village, identifie quant à lui trois types de migration en fonction de leur durée (BAKHIT, 1991). Il considère tout d'abord les

¹⁷⁴ On ne peut à ce sujet omettre de parler de l'actuel conflit du Darfour puisque l'ensemble des observateurs (chercheurs et humanitaires) s'accordent en effet à dire que ce contexte de sous-développement et d'inégalité régionale se trouve au cœur de la crise (LAVERGNE, 2005 ; PRUNIER, 2005 ; DENIS, 2005 (c)). « La révolte armée qui a éclaté au Darfour en février 2003 est en effet le résultat de près d'un siècle de négligence à l'égard de la province occidentale », (LAVERGNE, 2005, p. 130). « Lointaine périphérie d'une colonie qui ne souciait pas de lui, le Darfour fut oublié dès l'instant où il fut conquis. Et, pendant près d'un siècle il allait vivre sur un malentendu que seule la violence allait finalement révéler au monde extérieur et à lui même » (PRUNIER, 2005, p. 56).

courtes visites (pouvant aller d'un jour à un mois) aux différents membres de la famille et du village installés hors du village comme un premier type de migration de survie. L'auteur a conscience du caractère controversé qu'il y a à considérer les visites familiales et amicales comme un mécanisme de survie et comme une catégorie de migration. Cependant, il met en évidence l'ampleur du phénomène et sa corrélation avec les épisodes courants de pauvreté et de privation que connaît le village. Les raisons objectives de visite ne manquent pas (décès, mariages, se faire soigner en ville, y acheter des biens de consommation courante...). Et compte tenu de l'obligation d'accueil, élément fondamental de la tradition soudanaise, les migrants font jouer les liens forts avec la famille et/ou le village avec la quasi certitude de recevoir de l'aide matérielle sur place durant leur séjour, et au moment du retour (idem, p. 42).

Le deuxième type de migration identifié est la migration saisonnière (la plus courante), qui a lieu durant la morte-saison de la région de départ en direction de zones agricoles plus favorables, et dont le retour coïncide (normalement) avec les récoltes sur le lieu d'origine. L'auteur mentionne la préférence des migrants pour les zones proches au Darfour et au Kordofan (Wadi Saleh dans le Sud Darfour par exemple, ou En-Nahud au Kordofan), qui demandent moins d'investissements en termes de transport que les zones agricoles de l'entre deux Nil ou de l'Est. Abdel Hamid Bakhit précise également que les destinations privilégiées changent en fonction de l'évolution des opportunités de travail, et que si le travail agricole constitue la majeure partie de ces migrations temporaires, il n'est cependant pas la seule catégorie professionnelle représentée. Pour la plupart de ces migrants saisonniers, la mobilité constitue une solide source de revenu. Il constate toutefois que face à l'augmentation des coûts de la vie, la durée de ces migrations saisonnières a tendance à augmenter : de nombreux migrants restent finalement plus de trois ans hors du village. Le travail agricole sur le lieu d'origine est alors assuré par les membres de la famille restés sur place (les femmes en particulier) ou confié à une tierce personne.

Ce dernier cas s'approche du troisième type de migration que l'auteur identifie, à savoir les migrations de longue durée (plus de 6 mois). L'auteur constate néanmoins que les zones urbaines sont les destinations principales de ce dernier type de migration (villes du Darfour et Grand Khartoum). Il note également que les emplois trouvés y sont souvent particulièrement mal payés, ce qui handicape le maintien du contact avec la famille restée sur place et limite les retours d'argent sur le lieu d'origine. La majeure partie de ces migrants ont quitté le village à l'occasion des crises aiguës de subsistance des années 1980 (idem, p. 43).

L'exemple de Burush montre la multiplicité des stratégies de survie *via* la migration, leur évolution et leur augmentation (en nombre et en durée) au fur et à mesure que déclinent les conditions écologiques du Darfour.

Discussion avec Abdel Rahim

En marge de l'enquête par questionnaire, une discussion s'engage avec Abdel Rahim, 26 ans, originaire du Darfour. Je me risque alors à lui poser la question du pourquoi de la surreprésentation des gens de l'ouest dans l'agriculture du Grand Khartoum.

Abdel Rahim se tourne vers mon interprète, interloqué : « *Elle rigole ?! Elle ne sait pas ?* ». Puis se tournant vers moi : « *Tu ne sais pas ?* »

J'évoque alors mon statut d'étrangère, la seule raison capable (peut-être) d'excuser mon ignorance.

A.R. : « *Ce n'est pas que dans l'agriculture, c'est partout. C'est évidemment parce que les conditions de vie là-bas sont extrêmement difficiles.*

Regarde moi, j'ai passé trois ans au Tchad et avant ça, neuf ans en Libye mais je suis toujours rentré au pays. Je prends tous les boulots que je peux trouver et j'envoie ce que je peux comme argent dans ma famille. Je ne travaille pas seulement dans l'agriculture. En ce moment je m'occupe de chèvres. C'est un mauvais travail, mais je n'ai rien trouvé d'autre. Au Tchad, j'étais maçon ».

Entretien : Shambat 2005

Les détails donnés par Abdel Hamid Bakhit au sujet du système de migrations saisonnières (migrations les plus nombreuses) corroborent l'inclusion que nous avons faite des agriculteurs urbains originaires du Darfour dans cette catégorie de migration. Et ceci, malgré une destination urbaine. Le maintien de liens forts avec la région d'origine et le désir de retour, ainsi que la chronologie des arrivées ont été évoqués. En outre, le cycle culturel de l'agglomération du Grand Khartoum offre la possibilité (du moins en théorie) aux populations du Darfour de retourner dans leur village d'origine au moment des semis (juillet) – période de baisse des productions dans la capitale.

La destination d'arrivée ne semble pas être tant la ville capitale que l'activité agricole. L'enquête par questionnaire a d'ailleurs montré que ces agriculteurs migrants avaient une meilleure connaissance des quartiers agricoles que des quartiers résidentiels du Grand

Khartoum. Enfin, un court séjour en mai 2005 à Bindizi (Wadi Saleh, Ouest Darfour) nous a par ailleurs permis de constater que les quartiers agricoles du Grand Khartoum (Tuti plus particulièrement) étaient connus des villageois (plus spécifiquement des anciens) comme zones potentielles d'emploi. Les cultures du Grand Khartoum constituent donc, dans une moindre mesure mais au même titre que les grandes zones agricoles du centre et de l'est du Soudan, un pôle d'attraction agricole pour les populations de l'ouest entreprenant une migration saisonnière.

Pour avoir une vision complète des migrations saisonnières en provenance du Darfour, il est indispensable de savoir que ce système a largement été initié durant la période coloniale avec le démarrage des grands projets irrigués de la Gezira et la formidable demande de main-d'œuvre qui s'en est suivie. « Loin de ce Soudan utile symbolisé par le projet de mise en valeur de la Gézira, la région a été réduite au rôle de réservoir de main-d'œuvre. Dès le démarrage de la culture du coton entre les deux Nil dans les années 1920, un système migratoire saisonnier s'est mis en place entre le Darfour, d'où les paysans une fois leur récoltés leur champs de mil, en hiver, étaient transportés par village entier, en camion puis en chemin de fer à partir d'El Obeid pour la cueillette du coton. Cette symbiose entre le Darfour et la Gezira a permis à la population de faire face aux déficits alimentaires provoqués par la croissance démographique et de payer l'impôt » (LAVERGNE, 2005, p. 149).

Le développement durant la période coloniale d'une agriculture capitaliste dans le Soudan central et les politiques de main-d'œuvre qui l'ont accompagné¹⁷⁵ ont cependant abouti à la segmentation du marché du travail agricole et à la prolétarianisation de certains groupes sociaux dont les effets sont toujours visibles aujourd'hui.

« For some, seasonal migration for wage labor became a regular part of their annual work cycle. For many more, it became an irregular part of life, occasioned by crop failure, disadvantageous livestock prices, special expenses (such as for marriage), or was a temporary necessity for youthful households. The mosaic of patterns of incorporation into the agricultural wage labor force in these and other ways mirrored difference between local and social groups which were generally conceived in terms of cultural differences among them. If one knew a person's ethnic identification, one could fairly reliably predict what form her or his incorporation would take, including type, patterns and intensity of work. The result was a highly segmented labor force structured on a basis that was expressed in terms of ethnic

¹⁷⁵ Sur le détail des politiques d'emploi menées par les britanniques voir notamment l'analyse de Peter Cross (CROSS, 1997).

identity ¹⁷⁶», (O'BRIEN, 1986, p. 900). Abbas Abdelkarim, qui retrace l'histoire de l'emploi dans le périmètre irrigué de la Gezira, montre comment l'administration du projet, après avoir favorisé l'implantation au côté des populations autochtones de populations de l'ouest, tout d'abord essentiellement des *Fellata* (population d'origine Ouest Africaine), leur a ensuite (dès la fin des années 1940) préféré l'apport d'une masse salariée saisonnière de soudanais de l'ouest (Darfour et Kordofan)¹⁷⁷. Schématiquement, les titulaires de baux agricoles sont aujourd'hui principalement issus de la communauté autochtone, et emploient (le plus souvent à la tâche ou à la journée) des *Fellata* qui restent encore aujourd'hui la principale force de travail sur place, complétée à la saison par des populations de l'ouest (ABBAS ABDELKARIM, 1986).

Ce détour par les politiques d'emplois agricoles de la Gezira, reproduites par la suite dans les zones d'agriculture pluviale mécanisées (Gedaref) et poursuivies après l'Indépendance était essentiel à plusieurs titres. Tout d'abord parce que ces politiques de développement agricole sont fondatrices du Soudan actuel, qu'elles ont durablement marqué l'emploi agricole, conditionné les rôles agricoles des différentes communautés, engendré des mouvements migratoires devenus aujourd'hui structurels. Et c'est dans ce contexte historique de migrations saisonnières du Darfour vers le Nil que s'inscrit la présence temporaire dans la capitale des agriculteurs originaires du Darfour. Hill, dont l'étude de Tuti remonte au début des années 1960, montrait déjà la prééminence des populations de l'ouest dans le travail agricole sur l'île (HILL, 1963).

Ce qu'il nous faut retenir, c'est que la mobilité comme moyen de survivre mais également de vivre est un modèle anciennement (du siècle dernier) et profondément incorporé par les populations de l'ouest. Au sein de notre échantillon, six travailleurs sont nés dans la province de Gedaref qui, avec la Gezira, compte parmi les deux plus importantes régions agricoles du pays. Ces six travailleurs de Gedaref sont en réalité tous issus de la recomposition démographique liée à l'agriculture capitaliste et appartiennent à des groupes

¹⁷⁶ « Pour certains la migration saisonnière est devenue partie intégrante de leur cycle annuel de travail, pour de plus nombreux encore, elle est devenue une interruption du cours régulier de leur vie, occasionnée par de mauvaises récoltes, des cours du bétail désavantageux, des dépenses spéciales (telles que celles engendrées par un mariage), ou une nécessité temporaire pour de jeunes ménages. Les multiples modèles d'intégration à la force de travail agricole reflétaient une différence entre les groupes locaux et sociaux qui était généralement conçue en termes de différences culturelles. Quelqu'un ayant connaissance de l'appartenance ethnique d'une personne pourrait avec une relative fiabilité prédire la forme que prendrait l'intégration de celle-ci, y compris en termes de type, modèle et intensité du travail. Le résultat en était une force de travail extrêmement segmentée, structurée sur une base qui s'exprimait en termes d'identité ethnique » (O'BRIEN, 1986, p. 900).

¹⁷⁷ A ce titre, la loi nationale de 1948 est une illustration exemplaire de cette politique anti-*fellata*. Ces derniers étant majoritairement considérés comme « non-soudanais », la loi les évinçait en garantissant l'exclusivité aux « Soudanais » des emplois de fonctionnaires et de l'accès au foncier (ABBAS ABDELKARIM, 1986, p. 58).

ethniques du Darfour (pour quatre d'entre eux) et du Kordofan (les deux restant). Prolétariés dans leur région d'installation, ils pratiquent de la même manière que leurs « frères » nés au Darfour la migration saisonnière dans la capitale soudanaise lors de la morte saison à Gedaref.

***gharbawīn* : gens de l'ouest et images associées**

Un terme générique désignant l'ensemble des populations de l'ouest du Soudan existe : *gharbawīn*. Il pourrait se traduire par « gens de l'ouest » mais contient une connotation péjorative importante. Le rapport de confrontation se situe entre les gens de l'ouest et les ethnies riveraines du Nord qui se considèrent comme « les enfants du pays » (*awlad el balad*) et qui depuis longtemps dominant politiquement, économiquement et socialement le pays.

Pour Mc Loughlin, le dédain dont sont victimes les « gens de l'ouest » aux yeux des *awlad el balad* trouve sa source dans l'histoire de cette domination régionale et dans celle de l'esclavage au Soudan. Le Darfour en effet était une des zones d'approvisionnement en esclaves. Les populations non-arabes, dites *zurga*¹⁷⁸, étaient visées. Les esclaves accomplissaient la majeure partie des travaux agricoles du pays, fortement dévalorisés chez les populations riveraines, et les tâches les plus ingrates (MC LOUGHLIN, 1962, pp. 359-360). Selon cet auteur, c'est d'ailleurs ce socle de pratique d'esclavage qui s'exprime dans le système d'emploi stratifié de la Gezira et des autres projets d'agriculture capitaliste (idem, p. 376).

Cependant, la connotation péjorative du terme *gharbawīn* ne s'arrête aux populations africaines du Darfour mais vaut également pour les Arabes. Si les tribus *Baggāra* ont tiré quelque gloire de leur soutien inconditionnel au mouvement du Mahdi, ils n'en demeurent pas moins aux yeux des *awlad el balad* des nomades incultes et pauvres.

« Such central and west Sudan farmers and nomads have less orthodox religious attitudes, their Arabic is poor, and their standard of literacy low. Sudan-Nile farming civilisations have a recorded history of centuries, practise their religion more thoroughly, speak better Arabic, have cultured scholars and consider their sophistication superior to that of their non-riverain fellow Moslems¹⁷⁹ ».

¹⁷⁸ Nous avons déjà évoqué que ce « bleu foncé » signifié par le terme *zurga* désigne la couleur noire pour les populations non Arabes. Bien que le Sudan désigne littéralement le pays des noirs, les soudanais se refusent à employer cet adjectif. Ils déclinent pourtant un éventail impressionnant d'adjectifs visant à exprimer les différentes nuances de la peau. Reste qu'un arabe même très foncé ne sera jamais « bleu » (*azraq*) mais « vert » ou « très vert » (*ākhḍar*).

¹⁷⁹ « Ces fermiers et nomades du centre et de l'ouest du Soudan ont des pratiques religieuses moins strictes, leur langue arabe est pauvre, et leur niveau d'alphabétisation bas. Les civilisations agricoles de la vallée du Nil

« Beaucoup d'auteurs avaient vu la dichotomie Nord-Sud comme étant *le* problème au cœur des difficultés du Soudan. C'était vrai mais cela était loin d'épuiser et de résumer le *fond* du dilemme soudanais. Pour parler clairement, le Nord et le Sud étaient les éléments les plus *opposés* du Soudan non pas par une sorte d'essentialisme "musulmans contre chrétiens" mais plutôt parce que ces deux parties du pays se situaient aux points les plus opposés d'un continuum de diversité multiple dont elles n'étaient que les formes les plus distantes. Cela ne voulait en aucun cas dire ni que chacune des deux parties était homogène, (...) », (PRUNIER, 2005, p. 138).

Ce chapitre s'est attaché à décrire les différents profils des producteurs agricoles urbains du Grand Khartoum.

Nous sommes partis de la constatation maintes fois soulignée dans les travaux sur l'agriculture urbaine, de ce « qu'un peu partout l'agriculture, dans la mesure où les citadins la pratiquent, reste aux mains des groupes locaux » (SAUTTER, 1973, p. 84) pour souligner le rôle quasi-exclusif des familles anciennement établies dans la capitale dans la propriété foncière. Cette dernière n'a pas changé de mains, et en ce sens, les cultivateurs d'aujourd'hui sont les descendants directs des cultivateurs d'hier. Cependant, seul l'accès à la propriété foncière est conditionné par l'appartenance aux vieilles couches citadines et une grande majorité d'agriculteurs (85 %) sont des migrants de première génération.

Approfondir l'analyse de ces migrations en direction de l'agriculture urbaine a fait émerger trois éléments principaux :

- Ces dernières sont spécifiques au sens où elles ne présentent pas les mêmes caractéristiques chronologiques et régionales que les migrations touchant la capitale dans son ensemble.
- Le poids des populations de l'ouest et du Darfour en particulier dans ces migrations agricoles est considérable.
- Il convient pourtant de distinguer les migrations intervenant dans les cultures de celles intervenant dans l'élevage laitier, tant en termes de durée (les premières étant saisonnières et les deuxièmes, plus indéterminées), qu'en termes de provenance (les premières étant très majoritairement de l'ouest du Soudan, les deuxièmes du centre), ainsi qu'en termes de populations concernées (populations traditionnellement engagées dans les cultures ou au contraire dans l'élevage). Si l'appartenance régionale joue un rôle majeur dans cette

soudanais ont une histoire écrite ancienne, pratiquent leur religion plus consciencieusement, parlent un meilleur arabe, ont produit des érudits et considèrent leur sophistication supérieure à celle de leurs coreligionnaires musulmans non riverains du Nil » (MC LOUGHLIN, 1962, p. 358-359).

différenciation des éleveurs et des cultivateurs, le facteur culturel, les solidarités familiales et tribales comptent au rang des nombreux facteurs pouvant influencer le choix de l'activité pratiquée.

L'analogie entre migrants et agriculteurs est dans le cas de l'agglomération du Grand Khartoum parfaitement valide. Reste qu'aussi récentes que soit l'arrivée de ces migrants agriculteurs, les migrations, notamment saisonnières, s'inscrivent dans la dialectique régions riveraines/régions périphériques (comme le Darfour) qui est une permanence de l'histoire soudanaise. C'est cette permanence qui existe entre les travailleurs métayers migrants d'hier et ceux d'aujourd'hui que ce chapitre souhaitait mettre également en évidence.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Présenter l'agriculture urbaine du Grand Khartoum, tant dans sa forme (commerciale et non d'auto-consommation) que par les profils socio-anthropologiques des agriculteurs, en l'ancrant dans l'histoire de l'agglomération et du pays avait pour objectif de souligner les éléments de permanence, et de prendre le contre-pied des nombreux travaux scientifiques qui font de la crise urbaine africaine des dernières décennies du XX^{ème} siècle, et donc de la pauvreté ou plus exactement de la paupérisation, le seul moteur de participation à ces activités.

L'élargissement des principales catégories d'agriculteurs apparaissant dans le corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine est à ce propos particulièrement significatif. D'une activité marginale pratiquée par des marginaux, puis par les plus pauvres¹⁸⁰, on est progressivement passé à une activité des ménages traduisant une logique d'investissement en économie de survie. Des travaux, récents pour la plupart, montrent ainsi l'implication des classes moyennes, voire de la bourgeoisie dans les activités agricoles urbaines (MLOZI et MALONGO, 1997 ; SAWIO, 1995 ; DRAKAKIS-SMITH, 1994; BIGSTEN et KAYIZZI-MUGERWA, 1992) et désignent l'agriculture urbaine comme une adaptation des populations devant un risque d'appauvrissement. Ainsi Bigsten et Kayizzi-Mugerwa, pour lesquels l'agriculture urbaine fait partie des dynamiques de diversification des revenus des ménages, soutiennent que ces stratégies de diversification sont avant tout une tentative des ménages de réduire le risque de se retrouver pris au piège avec de bas revenus ou sans revenu (BIGSTEN et KAYIZZI-MUGERWA, 1992, p. 1430). Pour Luc Mougeot, cet élargissement des populations concernées par l'agriculture urbaine représente « l'une des révélations les plus étonnantes des enquêtes réalisées » (MOUGEOT, 1995, p. 31). Sawio constate que « monsieur Tout-le-monde, et même le salarié de la classe moyenne considère l'agriculture urbaine comme une activité qui s'impose quand les conditions économiques deviennent difficiles en milieu urbain » (SAWIO, 1995). Dans la littérature, si les catégories concernées s'élargissent, c'est par le prisme de la « crise urbaine », ce qui amène à penser à une augmentation des populations concernées et à voir l'implication des classes moyennes comme récente, ou tout au moins concomitante de

¹⁸⁰L'hypothèse sous-jacente étant que plus bas sont les revenus, plus la survie est difficile et plus le recours à l'agriculture est nécessaire, en particulier dans une économie monétarisée. Bien qu'apparaissant au premier abord comme une conclusion logique, ce lien entre degré de pauvreté et plus ou moins grand recours à l'agriculture urbaine a été infirmé par la plupart des enquêtes empiriques s'étant penchées sur la question (SANYAL, 1985 ; BIGSTEN et KAYIZZI-MUGERWA, 1992 ; SAWIO, 1995). Les travaux de Carole Rakodi sur la pauvreté rappellent justement que « les plus pauvres, qu'il s'agisse de ménages ou de communautés, pris dans une situation de déclin, ne seront pas en mesure d'imaginer une stratégie pour s'en sortir et resteront au contraire coincés dans une survie ne leur assurant que leur simple reproduction biologique » (RAKODI, 1995, p. 414).

l'augmentation des difficultés de survie. C'est sur ce point que le contre exemple du Grand Khartoum peut se montrer particulièrement éclairant.

On retrouve dans le Grand Khartoum une catégorie d'habitants dans une situation de pauvreté extrême lui « interdisant » en quelque sorte d'avoir accès à l'agriculture urbaine. On se souviendra à ce sujet de la description des rares entreprises de cueillette et de glanage, donnée dans le premier chapitre, qui illustre pleinement cette question d'accès, ou de possibilité d'investissement mise en évidence dans la littérature (SANYAL, 1985 et RAKODI, 1995). Cependant, la participation au travail agricole ne semble pas déterminée par une paupérisation urbaine, mais plutôt induite par une pauvreté dans les régions rurales d'origine des agriculteurs. La dialectique nationale entre des régions centre privilégiées et des régions périphériques très largement abandonnées pèse lourdement dans l'organisation de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum, et notamment sur les formes d'organisation du travail. D'autre part, l'entreprenariat agricole semble davantage répondre aux opportunités économiques que suscite ce secteur qu'à une stratégie de survie destinée à lutter contre l'appauvrissement.

Après avoir souligné les éléments de permanence qui existent entre l'agriculture d'hier et celle d'aujourd'hui, il convient de nous pencher maintenant sur les évolutions. En effet, si la crise urbaine par la paupérisation qui en résulte ne constitue pas un moteur de participation à l'agriculture urbaine, le formidable accroissement démographique de la capitale (qui participe de la crise urbaine) en augmentant la demande alimentaire a, quant à lui, considérablement dynamisé les activités agricoles.

DEUXIEME PARTIE : PRODUIRE POUR LA VILLE ?

Nous nous plaçons dans cette deuxième partie dans une perspective descriptive et explicative de la participation de l'agriculture urbaine au fonctionnement du système urbain du Grand Khartoum. L'approche de la « multifonctionnalité » de l'agriculture urbaine se développe dans les travaux sur le thème, et apparaît aujourd'hui comme celle qui permet le mieux de souligner ce qui de l'agriculture urbaine participe de la ville (FLEURY *dir.*, 2005). Comment les activités agricoles urbaines prennent-elles place dans l'économie urbaine du Grand Khartoum ? Quels rôles et fonctions y remplissent-elles ? Quelle est l'ampleur du phénomène agricole dans la capitale soudanaise ? En d'autres termes, quelles sont les capacités de l'agriculture à jouer un rôle moteur et à structurer l'économie urbaine du Grand Khartoum ?

« Au sud, les villes sont étudiées spécifiquement sous l'angle de la contribution de l'agriculture au fonctionnement de la ville, principalement, mais pas uniquement en termes alimentaires » (MOUSTIER, 2005, p. 9).

Adoptant cet angle dominant du corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine dans les pays du Sud, nous nous attacherons dans un premier chapitre à évaluer la contribution de l'agriculture urbaine au système alimentaire du Grand Khartoum. C'est en revenant dans le détail sur les productions agricoles, en montrant leur localisation et leur spécialisation que l'on soulignera d'une part la forte imbrication du système urbain et du système agricole, et d'autre part l'importance quantitative de la participation de l'agriculture à l'approvisionnement de la capitale soudanaise.

Mettre en relief les fonctions et enjeux économiques et sociaux (autres qu'alimentaires) que sous-tendent les activités agricoles du Grand Khartoum est l'objectif d'un deuxième chapitre. Les dynamiques générées sont au centre d'une analyse en deux champs : le premier est agricole, et montrera l'attractivité du secteur au travers de l'étude de la diversité des systèmes et moyens de production, et des innovations agronomiques ; le deuxième champ est plus « urbain », au sens où nous examinerons l'impact de l'agriculture en termes d'emploi (direct et indirect) en ville, et en termes d'impulsion sur d'autres secteurs d'activités urbaines.

CHAPITRE 3. UNE REPOSE PRODUCTIVE ADAPTEE ET FORTE A UNE DEMANDE ALIMENTAIRE URBAINE ACCRUE ET SPECIFIQUE

Nous avons écrit que l'agriculture urbaine avait été dynamisée par la croissance démographique de la capitale soudanaise, il convient maintenant de le démontrer. Ce chapitre s'attachera donc à analyser la réponse productive de l'agriculture urbaine face à l'augmentation de la demande alimentaire urbaine. Réponse que nous observerons aussi bien sur le plan qualitatif (quels canaux de l'approvisionnement et du système alimentaire urbain occupent l'agriculture urbaine ?), que quantitatif (que représente l'apport de l'agriculture urbaine dans l'approvisionnement urbain global ?).

« Tout ceci [*la nature et l'extension de l'agriculture urbaine*] peut beaucoup différer selon la richesse. Ainsi, pour prendre des cas extrêmes, le jardinage familial de subsistance est beaucoup plus commun à Khartoum qu'au Koweït, dont les habitants peuvent plutôt investir dans la culture de serre pour produire des fruits et légumes de haute valeur » (NASR et KALDIAN, 2004, p. 77).

Notre éclairage sur l'agriculture urbaine du Grand Khartoum s'oppose totalement à cette citation puisque nous avons montré que l'agriculture urbaine de la capitale soudanaise est essentiellement commerciale et qu'elle ne fournit aux populations les plus défavorisées d'autre source d'approvisionnement que le marché. Cependant, au delà de ce qu'elle révèle comme stéréotypes, cette citation soulève la question de la forme que prend l'agriculture urbaine et des canaux d'approvisionnement qu'elle occupe dans une agglomération où se nourrir reste une (pour ne pas dire la) préoccupation centrale d'une majorité de ses habitants [*cf.* chapitre 1, II, B, 2], et où la sécurité alimentaire est un objectif à atteindre bien plus qu'une réalité. L'agriculture urbaine du Grand Khartoum n'étant pas une agriculture d'autoconsommation, dans quelle mesure alors participe-t-elle à la sécurité alimentaire de la capitale ?

L'agriculture urbaine joue incontestablement un rôle sur la disponibilité alimentaire, mais disponibilité alimentaire ne signifie pas nécessairement sécurité alimentaire. En outre,

dans le contexte de précarité du Grand Khartoum, apprécier à sa juste valeur le rôle de l'agriculture urbaine suppose de connaître le type de productions qu'elle génère, et de pouvoir déterminer la place qu'occupent ces productions dans la diète soudanaise.

« Dans chaque système alimentaire, la combinaison des modalités d'acquisition et des territoires d'approvisionnement est dictée par plusieurs contraintes et possibilités. En milieu urbain, le rôle de la production alimentaire dans le système alimentaire est tributaire de l'adaptation des réseaux de commercialisation à l'urbanisation dans différentes conditions. Parce que la demande est régie davantage par les prix que par la disponibilité, différents groupes de revenus ont recours à différentes modalités d'acquisition, déterminant du coup l'apport relatif des différents territoires de production (urbain, rural, étranger) et des réseaux de commercialisation (structuré, parallèle) » (MOUGEOT, 2000). La complexité des systèmes alimentaires urbains est telle qu'il nous est apparu pertinent de commencer par la description du système alimentaire de la capitale soudanaise, avant de voir comment s'y inscrivent l'agriculture urbaine et ses productions. Ce sera l'objectif de la première partie de ce chapitre.

Un deuxième temps sera consacré à l'analyse des capacités d'approvisionnement de l'agriculture urbaine en ce qui concerne ses productions de prédilection. C'est justement parce que l'agriculture urbaine du Grand Khartoum est marchande, qu'elle ne constitue pas une forme directe d'accès alimentaire et entre par conséquent en concurrence directe avec les autres sources d'approvisionnement, que l'étude approfondie de son développement et de l'évolution de sa participation au système alimentaire urbain présente un intérêt particulier.

I. LE SYSTEME ALIMENTAIRE DU GRAND KHARTOUM ET L'AGRICULTURE URBAINE

Après les travaux précurseurs des géographes français sur l'approvisionnement vivrier des villes africaines¹⁸¹, la question de l'alimentation des villes du Sud devient, dans les années 1980, une préoccupation centrale de la recherche dans un contexte où l'urbanisation est la cible de nombreuses critiques. La théorie du « parti pris urbain » (“urban bias”), formulée par Mickaël Lipton en 1976, qui y voyait une explication au fait que les pauvres restent pauvres,

¹⁸¹ Voir notamment les travaux du CEGET de 1972 puis de 1977.

est l'illustration la plus aboutie de cette remise en cause du fait urbain¹⁸². L'inquiétude face à l'augmentation extrêmement rapide des consommateurs non producteurs oriente et structure dans un premier temps les travaux scientifiques. « La croissance urbaine semble laisser peu de temps à l'agriculture pour se "moderniser" et répondre aux nouveaux besoins : alors qu'un agriculteur n'avait à nourrir en 1950 que 0,18 habitant non agricole, il devrait en supporter 1,21 en 2010, selon les prévisions, soit cinq fois plus. Prédictions qui valent ce que valent les prévisions, mais qui soulignent la multiplication des dépendants alimentaires urbains (...)» (COURADE, 1990, p. 82).

Cependant, « la grande crainte des années 1980 d'une dépendance alimentaire accrue, d'une incapacité de réponse rapide de l'agriculture vivrière locale n'a globalement pas été confirmée par les faits, même en Afrique au sud du Sahara où la question alimentaire demeure délicate » (BRICAS, et SECK, 2004, p. 12). Les importations alimentaires se sont effectivement considérablement accrues depuis les années 1970, mais la relation avec l'urbanisation n'est nullement évidente, les pays les plus urbanisés étant en fait les moins dépendants des achats extérieurs (DUBRESSON, 1993, p. 184). Certains travaux avaient pourtant déjà pris le contre-pied des prévisions catastrophistes en envisageant la ville comme une nouvelle source de débouchés pour l'agriculture (SAUTTER, 1951, édition de 1994, p. 390). La ville entraîne l'agriculture, ne cessera de répéter Jean-Marie Cour (COUR, 2004).

Les travaux scientifiques sur l'alimentation des villes du Sud oscillent donc entre deux tendances contradictoires, parfaitement exprimées par le titre de l'article de Nicolas Bricas et Pape Abdulaye Seck : « Alimentation des villes du Sud : les raisons de craindre et d'espérer » (idem, p. 10). C'est également l'objet du questionnement de Philippe Hugon à propos des villes africaines : « Les villes africaines jouent-elles un rôle d'aggravation de la crise des systèmes agro-alimentaires et de déficits alimentaires (...), ou bien au contraire constituent-elles un nouvel espace organisationnel, créent-elles des économies d'échelle et des externalités, et constituent-elles un lieu de division du travail et de fonctionnement d'un marché ? (...) La ville africaine est-elle comme l'analyse Fernand Braudel, marché césure, rupture et destin du monde ? » (HUGON, 1985(a), p. 12).

La prise de conscience du rôle moteur que peut jouer la ville vis-à-vis de l'agriculture conduit les chercheurs à se pencher sur les réponses et les adaptations paysannes ayant permis, contre toute attente, de nourrir les villes. Les différentes sources d'approvisionnement

¹⁸² L'ouvrage de Lipton (LIPTON, 1976, *Why poor people stay poor? Urban bias in World development* Londres, 467 p.) est repris et résumé dans de très nombreux articles, nous nous référons ici à celui de Frédéric Landy (LANDY, 1999).

sont explorées – internationales, nationales, locales (CHALEARD, 1996) – et leurs avantages soulignés. Au sein du corpus bibliographique traitant de l’approvisionnement alimentaire urbain, l’agriculture urbaine tient une place tout à fait remarquable, au sens où elle incarne souvent un secteur particulièrement mobilisé. Qu’en est-il à Khartoum ?

Ce détour par l’évolution de la pensée scientifique sur ce thème est important à plusieurs titres : il renvoie tout d’abord aux enjeux d’un tel sujet, et permet de replacer l’agriculture urbaine dans le cadre plus général des relations ville-campagne (CHALEARD et DUBRESSON *dir.*, 1999). Elle n’est qu’un maillon d’un système d’approvisionnement alimentaire urbain complexe, et sa participation varie qualitativement et quantitativement, d’un pays à l’autre, d’une saison à l’autre, d’une période historique à une autre, en termes de produits etc (MOUSTIER, MBAYE, *al.*, 2000). C’est tout d’abord cette participation qualitative que nous nous attacherons à décrire et à analyser pour le cas de la capitale soudanaise. Quels espaces et « canaux » occupe l’agriculture urbaine dans l’approvisionnement de l’agglomération du Grand Khartoum ? Quelle source d’approvisionnement alimentaire garantit le mieux la sécurité alimentaire de la capitale soudanaise ?

A. LE GRAND KHARTOUM, UNE SITUATION ALIMENTAIRE COMPLEXE

Pouvoir apprécier au mieux la participation de l’agriculture urbaine au système alimentaire de la capitale soudanaise suppose de s’être préalablement arrêté sur ce dernier. Nous avons choisi, pour présenter le système alimentaire du Grand Khartoum, de développer deux de ses traits qui soulèvent autant de contradictions : la question de la sécurité alimentaire de la capitale, et la question du régime alimentaire de ses habitants.

Il existe une différence fondamentale entre système d’approvisionnement urbain et système alimentaire urbain, dans laquelle se trouvent souvent les explications au niveau de sécurité alimentaire des citoyens. Il s’agit donc d’analyser cette différence pour le cas du Grand Khartoum, afin notamment d’y voir émerger le rôle des politiques alimentaires nationales et internationales. Le champ de l’alimentation soulève des problèmes d’échelles, au sens où y interviennent des déterminants à la fois macro et micro sociaux ou/et macro et micro-économiques. Pour Philippe Hugon c’est la raison pour laquelle les recherches sur le thème se heurtent à un double risque ; celui d’une vision globale, et celui inverse d’une lecture partielle. Afin d’éviter ces écueils, l’auteur propose d’envisager la question

méthodologique comme « celle de l'articulation de l'espace international et des espaces régionaux et locaux » (HUGON, 1985a, p. 17). Nous rajouterons l'échelon national qui dans le cas soudanais est primordial pour la compréhension des politiques alimentaires, et dont l'articulation avec l'échelle du Grand Khartoum constituera le premier temps de cette analyse.

Dans cette perspective de saisir les principaux déterminants du système alimentaire du Grand Khartoum, il paraît essentiel de présenter dès maintenant la définition commentée de la « sécurité alimentaire » que nous avons retenue pour notre travail : « Le concept de sécurité alimentaire a largement évolué depuis 25 ans. Il ne se pose plus en termes d'adéquation quantitative entre les disponibilités alimentaires et les besoins nutritionnels que l'on pouvait résumer par le défi de "nourrir les villes" pour le sujet qui nous concerne. Selon la définition consensuelle du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996, la sécurité alimentaire s'entend comme "*l'accès physique et économique pour tous les êtres humains, à tout moment, à une nourriture suffisante, salubre et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active*". Cette définition intègre donc bien la notion d'accès physique et économique, indissociable de celle de la pauvreté. En spécifiant un accès *pour tous*, elle attire l'attention sur les disparités internes que peuvent cacher les analyses trop globales. Si elle mentionne toujours *une nourriture suffisante*, elle élargit désormais la question nutritionnelle à la sécurité sanitaire des aliments (*salubre*) et implicitement aux autres risques nutritionnels (*nutritive*). Enfin, en intégrant l'objectif de "*satisfaire les préférences alimentaires pour mener une vie/.../active*", cette définition souligne les dimensions hédonistes, sociales et culturelles de l'alimentation au même titre que la dimension biologique. (...). Elle ouvre le champ à un traitement des consommateurs non plus comme des sujets passifs, mais comme des acteurs doués de préférences et de stratégies » (BRICAS et al., 2003, p. 3). Cette définition, qui réitère l'affirmation d'une différence entre sécurité et disponibilité alimentaire, insiste également sur le caractère déterminant des facteurs sociaux et culturels dans les questions alimentaires, faisant ainsi une place « aux dynamiques du dedans » chères à Balandier et dont l'étude, pour Philippe Hugon, est nécessaire à la compréhension des phénomènes alimentaires (HUGON, 1985a). C'est dans ce cadre que le régime alimentaire du Grand Khartoum sera présenté, constituant le deuxième volet de cette analyse de la situation alimentaire de la capitale soudanaise.

1. Une capitale privilégiée, malgré une sécurité alimentaire plus que défaillante

Il est difficile d'appréhender la question de la sécurité alimentaire de la capitale soudanaise sans l'aborder tout d'abord à l'échelle nationale. En effet, la situation alimentaire dans certaines régions du pays est telle qu'elle a tendance à masquer la réalité de la situation alimentaire du Grand Khartoum.

a. *A l'abri des famines, la capitale est privilégiée à l'échelon national*

« Le vieil homme connaissait bien cette terre, il savait comment elle respirait (...). Il faisait route avec sa famille vers le sud et de toute sa vie, il n'avait vu autant de camps abandonnés ; le pays tout entier était en marche. Les pluies étaient très en retard – même les puits les plus profonds ne contenaient plus d'eau. (...). Le vieil homme savait qu'il leur faudrait atteindre aussi rapidement que possible les régions les plus peuplées, les canalisations d'eau et la ville »¹⁸³. Le fait que la famine soit au Soudan plus qu'un risque, une réalité, joue sur l'appréhension de la sécurité alimentaire du pays et de la capitale, et donc sur les politiques alimentaires.

Au regard de la situation alimentaire du Soudan dans son ensemble, Mustafa Babiker fait apparaître la nécessité pour les chercheurs et les acteurs politiques de distinguer trois niveaux ou formes d'insécurité alimentaire : la malnutrition, les pénuries alimentaires saisonnières et la forme la plus extrême, la famine (BABIKER, 1993, p. 48). On est loin de la définition de la sécurité alimentaire, donnée lors du Sommet Mondiale de l'Alimentation (1996), que nous avons prise comme référence et dans laquelle interviennent les facteurs socioculturels de préférence, etc. Au Soudan, la disponibilité alimentaire minimum n'est pas toujours assurée. L'agglomération du Grand Khartoum, et dans une moindre mesure les autres villes soudanaises, n'ont et n'ont eu à souffrir que des deux premières formes d'insécurité alimentaire, et sont à ce titre privilégiées à l'échelle nationale. C'est ce qui ressort de l'étude de Mc Loughlin datant de 1964: « Perhaps the most important difference between the urban area's food consumption and food consumption in the rural economies is the fact of security supply. While it is true that greater or lesser urban grain supplies will affect prices, there is enough food brought in to the cities so that starvation diets are the lot of very few low income

¹⁸³ (MAHJOUB, 1998, p. 12). Extraite d'un roman soudanais dont l'histoire se déroule au Soudan à l'époque de la grande famine des années 1984-1985, cette citation illustre parfaitement la nécessité absolue de rejoindre la ville qui touche parfois les populations soudanaises. Ce récit qui tente de restituer fidèlement l'atmosphère de l'époque est, entres autres, une source d'informations sur les déplacements et la sédentarisation forcés.

urban residents. This must be compared to the constant spectre of hungry seasons and food shortages in rural economies¹⁸⁴ ». Dans le cas de la capitale, sa position politique et sa situation au carrefour des voies ferroviaires, routières et aériennes, facilitaient encore un peu plus son approvisionnement. Nous avons déjà évoqué le rôle de ville-refuge qu'a exercé la capitale pendant la grande famine de 1984.

La famine est malheureusement mais sûrement l'une des images les plus intimement associées à celle du Soudan dans nos pays occidentaux. Si le débat sur la médiatisation du Soudan ou de tels événements est ici hors sujet, il reste que les crises alimentaires aiguës sont toujours d'actualité et se succèdent de fait presque sans interruption depuis les années 1980. A ce titre, le pays bénéficie toujours d'une aide alimentaire internationale d'importance, alors même que le Soudan est l'un des rares pays de la zone sahélienne à fort potentiel agricole, où les terres irriguées représentent de très larges surfaces, et qui est capable de dégager des surplus céréaliers (sorgho) pour l'exportation. Les importations de céréales (blé essentiellement) qui ont explosé dans les années 1980¹⁸⁵, restent aujourd'hui conséquentes¹⁸⁶. Proportionnellement cependant, elles ne représentent pas la même charge économique que lors de la période antérieure. D'après un rapport spécial coécrit par la FAO et le WFP (Programme Alimentaire Mondial) datant de février 2006, le Soudan est logiquement capable pour l'année à venir de subvenir à l'ensemble de ces besoins en céréales. « At the national level, Sudan is able to cover all of its cereal requirements through the above-average cereal production coupled with the country's enhanced ability to import commercially any domestic shortfalls, and available food aid in stock. However, at the household level, more than two decades of war and isolation in southern Sudan and current conflict in Darfur have left millions in a precarious food situation and abysmal living conditions compromising their ability to access available food¹⁸⁷ ».

¹⁸⁴ « Peut-être la principale différence entre consommation alimentaire en milieu urbain et rural réside dans la question de la sécurité de l'approvisionnement. S'il est vrai que la plus ou moins grande disponibilité en céréales va, dans les villes, affecter les prix, il y a suffisamment de nourriture acheminée en ville pour que les régimes de disette ne soient le lot que des habitants les plus pauvres. Ceci doit être comparé à la permanence du spectre des périodes de famine et de pénuries alimentaires des économies rurales » (MC LOUGHLIN, 1964, Part II, p. 168).

¹⁸⁵ Entre 1983 et 1987, le Soudan comptait parmi les cinq pays africains dont les importations annuelles de céréales dépassaient les 500 000 tonnes (COURADE, 1990, p. 80, note I), après l'échec de sa politique agricole du "Breadbasket".

¹⁸⁶ En 2004, le Soudan importait un peu plus d'un million de tonnes de céréales (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, p. 150), et ses importations sont estimées à 1,3 Mt pour 2005/2006 par la FAO (FAO/WFP, 2006, p. 27)

¹⁸⁷ « A l'échelle nationale, le Soudan a la capacité de subvenir à tous ses besoins en céréales, grâce à une production supérieure à la moyenne, combinée avec sa nouvelle capacité financière qui lui permet d'importer les biens alimentaires lui faisant défaut, et à la réserve céréalière disponible. Cependant, au niveau des ménages, plus de deux décennies de guerre et d'isolement au sud Soudan ainsi que le conflit actuel au Darfour ont laissé

La disponibilité alimentaire dont fait état ce rapport est nationale, et peut donc rester à l'état de simple abstraction théorique. En outre, l'année agricole 2005 a été particulièrement bonne et explique en grande partie l'analyse qui est faite de la disponibilité alimentaire pour l'année suivante ; pourtant il ne faut pas sous-estimer la vulnérabilité d'une production céréalière encore trop fluctuante et dépendante des précipitations. Le recours aux stocks de céréales de la "Strategic Reserve Corporation"¹⁸⁸, y compris ces dernières années (2004 notamment), montre la fragilité du système d'approvisionnement national et par conséquent de la capitale, qui demeure fonction de la grande variabilité annuelle de la production, elle-même encore largement dépendante des précipitations.

Revenons en 2006, où une récolte nationale de sorgho supérieure à la moyenne a permis d'en exporter 50 000 tonnes. « Toujours est-il qu'excédents agricoles ne signifient pas sécurité alimentaire individuelle accrue : le pouvoir d'achat comme les formes de régulation mises en œuvre par l'Etat et les sociétés civiles restent les déterminants fondamentaux » (COURADE et PELTRE-WURTZ, 1991, p. 5). C'est pourquoi, face au contexte politique soudanais, le rapport FAO/ WFP préconise plusieurs interventions dans le domaine alimentaire à l'échelle nationale¹⁸⁹. Considérée comme privilégiée, la capitale soudanaise n'est pas concernée par ces interventions.

Question d'échelle et de priorité probablement. Car il n'en demeure pas moins vrai que la sécurité alimentaire de la majeure partie des habitants de la capitale reste un objectif à atteindre. Cependant, dans un pays où la disponibilité alimentaire réelle – et non théorique –, préalable indispensable à toute sécurité alimentaire, n'est pas partout garantie, les régions ou villes pour lesquelles la sécurité alimentaire est plus un problème d'accessibilité (au sens de solvabilité des acheteurs potentiels) que de disponibilité apparaissent à juste titre privilégiées, et ceci même lorsque leur sécurité alimentaire s'est paradoxalement dégradée, comme c'est le cas pour la capitale soudanaise.

des millions de personnes dans une situation alimentaire précaire et des conditions de vie déplorables compromettant leur capacité à accéder à la nourriture disponible » (FAO/WFP, 2006, p. 27).

¹⁸⁸ Sorte d'office céréalier semi-autonome (placé sous l'autorité du Ministère des finances) dont la tâche est de stabiliser les prix des céréales les années où la production est déficitaire, par le biais de subvention et/ou de distributions d'urgence.

¹⁸⁹ Trois régions sont la cible de l'aide alimentaire pour la période 2006-2007 : le Sud Soudan, le Darfour et l'Etat de la Mer Rouge (FAO/WFP, 2006, 53 p.).

b. *La paix urbaine comme enjeu majeur*

De par sa position de capitale et de centre politique du pays, le Grand Khartoum a bénéficié jusque dans les années 1990 de mesures gouvernementales destinées à soutenir la sécurité alimentaire, dans l'objectif de garantir la paix urbaine.

Sa réflexion sur la crise urbaine dans les pays arabes amène Mohamed Naciri à considérer la question alimentaire comme l'un des sept thèmes majeurs pouvant former une grille de lecture pertinente pour l'étude de la crise urbaine. Il part en effet du constat que la plupart des événements survenus dans les villes du Monde Arabe ont eu pour origine, ou pour prétexte, une hausse des prix alimentaires (NACIRI, 1991, pp. 12-13). Le cas soudanais n'est pas différent, et la sécurité alimentaire de l'agglomération du Grand Khartoum en tant que garant de la paix urbaine a longtemps été au centre de tous les esprits. Les gouvernements successifs, jusque dans les années 1990 (date du virage libéral que prend alors la politique alimentaire soudanaise), n'ont en effet pu faire autrement que de réguler la distribution des produits de première nécessité afin de garantir la paix en ville : le pain était subventionné, et le sucre, l'huile et le thé faisaient l'objet de tickets de ravitaillement. « Jusqu'à son abolition partielle en 1990, la subvention au blé fournie aux villes constituait le principal fardeau supporté par les finances soudanaises » (DE WALL, 1993, p. 80). Au paroxysme de la crise des années 1980, le gouvernement de Nimeiri, suite aux exigences du FMI, a d'ailleurs fait les frais d'une première révolte urbaine contre la hausse des prix du sucre en 1982, et ne se relèvera pas des suites de la « révolte de la faim » qui éclate à Khartoum en 1985. A cette époque, le Soudan devint totalement dépendant de l'aide extérieure (BLEUCHOT, 1994, pp. 61-62).

La situation alimentaire des villes et de la capitale en particulier était si préoccupante et représentait un tel enjeu pour les gouvernements en place que l'aide alimentaire internationale, et notamment l'envoi par le gouvernement américain de blé destiné à la consommation des villes soudanaises, ont constitué par le passé un moyen de pression politique extrêmement puissant¹⁹⁰. Alex de Wall insiste en particulier sur le fait que les quantités de vivres concernées par les opérations d'urgence dans les zones rurales étaient bien moins importantes que les quantités délivrées en dehors des programmes d'urgence et destinées à l'alimentation des villes. Comment dans ce contexte-ci, le régime de 1989 a-t-il pu opérer sans heurts majeurs la libéralisation de la politique alimentaire, autrement dit l'arrêt

¹⁹⁰ Cette pression politique (américaine) s'est plus particulièrement exercée durant la période 1988-1989 sur le gouvernement de Sadiq al-Mahdi pour lui faire accepter un cessez-le-feu avec le sud (DE WALL, 1993, p. 81 et (DUFFIELD, 1990) et a également permis de lancer une vaste opération d'aide alimentaire d'urgence dans le sud Soudan, dénommée : "Life Line Sudan".

quasi-total des subventions et aides à l'accès aux produits de première nécessité ? La sécurité alimentaire de la capitale aurait-elle cessé d'être un enjeu ?

c. Le Grand Khartoum, une sécurité alimentaire assurée ?

Nous avons consacré une partie à la paupérisation urbaine, où le désarroi d'une majeure partie de la population, face aux difficultés de vivre (ou survivre) en ville, a été évoqué (Chapitre 1/III/A/§2). Nous y avons vu que réunir de quoi se nourrir est la préoccupation principale de la plupart des habitants du Grand Khartoum, que la part du budget des ménages qui y est consacrée est énorme, que la malnutrition fait des ravages chez les enfants, autrement dit que la sécurité alimentaire est loin d'être assurée. N'y revenons pas, et insistons plutôt sur le fait que l'élargissement des populations fragilisées est concomitant à la diminution des politiques et mesures d'aide alimentaire tant nationales qu'internationales.

Tout d'abord, il faut noter le désengagement de l'Etat qui, dans un repositionnement « néo-libéral » (dans la droite ligne des mesures requises de longue date par le FMI et la Banque Mondiale), réduit drastiquement la palette des produits subventionnés dès 1990 et développe un discours autour de l'autosuffisance alimentaire. La "Strategic Reserve Corporation" est néanmoins conservée, mais son action face aux situations d'urgence est restée plus que limitée¹⁹¹ (FAO/WFP, 2006, p. 33). Dans le Grand Khartoum, s'il est vrai qu'avant la libéralisation de la politique alimentaire, les cartes de rationnement étaient distribuées plus selon l'affinité au régime que sur des critères sociaux, leur totale disparition a néanmoins aggravé la situation alimentaire d'un plus grand nombre de pauvres (FOUAD IBRAHIM, 1994, p. 258). Seul le sucre resta subventionné quelques années supplémentaires, mais il a davantage servi l'enrichissement de l'Etat et de ses agents que quelque objectif de sécurité alimentaire (BUCHRA et HAENNI, 1997).

Les populations les plus pauvres de l'agglomération devraient normalement être les premières bénéficiaires de la *zakāt* (impôt religieux musulman correspondant à une obligation de charité et d'entraide), que le régime islamiste d'Omar al-Bashir n'a cessé de renforcer en en augmentant le montant et en étendant la base de sa taxation. L'obligation de participation à

¹⁹¹ L'année 2004, qui principalement en raison de mauvaises conditions climatiques fut désastreuse, est à ce titre exemplaire. La faiblesse de la production céréalière cette année là s'est traduite par une augmentation record des prix du sorgho – qui s'est poursuivie jusqu'à la récolte suivante et qui n'est pas restée sans conséquence sur la sécurité alimentaire de la capitale – et par l'importation inhabituelle de 55 000 tonnes de sorgho et de millet indien par l'entremise de la "Strategic Reserve Corporation" destinées à faire face au déficit de production. La faiblesse des réserves soudanaises de céréales se répercutant l'année suivante ne fut compensée que par une production annuelle 2005/2006 supérieure à la normale et la mise à disposition par le PAM de 175 000 t de céréales sur les 185 000 tonnes de réserves de la "Strategic Reserve Corporation". (FAO/WFP, 2006, p. 33)

cet impôt et aux nombreux autres tributs à visées redistributives a fini par toucher des catégories de plus en plus nombreuses de la population (jusqu'à atteindre le secteur informel¹⁹²), sans que l'augmentation du revenu fiscal ne se traduise pour autant par une amélioration de l'aide aux nécessiteux, bien au contraire. « Les espaces de la redistribution ou de la solidarité sociale se sont transformés en un levier implacable d'extraction des ressources de la société en faveur du système politique et militaire, et de ses leaders¹⁹³ ».

A côté de cette « modalité institutionnelle d'entraide », subsistent les petites primes en nature (céréales, sucre, etc.), versées aux fonctionnaires à l'occasion de telle ou telle fête religieuse, toujours synonymes pour les ménages de fortes dépenses alimentaires. Ce cas mis à part, c'est dans la plupart des cas (lorsqu'elle le peut encore) la solidarité (souvent familiale) qui s'exerce. Ainsi, les « cadeaux alimentaires » apportés à l'occasion de cérémonies ou de simples visites sont toujours les bienvenus, y compris chez les classes moyennes, et s'ils ne témoignent pas nécessairement des difficultés à se nourrir, ils démontrent néanmoins le caractère onéreux des biens alimentaires, même les plus basiques.

Selon Eric Denis, la paix urbaine, loin d'être la preuve d'une avancée de la sécurité alimentaire, est au contraire la conséquence d'une trop grande pauvreté : « La résignation face à l'augmentation des prix, l'absence d'adhésion au service, la déconnexion parfois même, montrent à quel point des populations en état d'extrême pauvreté intériorisent leur condition, loin de se révolter comme le prédisent sans nuances les conjoncturistes à l'occasion de telle ou telle hausse significative d'un service ou du pain (...). L'affliction et la résignation, jusqu'au fatalisme légitimé par les valeurs religieuses sont autant d'éléments qui contribuent à expliquer, tout autant que les performances du contrôle policier et la mise à distance planifiée, l'absence de révolte en mesure de menacer le pouvoir » (DENIS, 2005 (a), p. 97).

Le fait que la capitale soit paradoxalement privilégiée à l'échelon national, joue en sa défaveur pour faire l'objet de programmes d'aide alimentaire, par ailleurs très importants. Le Soudan, qui constitue un cadre ancien de l'assistance internationale, est devenu depuis 2003 un pays phare de l'action internationale. Il serait le second pays bénéficiaire de l'aide caritative après l'Afghanistan. Sur les 1,7 milliards de dollars de fonds requis par l'ONU en

¹⁹² Dans les rues de la capitale, il est difficile d'échapper à la taxation directe. Celle-ci touche jusqu'aux marchandes de thé, vendeurs ambulants, et autres petits métiers appartenant traditionnellement au secteur informel ou domestique.

¹⁹³ (BUCHRA et HAENNI, 1997). Cet article présente, en outre, de nombreux exemples et explications de la prédation fiscale mise en place par le régime, en particulier pour financer l'effort de guerre.

2006, deux tiers sont réservés à l'aide alimentaire. Les programmes réservés au Nord ou à l'Etat de Khartoum ne concernent que 3 % des fonds requis en 2006 (BARTOLI, 2006).

Pourtant, certaines populations du Grand Khartoum seraient selon les critères habituellement utilisés par les acteurs de l'aide, parfaitement éligibles à l'aide alimentaire internationale. Ainsi, l'étude d'Ibrahim Fouad concernant l'alimentation quotidienne d'une famille résidente à Dar es Salam (camp de déplacés à l'ouest d'Omdurman), nous apprend que la ration de céréales de chacun des membres de la famille étudiée est cinq fois inférieure à ce que distribue le PAM en temps de famine (FOUAD, 1994, p. 260). L'existence de crises aiguës dans d'autres régions soudanaises et donc la présence à l'échelon national de populations plus précaires encore, dont l'assistance engage déjà un volume financier considérable, explique en partie pourquoi le Grand Khartoum n'est pas considéré comme une priorité alimentaire. Le Darfour et le Sud représentent les deux tiers des fonds requis (BARTOLI, 2006). On ne peut cependant que regretter que les mises en garde du Sommet Mondial sur l'Alimentation contre les analyses et politiques trop globales ne soient pas prises en compte sur le terrain. C'est ce qui ressort des nombreux et divers rapports des Agences des Nations Unies travaillant au Soudan sur les questions alimentaires (PAM, FAO, etc.), pourtant spécialistes de ce type de littérature, où l'absence totale de données sur la capitale parle d'elle-même. Les seules informations ayant trait à la sécurité alimentaire de la capitale concernent des groupes très précis (les déplacés en particulier, "Internally Displaced People") et sont extrêmement rares. Cette situation n'est pas réservée à Khartoum comme le constate et le déplore Drakakis¹⁹⁴.

L'aide alimentaire internationale n'a pas toujours été absente de la capitale et les projets des Organisations Non Gouvernementales engagées à Khartoum dans les zones les plus pauvres ont longtemps fonctionné sur le modèle « travail contre nourriture » ("*food for work*"). Ce type de projet était principalement financé par le PAM. Quelques uns se poursuivent dans les périphéries de la capitale, mais ils sont aujourd'hui limités en nombre et tendent même à disparaître. Au delà des questions de priorité, la situation de ces populations défavorisées du Grand Khartoum n'est plus considérée comme une situation d'urgence puisqu'elle dure maintenant depuis largement plus d'une décennie, or le PAM, principal bailleur alimentaire, a un mandat d'urgence qui l'amène à privilégier d'autres crises.

¹⁹⁴ « At present the literature on food leans heavily toward the analysis of national or rural situations, rather than urban. (...) research on urban food systems *in toto* is very patchy and fragmented and tends to cover only limited parts of such systems even when the city is the specific focus » (DRAKAKIS-SMITH, 1994, pp. 5-6). « A l'heure actuelle, la littérature sur l'alimentation repose fortement sur l'analyse de situations nationales ou rurales, plutôt qu'urbaine. (...) la recherche sur les systèmes alimentaires urbains *in toto* est très fragmentée et tend à ne couvrir que certains aspects de ces systèmes, même lorsque la ville est le principal sujet ».

Enfin, si la gravité des crises alimentaires régionales soudanaises est la principale raison à la non assistance alimentaire du Grand Khartoum, les signes ostentatoires de richesse qui se développent depuis cinq ans dans la capitale contribuent certainement aussi à cacher la réalité alimentaire de l'immense majorité des habitants. A côté de populations enfermées dans un régime alimentaire de survie, on voit en effet apparaître depuis quelques années des problèmes d'obésité (autre forme de malnutrition) qui touchent une population particulièrement aisée de Soudanais, et tout spécialement les enfants. Cette plus grande disparité entre ménages riches et pauvres est souvent signalée comme une marque de l'urbain (BRICAS et *al.*, 2003, p. 5). Le Soudan est loin d'être une exception mondiale : « Se côtoient désormais des malnutritions par carences et par excès. L'épidémie mondiale d'obésité, le diabète et le maladies cardio-vasculaires ne touchent pas que les pays industrialisés mais bien aussi les villes du Sud où s'opère la transition nutritionnelle (...)»¹⁹⁵. Précisons qu'à Khartoum, le diabète fait des ravages depuis longtemps, notamment en raison d'une consommation excessive généralisée de sucre.

A la première contradiction qui fait du Grand Khartoum, dont la situation alimentaire est pourtant critique, un espace privilégié à l'échelon national, s'ajoute une deuxième contradiction induite par les caractéristiques du régime alimentaire urbain.

Ces écarts mettent notamment en relief le fait que le système alimentaire se complexifie et évolue constamment, au gré de l'expansion qualitative et quantitative de la demande urbaine (LYNCH, 1994, p. 307). Ils posent ainsi la question de l'existence d'un régime alimentaire urbain spécifique dans l'agglomération du Grand Khartoum. « Il est hors de question de revenir sur la caricature aujourd'hui dépassée qui veut que les villes soient le lieu privilégié de l'extraversion, où les populations, progressivement gagnées par un mimétisme généralisé, seraient adeptes d'un modèle alimentaire véhiculé par les colonisateurs, puis par les bourgeoisies nationales » (CHALEARD, 1998, p. 6), mais il convient d'envisager le régime alimentaire du Grand Khartoum et son évolution comme l'un des déterminants majeurs du système alimentaire urbain, et à ce titre comme l'un des moteurs de l'agriculture urbaine.

¹⁹⁵ (BRICAS et SECK, 2004, p. 13). Sur la transition nutritionnelle, voir dans ce même numéro des *Cahiers d'Agriculture*, (MAIRE et DELPEUCH, 2004, pp.23-30).

2. Le régime alimentaire urbain

Les travaux sur l'évolution du régime alimentaire soudanais dans le cadre urbain manquent cruellement, et les rares articles existant sur le thème sont soit extrêmement généraux (ALI, 1991) et souvent très anciens (TOTTHILL, 1952), soit ne concernent au contraire qu'une population très précise dans des conditions qui le sont tout autant (BAKHIT et JOHAYNA, 1994). Parler d'un régime alimentaire soudanais unique, dans un pays grand comme cinq fois la France et doté d'une extraordinaire diversité ethnique (que l'on retrouve concentrée dans le Grand Khartoum) est forcément réducteur. L'objectif présent n'est néanmoins pas d'entrer dans le détail des différences culinaires régionales, mais plutôt d'ébaucher les grandes lignes du régime alimentaire commun, afin d'en dégager les spécificités qui ont conduit à l'implication des zones, urbaine et périurbaine, dans la réponse à la demande alimentaire. Cette synthèse des styles alimentaires urbains s'appuie à la fois sur l'expérience de terrain (et plus spécifiquement la période 2001-2002¹⁹⁶), et sur les différents articles cités ci-dessus. Dans la capitale plus qu'ailleurs au Soudan (du fait d'un plus grand choix et d'une plus grande monétarisation qu'à la campagne), le prix est un facteur prépondérant de la composition des plats et des repas¹⁹⁷. Gardons-le à l'esprit pour la lecture de cette présentation, de manière à toujours imaginer les modulations possibles du régime alimentaire, sans jamais oublier les difficultés du plus grand nombre à se nourrir.

a. *La base de l'alimentation : un régime céréalier*

Lorsque le niveau de vie le permet, un repas se compose le plus souvent d'un ensemble de plusieurs petits plats. Son mets principal est généralement à base de céréales (le plus souvent sorgho ou millet), sous forme de crêpes (*kissra*¹⁹⁸), de porridge (*'assida*¹⁹⁹), ou encore de galettes (*gurrāssa*²⁰⁰). Dans ce dernier cas, les galettes de farine de blé, loin d'être une importation, font partie de la tradition culinaire des populations du nord de la vallée du

¹⁹⁶ Séjourner plus d'un an dans une famille soudanaise m'a permis d'avoir une idée claire de la consommation alimentaire d'une famille soudanaise urbaine (appartenant à la « petite » classe moyenne). Les voyages hors de la capitale ont été, entre autres, l'occasion de comparer les différences culinaires mais surtout la disponibilité de produits.

¹⁹⁷ (SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN, 1998). Cette thèse comporte une étude de la consommation des biens alimentaires, basées sur l'observation de trois quartiers de Khartoum de catégories différentes qui montre bien la disparition de tel ou tel aliment en fonction du niveau de vie et fait inversement ressortir les essentiels de la diète soudanaise.

¹⁹⁸ Crêpe très fine à base de farine de sorgho légèrement fermentée.

¹⁹⁹ Bouillie de farine de sorgho et/ou de millet. C'est le plat le plus communément répandu dans le Soudan.

²⁰⁰ Galette de farine de blé qui ressemble au pancake. Dans le nord du Soudan, il existe une variante fine de cette crêpe de blé qui ressemble en de nombreux points aux crêpes bretonnes.

Nil, où le blé est cultivé depuis des temps immémoriaux. Les céréales constituent ainsi la base du régime alimentaire des soudanais, citadins ou non. Si la consommation de pain de farine de blé augmente et est aujourd'hui plus que commune dans la capitale, elle ne détrône pas les plats traditionnels à base de sorgho. Et ce n'est pas uniquement une question de prix ; pendant toute la durée du ramadan par exemple, le repas de rupture du jeûne est principalement composé de 'assida quel que soit le niveau de vie de la famille. Les différences se feront sur l'accompagnement (sauce avec viande, yaourt, ou pas), sur la présence ou non de plats supplémentaires, ainsi que sur leur composition.

Les Soudanais accompagnent cette portion de céréales, de plats en sauce (*mulah*), ou simplement de sauces très diverses. Ces plats peuvent être à base de viande (les jours fastes), ou simplement de légumes et de condiments. On y trouve une grande variété de produits dont les principaux sont la tomate, le gombo (*bāmīa*)²⁰¹, et les légumes feuilles tels que la corète potagère (*khudra*) et le pourpier (*rijla*)²⁰². Les légumes entrent également dans la composition de nombreuses salades qui constituent une composante importante du régime alimentaire soudanais. Dès que le niveau de vie le permet, elles sont présentes quotidiennement, et accompagnent toujours les grillades, les jours de fêtes. Il en existe de nombreuses variantes : salade de crudités, de roquette (*jirjīr*), d'aubergines, de pickles, assaisonnées au citron vert, à la pâte d'arachide ou encore au yaourt.

Aux céréales et aux légumes entrant dans la composition des sauces et des salades, on peut ajouter un troisième groupe de produits vivriers que l'on désignera sous l'appellation « féculents ». Nous avons ici repris le terme choisi par Jean-Louis Chaléard dans sa thèse sur la Côte d'Ivoire (CHALEARD, 1996, p. 16). Néanmoins, alors que dans les pays d'Afrique équatoriale ce terme renvoie principalement à des plantes tubercules, au Soudan, il fait référence aux haricots blancs (*fāṣūliya* et *lūbā*, dont il existe plusieurs variétés), aux pommes de terre, aux lentilles ('*adass*) et surtout à la fève rouge dite *fīl maṣri* (fève égyptienne), en raison de sa provenance du nord de la vallée du Nil. Cette dernière est en effet, après le sorgho, le deuxième aliment de base du régime des citadins. Dans l'agglomération du Grand Khartoum, sa consommation est quotidienne, voire biquotidienne. La fève est longuement bouillie, sa préparation nécessite donc du combustible (charbon) en grande quantité. C'est pourquoi elle est rarement préparée à la maison, mais s'achète cuite dans les épiceries et

²⁰¹ Il s'agit de l'[*Hibiscus esculentus*]. Sa forme sèche est très appréciée au Soudan et permet de préparer le fameux *mulah weika*, reconnaissable à sa couleur verte et à sa consistance gluante.

²⁰² Respectivement : [*Corchorus olitorius*] et [*Portulaca oleracea*].

restaurants de la ville, soit à l'heure du déjeuner, soit à l'heure du dîner. Elle peut être consommée aussi bien à la maison qu'à l'extérieur.

b. *Quelques caractéristiques alimentaires urbaines : manger dehors, manger de la viande, manger plus diversifié*

Le régime soudanais repose sur trois repas quotidiens (*fatūr*, *ghadā'*, *acha*). Cependant, le *fatūr* (repas pris vers onze heures du matin) et *ghadā'* (vers 15h-16h, correspondant souvent au retour à la maison après le travail) sont les plus importants quantitativement et socialement ; le troisième, dont l'heure semble changer d'une famille à l'autre, n'est pas toujours pris. Dans l'étude de Bakhit et Johayna sur un quartier illégal d'Omdurman, 97 % des personnes interrogées prennent le *fatūr*, 88 %, le *ghadā'*, alors que 73 % déclarent ne pas prendre de *acha* (BAKHIT et JOHAYNA, 1994, p. 266). Présenter ces modalités de la diète soudanaise est important au sens où elles déterminent le lieu de la prise du repas ; or les aliments consommés dans le cercle familial et à l'extérieur ne sont pas toujours les mêmes. Le *fatūr* (pour la population active) est très largement pris sur le lieu de travail ou dans la rue entre amis (87% dans l'étude de Bakhit et Johayna [ibidem]).

L'importance du repas pris à l'extérieur est une première spécificité du cadre urbain, lié en particulier à la distance séparant lieu de vie et lieu de travail (VENNETIER, 1972, p. 223). Francis Akindès note également l'accentuation de ce phénomène à Abidjan : « Si l'expansion démographique exige une augmentation de l'approvisionnement alimentaire, l'agrandissement de la ville, conjugué au rythme de vie urbain et à la faiblesse des moyens de transport, enlève aux travailleurs et aux scolaires la possibilité de prendre leurs repas à domicile, faisant de l'alimentation extérieure une nécessité » (AKINDES, 1991, pp. 169-170). Le même phénomène est repérable dans l'agglomération du Grand Khartoum, où les distances à parcourir entre lieu de travail et lieu de résidence sont considérables, coûteuses en temps et en argent. Francis Akindès établit également que la multiplication des petites entreprises de restauration populaire représente une initiative de résistance aux mesures d'ajustement structurel et à la dégradation des conditions de vie en ville des populations à la recherche d'une seconde source de revenu (op.cit, pp. 171-172). Ce type d'initiative populaire autour de la commercialisation de produits alimentaires s'observe également dans la capitale soudanaise ; ainsi, les femmes de la famille dans laquelle nous avons séjourné un an préparaient, lorsqu'elles venaient à manquer sérieusement de liquidités, des sorbets qu'elles revendaient ensuite dans la rue. Le grand père d'un voisin préparait quant à lui des beignets de

pois chiche pour les vendre le soir sur le pas de sa porte. Ces initiatives rapportent peu, en particulier si comme dans les exemples que nous avons cité, il s'agit de vendre des aliments d'appoint alimentaire.

Il existe aussi de très nombreuses cafétérias qui proposent des plats traditionnels et bon marché (en particulier le fameux *fūl*) et, parallèlement, se développent de plus en plus de « fast-food » à l'américaine, où sandwichs et pizzas dominant. Ces restaurants s'adressent principalement à une clientèle aisée, mais ils se généralisent peu à peu dans tous les quartiers de la capitale. Le recours aux sandwichs pour le *fatūr* n'est pas nouveau, mais dans les « cafétérias traditionnelles », les sandwichs comportent moins de viande et sont le plus souvent composés de *fūl* ou de *ta-miya* (boulette de pois chiche) ou bien d'oeufs.

Les Soudanais apprécient la viande, la viande rouge en particulier, et plus encore la viande de mouton. Le Soudan est un grand pays d'élevage, où la viande en plus de ses qualités nutritionnelles possède une valeur culturelle forte. Les fêtes musulmanes (et spécialement l'*aïd el kabīr*²⁰³) participent de cette valeur culturelle de la viande et plus spécialement de la viande de mouton. D'autre part cette dernière est signe d'abondance et de richesse au delà de l'aspect religieux ; elle est préparée et offerte à chaque occasion ou invitation importante (mariages, *karāma*, etc). La viande est pourtant un luxe pour la plupart des habitants du Grand Khartoum : l'enquête de Bakhit et Johayna dans un quartier illégal d'Omdurman montre que seulement 20 % des foyers interrogés ont une consommation quotidienne de viande, et que dans 60 % des cas, cette dernière n'excède pas 250 g par famille (ibidem). L'étude de consommation de Sweidaa dans trois quartiers de Khartoum corrobore cette dernière statistique (SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN, 1998). Cependant, la consommation de viande rouge en ville est forte, plus forte que dans le reste du pays, même si toute une partie de la population en est exclue. Elle profite aux classes moyennes et à une catégorie aisée de Soudanais. Les quantités achetées chez les bouchers des quartiers aisés de la capitale sont considérables. Ces derniers, qui sont pourtant détaillants, refusent d'ailleurs souvent de vendre moins d'un kilogramme.

Le Soudan a une demande en produits animaux traditionnellement importante qui, comme ailleurs, connaît depuis une trentaine d'années une forte augmentation en ville (BRICAS, et SECK, p. 13). La consommation nationale de viande rouge a ainsi été quasiment

²⁰³ Littéralement grande fête, parfois appelée fête du mouton, référence au sacrifice d'Abraham. Afin de le célébrer, les musulmans ont l'obligation (lorsque leur niveau de vie le permet) d'égorger un mouton. Cette cérémonie est un pilier des rites musulmans et se situe deux mois et dix jours après la fin du ramadan.

multipliée par trois entre 1994 et 2004 (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, p. 121), et on peut penser, bien qu'il n'existe pas de statistiques spécifiquement urbaines, que cette augmentation est principalement imputable aux centres urbains et à la capitale en particulier. Cette augmentation de la demande de viande rouge s'accompagne d'une croissance de la demande de tous les autres produits animaux. La viande blanche (de poulet principalement) connaît un développement exponentiel, et fait de plus en plus partie des habitudes alimentaires de la capitale, creusant la différence avec les autres régions du pays. Les œufs, le poisson et le lait ne sont pas en reste.

L'explosion de la demande urbaine touche tous les secteurs de l'alimentation. Les besoins en fruits et légumes se sont eux aussi considérablement développés. Cela tient à l'accroissement démographique, mais également à l'évolution des styles alimentaires. Malgré l'absence d'étude sur ce thème dans la capitale soudanaise, on peut affirmer sans peur de se tromper que la diète se diversifie. Il suffit pour cela d'observer la différence considérable qui existe dans le choix des produits entre l'agglomération du Grand Khartoum et le reste du pays. En outre, ce choix ne cesse de progresser. Ceci est vrai pour l'ensemble des produits, mais peut-être plus remarquable encore pour certains produits maraîchers et fruitiers.

A certaines saisons, il n'est pas rare dans les campagnes soudanaises de ne plus trouver qu'un légume présent sur les marchés, voire aucun, les habitants se contentant de condiments pour pallier cette pénurie. La capitale, dans ce domaine, si elle n'est pas exempte de problème liés à la saisonnalité des productions, offre néanmoins un choix considérablement plus grand que les marchés de campagne, voire des autres villes. N'étant pas des constituants essentiels du régime alimentaire, leur consommation et la régularité de cette dernière varient considérablement en fonction du budget familial et du prix (souvent très fluctuant selon les saisons). C'est pourquoi le choix proposé sur les étals de vendeurs de fruits et légumes n'est pas le même selon les quartiers de la capitale. Les jus de fruits frais ont tendance à se généraliser, et on les trouve aujourd'hui dans quasiment tous les souks de la ville. L'introduction de nouveaux produits se diffuse des quartiers les plus aisés vers les périphéries, même si à certaines saisons, dans les quartiers les plus pauvres, les fruits (bananes mises à part) sont parfois totalement absents des étals de proximité, leur prix les empêchant de trouver acheteur.

c. Emergence d'une demande « de luxe » et de nouvelles exigences de qualité : des pommes et du lait en pack à Khartoum

« On trouve tout à Khartoum ! » Cette phrase sans cesse répétée, destinée la plupart du temps à rassurer les populations expatriées nouvellement débarquées dans la capitale soudanaise, exprime parfaitement la situation actuelle, autrement dit l'expansion considérable des produits disponibles. La clientèle expatriée de plus en plus importante a participé à l'explosion du choix des produits, en particulier en renforçant les besoins en produits importés (moutarde "Maille", sauce au pistou, pâtes "Barilla", etc.), même s'il est manifeste qu'une demande soudanaise pour ces produits de luxe existait déjà. Aux traditionnels diplomates et travailleurs humanitaires, dont la présence s'est renforcée ces cinq dernières années, s'ajoutent les hommes d'affaires du monde entier (Monde Arabe et Asie principalement) attirés par le potentiel économique renouvelé du pays (perspective de la paix avec le sud et exploitation pétrolière).

En à peine plus de cinq ans, quantité de nouveaux produits sont apparus et trouvent acheteurs. C'est par exemple le cas de l'eau minérale, qui s'est largement diffusée dans la capitale et jusque dans les centres urbains secondaires. Sa production s'est développée sur place, et l'on compte aujourd'hui au moins trois marques différentes d'eau minérale soudanaise, contre aucune en 1999. Le développement de jus de fruits conditionnés est également exemplaire, mais le plus souvent cette demande de « luxe » a surtout favorisé l'importation de produits. Les fruits frais importés, qui étaient lors de notre premier séjour au Soudan en 1999 quasiment absents et excessivement chers, sont de plus en plus présents sur les étals et de plus en plus accessibles (pommes et raisins en particulier). Les importations de fruits et produits dérivés de fruits ont été multipliées par trois entre 2002 et 2004 (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, p. 150). La consommation des fruits frais importés est presque exclusivement le fait de la capitale. Les légumes frais importés sont extrêmement rares ; on les trouve uniquement dans deux magasins de luxe de la capitale et c'est un phénomène très nouveau. L'ensemble de ces produits reste bien entendu totalement hors de portée de l'immense majorité des habitants ; on commence tout juste à observer la diffusion du raisin dans les quartiers populaires, où il est alors vendu par petits sachets de quelques grains.

Les écarts en termes de régime alimentaire entre une élite économique de plus en plus riche et le reste des habitants du Grand Khartoum se creusent. Précisons que nous voulons ici attirer l'attention sur les écarts qualitatifs et non pas quantitatifs. Dans ce cadre, les différences de consommation ne se mesurent plus uniquement par l'accès ou non à un produit,

mais peuvent également apparaître sur le même produit. On assiste à l'émergence de nouvelles exigences de qualité, qui si elles ne concernaient au départ qu'une minorité extrêmement privilégiée de Soudanais, gagnent du terrain, et sont importantes quant à l'évolution de certaines productions et filières ; elles s'inscrivent en outre dans l'évolution générale de la consommation alimentaire urbaine dans les pays du Sud (CAHIERS/AGRICULTURES, 2004). Contrairement aux idées reçues, la qualité est un critère qui n'intervient pas uniquement dans les sociétés de satiété, mais joue également un rôle dans la compétitivité des produits dans les pays du Sud (CHEYNS, BRICAS, et AKA, 2004). Arrêtons-nous par exemple sur le cas du lait, dont il paraît important de préciser dès à présent qu'il présente le double intérêt d'occuper une place prépondérante dans cette étude et dans le régime alimentaire soudanais.

Bien que n'étant pas un produit de première nécessité, il est consommé en grandes quantités, sous différentes formes (*cf.* encadré ci-dessous) et il conserve une symbolique forte. On peut une fois de plus invoquer la tradition pastorale comme étant à l'origine de cette consommation forte. Le lait est présent dans les mariages (les mariés se le crachant dessus à tour de rôle). Il est également dans la tradition populaire couramment associé à la force, la puissance et la bonne santé, et est souvent évoqué comme l'une des raisons de la grande taille du peuple soudanais.

D'après l'étude de Sweidaa auprès de trois quartiers de la capitale (Khartoum 2, El Goz, et Kalakla²⁰⁴) la consommation de lait de vache concerne entre 25 et 50 % des familles interrogées. S'il paraît logique qu'à Khartoum 2, la moitié des familles achète du lait, il est probable que le chiffre de 25 % pour les deux autres quartiers ne reflète pas la réalité, en ne prenant en compte que l'achat de lait de vache et en négligeant ainsi l'autoconsommation de lait de chèvre, fortement répandue dans ce type de quartiers. Les familles consommatrices de lait de vache, tous quartiers confondus, achètent de grosses quantités : 95 % d'entre elles consomment plus d'un *ratol* par jour. La consommation quotidienne moyenne dans ces familles est de 2,5 *ratol* à Khartoum 2 (soit 1,5 litre environ), 2,13 *ratol* à El Goz et 1,5 *ratol* à Kalakla. Cette étude fait apparaître à la fois l'importance des quantités consommées, et les effets du pouvoir d'achat des populations sur les produits consommés. La population

²⁰⁴ L'auteur a mené une enquête auprès de 258 familles, soit un échantillon représentatif de 10 % de la population de ces quartiers. Elle a ainsi interrogé 124 familles à Khartoum 2, quartier résidentiel aisé, de première catégorie (quoique plus mélangé que d'autres quartiers du même type), 77 familles à El Goz, quartier de deuxième catégorie, et 77 familles à Kalakla, quartier de troisième catégorie. On peut regretter que ces deux derniers quartiers, bien qu'appartenant à des catégories différentes, soient du point de vue de leur niveau de vie relativement proches. Des quartiers aux écarts plus flagrants auraient pu être choisis (SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN, 1998).

reconnait aujourd'hui au lait de vache des propriétés nutritives supérieures aux autres laits, c'est pourquoi l'on en observe l'augmentation de la consommation dans la capitale, au détriment de la consommation des autres laits, pourtant autrefois nettement plus utilisés.

Quelques détails sur le lait et ses principales utilisations

Au même titre que la viande mais peut-être de manière plus prégnante encore, le lait est culturellement chargé de sens au Soudan. Les populations pastorales le privilégient dans leur alimentation, car à l'inverse de la viande, sa consommation n'entame pas le capital, c'est à dire le cheptel. Il est donc utilisé quotidiennement et fournit souvent en milieu pastoral le seul apport en protéines animales. La plupart des préparations à base de lait que l'on trouve dans la capitale sont héritées du mode de vie pastoral.

Dans l'agglomération du Grand Khartoum, le lait est consommé à l'état liquide deux fois par jour avec le thé (au petit déjeuner et au coucher du soleil). Celui du petit-déjeuner permet à la population de tenir jusqu'au *fatūr*, quand celui de la fin de journée fait penser à un héritage de la colonisation britannique qui serait aujourd'hui totalement assimilé aux traditions soudanaises. Ces moments où l'on déguste le thé au lait sont également des moments forts socialement. Le thé au lait peut se boire à la maison ou dans la rue chez des marchandes de thé, qui constituent un haut lieu de convivialité de la capitale.

Le lait pur est également apprécié, en particulier des enfants pour lesquels il constitue un apport nutritif important après le sevrage. Après la tombée du jour, certaines épiceries proposent du *laben*. Il s'agit de lait longuement revenu avec du sucre et quelques épices, jusqu'à obtenir un liquide qui sent le caramel. Il est servi très froid.

Sous des formes transformées, le lait entre également dans la composition de nombreux mets traditionnels. C'est le cas du lait caillé *rōb*, dégusté tel quel ou utilisé dans la préparation de plats en sauce. On trouve le *samna*, sorte de beurre liquide fabriqué à partir de la crème du lait, qui sert à l'élaboration de gâteaux et de certains plats en sauce. Les fromages sont en revanche peu nombreux dans la tradition culinaire soudanaise, et fabriqués principalement à partir de lait de vache. On compte tout d'abord le *jibna beida*, sorte de feta mais au lait de vache, dont la consommation est très répandue (avec les salades de crudités mais surtout le *fīl* ou encore en sandwich). Puis le *jibna mudafara*, plus cher, produit au Kordofan, pour lequel la demande se développe peu à peu dans la capitale.

Le lait, produit pilier de l'alimentation traditionnelle soudanaise, voit l'importance de sa consommation perdurer en ville, et ses utilisations se diversifier.

Les quantités consommées sont principalement déterminées par le facteur limitant du prix. Pour le Dr. Bakri Ahmed Abdel Rahim, c'est la faiblesse du pouvoir d'achat et le fait qu'il ne s'agit pas d'un produit de première nécessité qui explique d'ailleurs que les prix du lait n'augmentent que peu comparativement aux autres prix : « *Ici [dans la capitale soudanaise], si le lait est à 500 LS/ratol, alors j'achète trois ratol. Si le ratol est à 700 LS alors, je n'en achète que deux ; à 1000 LS, je n'en prends qu'un et au delà de 1000 LS/ratol, je n'en achète pas*²⁰⁵ ». ».

Il est évident qu'à prix égal, les ménagères vont tâcher de s'approvisionner auprès du fournisseur qui leur paraît proposer le produit de meilleure qualité. Ainsi, chaque foyer ou presque a son fournisseur attitré, la réputation de ce dernier au sein du quartier jouant souvent pour beaucoup dans ce choix. A côté de cette situation générale, il existe aujourd'hui une minorité capable, voire désireuse, de supporter un surcoût lui permettant d'acheter du lait conditionné. Le lait « traditionnel », autrement dit sans aucun conditionnement, est vendu au consommateur environ 750 LS/ *ratol* (même s'il existe de petites différences suivant les quartiers de la capitale), contre 2500 LS/litre pour du lait conditionné (frais ou longue durée), soit une différence substantielle de 1000 LS/litre (0,30 €/l).

Les laits conditionnés se développent à un rythme soutenu depuis trois ou quatre ans : en 1999, seule une société proposait du lait frais conditionné en bouteille de verre consignées, dont la distribution dans la capitale était extrêmement limitée. Elle propose aujourd'hui le même produit conditionné en pack, et a été rejointe par plusieurs sociétés sur le marché du lait frais. D'autres se sont également créées dans le domaine du lait pasteurisé.

Dans le même temps, on assiste à la progression rapide des produits dérivés, avec l'apparition du yaourt buvable, des laits parfumés, du *rōb* dans une version conditionnée et égyptienne (appelé *mish*), et le développement des yaourts aromatisés. Contrairement au lait conditionné qui n'a pour acheteur qu'une clientèle aisée, la consommation des produits dérivés gagne de plus en plus les classes moyennes. La demande en lait déjà très importante se trouve encore renforcée par la multiplication de ces produits dérivés.

En conclusion, le régime alimentaire du Grand Khartoum n'est pas foncièrement différent du régime alimentaire du Soudan en général, au sens où on retrouve la même base céréalière, avec toujours la prédominance du sorgho malgré une consommation de riz et de

²⁰⁵ Propos tirés de l'entretien mené le jeudi 8 juin 2005 auprès du Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim, Directeur du département de la filière laitière pour le Ministère Fédéral des Ressources Animales.

farine de blé en augmentation. L'évolution de son régime alimentaire suit globalement celle des autres villes du monde, à savoir, une diète qui se diversifie avec une consommation accrue des produits animaux, et plus généralement en produits frais, et enfin le développement d'exigences de qualité (FAO, 2000). Cependant si dans l'ensemble le régime alimentaire du Grand Khartoum se diversifie, des écarts se creusent de plus en plus. Les différences entre le régime alimentaire des catégories de revenus les plus opposées se radicalisent avec d'un côté une majorité d'habitants qui doit se contenter du strict minimum, un repas par jour principalement composé de sorgho, et d'un autre côté une population très minoritaire de plus en plus aisée qui a accès moyennant un prix élevé à un "confort alimentaire" presque comparable à celui de nos capitales européennes. Ce fonctionnement à deux vitesses n'est pas sans conséquence sur les difficultés d'appréhension de la question de la sécurité alimentaire de la capitale soudanaise, d'autant qu'à ce régime alimentaire à deux vitesses s'ajoutent les contradictions d'une lecture de la sécurité alimentaire à deux échelles : globale (nationale) ou locale (urbaine). Le fait que certaines régions du pays souffrent de pénuries alimentaires sévères influence les approches de la sécurité alimentaire de la capitale.

Autrement dit, pour déterminer le rôle que joue l'agriculture urbaine dans la sécurité alimentaire de la capitale, différents niveaux de la définition de cette dernière peuvent légitimement être considérés. En effet, l'on peut soit prendre en compte le niveau le plus basique de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité en céréales, et ainsi voir le rôle que joue l'agriculture urbaine dans ce domaine, ou bien considérer un niveau supérieur de sécurité alimentaire qui inclut les spécificités du régime alimentaire urbain, et observer comment l'agriculture urbaine y répond. Dans les deux cas, on peut légitimement parler de participation de l'agriculture urbaine à la sécurité alimentaire de la capitale. L'analyse de la réponse productive de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum que nous allons maintenant développer permettra de juger à quel niveau se situe cette participation.

B. UNE REPONSE DE L'AGRICULTURE URBAINE ORIENTEE VERS LES SPECIFICITES URBAINES DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE

« La ville concentre une variété inédite de produits alimentaires, à la mesure de sa taille démographique ; plus celle-ci est importante, plus s'ajoute à une offre de base visant à satisfaire les besoins alimentaires du plus grand nombre une offre spécialisée répondant au pouvoir d'achat plus élevé et à une demande plus sophistiquée des citoyens plus aisés. Cet approvisionnement urbain que la composition sociale même de la ville, dans son hétérogénéité, tend naturellement à diversifier, suppose nécessairement une origine multiple des produits » (FRANQUEVILLE, 1997, p. 8). C'est notamment dans l'évolution du régime alimentaire, et plus généralement dans les spécificités de la demande urbaine, que l'agriculture urbaine va trouver sa place et présenter des avantages par rapport aux autres circuits d'approvisionnement. La spécialisation qui s'opère autour de la capitale soudanaise et dont on a évoqué les débuts au cours du chapitre historique, n'est pas sans rappeler la fameuse théorie des cercles de cultures mise en évidence dès le siècle dernier par Von Thünen²⁰⁶. « Rationnellement, on doit pratiquer, dans toutes les localités, la culture qui utilise le sol de la manière la plus avantageuse, ce qui ramène la question ci-dessus à celle-ci : quel est le système de culture qui, dans le voisinage immédiat de la ville, donne la plus haute rente foncière ? » (HURIOT, 1994, p. 240). Cette dernière étant fonction de la pression foncière, du prix de vente des produits, des coûts de production, des frais de transport, et des techniques.

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les détails et les nuances de l'application spatiale du modèle de Von Thünen au cas du Grand Khartoum²⁰⁷, mais de nous arrêter sur ce qui est unanimement repéré par les différents chercheurs sur les pays du Sud comme l'un des invariants de ce modèle – dont la pertinence n'est plus à prouver (PEET, HORVATH, et SINCLAIR, 1967) –, à savoir une mobilisation et une spécialisation agricole dans les zones les plus proches de la ville. Jean-Louis Chaléard désigne cet engagement et cette spécialisation des zones urbaine et périurbaine par l'expression de « bassin vivrier » des villes (CHALEARD, 1996 p. 482), là où Bernard Calas emploie le terme « d'auréole nourricière » pour Kampala

²⁰⁶ L'ouvrage de Von Thünen de 1875 n'a pas été intégralement traduit en français (mais il existe en allemand et en anglais), cependant on peut se reporter à l'ouvrage de HURIOT, 1994, Von Thünen, économie et espace, Paris, Economica, 352 p. En outre, compte tenu du succès des théories spatiales de Von Thünen auprès des géographes notamment, on peut trouver de brefs descriptifs de son travail dans la plupart des manuels de géographie de l'enseignement supérieur ou dans le dictionnaire de (LEVY et LUSSAULT (dir.), 2003, pp. 923-924).

²⁰⁷ Celle-ci fera l'objet d'un développement en deuxième partie de ce chapitre.

(CALAS, 1995, p. 230). Il reste à préciser dans le cas du Grand Khartoum quelles sont les catégories de produits concernées par cette spécialisation, à voir surtout dans quelle mesure ces catégories de produits "nourrissent" les habitants en examinant leur rôle dans le régime alimentaire soudanais.

1. Une spécialisation claire dans trois domaines : les produits maraîchers, animaux et fourragers

L'agriculture urbaine du Grand Khartoum se consacre largement, pour ne pas dire presque exclusivement, aux cultures maraîchères (et dans une moindre mesure fruitières), fourragères, ainsi qu'aux activités d'élevage.

Dans la majorité des cas, les activités d'élevage et de culture ne sont pas pratiquées conjointement, même s'il est courant que les cultivateurs possèdent quelques bêtes pour leur consommation personnelle, et que les plus gros élevages possèdent leurs propres champs de fourrage. Autrement dit, lorsque ces deux domaines d'activités co-existent, la domination de l'un ou l'autre apparaît toujours très clairement. C'est la raison pour laquelle ils seront traités séparément. Ajoutons cependant que les deux domaines sont évidemment corrélés, comme le prouve la forte présence des cultures fourragères.

a. Les produits animaux

La culture de fourrage est l'une des meilleures illustrations de ce que les activités d'élevage sont particulièrement développées dans la région du Grand Khartoum. Les fourrages n'étant pas des cultures de haut rapport, leur développement ne s'explique que par l'ampleur d'une demande garantissant l'achat des productions, et par la rusticité d'une production peu exigeante en soin agricole et à pousse rapide (possibilité de faire plusieurs récoltes par an). En outre, il s'agit de fourrages consommés verts, ce qui corrobore également la thèse d'une demande localisée sur la capitale.

On peut également s'appuyer sur l'ensemble des écrits et rapports qui considèrent la production de l'Etat de Khartoum et qui signalent systématiquement l'importance du secteur d'élevage. Mesurer l'engagement et la spécialisation de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum dans l'élevage au travers de nos enquêtes par questionnaires n'a pas de sens, les personnes interrogées sur ce domaine d'activité ayant été choisies pour leur appartenance à des exploitations d'élevage. Le terrain nous permet néanmoins d'affirmer que le secteur de

l'élevage rassemble de nombreuses activités et que les exploitations sont d'une manière générale spécialisées (lait, viande, œufs, vaches, moutons, etc.).

De plus, une déambulation dans les faubourgs de la capitale avec un œil attentif, permet d'observer cette diversité d'activités et de saisir l'ampleur du développement des élevages dans l'agriculture urbaine. Au spectacle déjà évoqué des chèvres déambulant librement dans les rues, s'ajoute celui des petits troupeaux de moutons attendant d'être vendus pour leur viande en divers carrefours autoroutiers, et dont le nombre croît de manière considérable au moment des fêtes religieuses, ou encore celui des étals d'œufs au soleil, si caractéristique des rues de Khartoum. Les poulaillers les mieux équipés et destinés à la production d'œufs sont facilement repérables la nuit à leur éclairage, offrant au visiteur une image insolite de Khartoum. La visite des divers marchés aux bestiaux de la capitale se révèle également instructive, par le nombre impressionnant de bêtes qui y sont rassemblées et par le ballet qu'y jouent les camions remplis à ras bord de fourrage. Pourtant, le fait que la capitale soit sans conteste le plus grand marché pour les produits animaux, ne traduit pas nécessairement le fait qu'elle en soit un haut lieu de production.

Pour les produits les plus fragiles, comme le lait, en l'absence totale de moyen de conservation (à l'exception de quelques entreprises, dont le nombre est vraisemblablement inférieur à cinq) sous un climat particulièrement chaud, la question ne se pose pas, et la production ne peut se faire que dans un périmètre limité. Cette production, au regard du poids démographique de la capitale et de la place prépondérante qu'occupe le lait dans les habitudes alimentaires de ses habitants, ne peut qu'être extrêmement sollicitée.

L'Etat de Khartoum rassemble 95 % des projets d'investissement dans le domaine de l'élevage avicole (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000) et 24 % des effectifs de poules et poulets du pays (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, p. 115). Une telle concentration s'explique avant tout par la très forte demande, puis par un développement qui prend la forme d'élevages spécialisés en batterie et qui nécessitent une disponibilité technique minimum (personnel compétent, poussins, vaccins, aliments spécifiques à chaque âge, etc.). Les sociétés qui fournissent les poussins et les œufs, que ce soit pour les poules pondeuses ou les poulets pour la viande, sont installées dans la capitale et la distribution de leurs services et produits demeure limitée à l'Etat de Khartoum et aux régions adjacentes. Ce même phénomène de concentration est notable en ce qui concerne

les usines d'aliments concentrés pour bestiaux ; elles sont soit dans l'état de Khartoum, soit dans l'Etat de la Gezira.

Nous avons évoqué en introduction la délicate question de la localisation de la production de viande. Les principales régions productrices et pourvoyeuses d'animaux d'embouche sont de très loin, l'ouest du Soudan (Etats du Darfour et du Kordofan) et dans une moindre mesure l'Etat du Nil Bleu au sud²⁰⁸. Le « passage » des animaux à Khartoum dure plusieurs mois, et que cette période est fondamentale sur le plan de l'élevage, puisqu'elle correspond au temps d'engraissement des animaux après leur acheminement à pied dans la capitale. La production de viande est divisée en deux temps et en deux espaces (nous l'avons déjà évoqué au sujet des agriculteurs), l'un urbain, l'autre pas, séparés par le temps du voyage qui constitue un troisième temps et un troisième espace.

Les activités de production réalisées dans la capitale doivent être envisagées avec d'autant plus d'intérêt que dans ce changement de zone de production se nouent de nombreux rapports de force. Outre l'importance de la consommation locale, le poids du Grand Khartoum dans l'élevage d'embouche est encore renforcé par sa position hégémonique en ce qui concerne l'export de viande ou d'animaux sur pieds (moutons principalement), secteur primordial pour l'économie nationale²⁰⁹. Compte tenu de l'extrême centralisation du système administrativo-économique, et du statut sanitaire du Soudan²¹⁰, la capitale est en effet un point de passage quasi-obligé des bestiaux, morts ou vifs, en partance pour l'étranger (Arabie Saoudite et pays du Golfe principalement). C'est le cas pour 80 % des veaux et des moutons exportés sur pieds, 70 % des chèvres également exportées sur pieds, et un peu moins de 40 % des chameaux vifs (ces derniers empruntant les anciennes routes nomades vers l'Egypte et la Libye qui évitent Khartoum²¹¹) ; c'est également vrai pour 95 % de la viande soudanaise exportée (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000, p. 2). Les estimations sur le nombre de têtes séjournant dans la capitale en attendant d'être exportées ou abattues varient considérablement d'une source à une autre, probablement en

²⁰⁸ On estime que ces trois régions (Darfour, Kordofan et Nil bleu) hébergeaient, en 2004, 47 % du cheptel national bovin, et 51,5 % du cheptel national ovin. (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, pp.113-114).

²⁰⁹ Depuis l'exploitation pétrolière, les exportations d'animaux sur pieds et de viande pèsent certes moins lourd dans l'économie du pays, mais elles restent la seconde source de devises du pays derrière le pétrole et devant le coton. En 2004, elles ont rapporté environ 144 788 675 €, auxquels il faut ajouter les 24 712 253 € de exportations des peaux et cuirs. (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, p. 149).

²¹⁰ Le statut sanitaire du Soudan pris dans sa globalité ne lui permet pas d'exporter, contrairement à l'Etat de Khartoum qui possède un statut sanitaire qui le lui permet. Le bétail est l'objet d'un contrôle à son entrée dans la *wilaya* et reçoit alors les vaccinations obligatoires (GIRARD, 2004, p. 12).

²¹¹ Il s'agit notamment de la fameuse « route des 40 jours », *Darb el arbaïn*, qui mène du Darfour à la frontière égyptienne. Sur ce sujet, voir le travail du photographe Claude Iverné sur le site www.elnour.net

raison du nombre important de têtes de bétail échappant au marché officiel. Le rapport d'activité de 2005 du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et Animales propose une estimation à plus d'1,5 millions de têtes tous animaux confondus (bovins, moutons, chèvres et chameaux) (MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURAL AND ANIMAL RESOURCES, 2005, p. 4).

b. *La spécialisation des cultures dans les produits maraîchers, fruitiers et fourragers*

L'enquête par questionnaire, menée dans cinq quartiers de la capitale auprès de 45 exploitations de cultivateurs, nous renseigne de manière précise sur la spécialisation des cultures. L'ensemble des exploitations interrogées cultivent trois catégories de cultures : les légumes et/ou les fruits, et/ou les fourrages (Graphique 10).

Le premier point remarquable est ainsi l'absence totale de la culture du sorgho destiné à l'alimentation humaine. Absence également des plantes « féculents » (fève, haricot blanc) qui peuvent aussi servir de base à l'alimentation.

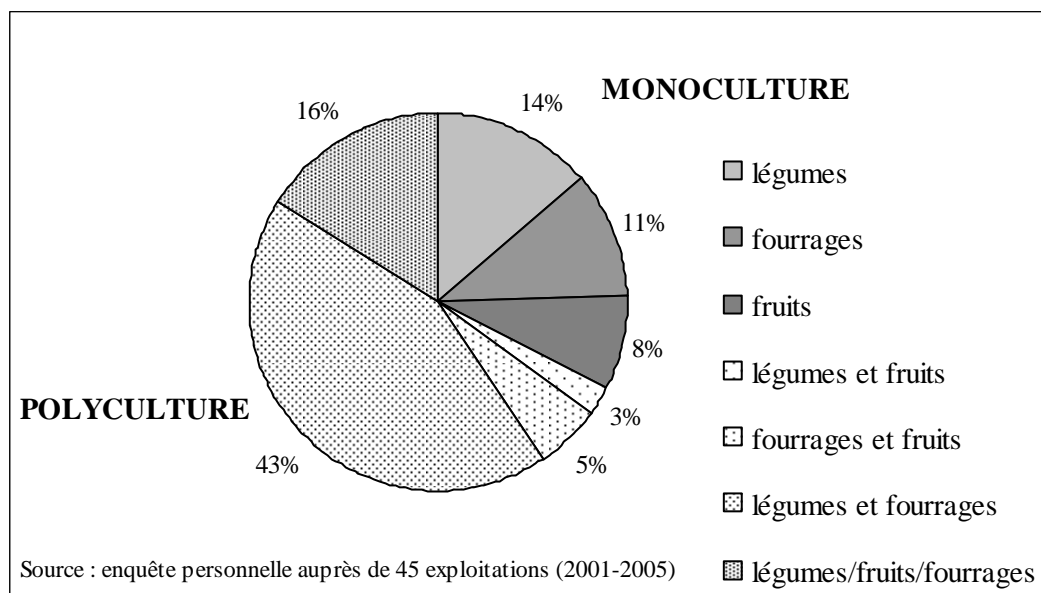
On peut ensuite souligner qu'une grande majorité d'exploitants cultivent sur leur terre plusieurs des trois catégories de produits, avec une domination nette de la combinaison fourrages/légumes²¹², les vergers étant moins répandus. Généralement, les champs sont composés d'un mélange de plantes de cycles différents, permettant des récoltes étalées. Les agriculteurs combinent souvent les catégories de cultures et les espèces dans le temps et dans l'espace pour disposer de revenus toute l'année (AUTISSIER, 1994, p. 19). Dans le cas, minoritaire, d'exploitations qui ne présentent qu'une des trois catégories de culture, cela correspond le plus souvent à un état ponctuel (constaté au moment de l'enquête) et transitoire, induit par la saisonnalité des cultures et la succession des cycles des différentes plantes, et non à une caractéristique constante de l'exploitation.

Si le premier signe de la spécialisation urbaine est l'abandon de la culture du sorgho alimentaire, son remplacement par la culture de plantes fourragères constitue sans aucun doute le deuxième. Dans ce pays à grande tradition pastorale, tradition dont la recherche de pâturages constitue le nerf, il est possible d'affirmer que le développement des cultures de fourrage dans de telles proportions (75 % des exploitations interrogées cultivaient au moins une sorte de fourrage) est une caractéristique urbaine²¹³.

²¹² Les propriétés sont divisées en plusieurs petites parcelles, qui correspondent également à une unité d'irrigation. Elles peuvent être cultivées du même produit ou de produits différents.

²¹³ Les cultures de fourrages existaient traditionnellement dans la vallée du Nil, ne serait-ce que pour nourrir les animaux nécessaires au fonctionnement de la *sāgā*, mais sur des surfaces plus limitées (DELMET, 1987).

Graphique 10. Typologie de l'échantillon d'exploitations enquêtées établie en fonction des cultures et des combinaisons culturelles pratiquées



La part en surfaces cultivées de chacune de ces trois catégories de cultures (fourrage, fruits, légumes) est difficile à établir précisément. Tenter de le faire conduit à soulever de nombreuses interrogations, où la permanence des cultures, les méthodes employées, la saison mais aussi l'année considérée sont autant d'éléments à prendre en compte et à croiser.

L'enquête de terrain n'a malheureusement permis de mesurer ni les surfaces cultivées des exploitations enquêtées, ni les surfaces de chacun des produits rencontrés. Outre les difficultés techniques liées aux mesures et l'appréhension que ces dernières n'auraient pas manqué de déclencher chez les cultivateurs, les résultats obtenus auraient sans doute été biaisés ; les enquêtes n'ayant pu toutes être conduites à la même période, le caractère saisonnier des produits et les temps d'attente entre récoltes et nouveaux semis ont constitué un obstacle évident à une exploitation des résultats des questionnaires à cet égard.

Les données disponibles dans le corpus bibliographique confirment le poids des saisons²¹⁴ dans la place qu'occupent respectivement les trois catégories de cultures repérées

Certaines exploitations aujourd'hui ne font que du fourrage. En outre, la question 2.16 du questionnaire (cf. Annexe 2) ayant trait aux changements de produits cultivés n'a reçu que des réponses attestant de l'augmentation des cultures de fourrage.

²¹⁴ Trois saisons sont distinguées dans le corpus bibliographique traitant de l'agriculture du Soudan central : l'hiver qui va d'octobre à mars (*shitā'*), l'été (*seif*) qui s'étend de avril à juin-juillet, et l'automne qui correspond en fait à la saison des pluies (*kharif*) de juillet à septembre.

par l'enquête de terrain. La question se pose d'ailleurs uniquement pour les fourrages et les légumes, les vergers ayant des cycles de production bien supérieurs à la durée d'une saison. Ainsi Sweidaa, qui présente un tableau considérant la période estivale (plus précisément les mois de mars et avril) de l'année 1994, affirme que la majeure partie des surfaces cultivées de l'Etat de Khartoum (56 %) l'est en fourrage (SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN, 1998, tableau 4.7). Le ministère de l'agriculture dans son rapport sur le potentiel de l'agriculture de l'Etat de Khartoum présente quant à lui un tableau traitant des saisons hivernales de 1996 à 2001, dans lequel seule l'année 2000-2001 compte des surfaces cultivées en fourrage nettement supérieures à celles réservées aux légumes (reproduit dans le Tableau 4). Ce rapport affirme donc que la majorité des surfaces cultivées de l'Etat de Khartoum l'est en légumes (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000, p. 56).

Tableau 4. Structure de la production agricole de l'Etat de Khartoum pour les saisons hivernales 1996-2001 (en pourcentage de la surface totale cultivée)

PRODUITS	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
légumes	62%	64%	76%	80%	38%
vergers	3%	1%	2%	1%	2%
épices	0%	1%	1%	0%	3%
fourrages	36%	34%	21%	20%	58%

Source : (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et Animales, 2000, p. 56)

Globalement²¹⁵, les surfaces cultivées en légumes dominant l'hiver, alors que les surfaces cultivées en fourrage dominant le reste de l'année.

²¹⁵ C'est à dire sans tenir compte de la saison hivernale 2000-2001 qui en l'absence d'autres statistiques venant confirmer cet inversement de tendance est envisagée comme "accidentelle".

Exemple de combinaisons culturales



Ile de Tuti : avec au 1^{er} plan des parcelles prêtes à être plantées en roquette, et corète potagère ; au second plan, des parcelles en jachère et dans leur prolongement, du sorgho fourrager (*abu sebāin*). A fond à droite, une parcelle d'aubergines. Les plus grands arbres sont des manguiers et la plupart des petits, des citronniers (cliché A. Franck, 2001).

2. La fonction alimentaire de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum

Après avoir examiné les grandes catégories de productions de l'agriculture urbaine, il est maintenant possible de déterminer à quel niveau se situe sa participation à la sécurité alimentaire de la capitale soudanaise. Dans ce pays où le régime alimentaire, y compris en ville, repose clairement sur les céréales et plus spécifiquement sur le sorgho, il convient de souligner le déficit de participation de l'agriculture urbaine dans ce domaine.

Si comme Luc Mougeot, on considère que l'agriculture urbaine est avant tout opportuniste et occupe des espaces pour lesquels elle présente des avantages substantiels (MOUGEOT, 1995), on peut alors voir cette absence de cultures de base (ou ne devrait-on pas dire vivrières²¹⁶ ?) dans l'agriculture urbaine comme le signe que d'autres sources parviennent à approvisionner la capitale en quantité suffisante.

²¹⁶ Les cultures vivrières désignent les cultures qui fournissent la base de la nourriture des populations (CHALEARD, 1998, p. 3). Le terme fut traditionnellement associé à l'idée de subsistance par opposition aux cultures d'exportation ; or, cette distinction historique avec la transition marchande qui affecte les cultures vivrières africaines tend à devenir obsolète (COURADE, 1990, p. 89). En outre, la liste des cultures vivrières est longue (fonction de la diversité des régimes alimentaires) et surtout relative : « telle production vivrière ici est ailleurs culture d'exportation » (CHALEARD, *ibidem*), comme par exemple le sorgho dans le cas soudanais. Ces

Cependant, dans la mesure où l'agriculture urbaine du Grand Khartoum n'offre pas (ou très peu) d'accès "hors marché" à l'alimentation et où elle ne participe pas à l'offre de produits de première nécessité, son rôle dans la sécurité alimentaire de la capitale n'est pas dirigé vers les populations les plus défavorisées. L'agriculture de la capitale soudanaise n'est pas une exception, et bien d'autres agricultures urbaines dans le monde et en Afrique, se spécialisent dans des filières courtes comme les légumes-feuilles (Hanoi, Cotonou, Yaoundé, Bangui) (MOUSTIER et DE BON, 2005, pp. 10-11)

Il semble que le lien vital nutritionnel entre agriculture urbaine et populations démunies, tout d'abord largement valorisé dans les études sur le thème, soit aujourd'hui remis en cause. « In a sense the term urban agriculture both claims too much and offers too little in the policy context of urban poverty and family food security ²¹⁷ ». Les auteurs de cet article regrettent que le rôle de l'agriculture urbaine soit sans cesse réaffirmé, alors que dans le même temps les études s'attachant à le prouver font cruellement défaut, en particulier en ce qui concerne l'aspect nutritionnel²¹⁸. Ils ajoutent enfin que montrer la part importante qu'occupe l'agriculture urbaine dans la stratégie de survie des ménages producteurs constitue une évidence, dans la mesure où ne sont jamais étudiées les stratégies de survie des ménages non producteurs. Le même constat ressort de l'article de Ben Page: « Urban agriculture becomes enframed in a way which emphasizes its general subsistence value over its political outcomes ²¹⁹ ».

Peut-on pour autant écrire que l'agriculture urbaine du Grand Khartoum est une agriculture spécialisée dans des productions que l'on pourrait qualifier "d'appoint alimentaire" ? Les légumes cultivés entrent (nous l'avons vu) dans la composition de diverses sauces et salades qui, si elles ne sont pas fondamentales à la survie, sont néanmoins un pilier de l'alimentation et de la cuisine soudanaise (notamment dans la vallée du Nil). Leur place culturelle dans les habitudes alimentaires des Soudanais est comparable à celles qu'occupent

flottements dans l'appréhension du terme "vivrier" nous ont conduit à l'écartier et à lui préférer des termes plus spécifiques, moins englobants, comme cultures céréalières, maraîchères, fruitières, et fourragères.

²¹⁷ « D'une certaine façon, l'expression agriculture urbaine revendique trop et offre trop peu dans le contexte politique de pauvreté urbaine et de sécurité alimentaire familiale », (ELLIS et SUMBERG, 1998, p. 221).

²¹⁸ A ce sujet, il faut signaler l'étude de Maxwell, Levin et Csete qui dans ce contexte de pénurie d'analyse nutritionnelle fait figure d'exception. La conclusion des auteurs incite d'ailleurs à envisager les possibilités de développement autour de l'agriculture urbaine avec prudence : « However, caution should be exercised about urban agriculture as a panacea for urban food insecurity and malnutrition. Clearly, not everyone, - certainly not all the poor or vulnerable - is going to be able to get access to land in cities for farming », (MAXWELL, LEVIN, et CSETE, 1998, p. 423). « Cependant, il faut appréhender avec précaution l'idée d'une agriculture urbaine panacée pour les questions de malnutrition et d'insécurité alimentaire ».

²¹⁹ « L'agriculture urbaine s'enferme dans une exagération de sa valeur de subsistance qui domine maintenant son issue politique » (PAGE, 2002, p. 42).

le lait et la viande, leur utilisation en plus ou moins grande quantité étant ensuite une question de prix et de moyens financiers.

C'est à ce niveau que l'agriculture urbaine participe à la sécurité alimentaire de la capitale en contribuant à l'offre de produits alimentaires qui, s'ils ne sont pas des produits de première nécessité au même titre que les céréales et les féculents, participent néanmoins activement et de plus en plus (nous avons vu que leur consommation est en augmentation) au régime alimentaire des habitants du Grand Khartoum. Luc Mougeot affirme d'ailleurs que « personne n'attend de l'agriculture urbaine qu'elle réponde aux besoins largement urbains de céréales et de tubercules, que l'on peut facilement entreposer et transporter sans grande perte des campagnes productrices » (MOUGEOT, 1995). Le rôle de l'agriculture urbaine dans la sécurité alimentaire serait plus indirect et contrasté : « La fonction directement nourricière de l'agriculture péri-urbaine apparaît marginale dans un contexte de globalisation où les produits traversent les pays et la planète. Cette agriculture agit moins sur l'offre globale en milieu urbain que, par les revenus qu'elle génère, sur le pouvoir de consommation des plus vulnérables. Contribuant notamment à la production de légumes frais, elle peut jouer un rôle pour maintenir une offre et donc une consommation de ces produits favorables à la santé dans un contexte de transition nutritionnelle » (BRICAS et *al.*, 2003, p. 9).

II. QUELLE PARTICIPATION DE L'AGRICULTURE URBAINE A L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS FRAIS DU GRAND KHARTOUM ?

L'étude de la participation qualitative de l'agriculture urbaine aux circuits d'approvisionnement alimentaire urbains, et le repérage de son domaine de prédilection (les produits frais), amènent tout naturellement à poser la question de sa participation quantitative dans ce secteur en particulier. Les besoins alimentaires colossaux du Grand Khartoum mettent à profit toutes les sources possibles d'approvisionnement, et le fait que l'explosion de la demande alimentaire urbaine ait orienté et stimulé l'agriculture urbaine n'empêche pas que sa part dans l'approvisionnement de la capitale ait pu diminuer.

Appréhender le phénomène d'agriculture urbaine dans son ensemble et en comprendre l'ampleur s'effectuera en deux temps. Le premier sera consacré à évaluer la part qui revient à l'agriculture urbaine dans l'approvisionnement en produits frais par rapport aux autres circuits d'approvisionnement ; pour y parvenir, il sera nécessaire de revenir dans le détail sur la spécialisation de l'agriculture urbaine, de manière notamment à en identifier les "produits phares" pour lesquels le circuit urbain occuperait éventuellement une situation de monopole.

Il s'agira dans un deuxième temps de considérer les productions de l'agriculture urbaine, non plus par rapport aux autres espaces de production, mais par rapport aux besoins urbains, et enfin en valeur absolue, de manière à avoir une première idée de l'importance de ces activités pour le milieu où elles s'exercent.

A. L'AGRICULTURE URBAINE, LEADER DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS FRAIS

Jean-Louis Chaléard, dans son étude sur la Côte d'Ivoire, met en évidence à l'échelle nationale trois constantes : « le poids des campagnes proches dans un rayon de 30 à 50 Km selon les cas, dans l'approvisionnement des villes ; l'existence de spécialisations dans les zones urbaines et périphériques (...) ; des situations plus complexes au-delà d'un très court rayon où jouent de multiples facteurs » (CHALEARD, 1996, p. 483). Il convient de revenir sur les détails de la spécialisation agricole de la capitale soudanaise en prenant en compte, comme

ici Chaléard et comme précédemment Von Thünen, la distance à la ville. Il s'agira notamment de mettre en lumière la forme particulière et le détail des plantes que produit cette « auréole nourricière » autour de la capitale soudanaise, dans ses similitudes avec le zonage présenté par Von Thünen, mais également avec toutes les nuances et transformations propres à l'application d'un modèle théorique à une réalité. Réalité, qui plus est, fort différente de celle du modèle d'origine.

1. Différentes échelles de spécialisation

Décrire la spécialisation de l'agriculture urbaine au travers des seules trois catégories de produits "fourrage/fruits/légumes" est insuffisant, il nous faut maintenant entrer dans le détail des plantes cultivées. En effet, la spécialisation de l'agriculture dans ces trois types de production dépasse largement les zones urbaine et périurbaine, et l'on retrouve cette même forme d'agriculture à l'échelle régionale. La culture de fruits et de légumes est d'ailleurs présentée comme le « fer de lance » de la production agricole de la région dans le rapport sur le potentiel agricole de la *wilaya* de Khartoum (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000). Il est néanmoins possible d'établir une distinction entre l'agriculture urbaine et les agricultures des zones plus éloignées de la capitale, notamment à partir du repérage des produits dominants, chaque zone produisant plus spécifiquement certains produits.

La distance à la ville, et les contraintes liées au transport qu'elle implique, est particulièrement déterminante dans les processus de choix de production. Dès lors, l'appréhension de l'échelle régionale se révèle utile pour avoir une vision cohérente de l'organisation de l'agriculture de l'Etat de Khartoum, mesurer les impacts de l'urbanisation sur les zones plus éloignées, et faire émerger les spécificités de l'agriculture urbaine.

L'observation et l'analyse de l'enquête par questionnaire conduite en milieu intra-urbain souligneront les nuances à l'échelle locale, en mettant en particulier en exergue l'homogénéité des choix de production à l'échelle du quartier, permettant ainsi de soulever la question des autres facteurs entrant en compte dans les choix de production.

a. *L'échelle régionale*

Si le modèle spatial de Von Thünen peut être appliqué à la région de Khartoum, c'est uniquement en considérant les éléments fondamentaux que sont le climat et le Nil, les zones irriguées étant les seules à pouvoir prétendre répondre aux exigences de la demande alimentaire urbaine et à avoir opéré une spécialisation agricole (BEIN, 1977, et LEBON, 1965 et 1959). A l'exception de quelques projets, les zones irriguées sont situées à proximité des Nil, ce qui détermine un zonage particulier, non plus en cercles concentriques, mais en une étoile dont les branches s'étirent le long des berges (carte 15). C'est sur ces espaces de vallée que le gradient d'éloignement de la ville et les contraintes liées aux moyens de transport s'exercent pleinement.

La *wilaya* de Khartoum ne se limite pourtant pas à ses espaces de vallées, loin de là. Présenter les espaces arides de l'Etat de Khartoum et leur agriculture répond tout d'abord à un souci d'exhaustivité, mais permettra en outre une meilleure utilisation des statistiques agricoles qui pour la plupart se placent à l'échelle de la *wilaya* toute entière. C'est également l'occasion d'expliquer pourquoi nous ne les avons pas pris en compte comme des espaces d'agriculture urbaine.

Les conditions naturelles de l'Etat de Khartoum font que la forme principale de l'agriculture est (nous l'avons vu) l'agriculture irriguée ; pourtant, l'agriculture pluviale n'est pas absente de l'Etat de Khartoum, et constitue, avec l'élevage, la forme d'agriculture qui règne sur ces espaces éloignés des Nil. « Rain cultivation in the arid zone is a marginal activity whereby farmers with good soil are willing to gamble on one or two rains to bring up their sorghum crop. This is practised where a catchment of water runoff from other area is possible²²⁰ ». Plusieurs précisions sont intéressantes à apporter dans le cas de la région de Khartoum. Tout d'abord, le sorgho représente la quasi-totalité des cultures pluviales de l'Etat, et l'objectif d'autoconsommation domine largement cette pratique agricole. Les principales zones de cultures pluviales sont relativement éloignées de la capitale (carte 15) et correspondent la plupart du temps au passage des principaux oueds (*wadi*)²²¹, qui favorisent le

²²⁰ « La culture pluviale en zone aride est une activité marginale pour laquelle les fermiers ayant accès à une terre de qualité acceptent de miser sur une ou deux pluies censées faire pousser leur sorgho. Elle est pratiquée dans les endroits où le captage des eaux par ruissellement est possible » (BEIN, 1977, p. 183).

²²¹ Le caractère aléatoire de ce type de culture (d'où découle sa place secondaire par rapport à l'agriculture irriguée) ne doit pas nous faire oublier que les surfaces récoltées les bonnes années sont considérables. Le recensement agricole de 1997-1998 fait par exemple Etat de 134 000 *feddān* de sorgho en pluviale pour l'Etat de Khartoum, dont 111 000 *feddān* pour la *maḥaliya* de Sharg El Nil. Dans cette région, le désert se couvre alors de sorgho, offrant au voyageur un spectacle plus qu'insolite.

captage des eaux ; de plus petits espaces, plus proches de la ville, et bénéficiant eux aussi d'une possibilité de récupérer les eaux de ruissellement peuvent également être investis.

De manière générale, les cultures pluviales restent extrêmement dépendantes du niveau et de la variabilité des précipitations ; celles-ci, si l'on en considère le niveau moyen (160 mm par an), semblent ne pas permettre l'activité agricole pluviale ; la statistique globale ne fait cependant pas état des disparités locales, qui font que les surfaces considérées ne sont pas uniformément arrosées ou oubliées des pluies. Ainsi, l'agriculture pluviale est possible dans l'Etat de Khartoum, et est de fait pratiquée ; il n'en demeure pas moins qu'elle représente pour les agriculteurs la pratiquant un risque, par ailleurs tout à fait reconnu, de semis improductifs, et d'années vierges de récoltes parce qu'insuffisamment pluvieuses.

Par le passé, les propriétaires de terres de *sāgā* (terres hautes de berges) du Grand Khartoum possédaient généralement des champs d'agriculture pluviale à l'intérieur des terres, à la manière des centaines d'autres villages plus au nord de la vallée du Nil. Ces terres de l'intérieur permettaient d'améliorer la production de sorgho alimentaire, ou de fournir du fourrage pour les bêtes. Le caractère aléatoire de ces récoltes en agriculture pluviale s'exprime pleinement dans le système d'impôt mis en place dans la vallée : les terres des berges du Nil acquittent une taxe par unité d'irrigation, alors que les terres de l'intérieur ne sont imposables que sur la récolte (DELMET, 1987, p. 219). Dans l'agglomération du Grand Khartoum, ces terres sont aujourd'hui rarement exploitées, soit que leurs propriétaires n'en aient pas besoin pour faire vivre leur famille, soit qu'elles aient été transformées en terre d'habitation²²². Pour David Lee qui étudie en 1970 la vallée du Nil au nord de Shendi, c'est l'augmentation du niveau de vie des cultivateurs des berges du Nil, consécutive au développement du maraîchage commercial, qui permet aujourd'hui aux agriculteurs d'ignorer leurs terres intérieures (LEE, 1970, p. 57). Ainsi, la pratique d'une agriculture pluviale conserverait une importance économique primordiale pour les zones éloignées de la capitale et des Nil, pour les populations n'ayant pas accès à d'autres formes d'agriculture. Le recensement agricole de 1997-1998 corrobore cette hypothèse, son tableau réservé aux cultures pluviales mentionnant principalement les parties les plus éloignées du Grand Khartoum des différentes *maḥaliya*. Il est d'ailleurs remarquable que le caractère « rural » de

²²² Lors de notre entretien avec le « vieux » Mubarak du quartier d'Abu Seïd, il fit référence à ses anciennes terres agricoles de l'intérieur. Possédez-vous d'autres terres ailleurs ? « *Oui, une terre d'agriculture pluviale à Sarobit, et une terre anciennement agricole, que le gouvernement a transformé en terre d'habitation. Le gouvernement ne nous a rien payé. Nous [la famille] avons juste gardé une petite parcelle agricole. Mais comme c'est du pluvial et que c'est loin, on ne l'exploite pas* » (Abu Seïd, décembre 2004).

ces régions transparaissent dans leurs noms : *el rīf el gharbī* qui pourrait se traduire par « campagne » ou « province ouest » par exemple. Cependant, le nom est parfois trompeur, et certaines de ces zones comprennent également des espaces urbains et périurbains, voire des espaces proches du Nil, comme *el rīf el janūbī* (« campagne sud ») par exemple. De plus, dans certaines zones de vallée des Nil, cette activité secondaire continue d'avoir un poids économique non négligeable dans les espaces qui sont moins connectés au marché du Grand Khartoum, ou dont les terres se prêtent moins bien au maraîchage intensif (rive ouest du Nil Blanc par exemple) qu'à l'agriculture pluviale. Ce sont essentiellement les parties septentrionales des Nil Blanc et Bleu qui sont concernées.

Globalement, les zones d'agriculture pluviale n'appartiennent pas à l'agriculture urbaine, et n'entrent donc pas dans le cadre de cette recherche. Cependant un tel détour était nécessaire à plusieurs titres. Il a permis non seulement de rendre compte de l'importance au Soudan de ce clivage agriculture irriguée/agriculture pluviale, fondement d'une différenciation dans l'organisation de l'espace et des sociétés, mais aussi de montrer un des impacts de l'urbanisation, illustré par la remise en cause de la complémentarité entre terres du Nil et terres de l'intérieur (*aṭmūr*). Le marché de la capitale, en offrant de meilleures opportunités aux agriculteurs des berges du Nil, a accéléré l'abandon d'une activité de tout temps secondaire. Enfin, c'est encore ce clivage irrigué/pluvial, avec notamment le développement à l'échelle nationale de la culture du sorgho en pluviale dans de grands périmètres mécanisés (dans la région de Gedaref), qui explique que la transition marchande n'ait pas pu s'effectuer sur le sorgho dans les zones irriguées, les coûts de production obtenus étant de toutes façons plus élevés.

Revenons à présent à l'agriculture irriguée de la vallée, forme dominante de l'agriculture de l'Etat, et pour laquelle il est possible d'établir un zonage en fonction des produits cultivés relativement précis régi par la distance à la ville (carte 15). La vallée du Nil principal (au nord du Grand Khartoum) offre une illustration particulièrement claire des choix de productions fonction des contraintes de transport et de périssabilité des produits.

Une première zone est dominée par la culture des légumes les plus fragiles (légumes-feuilles) et de fourrages verts ; elle est appelée par Bein «green vegetable zone» (BEIN, 1977, p. 184), et correspond à l'agriculture intra et péri urbaine. Viennent ensuite des zones de légumes plus résistants au transport, comme les légumes dits étrangers²²³, lorsque la qualité des sols le

²²³ La différenciation traditionnelle entre « légumes indigènes » et « légumes étrangers » est parfois discutée sur le plan terminologique (AUTISSIER, 1994, p. 21). C'est tout d'abord par facilité que nous avons choisi pour ce

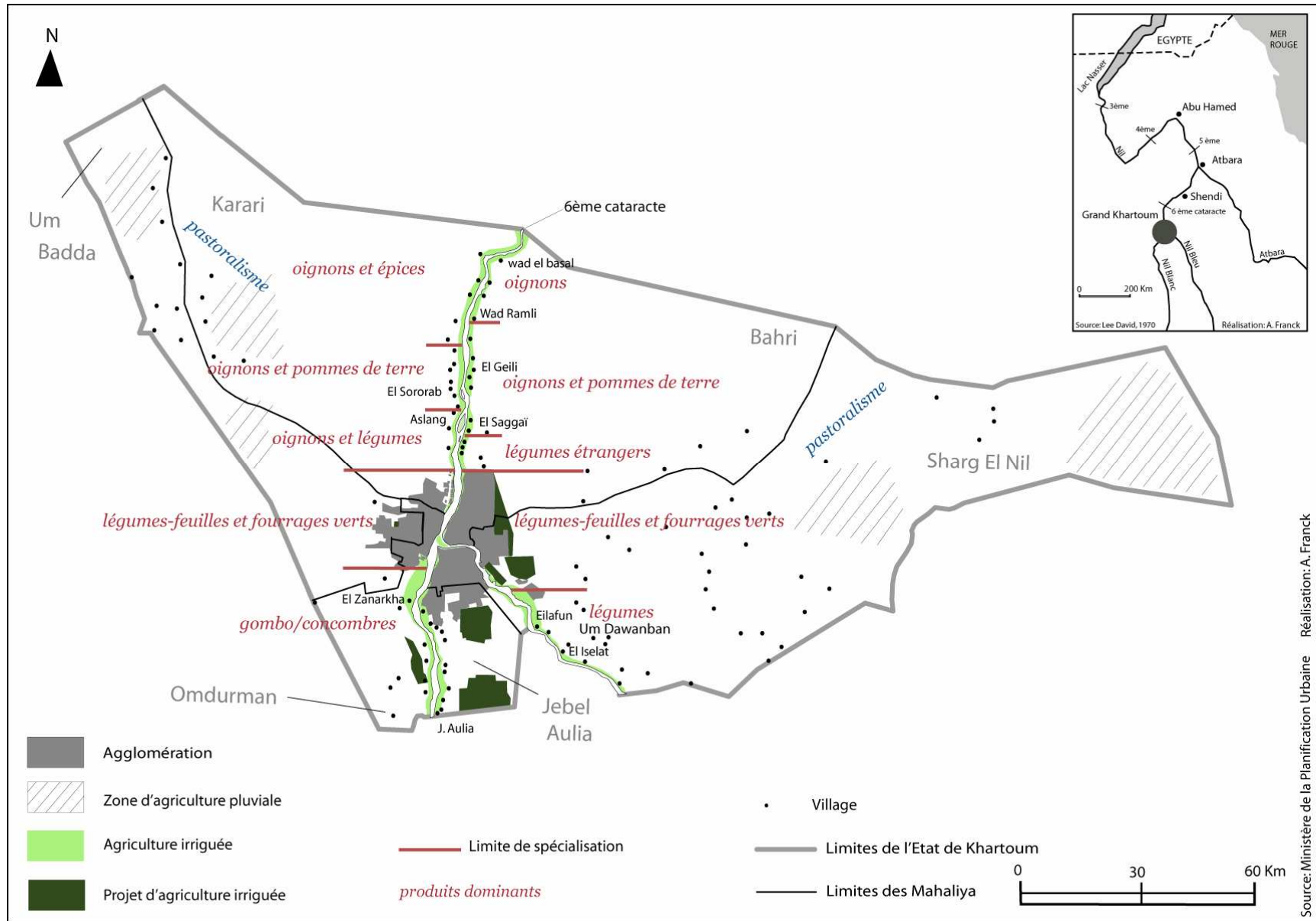
permet (rive est du Nil), mais surtout les pommes de terre et les oignons (sur les deux rives). Après la 6^{ème} cataracte, située à la frontière de l'Etat de Khartoum, l'agriculture se spécialise dans les fèves et haricots (*fāṣūliya* et *lūbīā*). La limite nord de ce que Lee appelle "Three Town vegetable shed" (grenier à légumes des Trois Villes) se situerait autour de la ville de Shendi (BEIN, 1977, et LEE, 1970, p. 61) dans l'Etat du Nil. Cependant, ces deux auteurs ont étudié la situation dans les années 1970-1980 : la construction de routes asphaltées, et en particulier la finalisation de celle desservant Shendi, ont sans aucun doute étendu les espaces agricoles spécialisés dans l'approvisionnement du Grand Khartoum. Bein insiste d'ailleurs sur le rôle qu'à doré et déjà joué le développement des transports dans l'ajustement d'un modèle de mise en valeur des terres existant depuis plusieurs générations (idem, p. 187).

Au Sud de Khartoum, la situation est plus complexe, les facteurs à prendre en compte plus nombreux ; certains entrent en concurrence directe avec le modèle Von Thünen – comme les projets irrigués gouvernementaux où le choix des productions se pose différemment²²⁴ – donnant un zonage lié à la distance à la ville moins parlant. On retrouve néanmoins une zone de légumes mais elle est plus hétérogène, la domination de tel ou tel produit n'apparaissant qu'à une échelle plus fine.

travail de conserver ce terme de légumes « étrangers ». S'ajoute que ce terme trouve encore pleinement son sens pour certains légumes dont la diffusion est limitée (choux, choux-fleurs, carottes, haricots verts) et pour lesquels la provenance étrangère est encore clairement ancrée dans les esprits soudanais, contrairement par exemple à la pomme de terre. Pour ces derniers, nous avons volontairement gardé l'appellation « légumes dits étrangers ».

²²⁴ Les grands périmètres irrigués de la Gézira, quoique proches de la capitale, cultivent des céréales, du sucre, et autres denrées très peu périssables qui, suivant les seuls critères de « la rente différentielle de localisation » de Von Thünen, pourraient être cultivés beaucoup plus loin.

Carte 15. Spécialisation de l'agriculture de la capitale soudanaise et de son hinterland en 2005



Source: Ministère de la Planification Urbaine Réalisation: A. Franck

b. L'échelle urbaine

Les cinq zones de cultures ayant fait l'objet de l'enquête par questionnaire appartiennent, rappelons le, aux espaces intra-urbains. Les résultats obtenus confirment leur engagement massif dans les cultures les plus périssables, c'est-à-dire les légumes-feuilles (parmi lesquels la roquette et la corète potagère sont les mieux représentés) et les fourrages verts (où l'*abū sebāīn* domine largement). Bien que les légumes-feuilles s'imposent devant les autres légumes, il faut noter la préférence des cultivateurs pour la combinaison des deux sortes de produits -légumes et légumes-feuilles, ces derniers ne rapportant pas autant que les autres. Au sein de notre échantillon, l'aubergine émerge clairement comme le légume le plus courant. Enfin, l'enquête fait apparaître clairement la place prépondérante qu'occupent les citronniers dans les vergers de la capitale. Il est ici question des caractéristiques communes aux cinq zones d'enquête (Planche 2). Néanmoins, sous cette apparente homogénéité se cachent de nombreuses nuances qui trouvent, en nos quartiers-témoins, une illustration. Chacun des cinq quartiers enquêtés (Abu Seïd, Mugran, Shambat, Tuti, et Abu Rof) présente en effet une particularité, une spécialisation agricole dans un "produit phare" induite par son histoire, ses conditions naturelles, les choix de ses habitants, etc., qui dépasse les caractéristiques générales évoquées plus haut.

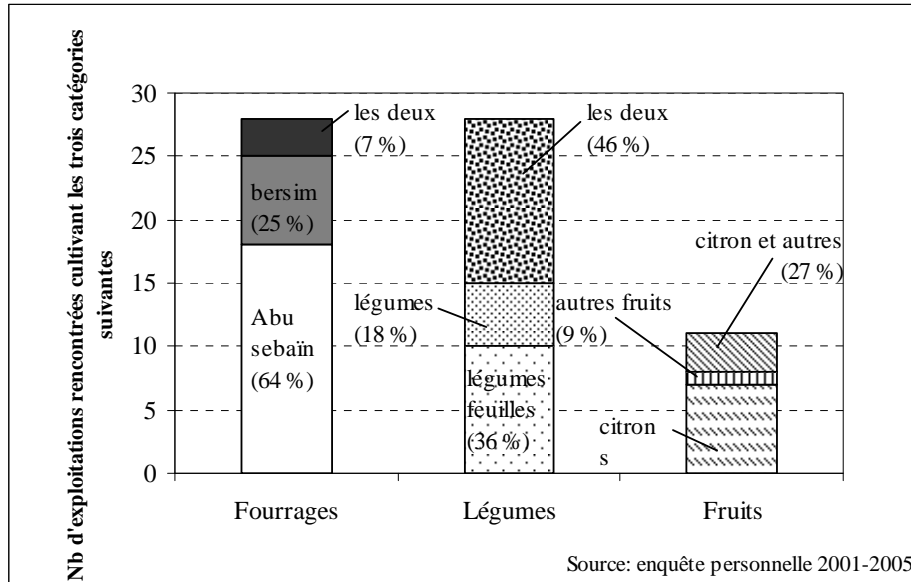
Certaines distinctions entre les cinq quartiers sont aisément repérables. La présence de vergers, par exemple, introduit une première différenciation. Seuls Tuti et Shambat comptent des arbres fruitiers. Dans ces deux quartiers, comme dans l'ensemble de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum, voire de l'Etat, la culture du citron domine nettement. Un second produit, la goyave, tient une place importante dans les vergers de Shambat, alors qu'il n'occupe à Tuti qu'une place résiduelle²²⁵.

Le deuxième des éléments distinctifs apparents entre ces cinq quartiers, mais pas le moindre, vient des terres et de leur caractère inondable ou non par la crue des Nil. En d'autres termes, s'agit-il de terres de *sāgīa* (terres hautes) ou de terres de *jaref* (terres basses)? Les zones agricoles des quartiers d'Abu Seïd, de Mugran et d'Abu Rof sont totalement immergées le temps de la crue (août-octobre), et correspondent donc à des terres de *jaref*, alors que les quartiers de Shambat et Tuti présentent les deux types de terres. Ils peuvent en conséquence être cultivés toute l'année, d'autant plus que les rives sont relativement ténues, et donc les terres de *jaref* de petite taille et de maigre importance sur le plan agricole.

²²⁵ En 1988, 12 006 citronniers avaient été recensés sur l'île de Tuti, contre seulement 42 goyaviers (MOHAMED BABIKER IBRAHIM et DAVIES, 1991, p. 116).

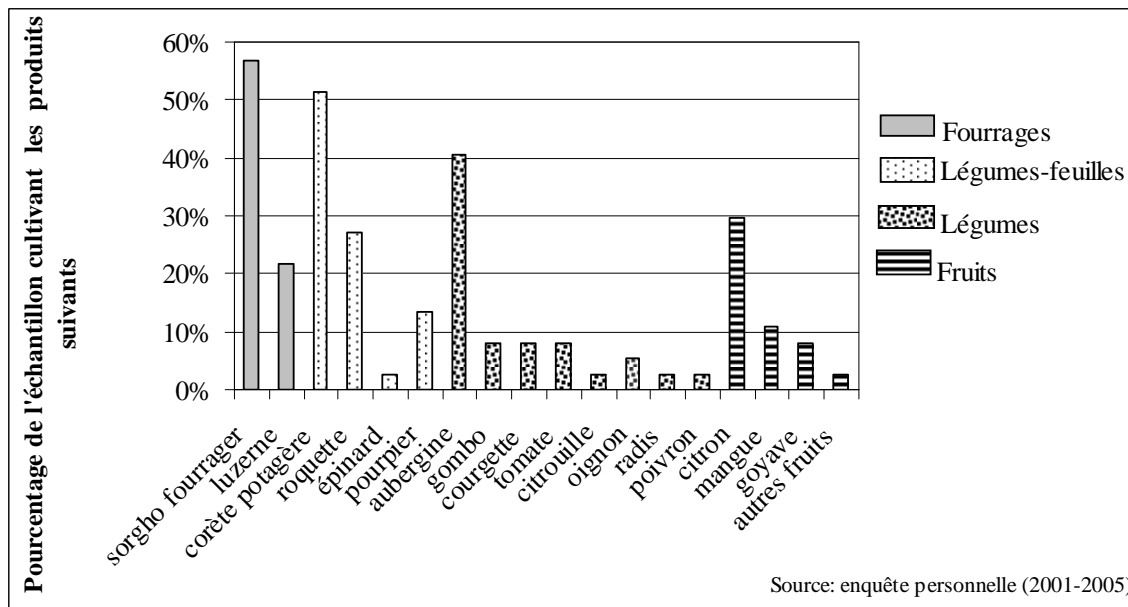
PLANCHE 2. CHOIX DE PRODUCTIONS DE CINQ QUARTIERS AGRICOLES INTRA-URBAINS DU GRAND KHARTOUM (TUTI, ABU SEID, MUGRAN, SHAMBAT, ABU ROF)

Graphique 11. Produits dominants par catégorie de culture



Une catégorie de culture comporte un large panel de produits. Les résultats de l'enquête par questionnaires font état de six sortes de fruits différents (citron, orange, pamplemousse, goyave, mangue, corossol), de douze légumes différents, et de seulement deux cultures fourragères (cf.graphique 12).

Graphique 12. Les différentes productions rencontrées et leur présence au sein des exploitations enquêtées



Crue du Nil Blanc (quartier d'Abu Seïd)



Cliché : A. Franck (octobre 2002)

Cette différence terres hautes/terres basses (*sāgīa/jaref*) détermine des écarts dans l'utilisation des sols, tout d'abord sur le plan de la durée de la saison agricole, mais également en ce qui concerne les produits cultivés. Ceci est d'autant plus vrai que, sur ces trois quartiers inondables, deux (Abu Seïd et Mugran) sont soumis à la crue du Nil Blanc, qui n'a pas tout à fait les mêmes propriétés en termes de qualité et de texture des sols que les sols alluviaux du Nil Bleu et du Nil principal²²⁶. La pratique de la seule agriculture de décrue concerne principalement le quartier d'Abu Rof, où les rives étroites, jouxtant le grès nubien infertile, limitent dans le cas d'exploitations de petite taille les possibilités de développement agricole. Or, ce sont ces dernières qui justifient pour part (les considérations économiques ayant bien sûr aussi un rôle central) la mise en place ou non de moyens d'irrigation (motopompe). Les cultures de décrue rencontrées furent le sorgho fourrager, le haricot blanc (*lūbīā*), et la citrouille ; elles prospèrent durant les trois mois environ qui suivent la décrue. Abu Rof présente également des exploitations irriguées. Dans les deux autres quartiers, c'est l'agriculture irriguée qui est pratiquée, les terres de *jaref* y étant extrêmement plates et étendues. La saison agricole s'étend pour ces quartiers de novembre à juillet environ.

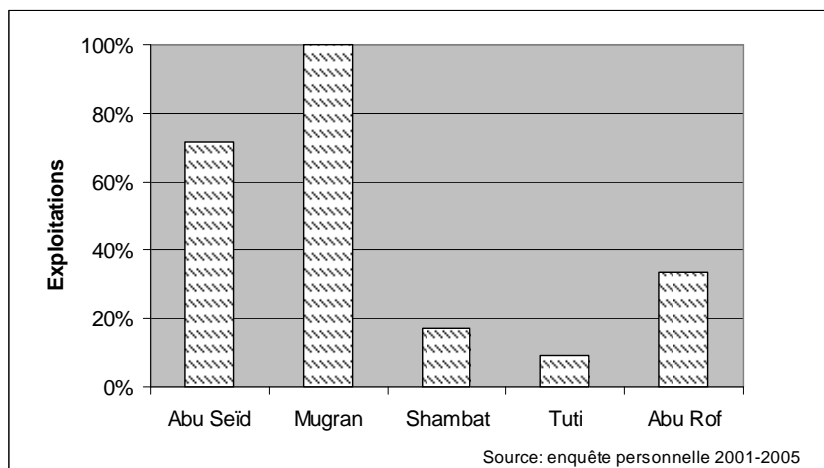
²²⁶ Nous ne souhaitons pas entrer trop avant dans les considérations géologiques du Grand Khartoum. Précisons simplement les trois principaux types de sols de la capitale : les sols argileux (le long du Nil Blanc, la ville de Khartoum, entre les Nil Bleu et Blanc par exemple), les sols argilo-limoneux (vallée du Nil principal et du Nil Bleu), et le grès nubien qui affleure notamment à Omdurman (WORALL, 1958).

Aller plus avant dans les spécificités agricoles de chacun des cinq quartiers à partir des résultats de l'enquête par questionnaire suppose quelques précautions préalables. La première difficulté tient à ce que la fréquence avec laquelle les cultivateurs ont cité les différents produits cultivés n'offre pas forcément de réponse fiable. A l'exclusion du cas des fruits en effet, les mêmes productions sont énumérées par l'ensemble des cultivateurs, la différence entre les quartiers tenant plus au caractère dominant de tel ou tel produit qu'à son absence. De la même façon, lorsqu'un produit nouveau apparaît au cours d'une enquête, il ne faut pas en conclure trop vite à une spécialité. Le travail de recherche consiste ici à repérer des nuances, plus que des ruptures.

Les investigations au sein des différents quartiers n'ont pas été conduites à la même période de l'année, introduisant un premier biais dans les réponses sur les productions. Les cultivateurs ont en effet répondu plus généreusement sur les produits cultivés au moment de l'enquête – ces derniers étant systématiquement inventoriés – plutôt que sur les produits déjà récoltés ou à planter plus tard, souvent oubliés²²⁷. Le fait que la plupart des enquêtes aient été conduites en période chaude (principalement entre avril et juillet) explique par exemple en partie la surreprésentation dans les exploitations du sorgho fourrager (*abū sebaīn*) par rapport à la luzerne (*bersīm*) cultivée plus précocement, et la sous-représentation des légumes strictement hivernaux (oignons par exemple).

Si on regarde de plus près le cas de l'aubergine, qui présente l'avantage d'avoir un cycle long (presque annuel), sa domination (41% des exploitations interrogées) n'est en fait claire que pour les quartiers d'Abu Seïd et de Mugran.

Graphique 13. Présence de l'aubergine par zone dans les exploitations



²²⁷ Il s'agit respectivement des questions 2.12 et 2.14 du questionnaire soumis aux cultivateurs. (cf. Annexe 2)

En reproduisant cette méthode pour chaque produit cité par les cultivateurs, les orientations dominantes des cinq quartiers émergent. Les résultats obtenus corroborent tout d'abord la division des cinq quartiers en deux groupes : Tuti et Shambat d'un côté, et Abu Seïd, Mugran, et Abu Rof de l'autre.

Ces trois derniers quartiers ont une structure de production qui repose sur trois produits principaux, voire exclusifs : l'aubergine, la corète potagère et le sorgho fourrager. Tuti et Shambat ont une production plus diversifiée, au delà de la présence des vergers. La luzerne (*bersim*) y est le fourrage le plus développé, et l'orientation pour les légumes feuilles encore plus marquée.

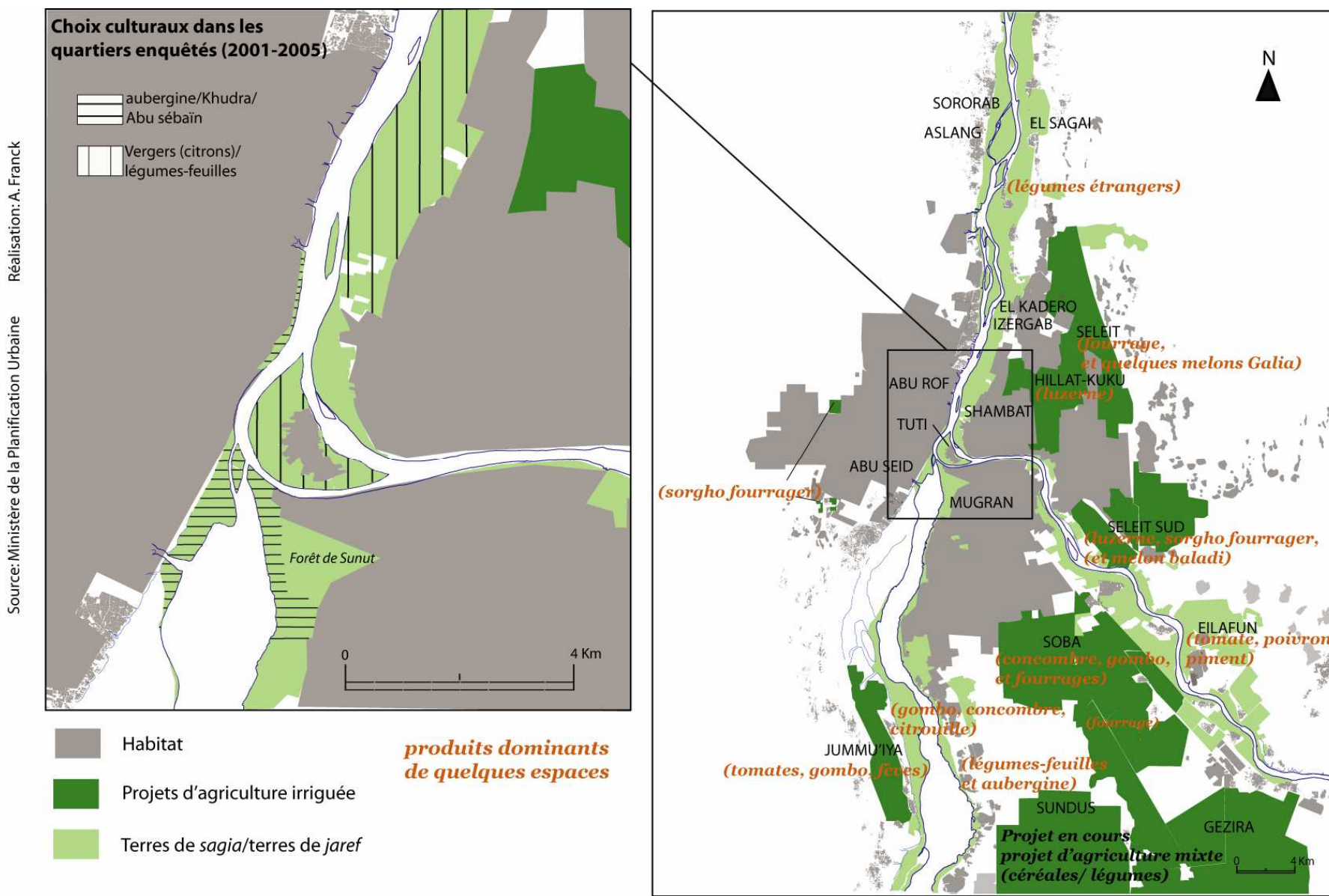
Ces nuances dans les choix des productions existent dans nombre d'espaces agricoles de la capitale. Le corpus bibliographique fournit d'ailleurs des informations concernant les produits dominants majeurs, qui permettent d'affiner encore un peu plus la carte des spécialisations locales de l'agriculture du Grand Khartoum (carte 16).

Cultures de sorgho fourrager à Abu Seïd



Cliché A. Franck, 2002.

Carte 16. Quelques spécialisations de l'agriculture urbaine à l'échelle des quartiers (2005)



L'analyse dans le détail des spécialisations de l'agriculture de l'Etat de Khartoum en termes de choix de productions révèle l'extrême connexion de ces espaces agricoles au marché urbain, pour reprendre une expression de J-M. Cours dans son modèle de « tension de marché » (COUR, 2004). L'agriculture urbaine et l'agriculture de l'Etat de Khartoum sont entièrement tournées vers la satisfaction de la demande en produits frais de la capitale, et occupent « logiquement » les créneaux de cette demande pour lesquels elles disposent d'avantages conséquents.

Les nuances dans les choix cultureux repérées à l'échelle régionale, puis dans cinq quartiers de maraîchage enquêtés, sont fondamentales au sens où elles expriment les « rugosités de l'espace géographique »²²⁸, et illustrent un panel de réponses des agriculteurs aux sollicitations du marché.

2. Monopoles, concurrences et complémentarités des différents circuits d'approvisionnement

Monopoles

Si la périssabilité des produits joue un rôle dans la spécialisation de l'agriculture, elle est également à l'origine de quelques monopoles. C'est le cas des légumes-feuilles et du lait, dont la fragilité ne permet pas ou peu le transport et l'attente sous le climat de la capitale. Les légumes-feuilles, récoltés le soir, passent aux mains des commerçants dans la nuit ou tôt le matin, et doivent ensuite (peu importe ici le nombre d'intermédiaires) être vendus aux consommateurs dans la journée. Pour le lait, le circuit de vente est encore plus rapide ; il est vendu deux fois par jour, immédiatement après la traite. Les heures de traite, à l'aube et vers 15 heures, sont d'ailleurs prévues pour que le lait soit disponible au moment où la plupart des consommateurs le réclament (pour le thé au lait du réveil et du coucher du soleil). Avec l'amélioration du réseau routier, certaines exploitations des Etats situés au sud de l'Etat de Khartoum (Nil Blanc et surtout Gezira) participent également à l'approvisionnement de la capitale, mais dans des quantités limitées.

²²⁸ Elles « constituent autant de contraintes avec lesquels les stratégies des acteurs doivent compter. Si les unes, assez évidentes, sont d'ordre physique, les autres sont plus difficiles à détecter dans la mesure où elles relèvent de l'économique et du social », (FRANQUEVILLE, 1997, p. 13).

A ces monopoles liés à la périssabilité des produits, s'ajoutent les monopoles induits par les spécificités de la demande urbaine. C'est le cas des produits avicoles (viande et œufs), dont le décollage rapide et relativement récent de la consommation urbaine n'a pour l'instant engendré qu'un développement très localisé (nous l'avons évoqué), et de certains légumes étrangers dont la diffusion est encore limitée (choux et choux-fleurs, haricots verts, petits pois, etc.), et la consommation, réservée à la capitale.

L'ensemble des autres produits de l'agriculture urbaine s'ouvrent aux autres circuits d'approvisionnement. Dans le cas des viandes (autre que la viande de volaille), l'abattage se fait systématiquement dans la capitale, mais nous avons spécifié à plusieurs reprises la participation majeure des régions de l'ouest dans cette activité.

Complémentarité

L'absence de données sur les marchés, ou la difficulté d'en obtenir, constitue en quelque sorte une caractéristique des recherches sur ce thème (FESTAS, 2006); la situation du Grand Khartoum n'est pas différente. La première question est de savoir si les registres sur la provenance des vivres existent ou non. Après avoir effectué le siège de nombreux offices de marchés, après maintes promesses et désillusions (les registres promis ayant malheureusement brûlé ou n'ayant rien à voir avec l'objet recherché), la réponse m'échappe encore. Dans tous les cas, il ne m'a pas été possible d'y avoir accès, ou bien par bribes et par le biais des entretiens avec des fonctionnaires du marché et des grossistes, voire par le truchement d'informations glanées lors de scènes entre différents acteurs du marché, auxquelles mes attentes répétées m'ont permis d'assister. Ce qui est certain, c'est qu'il existe pour chaque marché de la capitale un registre journalier où sont inscrites les taxes prélevées pour l'entrée des marchandises²²⁹, mais rien n'indique par contre que la provenance des vivres y soit consignée.

Sweidaa, à partir d'une enquête de terrain menée en 1998 dans trois marchés de la capitale (souk el Markezi [souk central de Khartoum], souk el Setjana, souk el Kalakla Sangat) auprès de 60 commerçants, conclut en ce qui concerne les fruits et légumes à une

²²⁹ Une partie du trafic de marchandises sort du marché officiel et échappe au contrôle de l'Etat ; néanmoins la mainmise de ce gouvernement sur l'ensemble des activités commerciales (lui assurant d'importants revenus) est en tous points remarquable, et concerne tous les échanges du plus petit au plus gros, et parfois du plus formel au plus informel. Sur ce sujet, voire notamment les travaux de Raphaëlle GUIBERT sur le souk Lybia (GUIBERT, 2004).

forte dépendance de la capitale vis-à-vis des autres régions soudanaises, sans pour autant apporter de données chiffrées (SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN, 1998). Un atelier de travail du ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum sur les marchés centraux, effectué en janvier 2004, établit que 57 % des produits frais vendus sur le marché central d'Omdurman (souk Shaabi) viennent de l'Etat de Khartoum (BASHRI IBTISSAM, 2004). Le fait que cette dernière étude ait été menée en janvier (*shitā'*) peut, compte tenu de l'extrême saisonnalité des productions, être envisagé comme un élément explicatif important. Dans l'Etat de Khartoum, c'est en hiver que prospèrent l'immense majorité des légumes cultivés, et que logiquement la part des productions locales sur les marchés de la capitale est la plus marquée. Notre entretien avec le Dr Mustafa Sharif, directeur du marché central de Khartoum (souk al Markezi), confirme d'ailleurs encore un peu plus le poids des saisons dans l'approvisionnement de la capitale : « *L'hiver, les productions viennent de Khartoum, alors que pendant l'été et la saison des pluies, les produits viennent de provinces plus éloignées*²³⁰ ».

En effet, la taille considérable du Soudan, et en particulier son étendue sur plusieurs zones climatiques, permet aux différentes régions, pour ce qui concerne certains produits, de se relayer au rythme des saisons dans l'achalandage de la capitale. L'approvisionnement du Grand Khartoum en mangues, ces dernières présentant l'avantage d'être présentes dans la plupart des régions soudanaises, est à ce titre particulièrement exemplaire. Les mangues du Grand Khartoum arrivent à maturité entre août et novembre, juste après celles de la région Nord, et avant celles des montagnes de l'Est du Soudan (les plus nombreuses) et de la région de Singa et d'Abu djibeha (respectivement Etats du Nil Bleu et du Sud Kordofan). La variation de la provenance des mangues tout au long de l'année permet une relative régularité de l'offre dans la capitale²³¹. Mais les mangues constituent une exception et encore, lorsque ce n'est plus la saison de l'Est du Soudan (Kassala) qui est le principal pourvoyeur de la capitale, l'offre diminue et les prix augmentent. Une complémentarité dans les circuits de pomme de terre et d'orange peut également être à l'œuvre avec les productions de contre-saison du Djebel Marra (massif montagneux situé dans l'ouest Darfour) ; cependant, les difficultés d'accès à cette région, ainsi que la faiblesse de son développement, rendent sa participation

²³⁰ Entretien du 25/03/2004.

²³¹ La régularité et l'importance de l'offre de mangue pourraient encore s'accroître si l'accord de paix Nord/Sud de janvier 2005 débouchait sur une intensification des relations commerciales avec le sud Soudan, gros producteur de mangues.

résiduelle²³², et depuis février 2003, le conflit armé limite encore un peu plus les échanges commerciaux.

Autrement dit, la complémentarité saisonnière des différents réseaux commerciaux n'est pas développée autant qu'elle pourrait l'être. Les fruits (pastèques, citrons, goyaves, etc.) offrent néanmoins les meilleurs exemples, l'engagement des autres régions que Khartoum pour cette catégorie de produits étant particulièrement marqué, peut-être aussi parce que la production de la capitale est très loin de répondre à la demande urbaine (elle couvre autour de 35 % des besoins²³³).

Concurrence

Le cas des légumes est différent, et mis à part l'exemple singulier de la pomme de terre du Djebel Mara cité précédemment, ils mettent en oeuvre des circuits de moyenne et de courte distance qui, loin de relayer au gré des saisons la production urbaine, entrent féroce­ment en concurrence avec elle. Les légumes proviennent majoritairement de l'Etat de Khartoum ou des *wilayas* adjacentes (Gezira, et Nil Blanc au sud, et l'Etat du Nil au nord). « Most of the vegetables consumed in Greater Khartoum are produced locally with very limited supplies of tomatoes coming from the Gezira and some potatoes from western Sudan²³⁴ ». Il faut ajouter à ces deux productions citées des aubergines et des concombres également en provenance de la Gezira, des gombos du Nil Blanc. Dans les cas où ce sont les régions adjacentes qui participent à l'approvisionnement, les produits saisonniers arrivent à maturité quasiment en même temps que dans la capitale, et l'offre se borne alors à la même période. La pleine saison comporte souvent un pic de production pendant lequel les produits arrivent en trop grande quantité sur les marchés, la concurrence joue, les prix baissent considérablement et les pertes sont importantes. Les vendeurs de légumes expriment unanimement leur difficulté face aux pertes de produits durant la pleine saison : « *Les mois de manque sont les meilleurs car tout ce que tu as, tu le vends ! En ce moment, il y a beaucoup*

²³² Avant le déclenchement de l'actuelle crise du Darfour, la production de pomme de terre du Djebel Marra ne représentait qu'1 % de la production totale de ce produit. (SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN, 1998).

²³³ Ce chiffre est annoncé dans le bilan agricole de l'Etat de Khartoum (MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURAL AND ANIMAL RESOURCES, 2005, p. 15) et pourrait donc être surestimé, mais il rejoint à quelque chose près la proportion énoncée dans l'article (YAGOUR AB­DALLA MOHAMED, 1991, p. 103) ; c'est pourquoi nous avons décidé de le garder à titre indicatif.

²³⁴ « La plupart des légumes consommés dans le Grand Khartoum sont produits localement, auxquels il faut ajouter quelques quantités limitées de tomates en provenance de la Gezira et de pommes de terre en provenance de l'ouest de Soudan » (YAGOUR AB­DALLA MOHAMED, 1991, p. 103).

*de perte. C'est la loi du commerce. On peut gagner, on peut perdre. On cache la perte d'aujourd'hui [pendant la saison] avec la gloire de demain !*²³⁵ » C'est le cas notamment des tomates qui ne peuvent être stockées et qui sont peu transformées²³⁶ : entre janvier et fin avril arrive sur les marchés 70 % de l'offre de l'année, entre mai et août on ne trouve pratiquement plus de tomates (seulement 5 % de l'offre), puis l'offre augmente de nouveau lors de la période de septembre à décembre qui représente 25 % de l'offre annuelle. Badredin, grossiste en tomate, témoigne des changements qu'occure la saison sur son travail : « *Pendant la saison de pénurie, on est obligé d'aller acheter les tomates dans les champs chez l'agriculteur, mais pendant la saison, elles arrivent directement au souk*²³⁷ ».

La saison des pommes de terre est encore plus limitée dans le temps : de mars à mai, 90 % de l'offre de l'année arrive sur le marché de la capitale. 60 % est consommé, et seulement 10 % est stocké. Les prix augmentent dès le mois de mai, et progressent jusqu'à la saison suivante.

La concurrence qui s'exerce est donc principalement liée aux difficultés d'étaler la production de certaines plantes sur une plus longue période. Pour la plupart des productions, la période d'équilibre entre l'offre et la demande est très courte, et fait place soit à une période de trop grande abondance, soit à une période de pénurie. Le bilan agricole de 2004 de l'Etat de Khartoum donne pourtant la production de légumes de l'Etat comme largement supérieure à la demande urbaine (188 %), mais il présente une image annuelle qui ne reflète pas les importantes variations saisonnières (MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURAL AND ANIMAL RESOURCES, 2005, p. 15). Durant la période la plus chaude (avril-juin) et la période de crue, les étals de légumes de la capitale sont maigres. En ce qui concerne les légumes, le basculement sur les circuits moyenne et longue distance tient donc plus de la diminution de la part (en pourcentage) de la production de l'Etat de Khartoum, que d'une réelle prise de relais des autres régions. En outre, les légumes concernés par ces circuits éloignés diffèrent de ceux cultivés en milieu urbain et à proximité, et supportent les distances (spatiales et temporelles) ; on trouve dans cette catégorie la patate douce (*bāmbey*), les courges (*gara*), les oignons, ou encore les gombos mais dans leur forme sèche (*weika*).

²³⁵ Ibrahim Mohamed Abdala (entretien février 2004) grossiste de légumes au Souk el Markezi de Khartoum Nord (Shambat).

²³⁶ La région de Khartoum produisait seulement 3000 tonnes de sauce tomate concentrée en l'an 2000, (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000). Les tomates peuvent également être séchées.

²³⁷ Entretien mars 2004 (Souk el Markezi).

Enfin, les fourrages verts viennent principalement de la région capitale et de la Gezira. Si les saisons jouent également sur ces productions, l'offre globale étant très insuffisante, les deux circuits n'entrent que peu en concurrence. L'agriculture urbaine ne propose qu'une production de fourrages verts, quand le complément d'approvisionnement en provenance de la Gezira est plus diversifié, et s'ouvre sur d'autres sortes de fourrages dits conservés – sorgho demi-sec ou bagasse (*gash*), en raison de la périssabilité des fourrages verts, mais surtout du caractère bon marché des autres produits. Issus des récoltes de sorgho et de canne à sucre, ces fourrages conservés ne sont pas présents tout au long de l'année.

En résumé, deux angles d'approche du système d'approvisionnement en produits frais de la capitale soudanaise s'offrent à nous : l'un considère la catégorie de produits, l'autre la saisonnalité. En retenant le premier, la dépendance de la capitale vis-à-vis des provinces soudanaises (éloignées ou pas) apparaît clairement en ce qui concerne son approvisionnement en fruits. Cet angle d'approche permet également de souligner les monopoles de l'agriculture urbaine (les produits fragiles et les légumes dits « étrangers »), et de mettre en exergue la situation contrastée des autres légumes (courants).

La saisonnalité, quant à elle, apporte un éclairage déterminant sur les rapports qu'entretiennent les différents circuits d'approvisionnement (courte, moyenne et longue distance) dans le temps. La saisonnalité est en effet un facteur hautement structurant du ravitaillement du Grand Khartoum. Dans le cas des fruits, une complémentarité entre les différents circuits est effective, contrairement aux légumes où, bien que le potentiel d'une telle complémentarité soit largement repéré et mis en avant dans les différents écrits sur le thème, elle est plus que réduite. Les circuits de longues distances pallient en effet difficilement les difficultés de l'approvisionnement local, alors que les circuits ruraux voisins, calés sur le même rythme saisonnier que l'agriculture de l'Etat de Khartoum, apportent certes un soutien à l'approvisionnement mais souffrent des mêmes problèmes pour prolonger ou étaler les rythmes culturels que l'agriculture urbaine. La baisse générale de l'offre de légumes frais de la période la plus chaude jusqu'à la fin de la saison des pluies est manifeste. Enfin, les saisons jouent également un rôle dans l'approvisionnement en fourrage de la capitale. L'agriculture urbaine fournit certes la majeure partie des fourrages verts, mais les apports de la Gezira pour ce même produit, mais aussi et surtout en fourrages conservés après la saison des pluies est considérable, et font de cette région le pourvoyeur principal de la capitale.

Clore ce tour d'horizon des différents circuits d'approvisionnement en produits frais de la capitale ne peut se faire sans avoir préalablement évoqué le circuit international. Les importations de produits frais sont faibles²³⁸ ; les produits importés n'entrent que peu en concurrence avec les productions locales car ils pallient plutôt des absences. Ainsi, les importations offrent souvent à la consommation des aliments non cultivés au Soudan (raisin, fraise, pomme, etc.), à l'exception des oranges égyptiennes dont la saison chevauche pendant une courte période celle des oranges de la vallée du Nil soudanaise, mais la prolonge également.

Il est important de noter que ces importations de produits frais, bien que faibles, ont nettement augmenté ces cinq dernières années, avec la création en 1999 de la première compagnie d'import/export spécialisée dans les produits frais "Gombella". En 1999, lors de mon premier séjour à Khartoum, les pommes étaient les seuls fruits importés présents sur les étals de fruits et légumes. Elles étaient rares et "hors de prix". D'après Tadj elssir Khalifa (PDG associé de la société), avant la mise en place de leur compagnie, les importations de fruits reposaient uniquement sur un commerce informel pratiqué par les employés des compagnies aériennes (entretien mai 2004).

Les effets de concurrence entre les différents réseaux d'approvisionnement restent limités, de par une certaine complémentarité (surtout pour les fruits), mais avant tout parce que pour la plupart des produits, l'approvisionnement est en deçà de la demande du Grand Khartoum la majeure partie de l'année.

B. DES PRODUCTIONS IMPORTANTES QUOIQUE DEFICITAIRES

L'aspect quantitatif constitue souvent un maillon faible des études sur l'agriculture urbaine, du fait notamment de la difficulté à mesurer le phénomène. S'y arrêter nous est pourtant apparu essentiel. Tout d'abord parce que la tentative de mesure, vaine ou pas, constitue un pan important du questionnement et du raisonnement de cette recherche, qui

²³⁸ Malheureusement, le livre statistique annuel (2006) ne fournit pas de chiffre spécifique pour les produits frais. Ils sont intégrés à la catégorie générique « fruits et légumes (frais et conservés) et produits dérivés » CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, p.150) ce qui ne laisse aucune possibilité d'avoir un ordre de grandeur de ces importations de produits frais. Précisons tout de même que les produits dérivés et conservés sont importés en bien plus grandes quantités que les produits frais, et qu'en ce qui concerne ces derniers, les importations de fruits sont bien plus répandues que celles de légumes. Seuls un ou deux établissements chics de la capitale en proposent à leur clientèle huppée.

légitime du même coup sa présentation. Ensuite parce que s'attaquer aux obstacles liés aux données quantitatives permet, lorsque cela n'offre pas de réponses définitives sur les productions, d'esquisser tout au moins le portrait productif du phénomène d'agriculture urbaine. Ainsi, l'aspect quantitatif, qui n'a constitué ni le point d'accroche ni l'intérêt premier de cette étude, s'est peu à peu imposé.

Afin d'approcher au plus près la réalité quantitative du phénomène agricole du Grand Khartoum, deux options ont été suivies : d'abord, une analyse globale des différentes productions qui, pour être peut-être en un sens superficielle, est indispensable pour fournir une vision d'ensemble, puis l'analyse plus fine d'un exemple précis (la production de lait), qui viendra compléter ce portrait productif de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum.

1. Portrait quantitatif de l'agriculture du Grand Khartoum

Afin de ne pas tomber dans le piège du catalogue, qui consisterait à évoquer dans le détail chacune des nombreuses productions ou catégorie de produits de la capitale soudanaise – ce qui, outre son caractère rébarbatif, pourrait également brouiller l'essentiel du propos par de trop nombreuses mais nécessaires digressions consacrées à comparer une multitude de chiffres divers censés pourtant exprimer la même chose – nous avons choisi d'utiliser comme base de réflexion deux tableaux proposés par le ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum (Planche 3. cf. page suivante). De l'analyse critique de ces données se dégagera un premier portrait quantitatif de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum.

Les commentaires de ces tableaux donneront tout d'abord à voir les difficultés d'utilisation des données chiffrées, ainsi que la nécessité d'une certaine prudence dans leur appréhension. Ces deux tableaux ont d'abord été choisis, parmi d'autres données sur les productions, parce qu'ils étaient les plus récents. En outre, la possibilité d'avoir deux tableaux tirés du même document permet de les mettre en miroir, et d'ainsi faire émerger plus facilement certains contresens. Ces tableaux présentent également l'avantage de mentionner l'ensemble des productions qui nous intéressent, contrairement aux autres documents dont on ne tire souvent qu'une information sur un produit unique, ce qui complique encore les comparaisons. Enfin, l'objectif visé par ces données étant clairement identifié, les nuances à leur apporter n'en étaient que plus aisées.

Ces tableaux proviennent d'un document intitulé : *The agricultural sector in Khartoum State: general information 2005*, (MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURAL AND

ANIMAL RESOURCES, 2005), qui nous a été fièrement confié par le responsable de la communication du ministère en question. Il s'agit du bilan 2005 des activités agricoles de l'Etat de Khartoum, destiné à mettre en avant les activités agricoles de l'Etat, et a du même coup montrer l'importance du rôle du ministère. Ces chiffres traduisent donc à la fois une réalité productive, un désir du ministère de l'Agriculture de l'Etat d'être pris en considération (financièrement et intellectuellement) par les autres organes des pouvoirs publics, et enfin la volonté d'attirer l'attention des investisseurs sur un domaine d'activité dynamique, les deux derniers éléments recherchés étant souvent indissociables. Ces chiffres auraient donc plutôt tendance à avoir été amplifiés que l'inverse.

PLANCHE 3. CHIFFRES DE PRODUCTION ISSUS DU BILAN AGRICOLE 2005 DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES DE L'ETAT DE KHARTOUM

Tableau 5. Evaluation en 2005 de l'approvisionnement de la capitale, via l'agriculture de l'Etat de Khartoum

Produits	Demande (exprimée en tonnes)	Production attendue (tonne)	Rapport (%) production/ demande
Viande rouge	137 333	140 080	102
Lait	463 498	442 641	95,5
Volaille	14 305	11 158	78
oeufs	11 444	10 872	95
Légumes	743 886	1 398 507	188
Fruits	228 000	82 799	36
Fourrages verts	3 100 000	2 387 000	77

Source: Ministry of Agriculture, Natural and Animals Resources, 2005, p. 15.

Tableau 6. Estimation des besoins en produits frais de la capitale soudanaise en 2007 (projections)

Produits	Besoins exprimés en tonnes	Taux de croissance annuel moyen entre 2005 et 2007
Viande rouge	167 268	10 %
Lait	489 857	3 %
Volaille	14 935	2 %
oeufs	16 268	19 %
Légumes	870 000	8 %
Fruits	248 000	4 %
Fourrages verts	6 866 840	49 %

Source: MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURAL AND ANIMALS RESOURCES, 2005, p. 20. (Sans le calcul du taux de croissance)

Même potentiellement amplifiés, nous avons jugé que ces chiffres restaient les plus proches de la réalité. En effet, ce ministère, qui administrativement relève du niveau de la *wilaya*, est mandaté pour collecter des données sur le terrain et reste, comparativement au ministère Fédéral de l'Agriculture, le mieux à même de le faire. Le travail considérable que représente le recensement agricole de 1997-1998 de l'Etat de Khartoum, sur lequel se basent la plupart des autres sources de données, a d'ailleurs été conduit par les services de ce ministère en collaboration avec la statistique nationale (CBS). En outre, cette institution est une interface entre les agriculteurs et les pouvoirs publics, et gère à ce titre un certain nombre de petits conflits de toutes sortes (fonciers notamment), comme en témoignent ses salles d'attente bondées d'agriculteurs, de propriétaires, etc. Enfin et surtout, ce ministère est en charge du prélèvement de taxes auprès des agriculteurs, ce qui explique le maintien du lien avec le terrain, et du même coup une certaine pertinence de ses informations.

Dans la mesure où il ne s'agit pas de rentrer dans le détail de chacune des productions, mais plutôt d'obtenir une idée générale du profil productif de la région de Khartoum, les informations consignées dans le tableau 5 conviennent parfaitement. On y voit tout d'abord que la *wilaya* de Khartoum couvre la majeure partie de ses besoins en produits frais (à l'exception de la demande en fruits). On constate ensuite que les productions sont très importantes. Leur comparaison avec d'autres productions urbaines ailleurs dans le monde fait apparaître très distinctement l'ampleur des productions du Grand Khartoum. Mais les données sous cette forme (données exprimées en tonnes) sont malheureusement extrêmement rares. Le caractère productif de l'agriculture urbaine est presque toujours révélé par des voies détournées, tels que l'emploi urbain créé, le pourcentage de satisfaction de la demande urbaine, le pourcentage de contribution à l'alimentation des ménages, le nombre de bêtes gardées en ville, et enfin les surfaces cultivées²³⁹. Il existe néanmoins des exceptions, comme en témoigne l'article de MATY BA DIAO (2004) à propos de l'agriculture urbaine de Dakar, qui indique une production maraîchère annuelle comprise entre 35 000 et 40 000 t (moyenne des années 1995 à 2000), une production de viande de volaille de 8000 t, et une production de lait équivalente à 2000 t/an, couvrant moins de 5 % de la demande urbaine. Luc Mougeot dans son diaporama mondial sur l'agriculture urbaine (MOUGEOT, 1995) fait référence à une production vivrière de l'agriculture urbaine de Dar Es Salam d'environ 100 000 tonnes en 1988. On est loin du cas soudanais, où la production des seuls légumes en 1980 dépassait les 150 000 t. (YAGOUB ABDALLA MOHAMED, 1991, p. 101). L'importance de la superficie de

²³⁹ Il n'est pas question de nier la pertinence de ces approches scientifiques, dont certaines seront d'ailleurs explorées par la suite, mais de nous concentrer ici sur les données de production dans la mesure où elles existent.

l'Etat de Khartoum, et le fait que la *wilaya* dépasse l'agriculture urbaine, nuancent le propos ; il reste que les productions de l'Etat de Khartoum sont considérables, même en ne considérant que les zones urbaines et périurbaines.

Ces productions sont cependant déficitaires dans la majorité des cas, l'agriculture de l'Etat de Khartoum ne couvrant intégralement que l'approvisionnement de deux produits: la viande rouge et les légumes. Le cas des légumes et de leur apparente abondance annuelle, qui ne reflète pas de fortes pénuries saisonnières, a déjà fait l'objet d'un développement. Le cas de la viande rouge est plus problématique car rien n'indique si la viande destinée à l'export a été comptabilisée dans les productions, et donc répercutée à tort dans la part de satisfaction de la demande. Toujours est-il que comptabiliser la production des abattoirs du Grand Khartoum comme production de la *wilaya* tronque considérablement l'image de la filière viande, largement dépendante des provinces de l'ouest du pays (*cf.* encadré). On peut y voir un souci du ministère d'insister un peu plus encore sur le potentiel des activités agricoles, et donc sur l'importance de son propre rôle. Malgré ces nuances, ces chiffres témoignent néanmoins d'un approvisionnement en viande rouge plus que conséquent.

Incidences du conflit du Darfour sur l'approvisionnement en viande de la capitale

On a évoqué à plusieurs reprises le poids prépondérant de la province du Darfour dans l'approvisionnement en bêtes à viande (bovins notamment) de la capitale. Dès lors, il ne paraît pas inutile de poser la question des implications possibles du conflit armé qui a démarré en 2003 sur cet approvisionnement.

Il a été particulièrement difficile d'obtenir des informations sur ce sujet sensible lors des enquêtes de terrain menées sur le marché de Mueleh (principal marché de bovins d'embouche de la capitale), les travailleurs étant dans l'ensemble réticents à en parler.

Du côté des vachers (personnes qui effectuent l'acheminement des bêtes et s'occupent du bétail une fois arrivé dans la capitale), la négation des problèmes était de mise : « *Non, on n'a pas de problème sur le trajet, car on appartient au peuple* ». Au moment de cet entretien, la totalité des appareils de radios présents sur le marché étaient pourtant branchés sur des canaux diffusant des informations sur les troubles du Darfour, témoignant de l'inquiétude ou du moins de l'intérêt des travailleurs pour ce sujet. Je me permis de le lui faire remarquer. « *Autrefois il n'y avait que de petits incidents entre ethnies, mais aujourd'hui, avec les rebelles c'est devenu un grand problème car le gouvernement est concerné. C'est pour ça que les journalistes en parlent. Les rebelles* »

*veulent le pouvoir et ont par conséquent un problème avec le gouvernement, mais pas avec le peuple*²⁴⁰».

Du côté des commerçants les discours étaient plus nuancés. Ils ont insisté sur l'insécurité accrue de l'acheminement, la nécessité d'emprunter des routes inhabituelles et plus longues, qui conjuguées à une saison de pluies particulièrement mauvaise en 2004, ont eu des répercussions sur l'état du bétail à l'arrivée à Khartoum. Dans le même temps, les commerçants constatent des prix inchangés, voire en augmentation : *« L'année précédente [2003], les vaches étaient moins chères. Ceux qui ont le plus de vaches, ce sont les Arabes. Et ils n'ont pas de problèmes, ils gardent leurs vaches, ils ne sont pas pressés de vendre. Les prix augmentent même. Ça veut dire qu'il y a une stabilité »*. Je répondis alors à cet interlocuteur que je ne comprenais pas bien son explication. *« Je m'explique, si il y a une famine par exemple, comme c'était le cas dans les années 1984, et bien, tu dois vendre tes vaches très vite pour ne pas risquer de les perdre. Donc les prix baissent. Mais aujourd'hui j'ai acheté à Nyala [il montre son téléphone portable] et les prix étaient très chers. Ce qui veut dire que, les gens ne sont pas pressés de vendre ; ils n'ont pas peur, d'où la stabilité dont je parlais. Il y a toujours un équilibre entre le marché ici et là-bas*²⁴¹ ».

Autrement dit, le conflit du Darfour n'a pas entraîné de rupture d'approvisionnement en bovins de la capitale, et ses répercussions ont principalement pesé sur les conditions de l'acheminement du bétail et sur son prix. Mustafa Ismaël, directeur de la société en charge du marché de Mueleh (Animal Resources Services Company), le confirme : *« Oui, les problèmes au Darfour ont un peu affecté le marché de la viande ici. Au début du conflit, les vaches sont parties au Tchad. Mais là-bas, le marché a vite été saturé. Donc les prix se sont mis à baisser. Et ici, l'approvisionnement est arrivé en retard par rapport à la saison des pluies. Donc le prix a augmenté. Ce n'était pas comme tous les ans. En plus, la qualité était moindre car le trajet a été plus long en raison des routes fermées pour des problèmes de sécurité. Les vachers ont du prendre des détours. En outre, la dernière saison des pluies a été mauvaise. Pourtant les guerres n'arrêtent pas les approvisionnements. Même pendant la guerre du Sud, les vaches Majok [espèce sudiste de bovins à viande] arrivaient toujours à Khartoum*²⁴² ».

Le rapport complet du Feinstein International Famine Center sur le Darfour pendant la crise corrobore nos informations recueillies sur le terrain (YOUNG, et al., 2005). En effet, si ce rapport fait état d'une grande désorganisation de l'élevage à l'échelle régionale, il mentionne également la poursuite des approvisionnements vers Khartoum par des "routes

²⁴⁰ Ali Adam (le 26/07/2004).

²⁴¹ Mohamed (30/06/2004).

²⁴² Mustafa Ismaël (juin 2005).

de crise" («*crisis trade routes*»), et note que l'augmentation des prix des bêtes à Mueleh n'a pas été aussi importante qu'on pouvait l'imaginer. Par ailleurs, le rapport stipule que le conflit du Darfour n'est pas le seul facteur responsable de cette augmentation des prix. Enfin, il rappelle que le Soudan a exporté le même volume de moutons durant les deux premiers trimestres de 2004 que pendant toute l'année 2003 ce qui, toujours d'après ce rapport, signifie l'implication croissante des autres régions productrices telle que le Kordofan et le Nil Bleu (YOUNG et *al.*, 2005, p. 75). S'il est plus que probable que d'autres régions productrices de bétail, et notamment d'ovins, ont pu "bénéficier" de la déstabilisation du Darfour, leurs seules prises de relais ne peut expliquer le maintien du marché à Khartoum, le poids du Darfour étant trop déterminant dans les approvisionnements, en particulier de bovins. Cette région en représente en effet à elle seule 60 % de l'approvisionnement de la capitale. Si le conflit a bien compliqué et affecté le marché de la viande à Khartoum, il n'y a cependant pas eu de rupture de l'approvisionnement en provenance du Darfour.

Pour les autres aliments, les productions restent en deçà de la demande urbaine, et c'est sur ces écarts que les possibles amplifications des chiffres de production pèsent le plus lourd. Autrement dit, les déficits réels seraient plus creusés. C'est dans la perspective de mettre en lumière cette hypothèse que nous avons fait figurer le tableau 6, contenant les projections de croissance de la demande urbaine en 2007, nous permettant de calculer les taux de croissance annuelle moyens de la demande pour la période 2005-2007.

L'explosion de la demande en fourrage vert y attire l'attention. Au-delà du fait qu'un taux de croissance annuelle proche de 50 % est exceptionnel, il ne suit pas le rythme des taux de croissance déjà élevés de la viande rouge (10 %) et du lait (3 %), pourtant déterminants dans la demande de fourrage. Nous sommes partis du principe que c'étaient les productions qui avaient peut-être été amplifiées ; or, au vu de ces derniers éléments, c'est peut-être plutôt la demande urbaine qui a été quelque peu "adaptée" à la production, de manière à fournir des pourcentages de satisfaction de la demande plus que convenables. Dans le cas des fourrages verts, les résultats du travail de terrain appuient encore un peu plus l'hypothèse de pénuries importantes et d'une production totale très déficitaire (toutes régions confondues). La prévision de tels taux de croissance est nécessairement sous-tendue à la réalisation d'un projet d'agriculture irriguée spécialisée dans ce domaine de culture.

En ce qui concerne les autres taux de croissance, et notamment ceux des œufs et de la viande rouge qui se distinguent également, nous ne disposons pas d'indices suffisant pour en

faire l'analyse ; nous ne pourrions émettre que des suppositions. Ce sont ces limites face aux chiffres de production que nous chercherons à repousser dans le cadre de l'analyse fine de la filière laitière.

2. Aller plus loin avec les chiffres : l'exemple de la production de lait frais

Le choix de l'exemple du lait n'est pas fortuit, mais coïncide avec les développements du travail de terrain. La possibilité d'accompagner un expert agronome le temps de sa mission d'évaluation du potentiel laitier de la capitale soudanaise a largement bénéficié à ce travail²⁴³, spécialement pour ce qui est de l'acquisition des rudiments nécessaires à la compréhension des tableaux statistiques traitant des troupeaux laitiers. En outre, les enquêtes par questionnaire auprès des éleveurs et l'ensemble du travail mené dans les exploitations d'élevage apportent une connaissance des structures laitières de la capitale, qui permet parfois de trancher en faveur d'un chiffre plutôt qu'un autre, ou encore d'en réfuter certains.

Les données quantitatives disponibles concernant le lait ne sont pas moins contradictoires que pour d'autres produits ; d'un document à l'autre, la production de la capitale couvre entre 18 % (ALHAJ HAMED MOHAMED KHAIR (dir.), 2003) et 95,5 % (cf. tableau 5) de la demande. Le Soudan est pays importateur de lait en poudre, mais estimer le déficit de la production laitière urbaine par le biais des importations de lait en poudre se révèle particulièrement difficile. Ceci, une fois encore, en raison de la variabilité des données, mais également parce que les importations sont classées par catégories non détaillées, empêchant la distinction entre les différents laits (en poudre/concentré, etc.) et produits dérivés²⁴⁴ ; enfin, et surtout, parce que les importations à l'échelle nationale ne signifient rien de la production à l'échelle locale, en l'occurrence à celle du Grand Khartoum²⁴⁵.

L'évaluation de la production laitière de la capitale passera par l'estimation des effectifs de la population bovine laitière du Grand Khartoum. Cette fois, notre point de départ sera non plus le bilan agricole 2005, mais le recensement agricole de l'Etat de Khartoum de

²⁴³ Suite à une demande soudanaise de partenariat dans le domaine de l'élevage, Paul Girard, représentant de l'Institut Français de l'Élevage, a effectué une mission de dix jours à Khartoum en juillet 2004. Accompagner cette mission a présenté un double intérêt : ce fut une ouverture sur des connaissances techniques agricoles dont j'ignorais tout, ainsi qu'un accès à un programme mis en place par les différents services soudanais de ressources animales. Autrement dit, un accès à la "vitrine" de l'élevage à Khartoum.

²⁴⁴ En 2004, le Soudan importait plus de 20 millions de tonnes de produits laitiers (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, p. 150).

²⁴⁵ Si on pousse le raisonnement plus avant, on retombe sur les questions d'accès aux productions, au sens où les importations nationales de lait en poudre ne signifient pas nécessairement une production laitière nationale faible ou insuffisante. En 2004, cette dernière s'élevait à environ 7,5 Millions de tonnes.

l'année 1997-1998. En effet, ce document, bien que plus ancien, contient des informations sur les structures de la population bovine permettant d'isoler les bêtes productives du reste du cheptel (MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998, tableau 7.2). Il fait état pour l'année 1997-1998 d'un cheptel bovin total de 179 275 têtes²⁴⁶. A titre indicatif, il n'est pas inintéressant de mettre en miroir ce chiffre avec les 222 000 têtes mentionnées dans le bilan agricole de 2005, et les 250 500 têtes pronostiquées pour 2007, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de moins de 3% entre 1997 et 2005 qui passerait à plus de 6% dans les deux années à venir.

Tableau 7. Population bovine de l'Etat de Khartoum pour l'année 1997-1998

Type	Age		Effectifs (têtes)
Femelles	<2 ans		30 627
	2 à 4 ans	en production	39 115
		non productive	21 978
	4 à 8 ans	en production	44 925
		non productive	17 151
	> 8 ans		2 451
Sous total		156 247	
Mâles	<2 ans		14 534
	2 à 4 ans		4 714
	> 4 ans		3 780
	Sous total		23 028
Tous bovins	Total		179 275

Source : Ministry of Finance and Economy/ CBS/ Ministère de l'Agriculture, 1998, tableau 7.2.

L'orientation laitière est marquée. Il n'y a que peu de mâles (13 %). Le cheptel est plutôt jeune (il y a peu d'animaux de plus de 8 ans). Afin d'établir une estimation du nombre de vaches laitières qui composent le cheptel actuel nous reprendrons la méthode de Paul Girard (GIRARD, 2004, p. 17), qui exclut de la catégorie « vaches laitières » les génisses (femelles de moins de 2 ans et femelles de 2 à 4 ans non productives). On obtient alors pour l'année 1997, 103 642 vaches laitières pour l'Etat de Khartoum.

L'hypothèse de croissance annuelle de 8 % retenue en 2004 par Paul Girard paraît très élevée au regard de celle dont fait état le bilan agricole de 2005 (2,7 % par an jusqu'en 2005 puis 6,2 % jusqu'en 2007). Ainsi, en 2006, il y aurait entre 136 000 et 207 000 vaches laitières dans l'Etat de Khartoum. De manière à ne surestimer ni les effectifs de vaches laitières, ni la production, nous avons choisi de retenir le taux de croissance le plus faible

²⁴⁶ Ce cheptel est celui de l'Etat de Khartoum et non pas uniquement de la capitale. Cependant, le détail des zones recensées fourni dans la table 7.2 montre que les zones pastorales sont négligeables sur le plan quantitatif. C'est la raison pour laquelle nous considérerons le cheptel total comme celui du Grand Khartoum et de sa périphérie.

indiqué par le ministère, et donc le chiffre minimum de 136 000 vaches laitières (au sens de productives). Il s'agit maintenant d'en déduire la production.

Le ministère de l'agriculture et des ressources animales de l'Etat de Khartoum, avec un nombre de vaches laitières inférieur au nombre retenu par Paul Girard, parvient à une production laitière nettement supérieure à ce dernier (442 641 tonnes en 2005 cf. tableau 5).

Le croisement des races locales laitières²⁴⁷ avec la race hollandaise Holstein a permis une forte augmentation de la production par vache. Les différentes sources s'accordent à dire que d'une production moyenne des zébus locaux (*baladī*) de 1400 l/lactation, on est passé avec les vaches métisses (*mohajana*), à une production moyenne de 2000 l/lactation (GIRARD, 2004, p. 18). Malgré cela, il est peu probable que la production de l'Etat atteigne 442 000 tonnes.

Si les croisements Holstein se sont très largement diffusés, ils ne sont pas encore généralisés. Le Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim²⁴⁸ considère pourtant que les vaches *baladī* (locales) ont quasiment disparu de l'Etat de Khartoum. Le travail de terrain effectué dans les différents quartiers d'élevage du Grand Khartoum depuis 1999 nuance fortement cette affirmation. Si la diffusion des vaches métisses progresse rapidement (nous y reviendrons), les vaches locales sont encore présentes dans la capitale, spécialement dans les exploitations les plus récentes, les plus petites, et les moins fortunées.

En l'absence de statistique sur la proportion exacte des vaches locales dans le cheptel de l'Etat de Khartoum, et devant la domination numérique des vaches métisses, nous retiendrons la moyenne de production de ces dernières. En outre, on considérera pour des raisons de commodité qu'une lactation équivaut à une année²⁴⁹. Autrement dit, notre chiffre de référence sera une production moyenne par vache productive de 2000 l/an. On obtient ainsi une production annuelle de 272 000 tonnes, largement en deçà de la production attendue en 2005 par le ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum. Il est possible que les 442 000 tonnes communiquées dans le bilan agricole de 2005 aient été calculées non pas en fonction du nombre de vaches en production, mais en fonction du nombre total de têtes de bétail résidant dans l'Etat (qui comprend les taureaux et les génisses).

²⁴⁷ Il en existe deux principales : le zébu Butana et le zébu Kénana (FRANCK et GIRARD, 2005, p. 111). Pour en savoir plus sur ces laitières : (AGEEB. et HILLERS., 1991). Les éleveurs rencontrés n'opéraient pas de distinction et désignaient ces deux races sous l'expression vache *baladī* que l'on peut traduire par vache locale ou vache du pays.

²⁴⁸ Directeur du Département Lait du Ministère Fédéral des Ressources Animales (entretien de juin 2005).

²⁴⁹ Dernier détail technique fourni, une fois de plus, par Paul Girard. Il est possible de considérer qu'une lactation équivaut à une année, car l'intervalle vêlage/vêlage est supérieur à un an.

Cette production annuelle d'environ 272 000 tonnes de lait de vache est tout d'abord grevée par la consommation des veaux. Mais elle est également complétée par une production laitière caprine comprise entre 40 000 et 60 000 tonnes (*cf.* Chapitre 1/III §1b), par la production des régions attenantes et en particulier le nord de la *wilaya* de la Gezira, où les éleveurs nombreux préfèrent vendre leur production au prix du marché de la capitale. Enfin les importations de lait en poudre comblent le déficit de production.

Certes, le résultat obtenu par l'analyse fine de la production laitière diffère du résultat avancé précédemment, mais il ne remet pas en cause les deux éléments essentiels pour l'avancée de cette recherche, à savoir une production importante quoique déficitaire. Malgré tout, et en dépit du caractère pointu et peut-être âpre de l'exercice de critique des données quantitatives, il nous a paru important de le présenter. Tout d'abord parce qu'il représente une grande part du travail de recherche habituellement souterraine ; mettre à jour les doutes et questionnements que soulève chaque nouvelle donnée collectée (il est ici question des données quantitatives, mais les doutes et remises en cause sont les mêmes pour les données qualitatives) renseigne en premier lieu sur une démarche.

En outre, dans le contexte bibliographique de l'agriculture urbaine, où les difficultés de mesure du phénomène constituent un thème récurrent, et où les données de production, plus encore que les données quantitatives en général, sont extrêmement rares, la possibilité d'établir pour le Grand Khartoum un état des lieux productif des activités agricoles représente un intérêt certain.

Enfin, le fait que le profil productif ainsi dressé se révèle décalé par rapport aux représentations collectives (idées préconçues) sur le Grand Khartoum, ajoute encore de l'intérêt à la démarche. Le Grand Khartoum accueille en effet des activités agricoles nombreuses et dont le poids productif est considérable quelle que soit l'échelle d'analyse choisie (au sein des différents circuits d'approvisionnement, en valeur absolue, etc.). L'agriculture urbaine est sans conteste le leader de l'approvisionnement en produits frais de la capitale soudanaise, et en ce sens, elle participe à accroître de manière certaine l'autonomie alimentaire urbaine. Cependant, les besoins du Grand Khartoum sont gigantesques, et les déficits persistent, posant sans cesse la question du potentiel de mobilisation de ces activités agricoles urbaines.

CONCLUSION DU CHAPITRE

La réponse aux sollicitations (ici, la demande urbaine) suffit-elle à caractériser un domaine mobilisé ? Pour une part, oui. Considérons l'adaptation des productions à la demande, par le biais d'une spécialisation, comme le signe premier d'une forte mobilisation. C'est en effet un secteur agricole extrêmement connecté au marché urbain et aux attentes spécifiques des consommateurs citadins que ce chapitre nous a permis d'observer.

Parallèlement, la fonction alimentaire de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum et son rôle dans la sécurité alimentaire de la capitale soudanaise ont longuement été examinés. Points centraux des études sur l'agriculture urbaine mettant en avant le rôle nutritif de l'agriculture urbaine dans les contextes de pénurie généralisée, il nous a paru nécessaire de les développer compte tenu des contextes alimentaire et politique soudanais.

Enfin, nous avons montré que si les performances productives de cette agriculture urbaine sont encore insuffisantes par rapport à la demande et connaissent des difficultés liées notamment à la saisonnalité de ses productions, elles sont néanmoins considérables. Dans son domaine de prédilection – les produits frais, l'agriculture urbaine relève en partie le défi quantitatif, puisque ces productions sont, à l'exception des fruits²⁵⁰, toutes en hausse. Pourtant, la plongée dans les chiffres de production n'offre pas toutes les réponses, et notre portrait productif de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum serait bien incomplet s'il s'arrêtait là. Prendre la mesure de ce phénomène agricole urbain, de son développement et de son rôle moteur dans l'économie urbaine suppose en effet de se pencher également sur les différentes structures de production et acteurs qui portent cette mobilisation agricole.

²⁵⁰ L'abandon de la culture de la banane suite aux dévastations causées par les inondations de 1988 (elle est aujourd'hui cultivée plus au sud, le long du Nil Bleu où les conditions climatiques lui sont plus favorables), fut un premier facteur de chute de la production fruitière de l'Etat. La poursuite plus récemment de cette baisse de production est principalement le fait du vieillissement des vergers de la capitale, et de l'absence de renouvellement des arbres en fin de vie (plantés dans les années 1940-1950). Enfin, de mauvaises pratiques agricoles seraient également à l'origine de ces mauvaises performances agricoles (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000).

CHAPITRE 4. DYNAMIQUE FONCTIONNELLE DE L'AGRICULTURE URBAINE

Paule Moustier et Hubert De Bon font état des différentes fonctions de l'agriculture urbaine des villes du Sud, en insistant sur la prééminence de la « fonction d'alimentation », tout en donnant à voir « diverses fonctions émergentes de plus en plus essentielles » parmi lesquelles on trouve notamment la fonction économique. « La multifonctionnalité apparaît donc comme un concept pertinent rendant compte de l'utilité élargie de l'agriculture périurbaine » (MOUSTIER et DE BON, 2005, p. 9). L'article de ces deux auteurs s'inscrit d'ailleurs dans un numéro spécial des *Cahiers de la Multifonctionnalité* consacré à l'agriculture périurbaine (FLEURY (dir.), 2005).

Au concept de « multifonctionnalité », nous avons préféré l'idée de « dynamique fonctionnelle de l'agriculture urbaine », car elle permet de ne pas s'en tenir à la description des différentes fonctions de l'agriculture urbaine, mais de s'intéresser également aux processus qui lient et engagent ces différentes fonctionnalités. Il sera notamment question de souligner les interactions entre les différentes fonctions de l'agriculture urbaine. Dans le chapitre précédent nous avons examiné les fonctions d'alimentation et d'approvisionnement que remplit l'agriculture urbaine du Grand Khartoum, en établissant un rapport entre les spécificités de la demande alimentaire urbaine et la réponse productive de l'agriculture urbaine. Nous ne sommes pas rentrés dans les détails de l'analyse de l'appareil productif, de ses différents secteurs et acteurs qui incarnent et structurent pourtant cette réponse productive – cette mobilisation – de l'agriculture urbaine : c'est ce que nous nous proposons d'observer dans le premier temps de ce chapitre. L'analyse des différents secteurs de production et des dynamiques (endogènes et exogènes) qui entrent en jeu dans leur développement et leur structuration apportera une photographie des dynamiques productives et économiques des activités agricoles. Elle permettra en outre de souligner les effets que cette mobilisation génère sur le plan agricole (intensification et diffusion des techniques), et de déterminer quels sont les secteurs de production ayant remporté le plus de succès sur le plan productif.

Partir du champ agricole, décrire les formes de ses structures de production et l'ampleur du développement de ses filières, est un élément de compréhension préalable à l'observation, dans un second temps, des impacts que cette mobilisation agricole engendre sur le milieu urbain. Notre approche de la dynamique fonctionnelle de l'agriculture urbaine s'effectuera donc à deux niveaux (agricole et urbain), ces derniers étant intimement liés.

I. L'AGRICULTURE UN DOMAINE ATTRACTIF ECONOMIQUEMENT ET DYNAMIQUE TECHNIQUEMENT

L'étude de l'appareil productif constitue un élément essentiel pour comprendre le développement de l'agriculture urbaine, car il est à la fois moyen de la mobilisation agricole et reflet de cette dernière ; il matérialise l'interface entre demande et production, en mettant en lumière l'attractivité économique de ce domaine d'activité. Très loin d'être une masse non différenciée et non structurée comme il est souvent évoqué dans les écrits sur l'agriculture urbaine, l'appareil productif agricole du Grand Khartoum est divisé en plusieurs secteurs. Leur présentation sera suivie d'un développement consacré à leur capacité et leur engagement respectifs, destiné notamment à repérer les structures de production ayant dégagé les augmentations les plus conséquentes, ainsi que les activités agricoles les plus spéculatives.

L'analyse de ces différents secteurs et des critères de leur différenciation fera parallèlement émerger la question des ressorts du développement des activités agricoles. Alors que les dynamiques endogènes ou spontanées auront été mises en exergue lors de la présentation des différents secteurs de production, un deuxième temps reviendra sur les dynamiques exogènes, c'est-à-dire principalement sur le rôle des pouvoirs publics dans le développement des activités agricoles.

A. UN APPAREIL PRODUCTIF STRUCTURE SIGNE D'UNE GRANDE ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

Les formes de production de l'agriculture mondiale sont extrêmement diverses. On se souvient à ce propos de la citation de Nasr et Kaldjian (que nous avons commentée dans le chapitre précédent), qui opposait les jardins de subsistance à la culture maraîchère sous serre

koweïtienne²⁵¹. Les pays du Golfe offrent des exemples d'agriculture urbaine aux techniques ultramodernes, telles que les cultures hydroponiques autour de Dubaï (LAVERGNE, 2004, p. 10). Sans parler de ce niveau de technicité, nous souhaitons montrer que l'agglomération du Grand Khartoum accueille aujourd'hui différentes formes de production. Ces dernières témoignent de l'attractivité économique qu'exercent les activités agricoles, qui ne se limite plus aux petits maraîchers des berges des Nil et aux éleveurs dont nous avons longuement étudié les profils précédemment, mais gagne la catégorie des investisseurs urbains.

1. Des capacités d'investissements différenciées

Les divisions de l'appareil productif agricole sont aisément repérables au sein du corpus bibliographique traitant de l'agriculture de l'Etat de Khartoum, car les secteurs déterminés y apparaissent de façon récurrente. Ces travaux traitent séparément le domaine des cultures et le domaine de l'élevage ; pourtant, la différenciation des secteurs de production pour ces deux domaines d'activité agricole repose sur un critère principal : la capacité d'investissement des acteurs.

L'objectif de commercialisation est recherché (nous l'avons vu) par l'ensemble des acteurs, mais certaines « pratiques entrepreneuriales » s'apparentent plus « à des stratégies quotidiennes, pour beaucoup plus proches de la survie que de l'accumulation pré-capitalistique » (STECK, 2003, p. 67). Parallèlement, l'agriculture urbaine, et peut-être plus spécifiquement encore les activités d'élevage, attire des acteurs aux visées clairement spéculatives. Certains de ces acteurs "d'en haut" sont engagés dans les deux domaines d'activité. C'est le cas par exemple du groupe DAL²⁵², qui a ouvert en 1997 une exploitation laitière moderne à Soba (Blue Nile Dairy Farm), dont les produits (yaourt, laits frais ou pasteurisés) portent la marque CAPO, et a mis en place à Eilafun un projet pilote de 1000 *feddān* de cultures de fourrages avec arrosage sur pivot rotatif, de légumes sous serres et de fruits.

²⁵¹ « Tout ceci [*la nature et l'extension de l'agriculture urbaine*] peut beaucoup différer selon la richesse. Ainsi, pour prendre des cas extrêmes, le jardinage familial de subsistance est beaucoup plus commun à Khartoum qu'au Koweït, dont les habitants peuvent plutôt investir dans la culture de serre pour produire des fruits et légumes de haute valeur » (NASR et KALDJIAN, 2004, p. 77).

²⁵² Ce groupe privé, avec à sa tête Oussama Daoud Abdulfatif, est présent dans nombre de secteurs de l'économie soudanaise. Il est notamment responsable dans l'agroalimentaire de la production et de la distribution de Coca Cola, Sprite, Fanta et de jus de fruits, ainsi que de la principale marque de farine (Sayga). Il n'est pas limité au secteur de l'agroalimentaire, mais possède également des intérêts dans les secteurs de l'automobile, du médical, de l'immobilier ou encore de l'éducation (www.dalgroup.com).

Dans le domaine de l'élevage, la capacité d'investissement se traduit dans le corpus par un gradient de "modernité"²⁵³ qui détermine la différenciation des structures de production. Dans le cas de la production laitière, trois secteurs sont généralement discriminés. On distingue les animaux gardés à la maison, les fermes spécialisées appartenant au secteur dit "traditionnel" (qui peuvent être regroupées en complexe laitier ou isolées), et enfin les fermes modernes.

La simple visite d'exploitations « types » de ces secteurs laisse apparaître d'importants décalages quant au système de production observé (*cf.* Panorama page suivante). Pourtant, il faut dépasser l'observation immédiate de manière à mettre de côté les différences purement formelles et sans conséquence sur le mode de production.

Quel que soit le secteur considéré, la stabulation est majoritairement pratiquée (au moins durant la période de lactation), y compris dans les élevages domestiques. Il est rare de voir des vaches laissées en pâtures dans les quartiers résidentiels (contrairement aux chèvres)²⁵⁴. Dans ce pays à forte tradition pastorale, la stabulation reste un mode de production très minoritaire à l'échelle du pays, et apparaît du même coup comme une caractéristique majeure et commune de la filière laitière du Grand Khartoum. Le fait que la traite soit manuelle ou pas (au Soudan, seules une ou deux fermes sont équipées d'une trayeuse) n'a pas d'incidence sur la production. Dans l'immense majorité des cas, la traite a lieu deux fois par jour, tôt le matin et vers 15 h, de manière à ce que le lait non conditionné arrive sur le marché aux heures de consommation. Les différences entre les secteurs interviennent après la production dans les rares cas où il y a conditionnement du lait. Les différences majeures entre les différents secteurs ne se situent pas au niveau du mode de production, mais dans les moyens mis en œuvre, qui induisent d'importants écarts en termes de productivité.

Les fermes modernes pratiquent plus aisément la sélection génétique, et possèdent généralement un cheptel mixte de vaches Holstein et non métisses ou locales. Leurs étables sont plus confortables, mieux protégées du soleil et des vents de sable, et construites en matériaux plus durables. Les vaches y sont réparties en enclos séparés, en fonction du stade de leur cycle de lactation, et reçoivent une nourriture adaptée à ce dernier. C'est justement en ce qui concerne les fourrages que les écarts de moyens financiers ont le plus de conséquences.

²⁵³ On s'interrogera par la suite sur la pertinence de ce critère de différenciation opposant le secteur "moderne" au secteur "traditionnel" et sur les implications d'un tel clivage. Pour l'instant, il s'agit de retranscrire les divisions de l'appareil productif telles qu'elles apparaissent dans la bibliographie soudanaise.

²⁵⁴ Ceci est vrai dans le cas des élevages domestiques dans les maisons de ville ; dans les zones de cultures, ces élevages domestiques (qui correspondent aux quelques bêtes du cultivateur) trouvent pâture sur les champs récoltés ou en jachère.

Les fermes modernes sont plus à même de garantir une ration fourragère régulière et de meilleure qualité, car dans la majorité des cas, elles possèdent ou louent des terres pour cultiver une partie de leurs besoins en fourrage. En ce qui concerne l'approvisionnement en aliments pour bestiaux, les exploitations traditionnelles sont entièrement dépendantes des prix du marché, extrêmement fluctuants.

PANORAMA 4. EXPLOITATIONS LAITIÈRES : PAYSAGES ET PRODUCTIVITÉ CONTRASTES

(Clichés A. Franck, 2005)

Exploitations modernes :



Ferme DAL (Soba/Khartoum)/ Yaourts et lait en pack
Production par vache estimée à 7500 l/lactation
Troupeau Holstein : 180 vaches/ 300 têtes
Enclos de débourdissage au 1^{er} plan.
Au fond, on aperçoit les stalles



Ferme SIDGO (Bagueir/Gezira) Lait non conditionné
Production par vache de 3700 l/an
Troupeau Holstein : 300 vaches/567 têtes
Salle de traite capable de contenir 32 vaches

Exploitations traditionnelles :



Ferme isolée à Thawra (*Mahaliya Karari*)

Taille du troupeau : 10 vaches

Vaches métisses pour les deux exploitations. La meilleure laitière de l'exploitation de Rudwan produit, selon son éleveur, 25 *ratol*/jour soit un peu plus de 11 l/j (environ 3000 l/lactation). Elle semble être exceptionnelle, l'éleveur ayant même insisté pour en avoir une photo.



Exploitation du complexe de Rudwan (Um Badda)

Taille du troupeau : 50 vaches

Dans le domaine des cultures, le seul critère des capacités d'investissement ne suffit pas à établir la différenciation des secteurs de production : le statut de la terre et la mise en commun des moyens de production (d'irrigation notamment) entrent également en jeu. Trois secteurs de production sont traditionnellement distingués : les grands projets irrigués (qu'ils soient publics ou privés), les coopératives agricoles et les petits propriétaires.

L'appellation « grands projets » fait clairement référence à une capacité d'investissement financier permettant la mise en place d'infrastructures sur de grandes surfaces. Or, dans la région de Khartoum, la première exigence des cultures est l'irrigation, d'où l'appellation « grands projets irrigués ». Si certains de ces projets comportent d'importants volets d'élevage comme par exemple Seleit (élevage à viande), Hillat Kuku (élevage laitier), et Soba ouest (aviculture), leur existence n'en reste pas moins conditionnée à la mise en place d'infrastructures d'irrigation ; c'est la raison pour laquelle ils appartiennent à ce secteur de production²⁵⁵. La *wilaya* de Khartoum compte une dizaine de grands projets irrigués, auxquels il convient d'ajouter trois projets actuellement à l'étude.

Les coopératives agricoles regroupent de petits producteurs. Dans ce cas encore, la mise en commun des moyens de production est principalement orientée vers l'irrigation. En 2000, l'Etat de Khartoum comptait 83 coopératives agricoles d'ancienneté variable et de tailles diverses, allant de quelques centaines à plusieurs milliers de *feddān* (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000, pp. 46-47).

Les petits propriétaires fonciers forment la dernière catégorie ; ils possèdent des parcelles qui n'excèdent pas les 10 *feddān*. Les exploitations soumises à l'enquête par questionnaire entrent dans cette catégorie, leur taille moyenne observée étant de 4,7 *feddān*.

²⁵⁵ Signalons au passage que ce type de projets irrigués d'agriculture mixte (produits animaux et fourrage) n'est pas sans rapport avec la proximité de la capitale. C'est même une spécificité de la *wilaya* de Khartoum (SIMPSON, 1991, p. 104).

PANORAMA 5. CULTURES IRRIGUEES, PAYSAGES CONTRASTES

(Clichés Alice Franck)



Shambat : on peut voir de petits champs mais surtout une hétérogénéité paysagère caractéristique des vieux quartiers agricoles (2005).



Seleit Nord : paysage de grands champs homogènes. A gauche de l'*abū sebaīn*, puis du *bersim* (2001)

La présence de plusieurs secteurs de production souligne une nouvelle fois l'intensité de la mobilisation agricole, et peut être signalée comme une spécificité urbaine, voire de la capitale. Peu d'espaces au Soudan (pour ne pas dire aucun autre) concentrent l'ensemble de ces secteurs d'activité. Le secteur est dynamique économiquement : il suscite l'adaptation des petits maraîchers, et attire les petits éleveurs comme les investisseurs urbains. Les filières agricoles urbaines sont à ce titre révélatrices d'une dynamique endogène efficiente. Le déficit quantitatif, l'agriculture urbaine du Grand Khartoum le relève en multipliant les exploitations agricoles, et en intensifiant la mise en valeur agricole.

Certains verront même, dans cette structuration des acteurs des filières agricoles urbaines, le signe d'une maturité. Dans leur démarche filière, Leplaideur et Moustier pointent l'absence de différenciation des moyens de production des acteurs du maraîchage à Brazzaville comme problématique, cette différenciation des moyens de production étant d'après eux un des « éléments pivots » repérés comme pouvant faire évoluer la filière (LEPLAIDEUR et MOUSTIER, 1991, p. 153).

Avant de conclure (trop vite, peut-être) à la maturité économique des filières agricoles urbaines du Grand Khartoum, il convient d'aller plus avant dans la connaissance de ces différents secteurs, en observant la part respective qu'ils occupent dans la production totale.

2. La domination du secteur dit "traditionnel"

Dans un souci de clarté, et dans la mesure où les processus repérés ne sont pas les mêmes selon les domaines (élevage ou cultures), ces derniers seront traités séparément : l'exemple de l'élevage précédera celui des cultures.

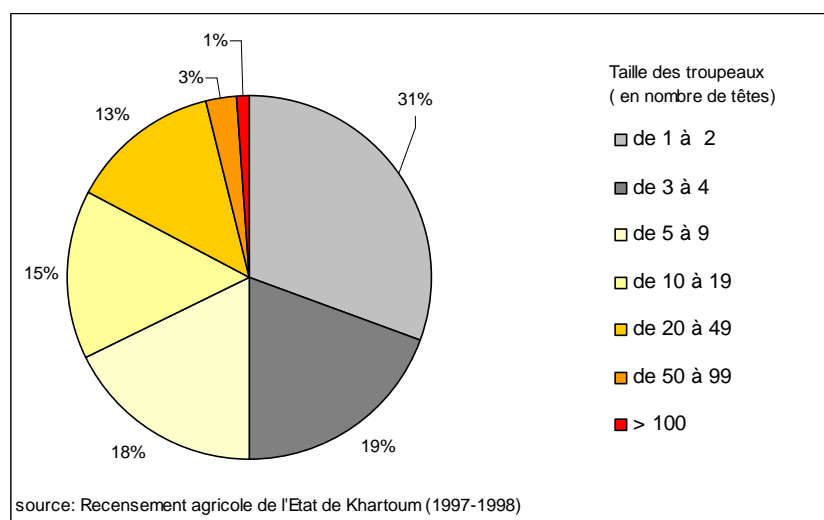
a. L'exemple de l'élevage laitier et l'exception avicole

Peu de données existent sur le poids respectif des trois secteurs considérés dans la production laitière ; néanmoins le travail de terrain permet d'affirmer que le secteur traditionnel des fermes spécialisées est la forme dominante de la production laitière. Les fermes modernes, quoiqu'en augmentation, restent rares. Le Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim, directeur du département « Lait » du ministère fédéral des ressources animales, devant le faible nombre de fermes modernes, remet en question la pertinence de ces secteurs pour évoquer la production laitière : « *Seul le nombre de têtes doit être pris en compte car les processus de production et de distribution sont les mêmes pour le producteur qui possède*

deux vaches que pour celui qui en a 100. Les fermes modernes sont des exceptions, c'est pourquoi si on considère la production de lait, elle varie principalement selon le nombre de vaches²⁵⁶».

Le fait qu'il existe une forte corrélation entre taille des troupeaux et secteurs de production abonde dans le sens du Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim pour l'établissement d'une typologie des exploitations en fonction de leur taille. En 1997-1998²⁵⁷, les petites voire très petites exploitations (moins de 4 têtes) sont de loin les plus nombreuses (graphique 15). Les exploitations de moins de 2 têtes appartiennent généralement au secteur de l'élevage domestique. Les troupeaux entre 3 et 4 têtes peuvent appartenir soit au secteur domestique, soit au secteur des fermes spécialisées traditionnelles, les enquêtes de terrain ayant montré que certaines exploitations de ce dernier secteur peuvent être de très petite taille. Les fermes entre 5 et 100 têtes font également partie du secteur traditionnel. Enfin, au delà des 100 têtes, on trouve à la fois les fermes modernes et des fermes spécialisées traditionnelles.

Graphique 15. Physionomie de la filière lait fonction de la taille des exploitations (1997-1998)



²⁵⁶ Entretien juin 2005.

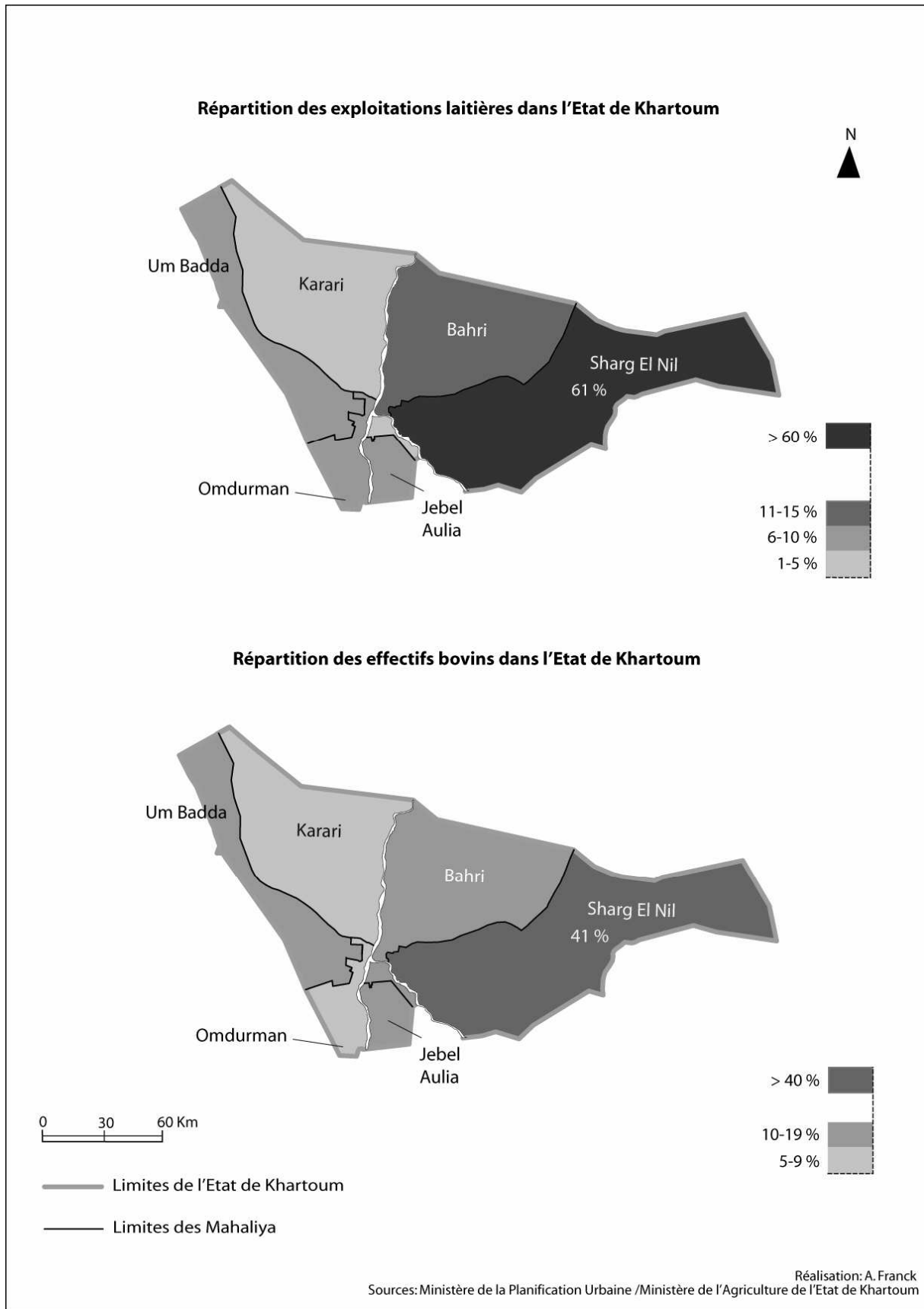
²⁵⁷ Un projet, commun au Ministère de l'Agriculture de l'Etat de Khartoum et au Ministère Fédéral des Ressources Animales, de recensement des exploitations laitières de l'Etat n'a pas abouti, faute de coordination entre les deux ministères. Si certaines bribes de ce projet ont pu être récupérées (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2004 (b) et IDEM, 2005), elles ne permettent malheureusement pas d'avoir une vision à l'échelle de la wilaya. C'est la raison pour laquelle nous nous reportons une fois encore au recensement agricole 1997-1998 de l'Etat de Khartoum (MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998). Remarquons tout d'abord que ce document a lui aussi pris l'option de présenter les exploitations en fonction du nombre de têtes, et non pas en fonction du secteur auquel elles appartiennent. Le choix des seuils des différentes classes est une information supplémentaire quant à la structure de la filière.

L'immense majorité de la production de lait repose donc sur les fermes spécialisées du secteur traditionnel. D'autant plus que, depuis 1997, le nombre d'exploitations de ce secteur a progressé. Le quartier de Rudwan, par exemple, comptait 145 exploitations en 1999 lorsque nous y avons enquêté pour la première fois, et 210 en 2002. Le nombre de têtes par exploitation est également en augmentation. Un exploitant rencontré en 1999 démarrait son entreprise avec dix vaches. Nous l'avons revu en 2005, il en possédait alors cinquante, auxquelles il faut ajouter une dizaine de veaux. En 1999, la majorité des exploitations du quartier de Rudwan comportaient entre 10 et 15 têtes (FRANCK, 2000, p. 30). Il est possible, toujours pour donner une idée de l'augmentation de la taille des troupeaux dans les exploitations laitières traditionnelles, de mettre en perspective ce chiffre avec les résultats obtenus par deux enquêtes de recensement effectuées récemment par le ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum dans deux quartiers d'élevage laitier très comparables à Rudwan (Jabra à Khartoum [enquête de septembre 2004] et Id Babiker à Khartoum Nord [enquête de mai 2005]). Dans les deux sites, le nombre moyen de têtes par exploitation tourne autour de 40 (38 pour Jabra et 45 pour Id Babiker) (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2005, et 2004[b]).

Le recensement agricole de l'Etat de Khartoum (1997-1998) donne également à voir l'inégale répartition géographique des exploitations laitières au sein de la *wilaya* de Khartoum, et permet d'y repérer une implantation par secteur. Ainsi, les *maḥaliya* de Barhi et de Sharg el Nil rassemblent à elles deux près de 74 % des exploitations laitières de l'Etat, mais seulement 50 % des bêtes. A l'inverse, la *maḥaliya* de Khartoum ne représente qu'1 % des exploitations de l'Etat, mais 10 % des bêtes.

On peut facilement en déduire que les fermes modernes se concentrent dans la *maḥaliya* de Khartoum, alors que les *maḥaliya* situées à l'est du Nil, plus investies dans la filière, accueillent majoritairement des fermes traditionnelles. Le critère de la taille des troupeaux, en recoupant celui des secteurs de production, s'impose comme le plus pertinent. La carte de la filière laitière qu'il nous permet de dessiner ouvre sur une interrogation nouvelle concernant le regroupement spatial des exploitations par secteur.

Carte 17. Structure de la filière laitière de l'Etat de Khartoum (1997-1998)

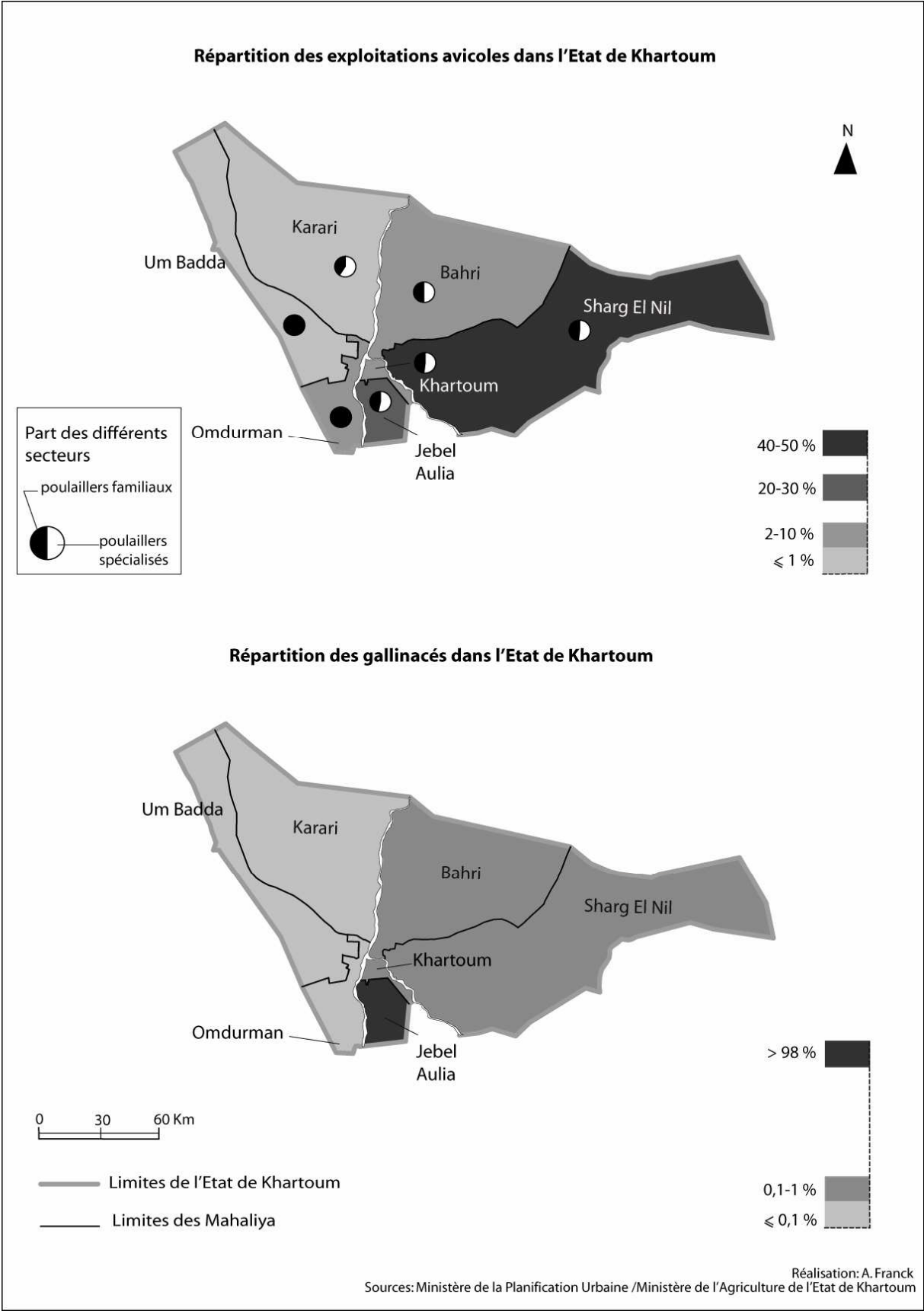


Ce phénomène de regroupement des plus grosses exploitations est poussé à l'extrême dans le domaine avicole, où 25 % des exploitations rassemblent plus de 98 % des gallinacés dans la même *maḥaliya* (Jebel Aulia) (carte 18). Et encore, l'importance numérique des élevages familiaux (aussi nombreux, voire plus nombreux que les poulaillers spécialisés) contraste avec leur poids dérisoire en terme de nombre d'oiseaux, et masque un peu plus la réalité de la concentration des oiseaux. Ces élevages familiaux ne représentaient en effet que 40 143 oiseaux en 1997, soit 0,05 % des oiseaux élevés dans l'Etat de Khartoum. Aussi, si on les exclut et que l'on ne prend en compte que les poulaillers spécialisés de Jebel Aulia (98 exploitations, soit 13 % des exploitations de l'Etat), ces derniers rassemblent toujours plus de 98 % des oiseaux. Une telle concentration ne s'explique que par la présence dans cette *maḥaliya* d'exploitations avicoles de taille considérable, et sans commune mesure avec les autres poulaillers spécialisés. ACOLID (Arab Company for Livestock Development²⁵⁸), avec un projet sur plus de 800 ha, une production annuelle de 2 millions de poulets (pour la viande) et de 25 millions de plateaux d'œufs, est un exemple de « méga-poulailler » (ou de poulailler moderne). Cette société représente à elle seule une immense part de la production totale. Contrairement à la filière laitière où la production repose sur le secteur traditionnel, la filière avicole est donc dominée par un nombre extrêmement limité de grosses compagnies (au vu des chiffres du recensement, deux ou trois maximum) comme ACOLID regroupées dans la *maḥaliya* de Jebel Aulia.

La présence d'un pôle moderne de production avicole, comme précédemment pour les fermes laitières dans la *maḥaliya* de Khartoum, indique une volonté politique, ou tout au moins la mise en place de mesures favorisant l'investissement privé et donc le regroupement dans ces espaces. C'est du côté de ces dynamiques orchestrées qu'il nous faudra nous pencher pour parfaire notre portrait de l'appareil productif de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum.

²⁵⁸ Cette société possède également une usine d'aliments concentrés pour bestiaux, et projette de s'implanter sur 800 autres hectares à l'ouest d'Omdurman pour y cultiver du fourrage destiné à l'engraissement du bétail d'embouche. Pour de plus amples informations, se référer au site Internet de la société www.acolid.com

Carte 18. Structure de la filière avicole de l'Etat de Khartoum (1997-1998)



b. Les cultures : des différences en termes de surfaces investies

Dans le cas des cultures, il paraît délicat d'aborder la question des structures de production sans justement évoquer les dynamiques exogènes qui les sous-tendent, tant elles sont constitutives de leur différenciation. Cependant, on peut déjà signaler que les grands projets irrigués représentent environ 15 % des surfaces de cultures irriguées de l'Etat de Khartoum et les coopératives environ 25 %. Les petits propriétaires (secteur traditionnel) dominant largement ce domaine d'activité, avec 60 % des terres de cultures irriguées de l'Etat de Khartoum (MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURAL AND ANIMAL RESOURCES, 2005, p. 8).

Pour ce qui est des différences productives de ces trois secteurs, la situation est compliquée par le fait qu'ils se recoupent parfois. C'est le cas des grands projets irrigués à gestion coopérative, comme par exemple le projet Jummu·iya²⁵⁹. Né en 1970 d'une impulsion gouvernementale, ce projet s'étend sur la rive ouest du Nil Blanc au sud d'Omdurman sur près de 8000 *feddān*, et regroupe plus de 800 exploitations de petite taille²⁶⁰. En 1971, le projet devient statutairement une coopérative, avec à sa tête un conseil administratif élu par les agriculteurs. Les pouvoirs publics y emploient néanmoins une équipe d'administrateurs exécutifs pour suivre le projet. Le guidage agricole du projet a rencontré de sérieuses difficultés, voire a échoué si l'on en croit ses détracteurs (BRIGGS, 1978 et DAVIES, 1991[b]), les agriculteurs ayant notamment refusé de se faire imposer les produits à cultiver, et n'ayant pas répondu aux espoirs de culture de contre-saison ni même de culture tout au long de l'année. Dès lors, les modalités de production sur une parcelle sont les mêmes que celles des petits propriétaires hors projet irrigué, même si des écarts que l'on peut qualifier de « formels » subsistent : les uns payant l'eau à l'administration du projet à chaque inondation de la parcelle (dans le cas précis de Jummu·iya), les autres alimentant quotidiennement en essence leurs motopompes. Dans ce cas, il ne serait alors question que de différences statutaires, d'investissement originel et d'impulsion initiale. Pourtant, de manière beaucoup plus marquée que dans le domaine de l'élevage, il existe des difficultés de production directement liées au secteur concerné.

Les données concernant les écarts de rendements sur les parcelles plantées sont rares, mais elles deviennent abondantes dès qu'il s'agit de signaler les décalages importants qui subsistent entre les surfaces disponibles et les surfaces investies. Ce décalage en effet

²⁵⁹ Hillat Kuku est également un grand projet irrigué géré sur une base coopérative, contrairement à Seleit nord et sud, ou encore Soba, pour ne citer que les projets cartographiés (cartes 16 et 17).

²⁶⁰ Sur les 867 exploitations que compte le projet, 578 font 10 *feddān*, et 289, 5 *feddān*. Les terres restantes sont des canaux d'irrigation et des voies d'accès. (BRIGGS, 1978, p. 464).

constitue un bon indicateur du succès remporté par le projet, que ce dernier soit coopératif ou non. Il est intéressant de noter que ce type de statistique ne concerne que les secteurs des coopératives et des grands projets irrigués, soit parce que cette donnée est inconnue pour le secteur des petites propriétés, soit parce que l'écart y est dérisoire.

Le bilan est particulièrement lourd dans le secteur des coopératives agricoles, où seule 12 % environ de la surface allouée est mise en culture. Certes le taux de mise en culture des terres varie considérablement d'une coopérative à une autre ; sur les 83 coopératives agricoles que comptait la *wilaya* de Khartoum en 2000, seules 25 fonctionnaient (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000). Les coopératives actives sont pour la plupart situées au bord du Nil ; dès qu'elles s'en éloignent et qu'elles requièrent la mise en place et surtout la maintenance d'une source d'irrigation stable, elles ne fonctionnent pas, ou mal²⁶¹.

De là à déduire que les modalités d'irrigation sont seules responsables de ce décalage entre surface allouée et surface cultivée, il n'y a qu'un pas. L'observation des grands projets irrigués, en témoignant des échecs tout autant que des réussites, nuance un peu cette déduction tout en soulignant néanmoins les obstacles directement liés à une irrigation lourde en investissements.

Dans le secteur des grands projets irrigués, le décalage surface investie/surface allouée est moindre mais reste conséquent. Le ministère de l'agriculture (de la *wilaya*) estime que les surfaces mises en culture dépasseraient 70 % des surfaces allouées. Mais ici encore, tout dépend du projet considéré (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000, pp. 38-41).

Le projet d'Hillat Kuku est le meilleur exemple de réussite. Spécialisé dans le fourrage à destination des élevages laitiers (fermes intégrées dans le projet), ce projet s'étend sur 4000 *feddān*, rassemble plus de 300 agriculteurs ainsi que 40 techniciens spécialistes des systèmes d'irrigation. Avec ses trois récoltes par an, le projet réalise également une avancée sur le plan technique. Le ministère de l'agriculture (*wilaya*) estime d'ailleurs que c'est l'établissement économique le plus important de Khartoum Nord.

²⁶¹ L'entretien d'Ahmed Abdel Rahman, responsable au Ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum illustre parfaitement les difficultés de ce secteur de production : « *D'accord, toutes les coopératives ne fonctionnent pas ! Mais nous en avons vingt sur l'Etat qui sont actives. Sur ces vingt, dix-sept sont d'ailleurs équipées de pompes fournies par le gouvernement. Le problème, c'est que les gens sont dépendants. Tout est sous notre responsabilité, et ce n'est pas bon. On peut voir la situation selon deux angles : D'un côté, on [les pouvoirs publics] devrait être capable de résoudre les problèmes et incidents de maintenance [concernant l'irrigation]. Mais d'un autre côté les gens, eux aussi, ont leur part de responsabilité en ne voulant rien donner [en ne voulant pas payer]. Mais il y a aussi du bon travail dans ce secteur. Certaines coopératives ont par exemple 70 % de leurs terres cultivées* » (2005).

A l'inverse, d'autres projets se soldent par des échecs plus ou moins patents. Le projet d'El Waha (situé à 65 Km au sud de Khartoum Nord), auquel le gouvernement avait attribué 38 000 *feddān*, est en panne, malgré l'achèvement et la mise en service d'un périmètre d'irrigation sur 13 500 *feddān*. Seuls 1000 *feddān* sont mis en culture. Un problème de salinisation des terres est évoqué (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000).

Seleit Nord, projet intégré pour l'élevage d'embouche²⁶², offre un bilan plus que mitigé. Souffrant depuis le départ de difficultés financières assorties d'une mauvaise gestion qui se sont rapidement répercutées sur le système d'irrigation, le projet n'a jamais atteint ses objectifs. Sur les 14 000 *feddān* alloué au départ, 4500 sont aujourd'hui squattés, et une grande part des terres restantes attend des travaux de réhabilitation des canaux. Les terres utilisables sont aujourd'hui louées à des producteurs privés.

A ces exemples (que l'on pourrait multiplier) de difficultés techniques et financières spécifiquement liées à l'irrigation, s'ajoutent des difficultés non moindres d'encadrement (pris au sens large) des agriculteurs. Briggs, dans son article sur le projet Jummu·iya, explicite les réponses des cultivateurs à la planification ; il montre ainsi à quel point leur adhésion et leur compréhension de chaque élément du projet est indispensable à sa bonne marche (BRIGGS, 1978). Dans cet exemple précis, l'auteur insiste tout particulièrement sur l'incompréhension qui règne entre les cultivateurs et les planificateurs autour de l'introduction de nouvelles techniques agricoles. « The Gummuiya experience was limited to livestock herding and relatively small amounts of food and fodder production. The gulf between this and the new production system based on irrigation was too wide to bridge and this created many problems²⁶³ ». Dans le cas de Seleit, la non adhésion, ou plutôt le rejet du projet par les populations locales – qui n'y ont pas trouvé autant de travail qu'elles le souhaitaient et qui se sont en outre senties lésées de leurs terres de pâturage – a également constitué un frein au développement du projet.

²⁶² Destiné à soutenir la production de viande rouge, notamment pour l'export, ce projet présentait l'originalité de vouloir maîtriser tous les stades, de la production à la commercialisation en particulier grâce à la construction d'un abattoir moderne. La localisation du projet avait été choisie à proximité de l'aéroport de Khartoum de manière à pouvoir expédier la viande rapidement.

²⁶³ « La tradition Jummu·iya se limitait à l'élevage du bétail et à la vente de très petites quantités de nourriture et de foin. L'abîme entre cette situation et le nouveau système de production basé sur l'irrigation est trop large pour être franchi et fut à l'origine de nombreux problèmes » (BRIGGS, 1978, p. 471).

Les différences entre le secteur traditionnel des petits propriétaires et les deux autres secteurs de la production se situent en amont du type d'irrigation, des niveaux techniques et même du mode de gestion de l'exploitation. Elles correspondent plutôt à des modalités distinctes de la genèse des surfaces cultivées. D'un côté, il y a des exploitations existantes qui évoluent et s'adaptent progressivement et spontanément aux exigences de la demande urbaine, de l'autre, on assiste à l'implantation et à la création de nouvelles surfaces irriguées. Du fait de cette distinction originelle, les secteurs de production s'inscrivent différemment dans l'espace (et donc dans le paysage, nous y reviendrons) mais également dans le temps de la capitale soudanaise, ce qui n'est pas sans conséquence sur le plan productif.

B. UN POTENTIEL PRODUCTIF ET ECONOMIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE RECONNU ET SOUTENU PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Les dynamiques d'évolution des espaces agricoles de la capitale et de ses environs ne sont donc pas seulement le résultat de réactions spontanées face aux opportunités générées par une demande alimentaire toujours plus importante. Les pouvoirs publics, préoccupés par le déficit des approvisionnements, et séduits par les potentialités économiques de l'agriculture urbaine, s'intéressent à son développement. « L'action gouvernementale est destinée à stimuler ou réguler les "dynamiques du dedans" par des "dynamiques du dehors" » (LEPLAIDEUR A. et P. MOUSTIER, 1991, p. 154).

Les actions des pouvoirs publics soudanais sont de deux types : organiser ou favoriser le développement des dynamiques spontanées d'une part, et promouvoir la création de nouveaux espaces agricoles d'autre part²⁶⁴. Au sein de ces deux grands types d'action, les mesures de développement de l'agriculture sont nombreuses, diverses, parfois contradictoires. Si elles touchent l'ensemble des domaines d'activité de l'agriculture urbaine, elles s'adressent néanmoins prioritairement à certains secteurs et à certains acteurs. Des exemples de mesures

²⁶⁴ On retrouve là une scission signalée par Paul Péliissier : « Les opérations de développement de l'agriculture conduites en Afrique tropicale relèvent schématiquement de deux grands types : celles qui reposent sur la création de nouvelles unités de production, celles qui visent à l'amélioration des résultats de l'économie paysanne. Type d'investissement, méthode d'intervention, place respective faites à l'innovation technique et l'éducation des producteurs, fondent clairement la distinction entre ces deux politiques » (PELISSIER, 1995, p. 173).

et d'action gouvernementale de développement agricole sont présentés dans les lignes qui suivent.

1. Le soutien agronomique

Quel que soit le domaine d'activité, un certain nombre d'innovations agricoles sont soutenues, voire insufflées par le gouvernement. Ce dernier s'intéresse par exemple aux techniques permettant d'intensifier la productivité, et à ce titre soutient au travers de ses institutions un certain nombre d'expériences et de programmes agronomiques²⁶⁵. L'introduction de nouvelles variétés plus performantes ou résistantes, comme celle de nouvelles plantes a été et demeure étudiée. El-Awad Hag Ahmed cite notamment l'introduction dans les années 1970 de la pomme de terre hollandaise dans certaines zones agricoles de la province Capitale (EL AMIN EL-AWAD HAG AHMED, 1991, p. 96). La faculté d'agronomie de Shambat possède des terres sur lesquelles les étudiants et les professeurs testent de nouvelles variétés ou de nouvelles techniques. Une station de recherche supplémentaire fut également créée en 1973 sur le projet de Soba, pour étudier les moyens d'accroître les rendements dans des conditions de forte salinité (MOHAMED EL-TAHER EL-TAYEB, 2005, p. 13). Il existe dans ces stations des parcelles témoins permettant d'évaluer les possibilités productives, et de faire apparaître les écarts de rendements avec les cultivateurs traditionnels de la capitale. Des agents techniques sont chargés de faire passer l'information sur les nouvelles techniques agricoles (sur les pesticides et les engrais principalement) auprès des cultivateurs. Le travail de recherche de Mohamed El-Taher El Tayeb se penche sur les différentes modalités de transfert technologique (émission de radio, de télévision, distribution de prospectus, passage d'agents) dans deux quartiers agricoles de la capitale (Soba et Shambat), et montre que ces tentatives d'appui technique ne remportent souvent pas le succès escompté (MOHAMED EL-TAHER EL-TAYEB, 2005). C'est également la problématique de la thèse de SAWSAN SALAH ALDEIN GODA HUSSEIN (2001) qui compare les résultats obtenus par les différents programmes de développement agricole, selon la démarche observée.

²⁶⁵ Les principales institutions d'Etat travaillant dans le domaine de l'agriculture sont les ministères. On en compte deux au niveau fédéral, puisque les cultures et l'élevage ont chacun le leur, auxquels s'ajoute le ministère de l'agriculture de la *wilaya* de Khartoum. D'autres ministères non spécialisés ont pourtant des programmes concernant l'agriculture : c'est le cas par exemple du Ministère des sciences et techniques. L'université de Khartoum, avec sa faculté de Shambat spécialisée en agronomie à laquelle est rattachée le plus ancien centre de recherche agronomique africain, mène d'importantes recherches dans le domaine du développement agricole.

Parcelle appartenant à l'Université de Khartoum (station de recherche)



Cliché A. Franck (2001)

Dans le domaine de l'élevage, nous avons déjà signalé l'introduction et la diffusion de la race Holstein. En sus de l'importation d'un cheptel hollandais, un centre national d'insémination artificielle rattaché au ministère fédéral des ressources animales a été créé en 1976. L'établissement de ce centre devait initialement s'accompagner de programmes de formation et d'accompagnement technique ; or, il ne fonctionne plus aujourd'hui qu'en tant que distributeur de semences importées. Le centre a souffert et souffre encore d'un manque chronique de moyens financiers, et aurait besoin d'un important programme de réhabilitation ; le matériel est obsolète et une part importante des agents d'insémination formés dans le passé a émigré dans les pays du Golfe (GIRARD, 2004, p. 5). Toutefois, un article du quotidien *El Sahafa* paru le 19 septembre 2005, indique la volonté du ministre du ministère des ressources animales de mettre l'accent sur l'importance de la sélection génétique du cheptel bovin soudanais. Ce ministère annonce le démarrage d'un projet canadien allant dans ce sens²⁶⁶. Si cet article montre pour part l'intérêt que porte le gouvernement à l'activité laitière, il est également révélateur du pouvoir qu'exerce l'évocation de nouvelles technologies dans l'imaginaire collectif soudanais. Les articles de presse mettant en valeur une innovation technologique sont bien plus fréquents que les articles concernant par exemple le transfert de connaissance dans les secteurs d'agriculture traditionnelle. Ainsi, le gouvernement offre au public la vision d'une "vitrine" de ses actions portant tous les "attributs de la modernité".

²⁶⁶ Le projet porte le nom de SMICS. Il concerne la *wilaya* de Khartoum, où quinze centres d'insémination seront construits et équipés pour un montant de 1 milliard de L.S. Trois objectifs sont d'ores et déjà identifiés : améliorer les qualités génétiques du cheptel soudanais, limiter les maladies génitales des vaches, et mettre en place en collaboration avec le Ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum une base de données informatique permettant d'identifier les éleveurs, les exploitations, les bêtes (*El Sahafa*, du 19/09/2005).

Dans le secteur de l'élevage à viande, les programmes technologiques sont également présents. Le centre de recherche de production animale d'Hillat Kuku (Ministère des Sciences et Techniques), présente une unité spécialisée dans l'amélioration des techniques liées à la production de viande. Lors de notre visite, une étude sur la phase d'engraissement des taureaux *baggara* (locaux) avant mise sur le marché était en cours, et une ferme destinée à l'amélioration génétique des moutons et des chèvres fonctionnait. L'importation d'une variété australienne de fourrage était également à l'essai [*Alef rodez*] pour améliorer les performances en termes d'engraissement.

L'intérêt du gouvernement pour les activités du secteur viande est renforcé par le poids économique qu'occupe ce secteur dans les exportations nationales. Si les campagnes de vaccination y sont plus régulières et mieux conduites que dans le secteur laitier par exemple, les actions du gouvernement sont néanmoins et avant tout menées dans le but de contrôler ce secteur très lucratif de l'économie soudanaise. Ainsi, la "Animal Resources Services Company", entreprise semi-publique qui gère les principaux marchés aux bestiaux à l'échelle nationale, se préoccupe plus d'organiser la collecte des taxes sur ce commerce et de mettre au point un système de garantie des transactions, que de réellement offrir des services en contrepartie.

Ce soutien agronomique peut s'inscrire dans les deux grands types d'action du gouvernement, et appuyer aussi bien les dynamiques agricoles spontanées que les autres, voire rester en amont des actions proposées (recherches). Certains domaines et secteurs d'activités agricoles représentent cependant un engagement des autorités plus ou moins grand. Les secteurs modernes sont privilégiés, et le domaine de l'élevage est largement favorisé par rapport aux cultures. Au sein des activités d'élevage, ce sont les exploitations de production de viande (avicole ou viande rouge) qui intéressent tout particulièrement les pouvoirs publics.

Si l'ensemble de ces initiatives de recherche prouve en tous les cas l'intérêt que portent les pouvoirs publics au développement de l'agriculture urbaine en général, ce dernier ne signifie pas nécessairement la réussite de la mise en œuvre de ces programmes. De grosses lacunes subsistent en effet dans l'appréhension et l'encadrement des populations concernées, notamment dans le domaine du transfert de compétence²⁶⁷. L'absence d'adhésion des

²⁶⁷ Certaines actions sont pourtant tentées dans ce sens, mais elles sont balbutiantes. Lors de notre visite (2005) du Département « Lait » du Ministère Fédéral des Ressources Animales, une session de formation d'éleveurs était organisée pour la première fois. Elle abordait deux points : l'amélioration des conditions sanitaires des élevages et la diffusion d'un nouvel aliment pour les veaux. Ce projet tenait très à cœur au chef du département

populations aux cultures de contre-saison et aux cultures tout au long de l'année dans le cas du projet Jummu-ya est à ce titre particulièrement exemplaire (BRIGGS, 1978). Pourtant, dans la plupart des articles s'attachant à décrire les réactions des agriculteurs face à l'introduction de nouvelles techniques agricoles (que ces études traitent du Soudan ou d'ailleurs), la prise en compte du facteur humain apparaît comme une condition *sine qua non* à l'acceptation de tout progrès technique. « *Dans nos travaux en collaboration avec les agriculteurs nous devons être prudents et souvent faire la preuve par l'exemple. Il ne faut pas arriver et déclarer que ceci ou cela est bien ou mal. Leur savoir leur vient de leur père, et avant ça de leur grand père. Donc il faut prouver. Il y a une grande résistance de la part des agriculteurs aux changements techniques et nombre d'entre eux sont illettrés ce qui complique encore les choses*²⁶⁸ ». Ce que Paul Péliissier résume ainsi en conclusion de sa discussion sur la vulgarisation agricole en Afrique : « En premier lieu, le progrès technique n'est séduisant pour le producteur que s'il est rémunérateur (...). La seconde condition générale du succès du développement rural consiste à mettre le milieu en mesure d'accueillir le progrès » (PELISSIER, 1995, p. 173).

Les exemples d'initiatives techniques n'ayant pas remporté l'adhésion des producteurs du Grand Khartoum ne manquent pas. Les propos de Mustafa Ismaël, qui dirige les opérations de terrain de la "Animal Resources Services Company", expriment parfaitement ce problème d'adhésion. Préoccupée par les prix élevés de la viande bovine au Soudan (qui constituent un handicap lourd pour l'export), la compagnie a créé une unité de production de mélasse à bas prix. « *Le prix de la viande étant proportionnel au prix du sorgho, principal fourrage des bestiaux, l'idée est de limiter, voire d'éliminer le sorgho de l'alimentation du bétail en faisant passer la part de la mélasse à 50 % de la ration alimentaire. Auquel on ajoute des arachides entières, 10 % de peaux d'arachide [ombaz fül], 2 % d'urée, et des vitamines. Mais avec ce mélange, les bêtes mettent plus de temps pour grossir. Au moins deux mois ; or, les commerçants veulent engraisser leurs troupeaux rapidement (45 jours environ). Donc ils optent pour les aliments traditionnels et chers. En outre, dans l'imaginaire collectif soudanais, une vache nourrit à la mélasse donne de la viande noire. C'est faux naturellement, mais cette croyance est un frein à l'introduction massive de la mélasse dans l'alimentation*

(Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim) qui ne cessait d'en souligner l'importance. Dispensée auprès d'un petit groupe d'éleveurs de Sharg el Nil, cette expérience doit être renouvelée et généralisée aux éleveurs de la région capitale.

²⁶⁸ Amina Seradj, Professeur d'horticulture à l'Université de Khartoum (entretien Shambat 2005).

des bestiaux. Notre objectif et nos idées ne sont pas forcément commerciaux, nous optons pour le développement. Les commerçants n'adhèrent pas forcément à notre projet²⁶⁹ ».

Certains progrès techniques ont au contraire remporté un franc succès. C'est le cas de la vache laitière métisse. Mais sa diffusion n'est pas née de la comparaison spontanée des performances des bêtes par les éleveurs, mais a également reposé sur la mise en place de structures stimulant cette comparaison des performances, et accélérant ainsi l'acceptation de la nouvelle espèce.

2. De l'élevage domestique au complexe laitier : un exemple de gestion des dynamiques spontanées

Les exploitations laitières se sont tout d'abord développées dans la capitale de façon spontanée et anarchique, souvent sur le lieu de vie familiale des exploitants (MOHAMED-SALIH MOHAMED, 1984). Pour éviter une trop grande dispersion des vaches dans la ville et plus particulièrement dans les quartiers à forte densité humaine, le gouvernement regroupe plus ou moins autoritairement les troupeaux dans des périmètres extérieurs à la ville.

Repousser les vaches hors de la capitale par mesure sanitaire²⁷⁰ fut dans un premier temps l'objectif prioritaire des pouvoirs publics débordés par une urbanisation galopante. La politique de regroupement s'est ensuite organisée, visant tant à améliorer les conditions d'hygiène de vie en ville qu'à contrôler et à encourager la production par la création de quartiers d'élevages pouvant à terme devenir de véritables complexes laitiers. Ce mouvement de regroupement des éleveurs et d'encouragement de la production a réellement pris de l'ampleur dans les années 1980, même si la création du projet pilote d'Hillat Kuku remonte à 1962 (SIMPSON, 1991, p. 104).

Les deux unités du projet sont aujourd'hui en centre-ville. La croissance spatiale de l'agglomération du Grand Khartoum se poursuivant, les zones habitables rattrapent rapidement les périmètres laitiers. Certains propriétaires ont déjà vu leur troupeau déplacé trois fois en moins de vingt ans. Le quartier laitier de Sebil (à Soba) par exemple, créé en 1997, sera de nouveau déplacé en 2006. On peut déplorer le manque de cohérence ou de

²⁶⁹ Entretien juin 2005.

²⁷⁰ Dans le secteur des cultures, certaines mesures sanitaires sont également appliquées, telle que l'interdiction de planter du riz et de la canne à sucre. La culture de ces espèces exigeant beaucoup d'eau, elle favorise l'apparition d'eaux stagnantes et donc d'anophèles. C'est également dans le cadre de cette politique de lutte contre le paludisme que des agents du gouvernement vérifient les systèmes d'irrigation des zones urbaines de cultures, et imposent un jour d'assèchement par semaine.

vision à long terme de la planification urbaine, mais il est probable que si les emplacements périphériques choisis restent toujours à portée de la ville, c'est avant tout parce que ces espaces destinés à accueillir du bétail ne sont au départ pourvus d'aucun système d'adduction d'eau. Le gouvernement regroupe les éleveurs à moindre coût. La proximité urbaine permet donc aux éleveurs d'avoir accès à l'eau acheminée depuis les réservoirs des zones résidentielles jusqu'aux exploitations par le biais des « donkey-carts ».

De plus, à délocaliser les périmètres laitiers toujours plus loin en périphérie de la ville, certains quartiers d'élevages se situent aujourd'hui sur des terrains quasi désertiques (à Omdurman en particulier), et donc peu adaptés à la pratique de l'élevage en stabulation, et encore moins adaptés à l'exploitation de vaches métisses, ces dernières supportant moins bien le climat local que les races soudanaises. Les pouvoirs publics s'engagent à viabiliser ces périmètres (adduction d'eau, électrification, services vétérinaires), mais la promesse tarde souvent à être tenue. Le complexe de Rudwan par exemple, créé en 1992, ne bénéficie de l'adduction d'eau que depuis 2001 (grâce à une initiative conjointe pouvoirs publics/éleveurs). Le souk de fourrage intégré au projet n'a ouvert qu'en 2002. Les éleveurs attendent toujours l'électricité. La permanence vétérinaire y est succincte, le local et la pharmacie prévus à cet effet vides. La rémunération des vétérinaires payés par l'Etat pour vacciner le cheptel est trop peu importante pour qu'ils ne soient pas enclins à facturer de nouveau leurs services aux éleveurs. Un service sanitaire est néanmoins en place. Ses agents contrôlent notamment l'état de propreté du matériel utilisé lors de la traite, et proposent un programme de promotion à l'hygiène qui consiste principalement à réprimander par le biais d'amendes les éleveurs négligents, ainsi qu'à confisquer les ustensiles vieux ou endommagés.

D'autres sites laitiers sont encore moins favorisés que le quartier de Rudwan : le complexe de Sebil créé en 1997 ne dispose ni d'un souk de fourrage, ni d'adduction d'eau.

Ces sites laitiers présentent donc des conditions hétérogènes, suivant la date de leur création (les plus anciens étant généralement les mieux équipés), leur localisation (à proximité du Nil, d'un souk, d'une route goudronnée, etc.), ou le nombre des exploitations qui les composent. Néanmoins, ils forment aujourd'hui ce que l'on pourrait appeler la « ceinture laitière » de la capitale soudanaise. Au total, 24 complexes laitiers participent à l'approvisionnement en lait du Grand Khartoum²⁷¹. Selon le Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim, directeur du département « Lait », ils rassembleraient plus de 70 000 vaches laitières. Malgré une politique gouvernementale souvent paradoxale, dans laquelle les mesures sanitaires

²⁷¹ Voir le tableau récapitulatif en Annexe 5.

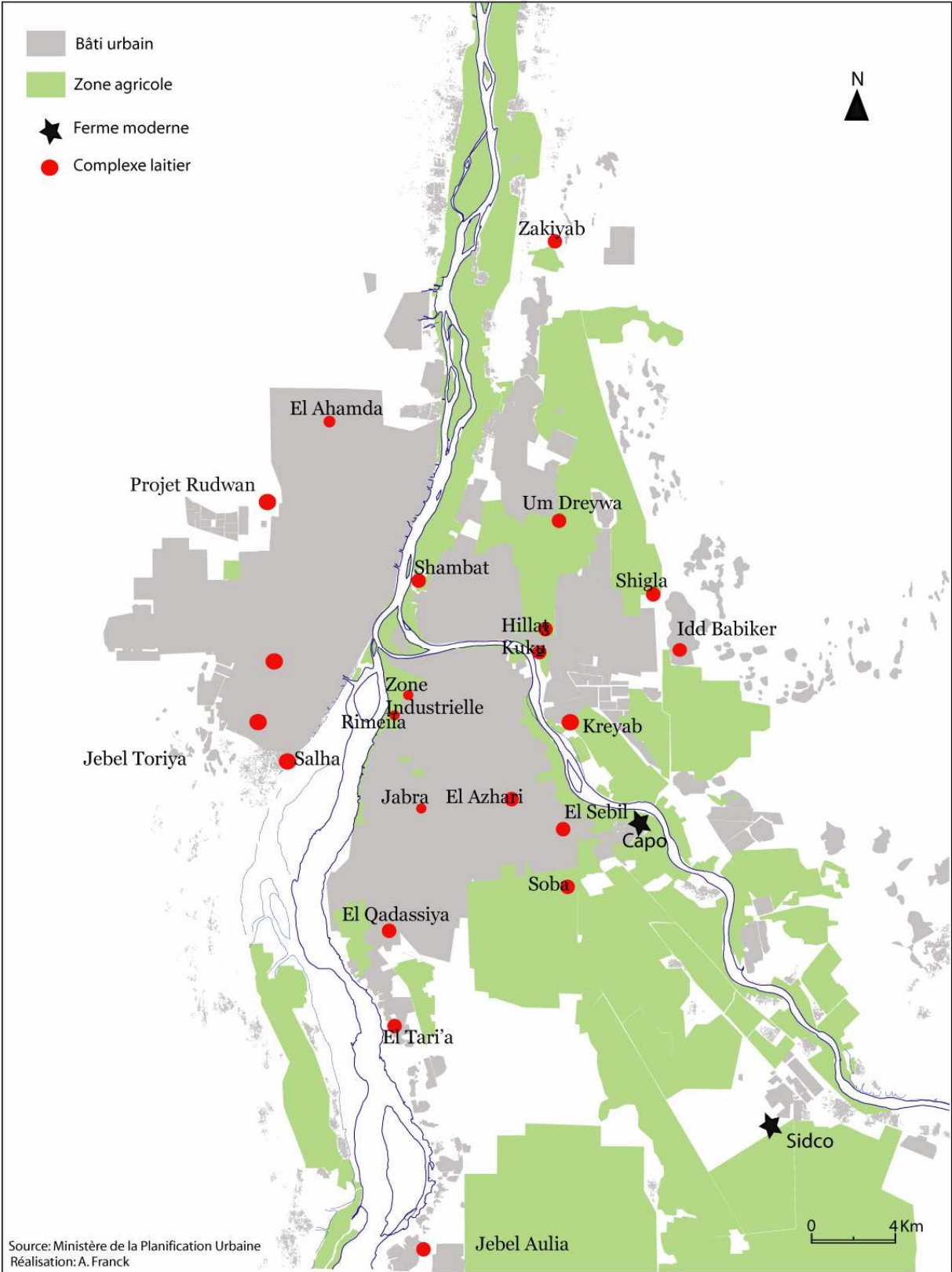
d'éloignement des troupeaux tiennent autant voire plus de place que la volonté de concentrer les éleveurs et d'augmenter leur productivité, ils constituent aujourd'hui une base solide pour le développement de la filière lait à Khartoum.

Le regroupement des éleveurs sur un même espace a favorisé la diffusion des techniques, et s'est révélé propice à l'augmentation de la productivité. La diffusion de la vache métisse y est importante. Celle-ci engendre par ailleurs l'arrêt où la diminution des pâturages en ville à l'époque de la saison des pluies, les vaches métisses ne les supportant que mal. Elles requièrent également une alimentation moins frustrée, conduisant les éleveurs à améliorer quantitativement et qualitativement la ration journalière de leurs bestiaux. La vaccination, quoique encore imparfaite, est néanmoins plus régulière dans ces quartiers qu'ailleurs.

L'étude d'Omar Abdel Rahim et Idriss Ali Ibrahim insiste sur la nécessité que les pouvoirs publics continuent de s'appuyer sur ces complexes pour mettre en place un programme d'amélioration générale de la production. Les auteurs proposent un projet d'une durée de cinq ans sur la base des 24 sites regroupant alors 150 000 vaches laitières (OMAR ABDEL RAHIM et IDRIS ALI IBRAHIM, 2005). A terme, ce système de complexes laitiers périurbains deviendra vraisemblablement la structure principale de la production laitière de l'Etat de Khartoum.

Ces complexes laitiers constituent en un sens de nouveaux espaces agricoles. Cependant, dans la mesure où les troupeaux étaient déjà présents en ville et que ce sont eux qui représentent le nerf de l'activité et non pas la terre, l'implantation de ces complexes laitiers, si on doit opérer une classification des politiques gouvernementales, s'apparente plus à une gestion des dynamiques spontanées qu'à la création de nouveaux espaces agricoles au même titre que les périmètres irrigués.

Carte 19. Ceinture laitière du Grand Khartoum (2005)



3. Le rôle majeur des pouvoirs publics dans la création de nouveaux espaces irrigués

« Firstly, at various times from 1917, the Government has developed large pump schemes in which the land is allocated to tenant farmers ²⁷²». Quelle qu'y soit la forme d'exploitation des terres, le gouvernement, au travers de ses institutions, est le principal instigateur et maître d'œuvre de périmètres irrigués. C'est le cas par exemple des projets de Soba, Jammu·iya, Sundus ou Kuku. D'autres initiatives d'extension de l'irrigation, plus modestes et dont on parle peu car elles n'engendrent pas les mêmes transformations de statut et d'usage des terres et ne portent donc pas l'appellation "schemes", sont également imputables au gouvernement : par exemple, l'extension de l'irrigation à Shambat et à Mugran, et d'une partie de Tuti.

Les projets irrigués peuvent également être entrepris par des entreprises ou des individus du secteur privé, mais dans ce cas encore le rôle des pouvoirs publics est plus que conséquent, notamment dans l'allocation des terres. En outre, les projets montés en partenariat secteur privé/secteur public sont fréquents. Le premier projet soudanais privé fut celui de Zeidab, édifié en 1906 par un homme d'affaire américain, Leigh Hunt, dans le nord de la vallée du Nil, et destiné à la production de coton (CROSS, 1997, p. 223). Dans l'Etat de Khartoum, Madame Maalouf crée en 1927 sur la rive est du Nil Bleu un projet de vergers sur 1400 *feddān*²⁷³. Seleit est un exemple plus récent. Il fut fondé en 1976 par une poignée d'hommes d'affaires soudanais, qui créèrent "The Seleit food production company", qui a depuis changé de mains. Ces deux exemples sont connus en raison de leur taille et du fait de leur management direct, mais d'autres initiatives privées de taille plus modeste existent. Le recensement soudanais de 1965 fait état pour la région de Khartoum de onze établissements de ce type avec une surface moyenne de 283 *feddān* (SIMPSON, 1991, p. 104).

Enfin, les coopératives constituent le dernier acteur non gouvernemental mettant en oeuvre des périmètres irrigués. Généralement, la coopérative fournit aux fermiers les intrants et les tracteurs à prix coûtant, et est responsable de l'irrigation et de la gestion globale du projet. Le produit des récoltes est divisé à part égale entre les fermiers et la coopérative. Tout

²⁷² Depuis 1917 et à de nombreuses reprises depuis, le gouvernement a développé de larges projets irrigués dans lesquels la terre est allouée à des métayers (SIMPSON, 1991, p. 103).

²⁷³ Projet exemplaire, il fut confisqué par le gouvernement en 1971 et les terres divisées en petites exploitations confiées à des agriculteurs. Rebaptisé projet Chi'ab, sa gestion est aujourd'hui entre les mains du Ministère de l'Agriculture de l'Etat de Khartoum (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000).

profit dégagé par la coopérative après déduction de ses propres dépenses est divisé entre les membres (ibidem).

Qu'il s'agisse de coopératives, de sociétés privées ou d'individus isolés, le rôle du gouvernement dans la mise en place de ce type d'entreprises agricoles reste déterminant, son implication débutant dès l'allocation des terres. Les projets irrigués prennent généralement place sur des terres appartenant au gouvernement (depuis le 6 avril 1970, date du "Unregistered Land Act" à l'Etat²⁷⁴). Ce dernier accorde sur ses terres des baux (*ījara*) de durée variable, pouvant aller jusqu'à 99 ans (baux emphytéotiques)²⁷⁵. Le gouvernement participe donc pleinement aux choix de la localisation et de la taille du futur projet, ainsi qu'à la décision des échéances du bail. Le prix annuel de ces baux est souvent dérisoire, afin d'encourager les investissements agricoles privés. Ce type de mesures se situe dans la droite ligne d'une politique plus générale, celle du "Encouragement of Investment Act" (1981), qui ne concerne pas uniquement le domaine agricole mais également les secteurs minier, industriel, les domaines des transports, du tourisme et de l'immobilier (GORDON, 1986, p. 172). Ainsi, pour favoriser les investissements privés, le ministère des finances et de l'Economie accorde aux entreprises choisies un certain nombre de privilèges, allant de l'exemption d'impôts et de droits de douanes, à l'allocation de terres pour réaliser le projet, à la réduction des prix de l'électricité ou des transports utilisés par le projet, jusqu'à la limitation des imports de produits concurrents. Une fois le projet accepté, aucun changement ni dans la taille, la localisation ou dans les objectifs du projet n'est autorisé sans le consentement écrit du ministère des finances et de l'Economie (ibidem).

Si la législation permet d'encourager largement les investissements privés, elle prévoit également certaines garanties pour le gouvernement soudanais, par des décrets régissant la nationalisation, la confiscation des biens, ainsi que le transfert à l'étranger des bénéfices et du capital (ibidem).

Le gouvernement renforce encore un peu plus sa mainmise sur les grands projets d'agriculture irriguée privés, en soumettant à conditions les baux qu'il accorde. « *On contrôle*

²⁷⁴ Des exceptions furent faites pour les personnes pouvant prouver une mise en valeur de « longue date » de la terre concernée (GORDON, 1986, p. 148). Pour plus de détails sur ce décret en particulier, consulter l'ouvrage de référence de SAEED MOHAMED AHMED EL MAHDI (1979).

²⁷⁵ « A lease is a contract by which the lessor gives to the lessee the possession and use of a specified thing for a stated period at a fixed price. A lease relating to land constitutes an express grant of usufruct by the landowner to a third party » Civil Transaction Act 1984, section 566, (cité dans GORDON, 1986, pp. 159-160). « Un bail est un contrat où le bailleur accorde au locataire la possession et l'usage d'un bien spécifié pour une période donnée à un prix déterminé. Un bail relatif à la terre constitue un accord express de l'usufruit de la part du propriétaire foncier à une tierce personne ».

ce qui se fait sur la terre louée. Le premier contrat de location est donné pour trois ans. Si dans ce laps de temps, le locataire met en place des infrastructures et en particulier l'irrigation, on renouvelle alors son contrat pour sept ans. Après ces sept ans, si le travail agricole y est stable et que la maintenance de l'irrigation est bonne – c'est à dire si l'irrigation fonctionne à hauteur de plus de 50 % de ses capacités –, alors on renouvelle une troisième fois le bail, pour une durée de 15 ans. En tout, la terre est louée 25 ans. Le contrat de location est soumis à conditions d'investissements et de maintenance, sinon on rompt le contrat et on peut allouer cette terre à quelqu'un d'autre²⁷⁶».

Le gouvernement peut également soutenir les grands projets au niveau de la mise en place des infrastructures, nous avons d'ailleurs déjà évoqué le fait que 17 coopératives sont équipées de pompes à eau fournies par le gouvernement. Ce soutien gouvernemental a souvent lieu lorsque les projets sont en difficulté, comme l'exprime le Dr Babiker lors de notre entretien²⁷⁷ : « *Les gros projets sont des investissements privés qui ne dépendent pas de nous. Par contre lorsqu'ils ne marchent pas, nous devons essayer de les relancer, de trouver preneur ou de payer les pots cassés* ». C'est la raison pour laquelle certains projets ont changé maintes fois de direction, passant du privé au public et vice-versa. Ainsi le projet d'agriculture irriguée d'Isseilat, fondé par la municipalité de Khartoum, passa ensuite aux mains du conseil régional de Sharg el Nil. Une société fut créée au nom du projet, de manière à ce qu'une partie des parts puisse être rachetée par un organisme bancaire, la Banque Al Baraka. Récupéré par une société chinoise, puis par le ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum qui assure sa direction jusqu'en 1998, le projet fut finalement racheté par un investisseur saoudien²⁷⁸. Le contrat de bail signé avec cet investisseur porte sur une durée de cinquante ans (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000).

La plupart des projets irrigués à infrastructures lourdes sont donc, soit sous la coupe directe du gouvernement, soit développés avec son soutien ou en partenariat avec lui.

²⁷⁶ Entretien avec Ahmed Abdel Rahman du ministère de l'Agriculture de l'Etat de Khartoum en charge des questions foncières de la *wilaya* (2005). La durée du bail apparaissant ici, 25 ans, doit être considérée comme une donnée indicative de ce qui se fait le plus couramment, et non pas comme une donnée absolue.

²⁷⁷ Responsable du foncier agricole de l'Etat de Khartoum (Ministère d'Agriculture de l'Etat de Khartoum (deux entretiens en 2005)

²⁷⁸ Précisons que dans le domaine agricole sur l'Etat de Khartoum, les investisseurs privés arabes (pays du Golfe) sont particulièrement représentés. La AAAID (Arab authority for Agriculture Investment and Development) est un gros investisseur qui mérite d'être citée, notamment pour ces projets d'élevage dans la capitale soudanaise Ce fond est également une émanation du gouvernement soudanais puisqu'il en est l'un des principaux bailleurs (www.aaaid.org).

L'intérêt que portent les pouvoirs publics à la création de nouveaux espaces agricoles poursuit plusieurs objectifs, parmi lesquels l'augmentation de la production de vivres frais à destination de la capitale occupe une place majeure.

De plus, il ne faut pas oublier que l'agriculture (cultures et élevage) constitue l'ossature de l'économie soudanaise (même si l'exploitation pétrolière a récemment bouleversé cette donne), et fonde les bases financières de l'élite politique du pays. La mise en place de projets agricoles dans l'agglomération du Grand Khartoum participe de ce cadre plus général, au centre duquel se trouvent les potentialités économiques de l'agriculture soudanaise. Si les immenses périmètres irrigués de Gezira et les périmètres mécanisés de l'est du pays constituent l'essentiel de la base de l'économie agricole du Soudan, la *wilaya* de Khartoum offre aujourd'hui des opportunités intéressantes. L'étude sur l'évaluation du potentiel et de la participation de l'agriculture dans l'économie de l'Etat de Khartoum effectuée en 2000 par le ministère de l'agriculture montre cette prise de conscience (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000).

C'est donc pour sa capacité à créer de la richesse et à participer à l'économie soudanaise en général, que l'agriculture urbaine est un objet d'attention du gouvernement. Le développement des opportunités d'export est particulièrement recherché par les pouvoirs publics, qui exercent sur ce pan de l'activité économique un contrôle que l'on pourrait qualifier de "prédateur". « Sudan probably applies the most excessive and complex fees and taxation system on livestock trading in the region. Different sources vary but some studies suggest that taxes and fees constitute up to 27 % of the cost of the exported animal²⁷⁹ ». Les secteurs de l'élevage à viande (ovine et caprine notamment) sont tout particulièrement concernés.

Enfin, la création d'emplois constitue le dernier élément constitutif de l'intérêt que porte le gouvernement au développement de nouveaux espaces agricoles. L'emploi qu'engendre l'activité agricole est d'une manière générale un impact positif que les pouvoirs publics reconnaissent à l'agriculture urbaine. Ce thème apparaît notamment dans deux études sur l'agriculture de l'Etat de Khartoum : celle de SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN (1998) et celle du MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES (2000). Précisons que le caractère positif de cette dynamique d'emploi est

²⁷⁹ Le Soudan pratique probablement le système de taxation et de charges le plus complexe et le plus excessif de la région sur le commerce de bétail. Les différentes sources varient mais des études suggèrent que les taxes et charges représentent jusqu'à 27 % du coût de l'animal exporté (AKLILU, 2002, p. 69).

particulièrement mis en valeur lorsque les créations d'emplois interviennent en zone périurbaine. Pour les pouvoirs publics, l'implantation de nouveaux espaces agricoles doit en effet permettre à l'échelle régionale de fixer pour part les populations locales et les populations migrantes, et de limiter leur afflux dans le centre-ville. Plus que l'emploi, c'est cette capacité de l'agriculture à fixer les populations sur des espaces agricoles périphériques qui est particulièrement valorisée. Comme ailleurs, les capacités de l'agriculture urbaine à créer de l'emploi urbain n'arrivent qu'en fin de liste des préoccupations des pouvoirs publics pour l'agriculture urbaine. « En complément de cette fonction d'alimentation avérée de l'agriculture urbaine, d'autres fonctions existent. Elles sont en général explicitées dans les discours des dirigeants des collectivités locales mais avec des préoccupations qui leurs semblent souvent secondaires par rapport à la production agricole alimentaire » (MOUSTIER, et DE BON, 2005, p. 12).

II. USAGE AGRICOLE/FONCTIONNALITES URBAINES

L'emploi, mais également les activités annexes et les réseaux de distribution que génère l'activité agricole, devraient légitimement retenir l'attention des pouvoirs publics. C'est en effet par ce biais que l'agriculture urbaine participe également de la ville, et la structure. C'est ce que nous avons défini comme étant les fonctionnalités urbaines de l'agriculture. Après avoir analysé dans le détail la dynamique fonctionnelle de l'agriculture urbaine sur le milieu productif agricole, il convient maintenant de nous concentrer sur la dynamique fonctionnelle qu'elle imprime sur le milieu urbain. Parmi les fonctionnalités urbaines qu'il s'agit de présenter et d'analyser, nous avons choisi d'accorder une place privilégiée à l'emploi agricole direct, que nous observerons dans une première partie.

L'emploi, ou plus exactement l'occupation agricole, constitue en effet un angle d'approche majeur des travaux scientifiques sur l'agriculture urbaine. Cette approche est tout d'abord la méthode la plus fréquemment employée pour évaluer l'ampleur du phénomène agricole urbain (bien plus employée que les études sur les productions). C'est également un moyen de valoriser l'impact de l'agriculture urbaine en vue de la reconnaissance du phénomène : « Dans le monde, environ 200 millions de citoyens sont devenus agriculteurs urbains et l'agriculture est une source de revenus et de nourriture pour 700 millions de gens (...). En Afrique, des données relatives à Dar es Salam indiquent que, en 1980, 44 % des gens

à faible revenu faisaient de la culture et que, en 1987, quelque 70 % des chefs de ménage s'adonnaient à la culture ou à l'élevage. (...) A Lusaka, une enquête sur 250 ménages non locataires à faible revenu dans cinq secteurs fait voir que 45 % d'entre eux cultivaient des aliments dans cette ville ou en périphérie. A Kampala, 36 % des ménages interrogés dans un rayon de 5 km du centre-ville s'adonnaient à l'agriculture sous une forme quelconque (...). Même dans un ville populeuse comme Le Caire, on comptait au début des années 1980, au moins 80 000 ménages qui faisaient de l'élevage domestique ...» (MOUGEOT, 1995, p. 25). Luc Mougeot, dans son « tour d'horizon » de l'agriculture urbaine, donne ainsi de nombreux exemples de l'ampleur des occupations agricoles en milieu urbain. Cependant, la réalité du poids de l'emploi agricole n'est pas uniquement une question de chiffres. L'emploi agricole n'a ni la même signification, ni les mêmes incidences selon qu'il s'agit d'une activité domestique d'autosubsistance où l'auto-emploi est la règle, ou d'une entreprise commerciale dans laquelle co-existent d'autres modalités d'emplois (salarial, métayage, auto-emploi, etc.) – comme c'est le cas dans la capitale soudanaise. C'est la raison pour laquelle, de manière à pouvoir comparer avec d'autres villes agricoles dans le monde et en Afrique et à avoir une vision la plus fine possible de l'emploi agricole dans le Grand Khartoum, il nous a paru nécessaire de revenir sur le sujet, et de l'aborder tant quantitativement que qualitativement.

Une deuxième partie s'attachera à décrire les emplois indirects, les activités et les réseaux induits par l'activité agricole, ainsi que la place que ces éléments (qui peuvent être aussi bien des infrastructures que des flux de marchandises par exemple) occupent dans la structuration de la capitale soudanaise.

A. L'AGRICULTURE : UN POLE D'EMPLOIS URBAINS

Au sein du corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine, juste derrière la fonction d'alimentation se trouve la « fonction économique et sociale », dans laquelle on intègre la plupart du temps la participation de l'agriculture urbaine à l'activité économique de la ville, la création d'emplois et de revenus pour une partie des habitants (MOUSTIER, et DE BON, 2005, p. 12). Le potentiel économique de l'agriculture urbaine à l'échelle de la ville ayant été posé et développé précédemment, il s'agit de nous concentrer ici sur l'emploi agricole. Quel est le poids de l'agriculture urbaine en matière d'emploi ? Quel niveau de vie le travail agricole permet-il d'atteindre ? Enfin, les travailleurs agricoles sont-ils satisfaits de leur emploi ?

1. L'emploi agricole dans le Grand Khartoum : approche quantitative

Les données aussi bien quantitatives que qualitatives sur l'emploi agricole dans l'Etat de Khartoum sont exceptionnelles et contradictoires. La pénurie bibliographique mérite d'être dénoncée, car elle est plus prononcée encore que pour les autres sujets abordés jusqu'à présent. D'une part, les documents (déjà en nombre limité) ayant trait à l'agriculture de la *wilaya* de Khartoum se bornent à affirmer l'importance de ces activités dans le domaine de l'emploi sans entrer plus avant dans les détails, et encore n'y font-ils pas toujours référence. D'autre part, les documents n'ayant pas trait à l'agriculture, mais à l'agglomération du Grand Khartoum, soulignent au contraire l'absence ou la faiblesse des activités agricoles urbaines. C'est d'ailleurs l'un des points que développe Mc Loughlin dans son étude sur la conurbation soudanaise : il montre que l'une des caractéristiques de la capitale est que ce qu'il appelle les « emplois ruraux » n'y représentent que 2,35 % environ des actifs en 1956 (MC LOUGHLIN, 1964 (b), p. 288).

Dans ce contexte bibliographique, le recensement agricole de l'Etat de Khartoum 1997-1998, avec une section consacrée à l'emploi agricole (section 4) et une section concernant les caractéristiques démographiques des exploitants (section 2), fait office de pis-aller. Ce document constitue la seule source disponible permettant d'estimer quantitativement le rôle de l'agriculture urbaine en termes d'emplois directs, ce qui doit nous rendre plus prudents encore dans l'appréhension de ces données statistiques. Les chiffres devront donc être envisagés davantage comme ordres de grandeur que comme valeurs absolues.

a. Préalables à l'utilisation du recensement agricole de l'Etat de Khartoum 1997-1998

La section du recensement consacrée à l'emploi agricole ne prend en compte que les exploitations avec des terres cultivées. Elle exclut donc les exploitations d'élevage traditionnel qui ne possèdent pas de terres de culture. Le recensement agricole fait état de 18 483 fermes, et consacre son premier tableau de la section « emploi dans l'agriculture » à la différenciation entre emplois temporaires et emplois permanents. Les fermes n'employant que des travailleurs permanents (34,9 %) sont à peu près aussi nombreuses que les fermes n'employant que des travailleurs temporaires (33,6 %), ou encore que celles employant les deux catégories de travailleurs (31,5 %), (table 4.1).

Cependant, avant toute utilisation des données, un affinage du recensement est indispensable. En effet, ces dernières ne se limitent pas à l'agriculture urbaine mais englobent la totalité de la *wilaya* de Khartoum. Nous avons vu les liens qui unissent les zones agricoles de la province à la capitale en termes de types et de destination des productions, ainsi que les difficultés que l'on rencontre pour circonscrire précisément la zone périurbaine, notamment sur un site de vallée. En outre, le découpage spatial présenté dans les tableaux du recensement n'est pas précis : le premier niveau est administratif et correspond aux *mahaliya*, à l'intérieur desquelles le détail des espaces concernés est irrégulier. Si l'on considère le premier niveau de découpage, seules les *mahaliya* de Khartoum et de Jebel Aulia sont conformes, sans doute possible, au cadre que s'est fixé cette étude. Bien qu'elles constituent une référence importante servant à de nombreuses reprises d'exemple dans nos démonstrations, ces deux *mahaliya* ne sont pas les plus agricoles de la conurbation, et ne nous seront par conséquent pas d'un grand secours pour ce qui est de la vision globale et de l'évaluation de l'emploi agricole dans la capitale.

Dans les autres *mahaliya*, certaines zones sont clairement identifiées comme urbaines ou périurbaines et entrent dans le cadre de notre travail. C'est par exemple le cas de Haj-Yussef, Dorroshab, Barhi Baladiya ou encore El Halfaya. A l'inverse, certaines zones, comme par exemple Abu Deleig ou Wadi Soba, appartiennent sans hésitation possible aux zones rurales. Le problème se pose pour les zones non détaillées qui comportent des espaces de transition, comme El rif el Shamali et El rif el Janubi, des *mahaliya* de Bahri et d'Omdurman. Ces questions de délimitation rural/urbain sont sujettes à caution – notamment lorsqu'elles aboutissent à la mise en place arbitraire d'une distance au centre-ville – et n'offrent pas nécessairement de réponse quant aux différentes formes d'emplois agricoles. Par contre, il est possible d'écarter les zones d'agriculture pluviale dont on a vu qu'elles n'appartenaient pas à l'agriculture urbaine, ni en termes de localisation, ni en termes de type et de destination des productions [Chapitre 3/II/A/1/a].

L'identification d'un tel filtre – même si l'explication de sa mise en place peut sembler être un détour – est essentielle pour une utilisation correcte des données du recensement dans ce travail. En effet, ne pas écarter les zones d'agriculture pluviale introduirait un biais important en ce qui concerne les différentes formes d'emplois et leur poids. L'agriculture pluviale, par définition temporaire, augmente considérablement la part des exploitations n'employant que des travailleurs saisonniers. En excluant les zones à très forte dominante pluviale (en gris dans le tableau 8), les trois types d'exploitations (celles n'employant que des

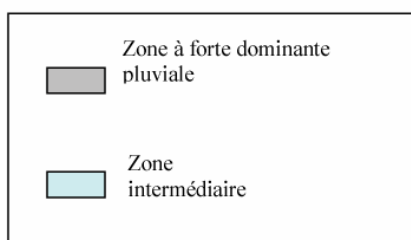
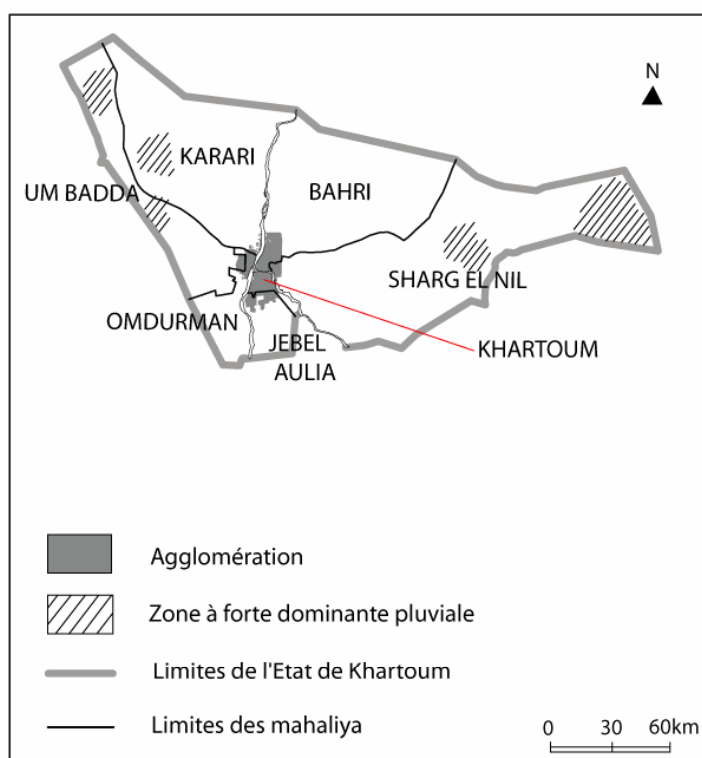
permanents, que des temporaires ou les deux) qui étaient tout à l'heure également représentés dans l'Etat de Khartoum se distinguent alors : les exploitations aux emplois exclusivement permanents représentent désormais 43,6 %, celles aux emplois uniquement temporaires ne représentent plus que 16,9 %, enfin celles aux deux formes d'emplois, 39,6 % (tableau 9).

Si on prend maintenant nos *maḥaliya* de référence, Khartoum et Jebel Aulia, la part des exploitations aux emplois permanents s'affirme encore un peu plus, atteignant respectivement 77,1 et 69,5 %. Les exploitations temporaires disparaissent quasiment (respectivement 1 et 4 %). Compte tenu des zones concernées, on peut en déduire que ces exploitations strictement temporaires correspondent non pas à des terres cultivées en pluviale, mais à des terres de décrue. Précisons à ce sujet qu'une seule exploitation de décrue fait partie de notre échantillon aléatoire de 45 exploitations soumis au questionnaire, rejoignant à peu de choses près la représentativité dont fait état le recensement. Autrement dit, cette catégorie d'emplois temporaires, directement induite par la forme de l'agriculture, permet de resserrer les données du recensement autour du sujet qui nous occupe, pour lequel elle ne constitue pas une catégorie d'importance. La plupart des emplois temporaires dans l'agriculture urbaine se trouvent dans les exploitations réunissant les deux types d'emplois.

Tableau 8. Traitement spatial du recensement agricole de 1997-1998 et pratique de l'agriculture pluviale

	Exploitations cultivées en pluviale (%)
ETAT DE KHARTOUM	46%

Mahaliya Omdurman	54%
- El Rif el Janubi	
Mahaliya Um Badda	95%
- El Rif el Gharbi	
Mahaliya Karari	0%
- El Rif el Shamali	
Mahaliya Khartoum	0%
- Soba/ Gereif	
- Khartoum Shamal	
- Khartoum Gharb	
- Khartoum Sharg	
- El Shajara	
Mahaliya Jebel Aulia	12%
- Nil Blanc	19%
- Kalakla	1%
- Khartoum Janub	0%
Mahaliya Sharg el Nil	69%
- Um Dawanban	56%
- Wadi Soba	85%
- El gereif /Um Dum	2%
- Wadi Abu Salih	100%
- Abu Deleig	100%
- Al Eiseilat	43%
- El Hadj Yussef	5%
- El Eilafun	5%
Mahaliya Bahri	10%
- El Dorroshab	0%
- El rif el Shamali	9%
- Seleit	18%
- Bahri Baladia	1%
- El Halfaya	0%



Source: Ministry of Finance and Economy / CBS / Ministry of Agriculture, 1997.

Tableau 9. Trois types d'exploitations agricoles, fonction des formes d'emplois (Etat de Khartoum, 1997-1998)

	Exploitations n'employant que des travailleurs permanents (%)	Exploitations n'employant que des travailleurs temporaires (%)	Exploitations employant à la fois des permanents et des temporaires (%)
Mahaliya Omdurman	30,6 %	34,2 %	35,2 %
Mahaliya Karari	35,6 %	10,3 %	54,1 %
Mahaliya Khartoum	77,1 %	1,3 %	21,7 %
Mahaliya Jebel Aulia	69,5 %	4,4 %	26,1 %
Mahaliya Sharg el Nil*	32,5 %	15,7 %	51,7 %
Mahaliya Bahri	42,9 %	20,3 %	36,9 %
ETAT DE KHARTOUM	43,6 %	16,8 %	39,6 %

*expurgée des espaces à très forte dominante pluviale cf. Tableau 8

Source : Ministry of Finance and Economy/ CBS/ Ministère de l'Agriculture, 1998, Table 4.1

b. Quel poids pour l'agriculture urbaine en termes d'emplois ?

Pour parvenir à estimer le poids de l'emploi dans l'agriculture urbaine à partir du recensement agricole de la *wilaya* de Khartoum, le repérage et la mise à l'écart des zones d'agriculture pluviale sont essentiels. Cette agriculture temporaire (et non-urbaine) est en effet très consommatrice de main-d'œuvre. Sur les 125 828 emplois temporaires recensés en 1997-1998 pour l'Etat de Khartoum (*idem*, table 4.7), 93998 – soit 75 % – se concentrent dans les quatre zones à très forte dominante pluviale (El Rif el Gharbi, Wadi Soba, Wadi Abu Salih, Abu Deleig [cf. Tableau 8]). La prise en compte de ces dernières dans notre estimation conduirait donc à une surestimation dramatique du rôle de l'agriculture urbaine en termes d'emplois. Si sortir purement et simplement ces espaces à très forte dominante pluviale du comptage des travailleurs agricoles urbains est légitime et ne présente pas de difficulté, établir une méthode de filtrage adéquate pour les zones intermédiaires (en bleu dans le tableau 8) est plus délicat. Le quartier d'Abu Seïd par exemple, qui est l'un de nos cinq quartiers d'enquête sur les cultures, est clairement reconnu comme une zone d'agriculture urbaine, intra-urbaine même ; il appartient pourtant à la *maḥaliya* d'Omdurman, que nous avons classé comme zone intermédiaire puisque 54 % des exploitations y sont pluviales (tableau 8). Plutôt que d'écarter purement et simplement les zones intermédiaires de l'évaluation, nous avons choisi une méthode alternative censée nous permettre d'approcher au plus près la réalité.

Dans la mesure où le danger identifié est d'incorporer dans notre estimation les nombreux emplois temporaires de l'agriculture pluviale, il n'y a pas de risque à considérer les emplois permanents de ces zones intermédiaires. Nous préférons par contre, de manière à ne

pas surestimer le rôle de l'agriculture urbaine en matière d'emploi, ne pas en prendre en compte les emplois temporaires, bien qu'un petit nombre d'entre eux appartient sans doute à l'agriculture urbaine, et non à l'agriculture pluviale (tableau 10). Autrement dit, en ce qui concerne les emplois temporaires, nous optons volontairement pour une estimation plutôt sous-évaluée que l'inverse.

Tableau 10. Estimation du nombre d'emplois dans les cultures urbaines et périurbaines de la capitale soudanaise (1997-1998)

	Emplois permanents	Emplois temporaires
Mahaliya Omdurman	2801	**
Mahaliya Karari	3800	3736
Mahaliya Khartoum	2092	577
Mahaliya Jebel Aulia	4963	2049
Mahaliya Sharg el Nil*	5891	2758***
Mahaliya Bahri	6817	6332
TOTAL	26364	15452

* Comme dans le tableau précédent, cette *mahaliya* a été expurgée de ses espaces à très forte dominante pluviale

** cette *mahaliya* présentant 54 % d'exploitations pluviales, et n'étant pas détaillée spatialement, les emplois temporaires recensés n'ont pas été pris en compte.

***seuls les emplois temporaires des espaces non cultivés en pluviale ont été considérés. Les emplois temporaires des zones intermédiaires d'Um Dawanban et Isseilat (respectivement 56 et 43 % d'exploitations pluviales) ont ainsi été écartés (Tableau 8).

Source : Ministry of Finance and Economy/ CBS/ Ministère de l'Agriculture, 1998, Tables 4.4, et 4.7

En appliquant cette méthode, on obtient les chiffres de 26 364 emplois permanents et de 15 452 emplois temporaires. Les emplois dans les cultures ont ainsi concerné en 1997-1998 près de 42 000 personnes, ce qui ramené à la population totale du Grand Khartoum de la même année (1997) excède à peine les 1 %. Il serait plus approprié de ramener l'emploi agricole à la population active plutôt qu'à la population totale ; néanmoins, en l'absence de cette donnée²⁸⁰, l'opération précédente donne déjà un ordre de grandeur sur lequel nous pourrions nous appuyer. On est très loin d'une agriculture urbaine pratiquée par une majorité d'habitants, y compris en tenant compte de la probable augmentation des emplois depuis l'année 1997. Certes, les chiffres énoncés ne concernent que les cultures, mais il est difficilement envisageable – pour ne pas alourdir davantage ce texte, mais aussi par manque d'information – de traiter quantitativement l'ensemble des activités agricoles de la capitale

²⁸⁰ Cette donnée existe pour l'année 1993, date du dernier recensement national : 957 602 personnes pour la *wilaya* de Khartoum (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 1995, p. 184). Néanmoins la calculer pour l'année 1997 nous a paru procéder de l'extrapolation plus que de la projection.

soudanaise. Cependant, l'addition d'un second domaine d'activité venant parfaire les résultats obtenus se révèle utile à notre objectif de vision globale de l'emploi agricole de la capitale soudanaise : on dispose en effet de suffisamment d'informations pour estimer aisément l'emploi dans l'élevage de vaches laitières. L'intérêt de mesurer l'emploi dans ce secteur particulier se trouve renforcé par son dynamisme (nous l'avons évoqué), et par le fait que son cycle de production pérenne ne génère que des emplois permanents. C'est ce qui a été constaté sur le terrain, où la totalité des éleveurs rencontrés relevait de la situation sus citée.

Pour évaluer l'emploi dans ce secteur, nous utiliserons une méthode simple, destinée à obtenir une fois de plus un ordre d'idée des emplois créés. Précisons que le recensement agricole de l'Etat de Khartoum (1997-1998) ne fournit pas d'autre information sur l'emploi dans ce secteur que celle concernant les exploitations et les troupeaux qui nous a déjà permis d'estimer la production en lait [*cf.* Chapitre 3/II/2]. Nous reprendrons l'estimation du cheptel bovin laitier que nous avons trouvée pour l'année 2005 (environ 220 000 bovins), que nous diviserons par la taille moyenne du troupeau par employé que le travail de terrain nous permet d'établir (un employé veille en moyenne sur 11,4 bêtes). On supposera ainsi que l'élevage laitier représente environ 19 000 emplois directs permanents en 2005.

Ainsi, même en imaginant les emplois supplémentaires occasionnés par les autres domaines d'activités agricoles (pêche, élevage d'embouche, élevage avicoles, etc.), l'agriculture urbaine du Grand Khartoum semble loin de concerner 44 % des ménages pauvres comme à Dar Es Salam, ou Lusaka, ou encore 36 % des ménages du centre-ville interrogés à Kampala, comme l'énonce Luc Mougeot dans son article faisant le point sur l'agriculture mondiale (MOUGEOT, 1995). Cependant, plusieurs précisions viennent nuancer cette comparaison. L'objectif affiché de l'article de Luc Mougeot est de faire reconnaître l'importance de l'agriculture urbaine : les exemples ont donc été choisis parce qu'ils soulignaient le poids du phénomène. Reste que l'on est loin de la moyenne de 10 % de la population active des grandes villes que Jean-Louis Chaléard donne à titre de repère (CHALEARD, 1998, p. 12).

Si l'on tient compte du fait que les chiffres consignés dans l'article de Luc Mougeot ne prennent pas en compte le type de rapport à l'agriculture (activité domestique, commerciale, secondaire...), la lecture de l'emploi agricole du Grand Khartoum peut être différente. Tous les ménages approchant de près ou de loin les activités agricoles sont "comptabilisés" ou abordés de la même manière dans l'article de Luc Mougeot ; or, on peut s'interroger sur la légitimité de traiter ensemble les différentes formes d'agriculture urbaine. Jean-Louis Chaléard établit d'ailleurs la nuance : « Elle [l'agriculture urbaine] occuperait 20 % des

ménages kampalais, dont 10 % à titre d'occupation principale, sans compter les quelques plantes vivrières que font pousser les deux tiers des habitants sur les parcelles construites » (idem). Dans l'agglomération du Grand Khartoum, l'activité agricole est commerciale ; l'enquête de terrain a parallèlement montré que si pour les propriétaires fonciers elle n'est généralement pas l'activité principale, pour les autres travailleurs agricoles, elle est le plus souvent la seule activité. Dans ce contexte, le chiffre d'environ 45 000 emplois permanents dans les domaines de l'élevage laitier et des cultures est loin d'être dérisoire.

On peut regretter que dans le recensement agricole de 1997-1998, une seule et même catégorie rassemble l'ensemble des formes d'emplois temporaires, et que ces dernières ne soient pas davantage détaillées, ou au moins citées dans l'introduction du document, mais il s'agit justement d'un point que le travail de terrain peut venir compléter et éclairer.

Les investigations de terrain dévoilent qu'une grande diversité de situations relève du travail temporaire. 10 % des personnes soumises au questionnaire appartenaient à cette catégorie, et chacun de ces cultivateurs était un cas à part, ou presque. Aux situations « classiques » dans l'agriculture, où le cultivateur payé à la tâche ou encore à la journée vient en renfort à un moment donné de la production (labour ou récolte par exemple), se superposent des situations plus complexes où le cultivateur achète un champ déjà semé et sur pied, et se charge de la récolte et de la vente, ou encore loue pour une durée déterminée (inférieure à l'année) un verger. Au delà du caractère temporaire commun, ces emplois de cultivateurs marquent des réalités socio-économiques différentes : n'y a-t-il pas un monde entre le manœuvre qui n'a que sa force de travail à proposer et la personne qui peut acheter ou louer un champ, et se substituer pour quelque temps au propriétaire ?

Cette première distinction permanent/temporaire qu'opère le recensement de 1997-1998 ne constitue pas un critère suffisant de différenciation de l'emploi agricole. C'est une des raisons pour laquelle nous souhaitons maintenant aborder la question de l'emploi agricole dans le Grand Khartoum sous un angle qualitatif.

2. L'emploi agricole : approche qualitative

La question des catégories sociales engagées dans la pratique d'une activité agricole en ville est récurrente dans le corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine. Dans l'étude de Sanyal, comme dans bien d'autres (LADO, 1990 ; GBADEGESIN, 1991, MEMON, et LEE-SMITH, 1993), le recours à l'agriculture urbaine est l'apanage d'une population pauvre ; son

échantillon d'enquête a d'ailleurs été établi et stratifié selon ce critère, 250 ménages ayant de bas revenus. L'évocation de la stratégie de survie comme principal facteur de la pratique agricole est également fréquente dans les travaux sur le sujet. Cependant, nous l'avons déjà évoqué, la plupart des recherches sur le thème s'accordent aujourd'hui à dire qu'une grande diversité de classes sociales est présente dans l'agriculture urbaine. « L'agriculture urbaine n'est pas seulement l'affaire des pauvres » affirme Luc Mougeot (MOUGEOT, 1995). Certains chercheurs s'interrogent également sur la légitimité de parler de stratégie de survie lorsqu'il s'agit d'une activité commerciale dynamique, y compris lorsque celle-ci évolue dans une ville en crise. « L'hypothèse selon laquelle le mode de fonctionnement de l'agriculture urbaine s'explique par la "logique de survie" se trouve mentionnée dans plusieurs études. Si elle est pratiquée autant par les riches que par les pauvres, une partie des riches qui s'y adonnent le font peut-être non pas parce qu'ils ont à survivre dans une ville en proie à la pauvreté, mais plutôt à cause du commerce lucratif que l'on peut faire de ces produits » (SAWIO, 1995).

La présentation en première partie de ce chapitre de l'attractivité économique qu'exercent les activités agricoles de l'agglomération du Grand Khartoum sur des hommes d'affaires, gérants des groupes agro-industriels (DAL par exemple), corrobore l'implication de différentes classes sociales dans l'agriculture urbaine de la capitale. Cependant, l'engagement de businessmen dans les activités agricoles reste minoritaire, et l'immense majorité des exploitations agricoles est le fait de petits entrepreneurs aux conditions sociales diverses.

Aborder en profondeur les questions de niveau de vie et de rentabilité des exploitations n'est pas chose aisée au Soudan. L'argent fait partie des sujets sensibles qui attirent souvent des réponses fausses et/ou contradictoires, peut-être d'autant plus lorsqu'il s'agit d'en discuter avec une occidentale. En outre, la superstition du mauvais œil (*·ayn*) est encore vivace, notamment dans le domaine de l'élevage où les exploitants refusent quasi-systématiquement de donner le nombre exact de têtes de bétail qu'ils possèdent, par peur de d'attirer la "malchance" sur leur troupeau. L'étude de rentabilité des exploitations laitières de Rudwan menée dans le cadre de la maîtrise, pour avoir permis de faire apparaître l'hétérogénéité des situations, a cependant soulevé plus d'incohérences qu'elle n'a offert de réponses concernant l'efficacité économique de ces entreprises agricoles (FRANCK, 2000, pp. 108-110). L'observation d'un certain nombre d'indices peut néanmoins permettre d'obtenir une idée du niveau de vie de la personne interrogée. Les visites au domicile (si maison il y a) ou sur le lieu de vie des agriculteurs offrent souvent une première indication. Certains signes comme la présence d'une voiture, sa marque et son état, ou encore l'habillement, ou la

matière et l'état des chaussures respectent souvent des codes socioculturels, et dépeignent des réalités économiques. La présence d'un autre emploi en plus de l'agriculture est signe d'une aisance financière plus importante. La catégorie socioprofessionnelle (fonctionnaire, ingénieur, ou artisan...) à laquelle appartient l'emploi non agricole constitue une indication supplémentaire. En outre, certains interlocuteurs ont attesté (volontairement, ou involontairement, au travers de l'emploi d'un vocabulaire connoté) de leur appartenance à telle ou telle classe sociale, ou de celle de leurs collègues. Les rencontres de terrain illustrent un panel de situations extrêmement large, où les plaintes et les difficultés financières côtoient les contentements et l'aisance :

« Il y a un propriétaire là-bas [à Tuti] qui touche cent millions par jour avec ce que produisent ces arbres. Si tu as des fruits [arbres fruitiers], tu gagnes bien ta vie ²⁸¹ ». Au-delà du caractère fantasmé de la richesse de l'Autre, El Amin exprime ici le décalage économique entre les cultivateurs de légumes et les cultivateurs de fruits qui a été souligné à maintes reprises lors des enquêtes.

« Il n'y a pas d'agriculteurs riches sauf sur les grands projets comme à Gedaref. Ça n'existe pas. Les riches [de Khartoum], ils ont des terres pour les pique-niques mais ils ne sont pas agriculteurs. Tous les gens qui cultivent des légumes ont faim et ont besoin d'argent. Ils cultivent pour déjeuner et dîner. Ceux qui ont des fruits sont plus riches ²⁸² ». Abdou Mahmoud Taher qui confirme la différence de rentabilité qui existe entre les vergers et les espaces maraîchers, établit également une distinction entre l'agriculture de Khartoum pratiquée par de petits propriétaires et l'agriculture pluviale mécanisée de Gedaref dirigée par de gros investisseurs. Enfin, ses propos sont révélateurs de la différence sociale entre les propriétaires qui sont obligés de cultiver eux mêmes leur terre (« les gens qui cultivent... »), et ceux qui font cultiver la terre par des métayers, voire qui n'ont pas besoin de l'exploiter (« ils ont des terres pour les pique-niques »). Les exploitations maraîchères qui ne sont cultivées qu'en culture de décrue, comme celle sur laquelle nous avons enquêté à Abu Rof, sont presque toujours le signe d'une incapacité d'investissement dans les moyens d'irrigation.

D'autres cultivateurs rencontrés exposent au contraire l'opportunité économique que représente l'agriculture. Il y a ceux qui se réjouissent de leur réorientation « *Avant j'étais mécanicien mais j'ai tout perdu dans un mauvais placement. C'est pour ça que je suis devenu*

²⁸¹ El Amin, enquête du 19/03/2004 (Mugran).

²⁸² Abdou Mahmoud Al Taher, enquête du 19/03/2004 (Mugran).

*agriculteur en 1974*²⁸³ », et ceux qui ont toujours été agriculteurs et dont la situation continue d'être prospère « *L'agriculture donne bien, on est rarement perdant* ²⁸⁴ ».

Dans l'élevage également, il est possible de relever une grande diversité de situations économiques et sociales chez les chefs d'exploitation. L'enquête de 1999 dans le quartier de Rudwan donne ainsi à voir des situations extrêmes. L'échantillon comporte d'une part une exploitation de 100 vaches laitières métisses, soignées par 8 salariés, sur laquelle le propriétaire ne travaille pas directement, et d'un autre côté, une exploitation de 4 vaches *baladī* dont l'exploitation repose entièrement sur le propriétaire, ce dernier ayant à sa charge une famille de sept enfants. Si les charges pesant sur ces deux exploitations sont sans commune mesure, il en va de même pour les recettes, et les visites de terrain n'ont laissé aucun doute sur la prospérité de la première exploitation et la pauvreté de la seconde. Une étude de rentabilité du ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum établit que le bénéfice net d'une vache laitière métisse est trois fois supérieur à celui d'une vache laitière *baladī* sur la durée de leur vie productive (10 ans en moyenne) (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2004[c]). Le constat de l'augmentation de la taille des troupeaux dans les exploitations traditionnelles, conjugué au fait que les fils aînés poursuivent souvent dans la même profession que leur père, atteste de la bonne santé économique des entreprises laitières. Les fils qui créent leur propre exploitation après avoir travaillé dans celle de leur père reçoivent en général au moment de leur mariage un capital de départ d'une dizaine de vaches. La présence dans le quartier de Rudwan d'un notable de la Gezira ne résidant pas dans la capitale soudanaise, mais ayant investi dans une ferme laitière pour diversifier ses revenus, abonde également dans ce sens. Les difficultés économiques rencontrées dans ce secteur de l'agriculture proviennent principalement des prix du fourrage, et notamment du sorgho. L'année 2004 fut à ce titre désastreuse. Le Dr Bakri Abdel Rahim, directeur du département de la filière laitière au ministère fédéral de l'agriculture, insiste sur l'importance de la charge financière que représente l'approvisionnement en fourrage : « *Pas moins des deux tiers des dépenses ! La rentabilité d'une exploitation ne vient pas uniquement du nombre de vaches. Si tu veux une bonne rentabilité, tu dois posséder des terres pour produire toi même une partie de tes besoins en fourrage. C'est pour ça que les gros producteurs, ceux qui peuvent investir, réussissent. Si tu es gros, tu peux rester gros et prospérer. Le problème c'est pour les petits... Ce qui est positif c'est que l'on peut facilement tout contrôler, tout gérer. C'est une activité qui ne demande pas beaucoup d'équipement, ni*

²⁸³ Ali Babiker, enquête du 15/05/2002 (Mugran).

²⁸⁴ Mubarak Ahmed Mohamed Suleiman el Maq, décembre 2004 (Abu Seïd).

*de main-d'œuvre. Et lorsque l'on est éleveur, on possède un capital ce qui est une assurance. Si tu as un problème, tu vends trois vaches sur les dix que tu possèdes et tu peux tout de même continuer l'exploitation avec les sept qu'il te reste.*²⁸⁵ ».

Si du côté des exploitants, on trouve des exemples contrastés de réussite économique et sociale, du côté des travailleurs agricoles, la situation est plus homogène : ils appartiennent majoritairement à la catégorie des bas revenus quelle que soit l'activité agricole concernée. On retrouve pourtant les mêmes discours opposés ; les uns ravis des opportunités financières que leur offre leur emploi : « *Ce travail est bon ! A la fin de la saison, je gagne environ 1,5 millions de Livres soudanaises ! Si Dieu le veut, je reviens la saison prochaine*²⁸⁶ », les autres au contraire témoignant de situations économiques très difficiles : « *A Kassala, je faisais le même travail [vacher], mais je pensais qu'en venant ici ce serait différent. Que je gagnerais plus d'argent, mais c'est la même chose. Je ne peux pas rentrer à Kassala pour ne pas risquer de perdre ce travail. Parce qu'une fois le voyage payé, il ne me restera rien*²⁸⁷ ». La divergence de propos peut dénoter de situations économiques et sociales différentes, mais illustre également le fait que la satisfaction financière éprouvée à l'égard de son travail est subjective. En effet, s'il est difficile d'établir précisément le niveau de vie des exploitants, il est au contraire relativement aisé d'obtenir une idée des revenus des travailleurs. Tout d'abord parce que la plupart des exploitants pratiquent les mêmes rémunérations, et qu'en confrontant les réponses obtenues auprès des travailleurs comme des exploitants, on retombe rapidement sur les mêmes ordres de grandeur.

Ainsi, les salariés dans l'élevage laitier traditionnel gagnent en moyenne 160 000 LS (soit environ 49 €) par mois, salaire qui est fréquemment décomposé en 100 000 LS versées à la fin du mois et 2000 LS (0,62€) payées chaque jour pour permettre aux travailleurs d'acheter leur nourriture. Outre le fait que le salaire global est faible (notamment dans la capitale où le coût de la vie est élevé), la nécessité d'accorder des avances au jour le jour témoigne de la précarité dans laquelle se trouvent les éleveurs. Les salaires mensuels accordés aux cultivateurs dans les vergers sont du même ordre (environ 150 000 LS). Pour les métayers, le calcul de revenu est plus complexe puisqu'il découle à la fois de la vente des récoltes (généralement 50 % des ventes leur reviennent) et de ce qu'ils n'auront pas dépensé

²⁸⁵ Entretien Hillat Kuku (juin 2005).

²⁸⁶ Abdel Ahman Salih, cultivateur (mai 2002, Mugran).

²⁸⁷ Mohamed, vacher (avril 2002, Mugran).

en ville le temps de la saison. Cependant, ces derniers ne prélèvent souvent que le strict minimum à la survie durant leur séjour dans la capitale (probablement moins de 2000 LS/jour), et disent repartir avec un pécule allant de 1,5 millions jusqu'à 2 millions de LS (soit de 465 à 620€ environ), après une saison complète de neuf mois environ (octobre-juillet). Le calcul du niveau de vie des fermiers rejoint celui des exploitants, mais pouvoir louer des terres dénote de capacités financières supérieures aux métayers. Les moins bien lotis sont les journaliers ou les tâcherons. Tout d'abord parce qu'ils ne bénéficient d'aucune assurance d'emploi ; ils ne trouvent pas nécessairement un employeur chaque jour. Ensuite parce que les rémunérations pratiquées sont souvent plus faibles encore. Il faut par exemple compter entre 3000 et 5000 LS/jour soit entre 0,93 et 1,55 €/ jour pour les journaliers.

Les rémunérations pratiquées dans l'agriculture urbaine sont faibles. Cependant, nous avons montré que l'immense majorité des travailleurs agricoles est une population de migrants dont la principale motivation du départ est économique. Dans ce contexte, le fait de trouver un travail constitue déjà une réussite de la stratégie de migration. Rappelons à ce propos que les zones agricoles de l'agglomération du Grand Khartoum sont connues en tant que bassin d'emploi, et que cette renommée dépasse largement les frontières de la *wilaya*. Les stratégies de migration vers les zones agricoles du centre du Soudan sont anciennes, notamment pour des régions particulièrement défavorisées comme le Darfour. Ainsi, les jeunes hommes qui arrivent dans la capitale à la recherche d'un emploi agricole ont pour la plupart déjà entendu parler de certains quartiers par un membre de la famille ou du village ayant déjà effectué la même migration. C'est souvent "armés" de cette recommandation que les migrants se dirigent vers une zone agricole plutôt qu'une autre, et s'adressent à leur employeur potentiel. D'importants réseaux de migration et d'emplois se forment donc autour des quartiers agricoles de la capitale.

En outre, le dynamisme des activités agricoles ne se limite pas à la création d'emplois directs agricoles. En amont et en aval de la production agricole se développent en effet de nombreuses activités également génératrices d'emplois, qui mettent l'agriculture urbaine au centre d'un système économique urbain d'importance.

B. L'AGRICULTURE : UN POLE D'ACTIVITES STRUCTURANT DE L'ECONOMIE URBAINE

Parmi les activités qui gravitent autour de la production agricole, les activités de commercialisation et de distribution des productions agricoles occupent bien entendu une place prépondérante. Elles ne sont pourtant pas les seules activités à se développer autour des espaces agricoles. La description de ces différentes activités mettra en relief l'impact du phénomène agricole sur l'économie urbaine. Par souci de clarté, nous distinguerons les activités qui se développent en amont de la production des activités situées en aval de la production.

Un troisième temps insistera sur le poids des circuits de commercialisation et de distribution des productions – et notamment sur le rôle des marchés centraux – dans la structuration de l'espace urbain à l'échelle globale de l'agglomération du Grand Khartoum.

1. Activités, et emplois situés en amont de la production agricole

En amont de la production agricole, se développent des activités destinées à fournir aux agriculteurs les moyens de produire.

Dans le domaine des cultures, on peut mentionner le développement des réseaux d'import, de fabrication et de commercialisation d'intrants agricoles (engrais, semences, matériel d'irrigation et outillage agricole notamment). Les magasins proposant de l'engrais et des semences se cantonnent strictement au domaine agricole. Les magasins spécialisés dans le commerce de matériel d'irrigation ont souvent un champ de compétence élargi au domaine de l'adduction d'eau en général (qui comprend aussi le domaine de l'habitat). Ces commerces proposent principalement des produits d'importation. On peut cependant noter que GIAD²⁸⁸, complexe industriel soudanais dont la production a réellement décollé en 2000, possède des chaînes où sont assemblés des tracteurs et des semoirs.

L'élevage urbain stimule également l'industrie agroalimentaire notamment en ce qui concerne la production d'aliment concentré pour le bétail. La société ACOLID (dont nous

²⁸⁸ « Les groupes sud-coréens et japonais mais aussi Renault, ont ainsi constitué au sud de Khartoum sur la route de Wad Medani, au sein du complexe industriel partiellement militaire, Giad, des chaînes de montages flexibles qui produisent des véhicules roulants de toutes tailles et de tous types (voitures, camions, tracteurs, bus...) dont une partie est réexportée » (Denis, 2005 (a), p. 119).

avons déjà parlé à propos de son projet avicole) possède également un moulin industriel dans la *wilaya* de Khartoum destiné à la production d'aliment pour animaux (www.acolid.com). Au moins trois autres usines d'aliments concentrés fournissent le marché de la capitale : Kenana, Gandul, et Babiker. Ces trois marques étaient les plus présentes dans les souks de fourrage installés à proximité des sites laitiers dits "traditionnels". Le marché des fourrages est particulièrement attractif : ICS, société française spécialisée dans la vente d'intrants agricoles et l'expertise agricole, nous a demandé en 2005 une analyse de la typologie des exploitations laitières du Grand Khartoum et de leur besoin en fourrage, en vue de la mise en place d'un projet de maïs ensilé. Si le projet n'a pas vu le jour, la société s'est néanmoins installée à Khartoum en 2006 où elle emploie désormais un représentant expatrié (www.ics.com).

Les besoins d'approvisionnement en fourrage des étables urbaines suscitent également de nombreuses activités de commerce. Aux traditionnels souks centraux (notamment *suk Sha·bi* d'Omdurman, et *suk el Markezi* à Khartoum), dont certaines ruelles sont consacrées à ce commerce, il faut ajouter le souk d'Hillat Kuku (Khartoum Nord), très clairement spécialisé dans les produits animaux (produits vétérinaires et fourrages), et noter la multiplication de magasins ou de petits souks de fourrage à proximité des complexes laitiers. Si on prend l'exemple de Rudwan, la création en 2002 d'un souk de fourrage attenant au projet laitier permet non seulement un approvisionnement plus aisé des étables du quartier, mais également de désengorger de souk central d'Omdurman. Ce d'autant plus que la création de ce lieu de vente de fourrage ne profite pas qu'aux éleveurs de Rudwan mais retentit sur tous les quartiers périphériques adjacents.

Nous avons bien conscience que l'approvisionnement en fourrage des étables urbaines se situe en amont de la production laitière, mais en aval de la production des cultivateurs urbains ; cependant, il s'agissait ici d'insister sur le fait que le regroupement des éleveurs sur des sites spécialisés créé de nombreux emplois et activités liés à leurs approvisionnements. Autrement dit, la forme que prend de plus en plus l'élevage en ville est propice à la multiplication des activités de transporteurs et de commerçants, ainsi qu'à leur relocalisation.

Des commerces plus ou moins importants se développent sur place, aux côtés de tout un bataillon de transporteurs, petits vendeurs, qui veille à garantir l'arrivée de l'eau, des fourrages, des bêtes et autres produits nécessaires à l'exploitation laitière. Dès l'aube, ces quartiers sont envahis par un ballet de carrioles tirées par des ânes qui viennent autant approvisionner les éleveurs que chercher les productions. Le phénomène est le même dans le cas de l'élevage de bovins d'embouche, puisque les bêtes sont regroupées à Mueleh, zone très largement périurbaine du sud-ouest d'Omdurman. Dans ce dernier cas, l'éloignement de

Mueleh des zones bâties urbaines favorise les transporteurs possédant des voitures ou des camions par rapport au *karro* (nom donné aux charrettes tirée par un âne).

PANORAMA 6. EXEMPLE D'ACTIVITES EN AMONT DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Dans le domaine des cultures : commerce d'intrants agricoles



Semences et engrais, magasin du Souk Al Mahali Khartoum (A. Franck, 2004)

Dans le domaine de l'élevage laitier : approvisionnement en fourrage des étables laitières



Souk de fourrage de Rudwan (A. Franck, 2003)



Fourrages verts – Abu sebaïn (A. Franck, 2003)



Fourrages conservés – Sorgho, (A. Franck, 2002)

La création de pôles d'activité d'élevage spécialisés génère également des emplois sans lien direct avec la production agricole, mais en relation avec la présence d'un grand nombre de travailleurs sur le même espace. Le quartier de Rudwan profite aujourd'hui des services de nombreuses marchandes de thé²⁸⁹ (*sit el chai*, littéralement « dame de thé ») ayant saisi l'opportunité économique que représente la création d'un nouvel espace de travail dénué de tous service de restauration. En 1999, lors de notre première enquête dans ce quartier, une seule marchande de thé était présente. Aujourd'hui, elles sont une dizaine. Le site de Mueleh accueille lui aussi de nombreuses marchandes de thé, mais également des cafétérias où les éleveurs et commerçants peuvent venir se restaurer.

Marchande de thé du marché de Mueleh



Photo de Vincent Battesti (août 2005)

²⁸⁹ Elles sont un élément prépondérant de la vie sociale des Soudanais. Installées de façon rudimentaire dans toutes les rues de la capitale, elles ponctuent les journées des habitants. On s'y retrouve de l'aube et jusqu'au soir pour y boire une boisson chaude (thé, thé au lait, café, ou *karkadé* [hibiscus]). Après la prière du *maghrib*, elles proposent alors le traditionnel thé au lait et, si l'on est chanceux, des beignets sucrés.

2. Activités situées en aval de la production agricole

Avant de présenter les activités de commercialisation et de distribution des produits agricoles bruts qui forment l'essentiel des activités générées en aval de la production, nous souhaitons présenter les activités qui s'en distinguent légèrement, au sens où elles appartiennent plutôt au domaine de la production qu'à celui de la commercialisation. Il s'agit principalement d'activités de transformation des produits agricoles, et d'activités para-agricoles qui utilisent des sous-produits ou des produits secondaires de l'exploitation agricole.

a. *Activités de transformation des produits agricoles et activités para-agricoles*

Prenons l'exemple de l'élevage laitier qui permet d'illustrer les deux types d'activité que nous avons distinguées (transformation des produits agricoles et utilisation des sous-produits).

Bien qu'elles soient encore très rares, les usines pour la fabrication de lait pasteurisé et de lait frais conditionné, yaourts, et fromage existent. On exclura volontairement la "ferme moderne" du groupe DAL dont nous avons parlé, car elle possède sa propre usine de lait qui est par conséquent intégrée au cycle de production de la ferme. Cependant l'agglomération du Grand Khartoum compte à ce jour deux autres usines fonctionnant sur la production d'étables indépendantes (et sur le lait en poudre), toutes deux installées dans le complexe laitier d'Hillat Kuku : une usine privée (Premier Food Products²⁹⁰) et une usine d'Etat (usine laitière d'Hillat Kuku). La production de cette dernière usine d'une capacité de 30 000 l/j est cependant limitée, en l'attente de travaux d'entretien du matériel. En juillet 2004, elle ne produisait plus que 3000 yaourts/jour, à peine de quoi couvrir les salaires et l'électricité (GIRARD, 2004, p. 6).

Les plans d'origine du projet de Rudwan font mention de bâtiments prévus pour une usine laitière. La construction de cette dernière n'est pour l'instant pas même amorcée. Pourtant, l'augmentation des exigences de qualité des consommateurs urbains, conjuguée à la présence dans la capitale d'une population étant prête à payer le surcoût qu'induit le conditionnement du lait, laisse penser que ce type d'établissement se développera dans les années à venir. A terme, le conditionnement du lait pourrait être intégré comme le stade ultime de la production.

²⁹⁰ Cette usine produit les marques de produits laitiers bien connues à Khartoum de Taza, et Daima. Pour de plus amples renseignements, voir le site Internet : (www.premierfood.net).

L'exploitation laitière en stabulation engendre la production d'une grande quantité de fumier. Ce dernier est particulièrement recherché par les entreprises de briqueterie de la capitale. Il entre en effet dans la composition des briques cuites traditionnelles. Autour de ce sous-produit se développent donc des emplois liés à son commerce, à son transport ainsi qu'à sa récupération. Dans le quartier de Rudwan, des équipes (chauffeur et manœuvres) interviennent environ tous les quinze jours pour récupérer les étables et acheminer le fumier vers les briqueteries de la capitale.

Nous avons développé l'exemple de l'élevage laitier, mais on aurait pu tout aussi bien évoquer l'exemple de l'élevage de bovins à viande, dans lequel existent également des activités de transformation : on citera à titre d'exemple les abattoirs, qui transforment le produit agricole brut, et les tanneries traitant les peaux, produits secondaires de l'exploitation de l'élevage d'embouche. Il existe par ailleurs quelques sociétés privées de transformation industrielle de la viande qui produisent steaks hachés, saucisses, mortadelle (de bœuf ou de poulet), ou « kefta » à destination des fast-food de la capitale et des classes aisées. Pour Aklilu ces entreprises agroalimentaires ont largement contribué à diffuser la culture du fast-food au Soudan, en même temps qu'elles créaient une valeur ajoutée pour le marché de la viande au Soudan (AKLILU, 2002, pp. 61-62).

Dans le domaine des cultures, une activité mérite d'être évoquée, bien qu'elle demeure marginale: les entreprises de stockage réfrigéré. Celles-ci louent leurs espaces aux agriculteurs ou commerçants désireux de conserver leur production pour attendre l'augmentation des prix au moment de la basse saison. Ce sont principalement des pommes de terre qui sont conservées dans ces réfrigérateurs, pour un prix établi par sacs et en fonction de la durée de stockage contractée. Pour un minimum de six mois, il faut acquitter 10 000 LS/sac ; sans durée minimum, le prix au sac double. Dans le cas des fruits, les espaces de stockage réfrigéré existent également, mais font partie intégrante des circuits de commercialisation ; ils sont la propriété des grossistes, et ne constituent donc pas une activité indépendante parallèle comme dans le cas cité plus haut.

Les activités agricoles stimulent et soutiennent de nombreuses autres activités qui se développent parallèlement à la production agricole proprement dite, et en dehors des circuits de commercialisation des produits bruts. Il est important de souligner que la création de zones de production spécialisées telles que les complexes laitiers décuple la capacité de l'agriculture urbaine à générer activités et emplois.

PANORAMA 7. LES BRIQUETERIES, UN EXEMPLE D'ACTIVITE EN AVAL DE LA PRODUCTION LAITIERE



Récupération du fumier des étables. Ici à Hay el Nasr (Gereif ouest, 2005). La couleur jaune de la photo ne fait que restituer l'atmosphère qui règne à Khartoum lorsque les fameux vents de sable (*habūb*) s'abattent sur la ville (cliché A. Franck).



Briqueterie de Shambat (2003). Au 1^{er} plan, briques séchant au soleil. Au 2^{ème} plan derrière les travailleurs, le four à briques (cliché A. Franck).

b. Activités de commercialisation des productions agricoles

La vente des productions agricoles fait intervenir un ensemble d'acteurs – commerçants, intermédiaires et transporteurs – plus ou moins nombreux, et plus ou moins puissants selon le type de production considéré.

Le travail de terrain mené dans le domaine de la commercialisation ne nous permet pas d'analyser l'ensemble des dynamiques marchandes à l'œuvre dans le Grand Khartoum, qui constituent à elles seules le sujet d'une thèse et nécessitent des enquêtes de terrain nombreuses et approfondies²⁹¹. Il a néanmoins consisté à observer les ventes des producteurs sur les zones agricoles enquêtées, à interroger les marchands présents sur ces mêmes zones, à suivre les déplacements de certains producteurs vers les marchés, et enfin à conduire des entretiens sur les marchés centraux (fonctionnaires, grossistes, commerçants)²⁹². Le travail de terrain réalisé offre ainsi la possibilité de prendre la mesure de l'ampleur de ces activités commerciales, d'en identifier les principaux acteurs, et de différencier les filières qui permettent les ascensions économiques et sociales les plus remarquables, de celles qui laissent au contraire la place à une multitude de commerçants de petite et moyenne taille. L'enquête de terrain montre en outre que le producteur domine rarement la commercialisation de son produit jusqu'au terme de celle-ci, c'est-à-dire jusqu'au consommateur.

Les ventes directes du producteur au consommateur

Même si ce cas de figure n'est pas majoritaire, la vente directe du producteur au consommateur a pu être repérée pour trois productions : le lait, les citrons, et le fourrage.

Dans le cas du lait, les ventes directes du producteur au consommateur interviennent principalement lorsque les étables sont situées à proximité des quartiers d'habitat. Les habitants profitent alors de la possibilité d'acheter un lait plus frais, parfois à moindre coût. Dans certains cas, et notamment lorsque les étables sont de petite taille, les éleveurs peuvent investir dans un *karro* (charrette tirée par un âne) qui leur permettra de porter leur production de lait jusqu'au domicile des consommateurs, et d'emporter ainsi la marge généralement dévolue au vendeur. La vente au "porte à porte" est en effet répandue dans les rues de la

²⁹¹ On peut sur ce sujet consulter notamment les travaux de Raphaëlle Guibert sur les dynamiques marchandes à l'œuvre au souk Libya (GUIBERT, 2004, et 2006).

²⁹² Pour le détail des entretiens menés se référer à l'annexe III.

capitale ; les petits vendeurs qui effectuent ces tournées informent les ménagères en criant le nom du produits qu'ils proposent. Cependant, même dans le cas du lait où les circuits de commercialisation sont particulièrement courts, en raison de l'extrême périssabilité du produit et d'un prix relativement fixe²⁹³, les ventes directes sont marginales. Elles demandent en effet non seulement un investissement dans un moyen de transport, mais également un investissement en temps que les éleveurs ne possèdent pas toujours, sachant que l'emploi d'une personne pour effectuer ce travail de vente à domicile ne semble pas rentable. C'est pourquoi, dans l'immense majorité des cas, ces petits vendeurs désignés sous le nom de leur moyen de transport *karro* ne sont pas producteurs mais de petits vendeurs indépendants.

Le karro



Un éleveur laitier du quartier de Jebel Toriya (sud d'Omdurman) avec son propre *karro* pour transporter et vendre son lait.

On peut voir le traditionnel récipient à lait (*tumna*) qui contient 60 *ratol* de lait.

Cliché A. Franck (2005)

Pour ce qui est de la vente directe des citrons, elle intervient principalement pour les fermiers ayant loué des vergers pour une durée déterminée, désireux de rentabiliser au

²⁹³ Si les Soudanais consomment de grandes quantités de lait, leur consommation de lait frais est cependant très liée au prix de ce dernier. En effet, le lait n'est pas un produit de première nécessité et il subit la concurrence du lait en poudre moins cher, dès lors les possibilités d'augmenter son prix sont réduites. Si son prix est trop élevé la population en achète moins. Les marges sont faibles : le prix du lait passe de 600 LS/*ratol* sur le lieu de production à 750 LS/*ratol* au consommateur, soit une marge de moins de 5 centimes d'euro par *ratol*.

maximum leur investissement. La variabilité et le niveau du prix pouvant être obtenu semblent être les critères qui motivent le déplacement jusqu'au marché. Se rendre soi-même au souk, et ainsi échapper aux intermédiaires qui diminuent les marges réalisées, devient particulièrement pertinent au moment de la pleine saison, lorsque le prix des produits est au plus bas. En suivant depuis l'île de Tuti un producteur de citrons chargé d'un *guffa* (panier contenant environ 1500 citrons et pesant environ 50 kg) destiné à la vente au Souk Sha·bi d'Omdurman, j'ai pu l'observer tenter de vendre son panier en gros, en vain, et finir par s'installer sur le marché pour vendre sa production au détail, par petits tas de cinq citrons. « *Je vends en gros si le prix est bon et au détail si le prix est moins bon. Le détail c'est mieux ! Ca rapporte plus d'argent et ça ne prend pas tant de temps que ça* ²⁹⁴ ».

La quantité à vendre, ainsi que la localisation de la zone de production, jouent un rôle important. Dans le cas évoqué ci-dessus, la situation du producteur en plein centre-ville lui rend accessible les transports publics, tout au moins en dehors des heures de pointe, compte tenu du caractère encombrant de la charge qu'il transporte (le producteur que nous avons suivi s'est vu refuser l'accès à deux bus successifs en raison de son chargement). Dans ce cas-ci, le prix du transport jusqu'au marché n'est pas trop élevé, alors qu'il peut, dans le cas où le recours à un transporteur individuel, dissuader de petits producteurs. En outre, si un panier permet éventuellement de s'installer discrètement sur les marchés, ces derniers sont très surveillés par les autorités qui prélèvent des taxes pour toute entrée de véhicule, et des patentes pour chaque emplacement occupé, que celui-ci soit une boutique ou un "parterre". C'est pourquoi les producteurs plus importants préfèrent, lorsqu'ils se rendent au souk, vendre leurs produits aux grossistes qui prennent en charge l'ensemble des frais induits par la présence au marché (taxes et services de chargement et déchargement), plutôt que d'écouler eux-mêmes leur production au détail. Certains gros producteurs de fruits effectuent cependant des ventes directes depuis des pick-up, installés à des carrefours autoroutiers. Nous avons en particulier croisé des producteurs de goyaves qui effectuaient ce type de vente au moment de la saison. Mais dans ce cas aussi ils doivent obtenir une autorisation administrative, et s'acquitter du prix de l'emplacement auprès des autorités.

Enfin, les ventes directes de fourrages interviennent dans les quartiers agricoles qui présentent à la fois des zones de cultures et des étables, comme par exemple Shambat. Dans ce cas précis, les éleveurs achètent directement le fourrage aux cultivateurs, la proximité des exploitations réduisant les difficultés de transport.

²⁹⁴ Ahmed el Arabi (2001, Shambat).

Mis à part ces ventes directes du producteur au consommateur, les transactions repérées sur le terrain font intervenir l'ensemble des acteurs classiques des filières agricoles : du grossiste aux petits vendeurs, en passant parfois par le service d'intermédiaires et de transporteurs.

Les ventes par des commerçants

Au sommet de cette pyramide de métiers liés à la commercialisation et à la distribution des produits agricoles, on trouve comme ailleurs les grossistes, qui possèdent les moyens financiers et relationnels les plus importants. Cependant, il est important de rappeler que les filières de l'agriculture urbaine ont la particularité d'être des filières courtes, principalement en raison du caractère périssable des productions, mais également en raison d'un potentiel rémunérateur moindre, comparativement avec les filières céréalières notamment. Dans l'agglomération du Grand Khartoum, seul le commerce de la viande présente une longue chaîne de commercialisation et des grossistes à la réussite économique et sociale comparable à celles que l'on rencontre dans la céréaliculture.

Laurent Festas, dans son travail de thèse sur le commerce de produits alimentaires à Bobo Dioulasso (Burkina Faso) et à Tamale (Ghana), évoque très clairement le clivage qui existe entre les commerçants de céréales et de bétail d'un côté, et les commerçants de produits maraîchers et fruitiers de l'autre. « En dehors de ces produits [*céréales, arachides, noix de karité*], seuls le bétail et le poisson peuvent être comparés aux céréales en terme de volumes financiers générés. La viande et le poisson sont en effet distribués sur des marchés de consommation à plusieurs échelles, sont transportables et, s'ils ne sont pas vendus en aussi grande quantité que les céréales, ont un prix à l'unité de poids beaucoup plus élevé. Pour les autres produits alimentaires (fruits, légumes, etc.), le caractère périssable et les difficultés de transport, la moindre valeur du produit, l'étroitesse des marchés de consommation, font que ces produits sont vendus soit par des marchands qui sont dans une étape transitoire de leur carrière (et souhaiteraient vendre des produits plus rémunérateurs et à d'autres échelles), soit par des commerçants bloqués dans leur ascension par manque d'atouts, de dynamisme ou de capitaux. En effet, détenir un des postes les plus convoités pour chaque produit, c'est-à-dire comme grossiste à la tête d'un puissant réseau, nécessite des moyens financiers et relationnels considérables pour accéder aux espaces d'approvisionnement et de vente. Or, dans la

hiérarchie des produits, plus un produit est potentiellement rémunérateur plus la compétition entre prétendants est forte et plus la sélection des acteurs est accentuée » (FESTAS, 2006, p. 134).

Dans le cas du Grand Khartoum, ce clivage est peut-être plus accentué encore en raison des possibilités d'exportation qu'offre le commerce des ovins. Mais déjà le commerce de bovins à viande, peu exportés pour l'instant²⁹⁵, donne lieu à la constitution d'importantes fortunes. D'après les listes fournies par la "Animal Resources Services Company", le marché serait sous la coupe de 25 grands commerçants et autant de bouchers grossistes, qui garantiraient à eux seuls l'approvisionnement en viande bovine de la capitale soudanaise. Il est à ce propos important de se souvenir des doléances de l'association Al Massar (qui se veut être la représentante des pasteurs du Darfour) qui évoquait très clairement les difficultés des marchands originaires de cette région à conquérir le marché de la capitale (AL MASSAR, 2003, p. 77). La compétition pour dominer ce commerce est extrêmement âpre. De manière schématique, on trouve d'un côté des commerçants du Darfour qui dominent le commerce dans leur région, ainsi qu'avec le Tchad et la Centrafrique, et de l'autre les grossistes de la capitale, qui régissent l'approvisionnement du Grand Khartoum par le biais d'intermédiaires établis au Darfour.

Le secteur de la vente de bétail est en effet le secteur agricole dans lequel le rôle des intermédiaires, également appelés courtiers, est le plus important. « The livestock markets of Darfur, as in the rest of Western Sudan, are highly broker-dominated. Some of these brokers may work as independent small-scale traders and others as agents (*wakīl*) or sub-agent for the big traders. The brokers collect cattle, camels, sheep and goats from the scattered villages (through guarantors) and sell them to other brokers in the primary markets. The second broker may sell to a third broker in the same market or in a secondary market, and this process continues until the livestock are bulked into a larger lots and reach the terminal market. The final transaction in the terminal market is also processed through brokers²⁹⁶ ». Les bêtes "changeraient de main" entre deux et six fois entre la première et la dernière vente (YOUNG, et

²⁹⁵ Principalement en raison d'un prix trop élevé par rapport aux cours du marché mondial. « Le coût de l'acheminement du bétail depuis les zones de production jusqu'au marché de Mueleh grève lourdement le prix de la viande et freine les exportations comme la consommation intérieure » (GIRARD, 2004, p. 22).

²⁹⁶ Les marchés au bétail du Darfour, comme dans le reste de l'ouest du Soudan, sont fortement dominés par les courtiers. Certains de ces courtiers travaillant en tant que petits commerçants indépendants, d'autres en tant qu'agents pour de grands commerçants. Les courtiers rassemblent le bétail, les dromadaires, moutons et chèvre des villages épars (grâce à des garants) et les vendent aux autres courtiers dans les marchés primaires. Le second courtier peut vendre à un troisième courtier sur le même marché, ou dans un marché secondaire, et ce processus continue jusqu'à ce que le bétail soit rassemblé en lots de grande importance et atteigne le marché terminal. La transaction finale dans le marché terminale se fait aussi par l'intermédiaire de courtiers (YOUNG, 2005, p. 56).

al., 2005, p. 56). Ces agents de la filière organisent également l'acheminement du bétail pour le compte des grands commerçants. Les courtiers sont incontournables, puisqu'ils contrôlent l'ensemble des transactions des filières d'embouche, et que ces dernières sont basées sur un système de confiance ("trust system") qui permet à chaque intermédiaire de ne payer qu'une part du prix du bétail au moment de l'achat, le reste n'étant versé qu'après la vente finale qui intervient de longs mois après (le temps de collecter et rassembler les troupeaux, de les acheminer et de les ré-engraisser).

Les transactions finales de bovins intervenant dans le souk de Mueleh fonctionnent sur le système d'enchères secrètes²⁹⁷. Par le biais des courtiers, les grands commerçants vendent leurs bêtes en gros aux bouchers grossistes. Précisons que les grands commerçants comme les bouchers grossistes sont spécialisés dans un produit – ici les taureaux. D'autres s'occupent spécifiquement des moutons. Les bouchers grossistes de viande de boeuf conservent généralement un fonds d'environ 200 têtes pour les engraisser, et abattent entre 30 à 50 têtes à la fois. Ils vendent ensuite la viande aux bouchers détaillants, soit directement, soit par le biais de vendeurs intermédiaires. Les bouchers détaillants ne paient à l'achat qu'un tiers du prix, le reste étant versé après la vente de la viande, ce qui constitue une extension jusqu'au terme de la chaîne du système de confiance (AKLILU, 2002, p. 61).

Le commerce de vaches laitières semble lui aussi dominé par les courtiers, et échappe peut-être plus encore au contrôle des pouvoirs publics, puisqu'il n'existe pas de marché, de lieu « physique » de l'échange. Le Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim, directeur du département de la filière laitière du ministère fédéral de l'agriculture, avoue l'impuissance de son ministère face au phénomène : *« Il est très difficile de ne pas passer par les courtiers. Ils sont souvent aussi producteurs et viennent pour la plupart de Hillat Kuku. Lorsque certains éleveurs qui refusent de prendre un intermédiaire s'adressent à nous pour l'achat d'une vache, nous*

²⁹⁷ Ce système gêne les pouvoirs publics qui voudraient instituer par le biais de la société en charge du marché des enchères publiques, où l'animal serait pesé et non plus seulement apprécié sur son aspect extérieur par les courtiers. L'objectif premier de la mise en place de ce système est de court-circuiter le rôle des courtiers, principaux responsables, d'après les pouvoirs publics, du prix élevé du bétail à son arrivée à Khartoum (ANIMAL RESOURCES SERVICES COMPANY, 2000). *« En premier lieu, nous voulons mettre en place un système de vente aux enchères des bêtes pour avoir le prix réel des bêtes et non pas celui gonflé par les courtiers. Il est très facile de changer le système. Nous avons importé quatre balances à bestiaux (introuvables au Soudan) de Turquie pour mettre en place notre système d'enchères. Elles sont prêtes !*

Pour l'instant les courtiers dominent totalement le marché. Nous voulons les éliminer, ou du moins réduire leur nombre et leur influence. Les ventes ne se font pas en cash. On paye après coup, ce qui augmente encore le prix. Les producteurs ne s'enrichissent pas, seuls les intermédiaires le font. Comme ils dominent le marché il est difficile de les en écarter complètement. C'est pourquoi, nous allons faire appel à eux dans notre système d'enchères. Ils en seront responsables, comme aujourd'hui, mais ils seront au centre de la place publique avec des microphones. Il n'y aura plus d'enchère secrète. Nous allons tout organiser et nous serons leur employeur. Nous paierons leurs commissions » (Mustafa Ismaël, directeur de la Animal Resources Company, juin 2005).

*mêmes, nous allons trouver les courtiers pour procurer des vaches aux éleveurs*²⁹⁸ ». Mais ce commerce de bêtes n'est pas ou peu concerné par la vente en gros, les éleveurs ayant rarement besoin de remplacer leur cheptel d'un coup. C'est probablement ce qui explique que les courtiers soient également producteurs. D'une façon générale, la filière laitière laisse peu de place à la constitution de gros commerces. La commercialisation du lait, en l'absence de tout traitement de conservation, ne peut se faire dans de trop grandes quantités et doit intervenir vite. En outre, les marges sont faibles – nous l'avons évoqué, et il ne peut y avoir guère plus de deux intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Trois types de commerçants peuvent cependant être distingués. Tout d'abord, les vendeurs de lait déjà évoqués qui portent le lait à domicile, à l'aide d'un *karro*. Ils s'approvisionnent soit directement sur le lieu d'élevage, soit dans des espaces réservés à la vente de lait appelés *mahalīb* (littéralement « lieu du lait »). Ces espaces sont souvent situés à proximité d'un souk ou d'un carrefour routier très passant, mais ne présentent aucune infrastructure particulière. C'est là qu'intervient un deuxième type de commerçants laitiers qui acheminent deux fois par jour autant de lait que peut en contenir un pick-up chargé de bidons. Ces commerçants peuvent être également producteurs, ou simplement des collecteurs. Dans les *mahalīb*, le lait est vendu aux petits détaillants et à d'autres professionnels tels que les épiciers de quartier, les marchandes de thé, les pâtisseries, etc., ainsi qu'aux consommateurs habitant à proximité. Les épiciers de quartier représentent la dernière catégorie de commerçants en lait ; s'ils ne s'approvisionnent pas dans les *mahalīb*, ils peuvent être livrés par les deux premières catégories de commerçants en lait (plus particulièrement par ceux intervenant en pick-up).

La commercialisation des fruits et légumes, comparée à celles du lait et de la viande, constitue en quelque sorte un entre-deux, tant en matière de nombre d'intermédiaires présents que de possibilité de vente en gros et d'ascension économique et sociale. Les commerçants non détaillants de produits frais sont la plupart du temps spécialisés dans un produit, voire dans une catégorie de produits (légumes, fruits, fourrages) pour ce qui concerne les plus importants. Les fruits sont dans l'ensemble plus rémunérateurs que les légumes. Aussi les réorientations d'un secteur à un autre peuvent-elles intervenir au cours d'une carrière. Des réorientations de commerçants d'un légume à l'autre peuvent également intervenir au cours de l'année, influencées par la saisonnalité des productions: « *Je ne travaille qu'avec les produits chers. En ce moment, je fais du concombre après je ferais de la tomate*²⁹⁹ ».

²⁹⁸ Hillat Kuku, 08/06/2005.

²⁹⁹ Abdalah Fadul Yussef, souk el Markezi Khartoum (25/03/2004).

Dans ce secteur des fruits et légumes, on trouve tout d'abord des commerçants-collecteurs, qui vont chercher les productions, y compris jusque sur les champs, et s'occupent parfois de la récolte (ce système intervient notamment pour les légumes-feuilles). C'est chez les collecteurs que l'on trouve la plus grande diversité économique et sociale, allant du semi-grossiste au grand commerçant. Dans le cas de l'agriculture urbaine, la faiblesse des distances parcourues et des volumes traités autorise en effet de petits entrepreneurs (à faible capital de départ) à tenter l'expérience. Il suffit pour cela d'un pick-up (loué ou pas), et de se constituer un réseau de producteurs. On trouve d'ailleurs des producteurs qui exercent cette activité de petit grossiste. Certains collecteurs avouent l'intérêt qu'il peut y avoir à collecter plutôt dans les zones plus éloignées qu'à proximité du centre-ville : « *Je vais souvent loin, car plus tu vas loin, moins les gens sont au courant des prix du marché. Avec les agriculteurs de Gereif par exemple, tu ne profites pas*³⁰⁰ ».

On trouve également des grossistes installés sur les grands marchés de la capitale, qui emploient généralement des collecteurs à leur compte, travaillent avec des transporteurs aux capacités plus importantes (camions), achètent parfois les récoltes aux producteurs avant qu'elles n'arrivent à maturité, voire participent à l'achat des semences.

Il semble que le passage de semi-grossiste à celui de grossiste soit possible : « Je suis sur le souk depuis sept ans. Avant j'ai parcouru tout le Soudan pour collecter les fruits moi-même, mais maintenant je paie des gens pour le faire à ma place³⁰¹ », et les histoires de réussite sociale se racontent fréquemment : « Depuis que je suis enfant, je travaille ici au souk Mahali. Cela fait 25 ans que je suis dans les fruits. Avant j'étais vendeur de légumes au souk Sha·bi Omdurman et je n'avais même pas d'étal. En 1987, je suis venu au souk Markezi pour travailler dans les pastèques. J'étais vendeur là encore. Maintenant, je ne suis toujours pas grossiste, mais je vends des fruits importés³⁰² ». Cependant, comme le font remarquer Thierry Paulais et Laurence Wilhelm dans leur travail sur les marchés d'Afrique, l'environnement économique du commerce de produits frais se caractérise par un niveau élevé de risques et d'incertitudes, notamment en raison des aléas de la collecte, de la saisonnalité des produits, des fluctuations importantes des prix du transport et des marchandises, et de la concurrence permanente avec de nouveaux arrivants (PAULAIS, et WILHELM, 2000, p. 18).

Les grossistes travaillent également avec des commerçants qui redistribuent les productions du souk central aux marchés secondaires et aux souks de quartier de la capitale.

³⁰⁰ Idem.

³⁰¹ Bakri Adam Idris, grossiste spécialisé dans les fruits, installé au Souk central de Khartoum Nord (24/03/2004).

³⁰² Mamoun Abu Sikin (mai 2004, souk el Mahali Khartoum).

On retrouve le même système de "confiance" que dans le commerce de bétail : « *Le problème, c'est que le grossiste se charge de toutes les taxes et de tous les services comme le déchargement par exemple, et de l'endettement des autres vendeurs. Mais lui, il n'a pas encore donné l'argent à l'agriculteur ! Et quand il aura payé l'argent des pastèques, il va attendre l'argent des vendeurs. Souvent ça veut dire une semaine, parfois quinze jours. C'est pour ça que nous travaillons toujours avec les mêmes personnes car on doit pouvoir avoir confiance*³⁰³ ».

Enfin, en bout de chaîne, toutes sortes de détaillants participent à ce commerce des fruits et légumes : du vendeur de rue à pied, en charrette, ou en camionnette, au vendeur à l'étal installé sur les marchés, ou sur les bords de route, en passant par le vendeur de quartier. Certains ne proposent qu'un produit, d'autres offrent au contraire la gamme complète des produits présents dans la capitale.

Parmi les activités parallèles que génère l'agriculture urbaine, les activités de commercialisation des productions sont sans aucun doute celles qui créent le plus d'emplois et de richesses. Nous souhaitons aller plus loin et montrer que leur rôle ne se limite pas au domaine de l'emploi, mais qu'au travers des flux de marchandises qu'elles produisent, des circuits marchands qu'elles dessinent, elles participent à structurer le Grand Khartoum. « La notion de *circuit marchand* (Chaléard, 1996) fait référence, non plus au groupe marchand, mais aux espaces régulièrement parcourus par une ou plusieurs marchandises, qui passent entre les mains de divers protagonistes, du point de mise en vente jusqu'au point d'achat par le consommateur » (FESTAS, 2006, p. 5). Dans le cas qui nous occupe, prendre en compte les circuits marchands est d'autant plus important que l'ensemble du cadre de l'échange, de la zone de production au consommateur, se fait dans l'agglomération ou sa périphérie.

³⁰³ Salih, grossiste en pastèque, souk el Markezi Khartoum (26/03/2004).

PANORAMA 8. MARCHES ET MARCHANDS

(Clichés A. Franck 2004)



Grossistes, souk al Mahali, Khartoum



Souk central Khartoum Nord



Souk central Khartoum Nord



Souk al Markezi, Khartoum



Souk al Markezi, Khartoum



Détaillant, souk Omdurman



Vente d'œufs et poulets, Khartoum centre.

3. Des production intégrées dans un réseau de commercialisation hiérarchisé et équilibré

« A Tamale, les réseaux marchands prolongent, amplifient et revitalisent les liens socio-économiques et spatiaux anciens mais sans véritablement transformer les territoires. Dans la ville tout d'abord, le commerce de produits alimentaires n'a pas engendré la création de marchés de quartiers et spécialisés qui structureraient l'espace urbain comme à Bobo-Dioulasso » (FESTAS L., 2006, p. 268). Laurent Festas dans sa thèse sur le commerce de produits alimentaires compare les villes de Bobo Dioulasso et de Tamale. Cette citation met en relief le rôle structurant que peuvent jouer ou non les activités marchandes de produits alimentaires sur une ville, et l'auteur nous indique que la création de marchés spécialisés et de quartiers, autrement dit la hiérarchisation des marchés, peut constituer un révélateur de cette dynamique structurante. Le commerce de produits frais du Grand Khartoum a-t-il permis la création de marchés spécialisés et de quartiers ? Crée-t-il une armature équilibrée de marchés ?

Pour Thierry Paulais et Laurence Wilhelm, « au delà d'une simple localisation sur une carte, c'est le croisement de l'analyse typologique des marchés avec leur mode de répartition spatiale sur le territoire de la ville qui fait apparaître les facteurs d'équilibre ou de déséquilibre dans l'armature des marchés urbains ».

Depuis les zones de production, les fruits et légumes de l'agriculture urbaine rejoignent les productions régionales, nationales, voire internationales (dans le cas des fruits) dans l'un des trois marchés de gros spécialisés dans les produits frais de la capitale. L'agglomération du Grand Khartoum est composée de trois villes, et chacune d'elles possède son marché de gros spécialisé dans les produits frais. A Omdurman, il s'agit du souk Sha·bi, à Khartoum Nord, et à Khartoum, ces marchés de gros portent le même nom de souk el Markezi (littéralement souk central). Selon la typologie des marchés établie par Thierry Paulais et Laurence Wilhelm, ces trois souks constituent les marchés d'approvisionnement et de redistribution de l'agglomération du Grand Khartoum, les autres marchés étant, dans le domaine des produits frais, principalement des marchés de consommation.

On peut cependant opérer des distinctions entre ces trois souks. Celui de Khartoum est le plus important de tous, il est d'ailleurs scindé en deux : le souk el Markezi proprement dit, spécialisé dans les légumes, est prolongé par le souk adjacent d'El Mahali, spécialisé lui dans

les fruits. En outre, s'il est comme le souk Sha·bi Omdurman très fréquenté par les consommateurs, ce marché est en revanche strictement réservé à la vente de produits frais, ce qui n'est pas le cas du souk Sha·bi Omdurman qui propose également des produits alimentaires secs (céréales notamment), et des produits manufacturés. Le souk central de Khartoum Nord est lui aussi spécialisé dans l'approvisionnement en produits frais, mais sa localisation moins centrale fait de lui un souk moins fréquenté par les consommateurs, moins effervescent, et principalement réservé aux grossistes, aux commerçants, et aux agriculteurs dont les zones de production sont à proximité (comme Shambat par exemple). Certains produits sont plus présents dans l'un des trois souks. On peut ainsi signaler le cas des pommes de terre, massivement acheminées vers le souk Sha·bi Omdurman qui est le plus proche des principales zones de production de la rive ouest du Nil. Les fruits importés se trouvent uniquement au souk el Mahali (Khartoum).

L'ouverture de ces trois souks de gros correspond déjà au « décentrement », selon l'expression empruntée à Eric Denis, des grossistes en produits frais et à la requalification des vieux souks centraux de la capitale. « Désormais les souks centraux, tel le Souk El Arabi de Khartoum, sont obligés pour survivre de se requalifier et de se spécialiser dans des produits moins pondéreux et plus coûteux » (GUIBERT, 2004, p. 18).

La création du souk Sha·bi Omdurman, au début des années 80, avait pour objectif de désengorger le vieux souk Omdurman. La création du souk el Markezi Khartoum en 1974, spécialisé dans les légumes, n'a pour sa part pas suffi à désengorger le souk el Arabi. C'est la raison pour laquelle en 1991 intervient la création du souk el Markezi de Khartoum Nord, qui correspond à la fois au décentrement des grossistes en produits frais du vieux souk de Khartoum Nord (*Mahatat el wusta*) et du souk el Arabi de Khartoum. C'est également en 1991 que les grossistes en produits avicoles du souk el Arabi furent déplacés au souk el Markezi Khartoum. « Le gouvernement n'est pas absent de ce décentrement, il l'organise. Il impose des normes et des taxes, et prépare des trames d'accueil comme actuellement à Arkawit au sud-est de Khartoum où plus de 400 boutiques sont prêtes à accueillir des commerçants. Cela favorise la décongestion du centre et une fixation des marchands qui facilite le contrôle et la collecte de taxes fiscales » (DENIS, 2005 (a), pp. 122-123). Les grossistes témoignent de la contrainte que représentent ces déplacements : « *Je travaille ici depuis l'ouverture du souk [el Markezi Khartoum Nord]. Mais je suis dans cette branche depuis 1981 ; auparavant je travaillais au Souk al Arabi. J'avais un dukkān [épicerie de proximité] là-bas et lorsqu'on nous a déplacés, j'étais furieux, et j'avais peur de perdre mes clients. Alors le gouvernement a encouragé les grossistes à venir en leur fournissant de bons*

*services tels que l'eau, et l'électricité*³⁰⁴ ». En 2004, un nouveau souk spécialisé dans les produits frais a ouvert ses portes à Kalakla ; ce dernier doit servir à décongestionner le souk el Markezi de Khartoum.

Les délocalisations successives de ces marchés en périphérie ne constituent pas un handicap pour leur développement ; au contraire, elles tentent d'éviter la trop grande polarisation des activités commerciales sur un seul grand marché – désigné par le terme d'hypercentre par Thierry Paulais et Laurence Wilhelm (PAULAIS et WILHELM, 2000, p. 43) – et ses effets de dépression sur le réseau des marchés secondaires. En outre, ce décentrement ne concerne pas uniquement les produits frais mais l'ensemble des produits (y compris les produits manufacturés). L'armature de marchés du Grand Khartoum s'adapte donc à une urbanisation dans laquelle les périphéries de l'agglomération sont de plus en plus peuplées. A ce titre, le développement en lisière d'Omdurman du souk Lybia, aujourd'hui plus gros marché de produits manufacturés de la capitale, et selon certains l'un des plus gros marchés d'Afrique (GUIBERT, 2004, p. 16) est exemplaire. A Omdurman ce sont donc les produits manufacturés (et plus spécifiquement ceux d'importation) qui ont rejoint la périphérie, laissant au souk Sha-bi la spécialité des produits frais en gros, et de l'ensemble du commerce de gros des produits alimentaires, y compris les céréales et les produits importés (biscuits, etc.)

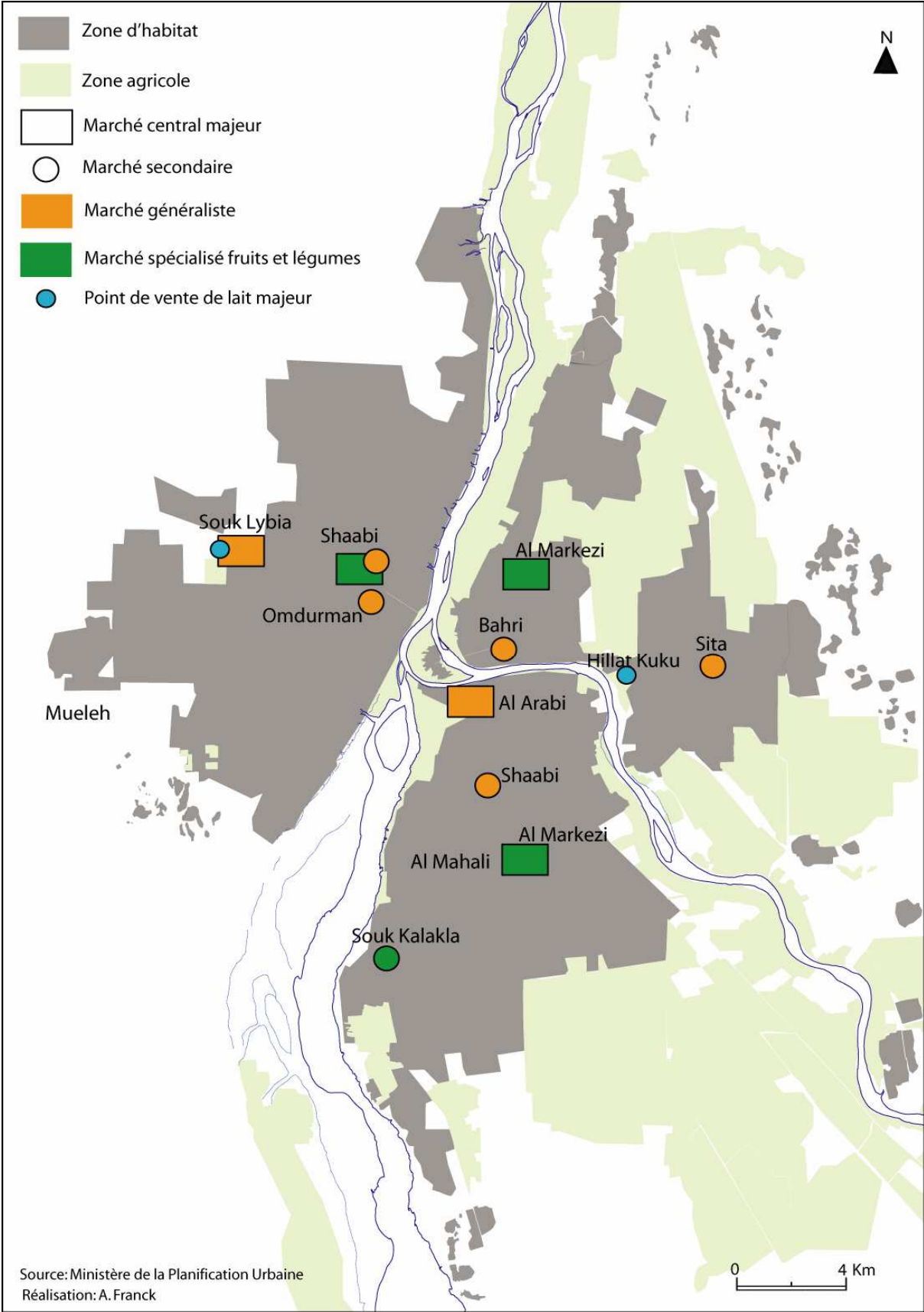
Enfin, la séparation des circuits de gros de produits frais par la création de marchés spécialisés évite l'habituelle dépréciation dont est victime ce secteur au sein des marchés de gros généralistes, aux aires d'influence transnationales. « Les commerçants de vivriers occupent les secteurs les plus dégradés des marchés, ceux qui cumulent tous les dysfonctionnements : surdensité, enclavement, manque d'hygiène, vétusté des bâtiments. Quant à la rue, elle accueille aujourd'hui non seulement les petites détaillantes progressivement refoulées hors des marchés par les vendeurs de produits manufacturés mais aussi, en toujours plus grand nombre, les grossistes de produits vivriers » (PAULAIS et WILHELM, 2000, p. 30). Ce phénomène est lié au fait que dans les marchés généralistes (hypercentres), l'approvisionnement et la redistribution de produits vivriers n'occupent en réalité qu'une place secondaire dans les flux économiques et financiers brassés par ces commerces, le véritable moteur de l'activité économique de l'hypercentre étant la vente de produits manufacturés (idem, p. 43). Si on observe dans les marchés généralistes du Grand Khartoum le même processus "dépréciateur" des places marchandes réservées à la vente de

³⁰⁴ Ibrahim Mohamed Abdallah, grossiste en légumes (Khartoum Nord, le 24/03/2004).

produits frais³⁰⁵, ce processus est limité par le fait que dans ces marchés généralistes, le secteur du vivrier ne concerne que la vente aux consommateurs.

³⁰⁵ A ce sujet, on peut citer le souk Abuzed, partie du souk Libya réservée à la vente de produits vivriers. Il occupe les marges du marché, l'espace le moins viabilisé, et subit sans cesse les menaces de l'extension des autres activités (GUIBERT, 2004, p. 29).

Carte 20. Marchés de produits frais de la capitale en 2005



Aussi, ce que Thierry Paulais et Laurence Wilhelm dans leur analyse des marchés urbains africains mettent en évidence comme l'une des deux caractéristiques majeures de la répartition spatiale des circuits de gros, à savoir « la dispersion dans le tissu urbain des grossistes de produits vivriers », n'a pas lieu dans la capitale soudanaise (PAULAIS et WILHELM, 2000, p. 44). La situation du Grand Khartoum est remarquable puisque bien que le commerce de gros de produits frais soit progressivement délocalisé en périphérie, ce dernier reste extrêmement centralisé au niveau de marchés de gros spécialisés qui ne sont pas, comme souvent, de simples plateformes d'arrivée, mais font l'objet de la mise en place d'équipement tels que des halles (présentes dans les trois souks), systèmes d'adduction d'eau, etc., et sont, pour deux d'entre eux au moins, fréquentés par les consommateurs. Si ce commerce génère moins de flux économiques et financiers que le secteur du commerce de produits manufacturés, il a cependant permis de créer des places marchandes spécialisées d'importance, à partir desquelles s'organise une hiérarchisation dans les circuits de distribution intra-urbains.

S'il existe toujours des circuits marchands latéraux, la majorité des fruits et légumes de l'agriculture urbaine transitent par l'un de ces trois marchés de gros avant de gagner les autres marchés de gros spécialisés dans les produits manufacturés (qui incluent toujours une place marchande pour les produits frais, même si cette dernière est secondaire), les marchés secondaires, ou de quartier, enfin les kiosques et les vendeurs ambulants de rues ou de porte à porte. Il est presque étonnant de constater que le commerçant du kiosque de fruit et légumes installé au débarcadère de l'île de Tuti, malgré sa proximité avec les zones de production, se fournit pour une part majeure au souk el Markezi de Khartoum.

A l'inverse, les circuits d'approvisionnement en lait sont marqués par une plus grande dispersion dans le tissu urbain des places marchandes de gros (*mahalīb*), où s'échangent des volumes moins importants, et par l'importance des circuits marchands allant sans transition des zones de productions aux consommateurs. On observe le même phénomène en ce qui concerne la commercialisation des fourrages, avec des souks spécialisés mais plus nombreux et diffus, et des circuits marchands gagnant directement de la zone de production les étables urbaines.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

L'agriculture urbaine domine largement l'approvisionnement en produits frais de la capitale soudanaise et participe ainsi au système alimentaire urbain. La mobilisation de l'ensemble des activités agricoles autour de l'importance et des spécificités de la demande alimentaire du Grand Khartoum s'est opérée. L'impact économique et social de cette mobilisation dépasse le cadre des fonctions d'alimentation et d'approvisionnement, auxquelles on limite encore souvent les études sur l'agriculture urbaine dans les pays du Sud ; à Khartoum, l'agriculture engage une multitude d'acteurs et génère une importante dynamique économique et sociale en ville.

Le potentiel économique du secteur de la production agricole dans le Grand Khartoum attire aujourd'hui les gros investisseurs comme les plus petits, preuve que l'agriculture urbaine ne s'y limite pas à une agriculture de survie ou de la « débrouille », mais revêt également une dimension spéculative. Si la production agricole est encore largement dominée par les petits producteurs, les grands groupes traditionnellement engagés dans la production agricole capitaliste de la Gezira, à l'instar de DAL, sont de plus en plus nombreux à investir dans l'agriculture de la *wilaya* de Khartoum.

L'agriculture urbaine est également le lieu d'innovations techniques notables, de l'apparition de nouveaux secteurs (tels que l'élevage avicole en batterie) et de mise en place de projets. A ce sujet, l'intérêt que lui portent les pouvoirs publics, au delà de l'ambivalence et du succès très relatif de leurs initiatives, démontre une nouvelle fois les enjeux économiques et productifs du secteur.

Les retombées économiques et sociales des activités agricoles se lisent en premier lieu au travers du nombre d'emplois urbains directs qu'elle génère et des revenus qu'elle crée pour ses travailleurs. La renommée de ces espaces de travail (bassin d'emploi) dépasse, nous l'avons vu, le seul cadre de la *wilaya*.

L'activité agricole produit, soutient et stimule de nombreuses activités urbaines parallèles, de petite comme de plus grande échelle, et un nombre significatif d'emplois indirects, qu'il s'agisse d'emplois de proximité ou de filières structurées, y compris industrielles. Dans le domaine industriel, le phénomène est par ailleurs soutenu par les investissements issus de la rente minière, dont l'industrie agro-alimentaire est l'un des rares domaines industriels bénéficiaires. « Les pétrodollars dynamisent les investissements rentiers alors que le cadre des affaires demeure très incertain (...). Seul l'agroalimentaire semble connaître un essor certain » (DENIS, 2005a, p. 108).

Enfin, au travers de ses circuits marchands, l'agriculture urbaine influe sur le fonctionnement de l'organisation de l'espace urbain, et notamment sur le développement et la résistance (malgré leur décentrement) de marchés spécialisés dans les produits frais, qui constituent « un agent essentiel de la structuration de l'urbain » (PAULAIS et WILHELM, 2000, p. 7).

Les activités agricoles participent pleinement à l'économie de la capitale soudanaise et, en ce sens, structurent la ville. Pour autant, ce dynamisme économique est-il suffisant pour résister à plus ou moins long terme à la pression de l'urbanisation ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de dépasser cette seule vision fonctionnelle ou matérielle de l'intégration urbaine de l'agriculture, et d'appréhender la dimension spatiale de l'intégration des quartiers agricoles dans sa complexité.

TROISIEME PARTIE : PRODUIRE LA VILLE ?

« Ce qui spécifie la ville, c'est qu'elle agglomère des objets et des sujets ordinaires, mais que ce faisant, elle engendre une dynamique globale plus forte que la somme des dynamiques particulières des éléments qui la composent. Cette dynamique spécifiquement urbaine trouve son origine dans ce fait : la ville met en situation d'alliance, de concurrence et de conflit, pour le meilleur et pour le pire, des groupes sociaux qui éloignés les uns des autres, auraient dépéri ou n'auraient pas produit grand chose. (...) L'essence de la ville résiderait dans sa forme et seulement dans sa forme. Cette affirmation n'a de sens ici que si, avec Henri Lefebvre, nous considérons que la forme est à entendre dans son acception sociale la plus large : du tracé des voies à la répartition des classes sociales dans l'espace, de l'organisation des activités de production jusqu'aux conditions de l'habitat et d'équipement, des facilités d'accès de tous à toute la ville jusqu'à la manière dont chacun est logé » (TRIBILLON, 2002, p. 6).

Comment s'inscrivent les espaces agricoles dans cette dynamique globale de la forme urbaine ? Les espaces agricoles font-ils corps avec la ville ? Les agriculteurs participent-t-ils à produire³⁰⁶ la ville, ou en sont-ils au contraire exclus ? Les citadins par leur fréquentation, leur pratique et leur représentation des espaces agricoles en font-ils des espaces urbains ? Pour donner à voir l'intégration spatiale et donc sociale de l'agriculture urbaine, nous avons fait le choix d'insister sur les situations de « conflits », ou de « frottement » entre la ville et son agriculture, partant de l'hypothèse que ces situations sont particulièrement révélatrices des différents attachements, ancrages, ou indifférences à l'égard de l'agriculture des acteurs urbains (habitants, agriculteurs, autorités), et qu'elles permettent en outre de prendre la mesure des contraintes qui pèsent actuellement sur l'agriculture urbaine du Grand Khartoum. Ce sera l'axe transversal de cette troisième partie.

Dans un premier chapitre, nous confronterons les espaces agricoles des citadins à la ville des agriculteurs. Pour ce faire, il est important de présenter la variété des inscriptions

³⁰⁶ Nous adoptons la définition de la notion de « production de la ville » proposée par Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnes Deboulet : « nous donnons à la notion de production de la ville une acception très large incluant aussi bien le sens canonique du terme que la fabrication /transformation du cadre urbain dans sa matérialité, la territorialisation matérielle ou symbolique de l'espace, les liens entre territoires et mémoire. Cette acception est large car ces éléments sont indissociables ; la ville consiste autant en des enveloppes matérielles (programmées, héritées, en constitution, partagées ou ignorées) qu'en l'articulation parfois compliquée ou conflictuelles, des rapports entre ensemble sociaux et au sein de ces derniers » (BERRY-CHIKHAOUI et DEBOULET, 2000, pp.13-14).

« physiques » des espaces agricoles (et non plus seulement des activités) dans le tissu urbain, de voir les paysages urbains que les activités agricoles génèrent, avant de révéler les représentations et la pratique qu'en ont les habitants non agriculteurs du Grand Khartoum. Ensuite, nous partirons de la vie des agriculteurs sur leurs espaces agricoles pour ouvrir le champ sur leur appréhension, et leur pratique de la ville. Ce jeu de miroir entre habitants et agriculteurs a pour objectif de faire émerger la fragilité ou au contraire la force de l'ancrage des espaces agricoles, mais également des agriculteurs dans la ville.

La production de la ville n'est pas le seul fait « des opérateurs qui se désignent et se dressent en instance de production, ni des habitants qui, par le biais de leur pratiques, “produisent sans vouloir produire” en modifiant l'habitat, en qualifiant l'espace, en lui conférant une dimension symbolique » (BERRY-CHIKHAOUI et DEBOULET, 2000, p.13), mais également des pouvoirs publics. Connaître la position des autorités sur la place que doit occuper l'agriculture dans le développement du Grand Khartoum, et avoir une idée du rôle qu'elles prétendent faire jouer aux espaces et aux activités agricoles, constituent le dernier volet (et le dernier chapitre) de cette analyse de l'intégration des espaces agricoles dans le projet territorial urbain. Celui-ci revêt une importance toute particulière dans une agglomération où l'Etat exerce une mainmise et un contrôle fort sur le foncier, et où il est également question de défendre l'image de la capitale.

CHAPITRE 5. ESPACES AGRICOLES ET AGRICULTEURS A L'ÉPREUVE D'UNE CONCURRENCE FONCIÈRE ACCRUE

Ce chapitre se propose de plonger plus avant dans les rapports qu'entretiennent la ville et son agriculture, toujours dans la perspective de faire apparaître de quelle manière ces deux réalités se façonnent l'une l'autre, mais en nous tournant plus spécifiquement vers les conflits qu'engendre cette cohabitation.

L'approche choisie pour y parvenir est celle de l'analyse de l'intégration de l'agriculture urbaine dans l'agglomération. On entendra le terme « intégration » dans son sens le plus strict, désignant « l'incorporation complexe d'une réalité dans une autre³⁰⁷ ». Dans le cas étudié, si nous avons montré que l'agriculture naît et se développe dans le même temps que la ville, le caractère extrêmement évolutif de l'agglomération modifie sans cesse les équilibres, impose de nouveaux rapports de force qui remettent en question cette symbiose originelle ville/agriculture, et conduisent à reformuler la question de la place de l'agriculture et des agriculteurs dans la capitale soudanaise. Le dynamisme social et économique que nous venons de reconnaître à l'agriculture urbaine suffit-il à la préserver du développement de la ville et de ses profondes mutations ?

Cette question se pose à différentes échelles (celle du quartier, par exemple, ou de la ville entière) et à plusieurs niveaux (spatial, économique, social, etc.). Si avec Paule Moustier on considère que la principale spécificité de l'agriculture urbaine consiste en « des activités pour lesquelles il existe une alternative entre usage agricole et usage urbain non agricole », il paraît alors logique de mettre l'accent sur la nature de cette alternative en abordant la question de l'intégration de l'agriculture par l'angle spatial. En effet, à Khartoum comme ailleurs, la

³⁰⁷ C'est la définition qu'en donne le dictionnaire de la géographie (LEVY et LUSSAULT, 2003, p. 516). « En fait cette notion porte l'idée d'un dépassement des contraintes et peut être généralisée comme une synthèse du couple accommodation/assimilation. Il y a intégration d'une réalité A dans une réalité B lorsque A fait clairement partie de B mais que B a été modifié par l'entrée de A. Il ne s'agit donc ni d'une simple inclusion juxtaposant le nouvel entrant aux éléments préexistants de l'ensemble (accommodation), ni d'une destruction des spécificités de l'Autre pour qu'il se conforme aux normes établies dans le monde qui le reçoit (assimilation). La notion d'intégration peut alors être utilisée chaque fois que la rencontre entre deux réalités distinctes donne lieu à un mélange dissymétrique produisant une nouvelle réalité ».

pérennité de l'agriculture urbaine est largement soumise à la pression foncière qu'exercent les autres fonctions de la ville sur les espaces agricoles.

Prendre comme point de départ la problématique de l'intégration spatiale de l'agriculture urbaine revient à mettre à jour des situations dans lesquelles les contraintes et enjeux autour de l'agriculture sont exacerbés. Ces situations de crise constitueront pour notre recherche des révélateurs, des nœuds de compréhension, parce qu'elles cristallisent l'ensemble des rapports de force en présence, et nous amènent par conséquent à appréhender les autres niveaux de l'intégration de l'agriculture urbaine. Ces derniers – comme la rentabilité des exploitations, ou l'intégration sociale urbaine des travailleurs par exemple – apparaîtront alors comme autant de facteurs positifs ou au contraire négatifs pour faire face à la pression foncière urbaine non agricole.

Ce chapitre s'organise en deux temps. Le premier est consacré à présenter les espaces agricoles en adoptant le point de vue en quelque sorte extérieur du reste de la ville. Il s'agira donc de montrer comment s'inscrivent ces espaces dans la capitale, tant à l'échelle du quartier que dans la globalité de l'espace urbain. Nous observerons la confrontation de ces espaces à la dynamique territoriale urbaine actuelle – dynamique foncière bien sûr, mais auparavant dynamique des pratiques citadines (comment les citadins non agriculteurs envisagent-ils, fréquentent-ils ou au contraire évitent-ils ces espaces ?) – en prenant soin de différencier des degrés d'attractivité. A ce titre, bien que l'espace agricole soit avant tout envisagé comme une simple réserve foncière urbaine, le rôle que joue la dimension agricole dans son attractivité mérite également d'être abordé.

Le deuxième temps fera le cheminement inverse et partira des espaces des agriculteurs pour se diriger vers la ville. Nous nous attacherons à observer ces espaces de l'intérieur, de leur occupation à visée utilitaire jusqu'à leur possible appropriation, considérant qu'il s'agit là d'une clé pour comprendre le rapport des agriculteurs à la ville, ainsi qu'un facteur déterminant les possibilités de résistance à la pression foncière.

I. DYNAMIQUES SPATIALES DE L'AGRICULTURE URBAINE

Les espaces agricoles font-ils corps avec le reste de la ville et de quelle manière ? Pour répondre à cette interrogation, nous présenterons les espaces agricoles et leur inscription « physique » dans le tissu et la morphologie de l'agglomération du Grand Khartoum, de

manière à interroger leur relation avec le reste de la ville. Articulation avec les quartiers alentours tout d'abord : comment passe-t-on de la rue aux champs, ou encore de la rue à l'exploitation agricole ? Relation avec les citadins dans leur ensemble ensuite, par le biais de l'étude des pratiques et des représentations liées à ces espaces. Relation conflictuelle enfin, caractérisée par une concurrence foncière de plus en plus âpre et l'avancée du bâti urbain sur les terrains agricoles.

A. INSCRIPTION DES ESPACES AGRICOLES DANS LA VILLE

1. Inscription dans le tissu urbain et la morphologie urbaine : inclusion, imbrication, relégation

« La description des paysages urbains est un préalable à l'analyse des comportements citadins et des perceptions citadines de l'espace : il est illogique d'étudier les représentations de la ville sans d'abord analyser sa réalité concrète. Mais l'étude des paysages est plus qu'un préalable car les paysages et les structures paysagères conditionnent les pratiques et les représentations » (GERVAIS-LAMBONY, 1994, p. 28). Nous inspirant du travail de Philippe Gervais-Lambony sur Harare et Lomé, nous avons choisi d'entamer notre analyse de l'inscription des espaces agricoles dans le Grand Khartoum par une lecture paysagère. Dans le cas précis des espaces agricoles qui renvoient à l'idée de particularité paysagère, à des images d'opposition avec la minéralité du bâti urbain, à des impressions de « ruralité », ce choix nous a paru particulièrement indiqué. En effet, l'étude paysagère permettra en premier lieu de nuancer ces images associées à l'agriculture urbaine en présentant les espaces agricoles dans leur multiplicité.

Le premier facteur de différenciation des paysages agricoles vient de l'activité qui y est pratiquée. Les champs et les exploitations d'élevage ne se mêlent pas de la même manière au paysage urbain. Les premiers s'inscrivent en rupture avec le paysage urbain, quand les secondes s'y fondent.

a. *De la rue au champ*

Pour qui traverse le grand Khartoum, il y a toujours une surprise, une joie à déboucher sur les berges du Nil qui tranchent tout d'abord par leur verdure, et leur fraîcheur.

« D'apaisant, il n'y a que le Nil à Khartoum, fournaise de sable et de poussière, capitale sans fin, sans centre, sans âme d'un Soudan aussi vaste et morcelé que l'Europe » (*Marianne*, 2007). Loin d'adhérer à l'idée que Khartoum est une ville sans centre et sans âme, cette amorce d'article consacré au Soudan, ou plus exactement au Darfour (seul sujet soudanais ayant l'intérêt de la presse étrangère), illustre néanmoins parfaitement l'image d'oasis que jouent les Nil dans cette capitale sahélienne. S'il y avait une couleur pour décrire la capitale dans son ensemble, ce serait la couleur de la terre proche du sable, qui recouvre le sol et compose la plupart des maisons (*tūb ākh̄dar*, littéralement « brique verte » ou brique crue, sorte de pisé). A tel point que cette homogénéité de ton pose problème dans le cadre du traitement des images satellites pour différencier le bâti du non bâti, en particulier à Omdurman qui est la plus minérale des trois villes. Lors d'un départ pour Khartoum, un ami soudanais parisien me demanda avec humour de saluer pour lui la poussière à Khartoum, manière de dire métaphoriquement sa ville. C'est la raison pour laquelle les voyageurs, les visiteurs d'un jour, les soudanais dans leur ensemble, les citoyens de la capitale – tout le monde s'accorde à remarquer la rupture paysagère que représentent les berges des Nil dans l'agglomération du Grand Khartoum.

La végétation constitue donc l'élément principal de cette rupture paysagère, bien avant l'opposition entre espace non bâti/espace bâti. En effet, les champs sont loin d'être les seuls espaces non bâtis de l'agglomération, qui abrite de nombreux terrains vagues ou des vides urbains plus ou moins grands. Ces discontinuités du bâti urbain peuvent obéir à une planification urbaine obscure qui préserve des espaces vacants dans un but spéculatif, ou en prévision de la construction d'équipements urbains³⁰⁸, ou encore pour isoler certains quartiers, comme elles peuvent correspondre au contraire à l'absence de planification et à l'arrivée spontanée de populations qui se seraient installées légèrement à l'écart.

³⁰⁸ D'après l'ex-ministre de la planification urbaine (en poste de 1989 à 2001) : « Normalement ces espaces sont destinés à recevoir des services publics, des équipements publics comme des lieux récréatifs, des cliniques, etc. Mais les moyens sont insuffisants donc les espaces restent vacants. On les appelle les réserves gouvernementales » (Sharaf Eldin Bannaga, entretien du 14 août 2005).

Interstices urbains planifiés



Vue aérienne de Khartoum. A. Coutou (2002)

De la même manière, les champs des grands projets irrigués situés loin du Nil dénotent dans le paysage, mais contrairement aux parcelles situées en bordure des Nil (terres de *sāgīa*) qui adhèrent au site de la capitale et s'accordent donc avec la morphologie urbaine globale, ils surviennent de façon peut-être plus incongrue encore dans le champ de vision du visiteur. Dans les deux cas, les espaces de cultures n'occupent pas les interstices urbains au sens où ils ne s'insèrent pas dans un bâti urbain existant, mais se déploient sur de plus ou moins grandes surfaces non bâties pouvant être irriguées. Ce n'est qu'ensuite que le bâti urbain gagne parfois sur ces dernières.

La capitale comprend des parcs récréatifs (*ḥadīqa*) et des espaces verts qui présentent également une végétation verdoyante, mais ces derniers se distinguent aisément des espaces de culture. Ce sont pour la plupart des espaces fermés aux entrées payantes et signalisées, à l'accès facile. Ils sont toujours situés à proximité d'axes routiers importants. On y trouve du mobilier urbain (bancs, parasols), des kiosques pour la vente de bonbons et autres boissons, des attractions (jardin animalier, manèges, etc.), et les plantes y sont ornementales. Ces espaces contrastent par conséquent avec les espaces agricoles ouverts, où règne une atmosphère rurale. Cette « ruralité » est le fait de l'activité agricole. Les espèces cultivées,

leur agencement en petites parcelles séparées par des petits canaux d'irrigation, le spectacle d'agriculteurs travaillant, de quelques animaux paissant, ou encore le bruit familier des motopompes concourent à créer cette atmosphère empreinte de ruralité. Pour peu que le quartier agricole soit suffisamment large pour qu'il soit possible de s'y enfoncer, il devient alors possible de faire abstraction du bruit du trafic automobile et des immeubles qui surgissent dans la perspective des champs, et de se croire ailleurs qu'en ville, au calme comme dans n'importe quelle autre parcelle de la vallée du Nil.

L'impression d'une imbrication entre deux mondes différents est d'autant plus marquée que le bâti urbain est dense et élevé, que le quartier est animé d'une foule de passants et de véhicules en tous genres, comme c'est le cas dans le centre de l'agglomération. Autour de la confluence en particulier, la juxtaposition des espaces agricoles et des espaces urbains non agricoles peut renvoyer l'image stéréotypée d'un contraste tradition/modernité.

Dans cette étude paysagère, l'utilisation de clichés photographiques nous a semblé intéressante pour rendre compte de l'imbrication des espaces agricoles dans la ville. Les photographies doivent donc être considérées plus comme un outil démonstratif que comme de simples illustrations.

DU CHAMP A LA RUE



Plage de Burri sur le Nil Bleu

Vue aérienne du quartier de Burri (Khartoum) situé sur les berges du Nil Bleu (au 1^{er} plan). Cliché A. Mann, 2002

PANORAMA 9. LA VILLE VUE DES CHAMPS



Le centre-ville de Khartoum vu depuis l'intérieur de l'île de Tuti (clichés I. Deret et A. Coutou)



Champ appartenant au Projet de Soba.

A l'arrière plan le quartier populaire de Salama, (sud Khartoum) (cliché A. Franck, août 2005)

L'emprise spatiale des cultures dans la ville est considérable. Les différentes cartes générales du Grand Khartoum présentées tout au long de ce travail de thèse en attestent. Toutefois, se pose le problème de la réalité de la mise en culture. En effet, nous avons vu que, dans les grands projets irrigués, l'écart entre surface prévue et surface investie pouvait être considérable. Or, lorsque ces surfaces éloignées des Nil ne sont pas cultivées, elles se transforment en « no man's land » et s'apparentent plus aux interstices urbains dont il était question tout à l'heure qu'à des espaces à l'identité rurale. L'image satellite de 1998³⁰⁹, dont il existe un traitement couleur, permet de mieux visualiser les espaces les plus productifs au moment de la photo (apparaissant en rouge). On y voit l'importance des terres de berges (notamment à Khartoum Nord), de nos quartiers témoins, ainsi que le projet d'Hillat Kuku (cf. page suivante).

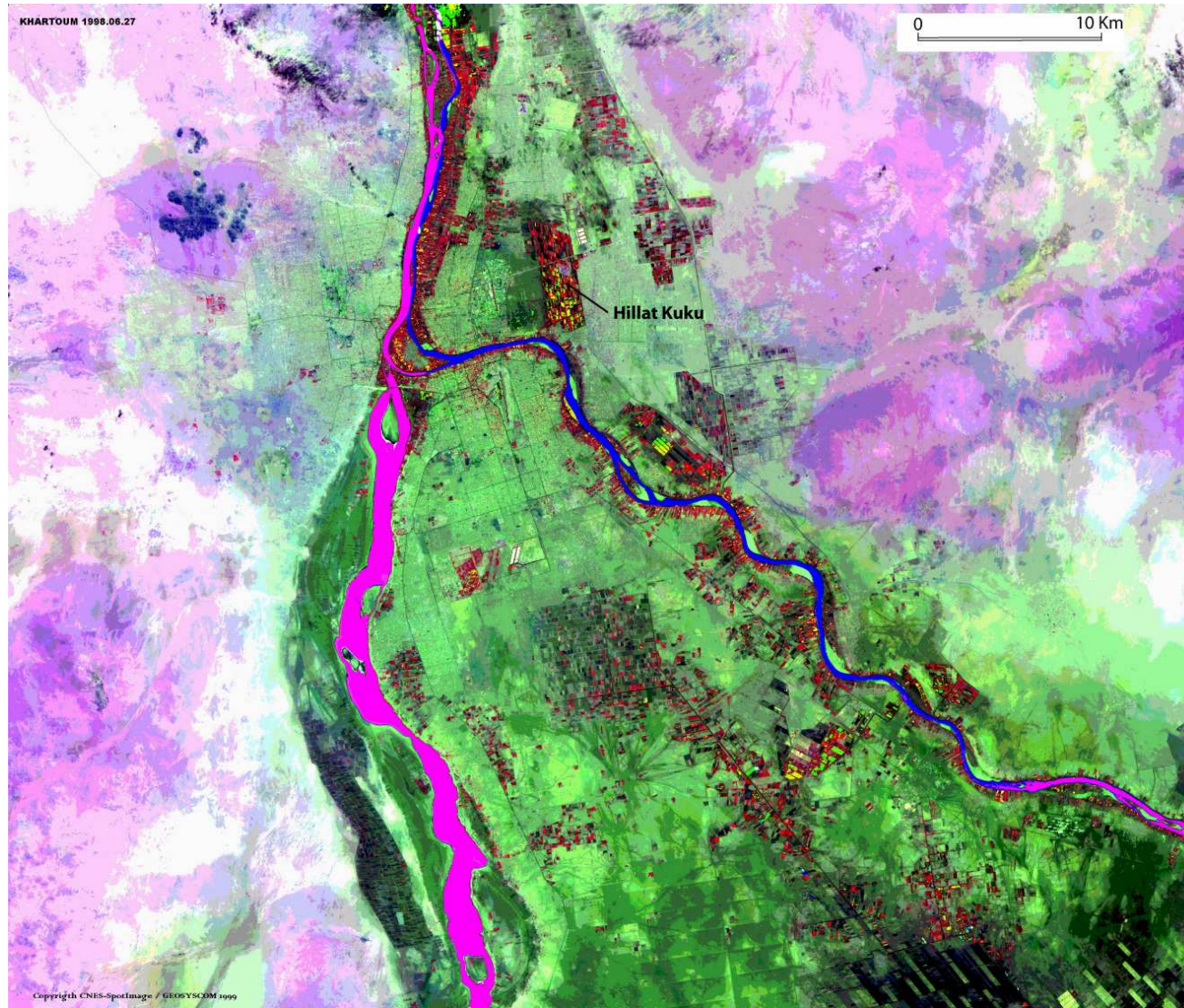
Les surfaces agricoles cultivées sont conséquentes, comme en atteste l'exemple la *maḥaliya* de Khartoum, entièrement située en zone urbaine : en 1997, elle comptait 2879 *feddān* – soit à peine plus de 1200 ha – cultivés (MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998). En valeur absolue, ce chiffre est déjà important, mais ramené à la surface totale³¹⁰ de la *maḥaliya* il représente moins de 10 %. Et Khartoum n'est de loin pas la *maḥaliya* la plus agricole de la capitale soudanaise.

L'emprise spatiale de l'élevage est beaucoup plus difficile à déterminer en raison de son inscription et de son imbrication dans le tissu et le bâti urbain.

³⁰⁹ L'image satellite de 2007 existe et est même en ligne sur Internet mais sans traitement de couleur. Elle est par conséquent beaucoup moins pertinente pour la démonstration qui nous occupe (<http://earth.google.com/intl/fr/>).

³¹⁰ Ce calcul s'est effectué à l'aide d'un quadrillage sur la carte représentant les *maḥaliya* (carte 2) Les chiffres qui en découlent doivent donc être envisagés comme des estimations.

Image satellite du Grand Khartoum, 1998 (Spot)

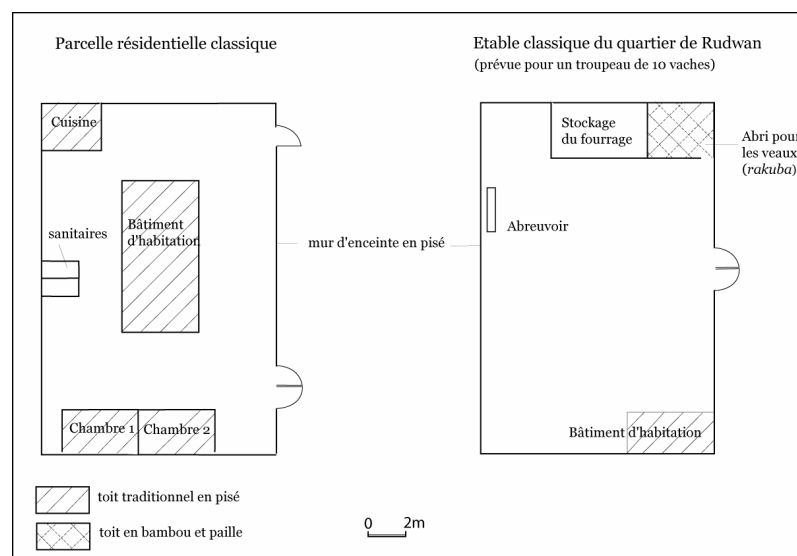


b. Quand l'exploitation laitière se fonde dans le paysage résidentiel urbain

Tous les espaces d'usage agricole de la capitale et de sa périphérie n'offrent pas nécessairement un paysage à caractère rural. Ce type de paysage est particulièrement exacerbé dans le cas des cultures, car il fait appel à des représentations et images stéréotypées profondément ancrées. Les quartiers d'élevage laitier bovin présentent au contraire un paysage très « urbain ». Cet élément était si significatif dans le cas du projet de Rudwan (quartier d'Al Merkhayat) qu'il a constitué le point de départ du travail monographique de maîtrise (FRANCK, 2000).

En effet, le quartier d'élevage d'Al Merkhayat a beau être séparé des dernières extensions résidentielles nord-ouest d'Omdurman par plusieurs centaines de mètres, il est construit sur le même modèle. Traversé par de larges avenues en terre battue, son plan en damier est semblable à ceux des quartiers résidentiels planifiés les plus proches. Les étables se fondent, elles aussi, dans le paysage. Elles sont construites en brique crue, selon la méthode de l'habitat traditionnel, et présentent, au premier abord, la même structure. Comme les maisons des quartiers voisins, elles sont entourées d'une enceinte, qui constitue soit la fameuse cour (*hōsh*) de l'habitat traditionnel soudanais, soit l'espace de stabulation des bestiaux. Dans le cadre d'une visite rapide, la localisation, la structure urbaine comme la forme des constructions de ce quartier d'élevage ne dévoilent en rien son originalité. Seule la présence d'un nombre important de vaches dans les rues, conjuguée à l'odeur caractéristique qui se dégage des étables, attire dans un premier temps l'attention et pousse à aller regarder de l'autre côté du muret.

Croquis 2. Comparaison de l'organisation interne d'une maison traditionnelle et d'une étable de Rudwan



PANORAMA 10. DE LA MAISON TRADITIONNELLE A L'EXPLOITATION LAITIÈRE

(Clichés A. Franck)



Vues de rues de quartiers résidentiels (Um Badda, Omdurman)



Vue de rues d'el Merkhiyat, quartier d'élevage laitier

On note l'absence de différence formelle entre les rues présentées ; sur la photo ci-dessus, on remarque la présence de vaches, seul indice de ce que l'on se trouve dans un quartier d'élevage.

Les photos ci-dessous montrent ce que l'on découvre lorsque l'on pénètre l'une des enceintes bordant la rue.



VUE PANORAMIQUE DU COMPLEXE LAITIER DE RUDWAN

(Cliché A. Franck, 2003)



Cette photo est prise du haut de la colline, Jebel el Merkhiyat, qui borne le quartier laitier Rudwan au Nord. Le petit talus qui longe le quartier laitier correspond au passage du pipe-line qui achemine le pétrole en provenance du Sud Soudan jusqu'à la raffinerie du Nord de l'Etat de Khartoum (Geili) ou de celle de Port Soudan.

On aperçoit l'étendue et la morphologie des exploitations laitières ainsi que la mince bande de sable (non bâtie qui sépare encore les quartiers résidentiels de la zone d'élevage. A l'arrière plan c'est la ville qui s'étend à perte de vue.

En 1999, lors de notre premier terrain dans ce quartier, la zone à gauche de Rudwan où l'on peut voir sur cette photo des habitations légèrement plus disparates qu'à l'arrière plan, était complètement vide.

Si Rudwan est un exemple caractéristique de paysage de quartier d'élevage laitier urbain du Grand Khartoum, il existe cependant quelques variantes, principalement liées à la forme des étables. Certaines ne sont pas construites en pisé mais constituées de carcasses de voitures ou de barrières tubulaires – ces dernières étant bien plus rares et souvent plus récentes – et tranchent alors plus nettement avec les constructions résidentielles. Cependant, le fait que les exploitations laitières ne s'inscrivent pas en rupture avec le reste du paysage urbain ne tient pas uniquement à la forme physique des étables, mais également à la manière dont cette activité s'insère dans le tissu et la morphologie générale de ville.

L'emprise spatiale des activités laitières reste moins importante que celle des cultures, et elle n'est pas de même nature. En effet, bien que la tendance soit au regroupement des exploitations laitières dans de grands complexes laitiers périphériques comme celui de Rudwan, ce processus est loin d'être généralisé, et l'emprise spatiale du secteur laitier sur la ville reste encore particulièrement disséminée. L'activité laitière n'obéit pas au même titre que les cultures à des contraintes de localisation, ce qui complique encore le repérage des exploitations et le calcul de leur emprise foncière.

Il est néanmoins possible d'avoir un ordre d'idée des surfaces occupées par les complexes laitiers puisque, sur les 24 que comporte le Grand Khartoum, celui de Rudwan compte parmi les plus importants et s'étend sur 70 *feddān* environ. A l'exception de ces complexes qui forment de véritables quartiers d'élevage laitier, les exploitations isolées ou en petit nombre s'insèrent dans tous types d'espaces urbains ; spatialement adaptables, elles existent aussi bien dans les interstices du centre ville (comme dans la zone industrielle de Khartoum ou encore au pied de l'hôtel Hilton) que dans certains quartiers résidentiels populaires (El Salama par exemple), ou encore dans l'espace réservé aux habitations de militaires à Abu Seïd. Elles prennent également place sur (ou en marge de) certains espaces de culture (Soba, Shambat, etc.).

Les espaces d'élevage laitier ont donc une présence dans la ville plus diffuse que les cultures. Seule la volonté politique de sortir les bêtes de la ville tend aujourd'hui à organiser un espace laitier péri-urbain. Reste que dans le cas du secteur laitier, les effets de cette politique sont encore mitigés. Il ne semble tout d'abord pas être question de déplacer ou supprimer les vieux quartiers laitiers aujourd'hui situés en plein centre-ville, comme Hillat Kuku. Et les exploitations situées en périphérie ne le sont pas assez et sont souvent rapidement rattrapées par la croissance des zones résidentielles urbaines. C'est le cas du projet de Rudwan, dont le flanc est n'est plus aujourd'hui qu'à une cinquantaine de mètres des derniers blocs d'habitations de Thawra (quartier nord d'Omdurman). Cette situation est à

mettre en rapport avec le fait que les pouvoirs publics veulent concentrer les éleveurs hors de la ville mais à moindre coût. Les espaces prévus à cet effet ne sont pas au départ pourvus d'adduction d'eau. Dans ce contexte, la proximité du bâti urbain reste par conséquent une nécessité pour permettre aux éleveurs de s'approvisionner en eau via les donkey-carts depuis les zones résidentielles.

En revanche, la même politique sanitaire fut une réussite dans le cadre de l'activité d'élevage d'embouche bovin qui se déroule aujourd'hui pratiquement intégralement en dehors du tissu urbain.

c. L'élevage d'embouche bovin rejeté hors du tissu urbain

Les troupeaux de bovins destinés à être abattus arrivaient jusque dans les années 1980 au souk du quartier *Hay el Arab* (quartier des Arabes) à Omdurman. L'engorgement de ce souk, sa localisation dans le centre d'Omdurman et le désir des pouvoirs publics de repousser les troupeaux hors de la ville ont abouti à la création au début des années 1980 d'un site d'accueil du bétail bovin et camelin du nom de Mueleh. Pour y parvenir, il faut traverser la ville d'Omdurman en direction de l'ouest sud-ouest, dépasser les extensions résidentielles du quartier de Fitahab, puis celles de Shigla, dépasser également les carrières d'Omdurman ainsi que sa principale décharge, poursuivre la piste jusqu'à apercevoir les premiers camions de fourrages, les puits et la verdure qui les entourent et enfin les premiers troupeaux.

Situé dans le désert, à l'extrémité ouest de la ville d'Omdurman, au sud du camp de Dar es Salam, Mueleh est un espace rectangulaire de 3000 *feddān* (1260 ha). S'il est possible de le repérer sur les rares cartes en faisant mention, dans le paysage, rien ne vient borner, en dehors des puits, cette propriété de la « Animal Resources Services Company »³¹¹.

Seule la zone de marché proprement dite semble plus structurée à nos yeux occidentaux et s'organise autour d'un grand corral. Sa construction est néanmoins récente et date approximativement de 2001/2002. A proximité sont établis un abattoir moderne, quelques bâtiments administratifs auxquels sont intégrés un local pour les services vétérinaires, un centre de quarantaine, une unité de production de mélasse. Mais ce sont

³¹¹ Cette société existe depuis 1994 et appartient à la Banque des Ressources Animales. C'est une émanation du mouvement de privatisation. Auparavant, la société était publique et portait le nom d'Institut des bêtes et des viandes. Elle reste cependant une société semi-publique puisque le gouvernement soudanais est un actionnaire important de la Banque des Ressources Animales. Cette compagnie administre et possède les terres des plus grands marchés aux bestiaux du pays, dont deux dans le Grand Khartoum : Mueleh pour les bovins et Al Salama (également appelé Kandahar) pour les moutons et les veaux.

surtout les dizaines de cafétérias construites en toile de jute ou construites de bric et de broc qui constituent l'essentiel de l'espace « bâti » de Mueleh.

Deux jours par semaine, les mercredis et les samedis, le marché draine troupeaux, vachers, marchands, intermédiaires et bouchers sur ce lieu qui devient alors très animé. Le reste du temps, les bêtes sont gardées et engraisées à l'extérieur du corral du marché au milieu de ce qui semble être situé nulle part. Aucune étable, aucune barrière ne se dessine à l'horizon, seulement des troupeaux rassemblés autour de mangeoires faites de demi bidons. Les déplacements biquotidiens vers l'un des quatre puits du site rythment les journées des vachers et des bêtes – seule animation du lieu avec les va-et-vient des camions de fourrage

PANORAMA 11. MUELEH (clichés A. Franck, 2004-2005)



Le site du marché : au fond au centre, on devine les bâtiment administratifs, à droite les cafétérias. Il est également possible de repérer les 4X4 des marchands, ainsi que les troupeaux attendant d'entrer dans le corral.



Ci-dessus, l'une des cafétérias du marché ; ci-dessous, à gauche, à l'intérieur du corral ; on aperçoit au fond les réservoirs d'eau de l'un des quatre puits du site.



Les espaces agricoles dans leur ensemble composent des lieux singuliers de l'agglomération du Grand Khartoum. A l'heure des théories sur la fragmentation urbaine³¹² (BOUCHANINE, 2002 ; LAUMONIER, 2004) et au regard de la particularité paysagère de ces quartiers, on est en droit de se demander dans quelle mesure la « ruralité » de ces espaces intervient dans les processus d'intégration/marginalisation qui les caractérisent, comme ceux qui y travaillent. Quels lieux représentent-ils pour les habitants non agriculteurs du Grand Khartoum ? Les fréquentent-ils ? Les connaissent-ils seulement ?

2. Pratiques et représentations citadines des espaces agricoles

Si les différentes activités agricoles offrent différents paysages, elles sont également à l'origine de pratiques et représentations citadines différenciées.

Les étables laitières par exemple ne sont pas ou peu fréquentées par les citadins. Seuls les habitants résidant à proximité s'y déplacent chercher leur lait, encore font-ils appel la plupart du temps et comme dans les autres quartiers aux petits vendeurs au porte à porte. Combien de fois avons-nous tourné, parfois en vain, à la recherche d'étables que l'on savait présentes dans le quartier ? Combien de fois avons-nous demandé notre route et en avons-nous suivi de mauvaises sur les indications des habitants résidant pourtant dans le même quartier que les étables ?

L'étonnement des chercheuses soudanaises du CEDEJ de Khartoum devant notre sujet de l'élevage laitier et les images ramenées du terrain corroborent la méconnaissance et l'indifférence dont souffrent ces activités. Seules quelques marchandes de thé, lorsque le quartier laitier comporte suffisamment de travailleurs pour représenter pour elles une opportunité économique, les fréquentent.

Les étables se noient dans le bâti urbain jusqu'à parfois être difficilement repérables, d'autant qu'une majorité d'habitants du Grand Khartoum semble les ignorer. Seul le projet d'Hillat Kuku est mieux connu de la population. Sa position centrale, aux abords d'une artère extrêmement fréquentée par les automobilistes comme par les transports en commun, lui

³¹² Les concepts et les notions de fragmentation et de segmentation ont gagné le champ de la recherche urbaine anglophone puis francophone (NAVEZ-BOUCHANINE, 2001) sur des terrains « tropicaux » ou non (*ESPRIT*, 1999). « Elles établissent un lien entre d'une part, les dynamiques spatiales liées à la métropolisation et la globalisation et d'autre part, les processus d'éclatement de l'unité sociale urbaine résultant d'une extrême diversité des pratiques et références urbaines, de l'aggravation des inégalités sociales, des mécanismes socio-économiques d'exclusion et de formes de désolidarisation sociale favorisée par l'éclatement spatial » (NAVEZ-BOUCHANINE, 2001, p. 109). Si la ville ne vit pas une ségrégation par définition active, « elle se défait », elle s'étale et se scinde en même temps que le sentiment de vivre-ensemble s'étirole.

confère une plus grande visibilité dans la ville. En outre, il est le projet laitier le plus ancien de la capitale, le plus étendu, ainsi que le seul (mis à part les fermes « modernes ») dont on parle dans les journaux quotidiens (*El Sahafa*, 2005).

Le marché de Mueleh n'est pas plus fréquenté par les Khartoumois³¹³ que les étables laitières. Il faut dire qu'il est difficilement accessible, les transports en commun ne s'y rendant pas. Toutefois, un phénomène nouveau s'y développe avec l'arrivée massive d'étrangers (appelés *khawaja*) – en lien avec la crise du Darfour et le processus de paix dans le Sud (BARTOLI, 2006) – désireux de visiter l'exotique marché aux chameaux de la capitale également situé à Mueleh. Si le marché de Mueleh connaît un nouvel attrait « touristique », ce phénomène reste néanmoins marginal.

Pourtant, si les Khartoumois ne se rendent ni dans les étables laitières, ni sur le marché de Mueleh, ils réservent au bétail et d'une manière plus générale à l'élevage une place culturelle et symbolique d'importance. Nous l'avons déjà évoqué à propos des fortes consommations de viande et de lait frais et de leurs utilisations dans différents rituels (*cf.* Chapitre 3/I/A/2/c). Le lait est utilisé dans le rituel du mariage (*jīrtig*), les moutons et parfois les bovins sont sacrifiés dans les rituels de *karāma* censés apporter une bénédiction à un projet, un achat, etc. Dans ces rituels se mêlent souvent tradition pastorale et références à l'islam. On peut également noter que cette importance du bétail transparaît dans l'ornementation de certaines maisons de quartiers populaires (*cf.* panorama page suivante).

³¹³ Bien qu'il n'existe pas dans le langage soudanais de terme désignant les habitants de l'agglomération du Grand Khartoum, nous emploierons néanmoins ce terme, pour des raisons de commodité, pour désigner l'ensemble des citoyens de la capitale soudanaise.

PANORAMA 12. EXEMPLES DE MAISONS « A CORNES »

(CLICHES A. FRANCK, 2003)



Ces références au bétail sont particulièrement présentes sur les maisons de population Nouba. Deux exemples d'habitation du quartier de Mayo, arborant fièrement leurs cornes. Ci-dessus, c'est la maison toute entière qui prend la forme d'une vache.



En ce qui concerne les espaces de maraîchage, les pratiques et représentations citadines sont complètement différentes.

Le fait que ces zones de maraîchage soient établies sur les berges des Nil leur confère en premier lieu une importance dans les représentations citadines. Cette place de choix se trouve encore renforcée lorsqu'il est question des espaces agricoles situés sur la confluence. Il est courant qu'à la question : « si tu devais décrire Khartoum en un mot que répondrais tu ? », les habitants répondent « le Nil » ou « la confluence ». En mettant en avant ce site, ils se réfèrent en quelque sorte à nos quartiers témoins. L'origine du nom de la capitale, nous l'avons vu, est également une référence au site particulier de la ville. Enfin, sur le peu de cartes postales touristiques proposées sur la capitale, un nombre non négligeable présente ces espaces de maraîchage (Tuti et Mugran en particulier). Les berges des Nil et « ses espaces de verdure » sont intimement associés à l'image de la ville elle-même.

En outre, contrairement aux espaces d'élevage, les espaces de cultures sont fréquentés par les Khartoumois. C'est en tant qu'espaces de loisirs que les citadins pratiquent les zones de culture de la capitale ; ils viennent y passer leur temps libre, y pique-niquer en famille ou entre amis le vendredi (équivalent à notre dimanche dans les pays musulmans), y flirter, s'y baigner. Venir laver sa voiture, son *karro* (charrette) ou son *rakcha* (tricycle à moteur) dans les quartiers où le Nil est aisément accessible constitue également une activité privilégiée du vendredi. On peut reprendre la description des pratiques citadines que dresse Vincent Battesti dans les jardins publics du Caire : « Si l'on se concentre ici sur les jardins publics, on n'y fait pas tout, mais beaucoup. S'il fallait le dire rapidement et dresser un rapide tableau, on pourrait être tenté par un inventaire à la Prévert : on se promène, mange, se repose, danse, joue, discute, se dispute, drague, prie, chante, négocie, regarde, se pavane, observe... » (BATTISTI, 2003, p. 4). Il convient de souligner deux éléments forts dans cet usage citadin des quartiers agricoles.

Tout d'abord, la recherche le week-end d'îlots de « ruralité » et de verdure pour des activités de loisirs n'est pas sans rappeler les habitudes citadines des grandes villes occidentales. Cette conception et cette pratique du loisir révèlent l'appréhension typiquement urbaine de ces espaces de cultures par les citadins.

En outre, il est intéressant de noter que les Khartoumois appréhendent les espaces de maraîchage comme des espaces publics. Pourtant, nous l'avons établi, chaque parcelle est bien appropriée. A ce propos, il convient de signaler quelques nuances dans les pratiques. L'île de Tuti par exemple, dont la population présente une forte identité, est réputée dans la capitale comme étant fermée ou du moins peu désireuse de recevoir des gens extérieurs à l'île.

Elle est par conséquent moins attractive comme zone de loisir aux yeux des citadins, mais elle est néanmoins pratiquée. Ces derniers privilégient les quartiers dans lesquels les parcelles cultivées n'occupent pas la totalité de l'espace de berges. C'est le cas d'Abu Seïd, où l'on observe une bande non cultivée permettant l'accès au Nil, qui à l'origine garantissait la possibilité d'abreuvement des troupeaux. Etabli sur des terres basses (*jaref*), Abu Seïd est un espace particulièrement adapté aux activités de lavage de voiture. L'ouverture dans les premières années de l'an 2000 d'une cafétéria sur le côté du pont chinois renforce l'attractivité du quartier le vendredi et à la tombée du jour.

Le quartier de Mugran dans sa partie méridionale est couvert par la forêt de Sunut³¹⁴ qui offre un espace ombragé apprécié par les Khartoumois (*cf.* photo). Dans le même genre de quartier, la « plage » de Burri mérite d'être citée. Avec sa large bande de sable qui s'étend au delà des cultures jusqu'au Nil Bleu, idéale pour accueillir les occupations de loisir, cet espace est un haut lieu de convergence des citadins. Certains fréquentent également ces espaces régulièrement, y compris hors des week-end et des vacances : « *Je ne suis pas agriculteur. Je viens ici rendre visite, je viens tous les jours, tout le temps car il fait bon, et qu'il n'y a pas de circulation. Et puis l'ambiance est bonne, ici. Beaucoup de gens viennent le vendredi. Mugran est réellement le meilleur endroit de Khartoum, si tu étais venue hier tu aurais vu à quel point il faisait délicieux!*³¹⁵ ». Ces trois quartiers de terres basses ne sont bien entendu accessibles qu'entre les crues (novembre à juin environ).

Mugran et la forêt de Sunut



Ici, la partie de Mugran située au sud du pont chinois juste après la crue du Nil Blanc. Le travail vient de reprendre sur certaines parcelles, et la forêt de Sunut est encore immergée.

³¹⁴ Du nom des arbres qui y poussent, *sunut* : [*Acacias nilotica*].

³¹⁵ Al Amin Mohamed Mahdi (Mugran, 27 juillet 2002).

Le quartier de Shambat qui n'offre pas d'accès « hors parcelles », hors propriété agricole, est pourtant également animé le vendredi par de nombreux pique-niques et fêtes d'étudiants. Les vergers de manguiers ombragés sont les espaces du quartier les plus prisés. Avant d'y débarquer avec l'incontournable matériel de sonorisation, les glacières et le nécessaire à barbecue, les Khartoumois obtiennent l'autorisation des propriétaires de s'installer sur leurs parcelles. Comme toujours, dans ces « permissions » accordées, les relations sociales, les connaissances familiales jouent un rôle prépondérant. Cependant, il semble que certains propriétaires prêtent (louent ?) également leur jardin à des gens qu'ils ne connaissent pas directement et acceptent relativement bien ces « intrusions » du vendredi.

L'accessibilité des différents quartiers de maraîchage, et notamment la possibilité de s'y rendre en transport en commun, pèse lourdement sur leur fréquentation et opère une première différenciation sociale dans la pratique de ces espaces.

La centralité des parcelles de maraîchage situées sur la confluence donne à ces quartiers un rattachement aisé à la ville (axes routiers et transports publics très proches, grands axes de développement urbain, souks et centres économiques à proximité) pouvant bénéficier aussi bien aux maraîchers qu'aux autres habitants de l'agglomération du Grand Khartoum. Mugran et Abu seïd sont ainsi des lieux particulièrement populaires. L'île de Tuti offre également des facilités d'accès grâce à deux débarcadères (l'un à Khartoum, l'autre à Omdurman) où de petits bateaux bus peu onéreux se relaient toute la journée pour conduire les usagers d'une berge à l'autre.

Mais les citadins vont parfois loin du centre à la recherche d'espaces de détente, et les abords de Jebel Aulia sont par exemple particulièrement prisés par une catégorie sociale de citadins plus aisés que ceux qui fréquentent habituellement les quartiers de maraîchage centraux de la capitale. La nécessité pour s'y rendre de posséder une voiture détermine de fait une différenciation sociale importante. Au moment de notre départ du Soudan en novembre 2005, un « complexe de loisirs », offrant bungalows et espaces récréatifs, devait ouvrir sur les berges du Nil Blanc à Jebel Aulia pour recevoir cette clientèle aisée, ouvrant la voie à une nouvelle marchandisation de ces espaces de berges. La sixième cataracte du Nil située sur la frontière septentrionale de l'Etat de Khartoum est l'un des rares lieux « touristiques » de la région de Khartoum, et fait d'ores et déjà l'objet de ce type de transactions. Les agriculteurs possédant les parcelles attenantes à la cataracte monnaient en effet un droit de « visite » ou de pique-nique, la location de nattes ou de *angareb* (lit traditionnel soudanais), et toutes sortes de services offerts.

PANORAMA 13. LES VENDREDIS SUR LES QUARTIERS DE MARAICHAGE



Pique-nique estudiantin sur l'île de Tuti (Cliché V. Battesti, août 2005)



Plage de Burri (photo Claude Iverné)

Les quartiers de Shambat et de Burri, où l'on peut se rendre aussi bien en transport en commun – même s'il faut compléter le trajet par une marche – qu'en voiture, constituent des espaces où s'opère si ce n'est une réelle mixité sociale, tout au moins des rapports de co-présence entre différents groupes sociaux Khartoumois. On y rencontre aussi bien des jeunes de familles aisées exhibant leurs nouvelles et belles voitures coréennes, écoutant de la musique depuis leur autoradio face au Nil, que des familles appartenant aux classes moyennes ou des jeunes de quartiers défavorisés.

Précisons que si des populations appartenant à un large éventail socio-économique fréquentent ces espaces, ce n'est pas le cas de la classe la plus favorisée qui évite d'une manière générale les espaces populaires et qui possède ses propres espaces de loisirs. Il s'agit d'univers fermés, souvent climatisés où règne une atmosphère d'entre-soi, qui se présentent sous la forme de club (*nadi*) dans lesquels devenir membre est conditionné par une appartenance à une certaine élite économique et sociale.

« Il y avait plusieurs clubs privés à Khartoum. Chacun avait sa spécificité en fonction de la communauté qui le fréquentait, son propre statut selon la qualité de ses membres. Les critères qui définissaient les frontières entre ces différentes institutions étaient la religion, la classe sociale et la race. Les communautés grecque, arabe et copte avaient chacune leur propre club, où les gens pouvaient rencontrer leurs pareils. Le prestige à tirer de l'appartenance à ces sociétés diverses était difficile à définir. Au sommet de l'échelle, il y avait les clubs d'expatriés : le club américain où des gens de toutes croyances et de toutes origines pouvaient commander des cocktails (...). On pouvait s'asseoir au bord de la piscine et siroter des citronnades glacées, enfiler un maillot de bain à l'abri du regard vicieux de jeunes arabes grâce aux arbres et aux murs élevés. Les conversations y tournaient toujours autour de tout et de rien, on y cancanait sur le "eux" et le "nous" » (MAHJOUB, 1998, p.107). Cette description des clubs dans le tout début des années 1980 à Khartoum s'accorde toujours avec la réalité actuelle, à l'exception des cocktails qui ont disparu depuis la mise en place de la *sharī'a* en 1983.

Si les habitants les plus fortunés du Grand Khartoum fréquentent également les berges du Nil, c'est la plupart du temps depuis leurs propres villas qui fleurissent dans certains quartiers établis le long du Nil Bleu notamment (Kafouri, Garden city, Manshiya).

Les différents quartiers de maraîchage n'attirent pas les mêmes groupes sociaux, et une géographie de leur fréquentation se dessine. Intervient également dans cette géographie de la fréquentation des espaces agricoles du Grand Khartoum, comme dans la plupart des

lieux publics de l'agglomération de la capitale, un certain ordre moral qui détermine en quelque sorte la « fréquentabilité » de ces espaces publics.

« Faut-il rappeler la dichotomie classique, que l'on attribue ordinairement au monde arabe entre des lieux publics essentiellement masculins et le domestique de la sphère féminine ? Cela se fait sentir au Caire, et surtout les femmes le ressentent et l'intériorisent dans leur déplacement. Il est vrai que le jardin est alors une exception où les femmes (entre elles et sans hommes qui les accompagnent) peuvent non seulement circuler (comme dans les rues), mais également stationner avec convenance » (BATTESTI, 2003, p. 5). Cette dichotomie sphère publique/sphère privée est, comme au Caire, très prégnante au Soudan et la capitale ne fait pas exception, loin de là. Comme au Caire également, les parcs et jardins urbains constituent des espaces publics de convenance pour les Khartoumoises alors qu'il est par exemple difficilement acceptable, voire quasi-impossible, qu'elles prennent un café ou un thé dans la rue chez une marchande de thé. Si les femmes sont très présentes dans les rues, les transports en commun, les marchés du Grand Khartoum, elles cessent rarement d'être sur le qui-vive dans la sphère publique, soumises qu'elles sont au regard et jugement des autres (hommes et femmes confondus). Redresser constamment son voile, ne pas trop remonter sa jupe lorsqu'il faut pourtant monter sur le marchepied du bus, ne pas avoir de gestes déplacés, garder son sang froid et sa décence lorsque le bus est bondé et que l'on est collée aux autres voyageurs, regarder ou ne pas regarder, autant de gestes que l'apparente proximité des hommes et des femmes dans les rues de Khartoum pourrait faire oublier.

Contrairement aux différents parcs, zoos, foires, et espaces verts urbains qui sont généralement de petite taille, parfaitement délimités, mais surtout exposés au yeux de tous, les zones de cultures du Grand Khartoum incarnent également la possibilité de se « cacher », du moins de ne pas être vu. Dans un pays comme le Soudan, et dans une ville comme le Grand Khartoum, où règne un puissant contrôle social exercé à la fois par la population (l'autocontrôle est très actif au Soudan) et par les pouvoirs publics, les zones de cultures apparaissent comme des espaces de liberté et donc également comme des espaces de transgression. D'autant plus que ce sont surtout les jeunes qui les fréquentent. Alors que dans les parcs et espaces verts publics, la présence très marquée de la famille légitime la fréquentation des femmes y compris non accompagnées par des hommes, elle est plus controversée dans les espaces de maraîchage. De ce fait, les femmes les pratiquent peu en dehors de la protection d'hommes, et on les rencontre principalement dans des groupes de jeunes venus pique-niquer ou fêter un événement, ou avec leurs prétendants.

« Ici, à l'abri du soleil, on aurait pu s'imaginer être n'importe où ailleurs. Des paysans en pantalons bouffants de coton blanc se frayaient un passage le long des rangées de pastèques (...) La route s'arrêtait ici ; c'était la fin du macadam, et à partir de ce point les nids-de-poule devenaient plus sérieux. Devant le nouveau pont en béton³¹⁶, un marécage apparaissait, constellé de cactus et de plantes vertes à boules blanches. Sous l'ombre d'un pont, deux amants de toute évidence illégitimes, étaient assis et contemplaient le fleuve. Ils se tenaient tout raides, scrutant furtivement les alentours, et attendirent qu'un vieil homme qui conduisait un âne les eût dépassé » (MAHJOUB, 1998, pp.57-58).

Un dernier élément de cette pratique citadine des zones de maraîchage nous paraît particulièrement important à souligner dans le cadre de notre étude. Si les espaces de maraîchage sont pratiqués par les Khartoumois, il existe néanmoins un paradoxe entre la forte intégration de ces espaces dans les représentations et les pratiques collectives citadines et la négation de leur caractère agricole. Dans la citation ci-dessus, la référence aux agriculteurs, « aux paysans » est une exception et depuis le début de cette recherche, je suis frappée par la réaction des Khartoumois lorsque j'énonce mon sujet sur l'agriculture urbaine. De leur point de vue, il n'y a pas d'agriculture dans l'agglomération du Grand Khartoum. Pour les Soudanais, « l' Agriculture » avec un grand « A », celle sur laquelle il convient de travailler, semble être fortement associée à la notion de grand projet irrigué, ou encore d'agriculture mécanisée, mais pas à la petite production parcellaire comme c'est le cas en ville. A la question, « considérez-vous qu'il y a de l'agriculture à Khartoum ? », une Khartoumoise me répondit : « *Oui, mais je ne considère pas que ce soit une ville agricole. Par rapport à Paris, oui, c'est plus agricole. Ici, il y a Soba, Cadeiro, Mugran. Lorsque j'étais petite, j'étais scout et on allait souvent dans les champs. Mais peut-être que ce n'est pas la même chose que l'agriculture. Ce n'est pas par exemple comme en Gezira*³¹⁷ ». Cette dichotomie entre d'un côté une agriculture dite « moderne » faite de grands projets irrigués et d'agriculture mécanisée, et de l'autre une agriculture dite « traditionnelle » de petites exploitations, est très forte dans l'imaginaire collectif soudanais. Pour Ahmed Abdel Rahman, fonctionnaire du ministère de l'agriculture en charge des questions foncières : « *Dans tous les pays pauvres, c'est comme cela, car on entend avec plaisir que le Soudan est le premier producteur mondial*

³¹⁶ Il s'agit du « nouveau pont de Kober » qui était « nouveau » dans les années 1980, période à laquelle se déroule le récit de Jamal Mahjub. Il mène de Khartoum à Khartoum Nord, et marque le début du quartier de Burri.

³¹⁷ Einas, Khartoum, 2004.

*de sucre. On veut entendre ça et les politiques veulent le mettre en avant. C'est une question très politique*³¹⁸ ».

Les citoyens, s'ils fréquentent les espaces de maraîchage du Grand Khartoum parce qu'ils sont agréables, ne les considèrent en général pas comme des zones de production d'importance, et vont parfois jusqu'à nier leur caractère agricole. Ainsi, de nombreux interlocuteurs nous ont répondu qu'il n'y avait pas d'agriculture à Khartoum, pas de production agricole en ville, et lorsque je demandais ce qu'étaient alors nos cinq quartiers témoins, ils me renvoyaient à l'idée d'espaces verts d'espaces récréatifs, ou à la notion « d'archaïsme ».

En outre, les adeptes hebdomadaires de ces espaces « campagnards » semblent ne pas voir les travailleurs agricoles et il est à ce propos significatif de noter l'absence totale de communication entre ces deux groupes de population. De même, la référence quasi systématique à ces espaces pour décrire la ville de Khartoum correspond à une mise en valeur du site de la capitale et non pas de l'activité qui y est pratiquée. En fait, une dissociation s'opère entre des espaces ruraux intégrés et l'éviction de leur caractère agricole. Les espaces sont au centre des représentations de la ville, mais pas l'activité qu'ils génèrent.

Après avoir présenté l'inscription des espaces agricoles dans le paysage et le tissu urbain, ainsi que dans les représentations et les pratiques citadines, il convient maintenant de revenir sur les rapports de compétition entre usage agricole de la terre et usage non agricole et de se demander dans quelle mesure la dynamique spatiale de l'agglomération menace l'agriculture.

B. DES RAPPORTS DE FORCE VILLE/AGRICULTURE DE PLUS EN PLUS EXARCEBES

La concurrence foncière entre usage agricole et usage urbain non agricole n'est pas nouvelle, et des menaces multiformes ont de longue date pesé sur les terres agricoles du Grand Khartoum, engendrant de nombreuses requalifications et transformations d'espaces agricoles. Toutefois, depuis le début de l'an 2000, la concurrence foncière qui s'exerce sur les quartiers agricoles est décuplée. Nous faisons l'hypothèse que l'ampleur du phénomène traduit un changement de nature de cette concurrence foncière introduisant de profondes

³¹⁸ Ahmed Abdel Rahman, 2004.

modifications dans la relation ville/agriculture, et surtout dans la place réservée à l'agriculture dans la ville.

C'est pourquoi nous présenterons les formes « classiques » de concurrence foncière qu'ont subi et que subissent encore les espaces agricoles, de manière à saisir ce basculement vers une « nouvelle forme de concurrence foncière » que nous avons établie autour des premières années de l'an 2000.

1. Ces dynamiques spatiales de l'agglomération qui menacent l'agriculture

Au premier rang de ces menaces spatiales sur l'agriculture, il convient de souligner le poids de l'avancée du bâti résidentiel urbain sous la pression de la croissance démographique urbaine. Mais il convient auparavant de faire un petit détour par ce qui a été le premier recul de quartier de maraîchage de l'histoire de Khartoum. Sous Kitchener, la construction des bâtiments administratifs coloniaux, et surtout la réalisation de quais en dur sur l'actuelle rue du Nil à Khartoum, ont détruit les terres de *sāgīa* qui existaient à cet endroit (cf. chapitre 1/I/B/2/a et carte 6 et 8). Dès les premières années du XX^{ème} siècle, l'urbanisme planifié de Kitchener transformait un premier quartier de maraîchage pour en faire ce qui reste encore aujourd'hui la plus belle et la plus prestigieuse rue de Khartoum.

En 1958, une étude sur la nécessité de préserver les meilleures terres agricoles du Grand Khartoum de l'extension du bâti résidentiel urbain fut publiée (WORALL, 1958). Worall y soulignait que l'essentiel des meilleures terres de l'agglomération s'étendant sur les berges des Nil, une large part de ces dernières était protégée par leur caractère inondable. « Their liability to flooding and erosion by the river protects a large part of these soils from encroachment by buildings, though where the land is high enough to be safe it is in great demand for building expensive houses because of the amenity provided by the river³¹⁹ ». Si Worall précise que dès que les terres agricoles sont suffisamment hautes pour être bâties en toute sécurité, elles sont alors l'objet d'une forte demande, il indique également que la capitale soudanaise est dans une meilleure situation que nombre de villes en développement, qui ont fréquemment à répondre aux conflits entre terres agricoles et bâti urbain et ce, sur leurs meilleures terres. L'auteur conclut son article sur une note optimiste: « It would be a pity

³¹⁹ Leur propension à être inondées et l'érosion par la rivière protègent une large part de ces terres de l'empiètement des constructions, bien que dès que la terre est assez haute pour être protégée, elle est alors très demandée pour la construction de maisons de luxe en raison de l'agrément que procure la rivière (WORALL, 1958, p. 5).

if the Three Towns, which have the great amenity of three large rivers running through them, should be allowed to grow to an uncomfortably large size, as has occurred in some other African towns. Fortunately, the Government holds most of the land and there is a Town Planning Department which has positive ideas and plans for the development of the towns, and is very conscious of the need for open spaces, control of sprawl, etc; and it is to be hoped that its policy will not be overridden by mercenary demands. It is also to be hoped that care will be taken not to use up good agricultural land, especially the riverside lands, while there is plenty of poor or useless land available for building³²⁰ ».

Contrairement aux prévisions de l'auteur, le gouvernement soudanais, malgré sa volonté et les actions qu'il a entreprises, n'a pu contrôler l'extension considérable de la capitale.

Si le caractère inondable des terres agricoles de berges a effectivement (jusqu'aux années 2000) protégé efficacement la plupart des terres de *sāgīa* et de *jaref*, la croissance démographique de la capitale n'est cependant pas restée sans effet. Deux exemples peuvent être donnés. En lien avec le développement considérable du bâti urbain, les entreprises de briqueteries (briques cuites) ont fleuri un peu partout dans la capitale. Ces dernières ayant besoin d'eau et de boue sont par conséquent toujours localisées sur les berges des Nil. Aujourd'hui, elles prennent place dans la plupart des quartiers de maraîchage de la capitale, où elles exercent une concurrence foncière sur les cultures. Le deuxième exemple est un cas à part, il s'agit de Tuti. Du fait de son insularité, l'accroissement de sa propre population engendre l'extension du village d'origine, et les habitations prennent aujourd'hui pied sur d'anciennes terres agricoles.

Si, hormis ces exemples, les terres de berges sont restées relativement protégées de l'avancée du bâti résidentiel urbain, il n'en va pas de même pour les terres agricoles éloignées des Nil, c'est-à-dire les terres des grands projets irrigués. Sur ces terres plus périphériques, l'ampleur de l'explosion démographique du Grand Khartoum a souvent réduit à néant les velléités des pouvoirs publics de protéger certains espaces. Si ces derniers ont réussi à conserver la maîtrise foncière de la capitale soudanaise, ils ont cependant cédé en de nombreux endroits devant le nombre de personnes à loger. La quasi-disparition du projet de

³²⁰ Il serait vraiment dommage que les Trois Villes, qui présentent l'extrême avantage d'avoir trois larges fleuves les traversant, soient autorisées à s'étendre jusqu'à une taille désagréablement grande, comme cela est arrivé à d'autres villes africaines. Heureusement, le gouvernement possède la majorité des terres et il existe un département de la planification urbaine qui a des idées et des plans positifs pour le développement des villes, et qui est très conscient du besoin d'espaces ouverts, du contrôle de l'extension urbaine, etc., et il est à espérer que sa politique ne sera pas supplantée par des demandes mercenaires. Il est également à espérer qu'une attention sera portée à ne pas utiliser les bonnes terres agricoles, en particulier les terres de berges, alors qu'il existe plein d'autres terres pauvres ou sans intérêt qui sont disponibles pour y construire (*op.cit.*, p. 7).

ceinture verte³²¹ de Khartoum qui représentait à l'origine (en 1962) plus de 7000 *feddān* est à ce titre exemplaire (ZEINAB OSMAN SAEED, 1989). Cet espace est aujourd'hui occupé par de nombreux quartiers populaires planifiés et les quelques arbres qui avaient été plantés ont totalement disparu³²² sous l'avancée du bâti urbain et leur utilisation comme bois de chauffe.

Les grands projets irrigués de Khartoum Nord ont été particulièrement touchés par l'arrivée massive de populations désireuses de se loger. Par exemple, concernant le projet de Seleit Nord pour lequel il existe des données chiffrées, sur les 14 000 *feddān* initialement alloués au départ au projet, 4500 sont aujourd'hui squattés (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000).

Si les terres agricoles existantes régressent sous l'effet de la construction de quartiers résidentiels, il est délicat d'établir leur recul avec précision. D'une part, parce que les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture chargés des questions foncières sont réticents à en discuter, et d'autre part parce que l'ensemble des terres non habitées et non affectées à la voirie sont considérées comme agricoles, y compris lorsqu'elles ne sont pas cultivées. De plus, lorsque nous avons enfin trouvé deux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ayant accepté de parler, ils nous ont fourni des données quantitatives si disparates qu'elles sont inutilisables. Pour Ahmed Abdel Rahman, 115 000 *feddān* de terres agricoles sont devenues terres habitables entre 2002 et 2005, et pour Dr. Babiker, qui s'est montré très fuyant sur le sujet, le ministère de l'Agriculture aurait « *officiellement perdu entre 13 000 et 14 000 feddān en 2005. Mais beaucoup plus en réalité*³²³ ».

La superposition de la trame urbaine cartographiée par le ministère de la planification urbaine en 2005 avec des fonds de cartes plus anciens permet de visualiser certaines zones de recul agricole sous l'effet de l'avancée de bâti résidentiel urbain populaire (carte 21).

Cette progression du bâti résidentiel urbain est également à l'origine du déplacement en périphérie des étables laitières. Nous avons vu que certains éleveurs avaient été déplacés trois fois en vingt ans et évoqué le cas d'El Merkhiyat (projet Rudwan) qui, bien qu'au départ isolé de la ville, a aujourd'hui été rattrapé par cette dernière. En 2005, le déménagement des complexes laitiers de Sebil et de Jabra était imminent, ces deux sites laitiers devant être regroupés à Soba (carte 21).

³²¹ Conçu à l'origine pour protéger la ville des vents de sable, adoucir le climat et améliorer l'environnement urbain, ce projet n'a pas ou peu eu le temps de se développer. Située au sud de Khartoum juste après la ligne de chemin de fer, la « ceinture verte » est aujourd'hui couverte par le camp de Mayo, le quartier de Salama, etc.

³²² Si les pouvoirs publics et notamment le ministère de l'agriculture mentionnent un espace d'environ 400 *feddān*, toujours dévolu à la ceinture verte, je n'ai jamais trouvé ni vu d'arbre dans cette partie du territoire urbain.

³²³ Ces deux entretiens ont été menés en 2005.

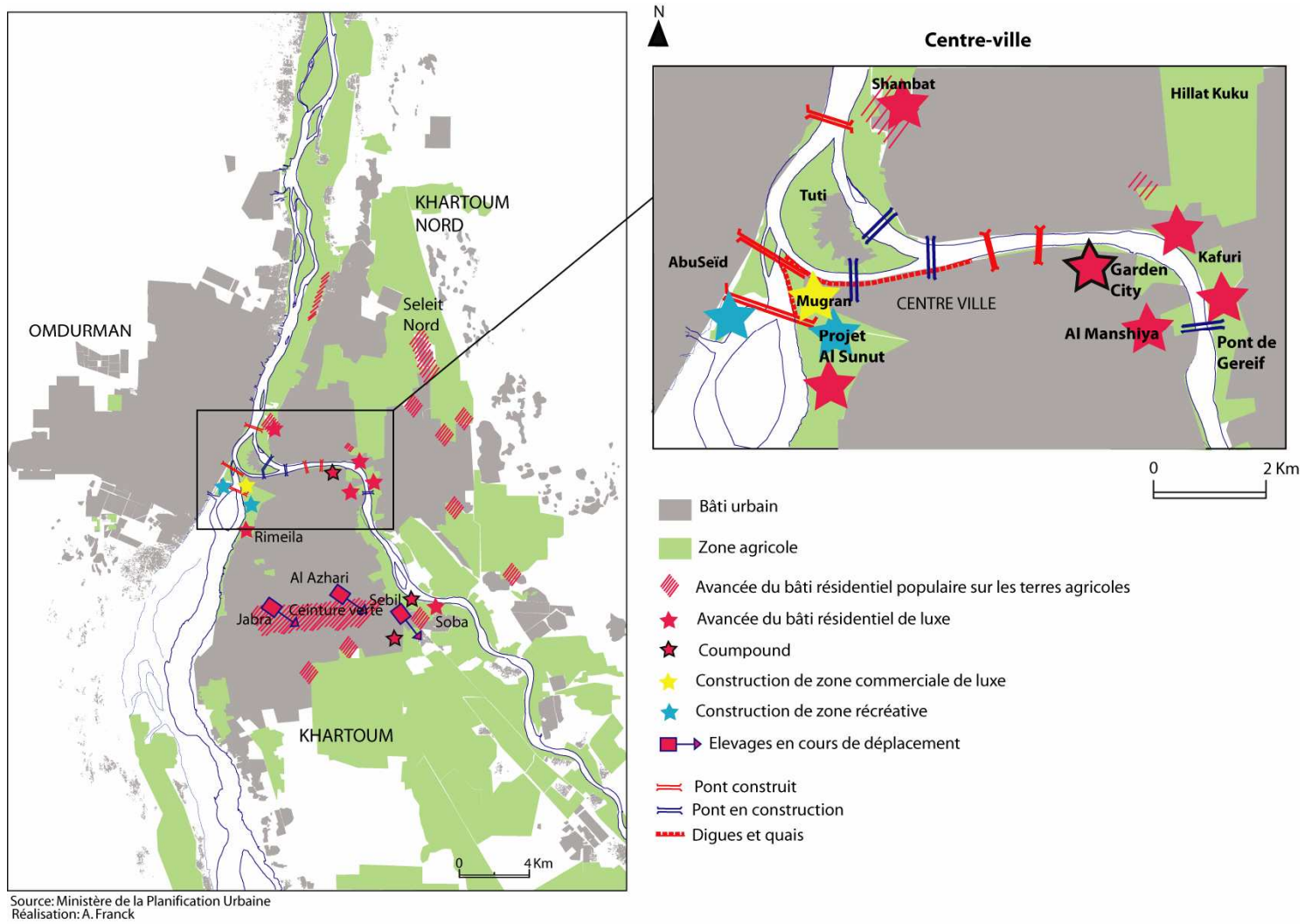
Mais les habitations populaires ne représentent pas la seule menace qui pèse sur les terres agricoles. La construction d'infrastructures urbaines telles que les ponts, la voirie, etc. entraîne également la disparition de certaines parcelles agricoles, et empêche l'exploitation d'autres parcelles pendant la durée des travaux. Nous avons évoqué la rue du Nil et la construction de ses quais ; il faut y ajouter la construction de cinq ponts, qui ont tous engendré des modifications sur les terres agricoles de berges sur lesquels ils prennent pied.

D'autres types d'aménagements urbains spécifiques, comme la construction d'hôtels avec vue sur le Nil ou de zones de loisirs, peuvent encore être signalés ; mais jusqu'aux années 2000, ces ouvrages sont restés extrêmement limités et localisés. En effet, à l'exception de l'hôtel Palace situé sur les berges de Khartoum Nord au niveau de Tuti, seule l'extrémité de la péninsule de Mugran avait connu ce genre d'aménagements. Ce quartier très proche du centre-ville a été exposé plus tôt que les autres zones de maraîchage à l'accaparement de ces terrains agricoles au profit d'autres activités : construction d'un parc d'attraction et d'espaces de loisirs sur l'extrémité de la péninsule dès 1956, et de l'hôtel Hilton dans les années 1970.

Si la faiblesse de l'économie soudanaise et des investissements immobiliers dans la capitale a pendant longtemps réduit à sa plus simple expression ce type d'aménagements urbains, et d'une manière générale la mise en œuvre de travaux publics dans la capitale, les changements du contexte politico-économique soudanais, et en particulier l'exploitation du pétrole (effective depuis août 1999), font entrer la capitale soudanaise dans une nouvelle dynamique, transformant la ville à grande vitesse (DENIS, 2005a). Les terrains agricoles centraux font aujourd'hui l'objet de toutes les convoitises.

La carte 21 ne représente pas l'ensemble des zones de recul de terres agricoles du Grand Khartoum, mais elle tente de localiser les plus importantes et d'illustrer les principales formes d'urbanisation qui menacent l'agriculture.

Carte 21. Localisation de zones de conflit ville/agriculture



2. Une croissance économique sans précédent à l'origine d'une compétition foncière accrue sur les quartiers de maraîchage

La production de pétrole, après avoir timidement débuté en août 1999, atteint aujourd'hui les 500 000 barils de brut par jour, et demeure en constante augmentation. « Le pétrole représente désormais plus de 80 % des exportations soudanaises, alors qu'encore en 1999, les exportations de bétail et de sorgho comptaient pour plus de la moitié des exportations et leurs revenus couvraient à peine le coût de l'importation du pétrole » (DENIS, 2005a, p. 107). Le prix du baril augmente, et la rente minière constitue aujourd'hui la ressource première du gouvernement (entre 0,5 et 1 milliard de dollars annuels et 70 % des revenus nationaux) (BARTOLI, 2006). La croissance économique est exponentielle et s'élève en 2006 à 9 %. « Khartoum, nouvel eldorado » titrait même un *Courrier International* du mois de juillet 2007.

Ces gisements pétroliers découverts dans les années 1970 dans la partie méridionale du pays sont majoritairement exploités par des compagnies étrangères, asiatiques notamment³²⁴. L'Asie est devenue en quelques années le premier partenaire commercial du pays (à hauteur de 80 % des exportations et de 34 % des importations). Les compagnies asiatiques contrôlent le secteur pétrolier et essaient dans la totalité de l'économie soudanaise. Mais ils ne sont pas les seuls ; les investisseurs arabes, mais également européens, affluent, encouragés par un contexte économique favorable que renforce encore la signature en janvier 2005 de l'accord de paix avec le sud. L'installation de ce qui doit devenir la plus grosse mission des Nations Unies (UNMIS *United Nation Mission in Sudan*), destinée à garantir la mise en œuvre des accords de paix Nord/Sud, rassure encore un peu plus les investisseurs. Cependant, les pétrodollars sont massivement réinvestis dans l'immobilier du Grand Khartoum, la capitalisation dans le foncier demeurant la plus sûre dans le contexte politique clientéliste soudanais. Ainsi, nombre d'hommes d'affaires, soudanais, arabes ou asiatiques achètent et construisent des hôtels, des immeubles de bureaux, des villas de haut standing, qui trouvent éventuellement preneurs chez une clientèle expatriée de plus en plus

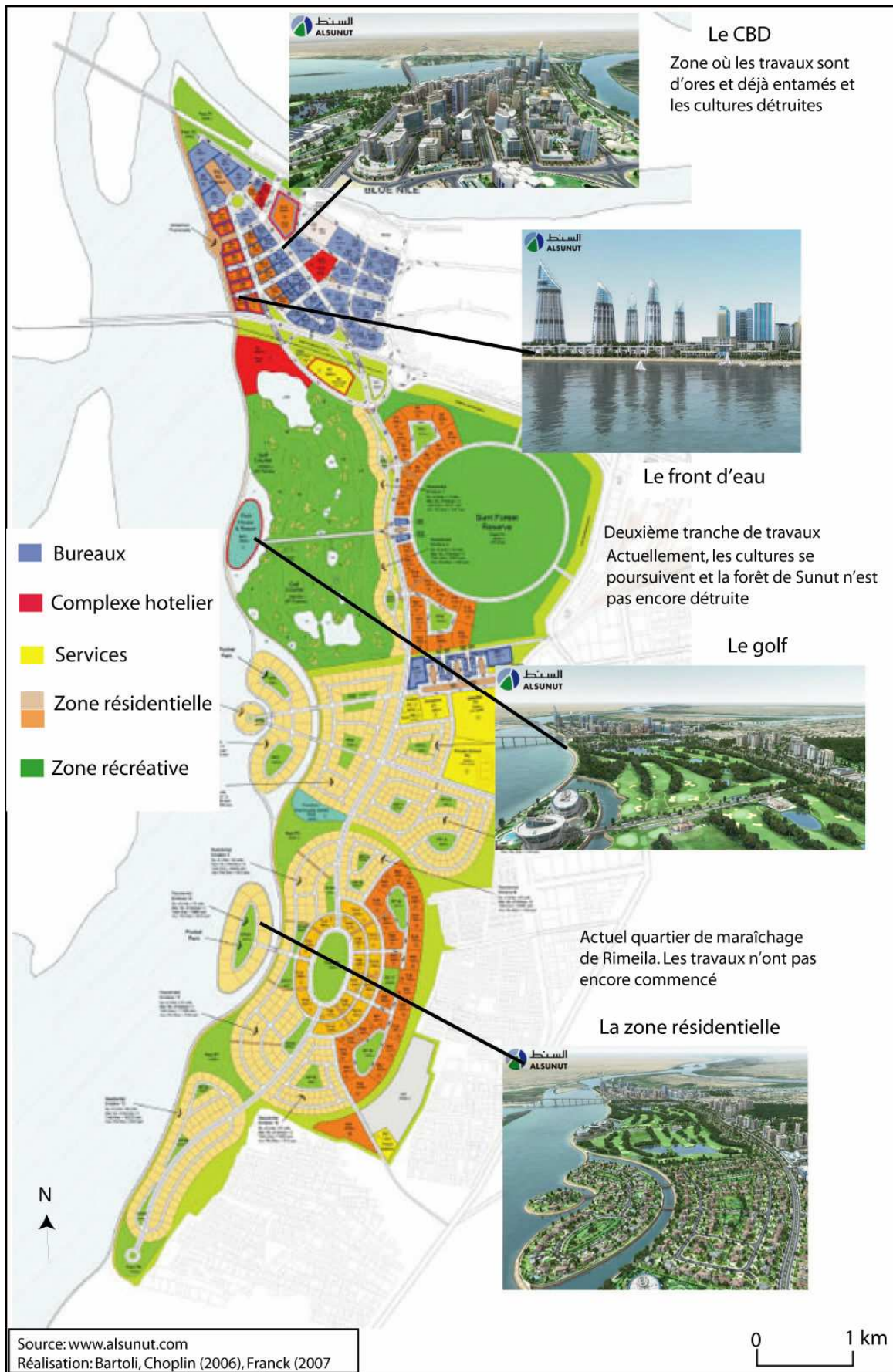
³²⁴ « L'exploitation pétrolière retardée par la guerre, et même l'une des causes de reprise de la guerre en 1983 marquée par le départ précipité de Chevron, a été relancée après 1990, alors même que les démocraties occidentales accentuaient leur boycott économique du Soudan. Cette tentative d'exclusion s'est traduite par un investissement très fort des puissances asiatiques, en particulier de la Chine et de la Malaisie qui sont devenues en quelques années les partenaires principaux du Soudan. Le boycott occidental a paradoxalement précipité la métropolisation en attirant les investisseurs asiatiques qui ont trouvé un terrain vierge, riche de potentiel extractifs et aucune concurrence » (DENIS, 2005a, p. 107). Les quatre compagnies pétrolières exploitantes sont la CNPC (entièrement constituée de capitaux chinois), CNPC 1 (qui compte des capitaux chinois, du Golfe et soudanais), GNPOC (dans laquelle se mêlent capitaux chinois, malaisiens, canadiens et soudanais) et IPC SU (aux capitaux suédois, malaisiens, autrichiens et soudanais).

nombreuse, consécutivement au processus de paix et à la crise du Darfour (BARTOLI, 2006). La spéculation foncière règne à Khartoum. Les prix du bâti résidentiel dans les quartiers traditionnellement chics (Amarat, Ryad, Khartoum 2) auraient doublé entre 2002 et 2004 (*op. cit.*). On s'arrache à prix d'or l'espace du centre-ville dévolu à l'actuel aéroport avant même la réalisation prévue d'un nouveau terminal, ainsi que la friche industrielle de la gare de Khartoum également située en centre-ville ; les chantiers fleurissent un peu partout dans la capitale, les immeubles s'élèvent à grande vitesse, et des projets pharaoniques sont en passe d'être réalisés.

Du côté de nos quartiers de maraîchage, notamment du côté des quartiers centraux, on assiste également à un emballement des spéculations immobilières. Ils représentent une opportunité en matière d'investissement immobilier car ils sont non construits, centraux, et offrent des possibilités intéressantes sur les plans touristique, esthétique et commercial.

Mugran devient un terrain de choix pour l'immobilier de luxe. Depuis 2001, on assiste à la réalisation extrêmement rapide d'ouvrages importants comme la construction des sièges de la Banque du Soudan ou de la Petrolea Operating Co. Avec les nouveaux moyens financiers, le caractère inondable des terres ne paraît plus être un obstacle à la construction et ne protège désormais plus les zones de cultures de la frénésie immobilière. La réalisation en 2002 d'une digue sur le Nil Blanc entre les deux ponts reliant Khartoum à Omdurman a ainsi porté un coup d'arrêt à l'exploitation agricole dans cette partie de Mugran. Sur ce terrain désormais asséché et renommé « La Plage d'Or » s'élèvera un complexe hôtelier et commercial de luxe. Après la viabilisation du terrain, les travaux de construction qui ont commencé en octobre 2005 devraient s'achever en 2010. Ce complexe se propose d'accueillir 6500 résidents répartis dans 1200 appartements de bureaux et 7 hôtels ainsi que 50 000 employés.

PLANCHE 4. LE PROJET D'AL SUNUT



Si l'exploitation agricole se poursuit pour l'instant dans la partie de Mugran située au sud du pont chinois, il ne s'agit que d'un sursis. Cette zone de cultures et la forêt de Sunut sont également comprises dans une deuxième phase du projet (qui porte d'ailleurs le nom de la forêt), et doivent être transformées en zone récréative (golf, parcs et Marina). Plus au sud, sur le quartier de Rimeila, le projet prévoit une zone résidentielle de luxe (6700 appartements de haut standing et 1100 villas). L'ensemble des travaux, estimé à 4 milliards de dollars, est pris en charge par la Société immobilière Al Sunut, basée sur un partenariat public-privé dans lequel on retrouve la société soudanaise DAL³²⁵, le Fond National d'Assurance Sociale et l'Etat de Khartoum. Si Mugran est la zone de maraîchage la plus menacée, les autres quartiers ne sont pas pour autant protégés pour longtemps.

L'île de Tuti, qui fait de longue date l'objet de convoitises, voit aujourd'hui son insularité remise en cause. La construction d'un pont depuis Khartoum desservant Tuti, puis se prolongeant jusqu'à Khartoum Nord, est entamée depuis 2004 (carte 21). Il est à craindre que ce pont ne transforme l'île en un gigantesque rond-point du centre-ville, elle qui n'a pourtant connu sa première (et jusqu'ici unique route) asphaltée qu'en 2002. Les conséquences sur ses cultures, et sur les vergers de citronniers les plus réputés de la capitale, pourraient bien se révéler fatales.

Alors qu'en 80 ans, cinq ponts seulement avaient été construits autour de la confluence, trois nouveaux sont actuellement en construction (et d'autres en projet) : celui de Tuti, un autre dans le centre-ville dans le prolongement de la rue Mac Nimir menant de Khartoum à Khartoum Nord, et un dernier plus périphérique au niveau de Gereif, reliant également Khartoum à Khartoum Nord. La construction de ce dernier pont, mais aussi et surtout son raccordement au centre-ville par des voies sur berges, ont d'ores et déjà condamné les terres de *sāgīa* de Burri qui s'étendent le long du Nil Bleu.

³²⁵ Très fier de faire partie de ce gigantesque projet, le groupe DAL lui a consacré un site Internet : www.alsunut.com. On y trouve les plans du projet, des articles de presse, mais surtout une vidéo programmatique du projet qui en dit long sur l'ambition de l'urbanisme de rente khartoumois.

PANORAMA 14. NOUVEAUX AMENAGEMENTS URBAINS SUR LES TERRES AGRICOLES



Construction d'une route le long du Nil bleu



Vue de l'île de Tuti et de son nouveau débarcadère



La route d'accès aux terres de Mugran, préalable à la construction de la digue

Toujours le long du Nil Bleu, on assiste au développement de quartiers résidentiels de première classe qui s'installent sur les bords du Nil. Du côté de Khartoum Nord, le quartier de Kafuri, déjà zone résidentielle de luxe, poursuit son développement. Les berges d'Hillat Kuku deviennent un espace très prisé également en vue de la construction de villas.

Du côté de Khartoum, les quartiers de Garden City et Manshiya, encore très peu construits il y a dix ans, sont en pleine explosion immobilière, et mordent de plus en plus sur les zones agricoles. Un urbanisme nouveau dans la capitale soudanaise a fait son apparition à Garden City, où à côté des traditionnelles villas, toujours plus luxueuses, ont été construits deux véritables compounds résidentiels. Le quartier de Soba s'apprête à connaître le même sort. En sus de cette zone résidentielle de luxe fermée qui est en train d'être bâtie sur un espace attenant à une zone d'habitat illégal (Soba Aradi), dont le déguerpissement est enclenché, Soba attire également de riches familles soudanaises désireuses d'acquérir des fermes villas sur les bords du Nil. Ce phénomène des fermes villas, encore secondaire, prend néanmoins de l'importance et mérite à ce titre d'être décrit. Il s'agit de villégiatures citadines à la « campagne ». Si posséder ce type de terre de berges a toujours été valorisé socialement, les élites khartoumoises ne les utilisaient que rarement. Et il existe paradoxalement de nombreuses propriétés sur le Nil, notamment en centre-ville, qui ne sont pas cultivées car leurs propriétaires n'ont pas besoin de les exploiter. Ils peuvent soit les laisser exploiter par d'autres, soit les conserver en l'état en attendant que les prix montent ou simplement pour fixer leur capital dans le foncier et en retirer un certain prestige social. Mais aujourd'hui, ces élites achètent des terres en périphérie pour y faire bâtir leurs villas secondaires, où ils se rendent les week-ends ou pendant les vacances. On retrouve le même phénomène dans de nombreuses villes du Monde Arabe (à Amman, à Alep, Damas, à Sanaa) (BOISSIERE, 2004, p. 41).

C'est donc un urbanisme d'un nouvel ordre et un développement économique sans précédent de l'agglomération du Grand Khartoum qui remettent aujourd'hui en cause l'exploitation de certains espaces agricoles. Pourtant, si les terres agricoles existantes reculent, de nouveaux projets irrigués, toujours plus gigantesques et toujours plus périphériques, voient le jour, ou sont en gestation. C'est le cas notamment du tout récent projet de Sundus au sud-ouest de Khartoum, qui s'étend sur 110 000 *feddān* à cheval sur deux *wilaya* (Khartoum et Nil Blanc). On peut également citer le projet gigantesque d'aménagement de la rive ouest du Nil Blanc, au sud d'Omdurman. Lors des entretiens sur les questions foncières au ministère de l'agriculture, nos interlocuteurs ont d'ailleurs tous mis en avant le fait que l'Etat de Khartoum ne manque pas d'espaces et de terres à mettre en valeur. Plus que d'une disparition, il s'agit

d'une requalification, d'un déplacement en périphérie sous l'effet de l'urbanisation (nous y reviendrons).

Nous avons donné à voir dans cette première partie les espaces agricoles du point de vue extérieur au reste de la ville. Nous avons présenté leur inscription dans le tissu urbain, la manière dont ils sont perçus et pratiqués par les citadins et enfin l'importance de leur attrait sur le plan immobilier. C'est maintenant la ville des agriculteurs qu'il convient de mettre en lumière.

II. DES AGRICULTEURS ENTRE INTEGRATION ET MARGINALISATION URBAINE

Donner à voir la ville des agriculteurs, comment ils s'y insèrent, s'y promènent, s'y logent, s'y ancrent et s'y sentent est crucial pour notre étude à différents égards. Il s'agit d'abord de saisir dans quelle mesure l'agriculture participe à l'urbanité du Grand Khartoum, comme à Kampala par exemple (CALAS, 1995), pour voir si cette activité constitue un facteur d'intégration urbaine. En effet, si nous avons montré comment les activités et les espaces agricoles s'insèrent en ville, qu'en est-il de ses travailleurs ? Exercent-ils une activité en ville et/ou participent-ils à la vie urbaine ? Sont-ils citadins (GERVAIS-LAMBONY, 1994) ou en marge de la vie urbaine ? Si on considère le mode de vie des agriculteurs de la capitale soudanaise, on n'a de cesse de questionner (et composer avec) les notions d'intégration urbaine et de marge en ville. C'est la tentative de comprendre cet « entre-deux » dans la vie urbaine des agriculteurs qui constituera le fil directeur de cette partie.

Le fait que l'immense majorité des travailleurs ne soit pas originaire de la capitale renforce par ailleurs l'intérêt d'un questionnement autour des modes d'insertion et d'adaptation en ville induits par la pratique d'une activité agricole en milieu urbain.

Enfin, il nous semble que c'est également dans ce rapport qu'ont les agriculteurs à la ville et à leur activité que peuvent se trouver des réponses sur les possibilités de résistance (ou non) à la pression foncière actuelle.

La complexité des relations qu'entretiennent les différents groupes d'agriculteurs avec la ville et avec l'activité agricole – les éleveurs et les cultivateurs n'investissent pas la ville et leur activité de la même manière, les travailleurs agricoles et les propriétaires non plus –, nous a conduit à décomposer ces relations en deux grandes parties.

Un premier temps sera consacré à expliciter l'ambivalence des liens à la ville chez différents groupes d'agriculteurs migrants. Nous analyserons notamment le décalage important en terme d'intégration en ville qui existe entre travailleurs éleveurs et travailleurs cultivateurs. L'exemple de Mugran où, du fait du démarrage du projet d'El Sunut, l'exploitation agricole est arrêtée, complétera cette analyse en mettant en lumière le rôle de la potentialité de l'accès à la propriété privée dans le projet de vie en ville.

Un deuxième temps sera consacré à analyser l'ambivalence des liens à l'agriculture du groupe de propriétaires fonciers. Cette analyse trouvera une illustration dans la description de la longue résistance de l'île de Tuti à la pression foncière.

A. L'AMBIVALENCE DU LIEN A LA VILLE CHEZ LES AGRICULTEURS MIGRANTS

Si le rapport à la ville sera également abordé pour les agriculteurs citadins de vieille souche qui, dans notre échantillon, appartiennent principalement (nous l'avons vu) au groupe des propriétaires fonciers, il s'agit néanmoins de nous concentrer ici sur les modalités d'insertion en ville de la majorité des agriculteurs, c'est-à-dire les agriculteurs migrants.

Afin de préciser notre angle d'approche du terme « migrant » qui relève de situations très diverses, et de justifier la prise en compte de cette caractéristique des agriculteurs, un détour préalable est nécessaire.

Les figures scientifiques de l'agriculteur urbain et du migrant ont évolué de pair avec le contexte de développement exceptionnel de l'urbanisation du siècle dernier. Nous avons à ce propos déjà évoqué la fin de l'association entre marginal et migrant³²⁶, qui était souvent conjuguée à l'image de l'agriculteur urbain. En devenant de plus en plus nombreux, voire majoritaires, les migrants sont vus sous un autre angle : « Les villes africaines sont riches de leurs migrants » affirme Jean Marie Cour (COUR, 1991). Mais les travaux africanistes ont depuis longtemps analysé de manière positive la relation du migrant à la ville (BALANDIER, 1955, SAUTTER 1972, GIBBAL, 1974) et proposé des catégories d'analyse nuancées³²⁷.

³²⁶ Ce renversement de perspectives est clairement exprimé par Vernière en 1973 dans son étude de l'habitat des villes de l'Afrique de l'ouest : « le domaine de la marginalité est immense ; il serait sans doute plus simple de chercher ce qui, des paysages et des hommes, n'est pas marginal » (VERNIERE, 1973, p. 587).

³²⁷ Voir à ce sujet l'étude pionnière de Jean-Marie Gibbal (GIBBAL, 1974). Il distingue, dans son travail sur Abidjan, trois catégories : les *citadins*, nés en ville et dotés d'un revenu suffisant pour participer à la vie urbaine ; les *nouveaux citadins*, venus de la campagne mais disposant de ressources qui leur permettent de s'intégrer

D'autres recherches portant sur les médina ou les quartiers centraux des villes du monde arabe battent en brèche l'idée d'une « ruralisation » des centres villes, et surtout le présupposé idéologique selon lequel les migrants ruraux ne sont pas et ne seront jamais citoyens à part entière (BERRY-CHIKHAOUI 1994, LUSSAULT et SIGNOLES 1996, FLORIN et *al.*, 2005). Ici, les migrants d'origine rurale font bien partie intégrante de la ville qu'ils contribuent à façonner.

D'autant que, comme nous le rappelle judicieusement Philippe Gervais-Lambony « la ligne de partage entre migrants et citoyens est perméable : le migrant est un citoyen en puissance qui souvent le devient même plus réellement qu'un natif en ville. Enfin, d'un autre point de vue, peut-être est-il temps de reconnaître qu'être migrant peut signifier faire le choix de vivre la ville de manière temporaire, dans le cadre d'une stratégie dont les objectifs sont ailleurs, même en étant propriétaire en ville. Il est temps de l'accepter : le migrant est citoyen. Et dire cela n'est au fond que revenir à la citation de Fernand Braudel : « une ville vit par ses ravitaillements en hommes nouveaux » (GERVAIS LAMBONY, 2003, p. 29).

C'est en suivant cet angle d'approche que nous souhaitons aborder l'insertion des agriculteurs migrants, et comprendre quels sont les facteurs déterminants dans le projet de vie en ville, et dans ce passage du migrant au citoyen.

Dans le cas de l'agriculture urbaine, aborder les notions de migration et de projet de vie en ville correspond, en outre, à la prise en compte de l'importance de ce thème dans le corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine, thème qui (nous l'avons déjà évoqué) a toujours été l'objet de débats. Ainsi l'analogie initiale entre migrants et agriculteurs urbains largement remise en cause dans les travaux scientifiques sur l'agriculture urbaine paraît pour part se vérifier dans le Grand Khartoum. A l'exception des propriétaires fonciers en effet, l'immense majorité de notre échantillon était non née dans la capitale (86 %). En outre, si l'ancienneté de la présence en ville est parfois évoquée comme condition de l'accès à une activité agricole, il n'en est rien dans le Grand Khartoum puisque les migrants récemment arrivés dominent ces activités, notamment dans les cultures (où pour 58 % la migration remontait à moins d'un an). Il sera par exemple intéressant de se demander si le caractère saisonnier des cultures suffit à expliquer la courte durée de la migration en ville. Quelles sont les conditions de vie en ville des migrants? Qu'en est-il dans l'élevage où nous avons montré que la migration en ville était plus durable? Commençons par le début, c'est-à-dire par regarder où se logent et vivent les agriculteurs.

jusqu'à un certain point ; enfin les *ruraux prolétarisés*, migrants de première génération eux aussi mais qui, faute d'argent, sont à la fois les moins assimilés de tous et les plus coupés du milieu villageois d'origine.

1. Les espaces agricoles, principal lieu de vie en ville des agriculteurs migrants

Les champs et les étables urbaines ne sont pas uniquement des lieux de travail, ce sont également des lieux de vie pour la plupart des travailleurs agricoles. 70 % de notre échantillon d'agriculteurs a déclaré dormir sur place. Pour quatre d'entre eux, c'était une question de commodité, de prix du transport, mais ils possédaient ou louaient un autre espace de vie en ville. Il reste que pour plus de 66 % de notre échantillon d'agriculteurs, l'espace agricole représentait le principal lieu de vie en ville.

Ce sont principalement les propriétaires (bien que dans l'élevage on trouve quelques exceptions) et des travailleurs mariés dont les familles résident dans la capitale qui dorment et vivent dans les quartiers résidentiels urbains, le plus souvent adjacents. A certaines périodes du cycle cultural, certains propriétaires fonciers qui travaillent eux-mêmes la terre dorment également sur place, mais ils possèdent, eux ou leur famille, une maison en ville ; ils n'ont donc pas été comptabilisés dans les 66 %.

Dans ces espaces de vie, la précarité des abris, voire leur absence, ainsi que le caractère strictement masculin, interpellent dès les premières visites. C'est d'ailleurs cette atmosphère particulière qui se dégage de ces quartiers de maraîchers et des étables urbaines qui est à l'origine du questionnement sur la réalité et les modalités de l'intégration urbaine pour leurs habitants.

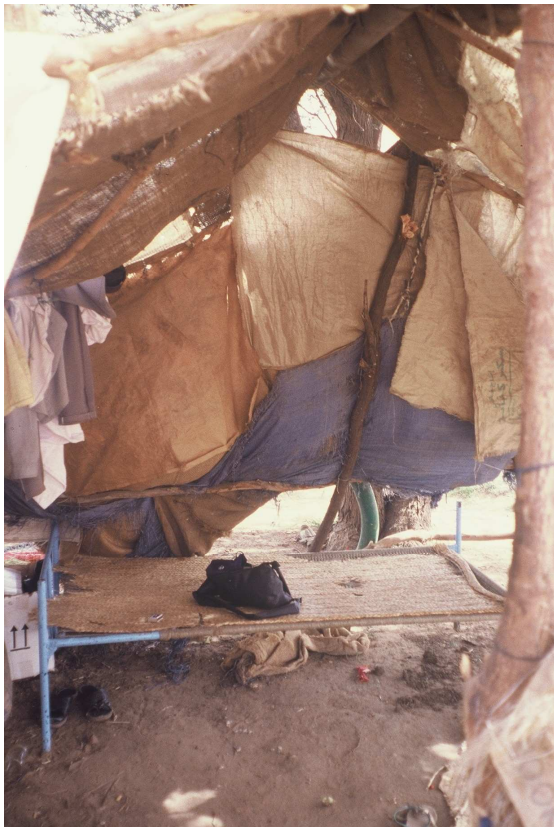
Dans les quartiers laitiers qui sont construits en dur comme à El Merkhiyat, les éleveurs qui dorment sur place peuvent utiliser à cet effet, lorsqu'elle existe, l'unique pièce de l'enclos. Mais le plus souvent, ils se contentent de lits dehors,³²⁸ dans la cour, avec les troupeaux. Dans les zones de maraîchage, où l'espace est ouvert à la vue, l'absence de maison est plus criante encore. Les cultivateurs se construisent de petits abris appelés *rakuba*. Ces abris sont le plus souvent extrêmement précaires, et le plus souvent utilisés pour ranger les quelques affaires personnelles des travailleurs que pour y dormir réellement. Ils présentent également l'avantage d'offrir aux travailleurs de l'ombre durant les fortes chaleurs de l'après-midi. Cependant, peut-on habiter sans habitat (LEFEBVRE, 1972) ? Peut-on se construire en ville sans y construire (MORELLE, 2004) ?

³²⁸ Précisons tout de même que dormir dehors est très fréquent dans le Grand Khartoum. La chaleur du climat rend agréable la cour, espace primordial des maisons traditionnelles. Le soir venu on sort les lits de la maison que l'on rentre au petit matin. Dans les rues également, il est courant de trouver les commerçants en tous genres endormis sur des lits devant leurs étals ou leur boutique.

Les agriculteurs migrants dorment, travaillent et vivent donc l'essentiel de leur vie en ville sur les espaces agricoles. La simple observation d'une journée de travail et de vie dans les champs ou dans les étables vous plonge dans un monde « rural ». A Mugran, Abu Seïd, ou dans un autre quartier de maraîchage du centre-ville, si l'on omet de regarder les immeubles et le trafic automobile alentours, rien ne laisse présager la ville. Les tâches agricoles se succèdent, les repas sont préparés et partagés sur place entre travailleurs, il n'y a pour ainsi dire pas ou peu d'allées et venues des ouvriers. Les agriculteurs n'ont pas ou ne prennent pas de jours de congé. Cependant, dans le cas des cultures, ils organisent leur journée à leur gré en fonction du travail à fournir et de la chaleur. Dans l'élevage, les deux traites (autour de 3/4h du matin et de 15 h) et la distribution de nourriture aux bestiaux rythment clairement les temps de travail. Mais quelle que soit l'activité, les agriculteurs sortent peu des zones agricoles. Le vendredi est au Soudan un jour particulier où l'on rend traditionnellement visite aux proches parents, où l'on se repose, où l'on prie. Dans ces espaces agricoles, du côté des travailleurs, il est difficile de voir la différence avec les autres jours de la semaine. A l'exception peut-être de la grande prière qui doit s'effectuer à la mosquée, ces travailleurs ne semblent pas pénétrer la ville pour des occasions sociales. Retrouver les mêmes interlocuteurs aux mêmes endroits lors de nos enquêtes s'étant rapidement imposé comme une règle, l'hypothèse de leur « immobilité » en ville s'est faite de plus en plus prégnante au fur et à mesure que la recherche avançait.

PANORAMA 15. LIEUX DE VIE D'AGRICULTEURS

(Clichés A. Franck)



La pratique de la ville par les travailleurs agricoles, comme la connaissance qu'ils en ont, sont généralement limitées et se cantonnent souvent à des interactions minimales avec le reste de la ville, restreintes aux espaces de maraîchage, aux souks centraux, voire au souk le plus proche et de temps à autre à un quartier résidentiel où l'on connaît quelqu'un. Les enquêtes sur le sujet ont d'ailleurs été les plus difficiles à mener car elles généraient chez nos interlocuteurs plus d'embarras que de réponses. Devant la réticence ou la gêne des agriculteurs, et plus particulièrement des cultivateurs migrants, à parler de la ville, les questions ayant trait à leur connaissance et à leur vision de l'agglomération du Grand Khartoum ont dû être totalement retravaillées (cf. Annexe 2/ point 4 du questionnaire).

Si leur refus généralisé de se localiser sur un plan ne dénote pas forcément une mauvaise connaissance de la ville, mais plutôt un autre système de références spatiales, leur difficulté à évoquer des noms de quartiers, à raconter leur déplacements urbains est significatif d'une faible connaissance de la ville. L'immense majorité des questions ouvertes sur leur sentiment d'attachement à la ville sont restées sans réponse ou ont été détournées de leur sens premier. Ainsi, à la question « qu'est-ce que vous n'aimez pas dans le fait de vivre en ville ? », nous avons obtenu de nombreuses réponses du type : « *les moustiques* », « *rien* ». La question : « qu'est-ce que vous aimez dans le fait de vivre en ville ? » a reçu plus de réponses, qui pour la plupart concernaient les opportunités de gagner de l'argent, de trouver du travail, etc. mais cette question a également provoqué quelques « *rien* » ennuyés de la part de nos interlocuteurs. Si le « *rien* » constitue en soit une réponse, il exprime également toute la difficulté qu'il y a eu à faire parler de la ville. Au contraire, les questions n° 4.10 du questionnaire (Annexe 2) ayant trait à la connaissance de différents quartiers de maraîchage ont remporté un plus franc succès chez les cultivateurs. Le classement demandé des quartiers de maraîchage en fonction de la plus ou moins grande aptitude de leur terre a également reçu un écho enthousiaste et a donné Tuti comme grande « gagnante ».

Des cartes postales (cf. Annexe 2) représentant les hauts lieux, ou au contraire des lieux bien moins connus de la capitale ont alors été utilisées, plus spécifiquement dans les quartiers de maraîchage, pour délier les langues sur le sujet de la ville. Elles ont suscité plus d'attention et des réponses plus nombreuses, et ont eu au moins l'avantage de détendre l'atmosphère de l'enquête en lui donnant un caractère plus ludique. La reconnaissance des espaces représentés sur les cartes postales était très liée à l'appartenance au groupe des citadins de vieille souche. Les cultivateurs migrants qui en ont reconnu certains sont peu nombreux. En outre, alors que ces derniers étaient préalablement prévenues que l'ensemble des images représentaient des espaces de l'agglomération du Grand Khartoum, beaucoup de

réponses se sont référées à d'autres lieux dans d'autres provinces, souvent non urbains, comme si la notion même de ville était secondaire dans leur appréhension de leur espace de vie. Si la population urbaine pénètre les quartiers de maraîchage, les cultivateurs métayers migrants, eux, ne pénètrent que très peu le reste de la ville.

Si l'ensemble des travailleurs agricoles résident en ville dans les mêmes conditions de logement précaire, et paraissent avoir une pratique et une connaissance de la ville restreinte aux quartiers agricoles, du côté des éleveurs une mobilisation et un investissement plus sensible en ville se fait néanmoins sentir.

2. Revendications pour l'activité d'élevage et investissement en ville plus marqué chez les éleveurs

Chez les éleveurs, la référence à la ville intervient dans les enquêtes au niveau de la pratique de l'activité. En effet, la stabulation pérenne et le fait de nourrir intégralement les bêtes sans les mener aux pâturages constituent un changement induit par la ville dans les méthodes d'élevage, et fut donc une porte d'entrée pour évoquer le contexte urbain. A l'inverse, dans les quartiers de maraîchage, les cultivateurs migrants n'introduisent pas « la ville » comme facteur jouant un rôle dans leur activité, mais jugent la terre et/ou le propriétaire bon, ou non. Dans le chapitre 2, nous avons insisté sur le décalage entre d'un côté un désir d'ancrage en ville plus prononcé chez éleveurs migrants, et d'un autre côté un désir de retour dans les régions d'origine très fort chez les cultivateurs migrants. Les regroupements familiaux, également, touchaient plus les éleveurs que les cultivateurs. Ce décalage se fait logiquement sentir dans les formes d'investissement en ville. L'exemple de la mobilisation des éleveurs d'El Merkhayat (projet Rudwan) autour de leur quartier est à ce titre exemplaire.

En 1999, le complexe laitier était isolé de tout, n'avait pas d'adduction d'eau, et présentait d'énormes problèmes liés à la présence de tiques et à une mortalité anormalement élevée des veaux. Les pouvoirs publics, responsables du regroupement des éleveurs sur ce site, organisaient des réunions de concertation pour tenter de régler ces problèmes. Pour avoir assisté à l'une de ces réunions (mai 1999), nous avons pu constater l'ampleur du mécontentement et des revendications des éleveurs ainsi que les difficultés relationnelles entre les deux partis en présence. A l'issue de quatre heures de concertation mouvementée sur tout un ensemble de sujets, des décisions furent prises sur la question d'un traitement anti-tique adapté, financé en partie par les autorités. En ayant des revendications pour leur élevage

auprès des autorités, ces éleveurs affirment leur investissement dans leur activité économique sur un temps long, qui traduit un ancrage de leur vie en ville et leur citoyenneté.

Toutefois, il convient de nuancer l'impression d'un projet mené en collaboration harmonieuse entre autorités et éleveurs. Plusieurs réunions avaient dans le passé déjà eu lieu, aboutissant à de trop nombreuses promesses non tenues de la part des pouvoirs publics. En outre, il faut noter que beaucoup d'éleveurs n'y assistaient pas. Il est probable que les élevages les plus importants étaient également les mieux représentés.

Cette réunion s'est clôturée par l'évocation d'un projet de construction de mosquée dans le quartier. Ce sont les éleveurs qui ont émis le souhait d'avoir un lieu de culte sur place³²⁹. Comparativement aux tensions générées par les sujets sur l'élevage, la question de la construction d'une mosquée a été soulevée avec une étonnante facilité. Les éleveurs, comme le fonctionnaire en charge du quartier de Rudwan, étaient d'accord pour lancer rapidement les travaux. Aucune querelle verbale n'a eu lieu. Si ce genre de demande est plus que recevable par un gouvernement dont la politique islamique s'est inscrite dans le paysage urbain par la multiplication des mosquées, il faut néanmoins insister sur le fait que l'idée est partie d'un réel désir des habitants du quartier. Une collecte de fonds s'est spontanément organisée après l'approbation du projet par les pouvoirs publics, et les travaux ont été réalisés bien plus rapidement que ceux demandés au niveau de l'élevage.

La présence d'une mosquée à El Merkhayat, où aucun lieu social n'existait – en 1999 une seule marchande de thé était présente dans le quartier – a représenté un progrès social pour le quartier, la mosquée étant un lieu de réunion et de cohésion sociale auquel les éleveurs n'avaient, avant sa construction, pas accès collectivement. Leur revendication pour la création de ce lieu de culte doit être entendue comme un désir de s'établir dans l'agglomération du Grand Khartoum et dans le quartier. Depuis, les éleveurs se sont également groupés pour obtenir l'eau pour les élevages, des arbres, et d'autres services auprès de l'administration.

Dans les autres quartiers laitiers naissent également des regroupements d'éleveurs. L'association des producteurs de lait du Grand Khartoum a même récemment vu le jour, et représente l'ensemble des éleveurs laitiers urbains. Elle compte le plus grand nombre d'adhérents à Hillat Kuku (GIRARD, 2004, p. 7). Ces groupements d'intérêt attestent le dynamisme de l'activité, comme l'engagement des éleveurs envers elle et leur ancrage en ville.

³²⁹ La question de l'appartenance religieuse n'a pas fait l'objet de développement dans ce travail, étant donné que les chrétiens ou animistes (sudistes pour l'essentiel) sont extrêmement minoritaires dans notre échantillon. Seuls trois agriculteurs étaient dans ce cas de figure. Les musulmans représentent donc plus de 98 % de notre échantillon d'agriculteurs.

Le fait que les éleveurs soient salariés mensuellement joue sans aucun doute un rôle dans leur installation plus durable en ville, par opposition aux cultivateurs métayers dont on a vu que le traitement était majoritairement saisonnier. Pourtant, en termes de rémunération, il n'y a pas une grosse différence entre les deux situations, et si il y en a une, elle serait plutôt en faveur des cultivateurs.

La mosquée d'El Merkhiyat



A. Franck (2002)

Les populations travaillant dans ces deux secteurs sont également différentes, et on peut se demander si l'origine des agriculteurs a une incidence sur le projet de vie en ville. En même temps, les populations du Soudan central (Gezira et Nil Blanc) travaillant plutôt dans l'élevage laitier, et les populations du Darfour travaillant dans l'ensemble des secteurs agricoles, mais plus spécifiquement dans les cultures, sont toutes deux, en dehors des activités agricoles, très présentes et « installées » dans la capitale. En outre, dans les étables laitières on trouve également des travailleurs originaires du Darfour qui expriment moins clairement que leurs co-régionaux un désir de retour dans leur région d'origine. L'origine des travailleurs comme facteur explicatif n'est pas concluante.

Dans la mesure où le calendrier agricole de Khartoum peut permettre aux travailleurs migrants de l'ouest de rentrer dans leur région d'origine à temps pour planter et/ou aider leurs familles restées sur place pour les cultures traditionnelles pluviales, leur situation dans le Grand Khartoum peut alors être abordée sous l'angle d'une dialectique ville-campagne.

3. Chez les cultivateurs : une vie urbaine en marge consentie pour un projet de vie ailleurs ?

L'inscription « timide » ou très partielle du groupe de maraîchers migrants (à 70% originaires du Darfour) dans la ville conjugue aux possibilités qu'offre le travail saisonnier en terme de maintien des exigences agricoles familiales, autorise dans un premier temps à envisager les conditions de vie en ville de ces travailleurs migrants comme un choix de vie.

Par souci de clarté, nous reprendrons ici certaines remarques développées dans le chapitre 2, dans lequel nous avons abordé le phénomène migratoire. Connaître certains aspects de la migration nous semble en effet indispensable pour comprendre les facteurs influençant l'installation en ville ou non, ainsi que la dialectique ville-campagne.

Les phénomènes de reproduction sociale qui accompagnent ces migrations en ville soulignent mieux encore la particularité du projet de ces migrants. La présence en ville, issue d'une volonté ou d'une obligation économique, répond à la norme sociale (généralement ce sont les fils aînés qui partent en ville gagner de l'argent) mais ne correspond pas forcément à un projet de vie en ville. Les attaches sociales et foncières dans la région d'origine sont encore extrêmement présentes. Et le désir de retour dans la région d'origine semble être d'autant plus prégnant que l'on possède des terres dans la région d'origine³³⁰.

Ces travailleurs migrants habitent le plus souvent en petits groupes sous un même abri sur le champ qu'ils exploitent, et appartiennent généralement à la même ethnie, voire au même village ou à la même famille ; le tissu social de la région d'origine reste donc le principal ancrage de leur vie en ville. Les travailleurs mariés n'envisagent pas ou rarement le regroupement familial dans la capitale soudanaise. Leur connaissance de la capitale, nous l'avons vu, se limite aux autres espaces agricoles, et donc aux autres zones d'emploi. Le migrant se dirige vers une zone de maraîchage plutôt qu'une autre, tout d'abord en fonction des informations qu'il a préalablement obtenues auprès d'un parent ayant déjà effectué cette migration, ce qui lui donne auprès de son futur employeur l'avantage d'être recommandé. En outre, on n'observe pas chez ces travailleurs d'attachement réel à leur travail³³¹, alors qu'ils

³³⁰ Il y a là peut-être une différence avec les éleveurs salariés également originaires du Darfour, dont on a montré qu'ils appartaient intégralement à des groupes nomades qui traditionnellement ne possèdent pas de terres. L'existence de propriétés foncières dans la région d'origine peut être envisagé comme un facteur influençant le désir de retour et jouant un rôle dans l'ancrage en ville.

³³¹ On retrouve ce type de discours dans les enquêtes : « *si je trouve un autre métier demain mieux payé, je fonce !* », « *Je ne souhaite pas que mes enfants soient agriculteurs mais s'il n'y a pas d'autre chance, je leur apprendrai* »

sont également agriculteurs dans leur région d'origine. Trouver un travail est la priorité, peu importe souvent celui qu'on trouve.

La migration à Khartoum est une migration temporaire où la ville peut alors être vue, non plus comme but de leur migration, mais plus comme un moyen d'envisager un avenir dans leur région d'origine. Le mariage, nous l'avons vu, est très présent comme objectif lié à la migration et au pécule amassé. On peut émettre l'hypothèse selon laquelle la vie en ville, même si elle dure, serait un temps de « latence sociale » qui leur assurerait néanmoins une intégration sociale ailleurs. C'est pourquoi leur investissement tant social qu'économique ne se ferait pas à Khartoum.

Pourtant, il convient de s'interroger sur la pertinence de l'emploi du terme « choix de vie », ainsi que sur les raisons ayant mené à un refus de vie en ville (si tel est le cas). Tout d'abord, parce que la migration à la ville relève le plus souvent non d'un choix mais d'un impératif de survie³³². Ensuite, parce que le « choix de vie » de ces travailleurs est couramment contrarié. Ils restent, en effet, souvent plus d'une saison agricole à Khartoum – soit que le pécule amassé ne leur permette pas de rentrer, soit que les conditions dans la région d'origine ne soient pas réunies pour envisager le retour (la crise actuelle du Darfour peut à cet égard jouer un rôle). Ces travailleurs migrants peuvent finalement résider plusieurs années dans la capitale soudanaise, sans qu'il y ait d'amélioration notable de leurs conditions de vie. Ainsi Adam, rencontré à Mugran lors de la saison agricole 2001, et retrouvé au début de la saison 2002, n'est pas rentré au Darfour : « *Je n'avais pas assez d'argent. Je travaille toujours pour la même personne, mais ceux qui travaillaient avec moi l'année dernière sont partis travailler dans la maçonnerie à Khartoum Nord, car les cultures viennent juste de commencer à Mugran*³³³ ».

Le désir de retour et le projet de vie dans la région d'origine sont-ils réels et dûs au succès du système de migrations temporaires, ou conditionnés par « le rejet d'une société urbaine structurellement incapable de les intégrer » (MARIE, 1983) ? En quoi les possibilités qu'offre actuellement le maraîchage urbain à Khartoum sont-elles insuffisantes pour susciter

³³² « Migration to new agricultural areas and to towns means more working possibilities for a growing village population struggling for survival. From the point of view of the villagers, the irrigation schemes on the Nile, the towns and the Arab countries are an extension of their own economic basis, which enables their extended families at home to continue surviving » (FOUAD et RUPPERT, 1991, p. 38). « La migration vers de nouveaux espaces agricoles ou vers les villes représente plus d'opportunités d'emploi pour une population villageoise grandissante et luttant pour sa survie. Du point de vue des villageois, les périmètres irrigués sur le Nil, les villes et les pays arabes sont une extension de leurs propres bases économiques, qui permettent à leurs familles élargies de continuer à survivre »

³³³ Adam, Mugran, novembre 2002.

des projets de vie en ville, ou du moins accéder à une forme d'inscription temporaire en ville ?

Pour répondre à ces questions, il nous faut nous plonger dans le détail des itinéraires de vie, non plus de la majorité des métayers (décrit ci-dessus), mais des métayers migrants qui sont parvenus à faire partie de la ville, de manière à mettre en lumière les points de blocage actuels à l'intégration citadine, et cerner le rôle que joue la pratique d'une activité agricole dans ce processus.

4. Mugran : Quand la disparition des terres agricoles met à jour les revendications des métayers intégrés en ville

La disparition brutale de l'activité agricole dans la zone de Mugran, située entre les deux ponts, nous a permis d'observer, dans un laps de temps très court, les stratégies de « survie » des travailleurs. Dès lors, le cas de Mugran s'est révélé particulièrement exemplaire pour comprendre la corrélation entre possibilités offertes et projets de vie en ville.

Avec l'arrêt de l'exploitation des terres, le principal groupe de métayers dont nous avons décrit ci-dessus les stratégies temporaires et la faible inscription en ville, a déserté Mugran pour d'autres zones d'emploi, laissant apparaître sur le terrain un second groupe de métayers. Ce dernier, considérablement plus modeste par sa taille et plus atypique aussi, est celui des métayers restés sur place jusqu'à aujourd'hui bien qu'il n'y ait plus de possibilités d'y travailler (interdiction formelle de cultiver, avec amendes et sanctions en cas de non respect de l'interdiction). Ils font front avec les agriculteurs *wada' el yad* (ceux qui ont mis la main sur la terre), dépités par la perte de leur bien, et dont l'indemnisation a été faible du fait de l'absence de titre de propriété³³⁴.

Ce groupe de métayers est particulièrement intéressant pour notre étude, car bien qu'ayant eu les mêmes conditions de vie et de travail que le groupe majoritaire, ils se sont insérés à Khartoum : leur vie et leur investissement se fait sur place et non pas dans leur région d'origine. Ils ont en ville leurs familles et leurs réseaux sociaux, qui dépassent de loin le cadre du quartier agricole. En outre, ils sont attachés affectivement à cet espace qui est pour eux bien plus qu'un lieu de travail et de vie temporaire. Si on les interroge sur les raisons de leur présence à Mugran alors qu'ils ne peuvent plus cultiver depuis plus de deux ans, il ressort alors un nombre important de références à leur attachement affectif pour cet espace : « *On*

³³⁴ Les propriétaires fonciers, détenteurs de titres de propriété, ont été indemnisés et ont donc également déserté le quartier.

vient ici parce qu'on est en famille [...] Moi si je dors ailleurs je ne dors pas (...) Pour détruire ma terre, la police a dû m'arrêter. Quand je suis sorti, ils avaient tout détruit...³³⁵ »,
« Je viens ici par nostalgie, comme un lapin. C'est notre endroit, j'ai mon cœur ici³³⁶ ».

Pourquoi et comment, dans leur cas, le marâchage a-t-il permis leur installation et leur ancrage en ville sur un espace particulier, devenu le centre d'un projet de vie, quand la majorité des cultivateurs migrants n'envisagent aujourd'hui la ville que comme une nécessité économique temporaire ?

La marginalisation ressentie par ces marâchers suite à la perte de leur lieu de travail, ainsi que leur refus de quitter le quartier, démontrent qu'ils se sont appropriés cet espace. C'est là la grande différence avec le premier groupe de métayers. Ils se présentent souvent comme les propriétaires, mais leur statut réel est difficile à connaître par leurs seuls discours, tant ils se sentent investis sur ces terres. Leurs abris sur les champs, s'ils restent extrêmement précaires, sont néanmoins plus investis comme en témoigne la présence de posters sur les murs intérieurs, ou encore la possibilité de fermer leurs « petites cabanes ».

Les abris de Mugran



Pour ce groupe, on peut également remarquer une valorisation importante du métier de marâcher qui se situe en porte à faux par rapport aux discours courants. Par exemple, à la question « que pensez-vous de l'agriculture à Khartoum et de son avenir ? », Abdou Al Taer répond : *« L'agriculture c'est le succès. Nous apprendrons à nos enfants. Bien sûr, ils commenceront par s'éduquer mais ils reviendront à l'agriculture. Et nos petits enfants viendront aussi à Mugran pour cultiver. Autrefois l'agriculture était mal vue à cause de*

³³⁵ Mahmud Ahmed Hamid, Mugran, 19 mars 2004.

³³⁶ Al Amin, Mugran, 22 mars 2004

*l'importance donnée à l'éducation mais aujourd'hui c'est différent. Je connais un médecin militaire qui aujourd'hui est devenu agriculteur. C'est le meilleur des métiers, c'est halal !!*³³⁷ ». En utilisant ce terme religieux « *halal* », Abdou Al Taher fait de l'agriculture presque une recommandation de Dieu. Al Amin insiste quant à lui sur l'importance du rôle des cultivateurs dans l'avenir de l'agriculture à Khartoum : « *Si les agriculteurs s'occupent de leurs terres comme nous à Mugran, il y aura un futur pour l'agriculture à Khartoum*³³⁸ ».

En restant à Mugran malgré l'arrêt des cultures, ils espèrent faire valoir leur droit, et obtenir réparation de la spoliation de cet espace auquel ils sont attachés. Ces métayers sont arrivés il y a 30 ans et plus à Khartoum, ou font partie de familles dont la migration remonte parfois à plus de deux générations. L'immense majorité d'entre eux sont originaires du nord Soudan (par opposition aux métayers du premier groupe). Cependant, cet élément relève plus de l'illustration des vagues successives de migration qu'a accueillies la capitale soudanaise, participant ainsi à sa construction, que d'une différenciation ethnique en matière de projet de vie.

Plus que le temps passé à Khartoum (puisque l'on a vu que le travail étant saisonnier, il est tout à fait possible de venir pendant quinze ans tous les ans sans jamais s'installer), ce qui semble être déterminant, c'est la date d'arrivée en ville qui conditionne la participation de ces métayers ou de leur famille à la création de cette zone de maraîchage, ainsi que l'appropriation qui leur a été possible d'en faire. Ils ont, en effet, migré dans la capitale et à Mugran à une époque où il était encore possible de penser accéder à la terre. Les terres étaient inutilisées mais pas nécessairement vacantes ; ils les ont mises en culture soit seuls, soit aux côtés d'un propriétaire, s'investissant ainsi personnellement dans cet espace. Certains ne sont jamais devenus propriétaires, mais tous ont pu s'accrocher à cette perspective déterminante pour leur installation à Khartoum, leur investissement sur l'espace agricole et leur projet de vie en ville.

La propriété, et en particulier la propriété foncière, canalise un ensemble de représentations et de logiques complexes (BARON, 2004). « Le droit à l'oeuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville » (LEFEBVRE, 1972, p. 12). Dans cette perspective, le droit à la ville s'exprime dans le refus de se laisser écarté de la réalité urbaine par un processus discriminatoire, et dans la volonté de se poser en producteur de la ville. Le droit à la ville ne

³³⁷ Abdou Al Taher, Mugran, 19 mars 2004.

³³⁸ Al Amin, Mugran, 22 mars 2004.

ne passe pas par la contestation de la propriété, comme le souligne Emile Le Bris (1998, p. 257), mais au contraire par des stratégies d'accès à la propriété (CHOPLIN, 2006, p. 356).

Au regard du rôle important qu'a joué l'appropriation (même mentale) des terres dans les processus d'intégration de ce groupe de métayers anciennement arrivés, il semble pertinent de poser l'impossibilité d'accéder à la propriété comme une entrave au projet de vie en ville des métayers plus récemment arrivés. Si on reprend alors notre comparaison avec l'élevage laitier, où les projets de vie en ville sont plus nettement affirmés, on retrouve dans les discours des salariés l'importance de la possibilité d'accéder à la propriété d'un troupeau. Bien que faible dans la réalité, la possibilité d'accéder à la propriété de bovins reste une possibilité que n'écartent pas les travailleurs, contrairement aux maraîchers.

Le fait qu'actuellement le sol soit à Khartoum l'objet d'une importante spéculation et que les terres vacantes soient quasi-inexistantes interdit aux nouveaux migrants maraîchers l'idée même de posséder une terre agricole. C'est cette problématique qu'exprime Nil Ahmed Abdel Rahman, métayer du Darfour lors de son entretien : « *L'agriculture est bonne ici, à Khartoum, mais la ville, ce n'est pas bien. Même si on [lui et ses frères, également métayers] voulait vivre ici, on n'en aurait pas les moyens. Toutes les terres et les belles maisons sont prises. Notre maison ici serait de mauvaise qualité et très loin. Donc nous ne voulons pas vivre ici*³³⁹ ». Dans ce contexte, la provenance régionale et l'appartenance ethnique dont on a montré l'incidence dans les possibilités d'accession à la propriété comme dans les réseaux sociaux, constituent un obstacle qui se surajoute aux difficultés actuelles d'intégration en ville actuelle des cultivateurs migrants originaires de l'ouest.

À l'issue de cette partie, nous avons montré que les rapports à la ville et les problèmes d'intégration citadine ne sont pas les mêmes selon que l'on travaille dans l'élevage ou dans les cultures, malgré des conditions de vie en ville relativement similaires. Si l'intégration et l'inscription en ville se produisent pour les éleveurs migrants, l'ambivalence du lien à la ville chez une majorité de maraîchers migrants traduit la difficulté à s'inscrire durablement en ville en cultivant des terres sur lesquelles on ne peut se projeter à long terme. Elle donne également à voir l'importance du système de migrations saisonnières, et de stratégies ville-campagnes très fortes et très ancrées dans l'histoire, et notamment lorsque l'on est propriétaire foncier dans la région d'origine. Ce faisant, ce groupe majoritaire de cultivateurs du Grand Khartoum n'a pas de prise sur la concurrence foncière qui s'exerce actuellement sur leur espace de

³³⁹ Nil Ahmed Abdel Rahman, Mugran 27 juillet 2002.

travail. Il est important de souligner leur absence d'implication dans les conflits fonciers qui se développent actuellement.

En outre, nous voulions attirer l'attention sur le fait que la valorisation du métier de cultivateur émerge chez un groupe d'agriculteurs migrants investis en ville, dont le travail agricole, qui a représenté la porte d'entrée de cette intégration dans le Grand Khartoum, est aujourd'hui menacé. Ce groupe ne possède ni les assises foncières (ils ne sont pas propriétaires), ni les assises financières (ils restent à Mugran parce qu'ils n'ont pas d'autres métiers ou potentialités économiques) pour d'une part rebondir et s'adapter à cette nouvelle situation économique et sociale, et d'autre part lutter efficacement contre la pression foncière qui s'exerce sur les terres qu'ils exploitent. Mahmud Ahmed Hamid regrette d'ailleurs que l'Union des Agriculteurs ne se mobilise pas pour les aider : « *Avant l'Union des agriculteurs était forte. Quand il y avait un problème, tout le monde se mettait d'accord, et on trouvait une solution. Mais aujourd'hui ce sont des voleurs qui ne connaissent rien à l'agriculture. Rien à voir avec nous !*³⁴⁰ ».

Dans ce contexte de concurrence foncière exacerbée, analyser le rapport à l'agriculture et au travail agricole des propriétaires fonciers paraît essentiel.

B. L'AMBIVALENCE DU LIEN A L'AGRICULTURE CHEZ LES PROPRIETAIRES FONCIERS

« Agriculture as such is honourable, but to perform farm labour is not³⁴¹ ».

Ainsi, l'importance des cultivateurs migrants dans l'exploitation des terres de la capitale soudanaise s'explique principalement par le caractère dépréciatif du travail manuel et plus spécifiquement du travail de la terre dans l'imaginaire collectif soudanais. Dans cette perspective nous avons mis en évidence le glissement des propriétaires fonciers vers des activités plus valorisées (chapitre 2). Nous souhaitons ici analyser de manière plus approfondie ce rapport au travail de la terre et à l'agriculture de la population de propriétaires fonciers. Il nous semble en effet que ce rapport constitue un paramètre déterminant dans les

³⁴⁰ Mahmud Ahmed Hamid est le seul cultivateur enquêté à avoir évoqué cette Union des agriculteurs, probablement en raison de sa faible importance pour les cultivateurs du Grand Khartoum. Enquête Mugran (mars 2004).

³⁴¹ « L'agriculture en tant que telle est honorable, mais le travail des champs ne l'est pas » (MC LOUGHLIN, 1962, p. 359).

possibilités de résistance des espaces agricoles existants à la pression foncière liée à l'urbanisation.

Nous reviendrons donc en premier lieu sur les processus entrant en jeu dans le glissement des propriétaires fonciers vers d'autres activités plus valorisées. L'existence du gradient centre-périphérie dans ce glissement sera également soulignée.

L'étude, dans un second temps, de la longue et aujourd'hui vaine résistance de Tuti à la pression de l'urbanisation illustrera cette analyse à l'échelle d'un quartier.

1. Le glissement des propriétaires fonciers vers des activités plus valorisées socialement

a. Le travail de la terre, un métier en bas de l'échelle sociale soudanaise

« Nous habiterons en ville. Tu entends ? En ville. L'eau aux robinets, l'éclairage à l'électricité et les voyages par chemin de fer. Compris ? Les automobiles et toutes les nouveautés. Les hôpitaux, les écoles et tout et tout. La ville ! Compris ? Dieu maudisse Wad Hâmid ! Il n'y a rien ici que la maladie, la mort et les maux de tête. Tous nos enfants grandiront comme des effendis. Compris ? Plus jamais d'agriculture ! Sur la vie de mon frère Mahjoub, nous ne cultiverons jamais la terre » Il s'agit du rêve d'un avenir citadin de Maryam, fillette de dix ans. Elle veut ses futurs enfants médecins ou avocats, ou encore enseignants. « Ecoute, petite sotte, voici ce que deviendront nos enfants : Ahmad sera cul-terreux, Muhammad sera cul-terreux, (...). Ils seront tous cul-terreux » (SALIH, 1985, pp. 197-198). Cette citation issue d'un roman de Tayeb Salih illustre à la fois ce que représente la ville en termes de services et d'image de « modernité » et d'ascension sociale pour les ruraux de la vallée du Nil et la dépréciation du travail de la terre. La fillette, dans son désir d'ascension sociale, indique également quels sont les métiers les plus valorisés dans l'imaginaire collectif soudanais : médecin, avocat, enseignant.

Cette hiérarchie des métiers reste très vivace dans la capitale soudanaise et le système équivalent au baccalauréat en témoigne. Les étudiants ayant obtenu le maximum de points auront le droit d'accéder à la filière d'enseignement de la médecine. Chaque filière exigeant un nombre de points spécifiques, proportionnels à la demande et par conséquent au prestige du métier auquel elle prépare. Les filières agricoles sont bien entendu situées en bas de cette hiérarchie de l'enseignement universitaire. Le Pr. Jahfar, professeur d'horticulture à l'Université de Khartoum le regrette : « *Le problème, c'est la mauvaise représentation des*

métiers agricoles dans l'imaginaire collectif soudanais. La plupart de mes étudiants voudraient étudier une autre discipline, plus noble. Ils ne sont là que parce que c'est un cursus facilement accessible qui ne requiert pas un bon niveau au diplôme général ». Amina Seradj également professeur d'horticulture à la faculté de Shambat avoue qu'initialement, elle n'a suivi ce cursus que parce qu'elle n'avait pas obtenu suffisamment de points pour des études de pharmacie, mais qu'après avoir commencé la matière lui a vraiment plu. Elle concède également que « *même quelqu'un qui gagne énormément d'argent avec l'agriculture, ne dira pas « je suis agriculteur* ». Non, il dira autre chose³⁴² »

Si les filières agricoles sont dépréciées dans l'enseignement universitaire, la pratique l'est bien plus encore, surtout lorsqu'elle ne requiert aucune sorte d'étude. Ainsi un propriétaire d'Abu Seïd me disait fièrement avoir un fils ingénieur agricole. Je lui demandai alors si ce dernier l'aidait dans l'exploitation de ses terres : « *Non ! Il ne travaille pas nos terres, car nous nous pratiquons une agriculture traditionnelle, et lui, il est ingénieur. Il veut faire de l'agriculture moderne*³⁴³ ». On retrouve donc chez les propriétaires fonciers du Grand Khartoum la même dissociation que chez les autres Khartoumois, entre une agriculture « moderne » moins dépréciée que le maraîchage (pourtant intensif). Thierry Boissière, dans son étude des jardins urbains syriens (Homs et Hama) établit également une distinction entre d'un côté le « jardinage » peu considéré, voire suscitant de la répugnance aux citadins, et d'un autre côté l'agriculture dont l'activité est plutôt valorisée dans la tradition musulmane (BOISSIERE, 2005, p. 117).

Si le travail de la terre est de longue date déprécié dans la tradition riveraine, l'attachement à la propriété foncière agricole était lui au contraire un garant de l'identité.

« Traditionally, to own land was a prerequisite to independence, integrity, and social citizenship. To perform menial labour on it precluded all three. (...) The route to higher social status has been historically to relieve oneself of performing menial labour even on one's own land. This is combined with a concept of independency which must not be violated by working for someone else. To do so is socially humiliating. Thus the ultimate in socio-economic degradation is to work to someone else agricultural labour³⁴⁴ ». Or c'est cet

³⁴² Amina Seradj (2005, shambat)

³⁴³ Sheikh Guisma Al Khaliq as Sadiq, Abu Seïd, 2004)

³⁴⁴ « Traditionnellement, la possession d'une terre constituait une condition vers indépendance, intégrité, et statut social. Y accomplir un travail manuel en interdisait l'accès (...) La voie vers un statut social plus élevé a historiquement été de se dispenser d'accomplir un travail servile, y compris sur sa propre terre. Ceci est relié à un concept d'indépendance, qui ne doit pas être violé en travaillant pour quelqu'un d'autre. Le faire est socialement humiliant. Ainsi, le paroxysme de la dégradation socio-économique est de travailler comme main-d'œuvre agricole pour quelqu'un autre » (MC LOUGHLIN, 1962, p. 359).

attachement à la terre agricole et à la gestion de l'exploitation qui est en train d'évoluer dans le Grand Khartoum.

b. Evolution du rapport à la terre agricole

L'opposition entre agriculture et éducation revient couramment dans les entretiens menés auprès des propriétaires fonciers : « Maintenant, les gens sont éduqués et refusent de travailler dans l'agriculture. On n'oblige pas nos enfants. Si tu ne travailles pas, tu t'occupes des terres³⁴⁵ ». L'éducation pour les Khartoumois – et peut-être plus encore pour les propriétaires de terres agricoles désireux de se débarrasser de l'image de l'agriculteur illettré – constitue un important facteur d'urbanité. Ainsi, à la question « est ce que l'île de Tuti fait partie de la ville ? » Mohamed O., propriétaire sur l'île répond : « Tout dépend ce que tu entends par « ville ». Si « ville » évoque pour toi les rues goudronnées, et les trottoirs, alors Tuti ne fait pas partie de la capitale, mais si tu considères l'éducation, alors Tuti est l'endroit le plus urbanisé du Soudan. C'est même le seul endroit d'Afrique où tu ne trouves pas d'analphabètes. C'est ici que l'éducation du Grand Khartoum a commencé³⁴⁶ ».

C'est dans ce rapport à l'urbanité et à l'éducation qu'il faut chercher les raisons de l'évolution de la valeur de la terre agricole exploitée. Les jeunes générations, du fait du morcellement des terres³⁴⁷, cherchent des emplois dans d'autres secteurs plus valorisés et peu à peu s'éloignent de la terre agricole.

La perte de la valeur symbolique de la terre agricole se traduit, concrètement, par le fait que ce ne sont plus systématiquement les fils aînés qui héritent du privilège de gérer l'exploitation agricole familiale, mais, comme nous l'a dit Mubarak, celui des fils qui ne travaille pas. Mohamed Fadlassit qui exploite les terres de sa famille à Abu Seïd en témoigne : « *Oui, c'est mon choix de travailler la terre. Mais c'est aussi parce que mes frères avaient des emplois fixes. Un est fonctionnaire, l'autre boucher*³⁴⁸ ». D'autres subissent même à contre coeur la charge de l'exploitation familiale : « *Je n'aime pas ce travail*³⁴⁹, mais j'ai été obligé de reprendre la gestion de l'exploitation car mon père est tombé malade et mes frères aînés avaient déjà des emplois réguliers. Il y en a un comptable et l'autre employé à l'aéroport. Je

³⁴⁵ Mubarak Ahmed Mohamed Suleiman Al Maq, Abu Seïd, décembre 2004.

³⁴⁶ Mohamed, Tuti, 2002.

³⁴⁷ Rappelons que les règles musulmanes de transmission foncière par héritage conduisent inévitablement, avec la croissance naturelle de la population, au morcellement des parcelles.

³⁴⁸ Mohamed Fadlassit, Abu Seïd, 15/05/2002.

³⁴⁹ Pourtant, il ne cultive pas lui-même la terre mais se contente de gérer l'exploitation (Mohamed Mahmud Ibrahim

n'ai pas eu le choix. Je ne sais pas ce qui va se passer dans l'avenir, mais je ne peux pas changer de travail. En même temps, cette situation me donne des responsabilités ».

A mesure que l'éducation progresse et que les opportunités de travail grandissent, la gestion de la terre agricole familiale n'est plus un privilège. De ce fait, les jeunes générations perdent le lien avec l'activité agricole et voient de plus en plus dans la terre sa valeur économique. Il est d'ailleurs intéressant de signaler que le détachement des familles de propriétaires de l'activité agricole s'opère selon le classique gradient centre/périphérie.

Si on se réfère une fois encore au recensement agricole de l'Etat de Khartoum (1997-1998), et que l'on prend nos deux *maḥaliya* de référence (Khartoum et Jebel Aulia), l'importance de ce gradient centre/périphérie apparaît. En effet, si les propriétaires fonciers des deux *maḥaliya* font massivement appel à des travailleurs extérieurs à la famille pour les emplois de tâcherons, en revanche, pour les emplois permanents, les familles propriétaires de la *maḥaliya* de Khartoum, située au centre de l'agglomération, sont bien moins impliquées que celles de la *maḥaliya* de Jebel Aulia. Dans cette dernière, il est probable que les opportunités économiques et d'éducation soient moins importantes et qu'en conséquence les stratégies de diversification économique des familles soient moins développées.

Tableau 11. Emplois familiaux dans l'agriculture urbaine en fonction d'un gradient centre-périphérie

	Emplois permanents		Emplois temporaires	
	Travailleurs familiaux	Ouvriers extérieurs à la famille	Travailleurs familiaux	Ouvriers extérieurs à la famille
<i>Mahaliya</i> Khartoum (zone urbaine)	37%	63%	15%	85%
<i>Mahaliya</i> Jebel Aulia (zone périphérique)	62%	38%	21%	79%

Ministry of Finance and Economy/ CBS/ Ministère de l'Agriculture, 1998

Prenons maintenant comme exemple nos cinq quartiers témoins. La zone d'Abu Seïd, plus excentrée jusqu'à l'achèvement du pont chinois en 2000, présente en termes de détachement de l'activité agricole une situation intermédiaire. C'est le quartier de maraîchage où nous avons rencontré le plus de propriétaires travaillant encore eux-mêmes la terre – 55 % des propriétaires-cultivateurs qui ont répondu au questionnaire venaient de ce quartier.

L'accès à l'éducation semble y avoir été plus tardif. Les deux anciens du quartier que nous avons rencontré en témoignent chacun à leur manière. D'après Mubarak, c'est parce que les Fitahabi (une des deux ethnies possédant les terres du quartier et celle de notre

interlocuteur) ont résisté au système éducatif sous la colonisation. « *Les Anglais ont tenté d'imposer l'éducation dans le quartier, mais les Fitahabi ont refusé. Alors la politique anglaise d'éducation s'est poursuivie dans d'autres quartiers tels que Tuti ou Burri. Mon frère est le premier homme Fitahabi éduqué. Il l'a été parce qu'il a fui chez des cousin à Wad Modawi³⁵⁰ pour suivre ses études à l'institut Scientifique d'Omdurman. A Abu Seïd, l'éducation est longtemps restée une éducation de khalwa³⁵¹. Mais aujourd'hui, tous nos enfants vont à l'école* ».

D'après Sheikh Guisma qui appartient à la seconde ethnie possédant des terres dans le quartier – les Zanalkha –, si l'éducation a été tardive à Abu Seïd, c'est de la faute des Fitahabi. « *Ils n'ont pas prêté d'attention à l'éducation, mais nous nous y pensons depuis longtemps. Tu vois les Zanalkha sont plus éduqués que les Fitahabi. Nous avons 150 diplômés alors que les Fitahab arrivent péniblement à 50* ».

Il n'a malheureusement pas été possible de mener une enquête suffisamment importante pour évaluer précisément grâce à ces deux groupes l'incidence du facteur éducatif sur le détachement de l'activité agricole. Toujours est-il que pour que les deux anciens du quartier aient fait référence spontanément à la question de l'éducation, il faut que cette dernière soit une problématique centrale d'Abu Seïd.

La proximité des propriétaires avec la pratique agricole semble être plus importante que dans nos autres quartiers témoins. Nous avons dit qu'ils étaient plus présents dans le travail de la terre que dans les autres quartiers mais leur fréquentation des champs diffèrent également de celle des propriétaires de Tuti par exemple. Ici, les propriétaires pratiquent les abris des champs dans les mêmes conditions que les travailleurs et disent y venir « *pour le plaisir. A cette date, les travaux agricoles sont finis, mais on s'y retrouve pour discuter entre amis*³⁵² ». Certains dorment dans les abris pendant toute la durée de la saison, ne rentrant dans la maison familiale que pour le dîner (de 21h30 à 23h30), et passent donc la majeure partie de leur vie sur les champs, comme leurs ouvriers agricoles.

Cependant, même à Abu Seïd, l'évolution du rapport à la terre agricole se fait sentir. Avec le raccordement du quartier au centre-ville, suite à la mise en place du pont chinois, la pression foncière se fait plus importante. Les anciens le déplorent : « *Il y en a qui ont*

³⁵⁰ Quartier du centre d'Omdurman. Précisons également que Mubarak a plus de 60 et qu'il parle ici de son petit frère.

³⁵¹ Ecole coranique.

³⁵² L'enquête a eu lieu le 27 juillet 2002 juste avant la crue du Nil Blanc. Les métayers agricoles avaient déserté le quartier, seul ce petit groupe de propriétaires s'y trouvait encore.

commencé à vendre à côté du pont. Tu n'as pas vu les petits tas de sable³⁵³ des investisseurs ? Ce n'est pas bien, mais on ne peut rien dire. Ça change notre identité car notre identité, c'est la terre agricole. C'est une question d'évolution et de génération. Cette génération n'hésite plus à vendre car elle n'est plus liée à la terre ». A Tuti, le constat est le même : « Le problème de Tuti c'est que les vieux sont morts. Car à l'origine les gens de Tuti ne vendent pas les terres. Mais les étrangers³⁵⁴ et les jeunes générations, si ! ».

A la traditionnelle dévalorisation du travail de la terre s'ajoute une diversification économique croissante des propriétaires sous l'effet du morcellement des terres, de la progression de l'éducation et des opportunités économiques. L'ensemble de ces processus interviennent dans le même temps que se produit l'explosion immobilière et spéculative du centre ville (construction d'axes routier, d'immeubles de bureaux, d'hôtels, etc.), et un changement du statut de la terre s'opère. La terre dans ces espaces centraux devient attractive non plus en tant que ressource agricole mais en tant que réserve foncière. L'activité de maraîchage qui a constitué pour les familles propriétaires de ces quartiers le principal moyen d'intégration économique et sociale en ville est en train de perdre de la valeur.

2. La longue résistance de Tuti

Le cas de Tuti est exemplaire pour illustrer une inhabituelle résistance à la pression de l'urbanisation. Résistance aujourd'hui largement remise en cause par la mise en œuvre en 2004 des travaux de construction d'un double pont reliant Khartoum, Tuti et Khartoum Nord.

De par sa localisation privilégiée au cœur de l'agglomération, l'île fait depuis longtemps l'objet de convoitises de la part des pouvoirs publics comme des investisseurs. Ainsi, l'article de Mahamed Babiker Ibrahim et Davies, datant de 1991, fait déjà référence à un projet de construction d'un pont sur l'île : « Tuti's dilemma is expressed in the debate over a bridge to the island from Khartoum³⁵⁵ ». Sharaf El Din Banaga, ancien ministre de la planification urbaine (en poste de 1989 à 2001) que nous avons interrogé sur le sujet, insiste également sur le fait que ce projet n'est pas nouveau : « *Cette histoire du pont de Tuti dure*

³⁵³ Mubarak fait référence aux travaux qui ont commencé à Abu Seïd à proximité du pont, au pied de la cafétéria (décembre 2004).

³⁵⁴ Etranger doit ici être compris comme étranger de Tuti (Al Amin, Mugran, mars 2004)

³⁵⁵ Le dilemme de Tuti s'exprime dans le débat sur un pont reliant l'île depuis Khartoum (MOHAMED BABIKER IBRAHIM, et DAVIES, 1991, p. 119)

*depuis longtemps. J'ai essayé de proposer un plan de manière à diminuer les effets d'un pont sur l'île, mais les gens de Tuti sont contre tout accord avec qui que ce soit*³⁵⁶ ».

Mais bien avant que ce projet de pont ne voie le jour, Tuti faisait l'objet d'un important intérêt de la part des investisseurs. Déjà en 1958, Worall, dans son article sur la préservation des terres agricoles de l'agglomération s'inquiétait, du sort des cultures de Tuti face à la menace de l'urbanisation (WORALL, 1958, p. 6). Il proposait d'ailleurs un projet d'endiguement entre Tuti et Khartoum Nord pour permettre le développement du bâti résidentiel de l'île sur cet espace et préserver les meilleures terres agricoles de l'île situées au sud ouest.

Pourtant, contrairement aux craintes exprimées, jusqu'à la construction de ce pont, l'île a incroyablement résisté aux projets d'aménagement urbain, les habitants refusant, comme l'a souligné l'ex-ministre, les négociations avec les autorités, mais également avec toute personne étrangère à l'île. Jusqu'aux années 2000, les transformations paysagères de Tuti sous l'effet de la proximité du centre-ville ont été limitées à la vente d'espaces publicitaires pouvant être vus depuis la rue du Nil de Khartoum.

Exemple d'espace publicitaire de l'île de Tuti



Cliché A. Franck, 2001.

³⁵⁶ Entretien du 14 août 2005.

Le caractère insulaire du quartier est pour part ce qui a permis aux îliens de développer et conserver une identité très forte qui se démarque du reste de la ville, et de résister longtemps à la pression foncière. La communauté des gens de Tuti est en effet très soudée. Les discours des Khartoumois et des gens de Tuti, comme l'ensemble des travaux scientifiques menés sur l'île (HILL, 1963 ; MOHAMED BABIKER IBRAHIM, et DAVIES, 1991 ; HALE, 1973 ; LOBBAN) l'attestent. En 1982, Richard Lobban concluait son article sur Tuti en insistant sur le caractère exceptionnel de la résistance de l'île au processus d'urbanisation : « By reason of Tuti Island's unique position in the Three towns conurbation it has been able to preserve or reconstruct a stable community which might be projected as typical of the more rural past. This is achieved in opposition to many prevailing trends and forces in the urbanization process. Monopolization of top positions, ethnic encapsulation using highly endogamous marriage preferences, maintenance of a continuous relationship with productive agricultural land, and an avid thirst for education distinguish Tuti Island from neighbouring communities. This features combine to give a remarkable degree of access to social mobility and permit a perpetuation of the strong social network which is at the basis of community life.(...) In this respect the social patterns of Tuti Island seem to be more of an exception than a rule³⁵⁷ ».

Il est important d'insister sur le lien qu'établit Lobban, et que nous avons également mis en valeur, entre la résistance à la pression de l'urbanisation et le maintien d'une relation avec la vie productive agricole. Par contre, Lobban souligne que les progrès de l'instruction participent de cette résistance. Or, dans le même temps, il démontre qu'en 1974, à la question « quelle était l'activité de votre père ? », 51 % des îliens répondaient « cultivateurs », et à la question « quelle est votre propre activité ? » aucun des îliens n'a répondu cultivateur (*op. cit.* p. 59). Si le glissement des propriétaires de l'île vers des activités particulièrement valorisées nécessitant une forte instruction n'a dans un premier temps pas affecté le rapport à l'agriculture, du fait de la perpétuation du lien avec la gestion de la terre agricole (en 1974, 85 % des hommes de Tuti possédaient des terres agricoles) et de la forte identité agricole de l'île, il semble néanmoins que cette caractéristique soit aujourd'hui remis en cause.

³⁵⁷ « En raison de la position unique de l'île de Tuti dans la conurbation des Trois Villes, il a été possible de préserver ou de reconstruire une communauté stable qui pourrait être extrapolée comme typique d'un passé plus rural. Ceci est réalisé en opposition à plusieurs tendances et forces à l'œuvre dans le processus d'urbanisation. La monopolisation des positions dominantes, « l'encapsulation » ethnique par préférences d'unions hautement endogames, le maintien d'une relation continue avec la terre agricole productive, et une soif avide d'éducation distinguent l'île de Tuti des communautés voisines. Ces particularités se conjuguent pour aboutir à un remarquable degré d'accession à la mobilité sociale et permettent une perpétuation du fort réseau social, à la base de la vie en communauté (...) Dans ce contexte, les modèles sociaux de l'île de Tuti semblent plus être l'exception que la règle » (LOBBAN, 1982, p. 72).

L'insularité qui a longtemps permis de préserver l'identité de l'île est également au cœur de la problématique du conflit entre bâti résidentiel et terres agricoles sur l'île même. Tuti représente 8 km² de terre et, du fait de l'accroissement naturel de sa population³⁵⁸, le village d'origine est aujourd'hui insuffisant pour accueillir de nouvelles maisons, qui s'installent ainsi de plus en plus sur les terres traditionnellement agricoles (carte 22).

³⁵⁸ D'après Mohamed O. qui s'occupe de la Compagnie du Pont de Tuti, la population de l'île en 2002 serait d'environ 30 000 personnes dont 18000 originaires de l'île contre 6480 en 1988 (MOHAMED BABIKER IBRAHIM, et DAVIES, 1991, p. 115).

Carte 22. Progression du bâti résidentiel de l'île sur les terres agricoles



Mais au delà du nombre plus important de personnes à loger sur l'île, on assiste à un changement des standards d'habitation. Les maisons qui sont bâties aujourd'hui ressemblent de plus en plus aux habitations des zones résidentielles de luxe de la capitale – villas cossues de plusieurs étages – et non plus à la maison traditionnelle soudanaise qui était la norme sur l'île (de plain pied avec une cour).

Il nous semble que s'exprime ici un changement fondamental dans les représentations de l'île et son identité, avec la progression d'une vision idéelle de la ville qui avait jusqu'aux années 2000 épargné Tuti. La construction en 2002 d'une première route asphaltée sur l'île reliant le débarcadère de Khartoum au centre du village traduit ce même phénomène, la faible distance à parcourir, comme les conditions d'accès au village (microbus) ne suffisant pas à en justifier la construction. Avec la réalisation de la route asphaltée, Tuti s'est également ouverte à la fréquentation des tricycles à moteur (*raksha*) qui contribuent à développer sur l'île un trafic motorisé qui en était autrefois absent. Pour la première fois, l'île s'urbanise, et remet donc en cause la construction historique de son identité par opposition au reste de la ville.

Ces dernières années, l'île évolue rapidement. Parallèlement, les prix du foncier de Tuti augmentent considérablement ; les investisseurs soudanais et étrangers sont de manière générale plus présents dans la capitale soudanaise, accélérant la mise en œuvre de projets existant de longue date (comme par exemple le projet du pont). Les liens avec l'activité agricole (ainsi qu'avec la terre agricole) se distendent. Ce projet de pont est d'ailleurs né d'une initiative des gens de Tuti. Une association à but non lucratif (la Compagnie du pont de Tuti) a même été créée en 1996. Pour Mohamed O., membre de cette association, la construction du pont est une chance pour le développement de Tuti : « *L'histoire de Tuti est bien sûr agricole, mais aujourd'hui plus aucun propriétaire n'est fermier. Tous font travailler des employés. De plus l'agriculture rapporte beaucoup moins qu'avant. L'agriculture n'a plus d'avenir en tant qu'investissement. Avec la construction du pont les terres se vendront beaucoup plus cher que ce que rapportent actuellement la terre agricole (...). Sur le plan financier, chacun a sa façon de penser. Si quelqu'un possède 1000 m² sur l'île, il me semble que c'est mieux pour lui de vendre et de posséder deux maisons à Riyad [quartier de première catégorie de Khartoum], mais un autre peut décider de rester, ou de construire une tour dont il habitera deux étages. L'important, c'est de construire très rapidement car compte tenu de la croissance gigantesque du bâti sur l'île, bientôt le projet ne servira à rien vu qu'il n'y aura plus de terre à proposer aux investisseurs* ».

Lorsque je lui demandai s'il n'était pas triste que Tuti devienne un « rond-point » du centre-ville, il me répondit « *oh, non ! Au contraire, je suis très content. On va faire de l'urbain et sur le plan financier, ce sera positif pour nous* ».

L'île se trouve aujourd'hui dans une situation de transition, certains de ses habitants qui poussent au développement urbain et qui ouvrent une porte aux investisseurs, d'autres qui tentent encore de résister. La position de Mohamed O., qui regrette pour le développement de l'île que les îliens refusent de vendre et qui, d'un autre côté, assume parfaitement de ne pas vouloir vendre ses propres terres pour les léguer à ses enfants, paraît pour le moins paradoxale.

Le discours de Muntassir Marjun Zaki, petit propriétaire de l'île, exprime également la période de transition qu'est en train de vivre Tuti : « *La terre de Tuti est très prisée, car il y a de nombreuses compagnies privées prêtes à investir sur l'île. Il y a vingt ans, on ne pouvait pas vendre 1 m² de terre. Aujourd'hui un comité réunissant 25 notables de l'île s'est créé pour tenter d'empêcher les ventes. Ils proposent de l'argent aux propriétaires en difficultés financières pour ne pas qu'ils vendent. Mais la seule solution c'est de créer un compromis entre les investisseurs et les citoyens de Tuti. La terre doit rester aux mains des gens de l'île mais on peut trouver un arrangement pour gérer en commun son utilisation*³⁵⁹ ».

Si le développement urbain de Tuti paraît aujourd'hui inévitable, cet exemple a longtemps illustré les possibilités de résistance de l'agriculture urbaine sous l'effet de la mobilisation d'une communauté de propriétaires. Il est toutefois notable que contrairement à la situation de l'élevage, le « groupement d'intérêt » sous forme d'association n'est pas en lien avec l'activité agricole, mais plus avec l'appartenance communautaire.

Dans l'évolution actuelle nous voulions souligner l'importance d'un glissement de l'identité de l'île, qui s'était construite par opposition au reste de la ville, et presque même « contre la ville » et qui, aujourd'hui, s'ouvre à cette dernière. Mohamed O. l'explique lorsqu'il dit que « *l'une des évolutions positives pour la réussite du projet du pont, c'est que la vision des gens de Tuti envers les étrangers [entendu comme les gens extérieurs à Tuti] a changé. Avant nous avions peur, mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. C'est même l'inverse qui se produit* ». Le désir des nouvelles générations de vivre à Tuti comme l'on vit dans les plus beaux quartiers de Khartoum se manifeste de façon plus criante qu'avant. Ces ouvertures économiques sur la société citadine et la société en général ont affecté les modes de différenciation sociale au sein même de la communauté.

³⁵⁹ Entretien 2001.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Le nouveau contexte économique soudanais transforme la ville à grande vitesse et accroît considérablement la concurrence foncière sur des quartiers de maraîchage qui avaient été jusque là relativement épargnés par la pression de l'urbanisation. Sous l'effet de la poursuite de l'extension du bâti résidentiel populaire, les opérations de déplacement des complexes laitiers en périphérie urbaine se poursuivent, mais ces dernières ne semblent pas affecter outre mesure l'intégration urbaine des éleveurs migrants, dont l'installation en ville apparaît plus durable que pour les métayers cultivateurs. L'engagement des éleveurs pour leur activité se mesure également à leurs revendications et à l'apparition d'associations soutenant l'activité et donc ses acteurs.

Les espaces de culture dans cette nouvelle confrontation avec la ville apparaissent plus menacés et également plus fragiles.

En effet, si les quartiers de maraîchage, contrairement aux complexes laitiers, sont clairement inscrits dans les représentations de la ville et dans les pratiques des citadins, c'est principalement les Nil qui sont source d'attraction. Les citadins fréquentent ces espaces en tant qu'espaces de loisirs et espaces verts, dans une recherche de « paysages hédonistes » au sens où l'entend Gilles Sautter³⁶⁰. Paradoxalement, le lien entre ces paysages et l'activité agricole qui s'y déroule semble ténu, rendant improbable une mobilisation des citadins pour la défense de l'activité agricole.

D'autre part, apparaît du côté des cultivateurs une forte dichotomie entre propriétaires et travailleurs non propriétaires pour ce qui concerne le rapport à la ville et à l'agriculture. D'un côté, on trouve des propriétaires fonciers dont la pratique et la connaissance de la ville dénotent une citadinité accomplie ; ils ont pleinement conscience de faire partie des citadins de vieille souche. Mais la progression des stratégies de diversification économique de ces familles, et l'orientation massive des jeunes générations vers des activités plus valorisées socialement, les éloignent de l'activité agricole, et altèrent peu à peu leur rapport à la terre agricole, pourtant fondement de l'identité de ces communautés et de leur intégration citadine.

³⁶⁰ « C'est le paysage comme source de plaisir, de satisfaction, de bonheur. A titre de proposition, le plaisir que procure les paysages me semble s'enraciner dans la vie mentale, de différentes façons que voici : Le paysage comme identité par les lieux, réaffirmation de soi, miroir de l'humeur et du bonheur (ou atténuation des moments difficiles), permanence rassurante, enracinement de l'être dans le temps, connivence avec le lieu, avec l'instant, avec ceux qui participent à la même communion spatiale et temporelle. Le paysage comme champ ouvert à l'imaginaire, comme liberté. (...) Le paysage c'est aussi le plaisir esthétique : celui que procure la beauté, l'harmonie, l'équilibre » (SAUTTER G., 1993, p. 607).

D'un autre côté, la plupart des métayers ne sont intégrés en ville que sur les espaces de maraîchage et par la pratique agricole, mais leur projet de vie ne se situe pas dans la capitale. L'inscription en ville est temporaire – l'absence de logement en atteste – et consentie pour dans la perspective de la constitution d'un pécule censé permettre la réalisation d'un projet de vie dans la région d'origine. Seuls les métayers anciennement arrivés en ville se sentent à la fois citadins et travailleurs agricoles, et revendiquent les deux identités ; ils ne possèdent cependant pas la position sociale et économique qui leur permettrait de protéger leurs espaces de maraîchage.

De part et d'autre de l'activité de maraîchage, les possibilités de résister à la pression foncière que l'urbanisation exerce sur les espaces cultivés s'étiolent.

Dans la mesure où ce n'est pas, comme par exemple en Syrie³⁶¹, une diminution de la participation de ces quartiers à l'économie globale de la ville qui est à la base de leur fragilité, mais bien une augmentation de la valeur du foncier immobilier, il convient de se demander s'il existe des politiques institutionnelles, ainsi qu'une législation propice à leurs préservations.

³⁶¹ Thierry Boissière, dans sa thèse sur les jardins urbains syriens (Hama et de Homs), montre que la question de la place de ces espaces dans la ville se pose avec d'autant plus d'acuité qu'ils perdent leur importance à l'échelle de l'économie globale de la ville, et ne représentent plus un impératif sur le plan de la productivité agricole (BOISSIERE, 2005, p. 325).

CHAPITRE 6. LES POUVOIRS PUBLICS : QUELS GARANTS POUR L'AGRICULTURE URBAINE ?

L'intégration en ville des maraîchers et éleveurs, le rapport des propriétaires fonciers à l'exploitation de la terre et, dans une certaine mesure, les représentations et pratiques citadines des espaces agricoles, sont autant de processus qui participent au développement et à la préservation de l'agriculture urbaine. Il convient toutefois de ne pas oublier la place prépondérante qu'occupent les pouvoirs publics dans les dynamiques qui affectent à la fois la ville et les espaces agricoles urbains.

Nous avons montré dans un précédent chapitre l'intérêt que portent les autorités au caractère productif de l'agriculture de la *wilaya* de Khartoum, qui fournit jusqu'à présent la majeure partie des produits frais de la capitale. Les espaces agricoles, et notamment les quartiers de maraîchage centraux, ne sont plus à l'abri du développement urbain. C'est pourquoi il est ici question de revenir sur les actions menées par les autorités à l'égard de l'agriculture urbaine, et les représentations qu'elles en ont, mais sans perdre de vue le contexte de pression foncière exacerbée du Grand Khartoum. Les pouvoirs publics entendent-ils protéger les espaces agricoles menacés, ou au contraire participent-ils à leur éviction ? Qu'est ce qui est pris en compte par les autorités et les acteurs de ce développement ? Les politiques de la ville vont-elles à l'encontre des politiques menées sur l'agriculture urbaine ?

Pour répondre à l'ensemble de ce questionnement, il convient de préciser les différents cadres institutionnels intervenant dans le domaine de l'agriculture urbaine, d'en montrer la multiplicité, les dissensions qui s'y manifestent et la façon dont interagissent les différents intervenants. Nous verrons ce que deviennent les espaces agricoles dans les plans d'aménagement urbain, ainsi que le statut législatif qui leur est réservé. Ma réflexion prendra plus largement en compte les représentations officielles de la ville, et celles qui relèvent plus spécifiquement de l'agriculture.

I. MECANISMES ET ACTEURS INSTITUTIONNELS INTERVENANT DANS LA GESTION DE L'AGRICULTURE URBAINE

Le travail de Nasr et Kadjian sur les agricultures urbaines au sud et à l'est de la Méditerranée met en avant la place particulière qu'occupe l'Etat dans les pays arabes, et donc le rôle spécifique qu'il peut jouer dans le développement de ces activités. « La majorité des Etats du Moyen-Orient³⁶² restent autocratiques. Cela pourrait avoir des conséquences sur l'agriculture urbaine, comme la possibilité d'imposer et de renforcer les politiques qui pèsent sur la manière de pratiquer l'agriculture urbaine. Cependant, de tel cadres réglementaires semblent davantage potentiel que réels » (NASR et KADJIAN, 2004, p. 71). Qu'en est-il à Khartoum ?

Si au long des chapitres précédents s'est dessiné en filigrane le poids de l'Etat central soudanais (dans le développement agricole comme dans le développement urbain) et plus spécifiquement son rôle dans le contrôle du foncier, il convient néanmoins de revenir plus explicitement sur les différentes institutions et mécanismes d'encadrement qui touchent à l'agriculture urbaine, de manière à avoir une vision globale de la position des pouvoirs publics à l'égard de ces activités, et de faire apparaître le cas échéant les contradictions et les interactions entre les différentes instances institutionnelles.

A. UNE MULTITUDE D'INSTITUTIONS

Deux éléments principaux sont à l'origine de la multiplicité des institutions qui interviennent directement ou indirectement dans la gestion des espaces et activités agricoles urbaines. Le premier est à mettre en rapport avec le fédéralisme soudanais, et d'une manière plus générale avec la forme pléthorique de l'appareil d'Etat. Le deuxième élément concerne plus spécifiquement le statut particulier qui est réservé à la terre agricole au Soudan, que cette dernière soit en zone urbaine ou non. Nous distinguerons les ministères ayant la charge des espaces et activités agricoles de ceux intervenant de manière indirecte ou associée.

³⁶² Si la citation se réfère explicitement aux pays du Moyen-Orient, l'article par la suite prend en exemple la situation de Khartoum, ce qui légitime l'utilisation de cette citation dans le cadre de notre étude. S'exprime ici l'ambiguïté de la situation soudanaise entre monde Arabe et monde Africain.

1. Les ministères compétents

Le fédéralisme devait être l'un des piliers du système politique mis en place par la Révolution du Salut qui, rappelons-le, s'empare du pouvoir le 30 juin 1989³⁶³. Bien que l'organisation pyramidale dans laquelle s'insère le fédéralisme ait bien été mise en place sur le plan administratif, avec la création en 1994 des 26 Etats fédérés dotés chacun d'un gouvernement « wilaya » et d'un budget propre, la décentralisation effective des pouvoirs n'a pas eu lieu. Dans la mesure où les *wāli* (gouverneurs) sont nommés par le pouvoir central auquel il font serment d'allégeance, et non élus par le peuple, l'indépendance des Etats fédérés est loin d'être une réalité. Les gouverneurs antérieurs, qui étaient des hauts fonctionnaires à la fonction plus administrative que politique, étaient même moins dépendants de l'exécutif que ne le sont les *wāli* actuels. Selon Marc Lavergne, cela démontre que le terme d'« Etats fédérés » est illégitime et qu'en fait de fédéralisme, il s'agit plutôt de créer de petites entités qui permettent de contrôler la population au plus près, tout en multipliant les postes et les prébendes (LAVERGNE, 1997, p. 32). Les stratégies sont donc clairement déterminées au niveau de l'Etat fédéral, appliquées et contrôlées au niveau local par les instances des *wilaya*, l'ensemble restant sous la mainmise du gouvernement central. Les niveaux administratifs inférieurs à la *wilaya*, tels que les *maḥaliya* et les localités, n'ont que très peu de prérogatives et de marges de manœuvre. Ils se contentent d'être de simples relais, des techniciens, ou d'assurer la maîtrise d'œuvre d'un certain nombre d'équipements (POST, 1996).

Sur le plan politique, les instances fédérale et wilayale ne forment qu'un. En ce qui concerne la gestion de l'agriculture, la décentralisation est d'autant plus factice que le régime d'Omar al-Bashir accorde une importance de premier ordre à la maîtrise foncière³⁶⁴ ; or, selon la loi, toute terre non bâtie – ou plutôt non qualifiée en tant que terre d'habitat – et non affectée à la voirie appartient au ministère de l'agriculture de la *wilaya* ou est à sa charge. Un fonctionnaire de ce ministère s'est même offusqué de ma question concernant le rôle des *maḥaliya* dans la gestion du foncier : « *les maḥaliya n'ont rien à voir avec les terres !!! Vous n'avez pas compris*³⁶⁵ ».

³⁶³ Les deux autres piliers de ce régime sont l'adoption de la *sharī'a* et la « démocratie populaire participative » (Lavergne, 1997, p. 23). Une première expérience d'autonomie des régions avait déjà été tentée dans les années 1970 mais s'était soldée par un échec, avec la reprise de la guerre dans le Sud en 1983.

³⁶⁴ Lors de notre entretien avec Sharaf Eldin Bannaga, ex-ministre de la planification urbaine ce dernier a insisté spontanément sur l'importance du contrôle du foncier par l'Etat central : « *il y a bien des bureaux, mais pas de décentralisation effective. Le pouvoir reste extrêmement centralisé en particulier pour tout ce qui concerne la terre et son utilisation* » (entretien du 14 août 2005).

³⁶⁵ Dr Babiker (ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum, 2005)

Si la décentralisation n'est pas effective, elle s'exprime néanmoins au travers de la multiplication des institutions et des postes de fonctionnaires. Dans le secteur agricole, le « fédéralisme » se traduit par l'existence de deux ministères de l'agriculture de niveau fédéral, l'un chargé des ressources animales, l'autre des ressources liées aux cultures, et l'existence d'un seul ministère de l'agriculture au niveau de la *wilaya* de Khartoum. Si les ministères de l'agriculture de niveau fédéral interviennent sur les activités agricoles, le foncier est entièrement géré par le ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum.

Sur le terrain, les rôles respectifs des différents ministères ne sont pas faciles à déterminer ; la présence des agents du ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum est plus visible et plus probante, corroborant le rôle local qui lui est dévolu. Mais ce n'est pas clair pour tous les domaines. Les agents du ministère fédéral des ressources animales sont par exemple très présents (y compris sur le terrain) dans le secteur de l'élevage à viande ovine, où ils se réservent la supervision des quarantaines, de la surveillance des épidémies et des exportations, ce qui n'exclut pas pour autant les agents du ministère de l'agriculture de la *wilaya*, qui perçoivent également des taxes locales dans ce secteur. Il nous aura donc fallu procéder à une série de visites et d'entretiens au sein des différents ministères de l'agriculture avant de mieux pouvoir appréhender la répartition des rôles.

Le Dr Bakri Abdel Rahim, qui travaille au ministère fédéral des ressources animales (au département de la production laitière), confirme leur rôle en matière de supervision : « *Le rôle de notre département est de mettre en place des programmes de production pour l'ensemble des wilaya. Chaque wilaya a son propre système. Nous nous supervisons. Nous ne finançons pas, nous guidons*³⁶⁶ ». Schématiquement, les ministères de niveau fédéral définissent les stratégies et objectifs agricoles nationaux, ainsi que les plans et politiques pour y parvenir. Ils conservent cependant la gestion de toutes les coopérations internationales, ainsi que l'ensemble de la gestion des exportations. Quant au ministère de l'agriculture de la *wilaya*, il doit adapter, planifier et mettre en œuvre les stratégies agricoles nationales au niveau local³⁶⁷.

En matière de financement, les trois ministères semblent peu pourvus, du moins leurs fonctionnaires laissent-ils entendre que les moyens réservés aux programmes de soutien,

³⁶⁶ Entretien 2004, Hillat Kuku.

³⁶⁷ Le site Internet du gouvernement soudanais offre une présentation de l'ensemble de ses ministères (au nombre de 30) www.sudan.gov.sd/english.htm. Et certains des ministères, dont celui de l'Agriculture possède leur propre site : www.sudagric.gov.sd/. Sur celui-ci, les agendas et les relations entre les niveaux fédéral et wilayal sont sommairement présentés.

d'aide aux producteurs, etc. sont insuffisants. Certains secteurs, nous l'avons évoqué, sont plus délaissés que d'autres. La filière laitière par exemple est le « parent pauvre » du ministère fédéral des ressources animales, qui compte pourtant comme l'un des ministères les plus importants. *« C'est une question de politique. Pour l'instant le gouvernement a des problèmes plus importants à régler. La guerre, par exemple. Les investissements vont ailleurs. Le ministère des ressources animales est l'un des plus importants, mais nous n'apportons pas de soutien aux producteurs. Ce sont principalement les gros producteurs qui portent la filière à bout de bras. S'ils sont devenus gros, ils ne le doivent qu'à eux-mêmes. Il n'existe aucun intérêt ni aucune reconnaissance de l'Etat pour les éleveurs laitiers. C'est pour ça qu'ils ont créé une Union des Producteurs, pour faire faire bouger le gouvernement. Mais l'union n'est pas assez active et le lait n'intéresse pas le gouvernement, car il n'y a pas d'export donc pas de surveillance des épidémies et pas de taxes³⁶⁸ ».*

Du côté du ministère de l'agriculture wilayal, on retrouve le même discours : « Il n'y a pas de soutien car il n'y a pas de moyens. Le gouvernement a d'autres problèmes plus prioritaires à régler : la guerre, les déplacés, la santé... Si ça ne tenait qu'à moi, je soutiendrais les petits projets, car ils sont plus faciles à gérer et qu'ils marchent mieux mais... nous n'avons pas d'argent pour ça³⁶⁹ ».

Dans le cadre du modèle fédéral régissant l'articulation entre les différents ministères, les ministères des *wilaya* doivent assurer eux-mêmes leur financement. Ils jouissent pour cela d'un certain nombre de prérogatives censées le leur permettre, en matière de fiscalité notamment. Pour autant, et compte tenu des possibilités financières et du niveau de développement du pays, cette autonomie budgétaire des ministères wilayaux n'est que très imparfaite. La part, même réduite, du financement fédéral qui demeure théoriquement garantie n'en revêt que plus d'importance, et caractérise de fait le maintien d'un lien fort avec le pouvoir central, qui demeure le « péréquateur des ressources et des niveaux de vie au sein de l'espace national » (LAVERGNE, 1997, p. 31). Et ceci en dépit d'un contexte politique soudanais (effort de guerre notamment) et d'une politique budgétaire qui ne permettent pas de larges dotations aux ministères de l'agriculture (ministères fédéraux inclus), en tous cas pas au-delà de ce qui permet que soit garantie la pérennité des revenus déjà acquis à l'Etat (revenus des exportations agricoles en particulier).

³⁶⁸ Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim, directeur du département Lait du ministère fédéral des ressources animales (entretien 2004, Hillat Kuku).

³⁶⁹ Dr Babiker (ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum, 2005).

Ce contexte politique et financier conduit à des pratiques de concurrence entre les ministères de l'agriculture de niveau fédéral et de niveau wilayal, concurrences exacerbées par la position politiquement stratégique de l'Etat de Khartoum et de la capitale. Seul le Dr Babiker du Département de lait a accepté de s'exprimer sur le sujet : *« Il y a eu des programmes communs aux deux ministères, mais ils se sont soldés par des échecs ou des demi-échecs. Nous avons par exemple en projet une étude commune de recensement de toutes les exploitations laitières de l'Etat de Khartoum. L'étude a commencé mais nous ne sommes pas parvenus à la mener à son terme. La coordination entre nos deux ministères n'est pas bonne et gêne la progression des programmes communs. Aujourd'hui, seul le passage d'information subsiste. Chaque ministère informe l'autre des programmes qu'il mène pour éviter qu'ils ne soient faits deux fois. C'est le problème du Soudan ! Il y a une compétition entre les ministères. C'est flagrant pour les usines, par exemple. Si l'un projette d'en faire une, l'année d'après, l'autre fait la même chose »*. Il est ici question des usines laitières, mais la situation semble être la même en ce qui concerne les abattoirs ; le ministère fédéral en possède un à Cadeiro (Khartoum Nord), et le ministère de la wilaya de Khartoum un au nord de l'Etat de Khartoum. La rivalité entre les différents niveaux décisionnels semble renforcée lorsqu'il s'agit d'équipements industriels, dont les bénéficiaires participent au financement des institutions.

Les trois ministères de l'agriculture se partagent donc la charge de la gestion de l'agriculture urbaine qui, au-delà des programmes d'amélioration de la production (chapitre 4/B), passe par l'instauration d'un système de taxes extrêmement complexe, de « prés carrés » pour chacune des instances (le niveau fédéral se réserve par exemple les taxes sur les quarantaines, tout ce qui concerne la surveillance des épidémies, le niveau wilayal, les taxes associées à la gestion du foncier), le développement d'équipements ou de sociétés leur appartenant permettant d'assurer pour partie le financement des différentes institutions. Cette organisation, déjà complexe, est encore alourdie par les interactions du secteur agricole avec d'autres domaines induisant l'intervention d'autres instances institutionnelles.

2. Les ministères associés et l'introduction du secteur privé

Les tâches d'intérêt secondaire changent régulièrement de ministère, rendant la cohérence de certains circuits administratifs difficile à établir. La fourniture de vaccins, par exemple, était jusqu'en 2002 et en toute logique au rang des prérogatives du ministère fédéral des ressources animales ; elle est désormais du ressort du ministère de la recherche et des technologies. C'est ce dernier qui a la charge de transmettre les vaccins au ministère de l'agriculture de la wilaya de Khartoum, qui les distribue ensuite aux producteurs. Encore faudra-t-il pour ces derniers pallier l'insuffisance du traitement des fonctionnaires chargés des distributions en question, avant de voir les bêtes effectivement immunisées (« *il faut aussi payer un petit peu les vétérinaires qui travaillent pour le ministère et qui sont très mal payés* » dit le Dr Bakri A. Rahim).

La dissociation des tâches entre différents ministères s'observe également en matière d'irrigation. L'importance de ce domaine dans l'économie soudanaise a conduit le gouvernement central à créer un ministère fédéral en charge des questions de ressources en eau et d'irrigation. Ce dernier doit, pour mener des projets au niveau de l'Etat de Khartoum, se coordonner avec le Ministère de l'agriculture de la wilaya. Dans ce domaine, il est certain que des interactions existent également avec le ministère fédéral de l'investissement.

Enfin, si le ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum est en charge des terres agricoles, c'est un ministère tiers qui est responsable de leur enregistrement législatif. Les bureaux d'enregistrement des terres sont rattachés au ministère de la justice de la wilaya, mais appartiennent aux *maḥaliya* ; ils interviennent lorsqu'il est question de régulariser un changement sur une terre (achat, vente, héritage), qu'elle soit agricole ou d'habitat. Il va de soi que ces opérations législatives coûtent aux acheteurs, comme aux bénéficiaires d'héritage. C'est l'une des raisons qui explique que les terres restent souvent enregistrées au nom des générations précédentes, les familles préférant s'arranger entre-elles plutôt que de recourir aux services de ce bureau.

Dans le domaine de l'élevage d'embouche, on retrouve également la participation active d'un ministère tiers, avec la forte implication du ministère fédéral du commerce international. Il attribue les licences d'exportateurs, fixe des prix minima d'exportation et prélève les taxes d'export³⁷⁰ (AKLILU, 2002, p. 72). Dans ce secteur particulièrement dynamique économiquement, la libéralisation économique de ces dernières années a

³⁷⁰ Dernièrement, de manière à stimuler les exportations de viande, ce ministère a exempté les exportateurs de viande des taxes fédérales d'export pour une durée de trois mois, et allégé celles des exportateurs de peaux et de cuirs bruts (AKLILU, 2002, p. 72).

transformé la filière, ajoutant de nouvelles instances décisionnelles dans un jeu déjà complexe. Nous avons évoqué la disparition de l'institut des bêtes et des viandes sous l'effet de sa privatisation. C'est maintenant la Animal Resources Services Company (branche de la Animal Resources Bank) qui gère les marchés de bestiaux, et se dispute avec le ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum le partage des taxes locales du marché de Mueleh. En 2001, 25 % en revenaient au ministère de l'agriculture de la *wilaya*, et 75 % à la Animal Resources Services Company qui contrairement à l'ancien Institut des bêtes et des viandes est là pour faire du profit sur le commerce de bétail (ibidem). Aucune instance ou institution ne dirige l'ensemble des opérations de production et de commerce de bétail, et les exportateurs doivent maintenant traiter avec l'ensemble des entités en présence.

L'abattoir d'exportation d'El Mueleh (anciennement propriété du ministère fédéral des ressources animales) a été vendu à l'homme d'affaire soudanais Salah Idriss. Celui de Cadeiro devrait également être vendu prochainement à une instance privée.

Si un nombre important d'institutions et d'acteurs interviennent à des degrés divers dans la gestion des activités agricoles urbaines, le grand absent reste le ministère de la planification urbaine ; cette absence suggère que l'agriculture urbaine ne fait pas partie du projet urbain.

B. L'ABSENCE DU MINISTERE DE LA PLANIFICATION URBAINE DANS LA GESTION DES ESPACES AGRICOLES

I. Duvernoy, F. Jarrige, P. Moustier et J. Serrano, dans un article sur la place de l'agriculture dans le projet urbain, mettent en avant le fait que dans les pays du Sud le partage des fonctions entre administrations impliquées dans l'urbanisme et dans l'agriculture explique une attitude à l'égard de l'agriculture urbaine souvent indifférente, parfois négative (DUVERNOY, *et al.*, 2005, p. 94). Cette séparation institutionnelle existe dans l'agglomération du Grand Khartoum, avec d'un côté le ministère de l'agriculture de la *wilaya* en charge des activités agricoles, et de l'autre le ministère de la planification urbaine, en charge de l'habitat, de la voirie, etc. Cette dissociation fonctionnelle s'accompagne également d'une séparation sur le plan foncier. Dans la mesure où le ministère de la planification urbaine du Grand

Khartoum n'est pas en charge des terres agricoles, ces dernières ont-elles été intégrées aux différents schémas directeurs de la capitale soudanaise ?

La qualification de la terre qui s'effectue en fonction de son usage (agricole/habitat) correspond à une institution spécifique et trouve une traduction sur le plan juridique. Après avoir analysé la place de l'agriculture urbaine dans les schémas directeurs de la capitale, nous aborderons la question de la législation spécifique aux terres agricoles.

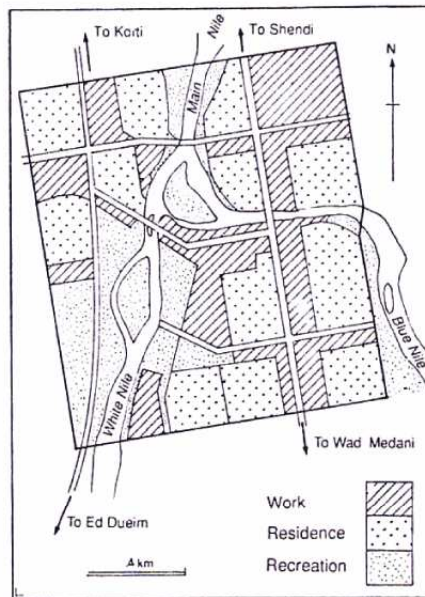
1. Quelle place pour les espaces agricoles dans les différents plans d'aménagement urbains

Il est remarquable que les espaces agricoles aient été pris en compte dans les premiers schémas directeurs du Grand Khartoum, et l'on peut se demander si cette prise en compte répondait à un souci de protection des activités agricoles. Quelques évolutions observables entre le premier (1959) et le second schéma directeur du Grand Khartoum méritent d'être soulignées.

En 1959, le bureau d'étude grec Doxiadis est chargé de produire un schéma directeur du Grand Khartoum. Le rapport final entend appliquer une grille orthogonale à la ville, afin de répartir plus ou moins équitablement les affectations. Reprenant le principe du zoning tramé, trois types d'affectation sont retenus : travail, résidentiel et divertissement (carte 23). Si le schéma tient compte des quartiers de maraîchage, c'est en tant que zone de loisirs et non en tant qu'activité agricole productive. Rappelons que ce schéma directeur ne fut jamais appliqué.

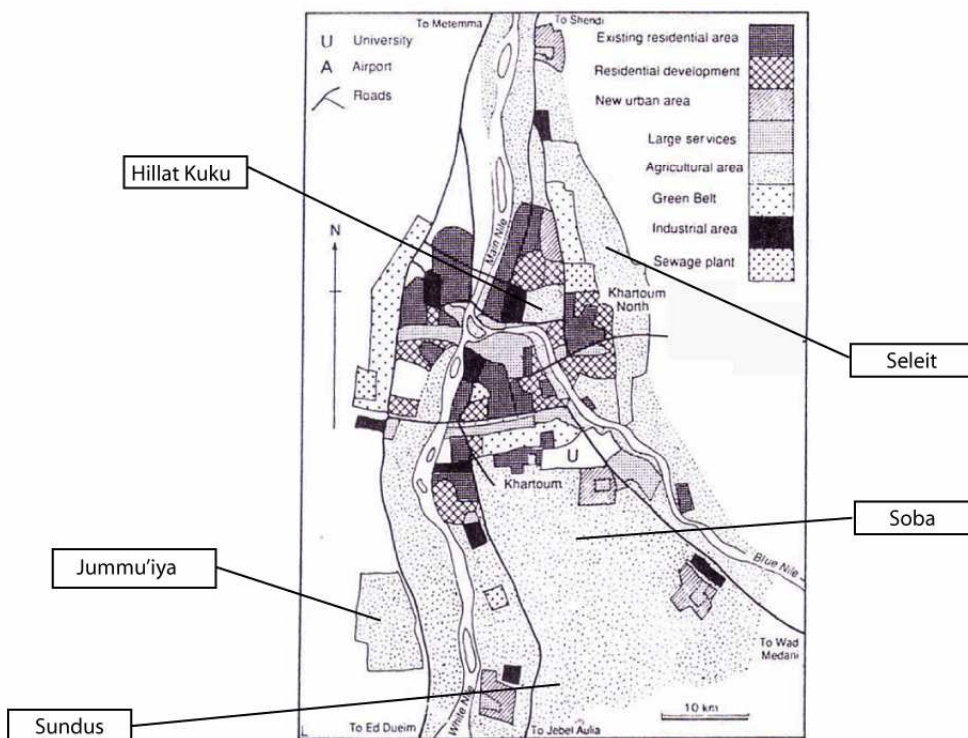
Avec le second schéma directeur du Grand Khartoum, établi en 1974 par le bureau d'étude italien Méfit (carte 24), les fonctions des terres sont approfondies. Ce plan distingue les zones résidentielles existantes des nouvelles, les zones industrielles, les zones d'agriculture et de services. Les quartiers de maraîchage de berges qui apparaissaient déjà dans le premier plan ne sont plus des zones récréatives, mais d'agriculture. Un projet de ceinture verte est également planifié. Entre ces deux schémas on constate le passage de terres uniquement considérées comme récréatives pour les citoyens, à des terres uniquement considérées comme productives.

Carte 23. Plan Doxiadis pour le Grand Khartoum 1959



Source: Abu Sin et Davies, 1991, p. 79

Carte 24. Plan Méfit pour le développement du Grand Khartoum 1974



Source: Abu Sin et Davies, 1991, p. 80

A titre de comparaison, sur le schéma directeur de Paris de 1965, l'espace agricole périurbain été cartographié en blanc avec la mention « libre à la construction » ; dans celui de 1976, l'agriculture est simplement mentionnée en tant qu'activité économique, et ce n'est que dans le schéma de 1994 que l'agriculture périurbaine est associée à la ville en tant que « cadre vert et paysager » (FLEURY, 2005, pp. 35-37).

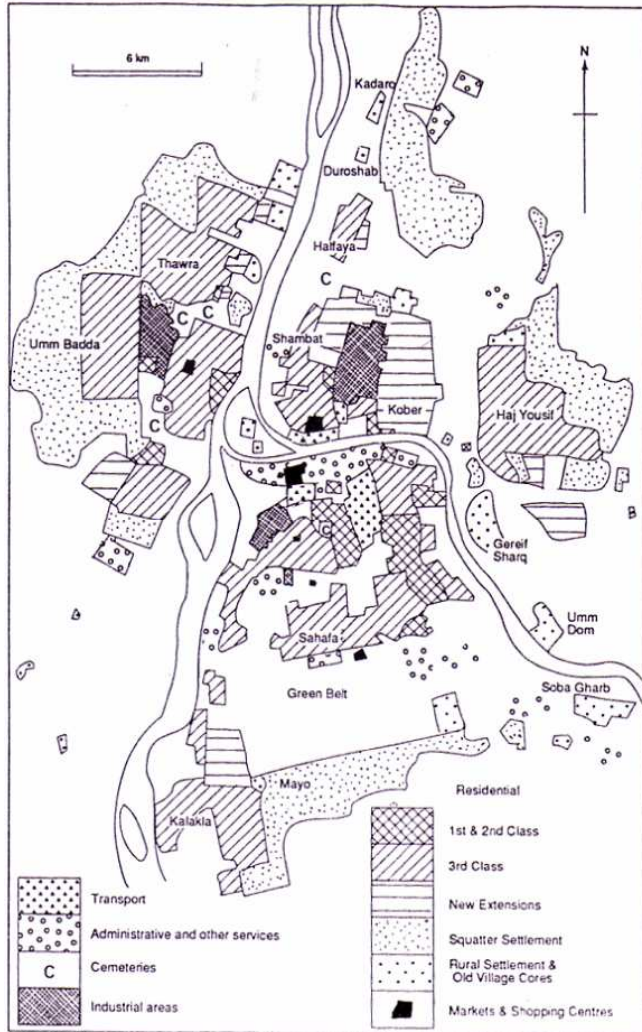
Sur le schéma directeur Méfit (carte 24), on peut également remarquer que la zone de maraîchage de Mugran a disparu, qualifiée en « zone de service », démontrant l'ancienneté des projets de requalification de la zone. Les autres espaces agricoles de berges ne sont pas requalifiés. Les premiers projets de périmètres irrigués mis en place (Hillat Kuku, Jammu-iyā) y apparaissent également. Mais le plus surprenant vient du fait que les espaces agricoles potentiels ont également été réservés, montrant une prise de conscience précoce de l'importance du développement de l'agriculture pour l'alimentation et l'économie de la ville. Si ce schéma non plus n'a pas été appliqué, les attributions de fonction des différentes zones distinguées ont globalement été suivies. Le fait que l'agriculture soit représentée dans les premiers schémas directeurs du Grand Khartoum veut-il pour autant dire que ces espaces sont associés au développement urbain ?

Les cartes disponibles sur l'occupation des sols dans le Grand Khartoum des années 1990 semblent dire le contraire (cartes 25 et 26) ; l'une dresse le profil urbain de la conurbation, l'autre son profil « rural », chacune des deux cartes étant le négatif de l'autre. L'ouvrage *The future of Sudan's capital region: a study in development and change* présente les deux cartes dans deux chapitres différents, l'un concernant l'urbain, l'autre concernant le rural, niant en quelque sorte l'urbanité des zones agricoles, y compris intra-urbaines, de la capitale. Cette présentation clivée reflète tout d'abord le fait qu'à partir des années 1980, la question de l'habitat et de l'expansion des zones résidentielles du Grand Khartoum devient une priorité de la plupart des études portant sur la capitale³⁷¹ et fait l'objet d'une analyse spécifique ; elle traduit ensuite le clivage foncier institutionnel qui existe entre terre agricole et terre d'habitat.

³⁷¹ A ce propos, il est intéressant de souligner que la carte de l'habitat est souvent la seule utilisée dans les travaux scientifiques de l'époque (LAVERGNE, 1997, 1999).

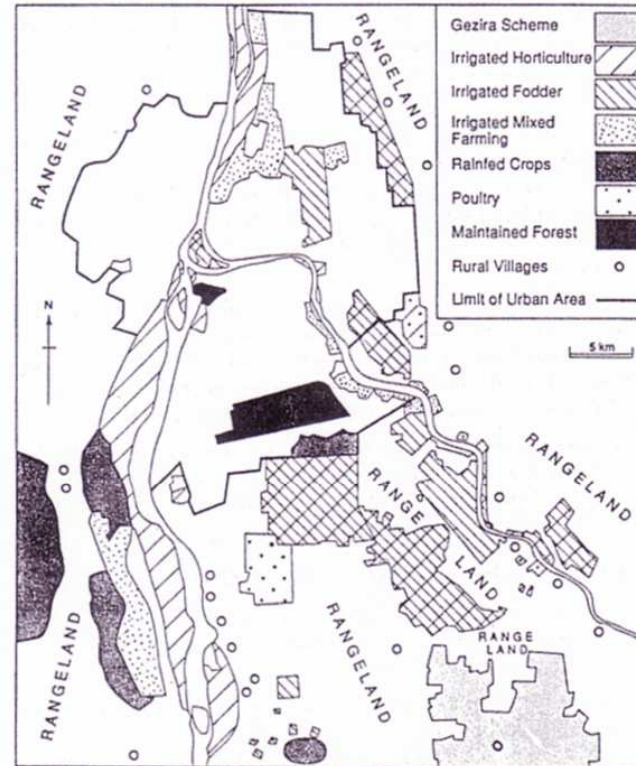
Carte 25:

Occupation urbaine du sol du Grand Khartoum, 1990.



Carte 26:

Occupation rurale du sol du Grand Khartoum, 1990.



Source: Abu Sin and Davies, 1991, p. 83 et p. 89.

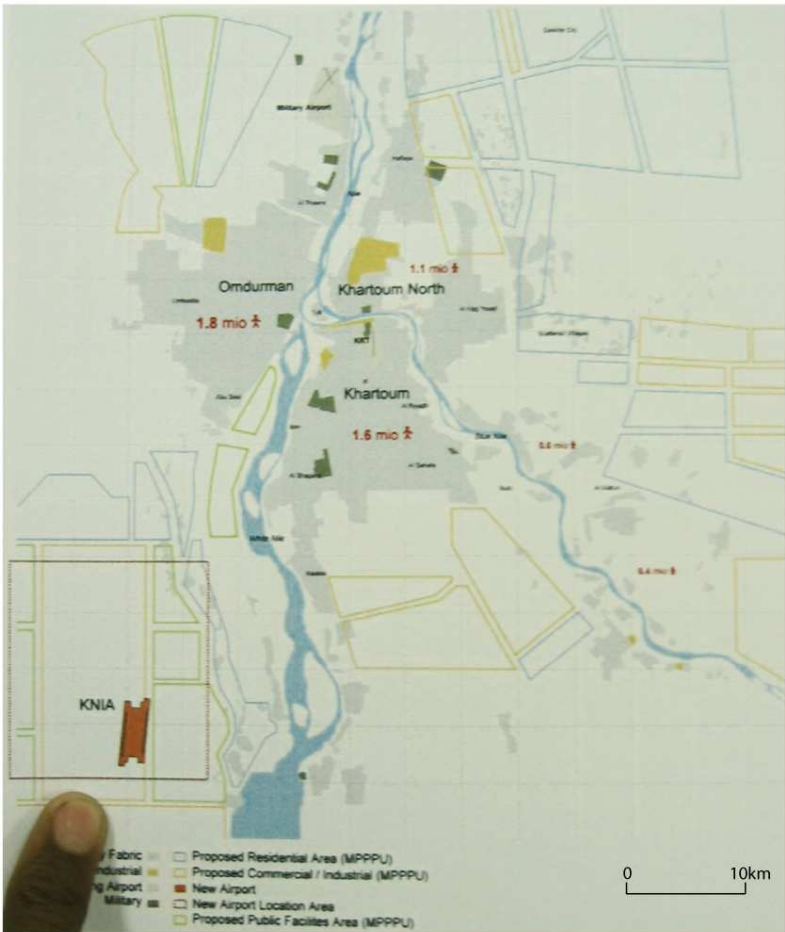
En 2002, le ministère de la planification urbaine du Grand Khartoum lance un appel d'offres portant notamment sur la construction d'un nouvel aéroport. Le terminal actuel, qui a vu ces dernières années son trafic décuplé, est situé en plein centre-ville, sans possibilité d'extension, à proximité de zones résidentielles de première catégorie. Le projet de sa délocalisation est ancien, et un premier site à Khartoum Nord avait été identifié il y a une dizaine d'années. Le projet actuel se situe au Sud d'Omdurman. Deux bureaux d'étude étrangers (l'un égyptien, l'autre allemand) ont été sélectionnés. J'ai pu avoir accès au rapport du bureau d'étude allemand (Dorsh consulting) et à sa proposition de développement de la zone métropolitaine du Grand Khartoum (carte 27). Les espaces de cultures n'y apparaissent pas, mais ils sont dans l'ensemble conservés (au sens où ils ne font pas l'objet de requalification), à l'exception du périmètre irrigué de Seleit qui est transformé en zone commerciale.

Le fait que le ministère de la planification urbaine n'ait pas la charge de la gestion des terres agricoles s'exprime au travers d'une qualification de la terre comme « agricole » qui apparaît plus souvent « par défaut » (en négatif de l'habitat ou des autres fonctions urbaines) que comme fonction spécifiée. Cela témoigne de ce que l'agriculture n'est pas encore intégrée au projet urbain, au sens où l'entend Andrée Fleury, c'est-à-dire en pleine reconnaissance de la multiplicité des fonctions de l'agriculture dans la ville, qui dépassent le simple cadre de la production (FLEURY, 2005, p. 8). On peut parallèlement souligner que les espaces d'élevage sont totalement absents des différents schémas directeurs et des cartographies du Grand Khartoum.

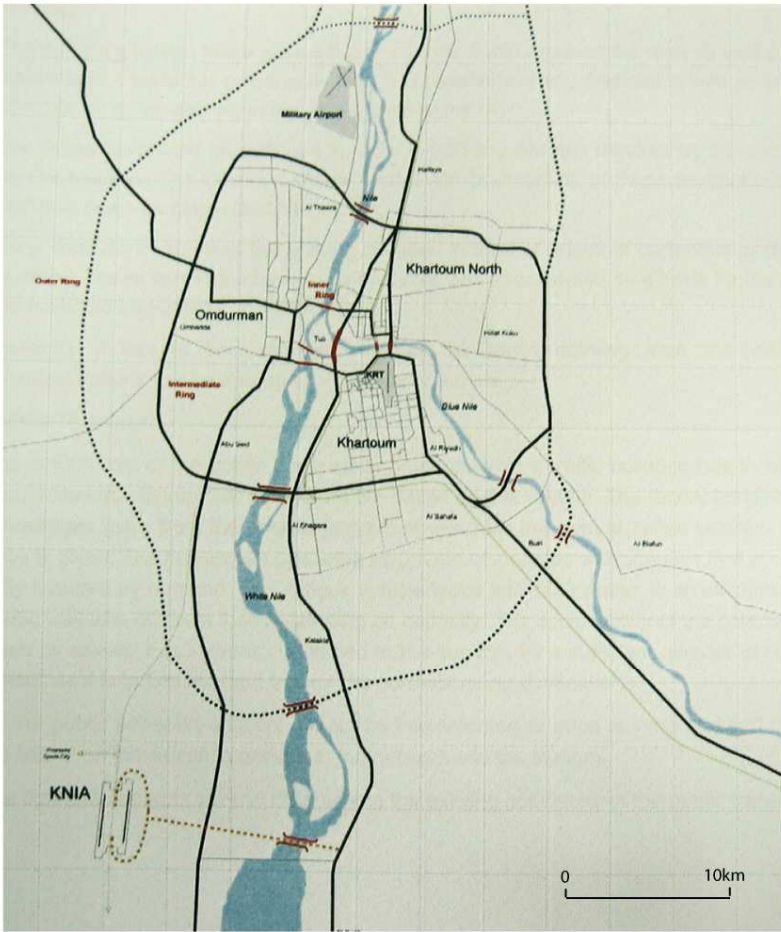
Cependant, les espaces des cultures semblent être la plupart du temps respectés, ce qui peut traduire une préoccupation pour la place qu'ils occupent de fait dans l'économie de la capitale soudanaise, mais pose surtout la question de leur statut juridique : ces espaces sont-ils constructibles ?

Carte 27. Proposition de Dorsh Consulting pour le développement de la zone métropolitaine du Grand Khartoum

Proposition de plan d'occupation du sol



Proposition de réseau routier périphérique



2. Un statut juridique protecteur pour les terres de cultures

S'il est difficile d'obtenir des administrations soudanaises des informations sur le foncier, l'accès aux documents officiels attestant du statut et de l'usage des terres est encore plus délicat. Pour avoir effectué un véritable siège du bureau d'enregistrement des terres de Khartoum (afin d'obtenir l'accès aux titres fonciers et renseignements concernant Tuti), pour y avoir développé maintes stratégies oscillant entre la recherche de confiance et le harcèlement, pour avoir multiplié les interlocuteurs de manière à mettre le plus de chances possible de mon côté – le tout en vain – je peux attester de ces difficultés.

En outre, il est malaisé de s'appuyer sur la littérature qui traite du foncier urbain à Khartoum, celle-ci se concentrant exclusivement sur les questions liées à l'habitat (BURHAN ELTAYEB BUSHRA ELGHAZALI, 2006 ; POST, 1996 ; ADIL MUSTAFA AHMAD, notamment). Le premier "Town and village act" date de l'Indépendance de 1956, et découle des actes fonciers mis en place par la colonisation. Il a par la suite été remanié de nombreuses fois, mais les modifications apportées ne sont que mineures et correspondent plus à une adaptation des procédures au système fédéral, ainsi qu'à un approfondissement des spécifications en matière de responsabilités, qu'à de véritables changements. Ce sont principalement les procédures nécessaires à la construction des lots à bâtir (permis de construire, normes de sécurités, etc.) qui y sont définies (BURHAN ELTAYEB BUSHRA ELGHAZALI, 2006, p. 111), mais il ne semble pas contenir d'informations spécifiques aux terres agricoles. On peut, pour ces dernières, s'appuyer sur les travaux menés sur le foncier soudanais en général (SAEED MOHAMED AHMED EL MAHDI., 1979 ; GORDON, 1986).

Rappelons qu'à partir de 1970, date du "Unregistered land Act" (qui fait de toute terre non enregistrée la propriété du gouvernement soudanais), les propriétés acquises par des privés ne sont que des propriétés d'usufruit (*milik hikr*) dont la durée est déterminée. Dès lors, la particularité des quartiers de marâchage de berges, appropriés en pleine propriété (*milik hor*) antérieurement à cet acte, a été soulignée. La première distinction fondamentale sur le plan foncier au Soudan est bien la distinction entre ce qui est propriété du gouvernement et ce qui est propriété privée.

L'enregistrement d'une terre spécifie son statut en termes de propriété mais également en termes d'usage. Dans le cas d'une terre qui aurait été enregistrée avant 1970, les seuls droits et intérêts (usage de la terre) valides sur cette terre sont ceux dûment enregistrés précédemment (GORDON, 1986, p. 147). Le cadastrage précise donc le type de propriété,

l'usage agricole ou résidentiel, le système d'irrigation (ibidem, p. 146). Les droits et intérêts d'un propriétaire sur sa terre restent ensuite circonscrits au statut de cette dernière tel que stipulé dans le cadastre. Saeed Mohamed Ahmed El Mahdi fait également référence aux restrictions juridiques qui interviennent sur les terres privativement appropriées ; il insiste sur le fait que le gouvernement soudanais possède un pouvoir important sur l'usage de la terre, que cette dernière soit privée ou non (SAEED MOHAMED AHMED EL MAHDI., 1979, p. 17).

Cela signifie que l'ensemble des terres non bâties appartenant au gouvernement sont statutairement enregistrées au cadastre en tant que terres agricoles, y compris les terres non exploitées, considérées comme potentiellement agricoles et productives. Dès lors, leur changement de statut doit faire l'objet de procédures entre les différents ministères en charge (ministère de la planification urbaine et ministère de l'agriculture).

Pour nos cinq quartiers témoins (de maraîchage), appropriés privativement de longue date, cela signifie que les terres sont statutairement rattachées à l'agriculture, et qu'il ne peut y avoir de changement dans leur usage – du moins sur la seule volonté du propriétaire. Ceci corrobore les informations récoltées sur le terrain où divers interlocuteurs (propriétaires et fonctionnaires) nous ont spécifié les contraintes pesant sur la transformation d'une terre agricole en terre d'habitat ou en terre d'investissement, de service, etc.

Mohamed O. expose ce problème juridique qui gêne la mise en œuvre du projet de construction de pont sur Tuti : « La première difficulté est d'ordre juridique. Il existe une loi qui fait obstacle à la vente des terres d'intérêt agricole pour l'investissement. En effet, lorsque tu veux transformer les terres de Tuti (qui sont d'intérêt agricole) en terres d'investissement, le gouvernement prélève 75 % de la surface ou du prix de la transaction et il ne reste aux propriétaires que 25 %. Cette loi est vieille, elle date de la colonisation mais elle n'est appliquée que depuis 1956³⁷² ». Bien que nous n'ayons pas trouvé de documents officiels ou de travaux scientifiques citant explicitement cette loi, son existence nous a néanmoins été confirmée par de nombreux autres interlocuteurs, dont le Dr Sharaf Eldin Bannaga, ex-ministre de la planification urbaine.

Si la législation en place constitue une limitation de la jouissance de la propriété privée (SAEED MOHAMED AHMED EL MAHDI, 1979, pp. 15-16), elle est cependant protectrice pour l'activité agricole.

³⁷² Mohamed O. membre de l'Association pour la construction du pont de Tuti (entretien de 2001).

Au regard des débats actuels qui animent la réflexion sur la viabilité de la dichotomie classique foncier urbain/foncier rural³⁷³, il semble important d'insister sur la situation soudanaise. En effet, une particularité des terres de berges (*sāgīa* et *jaref*) qui doit être rappelée et soulignée est que du fait de leur situation et de leur exploitation le long des Nil, elles ne sont pas régies selon des modalités foncières (régime, système et statut juridique) différentes selon qu'elles sont situées en centre-ville, ou plus au nord, dans la vallée du Nil par exemple. Seule la pression que l'urbanisation exerce sur elles les affecte différemment en fonction d'un gradient centre-périphérie.

Par conséquent, si l'on reprend les trois « pôles » que Jean-François Tribillon recommande pour « penser la question foncière » – « un premier, plutôt du côté du rural où le foncier est la base du système de production ; un second plutôt du côté de l'urbain où le foncier est un support à l'extension de la rente urbaine avec l'habitat comme élément déterminant ; et un troisième où il s'inscrit dans une logique de financiarisation, comme support à la spéculation : acheter et vendre du foncier pour rémunérer du capital » (GRET, 2007, p. 16) – on remarque que nos quartiers-témoins de maraîchage centraux se trouvent à leur intersection.

Dans un contexte de marchandisation croissante du foncier, les propriétaires de terres de maraîchage sont, nous l'avons vu au travers de l'exemple de Tuti, de plus en plus prêts à transformer le statut de leur terre. C'est pourquoi il convient maintenant de voir ce qu'il advient de cette législation protectrice dans le contexte actuel d'explosion immobilière du Grand Khartoum.

II. TRANSFORMATION DES TERRES AGRICOLES ET IMAGES DE « MODERNITE »

Dans cette partie, il est question de mettre en relation les pratiques institutionnelles permettant le changement de statut des terres agricoles avec les représentations officielles de

³⁷³ « D'un point de vue conceptuel et juridique, la séparation entre le rural et l'urbain ne se justifie pas toujours, en termes d'analyse foncière. Par ailleurs, une distinction entre foncier rural et foncier urbain n'a pas forcément de sens pour les acteurs, dont les logiques sociales se déploient souvent à cheval sur ces deux types d'espaces. Pour autant, les enjeux et les questionnements ne sont pas exactement les mêmes. L'exploitation du milieu en zone rurale, l'habitat et la valeur de la terre en milieu urbain, dessinent des enjeux différents. Les dispositifs institutionnels de gestion foncière sont aussi largement différents » Il s'agit ici du point de départ de la journée de réflexion organisées par le Comité Technique « Foncier et développement » de la Coopération Française le 31 mars 2007 (GRET, 2007).

la ville et de l'agriculture. Comme nous l'avons fait pour les agriculteurs, nous mettrons les zones de friction d'intérêt au centre de l'analyse, de manière à faire apparaître les représentations de la ville et de l'agriculture qui sous-tendent les choix politiques. Il convient donc dans un premier temps d'analyser les modalités de transformation des espaces agricoles urbains, et de voir dans quelle mesure la dissociation de la gestion institutionnelle et la législation foncière protègent encore l'agriculture urbaine de la pression de l'urbanisation.

A. CHANGEMENTS DE STATUT DES TERRES AGRICOLES

Nous nous intéressons ici aux mécanismes institutionnels concrets qui accompagnent le changement de statut d'une terre agricole privée. Le même mécanisme de transformation statutaire sera étudié sur les terres gouvernementales. Autrement dit, c'est le transfert de propriété du ministère de l'agriculture de la wilaya de Khartoum au ministère de la planification urbaine (également wilalay) qu'il s'agit d'analyser.

Dans cette perspective, nous nous concentrerons principalement sur la transformation du foncier « base du système de production agricole », en foncier d'habitat, voire de spéculation. Précisons qu'à Khartoum comme ailleurs, les terres agricoles privées peuvent être réquisitionnées au titre de l'intérêt général³⁷⁴ (construction d'infrastructures, routes, puits, parcs, infrastructure de défense, etc.)³⁷⁵. Un système d'indemnisation est alors mis en place : *« Il y a plusieurs indemnisations. Pour compenser la perte d'une terre agricole, on donne une terre habitable. Il peut aussi y avoir une compensation en argent lorsque par exemple on construit un puits sur une terre. Et puis on paie la récolte plantée et donc perdue. Les arbres aussi. L'importance de la compensation varie aussi en fonction du temps que l'on a passé à travailler cette terre³⁷⁶ »*. Ce qui nous intéresse ici ce sont, plutôt que les transformations imposées par des circonstances exceptionnelles ou par l'Etat au titre de son droit de préemption, les modalités des changements « choisis » ou sollicités du statut des terres par leur propriétaire, qu'il soit privé ou public.

³⁷⁴ Saeed Mohamed Ahmed El Mahdi met en avant le fait que le gouvernement central (à l'époque de Nimeiri) avait tendance à abuser de ce pouvoir (SAEED MOHAMED AHMED EL MAHDI., 1979, p. 18)

³⁷⁵ C'est le cas des terres de maraîchage de Burri, qui vont accueillir la route (actuellement en chantier) qui reliera le nouveau pont de Gereif au pont de Kober.

³⁷⁶ Dr Babiker, responsable du domaine foncier au ministère de l'agriculture de la wilaya de Khartoum (2005).

1. changement de statut d'une terre agricole privée à la demande de son propriétaire

« Au Soudan, la terre est normalement agricole et changer de statut est difficile. Avec l'augmentation du prix de la terre, certains le font³⁷⁷ ». Les procédures pour transformer une terre agricole privée en terre d'habitat sont cependant compliquées et onéreuses. Il faut tout d'abord que le propriétaire en fasse la demande (acte payant) auprès du ministère de l'agriculture de la wilaya. Si ce dernier donne son approbation, le ministère de la planification prend alors le relais et planifie la parcelle en fonction de ce que le propriétaire veut en faire (maison, restaurant, école, etc.), et prélève au passage, rappelons le, 75 % de la surface dont le propriétaire dispose.

Les prix du foncier agricole augmentent-ils au point que la législation en vigueur ne soit plus un frein à leur changement de statut ? Sarah Bartoli fait état d'un doublement des prix du foncier à l'achat entre 2002 et 2004 pour trois quartiers résidentiels très cotés de Khartoum (Amarat, Khartoum 2, et Ryad) ; les prix sont établis en dollars, et s'échelonnent entre 250 et 700 \$/m². Pour Mohamed O. qui soutient la construction du pont de Tuti, les prix vont devenir très élevés sur l'île : « *Actuellement le prix du mètre carré à Tuti est de 60 000 L.S (18 euros environ), mais après la construction du pont, le prix sera comparable à celui de la rue du Nil : 200 dollars le mètre carré. Les prix vont tellement augmenter qu'ils seront au niveau de Paris, ou New York !* ». En outre, alors que les surfaces agricoles se comptent et se vendent au *feddān*, les surfaces d'habitat sont ensuite vendues au mètre carré, ajoutant un gain financier supplémentaire à la transformation de la terre agricole en terre d'habitat. Il faut cependant nuancer cette appréciation, et à l'heure actuelle, seuls Tuti et Mugran peuvent prétendre rivaliser avec les prix des plus beaux quartiers de Khartoum.

Au-delà des prix qui grimpent, il semble que la législation ne soit pas systématiquement appliquée ; c'est du moins ce qui transparaît dans un certain nombre d'entretiens. Mohamed O., par exemple, ne craint pas d'exprimer tout haut l'objectif de l'association du pont de Tuti : « *Les terres de la rue du Nil qui sont aujourd'hui occupées par des ministères ont été prises aux gens de Tuti. Il n'est pas question de donner à nouveau la majeure partie des terres au gouvernement. Nous allons réussir à résoudre ce problème, car le vice-président³⁷⁸ est aussi le député de Tuti. Nous pensons donc à inverser les tarifs : 75 %*

³⁷⁷ Dr Osman Salah Ainos, 2005.

³⁷⁸ A l'époque de l'entretien en 2001 le vice-président était Ali Osman Mohamed Taha. Depuis la signature de l'accord de paix de 2005, ce poste est réservé à un sudiste. John Garang fut le premier vice président sudiste du pays en poste du 9 juillet au 30 juillet 2005, date à laquelle il meurt dans un accident d'hélicoptère. Salva Kiir lui a succédé.

des transactions reviendraient aux gens de Tuti et 25 % au gouvernement. Mais dans la réalité, nous pensons arriver à ce que le gouvernement ne prélève rien du tout. Cette inversion des tarifs n'apparaîtrait que sur le plan juridique. Le projet du pont est bénéfique pour le gouvernement de toute façon, car il touchera ensuite des taxes sur les investissements ». L'ex-ministre de la planification urbaine semble être du même avis. Alors que je lui demandai de qui venait l'initiative du pont de Tuti, prétextant de n'avoir pas bien compris, il répondit : « *honnêtement, c'est une volonté personnelle du vice-président qui a des liens avec Tuti. C'est tout. Tuti sera bientôt un rond-point, c'est certain. Le gouvernement n'a aucune stratégie, il n'y a que des politiques individuelles. C'est comme l'installation des lignes à haute tension en plein centre-ville, au milieu de la rue Mohamed Naguib qu'ils ont par ailleurs asphaltée puis détruit trois fois cette année. C'est la corruption* ». Si Sharaf Eldin Bannaga peut être amer d'avoir été remercié en 2001 de ses douze années de service au ministère de la planification urbaine, les pratiques clientélistes en matière foncière ne sont cependant ni nouvelles, ni ignorées. « Corruption is far from being a new phenomenon in the Sudan and varies from embezzlement of public funds to the sale of state-owned residential land (...) As far as Town Planning is concerned, corruption is most notably present in the allocation of land³⁷⁹ ».

Les institutions en charge des terres (ministères de l'agriculture et de la planification urbaine) ne sont pas vraiment dans une logique d'opposition au changement de statut des terres privées agricoles, ces opérations étant intéressantes financièrement. Du côté du ministère de l'agriculture, on préfère cependant mettre en avant le rôle que joue le ministère de la planification urbaine dans ce mécanisme : « *Nous tentons de lutter contre la perte de terres agricoles, mais lorsqu'il s'agit d'une transaction privée, cela rapporte beaucoup d'argent au ministère de la planification urbaine*³⁸⁰ ».

Mais ces changements de statuts ne s'opèrent pas uniquement sur les terres privées, et le ministère de l'agriculture de la *wilaya*, qui est le plus gros propriétaire foncier de l'Etat de Khartoum, « fournit » lui aussi des terres au ministère de la planification urbaine. La quasi-totalité du bâti urbain du Grand Khartoum s'est d'ailleurs construite grâce à la transformation de terres qualifiées d'agricoles en terres d'habitat.

³⁷⁹ « La corruption est loin d'être un phénomène nouveau au Soudan, et varie du détournement de fonds publics à la vente des terres résidentielles appartenant à l'état (...) Pour ce qui concerne la planification urbaine, la corruption est tout particulièrement présente dans l'allocation des terres » (POST, 1996, p. 133).

³⁸⁰ Ahmed Abdel Rahman, 2005.

2. Changement de statut des terres agricoles gouvernementales

Pour gérer ce « transfert » de terres d'un ministère à l'autre, il existe deux comités, un dans chacun des ministères. Ces comités sont mixtes, c'est-à-dire composés de fonctionnaires appartenant aux deux institutions. « *Lorsque le ministère de la planification veut une terre, il en fait la demande auprès de nos services [au ministère de l'agriculture]. Les comités étudient ensuite les qualités agricoles de la terre concernée, afin de déterminer quelle est sa meilleure utilisation. On cède en priorité pour les terres de faible qualité. Parfois, ça se passe dans l'autre sens. Par exemple le long du Nil Blanc, nous avons repéré l'une des meilleures terres de la wilaya, et nous avons fait déplacer les gens qui vivaient dessus*³⁸¹ ».

Ainsi, les deux institutions observeraient les meilleures possibilités de mise en valeur du foncier gouvernemental, et si la valorisation par l'habitat progresse avec le réinvestissement massif des pétrodollars dans l'immobilier, elle était jusqu'à il y a peu loin de garantir un profit maximal. C'est ce qui explique par exemple que les terres du projet d'Hillat Kuku (grande réussite dans le domaine des fourrages), situées aujourd'hui à proximité du centre et de beaux quartiers, n'aient pas encore été inquiétées par la pression foncière de l'urbanisation, ou que le projet agricole de Soba soit également épargné. Le ministère de l'agriculture protège donc ses projets agricoles irrigués les plus productifs, y compris lorsqu'ils sont dans le centre-ville.

Le dépassement de la rente foncière agricole par la rente foncière immobilière est un phénomène qui s'accélère actuellement dans la capitale soudanaise. En effet, avant l'exploitation du pétrole, les investissements immobiliers étaient limités, et l'immense majorité des baux de parcelles à bâtir vendus par le gouvernement (ministère de la planification) appartenaient à l'habitat de 3^{ème} catégorie. Les prix pratiqués, s'il restent souvent trop élevés pour les populations qui en auraient le plus besoin, ne sont cependant pas exorbitants³⁸². On peut noter que les investissements immobiliers actuels en viennent parfois à menacer certaines zones résidentielles de troisième catégorie, y compris périphériques. La désastreuse opération, en mai 2005, de déguerpissement du quartier de Soba Aradi, en lien avec la construction d'un compound sur un terrain adjacent, illustre parfaitement le phénomène³⁸³.

³⁸¹ Dr Babiker, en charge des questions foncières au ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum (2005).

³⁸² Eric Denis donne le chiffre de 1000 dollars US pour un lot de 200 m² (DENIS, 2005 a, p. 109).

³⁸³ Dans ce quartier spontané du sud-est de Khartoum, l'attribution des lots avait bel et bien commencé, mais ces derniers étaient insuffisants pour accueillir l'ensemble de la population établie sur le site. L'attribution de l'espace vacant adjacent à la construction d'un compound de luxe a rendu impossible l'extension du quartier populaire et a accéléré la tentative de déguerpissement de la population de déplacés, majoritairement représentés

Comparativement à l'attribution (vente) de baux de parcelles populaires, le développement de périmètres agricoles se révèle plus intéressant financièrement pour le gouvernement central. La poursuite de la politique de développement de périmètres irrigués en témoigne : le projet de Sundus vient de naître et une implantation dans le sud d'Omdurman est prévue. Les fonctionnaires du ministère de l'agriculture que nous avons interrogés sur le recul des zones de maraîchage n'ont eu de cesse de mettre en avant l'ampleur des terres encore disponibles et non exploitées. « *De toute façon ce ne sont pas les terres qui manquent. La wilaya fait deux millions de feddān et seulement 200 000 feddān sont cultivés en irrigué. Notre problème ce n'est pas la place*³⁸⁴ ». La bonification des marges désertiques de la capitale par l'irrigation crée également une rente foncière pour l'Etat, et s'inscrit dans la droite ligne des politiques agricoles menées de longue date au Soudan.

Cette évolution de la rente urbaine sous l'effet de l'augmentation des investissements immobiliers trouve également une illustration dans les transformations du ministère de la planification urbaine. L'article de Johan Post, publié en 1996, montre que le budget affecté au développement des villes était ridiculement faible, et que les moyens du ministère de la planification urbaine l'étaient tout autant. L'auteur décrit le dit ministère comme un immeuble à l'apparence négligée où règne une atmosphère d'apathie, dont le fonctionnement est gêné par le manque de matériel le plus basique tel que des stylos et du papier (POST, 1996, p. 133). Rien à voir avec les imposants bâtiments du centre-ville (à proximité de Mugran et du Nil Bleu) qu'occupe en 2005 le ministère de la planification urbaine. Son département de cartographie présente tous les signes de la modernité. Plus d'une dizaine d'employés travaillent sur du matériel informatique dernier cri, grâce à des logiciels de gestion urbaine. Ils sont en outre équipés de plusieurs tireuses de plans grand format, ce qui représente un progrès très net dans un pays où, il y a peu, les seuls fonds de carte disponibles de la *maḥaliya* étaient ceux hérités des Anglais.

Le contexte économique actuel, associé à un contexte politique de longue date clientéliste, se prête *a priori* mal au développement d'un volontarisme en faveur de la préservation des espaces agricoles privés (terre de *sāgīa*), malgré une législation favorable à leur protection. Seul les profits que le gouvernement central et ses diverses administrations

dans le quartier. L'opération de déplacement forcé des habitants de Soba Aradi s'est cependant heurtée à une résistance inhabituelle se soldant par un échec (répit ?). En novembre 2005, Soba Aradi offrait le singulier spectacle d'une zone surpeuplée bien que détruite au bulldozer, jouxtant la zone de viabilisation du compound sur laquelle été effectués les travaux d'adduction d'eau, électricité, de plantation d'arbres, d'asphaltage des futures rues, etc., autant d'équipement faisant défaut à la partie populaire de Soba Aradi.

³⁸⁴ Dr Babiker (Ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum, 2005)

peuvent tirer de ces opérations semblent guider les décisions dans ce domaine. Toutefois, toutes les terres de *sāgīa* ne sont pas menacées par les projets immobiliers – en prenant l'exemple de Tuti, nous avons présenté un cas critique – et Shambat, pour citer un de nos quartiers témoins, a encore de belles récoltes devant lui. En outre, le ministère de l'agriculture parvient à protéger les projets agricoles les plus productifs. Enfin, le développement de périmètres agricoles sur des terres gouvernementales semble toujours, même dans ce climat de forte expansion immobilière, pouvoir prétendre être un moyen viable (et rentable) de valorisation du foncier.

C'est pourquoi, au delà du fonctionnement (ou dysfonctionnement) institutionnel et des opportunités financières que représentent les investissements immobiliers sur les terres agricoles, il convient d'interroger les représentations officielles de l'agriculture et de la ville, et de voir si et comment elles s'accordent.

B. DEUX VISIONS OFFICIELLES QUI S'ACCORDENT : LA « MODERNITE » EN QUESTION

Jorg Gertel et Said Samir, dans leur article sur l'agriculture urbaine du Caire, rappellent qu'en arabe, les mots « urbain » (*hadar*) et « civilisation » (*hadāra*) ont la même racine, et que ces termes ont été mis en contradiction avec le mot agriculture (*zirāa*) par la presque totalité des théoriciens et scientifiques qu'ils ont rencontrés. Un certain Sayyid al-Ati, chef du département des sciences sociales et professeur de sociologie urbaine à l'université d'Alexandrie leur affirme : « *il n'y a rien qui s'appelle agriculture urbaine et par définition il y a une contradiction dans les termes mêmes ; la ruralisation de la ville est un phénomène négatif, qui se trouve principalement aux franges de la ville et doit être détruite. Nous cherchons davantage la civilisation et cela vise plus de ruralisation !* ». Cette opinion, comme d'autres évoquées, « reflètent une autre conception de la modernité » (GERTEL et SAMIR, 2004, p. 175). Qu'en est-il à Khartoum ?

Pour opérer un parallèle et nous aussi utiliser un indice lexical, on soulignera qu'à Khartoum, nombre des terres agricoles sont encore désignées, nous l'avons vu, en référence à une technique ancienne, et de fait disparue dans la capitale soudanaise, la *sāgīa*. Cela correspond-t-il pour autant à une vision dévalorisée des activités agricoles urbaines ? Les

autorités khartoumoises auraient-elles, à l'instar des villes syriennes de Homs et Hama, « tendance à considérer les jardins comme des archaïsmes, tant du point de vue des techniques agricoles pratiquées que de celui de la structure agraire » (BOISSIERE, 2005, p.393)? Existe-t-il une contradiction entre, d'une part, l'idée que les aménageurs se font de la ville et de la place que doivent y occuper les espaces agricoles, et d'autre part la conception qu'en ont les institutions en charge de l'agriculture ? Les représentations officielles de l'agriculture urbaine dans les institutions agricoles dans un premier temps, et dans les institutions gérant la planification urbaine dans un deuxième temps, seront parallèlement mises en perspective avec celles des citoyens.

1. Défendre une certaine image de l'agriculture

L'importance du développement de l'agriculture irriguée « moderne » s'ancre avec force dans l'histoire soudanaise. Les premières initiatives mises en place par le colonisateur portaient déjà les attributs de la modernité. Si la « Gezira a captivé l'imagination anglaise jusqu'à être comparée au canal de Panama » (HIMSBURY, 1923 cité dans BERNAL, 1997, p. 451), elle « est devenue une source de fierté nationale et un symbole du « Soudan moderne » (BERNAL, 1997, p. 469). Nous avons vu à quel point cette figure de l'agriculture avait marqué les représentations citadines (chapitre 5/I/A/2). On retrouve ces mêmes représentations au sein des différents ministères de l'agriculture, qui promeuvent prioritairement les secteurs dit « modernes », et s'attachent à élaborer des projets, souvent non réalisés, dont la caractéristique principale est une certaine démesure. Tout ce qui fait « moderne » est l'objet de la presque totalité de la communication institutionnelle. Qu'il s'agisse du site Internet du ministère fédéral de l'agriculture³⁸⁵, de rapports ou brochures d'informations, ou encore d'interventions dans les médias soudanais, il ne s'agit que de progrès technologique et de mise en avant des rares fermes modernes ou pilotes.

Pour Ahmed Abdel Rahman, fonctionnaire du ministère de l'agriculture, la valorisation des grands projets agricoles s'explique par une volonté partagée de défendre une autre image du pays que celle de la pauvreté : « *Dans tous les pays pauvres, c'est comme cela, car on entend avec plaisir que le Soudan est le premier producteur mondial de sucre. On veut entendre ça et les politiques veulent le mettre en avant. C'est une question très politique*³⁸⁶ ».

³⁸⁵ www.sudagric.gov.sd/.

³⁸⁶ Ahmed Abdel Rahman, en charge des questions foncières au ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum (2004).

Dans ce contexte, les quartiers de maraîchage n'ont pas nécessairement bonne presse auprès des institutions ; outre le fait qu'appartenant à des privés, ils ne génèrent pour elles que des revenus moindres, ils ne véhiculent pas les notions de grandeur et de modernisme auxquelles les autorités sont attachées. De leur point de vue, la fragmentation des propriétés ne favorise ni l'introduction de technologies « de pointe », ni le plein exercice de leur rôle de superviseur éclairé. A cet égard, on retrouve ici des éléments du constat fait par Thierry Boissière en Syrie : « Pour eux [*les autorités municipales, techniciens et directeurs de services techniques*] la grande parcellisation des zones agricoles est incompatible avec une agriculture productive et moderne et constitue surtout un danger puisque ces espaces dépendent d'un grand nombre de propriétaires et de jardiniers difficile à contrôler » (BOISSIERE, 2005, p. 393).

La dévalorisation des types de productions cultivées comme de la qualité des techniques agricoles pratiquées dans les quartiers de maraîchage est revenue à de nombreuses reprises dans les entretiens avec les fonctionnaires du ministère de l'agriculture de l'Etat de Khartoum. « *Il n'y a que de la production de légumes et de fourrages* », ou encore « *l'agriculture y est faible, les agriculteurs ne font pousser que des légumes et des légumes-feuilles* ». Paradoxalement, ces fonctionnaires connaissent parfaitement les difficultés des grands projets à être investis par les agriculteurs, et à fonctionner pleinement – difficultés inhérentes aux contraintes liées à la maintenance de l'infrastructure irriguée, à la salinité des terres ou au prix élevé de l'électricité qui fait tourner les pompes. Ceux-là même qui dénigrent les cultures de légumes reconnaissent que les petites propriétés couvrent la majeure partie des surfaces cultivées de la *wilaya*, et sont à l'origine de la plupart de sa production. S'ils ne correspondent pas à ce que les autorités soudanaises privilégient en termes d'agriculture, les quartiers de maraîchage, ne produisant pas à destination de l'export, ne contribuent pas non plus de leur point de vue à véhiculer une image positive du Soudan à l'extérieur de ses frontières, ni ne le rapprochent du statut qui lui fut autrefois promis de « grenier du monde arabe ».

Le peu de cas qui est fait au maraîchage dans les politiques agricoles est mis en évidence dans la thèse d'Eluzai Mogga Ladu (ELUZAÏ MOGGA LADU, 1987). D'une manière générale, les chercheurs soudanais qui travaillent sur le développement agricole dans le Grand Khartoum déplorent l'exclusivité des attentions institutionnelles dont ont bénéficié les grands projets agricoles aux objectifs d'exportation. Le Pr Jahfar (professeur au département d'horticulture à l'Université de Khartoum) nous confiait également que la prise de conscience par les autorités de l'importance de l'activité de maraîchage dans l'économie de la *wilaya* de Khartoum était récente et imparfaite. Contrairement aux autorités, le professeur Jahfar mettait

en avant la productivité supérieure des quartiers traditionnels de maraîchage sur les grands projets. « *Nous allons perdre Tuti. Elle possède la meilleure qualité de citrons de la région. Pour moi, c'est une grande perte. Avec le temps les autorités comprendront* ³⁸⁷ ».

En outre, il est remarquable qu'aucun des fonctionnaires du ministère de l'agriculture interrogés n'ait fait référence à l'importance du lien à la terre chez les cultivateurs et à sa quelconque implication dans la production. Au-delà de l'image de modernité et de potentiel économique, il y a dans cette idée d'une agriculture irriguée potentielle, à mettre en place sur des terres « vierges », une négation de l'importance qu'a le lien à la terre et à la propriété privée chez les agriculteurs en termes d'engagement, d'investissement, et donc de productivité.

Enfin, les discours des fonctionnaires du ministère de l'agriculture sur la question du recul et des menaces de l'urbanisation pesant sur les quartiers centraux de maraîchage, se sont montrés particulièrement fatalistes et distants. « *Le projet de Mugran ne va pas s'arrêter là. Toutes les berges depuis Mugran jusqu'à Tuti vont être consacrées au tourisme, et l'agriculture de Tuti ? De par sa situation, elle est condamnée* » (Ahmed Abdel Rahman, 2005). « *Ces terres, Tuti, Mugran ainsi que l'ensemble des terres de jaref du Nil Bleu ont été abandonnées par nos services et par les agriculteurs eux-mêmes. Le développement touristique peut y être important. Mais il y a plein d'avenir pour l'agriculture dans la wilaya. Je vous l'ai dit, on ne manque pas de place. On doit améliorer la productivité pour compenser la perte de terres* » (Dr Babiker, 2005).

L'introduction de la dimension de l'attraction « touristique » dont peuvent faire l'objet les espaces agricoles du centre-ville fait penser au glissement qu'observe par exemple Thierry Boissière dans son étude sur les jardins urbains syriens, où il montre que pour les autorités municipales « désormais l'espace vert importe plus que l'espace agricole » (BOISSIERE, 2005, p. 393), processus que l'on retrouve également dans les pays occidentaux où l'agriculture urbaine redevient source d'intérêt, non plus sur un plan productif mais en tant que cadre paysager (FLEURY dir., 2005). La pratique et les représentations citadines de ces quartiers de maraîchage du Grand Khartoum impulsent également ce même processus. Est-ce une possibilité de reconversion ou d'évolution pour les espaces agricoles du Grand Khartoum ?

³⁸⁷ Pr Jahfar, 2002, faculté d'agriculture, université de Khartoum.

2. Défendre une certaine image de la ville : Dubaï comme ville idéale ?

Les discours à l'égard de l'agriculture urbaine chez les fonctionnaires du ministère de la planification sont bien plus virulents que ceux du personnel rencontré dans les services du ministère de l'agriculture. On y retrouve l'impossible rencontre d'une conception de la ville avec l'agriculture, que décrivent Gertel et Samir à propos des autorités en charge de la ville du Caire (GERTEL et SAMIR, 2004, p. 175). Ainsi, lors de mon introduction auprès du Dr Osman Salah responsable du *design* urbain, à peine avais-je eu le temps de prononcer les mots « agriculture urbaine » qu'il m'interrompait : « *Nous allons essayer de faire disparaître l'agriculture de notre capitale*³⁸⁸ ». Pour autant sa conception de l'agriculture semble élargie à tous les signes de « ruralité » : « *Je reviens d'Istanbul et ils n'utilisent pas les ânes pour transporter les marchandises, mais des trolleys manuels. Là-bas, en arrivant en ville, les gens changent leurs habitudes* ». Ce présupposé idéologique de migrants qui « ruraliseraient » la ville reste très prégnant dans le Grand Khartoum ; il est associé à l'idée de dégradation de la ville, et n'est malheureusement pas réservées aux seules autorités urbaines, mais s'étend également à une majorité des décideurs politiques, ainsi qu'à une partie de l'élite citadine.

Avant l'arrivée de John Garang³⁸⁹ à Khartoum (juillet 2005) pour son intronisation comme vice-président du Soudan, une campagne d'affichage pour son arrivée et pour le Soudan réunifié (The New Sudan) a eu lieu dans la capitale soudanaise. Une de ces affiches porte un slogan de Garang qui véhicule une image valorisée de la ville, et illustre le caractère dégradé des représentations de la ruralité (photo page suivante).

³⁸⁸ Dr Osman Salah Ainos (entretien 2005, ministère de la planification urbaine).

³⁸⁹ John Garang (1945 – 2005) est le fondateur et leader historique de l'Armée Populaire de Libération du Soudan (SPLA), qui s'élève en 1989 contre la volonté hégémonique et islamisatrice du pouvoir nord soudanais. Acteur majeur de l'accord de paix de Naivasha, il meurt dans un accident d'hélicoptère trois semaines après son accession au pouvoir.

Affiche pour le Soudan réunifié



Traduction : « Que l'on transporte la ville à la campagne non la campagne à la ville »
GARANG DE MABIOR

Accueil du Dr John Garang
Le 7 juillet

Pour le Pr Jahafar Marghani, directeur du musée ethnographique de Khartoum, « Le problème c'est de passer directement de la campagne à la ville. Ce serait beaucoup mieux de mettre les arrivants dans des endroits ruraux. Ils auraient du travail. Mais là les gens passent sans transition de la jungle à la ville³⁹⁰ ». Les discours normatifs sur l'importation de traditions rurales incompatibles avec la vie urbaine sont également présents dans la recherche soudanaise, et nous pouvons reprendre l'exemple déjà cité dans ce travail du discours d'Adil Mustafa Ahmad : « A l'époque où le monde s'urbanise de plus en plus, où la ville cède la place à la métropole et à la mégapole, Khartoum se ruralise. Il est vrai qu'elle connaît la croissance urbaine, mais au lieu de s'urbaniser au sens propre (en adoptant un mode de vie urbain/citadin), elle se ruralise littéralement. Le spectacle des chèvres errantes, des pauvres gens portant des tas de bois sur leur tête, des trottoirs envahis de grilles, censées protéger leur verdure, et d'enclos pour l'élevage du petit bétail et des animaux de basse-cour est de plus en plus courant. (...) Ce que la ville ne peut exprimer physiquement n'est pas moins significatif : le parlé et les façons d'être de la campagne, son code de la route (ou plutôt son absence), etc. ont profondément pénétré la ville » (ADIL MUSTAFA AHMAD, 2000, p. 322).

³⁹⁰ Pr Jahafar Marghani, (entretien 2005, musée ethnographique de Khartoum).

Revenons au discours du Dr Osman Salah, cadre du ministère de la planification urbaine afin de voir comment il envisage non pas seulement la présence d'animaux en ville, mais la production agricole urbaine. Il convient de ce que la production de lait est importante pour les citoyens, mais précise qu'elle n'a pas besoin d'être en ville, nous faisant remarquer qu'« *il existe une différence entre la ville et la région urbaine. Nous voulons les élevages hors de la ville. Leur impact sur l'environnement urbain est négatif. Les éleveurs font paître leurs troupeaux ce qui dégrade l'environnement* ». Paradoxalement, l'existence du quartier laitier d'Hillat Kuku, situé dans la ville – dont nous avons montré l'ancienneté, l'importance en nombre d'éleveurs mais également sa reconnaissance aux yeux des citoyens et des institutions en charge de l'agriculture – ne semble pas heurter sa conception du développement urbain du Grand Khartoum. « *C'est un périmètre parfaitement circonscrit. Une zone réservée à l'élevage dans la ville* ». Il faut lire dans cette absence de remise en cause d'Hillat Kuku par le Dr Osman Salah l'impact qu'a une position clairement positive des institutions en charge de l'agriculture dans l'incorporation symbolique de certains espaces agricoles urbains ; sans doute ces institutions pourraient-elles jouer un rôle équivalent pour l'ensemble des espaces agricoles urbains si toutefois elles en avaient elles-mêmes une vision valorisée.

En ce qui concerne les quartiers de maraîchage, le Dr Osman Salah ne les voit que comme le cadre atypique du Grand Khartoum, pouvant être valorisé par la mise en place de projets immobiliers. Il s'intéresse tout particulièrement à ces investissements, et se réjouit de la progression de l'architecture dite « moderne », celle qui brille, scintille sous le soleil. Les tours de verre se multiplient dans le Grand Khartoum, la plus emblématique étant celle que les soudanais appelle la « tour Libyenne » du nom de son investisseur – la Société Libyenne d'Investissements Extérieurs. Ce projet entamé en 1999 comporte une vingtaine d'étages destinés à accueillir un hôtel, un complexe commercial de luxe, des bureaux, un parking, des jardins, un restaurant panoramique et un centre sportif (panorama 16). La façade de la tour aurait été conçue de sorte à figurer un bateau de verre reflétant la nature de la zone du Nil, annonce le site Internet³⁹¹ qui relate la visite d'inspection de janvier 2006 du guide Kadhafi. Le gigantesque projet de Mugran (Al Sunut) que nous avons présenté dans le chapitre précédent entre également dans ce que Sarah Bartoli qualifie « d'urbanisme ostentatoire, sans prise avec les réalités khartoumoises » (BARTOLI, 2006). Le Grand Khartoum se prend à rêver de devenir un nouveau Dubaï. Si la confluence tient lieu de cadre à ces ambitieux programmes de développement urbains, la nature qui la caractérise, elle, y est soit éradiquée,

³⁹¹ <http://www.panapress.com/newslatf.asp?code=fre116037&dte=26/01/2006>.

soit rationalisée. Le projet de Mugran comporte un golf, un zoo, un parc, et si l'on en croit les photos présentées sur le site du projet³⁹², de larges jardinières devraient orner les allées. Les palmiers de plastique fluorescents et lumineux, eux, sont déjà « plantés » sur la digue construite entre les deux ponts, et semblent remporter plus de succès que la préservation de la forêt de Sunut. Le projet d'Al Sunut n'envisage pas la reconversion du quartier de maraîchage en espace vert ; il le transforme totalement.

Nous avons vu le rapport particulier qu'entretiennent les Khartoumois avec les quartiers de maraîchage ; ils y sont attachés en tant qu'espaces de loisir, en tant qu'espaces verts, et les envisagent différemment des parcs et jardins. On peut noter que, si à l'instar de nombre de villes arabes, Khartoum comprend nombre de sites au nom évoquant la nature (*hay al Zuhur* – quartier des fleurs, *al Geneina* – le jardin, etc.), une spécificité khartoumoise est l'attribution et la permanence de noms de quartiers désignant des espèces végétales : *sunut* ou [*Acacia nilotica*], *se'id* [*Cyperus rotundus*] ou *shigla*, qui serait le nom d'un espace vert en langue Beja.

Certains habitants voient d'un mauvais œil le projet d'Al Sunut. « C'est très triste pour la ville. Ils [les autorités, et les puissants] rêvent. J'ai essayé d'intervenir auprès du gouvernement sur ce projet mais je n'ai pas obtenu de succès. Nous avons de la place, nous n'avons pas besoin de building. Tous les Soudanais aiment les maisons avec cour. Planifier Khartoum, il faut le faire pour la société, et non pour imposer un modèle que la société ne veut pas, ou ne peut pas suivre. Et que veut dire développer Tuti ? C'est une catastrophe ! Pour moi ce serait la protéger, la garder naturelle. Tuti serait alors un espace touristique idéal. En plus, ils construisent des immeubles avant même d'avoir conçu le réseau d'eaux usées. En cinquante ans, rien n'a été fait dans ce domaine. Ils rêvent de Manhattan et ne font pas la base. Ils s'apprêtent à polluer le Nil et c'est un crime ! Laissez donc les pauvres gens vivre près du Nil et construisez dans le désert, vous en avez les moyens !³⁹³ ».

³⁹² www.alsunut.com

³⁹³ Pr Jahafar Marghani, (entretien 2005, musée ethnographique de Khartoum).

PANORAMA 16. LA « TOUR LIBYENNE »



Clichés I. Deret, 2007.



La tour vue depuis le débarcadère de Tuti.

La seule « nature » qui semble préoccuper les autorités urbaines, c'est la nature d'ornement. La capitale attire maintenant investisseurs et expatriés ; nommée capitale culturelle du monde arabe 2005, elle veut donner d'elle une autre image. Dans le centre, on plante des arbres le long des avenues, on fleurit les ronds points, on développe les gazons. Pour l'ex-ministre de la planification urbaine, Sharaf Eldin Bannaga, les espaces verts ne sont pas une priorité : « *ils coûtent très cher et notre ville a besoin d'infrastructures plus basiques avant* ³⁹⁴ ».

Le paysagiste que nous avons rencontré critiquait très largement les actions entreprises par les autorités urbaines, notamment sur la rue du Nil Bleu : « *C'est beau pour quelqu'un qui voit ça pour la première fois, mais pour un professionnel, c'est nul ! Ils ne font pas les bons aménagements. Si on veut faire quelque chose, il faut le faire dans le long terme. Il faut vérifier que les bassins ne soient pas vides, etc. Il y a tout un travail préalable à ces aménagements. C'est comme les travaux qu'ils sont en train de faire autour du nouveau pont. Ils veulent mettre des rosiers sur les bas cotés de la route. Or il faut à cette plante une forte humidité et un sol frais. Avec le bitume, l'absence totale d'ombre et la pollution des voitures comment voulez-vous que les plants prennent ?* ³⁹⁵ ».

Il reconnaît que les Khartoumois sont de plus en plus sensibles aux cultures d'ornements. La multiplication et la diffusion des pépinières dans les différents quartiers de la ville l'attestent par ailleurs. « *Je crée des parcs. Cela fait dix ans que ce métier existe réellement au Soudan. Avant cela existait, mais dans les grandes maisons. Ce n'était pas généralisé comme aujourd'hui. Les pépinières aussi existent depuis longtemps, mais il n'y en avait pas beaucoup. Le deuxième magasin a ouvert en 1984. Leur développement est dû à l'évolution des gens. C'est l'arrivée de la civilisation de l'urbanisme* ».

³⁹⁴ Sharaf Eldin Bannaga (entretien, Deim, 2005).

³⁹⁵ Al Wathig (entretien, Shigla, 2003).

CONCLUSION

Avant de proposer quelques éléments de réponse aux interrogations que nous nous posions au commencement de ce travail, il nous semble important de revenir sur le pourquoi du caractère monographique de cette recherche.

A regarder le développement croissant et la place qu'occupent désormais les travaux comparatifs dans le domaine des sciences sociales en général, et plus spécifiquement en géographie (MORELLE, 2007 ; GERVAIS-LAMBONY, 1993, 2003 ; FESTAS, 2006), on en vient à s'interroger sur l'anachronisme et l'utilité d'une démarche monographique. C'est ce que fait Bernard Calas en introduction d'un ouvrage collectif consacré à Dar es Salam : « Une monographie se justifie-t-elle encore alors que les travaux de Philippe Gervais Lambony, entre autres, ont clairement mis en valeur la fertilité de la comparaison ? D'abord la fertilité avérée de la comparaison n'invalide pas automatiquement celle de la monographie. Opposer les deux approches n'est pas une bonne tactique épistémologique. En effet, "la monographie est un moment nécessaire de la recherche géographique" (Brunet, Ferras et Théry, 1992), parce que la comparaison se nourrit d'études singulières. De plus, on peut suggérer que toute description est fatalement comparative puisqu'à travers les concepts, les notions, les références et les outils qu'elle mobilise, elle utilise un étalon théorique, un modèle au regard desquels l'objet observé est mis en perspective et donc comparé. Il n'y a pas d'approche innocente ; les chercheurs filtrent le réel grâce à des préconstruits qui mettent en perspective comparative toute description monographique » (CALAS dir. 2006, p. 8). Ces arguments nous semblent s'appliquer parfaitement à notre travail, dont l'un des points de départ avait précisément été le repérage d'un décalage entre le corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine africaine et ce que nous avons pu observer dans le Grand Khartoum lors de précédentes recherches (FRANCK, 1999, 2001). En ce sens, ce travail n'a pas été mené indépendamment des études réalisées à propos de l'agriculture urbaine en d'autres villes d'Afrique et s'appuie même en partie sur une comparaison fondatrice.

L'étude de cas du Grand Khartoum a permis la mise en évidence d'une agriculture urbaine strictement commerciale, en opposition avec l'image générale qui se dégage des travaux sur l'agriculture urbaine en Afrique subsaharienne ; en contradiction également avec l'image courante de Khartoum, ville *a priori* archétype de la crise³⁹⁶ des villes africaines.

La dimension comparative est également présente au sein de cette recherche au travers de l'étude de trois activités agricoles urbaines distinctes et spécifiques, et des différentes échelles de production rencontrées (fermes modernes, étables dites traditionnelles par exemple) ; proposer une vision globale du phénomène agricole dans la capitale soudanaise était l'un des axes de départ de cette recherche et impliquait un jeu de miroirs constant.

Au commencement de ce travail, nous nous proposons d'appréhender la relation ville/agriculture dans sa complexité et son ambiguïté. Nous nous demandons si l'agriculture urbaine du Grand Khartoum, en plus de produire pour la ville, produisait la ville et si elle était suffisamment structurante pour s'inscrire dans le projet territorial de la capitale soudanaise.

Participer de la ville

Les trois activités agricoles urbaines étudiées occupent une place prépondérante dans l'approvisionnement de la capitale soudanaise en produits frais. L'élevage laitier urbain qui produit des quantités considérables ne subit pour ainsi dire pas la concurrence des autres régions. Les cultures maraîchères, dont la spécialisation dans les produits les plus fragiles est marquée, en souffre peu et pâtissent plutôt des difficultés liées à la saisonnalité des productions. Le cas de l'élevage d'embouche est différent puisque les bêtes ne sont pas produites (à l'exception de la phase d'engraissement) dans la capitale. Toutefois, dans ce dernier cas aussi, le Grand Khartoum se réserve une situation privilégiée puisqu'il est le point de passage quasi-obligé pour les débouchés d'exportation, et qu'il propose les meilleures possibilités en termes d'engraissement et de marché de consommation.

Ces activités agricoles ont, en outre, un poids conséquent en termes d'emploi direct puisque les seuls domaines de l'élevage laitier et des cultures représenteraient environ 45 000

³⁹⁶ A ce sujet, certains pourraient s'étonner de ne pas avoir trouvé trace dans notre travail de l'action des instances internationales (Nations Unies) et des organisations non gouvernementales qui apparaissent souvent en filigrane des travaux sur l'agriculture urbaine dans les pays du Sud, à laquelle elles portent un intérêt croissant (FAO, 2000). Il ne s'agit pas d'un oubli, mais simplement que, si elles sont extrêmement présentes au Soudan d'une manière générale, les organisations d'aide sont presque exclusivement concentrées sur des programmes d'urgence, au Sud Soudan et au Darfour tout particulièrement. Peu d'importance est prêtée à la capitale, et lorsque celle-ci bénéficie de programmes d'aide, c'est encore au titre de l'urgence, autour de la question des déplacés. Les cartes de la capitale disponibles sur le site des Nations Unies consacré au Soudan sont à ce titre exemplaires (www.unsudanig.org).

emplois permanents. Les implications socio-économiques de l'agriculture urbaine sont essentielles pour les personnes qui la pratiquent, malgré des salaires modestes et le peu de valorisation dont sont victimes les emplois agricoles, comme la plupart des emplois manuels. Reste que l'agriculture urbaine est un domaine attractif, comme le prouve la présence d'entrepreneurs aux capacités d'investissements variées. Si les petits entrepreneurs sont très largement majoritaires, l'apparition de grands groupes soudanais tels que DAL atteste du potentiel économique que peuvent avoir les secteurs agricoles et plus particulièrement les activités d'élevage.

Nous avons également montré que les activités agricoles participent à générer et à stimuler des emplois et activités parallèles. Les productions sont au centre d'un réseau de marchands et de marchés urbains structurés. Les activités de transformation quoique encore balbutiantes se développent. Connectée à la ville, aux exigences croissantes de la demande alimentaire urbaine, comme à d'autres secteurs de l'économie, l'agriculture urbaine du Grand Khartoum remplit de multiples fonctions dans la capitale soudanaise. Des équipements importants, voire structurants tels qu'un abattoir, ou un souk de fourrage s'établissent – ou plus exactement dans le cas du souk, sont contraints de s'établir – à proximité des quartiers d'élevage.

Acteur urbain, l'agriculture l'est sans conteste, pour autant peut-on dire qu'elle structure et fait la ville ?

Produire pour la ville/produire la ville

L'emprise spatiale, l'inscription dans le tissu et dans la morphologie de l'agglomération des trois activités agricoles diffèrent. Les problématiques que soulèvent les activités étudiées en termes d'ancrage et de projet de vie en ville des travailleurs, comme en termes de représentation et d'usage qu'elles engendrent chez les citoyens non agriculteurs et les pouvoirs publics divergent également. Chacune de ces activités laisse apparaître, pour des raisons différentes, des fragilités d'intégration dans la ville et du même coup des difficultés à participer à la production de l'espace urbain. C'est certes au travers des frictions actuelles entre ville et agriculture que nous avons envisagé d'analyser l'inscription de l'agriculture dans la dynamique globale de la forme urbaine, mais il nous semble que ces confrontations sont révélatrices de fragilités plus profondes que celles liées au simple cadre conjoncturel. Ces fragilités de l'agriculture à produire la ville se jouent à plusieurs niveaux, différemment selon les activités concernées et elles n'engagent pas uniquement les agriculteurs mais également les pouvoirs publics et les citoyens non agriculteurs.

Paradoxalement le faible ancrage spatial mais surtout foncier de l'élevage laitier apparaît dans le contexte d'urbanisation du Grand Khartoum constituer une force plus qu'une fragilité, l'activité et ses acteurs ne semblent pas trop souffrir des délocalisations successives en périphérie. Ces décentrement conduisent en outre à la création de véritables pôles laitiers qui, s'il sont excentrés, favorisent néanmoins l'évolution des pratiques d'élevage et du tissu socioprofessionnel. Les éleveurs migrants semblent parvenir à s'installer dans le Grand Khartoum grâce à l'activité agricole qu'ils pratiquent, ils affirment leur désir de rester, y amènent leurs familles, et ont des revendications collectives pour leur activité et pour leur vie en ville (construction de mosquée). En outre, l'engagement des fils aînés des éleveurs dans la reprise de l'entreprise paternelle dénote un dynamisme de l'activité.

C'est le lien entre ces quartiers et le reste de la ville qui semble plus problématique. Les autorités urbaines comme on l'observe ailleurs (GERTEL et SAMIR, 2004) souhaitent sortir ces activités polluantes et néfastes pour la ville. Quant aux citadins s'ils sont attachés au livreur de lait frais qui fait du porte à porte, ils ne fréquentent, ne connaissent pas ces espaces d'élevage.

Du côté des cultivateurs, la pression de l'urbanisation révèle pour les uns (les travailleurs) l'ambivalence du lien à ville, et pour les autres (les propriétaires) l'ambivalence du lien à l'agriculture. La relation des habitants aux espaces de culture est plus complexe.

Loin d'être des cultures d'interstices, les quartiers de maraîchage s'étendent le long des Nil, traversant les trois villes de part en part, de leur périphérie au centre-ville. Le secteur des cultures ne se limite pas aux terres de berge, mais occupent également de larges périmètres irrigués qui s'inscrivent en rupture dans le paysage urbain. Ces espaces agricoles s'ancrent dans l'histoire ; histoire de la ville pour les premiers qui depuis l'édification de la capitale l'ont nourri, histoire du pays pour les seconds qui sont l'expression d'une option de développement agricole capitaliste affirmée pendant la colonisation et qui n'a depuis jamais été remise en cause, et a longtemps (jusqu'à l'exploitation du pétrole en 1999) représenté une des principales ressources du pays, de l'Etat et de ses affiliés. L'histoire de ces espaces leur confère des représentations fortes quoique distinctes auprès des Khartoumois.

Les vieux quartiers de maraîchage font, à plusieurs titres, partie de la ville. Ils sont les seuls espaces agricoles à faire l'objet de la fréquentation citadine. Leur image est largement associée à celle des Nil et de la confluence, et les Khartoumois les recherchent pour le plaisir que procurent leurs paysages (SAUTTER, 1993, p. 607), la liberté et les distractions (pique-niques, fêtes, baignades, etc.) qu'ils offrent dans une ville où elles sont peu nombreuses. Les

berges des Nil, pourtant appropriées privativement sur le plan juridique, composent des espaces publics urbains, des zones de frottements, de coprésence. Si, en ce sens ces espaces créent la ville, leurs habitués semblent ne pas y voir d'agriculture. Seuls le site atypique de confluence de la capitale et le « naturel » de ces berges sont valorisés.

Du côté des propriétaires dont l'identité citadine et communautaire reposait largement sur le lien à la terre agricole, on observe des changements qui s'expriment notamment lorsque la dite terre est menacée par les investissements immobiliers. L'attachement des nouvelles générations à la terre se distend et c'est encore une fois le rapport à l'agriculture qui est à l'origine de cette fragilité.

Enfin, la pratique de la ville des métayers cultivateurs traduit aujourd'hui plus de blocages que de possibilités d'intégration. L'espace agricole représente leur principal lieu de vie dans une ville qui peine à devenir la leur. C'est par ce biais qu'interroger les possibilités de l'agriculture urbaine à produire la ville, et à intégrer ses travailleurs nous a amené en d'autres espaces, à aborder des stratégies situées entre villes et campagnes (CHALEARD et DUBRESSON, 1989), ou plus exactement entre régions périphériques et régions riveraines.

De l'agriculture urbaine à une géographie politique

Les rapports de pouvoir ou plus exactement de domination, ponctuent ce travail à plusieurs niveaux. En premier lieu, cette recherche illustre la relation d'interdépendance, largement déséquilibrée, entre le Darfour, région démunie aux conditions environnementales dégradées – et en proie à un conflit armé depuis février 2003 – dont les habitants sont contraints à la mobilité pour survivre, et des régions plus privilégiées qui concentrent depuis la colonisation la majeure partie des capitaux et des services du pays, et trouvent en ces migrants une main-d'œuvre bon marché à laquelle on confie les travaux les moins valorisés socialement. Cette relation biaisée s'exprime aussi, même si dans une moindre mesure, dans l'élevage bovin d'embouche sur lequel l'emprise des grands commerçants de la capitale est manifeste.

Les rapports de domination apparaissent également dans la lecture foncière des espaces agricoles, où le « verrouillage » est ancien et s'exprime peut-être avec encore plus d'acuité que dans les zones résidentielles de l'agglomération. Les terres de berges font partie des rares terres privées de l'agglomération, et sont de longue date soumises à la pression familiale (fragmentation des parcelles liées à l'héritage) ; elles n'offrent pour ainsi dire pas de possibilité aux stratégies d'appropriation extérieure à la communauté, du moins agricoles. On se souvient à ce sujet que les rares revendications foncières rencontrées concernaient des

métayers agricoles arrivés il y a plus de trente ans dans l'agglomération du Grand Khartoum, qui avaient souvent participé au défrichage des terres qu'ils s'étaient appropriées symboliquement. Nous nous sommes attachés à souligner le rôle que joue l'appropriation symbolique des terres dans le projet de vie en ville et dans le désir d'ancrage des cultivateurs, ou au contraire dans les processus d'exclusion.

La mainmise de l'Etat sur le foncier s'exprime au travers des expulsions, des requalifications plus ou moins arbitraires et des allocations clientélistes, et constitue un puissant instrument de contrôle des populations. Dans un pays où la propriété privée est l'exception, le développement de périmètres irrigués continue d'être intéressant pour l'Etat qui peut ainsi accroître sa rente foncière, bonifier des terres encore « inutilisées », tout en défendant l'image d'un Soudan engagé dans une agriculture « moderne ». L'exemple du projet très productif d'Hillat Kuku, situé en centre-ville mais non menacé par l'extension du bâti urbain, montre que les pouvoirs publics n'excluent pas totalement l'agriculture du projet territorial urbain, en dépit de représentations stéréotypées de la modernité, et qu'ils gardent par ailleurs les moyens de protéger les espaces agricoles qu'ils souhaitent conserver.

Reste que les bouleversements d'une agriculture urbaine qui jusque là avait évolué en relative harmonie avec la ville viennent de commencer. Certains espaces semblent mieux s'intégrer dans le développement urbain en train de s'imposer, quand d'autres, héritages d'un modèle de la ville aujourd'hui à biens des égards contesté, semblent peu à peu perdre les « garde-fous » qui en garantissaient jusque là l'intégrité ; l'attrait de la requalification foncière et de l'intégration aux processus économiques en cours pour des propriétaires déjà éloignés de l'activité agricole à proprement parler, sonne peut-être le glas d'espaces longtemps particulièrement représentatifs de la capital soudanaise. Ce phénomène, pour procéder d'une profonde modification de la relation ville – agriculture, en souligne néanmoins la force et la continuité.

Annexe 1. Questionnaire soumis aux éleveurs de vaches laitières

Le questionnaire qui est présenté ici est une version remaniée du questionnaire initial, mis au point dans le cadre du travail de maîtrise sur le quartier d'élevage laitier de Rudwan (El Merkhiyat, 1999).

La localisation du quartier, à une demi-heure de marche du dernier lieu desservi par les transports en commun, dans une zone désertique m'a valu un investissement physique particulier. Si ce questionnaire a majoritairement été utilisé auprès d'éleveurs du quartier de Merkhiyat, il a également été posé dans d'autres quartiers laitiers, tels que Thawra, Sebil, El Salama, Hillat Kuku, Jebel Toria et Palestine.

1. IDENTIFICATION

Date de l'enquête :

Lieu :

Nom de la personne interrogée :

1.1 Quel âge avez-vous ?

1.2 Quel est votre lieu de naissance (région à préciser) ? *Indiquez éventuellement la ville ou village des parents.*

- Si vous êtes né à Khartoum, dans quel quartier ?

- Quelle est votre *gabīla* (tribu) ?

1.3 Quand et comment êtes-vous arrivé à Khartoum, dans quel but ?

- Avez-vous effectué des séjours antérieurs ? *Précisez quand, combien de temps y étiez-vous resté.*

- Si vous y êtes né, à quand remonte la migration de la famille à la capitale ? *(puis passez à la question n°1.6)*

1.4 Avez-vous de la famille dans votre ville/village d'origine ?

Gardez-vous contact avec elle ?

Oui

Non

- Si oui, quelle est la fréquence de ces contacts (une fois par semaine, une fois par mois, plusieurs fois par an) ?

- Pour quelles occasions lui rendez-vous visite ?
- Si non, pourquoi ?

1.5 Possédiez-vous des vaches avant votre arrivée à Khartoum ?

- Oui
- Non

Si oui, les avez-vous amenées avec vous en ville ?

- Oui
- Non

1.6 Quelle activité pratique ou pratiquait votre père ?
S'il s'agit de la même activité, où travaille/travaillait-il ?

1.7 Etes-vous marié ?

- Oui
- Non (*dans ce cas, passez à la question n°1.9*)

- A quelle ethnie appartient votre/vos épouse/s ?
- Est-elle une parente ?
- Quand vous êtes-vous marié (avant ou après votre arrivée à Khartoum) ?

1.8 Avez-vous des enfants ?

Si oui,

- Combien ? *Précisez leur sexe et leur âge.*
- Vont-ils à l'école ?
- Vous aident-ils parfois dans votre travail ? Si oui, dans quelles tâches et à quelle période ?

1.9 Où vit votre famille ?

1.10 Où habitez-vous ?

Combien de personnes vivent avec vous ? Qui sont-elles ?

1.11 Décrivez votre logement.

(S'il se trouve sur le lieu de travail, une observation devra être effectuée en plus de la description de la personne enquêtée).

2. TRAVAIL

2.0 Pouvez-vous me raconter une journée de travail ?

2.1 Avez-vous exercé d'autres activités que celle d'éleveur ?

Si oui, lesquelles, où et quand (avant l'arrivée à Khartoum) ?

2.2 En ce moment exercez-vous une autre activité en plus de celle-ci ?

Si oui, laquelle ? *Tenter d'en mesurer l'importance, le temps passé, la rémunération, etc.*

2.3 Avez-vous travaillé comme éleveur dans un autre site de l'agglomération du Grand Khartoum ?

Si oui, où ? Pendant combien de temps ? Pourquoi avez-vous quitté cet emploi ?

2.4 Etes-vous le propriétaire : -a) des vaches ?

oui

non

Si non, qui est le propriétaire ? Nom :

-b) de l'enclos ?

oui

non

Si non, qui est le propriétaire ? Nom :

2.5 Depuis combien de temps travaillez-vous pour ce propriétaire ?

2.6 Comment avez-vous trouvé cet emploi, et/ou comment avez-vous entendu parler de ce lieu de travail ?

2.7 Avez-vous travaillé ou travaillez-vous pour quelqu'un d'autre dans le quartier ?

L'EXPLOITATION

2.8 Combien de têtes comporte l'exploitation ?

Nombre de vaches.....

Nombre de taureaux

Nombre de veaux.....

Pour chacune de ces catégories, précisez le type des bêtes : Holstein, métisse ou locale (*mohakhana/baladi*).

2.9 Combien de vaches sont-elles productives en ce moment ?

2.10 Combien de *ratol* produisez-vous par jour ?

2.11 Y a-t-il d'autres animaux sur l'exploitation ?

Si oui, -a) Lesquels ?

Chèvres (précisez le nombre) :

Moutons (précisez le nombre) :

Chameaux (précisez le nombre) :

Volailles (précisez le nombre) :

-b) Sont-ils élevés pour :

Votre consommation personnelle ?

La commercialisation ?

Les deux ?

2.12 Votre exploitation a-t-elle déjà été déplacée par le gouvernement ?

oui

non

Si oui, combien de fois ? *Sinon passez directement à la question 2.1.*

2.13 Etes-vous satisfait de l'emplacement de ce nouvel élevage ?

Oui

Non

Pourquoi ?

2.14 Quels sont les principaux problèmes posés par ce lieu ?

METHODES D'ELEVAGE

2.15 Avez-vous l'eau courante ?

Oui

Non

Si oui, depuis combien de temps ?

2.16 Si vous n'avez pas l'eau courante, combien vous coûte l'approvisionnement en eau du bétail par jour ?

2.17 Que donnez-vous à manger à vos vaches ?

2.18 Combien vous coûte cette nourriture par jour ?

2.19 Emmenez-vous vos vaches paître dans les environs pendant la saison des pluies ?

Oui

Non

- Pourquoi ?

- Si non, le faisiez-vous avant ?

2.20 Renvoyez-vous vos vaches en Gézira ou ailleurs lorsqu'elles sont tarées ?

2.21 Consultez-vous souvent des vétérinaires? Où ? A quelle occasion ?

2.22 Les vaches ont-elles été vaccinées cette année ? A quand remonte la dernière vaccination ?

2.23 Avez-vous perdu des animaux cette année ?

- Oui
- Non

Si oui, combien de vaches :.....
combien de veaux :.....

2.24 Traitez-vous vos vaches contre les tiques ?

- Oui
- Non

ORGANISATION

2.25 Combien d'employés à l'année comporte l'exploitation ?

2.26 Comment le travail est-il réparti ?

2.27 D'où viennent les autres employés de l'exploitation (précisez la région et la tribu) ?

- Quelles sont les ethnies/tribus représentées ?
- Travaillez-vous avec des membres de votre famille ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

2.28 Comment êtes-vous payé ?

- A la journée
- Au mois
- Sur les ventes

Dans ce dernier cas, précisez le pourcentage que vous percevez.

COMMERCIALISATION

2.29. Qui s'occupe de la commercialisation du lait ?

2.30 Quel est votre prix de vente (au *ratol*) ?

2.31 Où est-il vendu ?

- Sur place
- Dans un autre quartier (précisez le nom)
- Autre (précisez)

2.32 Dans quelles structures le lait est-il vendu ?

- Porte à porte
- Dukkan*
- Dans la rue (lieu déterminé où les gens viennent chercher le lait à la même heure tous les jours)

3. AVENIR ET VIE EN VILLE

3.1 Combien de temps comptez-vous travailler ici ? Voulez-vous changer de métier ?

3.2 Si vous êtes « migrant » voulez-vous à terme retourner dans votre région d'origine ?
Pourquoi ?

3.3 Pensez-vous que pour vos enfants (si vous en avez) éleveur serait un bon métier ?
Pourquoi ?

3.4 Pouvez-vous devenir propriétaire ici ?
Si non, pourquoi ?

3.5 Investissez-vous votre argent plutôt dans votre région d'origine ou plutôt à Khartoum ?
Si vous êtes né à Khartoum, l'investissez-vous plutôt dans votre domaine ou plutôt ailleurs (précisez où) ?

Annexe 2. Questionnaire soumis aux cultivateurs

Les personnes qui ont été interrogées se trouvaient dans les champs, autrement dit sur leur lieu de travail. Dans la majorité des cas, il s'agissait de travailleurs agricoles, propriétaires ou non.

Le cadre d'investigation n'a pas toujours facilité le déroulement des interviews ; en particulier, il a parfois ralenti le rythme des questions, certaines ne pouvant parfois pas trouver de réponse : soit le travailleur ne voulait pas y répondre, soit il en était empêché à cause de ses tâches à effectuer, ou bien était gêné par la présence du propriétaire, etc. On 'est attaché à modérer ces imperfections en retournant sur les sites pour compléter ceux des questionnaires qui n'avaient pu être achevés.

1. IDENTIFICATION

Date de l'enquête :

Lieu :

Nom de la personne interrogée :

1.1 Quel âge avez-vous ?

1.2 Quel est votre lieu de naissance (région à préciser) ? *Indiquez éventuellement la ville ou village des parents.*

- Si vous êtes né à Khartoum, dans quel quartier ?

- Quelle est votre *gabīla* (tribu) ?

1.3 Quand et comment êtes-vous arrivé à Khartoum ?

- Dans quel but êtes-vous venu ?

- Avez-vous effectué des séjours antérieurs ? *Précisez quand et combien de temps.*

Si vous y êtes né, à quand remonte la migration de la famille vers la capitale ? (*puis passez à la question n°1.5*)

1.4 Avez-vous de la famille dans votre ville/village d'origine ?

Gardez-vous contact avec elle ?

Oui

Non

Si oui,

- Quelle est la fréquence de ces contacts (une fois par semaine, une fois par mois, plusieurs fois par an) ?

- Pour quelles occasions lui rendez-vous visite ?

Si non, pourquoi ?

1.5 Quelle activité pratique ou pratiquait votre père ?

S'il s'agit de la même activité, où travaille/travaillait-il ?

1.6 Etes-vous marié ?

Oui

Non (*dans ce cas, passez à la question n°1.9*)

- A quelle tribu appartient votre/vos épouse/s ?

- Est-elle une parente ?

- Quand vous êtes-vous marié (avant ou après l'arrivée à Khartoum) ?

1.7 Avez-vous des enfants ?

Si oui,

- Combien ? *Précisez leur sexe et leur âge.*

- Vont ils à l'école ?

- Vous aident-ils parfois dans votre travail ? Si oui, dans quelles tâches et à quelle période ?

1.8 Où vit votre famille ?

1.9 Où habitez-vous ?

Combien de personnes vivent avec vous ? Qui sont-elles ?

1.10 Décrivez votre logement.

S'il se trouve sur le lieu de travail, une observation devra être effectuée en plus de la description de la personne enquêtée.

2. TRAVAIL

2.0 Pouvez-vous me raconter une journée de travail ?

2.1 Avez-vous exercé d'autres activités que celle d'agriculteur ?

Si oui, lesquelles où et quand (avant l'arrivée à Khartoum) ?

2.2 En ce moment exercez-vous une autre activité ?

Si oui, laquelle ? *Tenter d'en mesurer l'importance, le temps passé, la rémunération, etc.*

2.3 Avez-vous travaillé comme agriculteur dans un autre site de l'agglomération du Grand Khartoum ?

Si oui, où ? Pendant combien de temps ? Pourquoi avez-vous quitté cet emploi ?

2.4 Pour qui travaillez-vous ? Depuis combien de temps ?

2.5 Précisez comment avez-vous trouvé cet emploi, et/ou comment avez-vous entendu parler de ce lieu de travail ?

2.6 Avez-vous travaillé ou travaillez-vous pour quelqu'un d'autre dans ce quartier ?

L'EXPLOITATION

2.7 Combien de *feddān* possède votre employeur ?

2.8 Ces terres sont-elles cultivables toute l'année ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

- La crue. Combien de *feddān* sont immergés ?
- Absence d'irrigation

A quelle période les terres sont-elles cultivées ?

2.9 S'il s'agit d'une exploitation irriguée, combien y a-t-il de pompes à eau sur l'exploitation ?

2.10 Les pompes à eau servent-elles uniquement pour cette propriété ?

Si non, combien de propriétés desservent-elles ? Lesquelles ?

2.11 Combien de *feddān* cultivez-vous personnellement ? *Comparez avec l'ensemble des terres possédées par le propriétaire.*

METHODES DE CULTURES

2.12 Que cultivez-vous en ce moment ?

2.13 Est-ce vous ou le propriétaire qui choisissez ce que vous plantez ?
Tâchez de comprendre en fonction de quoi s'effectue ce choix.

2.14 Quels autres produits cultivez-vous dans l'année ?
Tenir compte du calendrier agricole et préciser le nombre de récoltes par produit.

2.15 Si vous étiez agriculteur avant cet emploi, quels sont les produits nouveaux pour vous ?

2.16 Sur cette exploitation, y a-t-il des produits que vous avez arrêté de cultiver ?
Ou au contraire, y en a-t-il que vous cultivez dans de plus grandes proportions ?
Précisez quels sont ces produits et pourquoi. Avez-vous constaté des changements ?

2.17 La terre est-elle laissée en jachère de temps en temps ?

- Oui
- Non

Si oui,

- Combien de temps ?
- Après quelle culture ?
- Quelle est la fréquence de ces jachères ?

2.18 Dans le cas d'une exploitation irriguée : vous servez-vous des pompes toute l'année
Si non, à quelle période ?

Dans les deux cas précisez quelle est la fréquence de l'irrigation (une fois par jour, une fois par semaine, etc.).

2.19 Utilisez-vous des engrais et/ou des pesticides? *Pour les engrais, précisez s'ils sont de nature chimique ou organique.*

Si oui,

- Qui les achète ?
 - Vous
 - Le propriétaire
 - Vous et le propriétaire
 - Autre (précisez)
- Combien dépensez-vous par mois ?
- Les utilisez-vous pour toutes les cultures ? Si non, lesquelles ?

2.20 Possédez-vous du bétail ? *Si oui, précisez leur genre et leur nombre.*

- Oui
- Non

2.21 Et votre employeur ?

- Oui
- Non

2.22 Comment s'effectue le labour ?

2.23 Si vous avez été agriculteur avant cet emploi, avez-vous remarqué des changements dans les méthodes de culture ? *Si oui, précisez.*

2.24 Au moment de la récolte vous faites-vous aider ?

Si oui, par qui ? Précisez dans quelles conditions : embauché par vous ou par le propriétaire.

ORGANISATION

2.25 Combien d'employés à l'année comporte l'exploitation ?

2.26 Comment le travail est-il réparti ? (entre zones de légumes/vergers, nombre de *feddān* par employé ou travail collectif de l'ensemble de la parcelle, etc.)

2.27 D'où viennent les autres employés de l'exploitation ? *Précisez la région et la tribu.*

- Quelles sont les ethnies/tribus représentées ?
- Travaillez-vous avec des membres de votre famille ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

2.28 Comment êtes-vous payé ?

- A la récolte
- A la journée
- Au mois
- Sur les ventes. *Dans ce dernier cas, précisez le pourcentage que vous percevez.*

COMMERCIALISATION

2.29 Vendez-vous vos productions ? Tous les produits ou l'ensemble des productions ?

2.30 Qui s'occupe de la commercialisation des produits ? *Précisez par catégorie de produits.*

2.31 Où les productions sont-elles vendues ? A quelle fréquence (tous les jours) ? A quelle heure ? *Précisez par catégorie de produits.*

3. AVENIR ET VIE EN VILLE

3.1 Combien de temps comptez-vous travailler ici ?

3.2 Si vous êtes migrant, voulez-vous à terme retourner dans votre région d'origine ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

3.3 Pensez-vous que pour vos enfants (si vous en avez) agriculteur serait un bon métier ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

3.4 Pouvez-vous acquérir des terres ici ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

3.5 Investissez-vous votre argent plutôt dans votre région d'origine ou plutôt à Khartoum ?
Si vous êtes né à Khartoum, l'investissez-vous plutôt dans votre domaine ou plutôt ailleurs ?
Précisez où.

4. CONNAISSANCE ET RAPPORTS A LA VILLE

4.1 Pour vous ici (ce quartier agricole), c'est la ville ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

4.2 Si oui, qu'appréciez-vous dans le fait de vivre en ville ?

4.3 Qu'appréciez-vous dans le fait de vivre dans ce quartier ?

4.4 Si non, qu'est ce que vous n'appréciez pas dans le fait de vivre en ville ?

4.5 Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans le fait de vivre dans ce quartier ?

4.6 Qui fréquentez-vous à Khartoum ?

4.7 Quels endroits dans la ville connaissez-vous (au sens d'y être allé) ?

Endroits connus	Réalité de la fréquentation	Durée	Fréquence	Affection pour l'endroit

4.8 Quels sont les autres quartiers que vous connaissez simplement de nom ?

4.9 Quels sont les quartiers où vous n'aimeriez pas habiter ? Pourquoi ?

4.10 Que pensez-vous des quartiers suivants : Mugran, Abu Seïd, Abu Rof, Tuti, Shambat ? Lequel a la meilleure terre ? *Classez-les par ordre décroissant.*

4.11 Pouvez-vous rapidement dessiner un plan de la ville de Khartoum ? *Inscrivez-y le quartier dans lequel vous travaillez.*

Cette question, mettant particulièrement mal à l'aise les cultivateurs, a été rapidement abandonnée et remplacée par des questions basées sur la reconnaissance ou non de cartes postales (cf. page suivante). Il est utile de préciser que le choix de cartes postales à Khartoum est plus que limité. Cependant, l'objectif était, plus que de faire reconnaître des lieux, d'apporter un support à l'enquête sur la ville ; dans ce cas précis les cartes postales ont parfaitement rempli leur rôle.

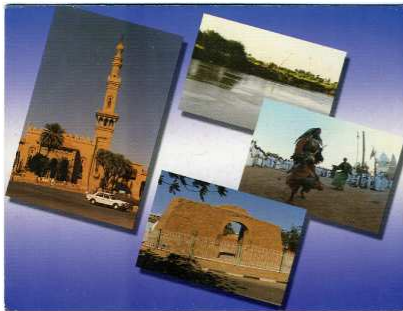
- Connaissez-vous cet endroit de Khartoum ?

- Oui
- Non

- Comment s'appelle t-il ?

- Y êtes-vous allé ou le connaissez-vous de tête ? Et de nom ?

CARTES POSTALES UTILISEES



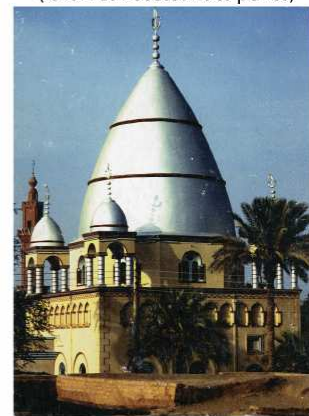
1
 A gauche: Grande mosquée faruk (Khartoum)
 En haut: île de Tuti
 En bas: porte d'Omdurman (Babawat abdel gayum)
 A droite: cimetièrre d'Hamad el Nil (lieu de manifestations soufies)



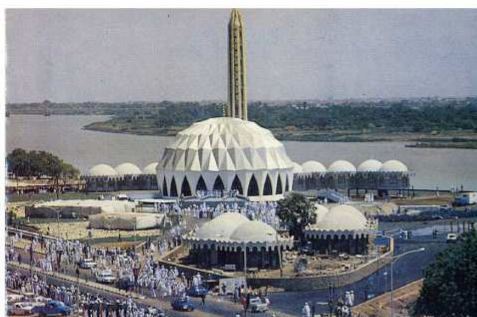
2
 Souk d'Omdurman (le fameux secteur des perles)



3
 Administration soudanaise de la rue du Nil (Khartoum)



4
 Tombeau du Mahdi (Omdurman)



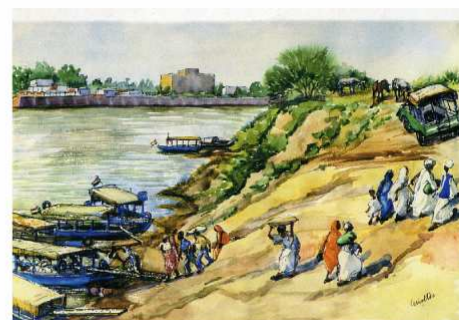
5
 Mosquée des deux Nil (Omdurman)



6
 Université de Khartoum (rue du Nil)



8
 Water Yard (Burri)



7
 Débarcadère de Tuti

Annexe 3. Entretiens et organismes consultés

Les entretiens ont eu des durées et des approches variables, allant de l'entretien exploratoire à l'entretien semi-directif, et pouvant prendre aussi bien dix minutes que plusieurs heures. Présenter une liste y compris non exhaustive – seuls les entretiens avec des personnes non agricultrices ont été ici répertoriés – donne la possibilité d'offrir une vision d'ensemble sur le travail d'enquête parallèle à celui de l'enquête par questionnaire.

ENTRETIENS

AU MINISTERE FEDERAL DES RESSOURCES ANIMALES

- Dr Awad Al Karim Abdala, directeur du département de Production Animale (juin 2005)
- Dr Bakri Ahmed Abdel Rahim, directeur du département Lait (Hillat Koko, 2005)
- Dr Hassan, technicien du département de Production Laitière (2005)

AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES DE L'ETAT DE KHARTOUM (WILAYA)

- Dr Taj Eldin Osman Saïd, Directeur Général du département de Production Animale. (deux entretiens, 2005)
- Dr Babiker, Responsable du domaine foncier agricole de l'Etat de Khartoum (deux entretiens, 2005)
- Ahmed Abdel Rahman, travaille en collaboration avec le Dr Babiker en charge des questions foncières agricoles (2005)

AU MINISTERE DE LA PLANIFICATION URBAINE

- Dr Osman Salah Ainos (mai 2005)
- Sharaf el Din Bennaga, ministre de la Planification Urbaine de 1989 à 2001 (août 2005)

A LA « ANIMAL RESSOURCES SERVICES COMPANY »

- Mustafa Ismaël (juin 2005)

A L'UNIVERSITE D'AGRICULTURE DE KHARTOUM (SHAMBAT)

- Professeur Jahfar, directeur du département d'Horticulture (2002/2005)
- Professeur Amina Seradj, département d'Horticulture (2005)
- Professeur El Wathila, dont la thèse porte sur l'origine des travailleurs agricoles (2005)

SUR LE PROJET LAITIER DE RUDWAN (EL MERKHIYAT)

- Un fonctionnaire responsable de l'eau (janvier 2002)
- Un fonctionnaire responsable du projet (1999)
- Un stagiaire vétérinaire en clinique (janvier 2002)
- Un fonctionnaire appartenant au service d'hygiène (janvier 2002)

QUARTIER ABU SEID

- Rencontre avec le fonctionnaire en charge de la démoustication du quartier (ministère de la Santé, mai 2002)
- Entretien avec le responsable des terres agricoles (Mairie de Fitahab, juillet 2002)
- Entretien avec Mubarak Ahmed Mohamed Suleiman Al Maq sur l'histoire du quartier (décembre 2004)
- Entretien avec *Sheikh* Guisma Al Khaliq Asadiq sur l'histoire du quartier (décembre 2004)
- Entretien avec Abdel Rahim Abdel Al Sidiq Hammad Magbul sur l'histoire du quartier (décembre 2004)
- Entretien avec Shâmi (boucher) sur les rapports de force ethniques dans le quartier (décembre 2004)

QUARTIER MUGRAN

- Rencontre avec Mohamed Ali et Dr Omar Al Zein, responsables de la maîtrise d'œuvre du projet immobilier el Sunut (Caisse Nationale d'Assurance Sociale 2002)

ILE DE TUTI

- Entretien avec un membre de la Compagnie pour le pont de Tuti (2001)

FERMES LAITIÈRES « MODERNES »

- Ferme CAPO : entretien et visite avec le gérant (Soba, 2004)
- Ferme SIDGO : entretien et visite avec le gérant (el Bagueir/Gezira, 2004)
- Usine laitière d'Hillat Kuku : entretien et visite avec le gérant (2004)

FERMES AVICOLES

- Gamar el Hassan (Abu Adam, 2003)
- Entretiens avec deux propriétaires de poulaillers de Shambat (2003)

SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUCTIONS

Souks spécialisés dans les fourrages :

- Sadiq Youssef, grossiste (souk Hillat Koko, juin 2005)
- Marchand (souk Rudwan, juin 2005)
- Khaled Karoun, marchand (souk Hay el Nasr/ Gereif Sherik, juin 2005)
- Gérant d'un Dukkan fourrage d'Ibtidad el Salama (juin 2005)

Marchés Centraux (Les souks el Markezi, el Sha'bi et Shambat) :

- Quatre entretiens avec des fonctionnaires en charge de la gestion du marché (2004)
- Dix entretiens avec des grossistes (2004)
- Cinq entretiens avec des détaillants (2004)

Rencontres sur les autres points de vente avec :

- Trois vendeurs détaillants (rue Mohamed Nagib, 2004)
- Trois collecteurs d'aubergines (Abu Seïd, 2002)
- Plusieurs vendeurs à la sauvette (souk el Arabi, 2003-2004)
- Un boucher (rue Mohamed Nagib, décembre 2004)

Frigos

- Entretien avec deux gérants de frigo-stockage (souk el Sha'bi, 2002)

Société Gambella

- Entretien avec le PDG associé de cette société, seule spécialisée dans l'import/export de produits frais au Soudan, qui possède des terres à Soba (Taj Elssir Khalifa, mai 2004)

SUR LA VILLE EN GENERAL

- Entretien avec un paysagiste (Chigla, 2003)
- Professeur Jahfar El Marghani, responsable de l'émission de radio « Khartoum d'hier Khartoum d'aujourd'hui » et directeur du musée ethnographique (2005)
- Enquête exploratoire menée auprès de vingt habitants du Grand Khartoum sous la forme de la question : « A quels adjectifs associeriez-vous le Grand Khartoum ? (*donnez-en 10*) » (2002)

ORGANISMES CONSULTES

- Bureau d'enregistrement des terres
- Bureau de la statistique nationale
- Départements de la cartographie du ministère de la planification et de la statistique nationale
- Bibliothèque du Soudan
- Bibliothèque de l'Université Ahliya (Omdurman)
- Bibliothèque de l'Université d'El Ahfad
- Bibliothèque du département de géographie de l'université de Khartoum
- Bureau d'enregistrement des thèses de l'Université de Khartoum
- Bibliothèque de la FAO (Khartoum)

Annexe 4. Principaux groupes ethniques soudanais et liste des ethnies/tribus cités dans le texte

Il n'est pas question ici de rentrer dans le débat sur l'utilisation des termes ethnie/tribu ni sur leur légitimité en tant que concept, ou sur leur origine mais de rendre plus aisée la compréhension du contexte soudanais. La classification des grands groupes sous forme de tableau n'est là que dans cette perspective. De manière à être le plus clair possible, cette introduction expose les facteurs (et donc en quelque sorte, les partis pris) retenus dans l'élaboration de ce tableau, pour en faire apparaître à la fois les qualités et les limites.

Il nous faut ajouter que rien n'est figé et ces ensembles se composent et se recomposent en permanence, que le « principe généalogique » qui organise la tribu est une construction sociale (l'on se trouve des ancêtres communs, l'on en adopte, etc.) et que chaque ethnie et chaque tribu a sa représentation d'elle-même, son vocabulaire pour se désigner, ainsi que désigner des parties et sous parties d'elle-même (que l'on traduit par fractions, clans, lignages, etc.), et enfin qu'aussi exhaustives qu'elles soient, les classifications ne rendent compte que des « emboîtements logiques » et non pas des zones de frottements, et d'ambiguïté qui donnent sa complexité à la réalité.

On peut dire que la population soudanaise est composée d'ETHNIES³⁹⁷ (en petites majuscules dans le tableau), notion qui ne suppose pas de base ou de représentations généalogiques communes, mais qui fait apparaître une communauté sur des critères culturels, la langue par exemple. Ainsi, l'ensemble des arabophones maternels (ARABE) forme l'ethnie majoritaire du Soudan, à côté des ethnies BEJA, NUBIENNE, NOUBAS, FELLATA, FUR, ZAGHAWA, DINKA, NUER, SHILLOUK, ZANDE, etc., etc. qui ont chacune des langues particulières, encore parlées ou non.

Les grandes ethnies, sauf la plus grande, c'est-à-dire les ARABES (cf. plus bas), et les BEJA, peuvent être directement fractionnées en tribus (consignées en mode normal dans le tableau), mais toutes les ethnies ne distinguent pas en leur sein des tribus, ce qui supposerait qu'elle se donnent d'elles-mêmes des représentations généalogiques et ce n'est pas toujours le cas.

³⁹⁷ « L'ethnie est une catégorie récente (Vacher de Lapouge, 1896) permettant le classement des groupes humains selon des critères culturels, par opposition mais à proximité de « race » et de « tribu » qui réfèrent quant à eux, au lien biologique, réel ou supposé, du "sang" » (LEVY et LUSSAULT (dir.), 2003, p. 348).

Pour l'ethnie ARABE, on considère qu'elle est composée d'un côté de simple tribus (*gabīla*), comme les Lahawiyin, les Kawahlā, etc., et d'un autre côté d'ensemble de tribus, qui se situe à un niveau intermédiaire entre l'ethnie et la tribu (noté en gras dans le tableau). Par exemple les **Baggāra** qui sont un ensemble de tribus des Sud Darfour et Kordofan.

De même, la vaste ethnie Béja regroupe la confédération tribale des **Hadendawa**, à son tour divisée en tribu et elles-mêmes encore sous divisées.

Pour les populations arabes, on distingue généralement deux groupes : celui des ja·aliyīn et des Juhayna.

Certains groupes du tableau ne correspondent pas forcément à une entité ethnique ou tribale en tant que telle mais prennent une valeur explicative et peuvent intervenir à d'autres échelles de l'identité (régionales par exemple). Ils seront soulignés dans le tableau. C'est le cas par exemple des populations de l'ouest du Soudan qui sont traditionnellement désignées sous le terme arabe de *gharbawīn* (qui correspondrait à quelque chose comme les « ouestiens » mais avec une connotation péjorative. Il y a encore l'expression *awlad el balad* – ou *awlad el bahar*, les enfants du pays – ou enfants du fleuve – qui désigne les populations riveraines. Nous n'avons pas pu faire apparaître ces groupes dans le tableau car ils regroupaient des ethnies différentes (arabes et non arabes) et interféraient donc sérieusement dans cette tentative de classification.

GRANDS GROUPEs	CITES DANS LE TEXTE
<p>ARABES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baggāra :(Ahamda, Tai·sha, Habaniya, etc). - Juhayna : (Rufa·a al sharq, Kenana, Khawalda, etc.) - Ja·aliyin : (Ja·aliyin, Shaygiya, Rubatab, etc) - <u>Arabes du nord</u> : (Kawahla, etc.) - <u>Arabes de l'est</u> : (Rashayda, etc.) - <u>Arabes méfis</u> : (Shukriyya, Lahawiyin, etc.) - <u>Autres arabes</u> :(Dar-Hamid, Hassāniya, Rufa·yin, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baggāra Tai·sha, Beni helba, Beni Hussein, Misseri, Mahadi, Rizeigat - Ja·aliyin, Jummū·iya, Fitahab, Jababrab, Kimillab - <u>Arabes du Nord</u> Hawāwīr ; Silḥab, Hallawin, Kababish, Bederi, Majanin, Messalimi, Batahin - <u>Autres Arabes</u> Hassāniya, Husseinat, Dar Hamid
<p>BEJA :</p> <p>Hadendawa</p> <p><u>Autres groupes Beja</u> : (Amarar, Bisharin, Arteiga, etc.)</p> <p>Beni Amer</p>	<p>Hadendawa</p>
<p>NUBIENS :</p> <p>(Danāgla, Mahas, Sokot, <u>Kunuz</u>, Meidob, etc.)</p>	<p>Danāgla, Mahas, Zanalkha, Khojollab, Jahfari,</p>
<p><u>QUEST / DARFOUR</u> :</p> <p>(FUR, BERTI, MASALIT, TAMA, BORGU, <u>ZAGHAWA</u>, TUNJUR, etc.)</p>	<p>DAJU, FUR, BORGU, BERTI, MASSALIT, TAMA</p>
<p>ETHNIE NIGERIANE (FELLATA)</p> <p>(Borno, Fulbe, Haussa)</p>	
<p>NOUBAS</p> <p>(Katla, dilling, Kadugli, Moro, etc)</p>	<p>NOUBAS</p>
<p><u>SUDISTES</u> :</p> <p><u>Du centre (vraisemblablement nilotes)</u> : DINKA, NUER, etc.</p> <p><u>De l'est</u> : (ETHNIE DE LANGUE BARI, DE LANGUE LATUHO, DE LANGUE DIDINGA, etc.</p> <p><u>De l'ouest</u> : (MORU-MADI, ZANDE, BONGO-BAKA, etc.)</p>	<p>DINKA, NUER, SHILLUK</p>
<p>FUNJ:</p>	<p>Funj</p>

Ce tableau a été établi à partir d'après les tableaux présentés dans deux ouvrages, dont les classifications s'inspirent directement de celles du recensement soudanais de 1993: LAVERGNE M et al. 1989, *Le Soudan contemporain*, Paris, Karthala, pp. 84-85 ; MILLER C. (dir.), 2005, « *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan: Kassala & Gedaref States* », CEDEJ & DSRC, Le Caire, p. 31.

Annexe 5. Complexes laitiers de l'Etat de Khartoum (2005)

Localisation	Nom du complexe	Nombre de têtes	Remarques
	1. Sebil (Soba)	2000	L'année prochaine, ces trois sites vont être regroupés et délocalisés à l'extérieur de la ville (dans la localité de Soba)
	2. Jabra	6954 (pour 184 exploitations)	
	3. Azhari	3952	
Khartoum	4. Rimeila	inconnu	
	5. Tiréa	inconnu	
	6. Jebel Aulia	inconnu	
	7. Zone industrielle	inconnu	
	8. Projet irrigué Soba ouest	inconnu	
	9. Rudwan	6798	
	10. Toriya	Inconnu	
	11. El guéléa wa limoun	Inconnu	
Omdurman	12. El qadissiya	Inconnu	
	13. Salha (coté Nil)	Inconnu	
	14. El Ahamda (karari)	inconnu	
	15. Kuku n° 2	5039	En centre-ville
	16. Kuku n° 3	2033	En centre-ville
	17. Shigla	1657	
	18. Zakiyab	inconnu	
Khartoum-Nord	19. Shambat	inconnu	
	20. Id babiker	12665	282 exploitations
	21. Kreyab (sur la route 334 d'Eilafun)		
	22. Al Wifaq	8432	
	23. Wadi Soba	inconnu	
	24. Um Drewa	1017	

**Annexe 6. Arrivage de légumes du Souk El Markezi Khartoum le 26 mars
2004**

tomates	1800 <i>safiha</i> (boites)	18 tonnes
citrons	800 <i>quffa</i> (paniers)	40 tonnes
aubergines	400 <i>shawal</i> (sacs)	6 tonnes
Concombres (snake cucumber)	400 <i>shawal</i> (sacs)	6 tonnes
concombres	400 <i>safiha</i> (boites)	2,8 tonnes
gombos	800 <i>shawal</i> (sacs)	12 tonnes
patates douces	400 <i>shawal</i> (sacs)	6 tonnes
pommes de terre	800 <i>shawal</i> (sacs)	40 tonnes
poivrons verts	400 <i>safiha</i> (boites)	2,8 tonnes
courgettes	400 <i>safiha</i> (boites)	2,8 tonnes
haricots verts	400 <i>safiha</i> (boites)	1,6 tonnes
petits pois	400 <i>safiha</i> (boites)	3,2 tonnes
khudra	800 bottes	
roquette	500 bottes	
rijla	800 bottes	

GLOSSAIRE DES MOTS D'ARABE SOUDANAIS

- abū sebāin*: sorgho fourrager qui, comme son nom l'indique, arrive à maturité en 70 jours. Consommé vert. Appelé Sorghum Sudan grass ou Sorghum bilcolor dans les documents d'agronomie internationale.
- ‘*acha* : dîner. Dans le régime alimentaire soudanais, ce repas est cependant moins important que le *fatūr* et le *ghadā*. Il n'a pas de correspondance exacte dans le régime alimentaire français.
- ‘*adass* : lentilles. La variété cultivée au Soudan est la lentille corail : [*Cajanus cajan*]
- ‘*ayn* : Littéralement œil. Terme également employé pour désigner le mauvais œil, superstition encore vivace dans l'agglomération du Grand Khartoum.
- ākhdar* : vert
- ‘*ānsar* : fidèles
- angareb* : lit traditionnel soudanais en bois et
- ārd* : terre
- ārdeb* : mesure de capacité pour les produits agricoles correspondant à 198 litres.
1 *ārdeb* de sorgho = 336 *ratol*
1 *ārdeb* de millet = 360 *ratol*
1 *ārdeb* de sésame = 264 *ratol*
- ‘*aragī* : alcool de dattes
- ‘*assida* : bouillie plus ou moins fermentée de farine de sorgho et/ou de millet.
- aṭmūr* : terres de l'intérieur par opposition aux terres riveraines.
- āzraq* : bleu
- baladī* : littéralement « du pays ». Ce terme employé à propos des vaches signifie la provenance locale des espèces concernées
- bāmia* : appelé gombo en Afrique de l'Ouest, ladies'fingers ou okra en Angleterre, il s'agit de *Hibiscus esculentus*. Il est également conservé sous sa forme séchée qui préparée donne le fameux *mulaḥ weika*.
- bagara* : bovin, vache. Une communauté soudanaise tire son nom de ce mot : les *baggāra* (littéralement, les vachers).

<i>bersīm</i> :	luzerne ou alfalfa. [<i>Medicago sativa</i>]
<i>beīt</i> :	maison
<i>bāmbey</i> :	patate douce
<i>damer</i> :	points d'eau permanent sur lesquels les nomades se replient en période sèche (souvent plus au sud que l'ensemble de leurs zones de pâtures (<i>dār</i>). Aujourd'hui avec l'accélération de la sédentarisation ce terme désigne le camp permanent de populations désormais semi-pastorales
<i>dār</i> :	fief tribal, ou territoire tribal. Terme employé dans le cadre d'activités pastorales
<i>dukkān</i> :	petite épicerie. Élément indispensable de l'approvisionnement des foyers urbains en denrées de toutes sortes. Rares sont les rues de la ville qui n'accueillent pas leur <i>dukkān</i> de proximité.
<i>farīg</i> :	désigne chez les populations nomades le campement, correspondant également à l'unité tribale la plus petite
<i>fāṣūliyā</i> :	haricot blanc de petite taille
<i>fatūr</i> :	petit déjeuner. En termes d'importance dans le régime alimentaire soudanais, ce repas s'apparente plus à notre déjeuner.
<i>feddān</i> :	unité de mesure de surface, correspond à peu près à notre acre ou plus précisément à 0,42 Ha.
<i>fekī</i> :	savant en théologie, vient de l'arabe classique <i>faqih</i>
<i>fūl maṣrī</i> :	fève rouge [<i>Vicia faba</i>]. Elle est consommée après avoir été longuement bouillie. Le temps de préparation étant important le fūl se prépare rarement à la maison. Il est acheté bon marché et tout fait dans la plupart des dukkan de la ville.
<i>fūl sudānī</i> :	arachides (<i>Arachis hypogaea</i>)
<i>gabīla</i> :	tribu
<i>gara</i> :	courge (citrouille)
<i>gash</i> :	désigne classiquement l'herbe mais est utilisé par les éleveurs pour désigner les fourrages conservés, comme les tiges de sorgho et de cannes à sucre (bagasse).
<i>ghadā'</i> :	repas pris après le travail vers 15/ 16 h.
<i>gōz</i> :	dune ; terres sablonneuses sur lesquelles on pratique la culture pluviale dans le nord et l'ouest du Soudan.

- guffa* : panier
- gurrāssa* : galette de farine de blé qui ressemble au pan cake. Servie plus généralement salée accompagnée d'une sauce, elle peut aussi être servie sucrée.
- habūb* : Vent de sable
- ḥadīqa* : parc, jardin public
- halal* : terme religieux qui sous entend la légitimité, la recommandation de Dieu
- ḥōsh* : cours de la maison
- īdāra al sha'abiya* : administration populaire
- ījara* : bail, location
- ingaz* : le Salut, sauvetage
- jallaba* : littéralement les fournisseurs. Noms initialement donné aux marchands d'esclaves arabes du Nord Soudan opérant au Sud. Le terme en vint ensuite à désigner toutes les personnes originaires du Soudan central et de la vallée du Nil commerçant au Sud et dans l'Ouest. Le mot a conservé sa connotation péjorative. Gérard Prunier rapproche du sens de « colonialiste » (PRUNIER G., 2005).
- jaref* : terre des berges du Nil, sur laquelle on pratique la culture de décrue. Elle s'oppose à l'étendue de terre plane, qui la domine et qui est généralement irriguée au moyen d'une *sāgīa* ou de *shādūf* par exemple.
- jibna* : fromage. Il en existe deux sortes principales au Soudan le *jibna beida*, littéralement fromage blanc. Il ressemble à la féta grecque mais est fabriqué à partir du lait de vache. Et le *jibna muḍafara*, fromage tressé dont le nom évoque la forme, qui est également à base de lait de vache et parfois parfumé au cumin.
- jirjīr* : roquette [*Eruca sativa*]
- jīrtig* : rituel de mariage
- karāma* : mot formé à partir de la racine de la « générosité », il désigne la cérémonie de sacrifice faite pour protéger un projet, un nouvel achat (magasin, maison, etc.).
- karkadé* : boisson à l'hibiscus, servi chaude ou froide.
- karro* : charrette, en général tractée par un âne
- khalwa* : école coranique

- khariḥ* : automne en arabe classique, désigne au Soudan la saison des pluies, qui dans la région de Khartoum, s'étend de juillet à septembre
- khartūm* : trompe, peut également être utilisé dans le sens de tuyau.
- khawaja* : à l'origine, mot turc signifiant « monsieur », aujourd'hui utilisé au Soudan pour désigner l'étranger pâle de peau.
- khudra* : [Corchorus olitorius] légume-feuille appelé corète potagère, ou encore mauve des juifs en français. En arabe ce légume-feuille porte également le nom de *melūkhīya* et sert à préparer le plat du même nom.
- kissra* : fine galette de sorgho
- gura* : village. En arabe classique *qora* prononcé en soudanais
- halal* : béni de Dieu ; par extension, autorisé.
- laben* : lait. Cela peut aussi désigner le lait longuement bouilli avec du sucre puis servi froid dans de petites bouteilles de Coca Cola.
- lūbā* : haricots blancs. Deux types cohabitent au Soudan : *lūbā ḥilu* [*Dolicos lablab*] et *lūbā 'afin* [*Vigna unguiculata*]
- maghrib* : ouest. Prière du *maghrib* : prière du crépuscule.
- mahalīb* : littéralement lieu du lait. Nom donné aux places marchandes de vente en gros de lait.
- maḥaliya* : province administrative. Avant 2002, ce niveau administratif était appelé *moḥāfaẓa*
- marīssa* : bière de sorgho
- maṭarī* : pluvial vient du terme *matar*, pluie
- milik ḥor* : pleine propriété
- milik ḥikir* : propriété de l'usufruit (mais pas de la nu propriété)
- mish* : yaourt fermenté salé
- mohajana* : métisse
- mulaḥ* : ragoût, ou sauce accompagnant le plat à base de céréales
- musakat* : partenariat agricole entre propriétaire foncier et un cultivateur, s'appliquant dans les vergers
- muzara'a* : partenariat agricole entre un propriétaire foncier et un cultivateur. Métagage.

<i>nās</i> :	gens
<i>nūs</i> :	moitié (1/2)
<i>nisba</i> :	généalogie tribale/lignage ; désigne en premier lieu la filiation. La tribu (<i>gabīla</i>) suppose en effet de pouvoir remonter à un ancêtre commun (réel ou supposé).
<i>nādi</i> :	club. Les clubs à Khartoum s'apparentent aux clubs anglais, au sens où ils représentent des cercles relativement fermés dans lesquels devenir membre ne relève pas seulement de la possibilité ou non de payer des cotisations annuelles élevées mais suppose d'être parrainé, voire parfois de passer un entretien (comme au club américain de Khartoum par exemple) et donc de faire partie d'un certain groupe social. Il y règne une atmosphère d'entre-soi.
<i>ōmbaz fūl</i> :	peaux d'arachide. Il est utilisé par les éleveurs dans l'alimentation du bétail en stabulation.
<i>rakcha</i> :	tricycle à moteur de fabrication indienne, sur le modèle des triporteurs Vespa
<i>rakuba</i> :	désigne un abri, le plus souvent fait en paille et en bois
<i>ratol</i> :	unité de mesure de poids 1 <i>ratol</i> correspond à 450 ml environ
<i>rīf</i> :	campagne, province
<i>rijla</i> :	légume feuille entrant dans la composition de plat en sauce et pouvant également être dégusté en salade : [<i>Portulaca oleracea</i>]. C'est ce que nous appelons communément pourpier.
<i>rōb</i> :	lait caillé
<i>ṣafīḥa</i> :	boite en métal servant à transporter les légumes fragiles
<i>sāgā</i> :	technique d'irrigation millénaire de la vallée du Nil. Roue à godet.
<i>samna</i> :	beurre liquide légèrement rance
<i>se'id</i> :	[<i>Cyperus rotundus</i>] est une mauvaise herbe (appartenant à la famille des joncs) qui prospère dans les milieux humides. En français, elle porte le nom de souchet
<i>ṣeīf</i> :	été. Saison qui dans la région de Khartoum s'étend de mars à juin.
<i>shādūf</i> :	technique d'irrigation millénaire de la vallée du Nil. Balancier
<i>sharī'a</i> :	loi coranique
<i>shawāl</i> :	sac en toile de jute

- shitā'* : hiver. Correspond dans la région de Khartoum à la période qui s'étend d'octobre à février.
- sunut* : sorte d'acacias [acacia nilotica], dont les fruits sont utilisés pour tanner les peaux.
- ta miya*: beignets de pois chiches : falafel
- tawāli* : tout droit, directement,
- tassālī* : pépins de pastèques que l'on grignote grillés et salés.
- tilit* : tiers (1/3)
- tūb* : brique. Il en existe deux types : *tūb ākhdar*, brique crue, et *tūb āhmar*, brique cuite
- wada' el yad* : littéralement « main mise », expression utilisée dans le domaine foncier pour désigner la mise en culture de terre dont on ne possède pas le titre de propriété.
- wadi* : mot arabe pour oued.
- wakīl* : agent, intermédiaire, courtier
- wilaya* : unité administrative du niveau de l'Etat fédéral, province
- wiḥda idariya* : littéralement, unité administrative. En 2006, ce terme désignait au Soudan le troisième niveau du découpage administratif (sur les cinq niveaux).
- zakāt* : impôt religieux musulman, destiné normalement aux plus démunis. Elle traduit un devoir de charité et d'entraide.
- zurug* : du mot *azraq* qui veut dire « bleu foncé ». Dans l'ouest du Soudan, il est utilisé dans sa forme collective plurielle, *zurga*, qui veut dire obscurité en arabe dialectal soudanais et qui sert à désigner les « Darfouriens » africains dans un sens péjoratif. Ailleurs, il peut désigner toute personne non arabe (Nouba, Sudiste, Darfouriens, etc...).

SIGLES EMPLOYÉS

ACOLID : Arab Company for Livestock Development

BIT: Bureau International du Travail (ILO en anglais)

CBS : Central Bureau of Statistiques (Soudan)

CEDEJ : Centre d'Etude et de Documentation Economique, Juridique, et sociale

CGIAR : Consultative Group on International Agricultural Research

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CORAF : Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le développement agricole

CRDI : Centre de Recherches pour le Développement International

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations/ Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

FMI : Fond monétaire International

ILO : International Labour Office (BIT en français)

ONG : Organisations Non Gouvernementales

ONU :Organisation des Nations Unies

PAM : Programme Alimentaire Mondial (WFP en anglais)

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RUAF: Resources Centre on Urban Agriculture and Forestry

WFP : World Food Programme, (PAM en français)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

AGIER M., 1999, *L'invention de la ville, banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Edition Des Archives Contemporaines, 1999, 176 p.

AKINDES F., 1991, « Restauration populaire et sécurité alimentaire », in *Cahiers de Sciences Humaines*, n° 27 (1-2), pp. 169-179.

ALARY V. et M. EL MOURID, 2005, « Les politiques alimentaires au Maghreb et leurs conséquences sur les sociétés agropastorales », *Revue Tiers Monde*, t. XLVI, n° 184, octobre-décembre, pp. 785-809.

ALLELY D., DREVET-DABBOUS O., ETIENNE J., FRANCIS J., et al., 2002, *Eau, genre et développement. Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne*, GRET/MAE/AFD/ Banque Mondiale, Etudes et Travaux (coll.), 110 p.

AMSELLE J-L., 1999, « Ethnies et espace : pour une anthropologie topologique », in AMSELLE et M'BOKOLO (dir.), *Au cœur de l'ethnie*, Paris La découverte, (1^{ère} éd. 1985), pp.11-48.

ANTOINE P., A. DUBRESSON, MANOU SAVINA A., *Abidjan, côté cours*, Karthala Orstom, 1987, 274 p.

ASOMANI-BOATENG R., 2002, « Urban cultivation in Accra: an examination of the nature, practices, problems, potentials and urban planning implications » in *Habitat International*, n° 26, pp. 591-607.

AUTISSIER V., 1994, *Jardins des villes, jardins des champs : Maraîchage en Afrique de l'Ouest, du diagnostic à l'intervention*, Paris, GRET, le Point sur (Coll.), 296 p.

BACHELARD G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 220 p.

BAKER J., 1995, « Survival and accumulation strategies at rural-urban interface in north-west Tanzania », in *Environment and urbanization*, Vol. 7, n° 1, pp. 117-132.

BALANDIER G., 1985, *Sociologie des Brazzavilles noires*, 306 p.

BARON C., 2004, « Analyse socio-économique de la question foncière dans les villes africaines », in S. DULUCQ et P. SOUBIAS (éd.), *L'espace et ses représentations en Afrique subsaharienne*, Karthala.

- BARON C., 1999, « Villes, croissance et exclusion », in BAILLY A. et JM. HURIOT (dir.), *Villes et Croissance (Théories, modèles, perspectives)*, Economica/Anthropos.
- BATTESTI V., 2006, « The Giza Zoo : Re-appropriating Public Spaces, Re-imagining Urban Beauty », in AMAR P. et SINGERMAN D. (eds), *Cairo Cosmopolitan: Politics, Culture, and Urban space in the New Globalized Middle East*, The American University in Cairo Press, pp. 489-511.
- BATTESTI V., 2004, « Des espaces publics au Caire : les jardins publics », in PUIG N. et K. PEYRONNIE (éds), *Espaces publics et espaces marchands*, (Acte de l'atelier de l'IRD Bondy, UR 013 « Mobilités et recompositions urbaines » (8 et 9 octobre 2003), 8 p. (www.bondy.ird.fr/maq-ur013/atelier.htm).
- BERNARD C., DUFOUR A., 2005, « L'agriculture périurbaine : des représentations sociales très contrastées dans les Coteaux du Lyonnais », in *Les cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, CEMAGREF-CIRAD-INRA, pp. 59-69.
- BERQUE A., 1993, *Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon*, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 247 p.
- BERQUE A., 1981, « Raisonner à plus d'un niveau : le point de vue culturel en géographie », in *L'espace géographique*, n°4, pp. 289-290.
- BERRY-CHIKHAOUI I. et A. DEBOULET, 2000, *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris : Karthala, 406 p.
- BERTRAND M., 1998 (a), « Villes africaines, modernités en questions », *Revue Tiers Monde*, Tome XXXIX, n° 156, pp. 885-904.
- BERTRAND M., 1998 (b), « Marchés fonciers en transition : le cas de Bamako (Mali) », *Annales de Géographie*, n° 602, pp. 381-410.
- BERTRAND M. et DUBRESSON A. (dir), 1997, *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 326 p.
- BIGSTEN A. et S. KAYIZZI-MUGERWA, 1992, « Adaptation and distress in the urban economy: a study of Kampala households », in *World Development*, Vol. 20, n° 10, pp.1423-1441.
- BOISSIERE TH., 2005, *Le jardinier et le citoyen. Ethnologie d'un espace agricole urbain dans la vallée de l'Oronte en Syrie*, Ifpo, Damas, 479 p.
- BOISSIERE TH., 2004, « Agriculteurs urbains et changements sociaux au Moyen-Orient », in NASR et M. PADILLA (dir.), *Interfaces : Agriculture et villes à l'est et au sud de la Méditerranée*, INRA, pp. 31-45.
- BOLAY J-C., PEDRAZZINI Y., RABINOVICH A., 2000, « Quel sens au "développement durable" dans l'urbanisation du tiers-monde? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 86, pp. 77-84.

BOUTRAIS J., 2001, « Du pasteur au boucher : le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre », in *Autrepart*, n° 19, pp. 49-70.

BRANDUINI P., ET A. FLEURY, 2005, « L'émergence d'un réseau d'agriculture urbaine en Europe » in *Les cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, CEMAGREF-CIRAD-INRA, pp. 159-164.

BRICAS N., et PAPE ABDULAYE SECK, 2004, « L'alimentation des villes du sud : les raisons de craindre et d'espérer », in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n° 1, janvier-février, CIRAD, pp. 10-14.

BRICAS N., DURY S., FIGUIE M., MAIRE B. et F. DELPEUCH, 2003, « Sécurité alimentaire et urbanisation ; enjeux pour l'agriculture intra et péri-urbaine », Communication présentée à la Séance de l'Académie d'Agriculture : *Approvisionnement alimentaire et production agricole de proximité pour les villes du Sud : enjeux de l'agriculture urbaine et péri-urbaine*, décembre 2003. 11 p. (A paraître dans les Annales de l'Académie d'Agriculture). http://www.cirad.fr/ur/index.php/normes_marches/publications/publications_par_chercheurs/publications_de_nicolas_bricas.

BRICAS N. et M. O'DEYE, 1986, « A propos de l'évolution des styles alimentaires à Dakar », in BRICAS N. (dir), *Nourrir les villes en Afrique Subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, pp. 179-195.

BRICAS N. (dir), 1986, *Nourrir les villes en Afrique Subsaharienne*, Paris, L'Harmattan.

BRIGGS J., 1991, « The peri-urban zone of Dar es Salaam, Tanzania : recent trends and changes in agricultural land use », in *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, Vol. 16, n° 3, pp. 319-331.

BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1992, *Les mots de la géographie, Dictionnaire critique*. Paris, RECLUS, Doc. Française, 470 p.

CAHIERS/AGRICULTURES, 2004, « L'alimentation des villes. Etude originale », Vol. 13, n° 1, janvier-février, CIRAD, 56 p.

CALAS B. (dir.), 2006, *De Dar es Salam à Bongoland. Mutations urbaines en Tanzanie*, IFRA/Karthala/ADFS-DYMSET, 383 p.

CALAS B., 1999, « Les paradoxes des rapports villes-campagnes à travers l'analyse du ravitaillement kampalais », in CHALEARD J-L et A. DUBRESSON (dir.), *Villes et campagnes dans les pays du sud. Géographie des relations*, pp.87-103.

CALAS B., 1995, « L'impact de la crise ougandaise sur le ravitaillement de Kampala », in *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, Paris, n° 3, pp. 222-233.

CALVINO I., 1996, *Les villes invisibles*, Paris, Le Seuil, Points, 189 p.

CEGET, 1972, « La croissance urbaine dans les pays tropicaux. Dix études sur l'approvisionnement des villes », in *Travaux et documents de géographie tropicale*, n° 7, Talence, 278 p.

CEGET, 1977, « Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes », in *Travaux et documents de géographie tropicale*, n° 28 avril, CEGET, Talence.

CHALEARD J-L., MOUSTIER P. et A. LEPLAIDEUR, 2002, « L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée : entre fragilité et dynamisme », in *Autrepart*, IRD, n° 23, pp. 5-23.

CHALEARD J-L., 2000, « L'agriculture périurbaine entre ville et campagne : les enseignements d'exemples ivoiriens », in MOUSTIER P, A. MBAYE, *al.*, *Agricultures périurbaines en Afrique subsaharienne*. Montpellier, CIRAD-CORAF, pp. 93-100.

CHALEARD J-L et A. DUBRESSON (dir.), 1999, *Villes et campagnes dans les pays du sud. Géographie des relations*, Paris, Karthala, 259 p.

CHALEARD J-L., 1998, « Croissance urbaine et production vivrière », *Afrique Contemporaine*, n° 185, pp.3-18.

CHALEARD J-L, 1996, *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661 p.

CHALEARD J-L et A. DUBRESSON, 1989, « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en côte d'Ivoire », in *Tropiques : lieux et liens*, ORSTOM, Paris, pp. 277-290.

CHEVRIER M., 2001, « L'agriculture urbaine ou les paysages nourriciers de la ville », in *L'encyclopédie de l'Agora*, juin-juillet, Vol. 8, n° 3, pp. 37-39.

CHEYNS E., BRICAS N., ET A. AKA, 2004, « Attentes de qualité et structuration des filières alimentaires : la segmentation du marché urbain des huiles de palmes rouges en côte d'Ivoire », in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n° 1, janvier-février, CIRAD, pp. 135-141.

CHOAY F., 1994, « Six thèses en guise de contribution à une réflexion sur les échelles d'aménagement et le destin des villes », in BERQUE A., *La maîtrise de la ville. Urbanité française, urbanité nippone*, pp.221-227.

CHRETIEN J-P., PRUNIER G. (dir.), 1989, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 439 p.

CIRAD/AGRICONGO/AGRISUD.INTERNATIONAL., 1995, *Filières maraîchères à Brazzaville (stratégies des acteurs et dynamique des échanges)*, 285 p.

CLAVAL P., 1981, « Les géographes et les réalités culturelles », in *L'espace géographique*, n° 4, pp. 242-248.

COQUERY-VIDROVITCH C., 1993, *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 412 p.

COQUERY M., 1982, « La notion de mode de composition urbaine : un outil opératoire en urbanisme (le cas de l'Afrique Noire), in *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, tome 16, fascicule 1-2, Montpellier, pp. 123-143.

COSTE J., MOUSTIER P., et S. SNRECH (dir.), 1998, « Contrat et concertation entre acteurs des filières vivrières. Synthèse des rencontres de Mbalmayo du 7-11 juillet 1997, Cameroun », in *Inter-Réseaux*, n° 4 (mai), 80 p.

COUR J-M., 2004, « Peuplement, urbanisation et transformation de l'agriculture : un cadre d'analyse démo-économique et spatial », in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n° 1, janvier-février, CIRAD, pp. 58-65.

COUR J-M. et S. SNRECH, 1998, *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'ouest : une vision à l'horizon 2020. Etude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest*, OCDE, 157 p.

COUR J-M., 1991, « Les villes africaines sont riches de leurs migrants » in *Villes en développement*, septembre, n° 13,

COURADE G. et J. PELTRE-WURTZ, 1991, « La sécurité alimentaire à l'heure du libéralisme », in *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, Vol. 27, n° 1-2, pp. 3-13.

COURADE G., 1990, « Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ? » in *Politique africaine*, n° 39, pp. 79-97.

COUSSY J., 1990, « Les importations alimentaires urbaines et l'ajustement structurel », in *Politique Africaine*, n° 37, pp. 45-56.

DENIS E., 2000, « Le Caire, quand la ville déborde de son enceinte », in *Villes en parallèle*, n° 30-31, pp. 89-113.

DELER J-P, LE BRIS E., ET SCHNEIER, 2000, *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, Paris, Karthala, 422 p.

DESTREMAU B, DEBOULET A., et F. IRETON (dir.), 2004, *Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, Karthala-URBAMA, Paris-Tours, 517 p.

DORIER-APRILL E., et PH. GERVAIS LAMBONY (dir.), 2005, *Vies citadines*, Paris, Belin, Mappemonde (coll.), 267 p.

DORIER-APRILL E., 2001, *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Editions du temps, 191 p.

DOUCOURE D. et A. FLEURY, 2004, « La place de l'agriculture urbaine dans les dispositifs institutionnels et la planification », in OLANREWaju et al., *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone*, Paris, CIRAD, pp. 45-79.

DRAKAKIS-SMITH D.W. (dir.), 1995, *Urban agriculture and cities in the developing world*, in *Habitat International*, numéro special, Vol. 19, n° 2, pp. 149-237.

DRAKAKIS-SMITH D.W., BOWYER-BOWER T., et D. TEVERA, 1995, « Urban poverty and urban agriculture : an overview of the linkages in Harare », in *Habitat International*, numéro spécial, Vol. 19, n° 2, pp. 183-193.

- DRAKAKIS-SMITH D.W., 1994, « Food systems and the poor in Harare under conditions of structural adjustment », in *Geografiska Annaler, Serie B, Human geography*, vol. 76, n° 1, pp. 3-20.
- DRAKAKIS-SMITH D.W., 1991, « Urban food distribution in Asia and Africa », in *The Geographical Journal*, Vol. 157, n° 1 (mars), pp. 51-61.
- DRESCHER A.W. et D. LAQUINTA, 2002, *Urbanization – linking development across the changing landscape*, SOFA-FAO final draft, 181 p.
- DRESCHER A.W., 2001, « Urban and peri-urban agriculture. A briefing guide for the successful implementation of urban and peri-urban agriculture in developing countries and countries of transition », in *The Special Programme for Food Security*, FAO Edition, Revision 2, Volume III, Rome (juillet), 83 p.
- DRESCHER A.W., 1998, « Urban Microfarming in Southern Africa: Opportunities and Constraints », in background documents for an International Conference (3-5 mars) : *Productive Open Space Management*, Pretoria, 8 p.
- DUBRESSON A., 1999, « Les grandes villes africaines : trois questions sur le futur urbain du continent », in *L'information géographique*, n° 2, pp. 51-64.
- DUBRESSON A., et S. JAGLIN, 1999, *Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne : la fragmentation est-elle inéluctable ?*, Communication à la 9^{ème} conférence de l'EADI, 22-25 septembre, GEMDEV, 18 p.
- DUBRESSON A., et J-P. RAISON, 1998, *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*, Paris, Armand Colin, 248 p.
- DUBRESSON A., et J-P. RAISON, 1995, « Conclusion : pour une approche géographique des systèmes africains de la crise », in *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 3, pp. 254-257.
- DUBRESSON A., 1993, « Production et producteurs dans les espaces urbains », in *Afrique contemporaine*, Numéro spécial, Villes d'Afrique, 4^{ème} trimestre, pp. 171-186.
- DUMAZ B., 1986, « Les maraîchers de la Côte-sous-le-Vent, (Guadeloupe) : agriculteurs ou petits patrons ? », in *Les Cahiers d'Outre Mer*, n° 154, 39^{ème} année (avril-juin), pp. 179-204.
- DUMONT M. ET A. BOSSE, 2003, « L'au-delà des villes contre l'entre-deux des villes », *Espaces Temps.net*, Mensuelles, 7 p. <http://espacestems.net/document2003.html>.
- DURANG X., 2003, *Vivre et exister à Yaounde. La construction des territoires citadins*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Paris 4, 631 p.
- DUROUSSEAU-DUGONTIER J., 1991, « Agriculture périurbaine : le versant agricole » in *Villes en développement*, n°13, pp. 5-6.

DUVERNOY I., JARRIGE F., MOUSTIER P., ET J. SERRANO, 2005, « Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain : quelle reconnaissance, quelle gouvernance ? », in *Les cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, CEMAGREF-CIRAD-INRA, pp. 87-104.

EGZIABHER A. G., LEE-SMITH D., MAXWELL D., PYAR ALI MEMON, MOUGEOT L., DANIEL G., ET C. SAWIO, 1995, *Faire campagne en ville. L'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, CRDI, Ottawa, 156 p.

ELLIS F., et J. SUMBERG, 1998, « Food production, urban areas and policy responses », in *World Development*, Vol. 26, n° 2, pp.213-225.

ESPRIT, 2004, « La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation », mars-avril, pp.14-278.

ESPRIT, 1999, « Quand la ville se défait », novembre, pp. 83-190.

ETC-RUAF et CGIAR-Urban Harvest, 2004, *Women feeding cities. Gender mainstreaming in urban food production & food security*, Colloque à Accra (20-23 septembre), Ghana, 74 p.

FAO, 2000, « Urbanisation et développement agricole durable », in *Commission du Développement Durable*, 8^{ème} session, 24 avril-5 mai, Additif, 7 p.

FESTAS L., 2006, *Enjeux et dynamiques du commerce de produits alimentaires à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et Tamale (Ghana)*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Paris X-Nanterre, 404 p.

FLEURY A. (dir.), 2005, « L'agriculture périurbaine », in *Les cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, CEMAGREF-CIRAD-INRA, 179 p.

FLEURY A., 2005, « L'agriculture dans la planification de l'Ile-de-France : du vide urbain à la multifonctionnalité territoriale », in *Les cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, CEMAGREF-CIRAD-INRA, pp. 33-46.

FLEURY A., LAVILLE J., DARLY S., ET V. LENAERS, 2004, « Dynamiques de l'agriculture périurbaine : du local au local » in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n° 1, janvier-février, CIRAD, pp. 58-63.

FLEURY A., 2001, « Nouveaux habitants, nouvelle ruralité péri-urbaine ? », in *La ville aux champs. Colloque du 7 mars 2000*, Paris, Adef, pp. 49-62.

FLEURY A., 2000, « Définition et contours de l'agriculture urbaine à partir d'expériences en Europe », in MOUSTIER, MBAYE, *al.*, *Agricultures périurbaines en Afrique subsaharienne*. Montpellier, CIRAD-CORAF, pp. 17-28.

FLEURY A. et P. DONADIEU, 1997, « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », in *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 31, août, pp. 45-62. <http://www.inra.fr/dpenv/fleuc31.htm>.

FLORIN B., BABY-COLLIN V., BOUILLON F., DIDIER S., et E. DORIER-APRILL, 2005, « Bouger, s'ancrer », in DORIER-APRILL E., et PH. GERVAIS LAMBONY (dir.), *Vies citadines*, Paris, Belin, Mappemonde (coll.), pp. 81-107.

FOUCAULT M., 1997, « *Il faut défendre la société* ». *Cours au Collège de France, 1976*, Paris, Gallimard/Seuil, 283 p.

FRANQUEVILLE A., 1997, « Les espaces géographiques du ravitaillement urbain. Cadre conceptuel », in *Revue « Aliments dans les villes »*, Vol 01, juin, Programme FAO approvisionnement et distribution alimentaire dans les villes, 24 p. www.fao.org/ag/sada.htm.

FREEMAN DONALD D., 1991, *A city of farmers. Informal urban agriculture in open spaces of Nairobi, Kenya*, Quebec city, 159 p.

GANNE G., JOURNET O. et M. LECARME (dir.), 1986, « Villes et citadins des Tiers Mondes », in *Dossier n° 1. Anthropologie économique de la vie citadine*, Programme citadinité, CNRS/ORSTOM/Lyon II, 260 p.

GBADEGESIN A., 1991, « Farming in the urban environment of a developing nation – A case study from Ibadan metropolis in Nigeria », in *The environmentalist*, Vol. 11, n° 2, pp. 105-111.

GERTEL J. et S. SAMIR, 2004, « Le Caire : agriculture urbaine et représentation d'une "ville moderne" », in NASR et M. PADILLA (dir.), *Interfaces : Agriculture et villes à l'est et au sud de la Méditerranée*, INRA, pp. 161-177.

GERTEL J., 1995, *The metropolitan food system of Cairo*, Saarbrücken, 197 p.

GERTEL J. et P. KUPPINGER, 1994, « Space, social reproduction and food security in Cairo/Egypte », in *Geojournal*, n° 34, pp. 277-286.

GERVAIS LAMBONY PH., 2004, « De l'usage de la notion d'identité en géographie. Réflexions à partir d'exemples sud-africains », in *Annales de Géographie*, n° 638-639, 113^{ème} année, juillet-octobre, Armand Colin, pp. 469-488.

GERVAIS LAMBONY PH., 2003, « Migrants et citadins dans les villes africaines. Eléments de réflexion à partir de quelques cas (Afrique du Sud, Zimbabwe, Togo), in COQUERY-VIDROVITCH, GOERG, MANDE, et RAJAONAH (dir.), *Etre étranger et migrant en Afrique au XXème siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, L'harmattan, Paris, Vol. II, pp. 17-29.

GERVAIS-LAMBONY PH., 2001, « La citadinité, ou comment un mot peut en cacher d'autres... », in DORIER-APRILL E., *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Editions du temps, pp. 92-108.

GERVAIS-LAMBONY PH., 1994, *De Lomé à Harare : le fait citadin*, Paris, Karthala, IFRA, 472 p.

GIBBAL J.M., 1974, *Citadins et villageois dans la ville africaine, l'exemple d'Abidjan*, Grenoble, PUG, 398 p.

GIBBAL J.M., LE BRIS E., MARIE A, OSMONT A., ET SALEM G., 1981, « Situations urbaines et pratiques sociales en Afrique », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 81-83, introduction, pp. 7-10.

GIBBAL J.M., LE BRIS E., MARIE A, OSMONT A., ET SALEM G., 1981, « Position de l'enquête anthropologique en milieu urbain africain », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 81-83, pp. 11-24.

GOLHOR K., 1995, « L'agriculture urbaine en Afrique tropicale : évaluation in situ pour initiative régionale », in *Cities Feeding People*, Report Series, n° 14, www.idrc.ca/en/ev-2402-201-1-DO_TOPIC.html.

GRACQ J., 1985, *La forme d'une ville*, José Coti (éd.), coll. Rien de commun, 213 p.

GRAFMEYER Y., 1994, *Sociologie urbaine*, Paris, éd. Nathan, 127 p.

GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (éd.), 1984, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier Montaigne, collection Champ urbain, 378 p.

GRET, 2007, *Continuum, articulations et ruptures entre foncier urbain et foncier rural*, Actes de la journée de réflexion organisés par le Comité Technique "Foncier et développement" de la Coopération Française (31 mars 2007), 35 p.

GUERIN H., et B. FAYE, 2000, « Spécificité de la problématique périurbaine pour les systèmes d'élevage », in MOUSTIER, MBAYE (dir.), *Agricultures périurbaines en Afrique subsaharienne*, Montpellier, CIRAD-CORAF, pp. 43-49.

GUYER J., 1997, *African niche economy. Farming to feed Ibadan 1968-88*, Londres, Edinburgh University Press, 260 p.

HATCHEU E. TCHAWÉ, 2003, *L'approvisionnement et la distribution alimentaires à Douala (Cameroun) : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs*, Thèse de Géographie de 3^{ème} cycle Paris I, IRD, IEDES, soutenu le 20 novembre, 455 p.

HIRSCH R., 1990, « Ajustement structurel et politique alimentaire en Afrique subsaharienne », in *politique Africaine*, n° 37, pp. 17-31.

HUGON P., 1993, « La crise des systèmes urbains et l'ajustement structurel », in *Afrique contemporaine*, n° spécial 168, Villes d'Afrique, pp. 231-249.

HUGON P. et R. Pourtier, 1993, « Villes d'Afrique », in *Afrique contemporaine*, numéro spécial 168, 249 p.

HUGON P., 1992, « Trente ans de pensée africaniste sur le développement », in *Afrique contemporaine*, n° 164, pp. 211-223.

HUGON, P., 1988, « L'industrie agro-alimentaire. Analyse en termes de filières », in *Revue Tiers-Monde*, Vol. XXIX, n° 115, pp. 665-693.

HUGON P., 1985, « Introduction », in *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, L'harmattan, Paris, pp. 9-22.

HUGON P., DEBLE L. (dir.), 1981, *Vivre et survivre dans les villes africaines*, Paris, PUF, 310 p.

HURIOT J-M., 1994, *Von Thünen, économie et espace*, Paris, Economica, 352 p.

IRETON F., 2004, « Eléments pour une approche constructionniste de la pauvreté », in *Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, Karthala-URBAMA, Paris-Tours, pp. 37-79.

JAILLET M-C, 2004, « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », in *La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation*, Esprit, mars-avril, pp. 40-62.

KALDJIAN P., 2004, « Bostan : le marâchage d'Istanbul », in NASR et M. PADILLA (dir.), *Interfaces : Agriculture et villes à l'est et au sud de la Méditerranée*, INRA, pp. 223-241.

KIRONDE L., 1992, « Received concept and theories in African urbanization and management strategies: The struggle continue », in *Urban Studies*, Vol. 9, n° 8, pp. 1277-1291.

KOC M., MACRAE R., MOUGEOT L., et J. WELSH, 2000, *Armer les villes contre la faim Systèmes alimentaires urbains durables*, Ottawa, CRDI. 259 p. (disponible en ligne : www.crdi.ca/livres).

LADO C., 1990, « Informal urban agriculture in Nairobi, Kenya. Problem or resources development and land use planning ? », in *Land Use Policy*, juillet, pp. 257-266.

LANDY F., 1999, « Entre villes et campagnes, la politique alimentaire de l'Inde », in J-L. CHALEARD et A. DUBRESSON (éd.), *Villes et campagnes dans les pays du Sud*, Karthala, pp. 21-45.

LAUMONIER L., 2004, *Les discours sur les villes en développement. Epistémologie de la notion de ségrégation urbaine*, Thèse de doctorat de géographie, Université Paris VII-Denis Diderot, 512 p.

LAVERGNE M., 2004, « L'agriculture urbaine dans le bassin méditerranéen, une réalité ancienne à l'heure du renouveau », in J. NASR et M. PADILLA (dir.), *Interfaces : Agriculture et villes à l'est et au sud de la Méditerranée*, INRA, pp. 49-66.

LE BRIS E., 2000, « Acteurs, institutions et territoires des grandes villes du Sud entre démocratie et marché », in E. Dorier-Apprill (dir.) *Les très grandes villes du Monde*, pp. 77-82.

LE BRIS E., 1998, « Cultures de la gestion urbaine, de l'universalisme au métissage », in DELER J-P, LE BRIS E., ET SCHNEIER (éds), *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, pp. 253-258.

- LE BRIS E., 1991, « Crise urbaine et effets urbains de la crise : le cas de l'Afrique noire », in *Espaces et sociétés*, n° 65, Paris, pp. 61-81.
- LEFEBVRE H., 1972, *Le droit à la ville suivi d'Espace et politique*, Paris, Anthropos, 281 p.
- LE PAPE M., 1983, « De l' "indigène" à l' "informel" », 1955-1982 », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 89-90, Vol. XXIII, pp. 189-197.
- LEPLAIDEUR A. et P. MOUSTIER, 1991, « Dynamique du vivrier à Brazzaville », in *Cahier de Sciences Humaines*, Vol. 27, n° 1-2, pp. 147-157.
- LE ROY E., 2000, « Comment aborder la sécurisation foncière de l'agriculture moderne à la périphérie de Libreville (Gabon) », in *Citadins et ruraux dans les villes d'Afrique Subsaharienne*, Paris, Karthala, pp. 47-66.
- LEVY J., 2005, « Penser la ville : un impératif sous toutes les latitudes », in *CEMOTI*, n° 24 - Métropoles et métropolisation, 9 p. <http://cemoti.revues.org/document1458.html>.
- LEVY J. et M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.
- LEVY J. et M. LUSSAULT (dir.), 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*, Paris, Belin, 351 p.
- LEVY J., 1994, « Urbanité à inventer », in *Annales de la recherche urbaine*, n° 64, septembre pp. 11-16.
- LIPTON M., 1976, *Why poor people stay poor? Urban bias in World development*, Temple Smith, Londres, 467 p.
- LOUISET O., 2001, « Les villes invisibles », in *L'information Géographique*, n° 3, SEDES/VUEF, pp. 219-231.
- LUSSAULT M., 2000, « La ville des géographes », in PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S. (dir.), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La découverte, p. 21-35.
- LUSSAULT M., SIGNOLES P. (dir.), 1996, « La citoyenneté en questions », in *fascicule de recherche n°29 d'Urbama*, collection sciences de la ville n°13, Tours, 157 p.
- LYNCH K., BINNS T. et E. OLOFIN, 2001, « Urban agriculture under threat. The land security question in Kano, Nigeria », in *Cities*, Vol. 18, n°3, pp. 159-171.
- LYNCH KENNETH, 1994, « Urban fruit and vegetable supply in Dar Es Salaam », in *The Geographical Journal*, Vol. 160, n° 3 (novembre), pp. 307-318.
- LYNCH K., 1971, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 222 p.
- MAIRE B. et F. DELPEUCH, 2004, « La transition nutritionnelle, l'alimentation et les villes dans les pays en développement », in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n° 1, janvier-février, CIRAD, pp. 23-30.

MALEZIEUX E., et P. MOUSTIER, 2005, « La diversification dans les agricultures du Sud : à la croisée de logiques d'environnement et de marché », in *Cahiers Agriculture*, Vol. 14, n° 3 (mai-juin), pp. 276-281.

MARIE A., 1983, « Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évaluation critique », in *Cahiers d'études africaines*, 81-83, XXI-I-3, pp. 347-374.

MARTIN A., OUDWATER N., et S. GÜNTEL, 2001, « Méthodes d'analyse de situations d'agriculture urbaine », in *Urban Agriculture Magazine*, n° 5, 29 p. <http://www.ruaf.org/node/192>.

MATHIEU F-R., 1993, « L'opposition villes-campagnes est-elle fatale ? », in *Afrique contemporaine*, numéro spécial : Villes d'Afrique, 4^{ème} trimestre, pp. 109-124.

MAXWELL D., LEVIN C., et J. CSETE, 1998, « Does urban agriculture help prevent malnutrition? Evidence from Kampala », in *Food Policy*, Vol. 23, n° 5, pp. 411-424.

MAXWELL D.G., 1995, « Logiques de l'agriculture urbaine dans les ménages de Kampala », in EGZIABHER A. et al., *Faire campagne en ville. L'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, CRDI, Ottawa, pp. 57-78 (disponible en ligne: www.crdi.ca/livres).

MAY J., et C. M. ROGERSON, 1995, « Poverty and sustainable cities in South Africa : The role of urban cultivation », in *Habitat International*, Vol. 19, n° 2, pp. 165-181.

MBIBA B., 2001, « The marginalisation of urban agriculture in Lusaka's contemporary planning and urban land dynamics », in *Urban Agriculture Magazine*, juillet.

MBIBA B., 1995, *Urban agriculture in Zimbabwe. Implications for urban management and poverty*, Avebury, 220 p.

MBIBA B., 1994, « Insitutional responses to uncontrolled urban cultivation in Harare : prohibitive or accommodative? », in *Environment and urbanization*, Vol. 6, n° 1 (avril), pp. 188-202.

MEMON ALI P., et D. LEE-SMITH, 1993, « Urban agriculture in Kenya », in *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 27, n° 1, pp. 25-42.

MIDMORE D.J., et H.G.P. JANSEN, 2003, « Supplying vegetables to Asian cities : is there a case for peri-urban production? », in *Food Policy*, n° 28, pp. 13-27.

MLOZI R.S. MALONGO, 1997, « Urban agriculture : ethnicity, cattle raising and some environmental implications in the city of Dar es Salaam, Tanzania », in *African studies review*, Vol. 40, n° 3 (décembre), pp. 1-28.

MORELLE M., 2007, *La rue des enfants, les enfants des rues*, Paris, CNRS, 282 p.

MORELLE M. et L. LAUMONIER, 2006, « Introduction au dossier : Marges au cœur de la ville », in *Revue Tiers Mondes*, n° 185, mars, pp. 9-13.

MORELLE M., 2004, *La rue des enfants, les enfants des rues. L'exemple de Yaoundé (Cameroun) et d'Antananarivo (Madagascar)*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 496 p.

MOUGEOT LUC J. A. (éd.), 2006, *Cultiver de meilleures villes. Agriculture urbaine et développement durable*, CRDI, 115 p. (disponible en ligne : www.crdi.ca/livres).

MOUGEOT LUC J. A. (ed.), 2005, *Agropolis. The social, political and environment dimensions of urban agriculture*, Ottawa, CRDI, 289 p. (disponible en ligne: www.crdi.ca/livres).

MOUGEOT LUC J. A., 2000, « Autosuffisance alimentaire dans les villes : l'agriculture urbaine dans les pays du Sud à l'ère de la mondialisation », in KOC M., et al., *Armer les villes contre la faim Systèmes alimentaires urbains durables*, Ottawa, CRDI, pp. 11-28.

MOUGEOT L. J. A., 1995, « L'agriculture urbaine d'un point de vue mondiale », in EGZIABHER A. et al., *Faire campagne en ville. L'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, CRDI, Ottawa, pp. 1-31. (disponible en ligne: www.crdi.ca/livres).

MOUSTIER P., et H. DE BON, 2005, « Fonction d'alimentation et multifonctionnalité des agricultures », in *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, pp. 9-16.

MOUSTIER P. et A. S. FALL, 2004, « Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation », in SMITH O. B., MOUSTIER P., MOUGEOT L., ET A. FALL, 2004, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD, pp. 23-45.

MOUSTIER P., VAGNERON I., BUI THI THAI, 2004, « Organisation et efficience des marchés de légumes approvisionnant Hanoi (Vietnam) », in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n°1, janvier-février, CIRAD, pp.142-147.

MOUSTIER P., DAO THE ANH ET M. FIGUIE (dir.), 2003, *Marché alimentaire et développement agricole au Vietnam*, Malica, 112 p.

MOUSTIER P, et O. DAVID, 2001, *Le maraîchage périurbain, dans quelques situations africaines*, CIRAD, FAO, 41 p.

MOUSTIER P, MBAYE A., al., 2000, *Agricultures périurbaines en Afrique subsaharienne*. Montpellier, CIRAD-CORAF, 271 p.

MOUSTIER P., 2000, « Définitions et contours de l'agriculture périurbaine en Afrique Subsaharienne », in MOUSTIER P., A. MBAYE et al., *Agricultures périurbaines en Afrique subsaharienne*. Montpellier, CIRAD-CORAF, pp. 29-41.

MOUSTIER P, J. PAGES, 1997, « Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? », in *Economie rurale*, n° 241, pp.169-196.

NACIRI M., 1991, « Présentation : Succès de la ville. Crise de l'urbanité », in *Espaces et sociétés*, n° 65, pp. 7-18.

NASR J., 2005, « L'émergence des réseaux d'agriculture urbaine hors de l'Europe », in *Les cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, CEMAGREF-CIRAD-INRA, pp. 165-172.

NASR J. et M. PADILLA (dir.), 2004, *Interfaces : Agriculture et villes à l'est et au sud de la Méditerranée*, INRA, 429 p.

NASR J. et P. KALDJIAN, 2004, « L'agriculture dans les villes du Moyen-Orient : particularités et variations », in *Interfaces : Agriculture et villes à l'est et au sud de la Méditerranée*, INRA pp. 67-77.

NAVEZ-BOUCHANINE F. (dir.), 2002, *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?*, Paris, L'Harmattan, 404 p.

NAVEZ-BOUCHANINE F., 2001, « Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale : une approche critique de la notion de fragmentation », in DORIER-APRILL, *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Edition du temps, pp. 109-118.

N'BESSA B., 1999, « Les exploitations agricoles de citadins en milieu rural : l'exemple béninois », in *Les cahiers d'outre Mer*, n° 207, pp. 275-290.

NZEZA KABU ZEX-KONGO J-P., 1999, « Le problème de l'approvisionnement de Kinshasa en viande locale », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 206, 52^{ème} année, pp. 169-196.

OESTEREICH J., 1996, « Villes parasites, villes génératrices », in SACHS I. (dir.), *Quelles villes pour quel développement ?*, Paris, PUF, pp.87-102.

OLANREWAJU B. SMITH, P. MOUSTIER, L. MOUGEOT et ABDOU FALL, (éds), 2004, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD et CRDI, 173 p.

ONU-HABITAT, 2003, « La dimension rurale du développement urbain durable », in *programme des Nations Unies pour les établissements humains*, 19^{ème} session, Nairobi (5-9 mai), point 6 de l'ordre du jour, 12 p.

OSTROWETSKY S., 1996, *sociologues en ville*, Paris, L'Harmattan, 278 p.

PADILLA M., 2004, « Approvisionnement alimentaire des villes méditerranéennes et agriculture urbaine », in NASR J. et M. PADILLA (dir.), *Interfaces : Agriculture et villes à l'est et au sud de la Méditerranée*, pp. 79-93.

PADILLA M., FREM M., GODART E., HADDAD S., ET D. TANRIVERDI, 2004, « Contribution du secteur informel à l'approvisionnement en produits laitiers des villes méditerranéennes : le cas de la Tunisie, du Maroc, du Liban et de la Turquie », in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n° 1, janvier-février, CIRAD, pp. 79-84.

PADILLA M., et H. BENCHARIF, 2001, « Approvisionnement alimentaire des villes. Concept et méthodes d'analyse des filières et marchés », in *Options Méditerranéennes*, Serie B/ n° 32, pp. 259-277.

- PAGE B, 2002, « Urban agriculture in Cameroon : an anti-politics machine in the making ? », in *Geoforum*, n° 33, pp. 41-54.
- PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S. (dir.), 2000, *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La découverte, 442 p.
- PAULAIS, T. et L. WILHELM, 2000, *Marchés d'Afrique*, Paris, Karthala, 198 p.
- PEET J.R., R.J. HORVATH, ET R. SINCLAIR, 1967, « The present pertinence of von Thunen Theory », in *annals of the Association of American Geographers*, Vol. 57, n° 4 (décembre), pp. 810-815.
- PELISSIER P., 2004, « Ruraux et citadins en Afrique noire : une géographie métisse », in *L'information géographique*, Vol. 68 (décembre), pp. 293-307.
- PIERMAY J-L., 2002, « L'invention de la ville en Afrique sud-saharienne », in *Historiens et géographes*, n° 379, pp. 153-168.
- PIERMAY J-L., 1993, *Citadins en quête du sol dans les villes d'Afrique Centrale*, Paris, L'harmattan, 577 p.
- POIRIER G., 2001, « Pour une politique agri-urbaine », in *La ville aux champs. Colloque du 7 mars 2000*, Paris, Adef, pp. 126-130.
- POURTIER R. (dir.), 1993, « Villes d'Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 168, Paris, octobre-décembre, 249 p.
- POURTIER R., 1991, « Crise de l'Etat et crise urbaine en Afrique noire », in *Espaces tropicaux*, n° 4, Urbanisation et développement, Talence, CEGET-CNRS, pp. 3-16.
- POUTIGNAT PH., et J. STREIFF-FENART, 1995, *Théories de l'ethnicité suivi de Les groupes ethniques et leur frontières par Fredrik Barth*, Paris, PUF, Le sociologue (coll.), 270 p.
- QUON S., 1999, « Planning for urban agriculture: a review of tools and strategies for urban planners », in *Cities Feeding People*, Report n° 28, IDRC, appendix one, http://www.idrc.ca/en/ev-6549-201-1-DO_TOPIC.html.
- RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, 250 p.
- RAISON J-P., 1993, « Trente ans, trois phases de la géographie rurale dans les pays tropicaux », in Choquet C., Dollfus O., Le Roy E., Vernières M. (dir.), *Etat du savoir sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala.
- RAKODI C., 1995, « Poverty Lines or household strategies ? a review of conceptual issues in the study of urban poverty », in *Habitat International*, Vol. 19, n° 4, pp. 407-426.
- RAKODI C., 1988, « Urban agriculture : research questions and Zambian evidence », in *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 26, n° 3 (septembre), pp. 495-515.
- RONCAYOLO M., 1997 (1^{ère} ed. 1978), *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 285 p.

RETAILLE D., 1998, « Fantômes et parcours africains », in *L'information Géographique*, n° 2, pp. 51-65.

REVUE TIERS MONDE, 2006, « Marges au cœur de la ville », n° 185 (mars), pp. 5-132.

SACHS I. (dir.), 1996, *Quelles villes pour quel développement ?*, PUF, 323p.

SANYAL B., 1985, « Urban agriculture : who cultivate and why ? A case-study of Lusaka, Zambia », in *Food & Nutrition Bulletin*, Vol. 7, n° 3, UN University Press, pp. 15-24.

SAUTTER G., 1993, *Parcours d'un géographe. Des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au Monde*, Paris, Argument (éd.), 2 Vol., 708 p.

SAUTTER G., 1973 (a), « Les ruraux dans les villes, genèse et différenciation des sociétés urbaines », in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Bordeaux, Ceget-CNRS, 1^{er} vol., pp.77-91.

SAUTTER G., 1973 (b), « Recherches en cours sur les villes d'Afrique noire : thèmes et problèmes. Point de vue d'un géographe », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. XIII, n° 51, pp. 405-416.

SAWIO CAMILLUS J., 1995, « Qui sont les agriculteurs de Dar Es Salam ? », in EGZIABHER A. et al., *Faire campagne en ville. L'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, CRDI, Ottawa, pp. 31-56. (disponible en ligne: www.crdi.ca/livres).

SCHILTER C., 1991, « L'agriculture urbaine : une activité créatrice d'emplois, en économie de survie (le cas de Lomé) », in *Cahiers de Sciences Humaines*, n° 27, pp. 159-168.

SCHILTER C., 1988, *L'agriculture urbaine à Lomé, Togo*, Paris-Genève, Karthala-IUED, 334 p.

SIGNOLES P., EL KADI G., ET R. SIDI BOUMEDINE, 1999, *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris : CNRS Ed., 373 p.

SMITH O. B., MOUSTIER P., MOUGEOT L., ET A. FALL, 2004, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD, 176 p.

SMITH D. W., 1998, « Urban food systems and the poor in developing countries », in *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, Vol. 23, n° 2, pp. 207-219.

SPORE, 1991, « Agriculteur en ville : un métier d'avenir ? », in *Bulletin bimestriel du CTA*, n° 33, juin, pp. 1-4.

STASZAK J.F., 2001, « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur », in *Annales de géographie*, n° 620, juillet-août, pp. 339-363.

STECK J-F., 2003, *Territoires de l'informel. Les petites activités de rue, le politique et la ville à Abidjan*, Thèse de doctorat de Géographie, Université de Paris X-Nanterre, 414 p.

- STREN R.E., 1992, « African urban research since the late 1980s: responses to poverty and urban growth », in *Urban Studies*, Vol. 29, n° 3/4, pp. 533-555.
- SUMBERG J., 1999, « The Dar es Salam milk system : dynamics of change and sustainability », in *Habitat International*, Vol. 23, n° 2, pp. 189-200.
- SUMBERG J., 1997, « Policy, milk and the Dar es Salaam peri-urban zone: a new future for an old development theme? », in *Land Use Policy*, Vol. 14, n° 4, pp. 277-293.
- TEMPLE L. et P. MOUSTIER, 2004, « Les fonctions et les contraintes de l'agriculture périurbaine de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) » in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n° 1, janvier-février, pp. 15-22.
- TERPEND N. et KOUYATE K., 1997, « Les contraintes des SADA (Systèmes d'Approvisionnement et de Distribution Alimentaires). Le point de vue des acteurs des SADA », in *Collection « Aliments dans les villes »*, Dakar (14-17 avril), Programme FAO « Approvisionnement et distribution alimentaire dans les villes, 30 p. www.fao.org/ag/sada.htm.
- TINKER I., 1995, « L'agriculture nourrit déjà des villes », in EGZIABHER A. et al., *Faire campagne en ville. L'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, CRDI, Ottawa, (disponible en ligne: www.crdi.ca/livres).
- TRIBILLON J-F., 2002, *L'urbanisme*, Paris, La Découverte, coll. Repère, 122 p.
- TRICAUD P.M., 1996, *Ville et nature dans les agglomérations d'Afrique et d'Asie*, Paris, Edition du GRET, collection Etudes et Travaux, 103 p.
- URBAN AGRICULTURE MAGAZINE, 2004, « Gender and Urban Agriculture », n° 12 (mai), RUAF.
- VENNETIER P., 1988, « Urbanisation, production agricole et autosuffisance alimentaire : réflexions sur le cas africain », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°41 (163), pp. 209-226.
- VENNETIER P., 1986, « Croissance urbaine et activités du secteur primaire en Afrique tropicale » in *Villes et citadins des tiers mondes*, Programme « citadinités », dossier n° 1 : Anthropologie économique de la vie citadine, pp. 8-17.
- VENNETIER P., 1972, « L'approvisionnement des villes en Afrique noire : un problème à étudier », in *Etudes de géographie tropicale offertes à P. Gourou*, Paris pp. 477-490.
- VENNETIER P., 1961, « La vie agricole urbaine à Pointe-Noire (Congo) », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 53 (janvier-mars), 14^{ème} année, Bordeaux, pp. 60-84.
- VERNIERE M., 1973, « A propos de la marginalité : réflexions illustrées par quelques enquêtes en milieu urbain et suburbain africain », in *Cahiers d'Etudes africaines*, n° 51, pp. 587-605.
- VIANEY G., 2005, « Entre conception de l'exercice du métier et représentation de l'activité agricole en péri-urbain : esquisse d'une analyse des logiques foncières », in *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, n° 8, pp. 105-114.

VILLIEN F., et al, 1990, *Bangui, capitale d'un pays enclavé d'Afrique centrale*, CRET, Université de Bordeaux, Collection Pays enclavés n° 4, pp. 146-158.

VILLIEN F., 1988, « L'agriculture dans la ville ; l'exemple de Bangui », in *Cahiers d'Outre Mer*, Vol. 41, n° 163, pp. 283-302.

WADE I., HELENE DAVID-BENZ H., ET J. EGG, 2004, « Information et régulation des filières maraîchères au Sénégal », in *Cahiers/Agricultures*, Vol. 13, n° 1, janvier-février, CIRAD, pp. 148-157.

WILHEM L., 1997, « L'approvisionnement et la distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone », in *Collection « Aliments dans les villes »*, Dakar (14-17 avril), Programme FAO « Approvisionnement et distribution alimentaire dans les villes, 30 p. www.fao.org/ag/sada.htm.

YEUNG YUE-MAN, 1988, « Agricultural land use in Asian Cities », in *Land Use Policy*, janvier, pp. 79-82

Sites Internet sur l'agriculture urbaine

www.ruaf.org

www.idrc.ca

www.cityfarmer.org

www.fao.org/ag/sada.htm

OUVRAGES SPÉCIFIQUES AU SOUDAN

ABBAS ABDELKARIM, 1986, « Wage labourers in the fragmented labour market of the Gezira, Sudan » in *Journal of the International African Institute*, Vol. 56, n° 1, pp. 54-70.

ABBAS AHMED MOHAMED, 1980, *White Nile Arabs. Political leadership and economic change*, New Jersey, The Athlone Press, 193 p.

ABBATE PACHA, 1906, « Khartoum revu après cinquante ans, 1856-1906 » in *Bulletin de la Société Khédiviale de géographie*, Le Caire, n°11, pp.3-28.

ABDELRAHMAN A. I., et PH. MORGAN, 1987, « Socioeconomic and institutional correlates of family formation : Khartoum, Sudan, 1945-75 », in *Journal of Marriage and Family*, Vol. 49, n° 2 (mai), pp. 401-412.

ABDEL SADIG AHMAD EL BASHIR, 1984, « The labour force in Sudanese agriculture », in *DSRC Monograph Series*, n° 22, Khartoum, 42 p.

ABDULLAHI ALI IBRAHIM, 1988, « Breaking the pen of Harold MacMichael: The Ja'aliyyin identity revisited », in *The International Journal of African Historical Studies*, Vol. 21, n° 2, pp. 217-231.

ABU SIN M.E et M.R.J DAVIES, 1991, *The future of Sudan's capital region: a study in development and change*, Khartoum, Khartoum University Press, 273 p.

ABU SIN M.E, 1991, « Migration from Eastern Gezira into Greater Khartoum, a case of study in rural-urban migration and population integration process » in *Geojournal*, n° 25, 1, pp 73-79.

ABU SIN M.E et M. HARBI, 1991, « Greater Khartoum's vulnerability to disaster hazards: the case of 1988 rains and Nile flood », in *The future of Sudan's capital region: a study in development and change*, Khartoum University Press, pp. 120-131.

ADIL MUSTAFA AHMAD, 2002, « Low-cost housing projects in Khartoum with a special focus on housing patterns », in *Habitat International*, n° 26, pp. 139-157.

ADIL MUSTAFA AHMAD, 2000, « Khartoum blues: the « deplanning » and decline of a capital city », in *Habitat International*, n° 24, pp. 309-325.

ADIL MUSTAFA AHMAD et ATA EL-HASSAN EL-BATTHANI, 1995, « Poverty in Khartoum », in *Environment and urbanization*, Vol. 7, n° 2, pp. 195-206.

ADIL MUSTAFA AHMAD, 1992, « The neighbourhoods of Khartoum. Reflections on their functions, forms and future », in *Habitat International*, Vol. 16, n° 4, pp. 27-45.

AFRICAN RIGHTS., 1995, « Sudan's Invisible Citizens: the policy of abuse against displaced people in the north. », in *African Rights*, Londres, 60 p.

AGEEB A. G. et HILLERS J.K., 1991, « Production and reproduction characteristics of Butana and Kenana cattle of the Sudan », in *Revue Mondiale de Zootechnie*, n° 67.

AHMED ABD EL AL, 2002, *Une larme au coin de l'oeil de l'imagination*, Traduction et publication du Centre Culturel Français de Khartoum, 10 p.

AHMED AWAD, 2002, *Dernier rapport sur l'évolution de l'affaire des trous dans les rues de la ville*, Khartoum, Centre culturel Français (ed.), 10 p.

AHMED M. M., 1993, « La crise de l'économie soudanaise dans les années 80. Indicateurs principaux et causes structurelles », in *Egypte/Monde Arabe*, n° 15-16, Paris, CEDEJ, pp.27-38.

AKLILU Y., 2003, *An audit of the livestock marketing status in Kenya, Ethiopia and Sudan: Issues and proposed measures*, Nairobi, USAID et OFDA, 24 p.

AKLILU Y., 2002, *An audit of the livestock marketing status in Kenya, Ethiopia and Sudan, volume 1*, Nairobi, USAID et OFDA, 91 p.

AL-BAQIR AL-AFIF MUKHTAR, 2006, « The Crisis of Identity in Northern Sudan: The Dilemma of a Black people with a White Culture », in FLUEHR-LOBBAN and KHARYSSA RHODES (eds.), *Race and Identity in the Nile Valley : Ancient and Modern Perspectives*, The Red Sea Press, pp. 207-240.

ALI M. A. et N. M. YASSIN, 1994, « The informal sector in the Sudan : What do we know about it ? », in ERTUR et HOUSE (dir.), *Population and Human resources development in the Sudan*, Iowa State University Press/AMES, pp. 241-279.

ALI M.Z., 1991, « Food preferences and nutrition of the people », in CRAIG G.M., *The agriculture of the Sudan*, Oxford, pp. 124-137.

ALHAJ HAMED MOHAMED KHAIR (dir.), 2003, *Preliminary study on dairy production, processing and marketing in Sudan*, SHDCG, 122 p.

AL MASSAR, 2003, *Pastoralist baseline survey, Greater Darfour, 2003*, Final Report, 130 p.

ANIMAL RESOURCES SERVICES COMPANY, 2000, *Cattle Auction Project at El Mueleh Market*, 7 p.

ATTA EL MOULA M. E., 1991, « Migration: causes and effects – The case of Omodiat Burush, Northern Darfur, Sudan », in *Geojournal*, Vol. 25, n° 1, pp. 47-50.

AWAD MOHAMED HASHIM, 1983, « Why is the bread basket is empty ? », in *DSRC Seminar Serie*, n°40 (nov), University of Khartoum, 27p.

AWAD MOHAMED HASHIM, 1971, « The evolution of landownership in the Sudan » in *The Middle East Journal*, Vol. 25, n° 2, pp. 212-228.

BABIKER M., 1993, « Critique de l'économie politique de l'insécurité alimentaire. Réflexions à partir de l'expérience soudanaise », in *Egypte/Monde Arabe*, n° 16, pp. 41-48.

BASHRI IBTISSAM, 2004, *Développement des marchés centraux. Les marchés centraux et la situation agricole*, Ministère de l'agriculture et des ressources animales, Région de Khartoum, document de travail, janvier, 8 p. (en arabe).

BAKHIT A. H., 1994, « Availability, affordability and accessibility of food in Khartoum, Sudan », in *Geojournal*, n° 34, 3, pp 253- 255.

BAKHIT A. H. et A. JOHAYNA, 1994, « Mubrooka: a study in the food system of a squatter settlement in Omdurman, Sudan », in *Geojournal*, n° 34, 3, pp. 263-268.

BAKHIT A. H., 1991, « The subsistence crisis and migration in the Sahelian Zone of Sudan – The case of Burush, Northern Darfur », in *Geojournal*, Vol. 25, n° 1, pp. 39-45.

BANNAGA SHARAF ELDIN IBRAHIM, 2001, *The Displaced & Peace Opportunities in Sudan (With special reference to the Khartoum experience)*, 353 p.

BANNAGA SHARAF ELDIN IBRAHIM, 2000, *Al- Shorouk : the organisation of villages in the state of Khartoum*, Zurich, Ministry of Engineering Affairs en collaboration avec Habitat Group at the Swiss Federal institut of technology, 106 p.

BANNAGA SHARAF ELDIN IBRAHIM, 1996, *MAWA, Unauthorised and squatter settlements in Khartoum: history, magnitude and treatment*, Ministry of Engineering Affairs en collaboration avec Habitat Group at the Swiss Federal institut of technology, 93 p.

BANNAGA SHARAF ELDIN IBRAHIM, 1994, *Unauthorised and squatter settlements in Khartoum: history, magnitude and treatment*, Ministry of Engineering Affairs, Khartoum state. (37p. en anglais, 21p. en arabe, 3 cartes).

BARBOUR K.M., 1961, *The Republic of the Sudan: a Regional geography*, Londres, University of London Press, 292 p.

BARBOUR K.M., 1959, «Irrigation in the Sudan: its growth, distribution and potential extension», in *Transactions and Papers (Institute of British Geographer*, n° 26, pp.243-263.

BARCLAY H., 1980, « A suburban village on the outskirts of Khartoum », in PONS V.(dir.), *Urbanization and urban life in the Sudan*, pp. 590-605.

BARTOLI S., 2006, *Khartoum et l'humanitaire : une approche spatiale de l'implantation des agences internationales*, Mémoire de master 1 en géographie, Univ. Paris 1-ENS Lyon, 124 p.

BAUMANN H., 1928, « The division of work according to sex in Africa Hoe Culture », in *Journal of the International African Institute*, Vol.1, n° 3 (juillet), pp. 289-319.

BAUMER M., 1975, *Noms vernaculaires utiles à l'écologiste*, Paris, CNRS (ed.), 76 p.

BEIN F. L., 1977, « Land use patterns along the Nile » in *Sudan Notes and Records*, vol. 58, pp. 180-189.

BENSA ALBAN, 2003, « L'exclu de la famille, la parenté selon Pierre Bourdieu », in *Acte de la recherche en sciences sociales*, n° spécial 150 (décembre), pp. 19-26.

BERNAL V., 1997, « Colonial moral economy and the discipline of development: the Gezira scheme and "modern" Sudan », in *Cultural Anthropology*, Vol. 12, n° 4 (nov.), pp. 447-479.

BERNAL V., 1994, « Gender, culture, and capitalism: women and remarking of Islamic "tradition" in a Sudanese village », in *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 36, n°1 (janvier), pp. 36-67.

BERNAL V., 1990, « The politics of research on agricultural development: an instructive example from Sudan », in *American Anthropologist*, New Series, Vol. 92, n° 3 (sept.), pp. 732-739.

BERNAL V., 1988, « Coercicion and incentives in African agriculture: insights from the Sudanese experience », in *African Studies Review*, Vol. 31, n° 2 (sept.), pp. 88-108.

BLEUCHOT H., 1994, *Les cultures contre l'homme ? Essai d'anthropologie historique du droit pénal soudanais*, Presse Universitaires d'Aix Marseille, 480 p.

BLEUCHOT H., DELMET C., et D. HOPWOOD (dir.), 1991, *Soudan : histoire, identités, idéologie*, Oxford, Ithaca Press.

BLEUCHOT H., 1989, « Le Soudan au XIXe siècle », in *Le Soudan contemporain*, Paris, Karthala, pp. 115-167.

BOLTON A.R.C., 1948 (1^{ère} ed.), « Land tenure in agricultural land in the Sudan », in TOTTHILL, *Agriculture in the Sudan: a handbook of agriculture as practised in the anglo-egyptian Sudan*, London Oxford University Press, pp. 187-197.

BRIGGS J.A., 1978, « Farmers' responses to planned agricultural development in the Sudan », in *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, Vol.3, n°4, pp. 464-475.

BUCHRA I. [BAILLARD ISABELLE], ET P. HAENNI, 1997, « Libéralité prétorienne et Etat minimum au Soudan. L'effort civique : entre la poudre et les travaux publics » in *Egypte/Monde Arabe*, n° 32, 18 p.

BURHAN ELTAYEB BUSHRA ELGHAZALI, 2006, *Urban intensification in Metropolitan Khartoum: Influential factors, benefits and applicability*, Doctoral Thesis in regional planning, KHT Royal Institute of Technology, Stockholm, 185 p.

BUSHRA EL TAYEB BABIKER, 1997, « Khartoum: past, present and the prospects for the future », in *Durham Middle East Paper, Sir William Luce Publication Series*, n° 1, pp.6-26.

CASCIARRI B., 2005, « Tribal recomposition of the Ahamda », in Miller C (dir.), *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan*, CEDEJ et DSRC, Le Caire, pp. 349-374.

CAILLIAUD F., 1826, *Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc, au-delà de Fazoql, dans le midi du royaume de Sennâr, à Syouah, et dans cinq autres oasis*, Paris, Imprimerie Royale, vol. 2, pp. 196-206.

CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2006, *Statistical yearbook: 2004*, Central Bureau of statistics, Khartoum, 412 p.

CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 2005, *Sudan in figures: 2000-2004*, Khartoum, 46 p.

CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, 1995, *Fourth Census of Sudan 1993*, Census Office, Khartoum, avril, 408 p.

CHOPLIN A., 2006, *Fabriquer des villes-capitales entre Monde Arabe et Afrique Noire : Nouakchott (Mauritanie) et Khartoum (Soudan) étude comparée*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Paris I, 535 p.

CHOPLIN A., 2005, « capitales sahélo sahariennes : Nouakchott et Khartoum à la confluence des urbanités », in *La lettre de l'OUCC*, n° 6/7, printemps, pp. 40-44.

CIHEAM (Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes), Med Agri 1998. *Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes*, Montpellier, 1998, pp.382-384,390-393.

COALITION FOR INTERNATIONAL JUSTICE, 2006, *Soil and Oil: dirty business in Sudan*, Washington, février, 110 p. (www.cij.org)

COLLINS C., 1976, « Colonialism and class struggle in Sudan », in *MERIP Report*, n° 46 (avril), pp. 3-17 et p. 20.

COQUERY-VIDROVITCH C., 1993, *histoire des villes d'Afrique Noire. Des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 412 p.

CRAIG G.M., 1991, *The agriculture of the Sudan*, Oxford, Oxford Science Publications, Centre for Agricultural Strategy, 468 p.

CRAWFORD O.G.S., 1951, *The Funj kingdom of Sennar*, Gloucester, John Bellows, 359 p.

CROSS PETER, 1997, « British attitudes to Sudanese labour: The Foreign Office Records as sources for social history », in *British Journal of Middle Eastern Studies*, Vol. 24, n° 2, pp. 217-260.

DAVIES JACK H.R., 1999, « Migration in the Sudan during the Anglo-Egyptian Condominium (1898-1955) » in *The Arab World Geographer*, Vol. 2, n° 1, pp. 41-55. j'ai

DAVIES JACK H.R., 1991 (a), « Population change in the Capital Region », in ABU SIN et DAVIES., *The future of Sudan's capital region: a study in development and change*, Khartoum, Khartoum University Press, pp. 109-114.

DAVIES JACK, 1991 (b), « Rural development scheme in the Capital Region », in ABU SIN M.E et M.R.J DAVIES., *The future of Sudan's capital region: a study in development and change*, Khartoum, Khartoum University Press, pp. 132-141.

DAVIES JACK H.R., 1991 (c), « Irrigation development programmes », in CRAIG (dir.), *The agriculture of the Sudan*, Oxford, pp. 339-364

DELMET C., 1994, « Sur la route du pèlerinage : les peuls au Soudan », in *Cahiers d'Etudes africaines*, Vol. XXXIV, pp. 133-135.

DELMET C., 1989, « Sociétés rurales et structures sociales au Soudan central », dans LAVERGNE M. et al., *Le Soudan contemporain*, Paris, Karthala, pp. 57-83.

DELMET C., 1987, « Constitution et transmission du patrimoine foncier chez les Arabes Ga'aliyin Taragma (Soudan) », in GAST (dir.), *Héritier en pays musulman*, Marseille, CNRS, pp. 215-228.

DELMET C., 1986, « Le système traditionnel d'irrigation chez les arabes ga'aliyin Taragma (Soudan) », in *Techniques et Culture*, n° 8, pp.69-109.

DENG F., 2002, *Elias, fils de Malingdette*, traduction et publication du Centre Culturel Français de Khartoum, extrait de *Oiseau de Malheur*, 14 p.

DENG F., 2000, « Green is the color of the masters. The legacy of slavery and the crisis of national identity in Modern Sudan », 53 p., <http://www.yale.edu/glc/events/cbss/Deng.pdf>

DENIS ERIC, 2005 (a), « Khartoum : ville refuge et métropole rentière » in *Cahier du Gremamo*, La ville arabe en mouvement, n°18, pp. 87-127.

DENIS ERIC, 2005 (b), « De quelques dimensions de Khartoum et de l'urbanisation au Soudan » in *la lettre de l'OUCC*, n°6/7, printemps, pp. 21-31.

DENIS ERIC, 2005 (c), « Démographie ethnique, modernisation et violence au Darfour », in *Annales d'Ethiopie*, Vol. XXI, pp. 97-137.

DE WALL A., 2004, « Who are the Darfurians ? Arab and African identities, violence and external engagement », in *African affairs*, Vol. 104, n° 415, pp.181-205.

DE WALL A., 2002, « Une perspective de paix pour le Soudan en 2002 ? », in *Politique Africaine*, n° 85 (mars), pp.93-107.

DE WALL A., 1993, « Dix ans de famine dans la Corne de l'Afrique : un premier bilan de l'action humanitaire », in *Politique Africaine*, n° 50 (juin), pp. 74-87.

DE WALL A., 1989, *Famine that kills: Darfur, Sudan, 1984-1985*, Oxford, Clarendon Press.

DUBOIS C., 1991, « Morphologies de Khartoum : conflits d'identité (1820-début de XX^{ème} siècle) », in BLEUCHOT H., DELMET C, et D. HOPWOOD (dir.), *Soudan : histoire, identités, idéologie*, Oxford, Ithaca Press, pp.13-33

DUFFIELD M., 1990, « Absolute distress: structural causes of hunger in Sudan », in *Middle East Report*, n° 166, (sept.-oct.), pp. 4-11.

DUFFIELD M., 1980, « West African settlement in the towns of northern Sudan », in PONS (ed.), *Urbanization and urban life in the Sudan*, University of Hull, pp. 209-246.

DROZDZ M., 2005, « Khartoum, à la charnière des réseaux commerçants » in *La lettre de l'OUCC*, n° 6/7, printemps, pp. 45-49.

EDWARDS F.A., 1922, « The foundation of Khartoum », in *Sudan Notes and Records*, vol. V, pp. 157-162.

EGYPTE/MONDE ARABE, 1993, *Les crises soudanaises des années 1980*, n° 15-16, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres.

EGYPTE/MONDE ARABE, 1994, *Soudan (II)*, n° 17, 1^{er} trimestre.

EL AMIN EL-AWAD HAG AHMED, 1991, « Rural Khartoum development: patterns, trends and prospects », in Abu Sin M.E et M.J.R. Davies, *The future of Sudan's capital region: a study in development and change*, Khartoum, pp. 86-97

EL AMIN EL BEDRI HASHIM MOHAMED., août 1992, *The evolution of Omdurman as a indigenous town*, Thèse, University of Khartoum, department of geography.

EL-BUSHRA EL-SAYED et HIJAZI NAILA B, 1995, « Two million squatters in Khartoum urban complex: the dilemma of Sudan's national capital », in *Geojournal*, n°35,4, pp. 505-514.

EL-BUSHRA EL-SAYED, 1976, *An atlas of Khartoum conurbation*, Khartoum University Press, 98 p.

EL-BUSHRA EL-SAYED, et TAJ EL ANBIA EL-DAWI (dir.), 1972, *Urbanization in the Sudan*, Proceeding of the Seventeenth Annual Conference, Khartoum, 2nd-4 August, ed. El bushra El Sayed. 261p.

EL-BUSHRA EL-SAYED, 1971, « The evolution of the three towns » in *African Urban Notes*, vol.VI, African studies Center, Michigan State University, pp. 8-23..

EL-BUSHRA EL-SAYED, 1967, « The factors affecting settlement distribution in the Sudan » in *Geografiska Annaler*, Serie B, Human geography, Vol. 49, n° 1, pp.10-24.

EL NAYEEM SULIMAN, HUSSEIN GIBREAL et EL TAHIR M. EL TAHIR, 1994, « Population change, employment prospects, and labor market information in the Sudan », in ERTUR et HOUSE (dir.), *Population and Human resources development in the Sudan*, Iowa State University Press/AMES, pp. 227-240

EL SAMMANI MOHAMMED O. et al., 1993, « Les problèmes de gestion du Grand Khartoum », in STREN R. et R. WHITE (sous la dir. de), *Villes africaine en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, pp.257-287.

ELUZAÏ MOGGA LADU, 1987, *Production and marketing of vegetables by small peasants in Greater Khartoum*, Thesis, Diploma in Development Studies, Khartoum University, 145 p.

EL WASSILA M. M. EL WASSILA, 2005, *The integrated role of the extensionists, the producer and consumer in reducing chemical hazards in vegetable products in Khartoum State*, PHD d'Agriculture, Université de Khartoum (Shambat, mai 2005)

EL WATHIG M. KAMIER, 1988, « The political economy of labour migration in the Sudan. A comparative case study of migrant workers in an urban situation», in *Arbeiten Aus Dem Institut Für Afrika-Kunde*, n° 57, 127 p.

EL WATHIG M. KAMIER et ZEINAB B. EL BAKRI, 1987, « Corruption and capital accumulation: the case of urban land in Khartoum », in *DSRC Monograph Series*, n° 29 (fev.), Khartoum, 44 p.

ERTUR O.S., et W.J. HOUSE (dir.), 1994, *Population and Human resources development in the Sudan*, Iowa State University Press/AMES, 329 p.

FAO/WFP, 2006, *Crop and food supply assessment mission to Sudan (15février 2006)*, Special Report, Rome, 57 p.

FAWZY-ROSSANO DIDAR, 2002, *Le Soudan en question*, Paris, édition de la table ronde, 303 p.

FOUAD IBRAHIM N., 1995, « Cultural change and the chances of reintegration after remigration to Home Areas: The case of the Southern Sudanese dislocated population in Greater Khartoum », in *Geojournal*, n° 36, 1, pp. 103-107.

FOUAD IBRAHIM N., 1994, « Hunger-vulnerable groups within the metropolitan food system of Khartoum », in *Geojournal*, n° 34, 3, pp. 257-261.

FOUAD IBRAHIM N., 1991, « The southern Sudanese migration to Khartoum and the resultant conflicts », in *Geojournal*, n° 25, 1, pp.13-18.

FOUAD IBRAHIM N. et H. RUPPERT, 1991, « The Role of rural-rural migration as a survival strategy in the Sahelian zone of the Sudan », in *Geojournal*, », Vol. 25, n° 1, pp 32-38.

FOUAD IBRAHIM N., 1990, « The conditions of southern women migrants in Abu Siid Shanty town, Omdurman, Sudan: a case study of cultural change », in *Geojournal*, n° 20 (3), pp. 249-258.

FRANCK A., 2006, « Maraîchers à Khartoum : entre intégration et marginalisation. Etude des capacités intégratrices de l'agriculture urbaine », in *Revue Tiers Monde*, n° 185, mars, pp. 39-56.

FRANCK A. et P. GIRARD, 2005, « La ville aux 200 000 vaches », in *Réussir Lait et élevage*, n° 182, juin, pp. 108-111.

FRANCK A., 2005, « Quel projet et quelles possibilités de vie en ville pour les maraîchers du Grand Khartoum ? », in *La lettre de l'OUCC*, n° 6/7, printemps, pp. 32-35

FRANCK A., 2002, « Des agriculteurs dans la ville », in *La lettre de l'OUCC*, n° 3, octobre, p.15.

FRANCK A., 2001, *Des agriculteurs dans la ville : étude des agricultures intra et péri-urbaines de l'agglomération du Grand Khartoum*, Mémoire de DEA de géographie tropicale, soutenu en octobre 2001, Université de Paris IV, Ecole doctorale de Paris, 102 p.

FRANCK A., 2000, *Des vaches dans la ville : étude d'un quartier suburbain d'Omdurman, spécialisé dans l'élevage laitier*. Mémoire de maîtrise de géographie, soutenu en juillet, Université de Paris IV. 140 p.

GAITSKELL A., 1952, « The Sudan Gezira Scheme » in *African affairs*, Vol. 51, n° 205 (oct), pp. 306-313.

GEOJOURNAL, 1991, *Migration and identity change in the Sudan*, Vol. 25, n° 1, 80 p.

GERTEL JORG, 1993, *Krisenherd Khartoum*, Freiburg Studies in development Geography, Saarbrücken, Allemagne, 317 p.

GIRARD PAUL, 2004, *L'élevage au Soudan : rapport de mission*, Institut de l'élevage et Bureau de coopération technique internationale, avril, 28 p. (inédit)

GORDON C.N., 1986, « Recent developments in the land law of the Sudan: a legislative analysis », in *Journal of African Law*, Vol. 30, n° 2, pp. 143-174.

GRANDIN N., 1982, *Le Soudan nilotique et l'administration britannique (1898-1956)*, Leiden, E. J. Brill (ed.), 348 p.

GRUENBAUM ELLEN, 1992, « The Islamist State and Sudanese women », in *Middle East Report*, n° 179 (nov-dec), pp. 29-32.

GUIBERT RAPHAËLLE, 2004, *Réseaux commerçants à Khartoum, le cas du suq Libya*, mémoire de DEA Etudes Africaines, Université Paris I, 111 p.

GUITTON STEPHANIE, 2000, *L'accès à l'eau potable de la population de Khartoum (Soudan)*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Lyon II, 191 p.

HALE SONDRRA, 1971, « Urban bibliography of the Sudan: 1900-1971 » in *African urban notes*, vol. VI, African studies Center, Michigan State University, pp. 150-181.

HALE SONDRRA, 1973, « Nubians in the urban milieu: Greater Khartoum » in *Sudan Notes and Records*, vol.54, pp.57-65.

HAMDAN G., 1960, « The growth and functional structure of Khartoum » in *Geographical Review*, Vol. 50, n° 1 (jan.), pp. 21-40.

HAMID GAMAL M., 2000, « Local level authororities and local action in Greater Khartoum, Sudan » in *The Arab World Geographer*, vol. 3, n° 4, pp. 230-248.

HAMID GAMAL M., 1996, *Population displacement in the Sudan: Pattern, policies, coping strategies*, Staten Island, New York: Center for migration studies.

HÄNSEL, G., 1991, « Rural-urban migration and the problem of town planning: the case of Um Badda. Omdurman, Sudan », in *Geojournal*, n° 25, 1, pp. 27-30.

HANSOHN D., 1991, « Agricultural credit », in CRAIG, *The agriculture of the Sudan*, Oxford, Oxford Science Publications, Centre for Agricultural Strategy, pp. 117-123.

HASSAN A. ABDEL ATI, 1986, « The problems of the agricultural sector in Sudan: an account of policy gaps » in *DSRC Seminar Serie*, n° 74 novembre, University of Khartoum, 32p. (j'ai)

HERBERT D.T. et N. B. HIJAZI, 1984, « Urban deprivation in the developing world », in *Third World Planning Review*, n° 6 (3), août, p. 263.

HILL L. G., 1963, « The Tuti community », in *Sudan Pamphlets*, Vol. 133, pp. 1-21.

HOLT P.M., 1963, « Funj origines: a critique and a new evidence », *Journal of African history*, Vol. IV, n° 1, pp. 39-55.

HOUSE W.J., 1988, « The status of women in the Sudan », in *The journal of Modern African Studies*, Vol. 26, n° 2 (juin), pp. 277-302.

IRETON, F, 2005, « Un système d'information géographique du Nord-Soudan, orienté vers les structures de peuplement », in *La lettre de l'OUCC*, n°6/7, printemps, pp. 16-20

IRETON, F, 1994, « Quelques aspects de l'évolution démographique du Soudan 1956-1993 » in *Egypte/Monde Arabe* ; n°17, pp.15-37.

JACKSON H.C., 1919, « The Mahas of 'Eilafün » in *Sudan Notes and Records*, vol. II, pp. 285-292. BNF

JEDREJ M. C., 2000, « Ingessana and the legacy of The Funj Sultanate. The consequences of Turkish Conquest on the Blue Nile », in *Journal of the International African Institute*, n°2, Vol. 70, pp. 278-297.

JOHNSON D., 2003, *The root causes of the civil war in the Sudan*, Oxford.

KAPTEIJNS L., et L. SPAULDIND, 1991, « History, ethnicity and agriculture », in CRAIG, *The agriculture of the Sudan*, Oxford, Oxford Science Publications, Centre for Agricultural Strategy, pp. 84-100.

KHALID MANSOUR, 2003, *War and peace in Sudan. A tale of tow countries*, Londres, Kegan Press, 536 p.

KHALID MUSTAFA MEDANI, 2005, « The polical and economic dimensions of Sudan's urban riots », in *The Middle East Report*; 5 p.

KHAROUFI M., 2000, « Pénurie de services à Khartoum, l'effet multiplicateur des crises » in *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, Paris, Karthala.

KHAROUFI M., 1991, « Crises soudanaises et évolution urbaine : l'exemple de Khartoum. », in *Grandes métropoles d'Afrique et d'Amérique Latine. Equipement urbain et pratique culturelle*, Colloque Toulouse 1991.

KUHN M.W., 1971, « The central business function of suq el qabir, Omdurman », in *African urban notes*, Vol.VI, African studies Center, Michigan State University.

LAVERGNE M., 2005, « L'analyse géographique d'une guerre civile en milieu sahélien », in *Afrique Contemporaine*, Vol. 214, n° 2, pp. 129-163.

LAVERGNE M., 1999, « De la ville coloniale au projet islamiste », in *Les grandes villes d'Afrique*, Ellipses, Paris, pp. 148-164.

LAVERGNE M., 1997 (a), « La violence d'Etat comme mode de régulation de la croissance urbaine : le cas de Khartoum (Soudan). », in *Espaces, Populations et sociétés*, 1997-1, pp.49-64.

LAVERGNE M., 1997 (b), « Le nouveau système politique soudanais ou la démocratie en trompe-l'œil », in *Politique africaine*, n° 66, pp. 23-38.

LAVERGNE M. et R. MARCHAL (dir.), 1997, « Le Soudan contemporain, l'échec d'une expérience islamiste ? », *Politique africaine*, n° 66, juin.

LAVERGNE M. et al. 1989, *Le Soudan contemporain*, Paris, Karthala, 637 p.

LAVERGNE M., 1988, « Villes et régions au Soudan ou les difficultés de l'intégration nationale », in *Les cahiers de l'Urbama*, n° 1, pp. 25 -44.

LEBON J. H. J., 1965, *Land use in Sudan*, The world land use survey, Monograph n° 4, Bude, Cornwall.

LEBON J. H. J., 1959, « Land use mapping in Sudan », in *Economic Geography*, Vol. 35, n°1 (janvier), pp. 60-70.

LEE DAVID R., 1970, « The location of land use types: the Nile Valley in Northern Sudan », in *Economic Geography*, Vol. 46, n°1 (janvier), pp. 53-62.

LEJEAN G.M., 1865, *Voyage aux deux Nils : Nubie, Kordofan, Soudan oriental : exécuté de 1860 à 1864*, Paris, Hachette, 191 p.

LE MENN C., mars-avril 1996, « Khartoum, XX^{ème} siècle... », in *Urbanisme*, n° 287, pp.24-26.

LOBBAN R., 1983, « A genealogical and historical study of the Mahas of the "three towns", Sudan », in *The International Journal of African Historical Studies*, Vol. 16, n° 2, pp. 231-262.

LOBBAN R., 1982, « Class and kinship in Sudanese urban communities», in *Journal of the International African Institute*, Vol. 52, n° 2, pp. 51-76.

LOBBAN R., 1971, « The historical role of the Mahas in the urbanization of Sudan's "three towns" with special reference to two communities: Tuti island and Burri al Mahas », in *African urban notes*, vol. VI, African studies Center, Michigan State University, pp. 24-38.

MAC MICHAEL H. A, 1967 (1^{ère} ed. 1912), *The history tribes of Northern and Central Kordofan*, Cass Library of African Studies, 257 p.

MAC MICHAEL H. A, 1922, *The history of the Arabs in the Sudan*, Cambridge, Cambridge University Press, 2 vol.

MC LEAN W. H., 1980, « The planning of Khartoum and Omdurman in the earliest period of the British Rule », in PONS V.(dir.), *Urbanization and urban life in the Sudan*, pp. 134-146.

MC LOUGHLIN P.F.M., 1964 (b), « The Sudan's Three Towns: a demographic and economic profile of an African urban complex. Part III. Labour force occupations, occupational income, income distribution », in *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 12, n°3 (avril), pp. 286-304.

MC LOUGHLIN P.F.M., 1964 (a), « The Sudan's Three Towns: a demographic and economic profile of an African urban complex. Part II. Output and expenditure», in *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 12, n° 2 (jan.), pp. 158-173.

MC LOUGHLIN P.F.M., 1963, « The Sudan's Three Towns: a demographic and economic profile of an African urban complex. Part I. Introduction and demography », in *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 12, n° 1 (oct.), pp. 70-83.

MC LOUGHLIN P.F.M., 1962, « Economic development and the heritage of slavery in the Sudan Republic», in *Journal of the International African Institute*, Vol. 32, n° 4 (oct.), pp. 355-391.

MAMOUN ABDEL MAGIED ALI, 1983, *An evaluation of the agricultural credit system policy in Khartoum Province : a case Study of credit extended to vegetables production*, thesis in African and Asian Studies, University of Khartoum, septembre, 89 p.

MANNONI L., 1996, *Les populations déplacées dans le processus d'urbanisation du grand Khartoum*, projet de recherche de DEA, Université de Tours, département de géographie, 25 p.

MARCHAL R., 2004, *Le soudan, d'un conflit à l'autre*, Les études du CERI, n° 107-108 (septembre), 59 p.

MARCHAL R., 1999, « Des contresens possibles de la globalisation. Privatisation de l'Etat et bienfaisance au Soudan et au Somaliland », in *politique Africaine*, n° 73, mars, pp. 68-81.

MARCHAL R., 1989, « Le Soudan terre d'asile », in LAVERGNE (dir.), *Le Soudan Contemporain*, Karthala-CERMOC, pp. 574-598.

MILLER C. (dir.), 2005, *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan: Kassala & Gedaref States*, CEDEJ & DSRC, Le Caire, 534 p.

MILLER C. ET A. A. ABU MANGA, 2005, « The West African (Fallata) communities in Gedaref State: process of settlement and local integration », in MILLER (dir.), *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan: Kassala & Gedaref States*, CEDEJ & DSRC, Le Caire, pp. 375-413.

MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURALS AND ANIMALS RESOURCES, 2005, *The agricultural sector in Khartoum State: general information 2005*, 29 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2005, *Liste des fermes laitières de Id Babiker (enquête menée du 3 au 29 mai 2005)*, (en arabe).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2004(a), *Etude de rentabilité des productions agricoles de l'Etat de Khartoum*, (en arabe)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2004(b), *Rapport sur les vaches laitières de Jabra et sur le projet de délocalisation du quartier*, 11 p. (en arabe).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2004(c), *Etude de rentabilité de la production agricole de l'Etat de Khartoum*, 15 p. (en arabe)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES, 2000, *Etude sur l'évaluation du potentiel et de la participation de l'agriculture dans l'économie de l'Etat de Khartoum*, Rapport octobre, 102 p. (en arabe).

MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS, 2000, *Statistical year book : 2000*, Khartoum, 296 p.

MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY/ CBS/ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1998, *Agricultural Census Results Khartoum State 1997-1998*, Central Bureau of Statistics, octobre, Khartoum, 12 p. (en arabe), et 81 tableaux (en arabe et anglais)

MISKIN A. B., 1950, « Land registration », in *Sudan Notes and Records*, Vol. XXXI, pp. 274-286.

MOHAMED ABDULLA et ABU SIN E.H., 1991, « Land use in Sudan's capital city » in *Abu Sin et al., The future of Sudan's capital region*, Khartoum, pp.77-85.

MOHAMMED ABDELHAMEED IBNOAF, 1987, « Economic development urbanization and induced migration », in *DSRC Monograph Series*, n° 30 (mai), Khartoum, 37 p.

MOHAMMED AHMED TAHA, 1993, « Les mouvements de population provoqués par la sécheresse : une approche microsociologique », in *Egypte/Monde Arabe*, n°15-16, Paris, CEDEJ, pp.119-136.

MOHAMED BABIKER IBRAHIM, et H.R.J. DAVIES, 1991, « Tuti Island: a rural system in an urban locality », in *The future of sudan's capital region: a study in development and change*, Khartoum, Khartoum University Press, pp. 115-119.

MOHAMED BABIKER IBRAHIM, et ZEIN EL ABDIN EL BORAIL, 1991, « Community participation in controlling river bank erosion in Tuti Island » in *The Nile Geographer (summer)*, pp. 26-31.

MOHAMED EL-AWAD GALAL-AL-DIN, 1980, « The nature and causes of labour migration to the Khartoum conurbation », in PONS V.(dir.), *Urbanization and urban life in the Sudan*, pp. 425-445.

MOHAMED EL-TAHER EL-TAYEB, 2005, *Agricultural extension in Sudan: policies and reality. The case of Khartoum State*, Master Thesis, Swedish University of agricultural sciences, Uppsala, 60 p.

MOHAMED-SALIH MOHAMED A., 1984, *Pastoralists in town : some recent trends in camel pastoralism north-west Omdurman*, Khartoum, Development Studies and Research Center, seminar n° 48, University of Khartoum, 27 p.

MOOREHEAD A., 1962 (éd. française 1994), *Le Nil Blanc*, Paris, Gaïa, Tome 2, 207 p.

MUNZUL ABDALLA M. ASSAL, 2000, « Displacement, aid and the predicament of the anthropologist: some remarks from Sudan » in *a contribution to the 5th International Conference on Sudanese Studies, august 30th, University of Durham*, 11 p. (inédit)

NADA HUSSEIN WANI, 2006, « Reading Khartoum », in *Politique Africaine*, n°100 (décembre 2005-janvier 2006), pp. 302-314.

NEGRE M, 2004, *ONG et autoritarisme au Soudan : l'eau en question*, Le Caire, CEDEJ, coll. 15/20, 111 p.

- NEGRE M., 2005, « Développement local, ONG internationales et autoritarisme dans le Soudan réformé d'Al-Beshir » in *La lettre de l'OUCC*, n°6/7, printemps, pp. 36-39.
- O'BRIEN JAY, 1986, « Toward a reconstitution of ethnicity : capitalist, expansion and cultural dynamics in Sudan », in *American Anthropologist*, New Series, Vol. 88, n° 4 (décembre), pp. 898-907.
- OESTERDIEKHOFF P., 1991, « Agricultural marketing and pricing: a synopsis of current problems », in CRAIG (dir.), *The agriculture of the Sudan*, Oxford, pp. 365-394.
- O' FAHEY R. S., 1996, « Islam and ethnicity in the Sudan », in *Journal of Religion in Africa*, Vol. 26, Fascicule 3 (août), pp. 258-267.
- O' FAHEY R. S., 1973, « Slavery and the slave trade in Dar Fur », in *The Journal of African History*, Vol. 14, n° 1, pp. 29-43.
- OMAR ABDEL RAHIM ET IDRIS ALI IBRAHIM, 2005, *Etude pour l'amélioration de la production laitière et de la distribution du lait, Etat de Khartoum*, Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et animales, 5 p. (en arabe).
- ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS, 2005, *IDP intentions concerning returns to their places of origin. Sample Survey*, 2 Vol., 39 p. et 134 p.
- OSMAN MOHAMED EL-KHEIR, 1991, « Unauthorized settlements in Greater Khartoum », in ABU SIN M.E et M.R.J DAVIES, *The future of Sudan's capital region : a study in development and change*, Khartoum University Press, pp. 156-166.
- PANTULIANO S., 2000, « The Beja urban economy: understanding and responding to an evolving reality » in *Urban Agriculture Magazine*, Vol. 1, n° 2, octobre, pp. 14-16.
- PEROUSE DE MONTCLOS M. A., 2001, « Migrations forcées et urbanisation : le cas de Khartoum », in *Dossiers du CEPED*, n°63, septembre, Paris, 63 p.
- PONS V. (ed.), 1980, *Urbanization and urban life in the Sudan*, University of Hull, 782 p.
- POST J., 1996, « The politics of urban planning in the Sudan » in *Habitat International*, vol. 20, n° 1, pp. 121-137.
- PREVEL M., 1994, « L'agriculture soudanaise 1989-1993 », in *Egypte/Monde Arabe*, n° 17, pp. 99-117.
- PRUNIER G., 2005, *Le Darfour. Un génocide ambigu*, Paris, La Table Ronde, 268 p.
- PRUNIER G., 1989, « Le Sud-Soudan depuis l'Indépendance (1956-1989) », in LAVERGNE M. (dir.), *Le Soudan contemporain*, pp. 381-433.
- PRUNIER G., 1986, « La révolution ambiguë. L'après-nimeirisme au Soudan », in *Politique Africaine*, n° 21 (mars), pp. 90-98.

PRUNIER G., 1983, « Le magendo. Essai sur quelques aspects marginaux des échanges commerciaux en Afrique orientale », in *Politique Africaine*, n° 9, pp. 53-62.

RAHEM K., 2005, « Maladie, anomie et monothéisme à Khartoum : le cas de Mayo Farm » in *La lettre de l'OUCC*, n° 6/7, printemps, pp. 50-61.

ROBINSON A. E., 1929, «“Abu El Kaylik” the kingmaker of the Funj of Sennar », in *American Anthropologist*, New Serie, Vol. 31, n° 2, pp. 232-264.

ROBINSON W. I., 1991, « Agricultural education, research, and extension », in CRAIG (dir.), *The agriculture of the Sudan*, Oxford, pp. 395-409

RODEN D., 1974, « Regional inequality and rebellion in the Sudan », in *Geographical Review*, Vol. 64, n° 4 (oct.), pp. 498-516.

RUPPERT H., 1991, « The responses of different ethnic groups in the Sudan to rural-urban migration: a comparative study » in *Geojournal*, n° 25, 1, pp. 7-12.

SAEED MOHAMED AHMED EL MAHDI., 1979, *Introduction to the land law of the Sudan*, Khartoum University Press, 225 p.

SALAH SHAZALI et ABDEL GHAFAR M. AHMED, 1999, *Régimes fonciers et pastoralisme dans les zones agricoles en expansion : Soudan et Corne de l'Afrique*, document présenté au séminaire du DFID sur les droits fonciers et le développement durable en Afrique subsaharienne, au Centre de conférence de Sunningdale Park, Berkshire, Angleterre, du 16 au 19 février, 18 p.

SALIH A. EL ARIFI, 1981, « The nature and rate of urbanization in Sudan », in PONS V., (ed.), *Urbanization and urban life in the Sudan*, University of Hull, pp. 381-409.

SALIH A. EL ARIFI, 1971, « Urbanization and distribution of economic development in the Sudan » in *African urban notes*, vol.VI, African studies Center, Michigan State University, pp. 115-140.

SALMA AHMED NAGEEB, 2004, *New spaces and old frontiers. Women, social space and islamization in Sudan*, Lexington book, 215 p.

SANDERSON, G.N., 1963, « The modern Sudan, 1820-1956: the present position of historical studies », in *Journal of African History*, IV, n° 3, pp. 435-461.

SAWSAN SALAH ALDEIN GODA HUSSEIN, 2001, *Review and evaluation of agricultural extension approaches experienced in Khartoum state*. Thesis of master science, department of agricultural extension and rural development, University of Khartoum, 215 p.

SHDCG (Social and Human Development Consultative Group), 2003, *Preliminary study on dairy production, processing and marketing in Sudan*, Action Régionale pour l'élevage en Afrique de l'Est, 122 P.

SIMONE T. M., 1990, « Metropolitan African: Reading incapacity, the incapacity of reading », in *cultural Anthropology*, Vol. 5, n° 2 (mai), pp. 160-172.

SIMPSON I.G., 1991, « Land tenure », in CRAIG (dir.), *The agriculture of the Sudan*, Oxford, Oxford Science Publications, Centre for Agricultural Strategy, pp. 101-116.

SIMPSON I.G. et M. C. SIMPSON, 1991, « Systems of agricultural production in central Sudan and Khartoum Province », in CRAIG (dir.), *The agriculture of the Sudan*, Oxford, pp. 252-279

SLATIN R.C., 1898 (trad. de la 8^{ème} ed. Allemande), *Fer et feu au Soudan*, Paris, Flammarion, 2 vol.

SPAULDING J., 1982, « Slavery, land and social class in the northern Turkish Sudan », in *The international Journal of African Historical Studies*, Vol. 15, n° 1, pp. 1-20.

STANTON E. A. E., 1903, « The peoples of the Anglo-Egyptian Sudan », in *Journal of the Royal African Society*, Vol. 2, n° 6 (janvier), pp. 121-131

SWEIDAA AHMED AL ZEIN AL HASSAN, 1998, *Politiques gouvernementales et sécurité alimentaire de l'Etat de Khartoum*, Thèse de master de géographie, Université de Khartoum, 188 p. (en arabe).

STEVENSON R.C., 1980, « Khartoum during the turco-egyptian occupation », in PONS V.(dir.), *Urbanization and urban life in the Sudan*, pp. 97-133.

STEVENSON R.C., 1966, « Old Khartoum, 1821-1885 », in *Sudan notes and records*, Vol. XLVII.

TAKIEDINE-AMYUNI M., 1985, « Images of Arab women in Midaq Alley by Naguib Mahfouz, and season of Migration to the North by Tayeb Salih », in *International journal of Middle East Studies*, Vol. 17, n° 1, pp. 25-36.

TAISER MOHAMED A. ALI, 1989, *The cultivation of hunger. State and agriculture in Sudan*, Khartoum University Press, 190 p.

TAISIR MOHAMED AHMED ALI, 1989, *The cultivation of hunger: State and Agriculture in Sudan*, Khartoum University Press, 190 p.

TAREK ELTAYEB, 1989, *Villes sans palmiers*, Paris, L'esprit des Péninsules (ed.), 91 p.

THE SUDAN TOURIST DEPARTMENT, 1968, *The triple capital of the Republic of Sudan: tourist map...*, Khartoum, 28 p.

TIGNOR R.L., 1987, « The Sudanese private sector: an historical overview » in *The journal of modern African studies*, vol. 25, n° 2, juin, pp. 179-212

TOTTHILL J.D, C.M.G., D.S.C., et B.S.A (éd.), 1948, rééd. 1952, 1954, *Agriculture in the Sudan: a handbook of agriculture as practised in the anglo-egyptian Sudan*. London Oxford University Press, 974 p.

TRILSBACH, A. et S. WOOD, 1978, « Livestock markets and the semi-arid: a case study from Sudan », in *geografiska Annaler, Serie B, Human geography*, Vol. 68, n° 1, pp. 51-58.

TRILSBACH, A., 1978, « Some contents on the White Nile cheese industry », in *Sudan Notes and Records*, vol.59, pp.65-96.

TUBIANA J., 2006, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », in *Politique Africaine*, n° 101 (avril), pp. 111-131.

TUBIANA J., 2005, « Le Darfour, un conflit identitaire ? », in *Afrique Contemporaine*, Vol. 214, n° 2, pp. 165-206

YOUNG H., ABDUL MONIM OSMAN, Y. AKLILU, R. DALE, BABIKER BADRI et ABDUL JABBAR ABDULLAH FUDDLE, 2005, *Darfur-Livelihoods under siege. Final Report (17 February 2004)*, Feinstein International Famine Center, 212 p.

WALKLEY C.E.J., 1936, « The story of Khartoum » in *Sudan notes and records*, Vol XIX, pp : 71-92.

WALKLEY C.E.J., 1935, « The story of Khartoum. Part II », in *Sudan notes and records*, Vol. XVIII, pp. 221-241.

WALSH R.P.D., DAVIES H.R.J., et S.B. MUSA, 1994, « Flood frequency and impacts at Khartoum since the early nineteenth century », in *The geographical journal*, Vol. 160, n° 3 (nov) pp. 266-279.

WARBURG G.R., 1991, « The Turco-Egyptian Sudan: a recent historiographical controversy » in *Dies Welt Des Islams*, vol. 31, n° 2, pp. 193-245

WINGATE F.R., 1891, *Mahdiism and the Egyptian Sudan*, London et New York, Macmillan, 617 p.

WINTERS C., 1977, « Traditional urbanism in the North Central Sudan » in *Annals of the Association of American Geographer*, vol. 67, n° 4, pp. 500-520.

WOHLMUTH K., 1991, « National policies for agriculture », in CRAIG (dir.), *The agriculture of the Sudan*, Oxford, pp. 436-454.

WORALL G.A., 1958, « Soils and land use in the vicinity of the three towns » in *Sudan Notes and Records*, vol. 39, pp. 2-15.

YAGOUB ABDALLA MOHAMED, 1991, « Food supplies for Greater Khartoum : vegetables, fruit and animal products » in ABU SIN M.E et M.R.J DAVIES., *The future of Sudan's capital region: a study in development and change*, Khartoum, Khartoum University Press, pp. 98-108.

YATH AWAN YATH., 1991, « The effect of differential access to accommodation on Dinka migrants in Khartoum: The exemple of Gereif West, Sudan» in *Geojournal*, n° 25,1, pp. 19-26.

YATH AWAN YATH , 1995, « On the expulsion of rural immigrants from Greater Khartoum : The exemple of the dinka in suq el Markazi » in *Geojournal*, n° 36,1, pp. 93-101.

ZEINAB OSMAN SAEED, 1989, *Environmental impact of Khartoum green belt on resident of the surrounding residential areas*, master sciences, University of Khartoum.

Romans

BROWN GEORGE, 2002 (1800 1^{ère} ed.), *Nouveau voyage dans la Haute et la Basse Egypte, la Syrie et le Darfour*, Infolio, collection Itinera,

MAHJOUB J., 1998, *La navigation du faiseur de pluie*, Babel, 271 p.

SALIH TAYEB, 1996, *La saison de la migration vers le nord*, Babel, 171 p.

SALIH TAYEB, 1985 (1^{ère} ed. 1970), *Bandarchâh*, Paris, Sindbad, 211 p.

Presse

Courrier International, « Khartoum, nouvel eldorado », n° 870, semaine du 5 au 11 juillet 2007, par G. Lavallée, pp. 41-43.

El Sahafa, article sur le développement de l'insémination artificielle, le 19/09/2005 (en arabe)

Marianne, « Ce que l'on n'ose pas dire sur les massacre du Darfour », 2-8 juin 2007, par A. Léauthier, pp. 48-52

Internet

www.unsudanig.com	(site des Nations-Unies pour le Soudan)
www.alsunut.com	(site sur le projet de développement du quartier de Mogran)
www.elnour.net	(site du photographe Claude Iverné)
www.acolid.com	(Site d'un groupe de production avicole)
www.sudagric.gov.sd	(Site officiel du ministère de l'agriculture du Soudan)
http://www.sudan.gov.sd	(Site du gouvernement soudanais)

TABLE DES FIGURES

PLANCHE 1. 5,4 MILLIONS D'HABITANTS POUR LE GRAND KHARTOUM : UN CHIFFRE EN DEBAT.....	87
<i>Tableau 1. Croissance des « Trois villes »</i>	87
<i>Graphique 1. Evolution de la part des « Trois villes » dans l'agglomération</i>	87
<i>Croquis 1. Terre de sāgīa, terre de jaref dans le Grand Khartoum</i>	105
<i>Tableau 2. Identité ethnique et période de résidence en ville des propriétaires fonciers rencontrés</i>	122
<i>Graphique 2. Détails des différents emplois ou statuts agricoles chez les cultivateurs du Grand Khartoum</i>	135
<i>Graphique 3. Comparaison des profils de migration des propriétaires fonciers et des cultivateurs non-propriétaires</i>	136
<i>Graphique 4. Comparaison des profils de migration des éleveurs propriétaires du bétail et des éleveurs non propriétaires</i>	139
<i>Graphique 5. Détails des différents emplois ou statuts agricoles chez les éleveurs laitiers du Grand Khartoum</i>	143
<i>Tableau 3. Origine régionale des populations non nées dans la capitale, en 1993</i>	151
<i>Tableau 3 bis. Origine régionale des agriculteurs urbains non nés dans la capitale (pour la période 1999-2005)</i>	151
<i>Graphique 6. Chronologie des arrivées dans la capitale chez les agriculteurs urbains migrants</i>	153
<i>Graphique 7. Comparaison des chronologies de migration des cultivateurs et des éleveurs laitiers</i>	155
<i>Graphique 8. Composition ethnique de l'échantillon d'agriculteurs</i>	164
<i>Graphique 9. Organisation socio-ethnique des exploitations maraîchères</i>	166
<i>Graphique 9 bis. Organisation socio-ethnique des exploitations laitières</i>	167
<i>Graphique 10. Typologie de l'échantillon d'exploitations enquêtées établie en fonction des cultures et des combinaisons culturelles pratiquées</i>	213
<i>Tableau 4. Structure de la production agricole de l'Etat de Khartoum pour les saisons hivernales 1996-2001 (en pourcentage de la surface totale cultivée)</i>	214
PLANCHE 2. CHOIX DE PRODUCTIONS DE CINQ QUARTIERS AGRICOLES INTRA-URBAINS DU GRAND KHARTOUM (TUTI, ABU SEID, MUGRAN, SHAMBAT, ABU ROF)	226
<i>Graphique 11. Produits dominants par catégorie de culture</i>	226
<i>Graphique 12. Les différentes productions rencontrées et leur présence au sein des exploitations enquêtées</i>	226
<i>Graphique 13. Présence de l'aubergine par zone dans les exploitations</i>	228
PLANCHE 3. CHIFFRES DE PRODUCTION ISSUS DU BILAN AGRICOLE 2005 DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES ET ANIMALES DE L'ETAT DE KHARTOUM.....	240
<i>Tableau 5. Evaluation en 2005 de l'approvisionnement de la capitale, via l'agriculture de l'Etat de Khartoum</i>	240
<i>Tableau 6. Estimation des besoins en produits frais de la capitale soudanaise en 2007 (projections)</i>	240
<i>Tableau 7. Population bovine de l'Etat de Khartoum pour l'année 1997-1998</i>	246
<i>Graphique 15. Physionomie de la filière lait fonction de la taille des exploitations (1997-1998)</i>	259
<i>Tableau 8. Traitement spatial du recensement agricole de 1997-1998 et pratique de l'agriculture pluviale</i>	285
<i>Tableau 9. Trois types d'exploitations agricoles, fonction des formes d'emplois (Etat de Khartoum, 1997-1998)</i>	286
<i>Tableau 10. Estimation du nombre d'emplois dans les cultures urbaines et périurbaines de la capitale soudanaise (1997-1998)</i>	287
<i>Croquis 2. Comparaison de l'organisation interne d'une maison traditionnelle et d'une étable de Rudwan</i>	334
PLANCHE 4. LE PROJET D'AL SUNUT.....	359
<i>Tableau 11. Emplois familiaux dans l'agriculture urbaine en fonction d'un gradient centre-périphérie</i> . 383	

TABLE DES CARTES

CARTE 1. LE GRAND KHARTOUM, CAPITALE DU SOUDAN	12
CARTE 2. L'ETAT DE KHARTOUM ET SES TROIS VILLES	30
CARTE 3. STRUCTURE GENERALE DE L'AGGLOMERATION DU GRAND KHARTOUM EN 2005	34
CARTE 4. SITUATION DES QUARTIERS D'ENQUETE	38
CARTE 5. LE SOUDAN ET SES FRONTIERES : CARTE DE CADRAGE	53
CARTE 6. KHARTOUM ET SES ENVIRONS DURANT LA TURKIYA	58
CARTE 7. KHARTOUM DURANT LA TURKIYA.....	61
CARTE 8. OMDURMAN DURANT LA MAHDIYA	67
CARTE 9. KHARTOUM, LA COLONIALE : PLAN INITIAL DE KITCHENER	72
CARTE 10. ZONAGE RESIDENTIEL DE KHARTOUM EN 1960	83
CARTE 11. CROISSANCE SPATIALE DE L'AGGLOMERATION DU GRAND KHARTOUM	89
CARTE 12. ORIGINES REGIONALES DES AGRICULTEURS URBAINS MIGRANTS DU GRAND KHARTOUM	150
CARTE 13. CULTIVATEURS ET ELEVEURS NON NES A KHARTOUM : ORIGINES REGIONALES COMPAREES	160
CARTE 14. TERRITOIRES TRADITIONNELS DES ETHNIES PRESENTES DANS L'ECHANTILLON D'AGRICULTEURS	163
CARTE 15. SPECIALISATION DE L'AGRICULTURE DE LA CAPITALE SOUDANAISE ET DE SON HINTERLAND EN 2005	224
.....	
CARTE 16. QUELQUES SPECIALISATIONS DE L'AGRICULTURE URBAINE A L'ECHELLE DES QUARTIERS (2005)	230
CARTE 17. STRUCTURE DE LA FILIERE LAITIERE DE L'ETAT DE KHARTOUM (1997-1998)	261
CARTE 18. STRUCTURE DE LA FILIERE AVICOLE DE L'ETAT DE KHARTOUM (1997-1998).....	263
CARTE 19. CEINTURE LAITIERE DU GRAND KHARTOUM (2005).....	275
CARTE 20. MARCHES DE PRODUITS FRAIS DE LA CAPITALE EN 2005	317
IMAGE SATELLITE DU GRAND KHARTOUM, 1998 (SPOT)	333
CARTE 21. LOCALISATION DE ZONES DE CONFLIT VILLE/AGRICULTURE.....	356
CARTE 22. PROGRESSION DU BATI RESIDENTIEL DE L'ILE SUR LES TERRES AGRICOLES	389
CARTE 23. PLAN DOXIADIS POUR LE GRAND KHARTOUM 1959.....	402
CARTE 24. PLAN MEFIT POUR LE DEVELOPPEMENT DU GRAND KHARTOUM 1974	402
CARTE 25. OCCUPATION URBAINE DU SOL DU GRAND KHARTOUM, 1960.....	404
CARTE 26. OCCUPATION RURALE DU SOL DU GRAND KHARTOUM, 1990	404
CARTE 27. PROPOSITION DE DORSH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE METROPOLITAINE DU GRAND KHARTOUM	407

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

PANORAMA 1. VISAGES DU GRAND KHARTOUM (CLICHES A. FRANCK)	98
CONTRASTES RESIDENTIELS	98
CONTRASTES EN MATIERE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES	99
PANORAMA 2. EXEMPLES DE CULTURES DE DECRUES	106
PANORAMA 3. GLANAGE.....	109
EXEMPLE DE COMBINAISONS CULTURALES	215
CRUE DU NIL BLANC (QUARTIER D'ABU SEÏD)	227
CULTURES DE SORGHO FOURRAGER A ABU SEÏD	229
PANORAMA 4. EXPLOITATIONS LAITIÈRES : PAYSAGES ET PRODUCTIVITE CONTRASTES.....	255
PANORAMA 5. CULTURES IRRIGUEES, PAYSAGES CONTRASTES	257
PARCELLE APPARTENANT A L'UNIVERSITE DE KHARTOUM (STATION DE RECHERCHE).....	269
PANORAMA 6. EXEMPLE D'ACTIVITES EN AMONT DE LA PRODUCTION AGRICOLE	298
MARCHANDE DE THE DU MARCHÉ DE MUELEH	299
PANORAMA 7. LES BRIQUETERIES, UN EXEMPLE D'ACTIVITE EN AVAL DE LA PRODUCTION LAITIÈRE	302
LE KARRO	304
PANORAMA 8. MARCHES ET MARCHANDS.....	312
INTERSTICES URBAINS PLANIFIES	328
DU CHAMP A LA RUE	330
PANORAMA 9. LA VILLE VUE DES CHAMPS.....	331
PANORAMA 10. DE LA MAISON TRADITIONNELLE A L'EXPLOITATION LAITIÈRE.....	335
VUE PANORAMIQUE DU COMPLEXE LAITIÈRE DE RUDWAN	336
(CLICHE A. FRANCK, 2003).....	336
PANORAMA 11. MUELEH.....	340
PANORAMA 12. EXEMPLES DE MAISONS « A CORNES »	343
MUGRAN ET LA FORET DE SUNUT	345
PANORAMA 13. LES VENDREDIS SUR LES QUARTIERS DE MARAICHAGE	347
PANORAMA 14. NOUVEAUX AMENAGEMENTS URBAINS SUR LES TERRES AGRICOLES	361
PANORAMA 15. LIEUX DE VIE D'AGRICULTEURS.....	368
LA MOSQUEE D'EL MERKHIYAT	372
LES ABRIS DE MUGRAN.....	376
EXEMPLE D'ESPACE PUBLICITAIRE DE L'ILE DE TUTI	386
AFFICHE POUR LE SOUDAN REUNIFIE	421
PANORAMA 16. LA « TOUR LIBYENNE ».....	424

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS	4
NOTE SUR LA TRANSCRIPTION	7
INTRODUCTION GENERALE	9
<i>Quand le terrain se heurte au corpus théorique</i>	13
<i>Produire pour la ville/produire la ville : s'inscrire dans le corpus</i>	20
<i>Les enjeux fonciers au cœur de la définition et de la problématique de l'agriculture urbaine</i>	23
<i>Les cadres de l'investigation</i>	29
PREMIERE PARTIE : POIDS DE L'HISTOIRE, PART DE LA « CRISE » DANS L'ORGANISATION DE L'AGRICULTURE URBAINE DU GRAND KHARTOUM	49
CHAPITRE 1. NAISSANCE ET MISE EN PLACE D'UNE AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE	51
I. Une agriculture née de la ville	52
A. La confluence : un site privilégié, une situation stratégique	52
1. Khartoum turco-égyptien : du camp militaire à la capitale de quatre provinces.....	54
2. Khartoum, la nilotique.....	55
a. Une oasis vierge ?.....	55
b. Des jardins nourriciers créés pour la ville.....	60
B. Trois temps, trois villes accrochées de part et d'autre de la confluence.....	64
1. La Mahdiya succède à la Turkiya.....	65
a. Chute et mort du Khartoum turco-égyptien	65
b. Omdurman, cité religieuse aux portes du désert.....	68
2. La période du condominium anglo-égyptien	71
a. Naissance de la conurbation	71
b. Eldorado agricole et entrée dans l'économie capitaliste	76
c. Vers la spécialisation de l'agriculture urbaine.....	78
II. Le temps des « crises ».....	80
A. « Mégapolisation des crises soudanaises »	81
1. Quand la ville déborde des cadres	81
a. Histoire d'une explosion démographique	82
b. Etalement et recomposition ethnique : deux « problèmes » d'une planification sibylline	88
2. Paupérisation urbaine	93
a. Pénurie de services et d'infrastructures urbaines et inégalité d'accès.....	93
b. Vivre le dénuement au quotidien.....	100
B. Une crise urbaine sans repli sur l'agriculture d'autosubsistance ?	102
1. Faiblesse des stratégies d'autoconsommation dans le domaine des cultures	103
a. Des agriculteurs qui abandonnent progressivement les cultures d'autosubsistance.....	103
b. Le glanage comme seule possibilité des plus pauvres	107
2. L'élevage : une stratégie d'autoconsommation courante.....	110
CHAPITRE 2. AGRICULTEURS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	115
I. Rôle de l'Ancienneté en ville dans l'accès à une activité agricole.....	116
A. Un déterminant essentiel dans l'accès aux terres de maraîchage	117
1. L'appropriation exclusive des terres agricoles par des citoyens de vieille souche	121
2. Place actuelle des propriétaires fonciers dans l'exploitation agricole.....	127
3. D'autres formes d'accès aux cultures que la propriété foncière	129
a. Accès à la terre	130
b. Accès au travail de la terre sans arrangement d'ordre foncier	134
B. Un facteur moins prégnant dans le cas de l'élevage.....	138
1. Un faible nombre d'éleveurs nés en ville	138
2. Organisation du travail dans les exploitations laitières.....	140
a. Des rythmes et des cycles agricoles qui dictent la temporalité des emplois et des tâches	140
b. Rôle des éleveurs propriétaires dans les exploitations laitières	142
II. Les activités agricoles : leurs migrations, leurs migrants	144
A. Typologie des migrations présentes dans l'agriculture urbaine	145
1. Profil d'agriculteur migrant, profil d'habitant du Grand Khartoum	145
a. L'absence des femmes dans l'agriculture urbaine du Grand Khartoum	146
b. Du côté des hommes, une grande diversité.....	147
2. Des migrations économiques : les unes saisonnières, les autres plus durables.....	154
B. Des populations différentes selon l'activité pratiquée.....	159
1. Le poids des structures familiales et tribales dans les réseaux de migration et d'emplois.....	162

a. L'existence de rapports hautement privilégiés.....	165
b. Le poids du facteur culturel et ethnique dans l'orientation professionnelle.....	168
2. Les migrations agricoles saisonnières en provenance du Darfour : la permanence d'une histoire	173
DEUXIEME PARTIE : PRODUIRE POUR LA VILLE ?	183
CHAPITRE 3. UNE REPONSE PRODUCTIVE ADAPTEE ET FORTE A UNE DEMANDE ALIMENTAIRE URBAINE ACCRUE ET SPECIFIQUE	185
I. Le système alimentaire du Grand Khartoum et l'agriculture urbaine	186
A. Le Grand Khartoum, une situation alimentaire complexe.....	188
1. Une capitale privilégiée, malgré une sécurité alimentaire plus que défaillante	190
a. A l'abri des famines, la capitale est privilégiée à l'échelon national.....	190
b. La paix urbaine comme enjeu majeur.....	193
c. Le Grand Khartoum, une sécurité alimentaire assurée ?.....	194
2. Le régime alimentaire urbain.....	198
a. La base de l'alimentation : un régime céréalier	198
b. Quelques caractéristiques alimentaires urbaines : manger dehors, manger de la viande, manger plus diversifié	200
c. Emergence d'une demande « de luxe » et de nouvelles exigences de qualité : des pommes et du lait en pack à Khartoum.....	203
B. Une réponse de l'agriculture urbaine orientée vers les spécificités urbaines de la demande alimentaire.....	208
1. Une spécialisation claire dans trois domaines : les produits maraîchers, animaux et fourragers	209
a. Les produits animaux	209
b. La spécialisation des cultures dans les produits maraîchers, fruitiers et fourragers.....	212
2. La fonction alimentaire de l'agriculture urbaine du Grand Khartoum.....	215
II. Quelle participation de l'agriculture urbaine à l'approvisionnement en produits frais du Grand Khartoum ?	218
A. L'agriculture urbaine, leader de l'approvisionnement en produits frais.....	218
1. Différentes échelles de spécialisation.....	219
a. L'échelle régionale	220
b. L'échelle urbaine	225
2. Monopoles, concurrences et complémentarités des différents circuits d'approvisionnement.....	231
B. Des productions importantes quoique déficitaires	237
1. Portrait quantitatif de l'agriculture du Grand Khartoum	238
2. Aller plus loin avec les chiffres : l'exemple de la production de lait frais.....	245
CHAPITRE 4. DYNAMIQUE FONCTIONNELLE DE L' AGRICULTURE URBAINE	250
I. L'agriculture un domaine attractif économiquement et dynamique techniquement.....	251
A. Un appareil productif structuré signe d'une grande attractivité économique.....	251
1. Des capacités d'investissements différenciées	252
2. La domination du secteur dit "traditionnel".....	258
a. L'exemple de l'élevage laitier et l'exception avicole	258
b. Les cultures : des différences en termes de surfaces investies	264
B. Un potentiel productif et économique de l'agriculture urbaine reconnu et soutenu par les pouvoirs publics	267
1. Le soutien agronomique	268
2. De l'élevage domestique au complexe laitier : un exemple de gestion des dynamiques spontanées.....	272
3. Le rôle majeur des pouvoirs publics dans la création de nouveaux espaces irrigués	276
II. Usage agricole/fonctionnalités urbaines	280
A. L'agriculture : un pôle d'emplois urbains.....	281
1. L'emploi agricole dans le Grand Khartoum : approche quantitative	282
a. Préalables à l'utilisation du recensement agricole de l'Etat de Khartoum 1997-1998.....	282
b. Quel poids pour l'agriculture urbaine en termes d'emplois ?	286
2. L'emploi agricole : approche qualitative	289
B. L'agriculture : un pôle d'activités structurant de l'économie urbaine.....	295
1. Activités, et emplois situés en amont de la production agricole	295
2. Activités situées en aval de la production agricole.....	300
a. Activités de transformation des produits agricoles et activités para-agricoles.....	300
b. Activités de commercialisation des productions agricoles	303
3. Des production intégrées dans un réseau de commercialisation hiérarchisé et équilibré.....	313
TROISIEME PARTIE : PRODUIRE LA VILLE ?	321
CHAPITRE 5. ESPACES AGRICOLES ET AGRICULTEURS A L'EPREUVE D'UNE CONCURRENCE FONCIERE ACCRUE	324
I. Dynamiques spatiales de l'agriculture urbaine	325
A. Inscription des espaces agricoles dans la ville	326
1. Inscription dans le tissu urbain et la morphologie urbaine : inclusion, imbrication, relégation	326
a. De la rue au champ	327

b.	Quand l'exploitation laitière se fond dans le paysage résidentiel urbain	334
c.	L'élevage d'embouche bovin rejeté hors du tissu urbain.....	338
2.	Pratiques et représentations citadines des espaces agricoles	341
B.	Des rapports de force ville/agriculture de plus en plus exarcerbés.....	351
1.	Ces dynamiques spatiales de l'agglomération qui menacent l'agriculture	352
2.	Une croissance économique sans précédent à l'origine d'une compétition foncière accrue sur les quartiers de maraîchage	357
II.	<i>Des agriculteurs entre intégration et marginalisation urbaine</i>	363
A.	L'ambivalence du lien à la ville chez les agriculteurs migrants.....	364
1.	Les espaces agricoles, principal lieu de vie en ville des agriculteurs migrants.....	366
2.	Revendications pour l'activité d'élevage et investissement en ville plus marqué chez les éleveurs.....	370
3.	Chez les cultivateurs : une vie urbaine en marge consentie pour un projet de vie ailleurs ?	373
4.	Mugran : Quand la disparition des terres agricoles met à jour les revendications des métayers intégrés en ville	375
B.	L'ambivalence du lien à l'agriculture chez les propriétaires fonciers	379
1.	Le glissement des propriétaires fonciers vers des activités plus valorisées socialement	380
a.	Le travail de la terre, un métier en bas de l'échelle sociale soudanaise	380
b.	Evolution du rapport à la terre agricole	382
2.	La longue résistance de Tuti.....	385
CHAPITRE 6.	LES POUVOIRS PUBLICS : QUELS GARANTS POUR L'AGRICULTURE URBAINE ?.....	394
I.	<i>Mécanismes et acteurs institutionnels intervenant dans la gestion de l'agriculture urbaine</i>	395
A.	Une multitude d'institutions	395
1.	Les ministères compétents.....	396
2.	Les ministères associés et l'introduction du secteur privé.....	400
B.	L'absence du ministère de la planification urbaine dans la gestion des espaces agricoles	401
1.	Quelle place pour les espaces agricoles dans les différents plans d'aménagement urbains	402
2.	Un statut juridique protecteur pour les terres de cultures	408
II.	<i>Transformation des terres agricoles et images de « modernité »</i>	410
A.	Changements de statut des terres agricoles.....	411
1.	changement de statut d'une terre agricole privée à la demande de son propriétaire	412
2.	Changement de statut des terres agricoles gouvernementales	414
B.	Deux visions officielles qui s'accordent : la « modernité » en question	416
1.	Défendre une certaine image de l'agriculture.....	417
2.	Défendre une certaine image de la ville : Dubaï comme ville idéale ?	420
CONCLUSION	427
Annexe 1.	Questionnaire soumis aux éleveurs de vaches laitières	433
Annexe 2.	Questionnaire soumis aux cultivateurs.....	439
Annexe 3.	Entretiens et organismes consultés	447
Annexe 4.	Principaux groupes ethniques soudanais et liste des ethnies/tribus cités dans le texte	451
Annexe 5.	Complexes laitiers de l'Etat de Khartoum (2005).....	455
Annexe 6.	Arrivage de légumes du Souk El Markezi Khartoum le 26 mars 2004	457
GLOSSAIRE DES MOTS D'ARABE SOUDANAIS	459
SIGLES EMPLOYÉS	465
BIBLIOGRAPHIE	467
TABLE DES FIGURES	503
TABLE DES CARTES	504
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	505
TABLE DES MATIERES	506